





T. IV. N° I

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE

FONDATION EDMOND SOYEZ

LA PICARDIE

HISTORIQUE ET MONUMENTALE

ARRONDISSEMENT D'ABBEVILLE

CANTON DE GAMACHES

NOTICES PAR MM. PH. DES FORTS ET R. DE GUYENCOURT



AMIENS

IMPRIMERIE YVERT ET TELLIER
37, Rue des Jacobins

PARIS

LIBRAIRIE A. PICARD ET FILS
82, Rue Bonaparte

M D CCCC VII

LA PICARDIE

HISTORIQUE ET MONUMENTALE


YVART
&
TELLIAR


Moienneville
Gamaches
Creci

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE

FONDATION EDMOND SOYEZ

LA PICARDIE

HISTORIQUE ET MONUMENTALE

TOME IV

ARRONDISSEMENT D'ABBEVILLE

SECONDE PARTIE



AMIENS
IMPRIMERIE YVERT ET TELLIER
37, Rue des Jacobins

PARIS
LIBRAIRIE A. PICARD ET FILS
82, Rue Bonaparte

1907-1911

CANTON DE GAMACHES

NOTICES PAR MM. PH. DES FORTS ET R. DE GUYENCOURT

GAMACHES

LE CHATEAU

En l'année 1096, Bernard III de Saint-Valery obtenait de Henri Ier, comte d'Eu, la permission de bâtir un château à Gamaches. Celui-ci consistait en un donjon, au milieu d'une enceinte que défendaient cinq grandes tours. Sa forte position au confluent de la Bresle et de la Vimeuse, l'épaisseur de ses murailles et la hauteur de ses tours, ajoutées à l'illustration et à la puissance de ses seigneurs en faisaient une des constructions militaires de Picardie les plus réputées.

Le donjon, la tour bise, comme on l'appelait, offrait un plan qui sans être exceptionnel n'était pas commun. Il se composait d'une tour ronde flanquée de quatre tourelles, comme le donjon de Houdan qui date de la même époque (1), M. Darsy qui put étudier le donjon de Gamaches avant sa démolition (2), nous dit que la tourelle du Sud contenait l'escalier et les trois autres sans doute des cachots, car fixés aux murailles se voyaient des carcans et des chaînes. Ces tourelles étaient donc creuses. Ainsi Houdan et Gamaches se distinguent-ils du donjon circulaire de Visemont (Aisne) et du donjon ovale de Condé-sur-Noireau (Calvados) qu'épaulent des contreforts en demi colonne plutôt que des tourelles véritables.

Au XIIIe siècle, les constructeurs du donjon de Lucheux reproduisirent ce plan d'une tour ronde à quatre tourelles dont le château de Rambures semble être le plus récent exemple; mais que les constructeurs de Rambures aient songé à faire revivre au XVe siècle un modèle vieilli, rien d'étonnant, puisqu'ils le trouvaient sous leurs yeux mêmes, à quelques lieues, à Gamaches.

Le donjon de Gamaches, vers 1830, possédait encore une cave voûtée en coupole de 13 mètres de hauteur et de 13 mètres de diamètre. On y parvenait par un escalier de 21 marches. Un puits était percé dans l'épaisseur des murs qui mesuraient 7 mètres.

Des cinq tours plantées à intervalles irréguliers autour de l'enceinte et dont les faces étaient planes du côté de la cour intérieure, deux subsistent encore. L'une n'est plus qu'un monceau de ruines, couvert de lierres et d'arbustes. L'autre, restaurée en 1846 et 1847, mesure une hauteur de 17 mètres et une épaisseur de murs de 3 m. 60 au-dessus de l'empatement. Toute la partie supérieure ouverte de grandes baies a perdu tout caractère, mais les deux salles des étages inférieurs ont conservé à peu près intactes leurs dispositions anciennes. Une cave de 3 m. 45 de diamètre et voûtée en coupole ne recevait aucun jour extérieur. Elle communiquait avec les caves des autres tours de l'enceinte, car des fouilles découvrirent une galerie souterraine de 1 m. 50 environ de large et on voit dans la cave deux portes se faisant face, points de départ de la galerie. Dans l'épaisseur du mur et au-dessus de l'une des deux portes, une sorte de large conduit de cheminée faisait communiquer cette salle basse, qui servait sans doute de magasin avec les étages supérieurs.

(1) A. de Dion, *Le Donjon de Houdan*, dans le Bulletin Monumental, t. LXIX, Paris et Caen, 1905, pp. 414-421.

(2) Darsy, *Gamaches et ses Seigneurs*, dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, Amiens et Paris, 1854, 2e série, t. III et IV ; t. III, p. 124.

La salle du rez-de-chaussée est voûtée d'ogives. Les ogives se composent de grosses nervures aux arêtes abattues, coupées à hauteur des impostes. La voûte ne présente ni clef ni formerets.

Deux ponts levis, défendus chacun par deux tourelles donnaient accès dans le château. Sur la droite et vers le Midi se dressait la collégiale Saint-Thomas, mais en 1688, celle-ci fut rebâtie du côté opposé. C'est un bâtiment privé de tout intérêt archéologique.

Quand éclata la Révolution, les derniers seigneurs de Gamaches résidaient au château de Beauchamps. Le château de Gamaches devenu inutile tombait en ruines. Le comte de Rouault l'aliéna en 1783, se réservant seulement le donjon comme marque de souveraineté.

EGLISE SAINT-PIERRE (1)

Autrefois Gamaches possédait deux églises. L'église Saint-Nicolas située sur la place du Marché a entièrement disparu. Le chœur venait d'être reconstruit quand il fut acheté au début de la Révolution par la paroisse d'Aigneville qui le réédifia. Si la nef présentait aussi peu d'intérêt que le chœur, les archéologues n'ont guère à regretter cette démolition.

L'église Saint-Pierre et Saint-Paul qui se dresse à l'autre extrémité du bourg est non seulement le plus beau monument religieux du canton, elle peut figurer, si je ne me trompe, au rang des plus belles et des plus intéressantes églises de notre département, encore que bien restaurée, trop restaurée peut-être, durant ces soixante dernières années. Les échafaudages qui séparèrent longtemps le chœur de la nef tombèrent au mois de septembre 1906, et nous pouvons aujourd'hui contempler un ensemble harmonieux, presque homogène.

Sur l'église, ancien prieuré, où l'archevêque de Rouen, Eudes Rigaud, célébrait la fête patronale de Saint-Pierre, le 29 juin 1260, nous ne possédons aucun document ancien, mais les registres des délibérations municipales, en nous disant les persévérants sacrifices que la commune ne cessa de s'imposer, nous apprennent les réparations successives dont l'église fut l'objet au dernier siècle, et leur lecture ne laisse pas de nous donner des renseignements très utiles aujourd'hui, mais qui deviendront précieux plus tard, quand le temps aura passé sa patine sur les pierres trop blanches.

En 1851, M. Herbaut, architecte chargé de la restauration du monument établit un devis : les travaux à la tour du clocher coûteront 25.000 francs et ceux du portail et des murs latéraux 10.000 francs (2). En 1853, le Conseil décide la vente d'une partie des marais communaux pour une somme de 8.000 francs (3). Deux ans plus tard, sur un emprunt de 30.000 francs remboursable en cinquante ans que la commune contracte, 21.867 francs figurent pour travaux à l'église (4). En mai 1860, une somme de 1.408 francs est votée. Elle sera affectée, notamment à la confection d'une porte en chêne à deux vantaux, au clocher et à la pose d'un vitrail en grisaille au-dessus de cette porte. Le même jour on affecte 11.500 francs à la restauration du petit portail (5).

(1) Bibliographie. DARSY, *Gamaches et ses Seigneurs*, dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, Amiens et Paris, 1854, 2e série, t. III et IV. — J. GIRARD, *Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul, à Gamaches (Somme)*, 1867, 7 plans sans texte, in-4°.

(2) Archives municipales, registre aux délibérations 1841-1865, fol. 104

(3) *Ibid.* fol. 134.

(4) *Ibid.* fol. 168.

(5) *Ibid.* fol. 216.



[illegible] chaussée est voûtée d'ogives. Les ogives se composent de [illegible] arêtes abattues, coupées à hauteur des impostes. [illegible] formerets.

[illegible] défendus chacun par deux tourelles donnant accès dans le [illegible]

[illegible] rebâtie du côté opposé. C'est un bâtiment privé de tout intérêt [illegible]

[illegible] la Révolution, les derniers seigneurs de Gamaches résidaient au [illegible]

ÉGLISE SAINT-PIERRE (1)

Autrefois Gamaches possédait deux [illegible] Saint-Nicolas située sur la [illegible] Sa nef présentait aussi peu d'intérêt [illegible] n'ont guère à regretter cette démolition [illegible]

L'église Saint-Pierre et Saint-Paul [illegible] à l'autre extrémité du bourg est [illegible] département, encore que bien restau[illegible] dernières années. Les échafaudages [illegible] tombèrent au mois de sep[illegible] ensemble harmonieux, presque homo[illegible]

Sur l'église, ancien prieuré, où l'archevêque de Rouen, Eudes Rigaud, célébrait [illegible] ancien, mais les registres des délibéra[illegible] sacrifices que la commune ne cessa de [illegible] notamment les réparations successives dont l'église fut l'objet au [illegible] nous donner des renseignements très uti[illegible] plus tard, quand le temps aura passé sa [illegible]

En 1851, M. Herbaut, architecte chargé de la restauration du monument établit [illegible] de [illegible] francs [illegible] Elle sera affectée, notamment à la confection d'une porte en [illegible] cette porte [illegible]

(1) [illegible] Seigneurs, dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de [illegible]



Hélioq Dujardin

GAMACHES

L'Église

En septembre 1860, pavage de la tour et confection d'un tambour devant la porte principale. Le 3 décembre 1863, un ouragan cause de nombreux dégâts et nécessite de nouvelles dépenses (1). L'exercice 1866 se solde par un déficit, l'architecte ayant dépassé de 6.000 francs la somme de 10.000 francs qu'il devait consacrer à la restauration de la façade ouest ; mais les travaux exécutés justifient cette importante dépense. La façade, au lieu de recevoir le simple revêtement prévu, a été reconstruite en entier. De plus « l'architecte d'accord avec l'inspecteur des monuments historiques a jugé utile de réaliser sur cette façade intérieure un système d'arcades du meilleur effet, mais qui a considérablement augmenté le devis ». Enfin, les travaux ont été poussés plus loin encore ; pour savoir à combien s'élèvera la restauration intérieure de la nef, on a réparé deux piliers (2). En 1868, tous les piliers du côté gauche sont restaurés (3). L'année suivante, le Conseil affecte une somme de 4.000 francs à la restauration des grandes arcades et des piliers du côté droit (4). Les travaux se poursuivent sans relâche, ménageant encore parfois des surprises En 1870, 15.000 francs dépensés au bas côté nord ont excédé d'un tiers les prévisions d'un premier devis (5). Ces restaurations avaient laissé en souffrance d'importantes réparations et des traces de l'ouragan de 1863 demeuraient encore visibles neuf ans plus tard. En 1874, le Conseil se décide à voter une somme de 4.000 francs destinée à la réparation de la grande fenêtre et des clochetons du clocher, et à la reconstruction du sommet de la tourelle d'escalier (6). Au mois de mai 1875, le conseil approuve un projet des marguilliers pour la construction d'une sacristie. Celle-ci coûtera 6.000 francs, mais restera à la charge entière de la fabrique (7). En 1877, la maison Bazin et Latteux qui a réparé les vitraux de l'église présente un mémoire de 1.670 francs ; la fabrique ne pouvant payer, la commune acquittera cette dépense (8).

A M. Herbaut avait succédé M. Duthoit et à celui-ci, M. Danjoy. Ce dernier, en 1896, propose un devis s'élevant à la somme de 101.000 francs, sur lesquels les travaux à exécuter au chœur figurent pour 34.000 francs (9).

Depuis cinquante ans, la commune n'avait cessé de voter presque régulièrement chaque année des sommes importantes pour la restauration du monument. Dans cette entreprise, vrai travail de Pénélope, plus le but approchait, et plus les exigences des architectes se faisaient pressantes. La note montait si haut cette fois qu'une Commission fut chargée de contrôler le devis proposé. Le Président de la Commission, tout pénétré de l'importance de son rôle, rédigea un long rapport, consigné dans le registre des délibérations. Il y perce, à l'égard des monuments historiques, une certaine méfiance — les Gamachois sont presque Normands — qui ne parait pas absolument injustifiée.

« Notre avis, disait le Président de la Commission, est que ces travaux, si bien compris qu'ils soient, sont hors de proportion avec les ressources de la commune. De plus, n'allez pas croire qu'en vous saignant à blanc pour ce présent, tout en engageant l'avenir de la nouvelle génération, vous en serez quittes une bonne fois ? Pas le moins du monde, car ces messieurs des monuments historiques caressent

(1) Archives municipales, registre aux délibérations 1841-1865, fol. 269.
(2) Registre aux délibérations 1869-1875, pp. 45-46.
(3) *Ibid.* p. 120-123.
(4) *Ibid.* p. 214-215.
(5) *Ibid.* p. 291.
(6) *Ibid.* p. 344-345.
(7) *Ibid.* p. 578-579.
(8) Registre aux délibérations, 1875-1893, p. 32.
(9) *Ibid.* p. 268-269.

le projet de reconstruire dans le style non seulement toutes les parties défectueuses disparates actuelles, mais encore dans un avenir prochain, vous doter d'une nef voûtée, d'un parvis, d'un entourage grillé, et enfin de vous faire procéder par un achat de terrain et d'immeubles au dégagement de l'église. Si vous ajoutez à cela bon nombre de dépenses imprévues, vous arriverez, au dire de M. l'Inspecteur lui-même, à dépenser de 450 à 500.000 francs. C'est un chiffre dont l'éloquence se passe de commentaires.

« L'Etat, nous dit M. l'inspecteur des monuments historiques, désireux de perpétuer chez vous le sentiment du beau prend à sa charge une partie des frais que nécessite l'entretien du monument. Le malheur, c'est que l'Etat prend une part trop petite ; et comme ces messieurs ne travaillent pas par voie économique, tant s'en faut, il arrrive fatalement que les moindres travaux coûtent très cher. Mais, qu'est-ce que cela vous fait riposte M. l'Inspecteur, puisque c'est pour cette raison que l'Etat vous vient en aide ; et puis enfin, il n'est pas si mauvais enfant que cela l'Etat ; il vous manquerait quelques mille francs pour achever le travail, en vous y prenant adroitement, vous pourriez les obtenir.

« Cette promesse alléchante nous rendit songeurs, et nous ne pûmes ne pas représenter à M. l'Inspecteur que nos devanciers avaient dû n'être guère adroits ou l'Etat fort chiche, puisque nous remarquons que des deux clochetons figurant pour 27.500 francs au devis ci-dessus, un d'eux est resté inachevé, c'est à dire non sculpté, faute de fonds suffisants. Alors, il paraît qu'aujourd'hui, la pierre étant détériorée par les intempéries, il n'est plus possible de procéder à la sculpture des choux qui ornent les arêtiers du clocheton. En voilà pour une douzaine de mille francs, que l'Etat aurait pu nous faire économiser s'il eut eu la générosité de nous donner 3 ou 4.000 francs. Conclusion : nous ne devons guère compter sur l'Etat ; dans tous les cas, ce ne serait que dans de faibles proportions, lesquelles ne compensent à gros près, le coût des travaux exécutés sous la direction des monuments historiques. »

Malgré ce véhément réquisitoire, le Conseil jugea qu'il ne pouvait abandonner une restauration poussée si loin déjà et approuva le devis (1)

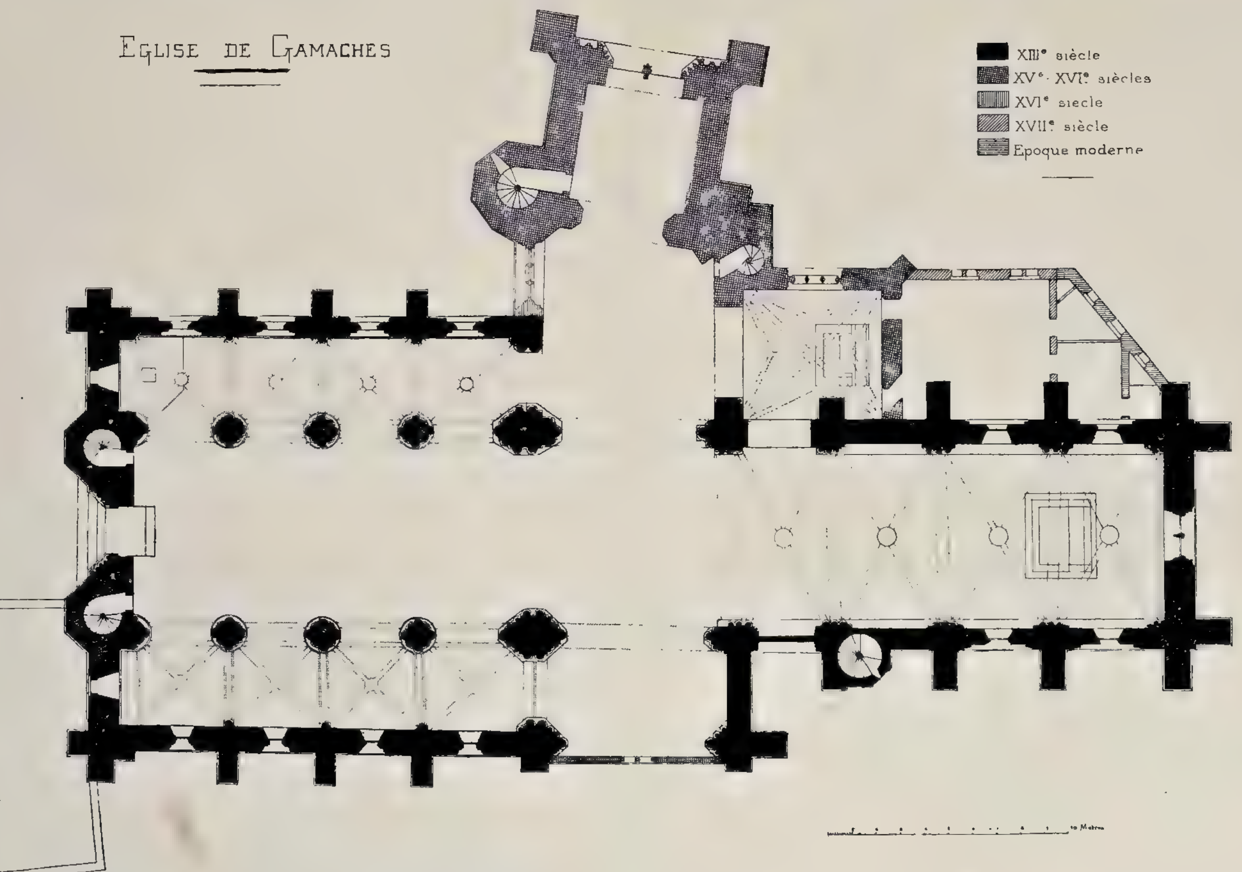
M. Vinson vient de terminer la voûte du chœur : voilà donc rempli le programme tracé en 1899. Inutile d'ajouter que le devis sera sensiblement dépassé. N'est-ce pas de tradition à l'église de Gamaches ?

Le monument mesure 42 mètres de long et 16 mètres de large en œuvre. La nef, y compris le transept, a 24 mètres de long et le chœur 18 mètres. La largeur de la nef est de 7 mètres et celle des collatéraux de 3 mètres. L'église comprend une nef de quatre travées, accompagnée de deux bas-côtés, un transept, un chœur de quatre travées terminé par un chevet plat, une chapelle orientée dans le croisillon Nord et un clocher construit dans le prolongement du même croisillon, mais non dans le même axe.

La nef construite pour être voûtée, ne le fut peut-être jamais. Cependant, si on ne voit aucun reste de formerets, on distingue encore quelques traces de nervures, dont les premières assises semblent avoir été montées. Le doubleau aurait reposé sur la demi colonne qui part de fond et les branches d'ogives sur les colonnettes, dont les masques receuillent la retombée, à hauteur du premier bandeau. Les trois chapiteaux qui surmontent la demi colonne et les deux colonnettes conservent encore leur corbeille rehaussée de crochets et couronnée du tailloir circulaire si en faveur dans la région normande.

Un large doubleau aurait séparé la nef du carré du transept. Deux demi colonnes

(1) Registre aux délibérations, 1875-1893, p. 290-296.



GAMACHES. — *Plan de l'Église.*

de la tribune. Le grand arc en plein cintre garni d'un tore retombe sur deux colonnettes d'angle; les deux baies geminées en tiers point avec arête également ornée d'un boudin reposent sur une colonnette centrale et deux fûts en délit. Dans les trois premières travées au Nord, les arcs brisés sont meublés d'un trilobe avec écoinçons rehaussés de petits trèfles gravés en creux. Un quatrefeuille inscrit dans un oculus s'ouvre dans le tympan, sauf dans les trois premières travées du Nord, où un trèfle cantonné de trois petits trèfles gravés en creux remplace le quatrefeuille. La troisième travée du Nord présente, de plus, deux trèfles gravés en creux autour de l'oculus. Ce petit motif tréflé, d'un usage fréquent dans le gothique normand du XIII[e] siècle, se poursuit sur des bandeaux intérieurs à la Cathédrale de Rouen et aux églises de Louviers et d'Eu; on le trouve également au-dessous des corniches des églises de Pitres et du Plessis-Sainte-Opportune (1).

Les chapiteaux sont à crochets. Les tailloirs comprennent un filet, un onglet et deux boudins séparés par une gorge. Quelques-uns d'entre eux se prolongent sur le nu du mur, mais sans rejoindre toutefois les demi colonnes de la nef, lesquelles montent un peu plus haut. Une gorge entre deux boudins, dont l'inférieur est aplati compose chacune des bases.

M. Lefèvre-Pontalis consacrait récemment un article nécrologique à l'église Saint-Evremond de Creil. Etudiant les tribunes de cette église qui présentaient, comme celle de Gamaches, l'emploi simultané de l'arc en plein cintre et de l'arc brisé, l'auteur cite un certain nombre de monuments où s'observe cette disposition, tels que les églises de Saint-Etienne de Beauvais, de Saint-Germer, de Saint-Leu-d'Esserent (Oise), de Poissy, de Chars (Seine-et-Oise), de Lillers (Pas-de-Calais), du Val-Chrétien, d'Acy-Sainte-Restitute (Aisne). Tous ces exemples appartiennent à l'époque romane. Ajoutons à cette liste un monument du XIII[e] siècle, comme Gamaches, et dans notre département: Saint-Pierre de Doullens. M. Lefèvre-Pontalis trouve l'origine de ce mode de construire dans l'école normande, où les tribunes des églises abbatiales de Bernay, de Jumièges et du Mont-Saint-Michel montrent, dès le XI[e] siècle, de grands arcs subdivisés par deux arcs geminés (2).

Une corniche dessinant un tore, court au-dessus de la tribune, s'interrompant au droit de chaque pilier, pour le passage des nervures de la voûte et soulignant l'étage des fenêtres.

Une fenêtre en tiers point, fortement ébrasée, éclaire chaque travée.

Contre le revers de la façade occidentale et au-dessus d'une porte en tiers point, un passage relie les tribunes. Il coupe l'ébrasement d'une longue fenêtre en arc brisé et communique, de plus, avec la nef par deux arcs en tiers point enveloppant deux petites baies de même forme. Les tympans sont ajourés, au Midi d'un trilobe inscrit dans un oculus, et au Nord d'une petite rose. Comme aux tribunes, les piédroits sont garnis de deux colonnettes d'angle; un fût central reçoit les retombées des deux petits arcs et les chapiteaux sont à crochets, mais les petits arcs ont une double archivolte torique, et une archivolte à boudin contourne les grands arcs.

Ce passage, si heureusement compris et d'un caractère original, serait-il une création moderne, comme semblerait le faire croire le texte des délibérations municipales cité plus haut. Je ne le pense pas. Les moulures et les chapiteaux des deux arcs sont certainement anciens et l'architecte, au XIX[e] siècle, se contenta sans doute d'une simple

(1) Pitres, cant. de Pont de l'Arche, arr. de Louviers (Eure). — Le Plessis-Sainte-Opportune, cant. de Beaumont-le-Roger, arr. de Bernay (Eure).

(2) E. Lefèvre Pontalis, *Saint-Evremond de Creil*, dans le Bulletin Monumental, t. LXVIII, Paris et Caen, 1904, p. 174.



GAMACHES
Nef de l'Église vue du chœur







Heliog Dujardin

GAMACHES

La nef de l'Église

restauration en respectant les données du constructeur. D'ailleurs, cette disposition n'est pas unique. On peut la comparer au triforium à jour qui fait communiquer les deux tours de Saint-Hildevert de Gournay et à la galerie de façade de Notre-Dame de Louviers; mais à Louviers, comme à Gournay, un buffet d'orgue masque cette partie du monument qui, à Gamaches, reste complètement dégagée. Le buffet d'orgue de notre église occupe le fond du transept méridional.

Une rose sous un arc en plein cintre dont un étroit passage traverse les tableaux, éclaire le pignon.

Passons dans le collatéral Sud; les doubleaux à deux voussures et quatre boudins qui en délimitent les travées reposent sur des demi colonnes engagées. Les demi colonnes appliquées contre les murs, en parfaite harmonie de style avec celles qui leur font vis-à-vis ne présentent avec ces dernières que de légères différences de détail : les tailloirs des chapiteaux sont polygonaux, au lieu d'être carrés, et les plinthes, au lieu d'être semi circulaires, polygonales. La dernière travée est séparée du transept, comme à la collégiale de Nesle et à l'église d'Eu par deux demi colonnes avec chapiteaux au-dessous d'un tailloir unique. Les deux doubleaux très rapprochés et séparés l'un de l'autre par une gorge profonde ont les arêtes refouillées de tores, et une double archivolte torique, contournant la voûte de la dernière travée du bas côté, enveloppe le premier de ces doubleaux. Les voûtes reposent sur des ogives profilées en un boudin entre deux cavets. Des clefs à feuillages, toutes refaites, ornent l'intersection des nervures. Des formerets toriques, et, en face des formerets, une archivolte de même profil autour des grandes arcades, complètent la décoration de la voûte.

Une arcature aveugle décore le mur de fond. Elle se compose par travée de trois arcades, en plein cintre à la première et à la dernière travée, en tiers point aux deux autres travées. Des archivoltes toriques sont recueillies par des demi colonnes adossées à des pilastres. Aux tailloirs et chapiteaux, mêmes profils, même décoration qu'aux autres tailloirs et chapiteaux du bas côté, mais les bases qui se composent de deux baguettes, d'une scotie, d'un listel et d'un tore très aplati reposent sur des socles carrés.

Des archivoltes ornées de boudins que dégagent en dessous des cavets, forment sourcils autour des arcades. Des têtes humaines, d'une facture trop moderne et de petits bouquets de feuillages reçoivent les retombées de ces archivoltes.

Ces arcatures du bas côté, d'un charmant effet décoratif, n'étaient pas inconnues à l'époque romane. On en trouve à Cambronne, à Villers-Saint-Paul, à Saint-Taurin d'Evreux, et plus tard à la cathédrale de Noyon. Signalons enfin, encore que d'un caractère tout différent et beaucoup plus simple, les arcs très surbaissés qui se poursuivent au rez-de-chaussée des bas côtés de l'église d'Eu.

Une fenêtre en tiers point, fortement ébrasée et dont le glacis se raccorde à un bandeau torique s'ouvre dans chaque travée. De plus, une fenêtre est percée dans l'axe du bas côté. Le mur occidental présentant moins d'épaisseur dans le bas côté qu'à la nef, il s'ensuit que le collatéral forme un renfoncement couvert par un petit berceau brisé.

Les restaurations modernes ont-elles conservé à cette partie du monument son caractère, nous devons en douter, car Darsy parle de bancs de pierre qui servaient de soubassement aux arcatures et qui ont complètement disparu. La présence de ces bancs suggère à l'historien de Gamaches une théorie qui ne repose sur aucune donnée sérieuse. « Ces arcades, dit-il, étaient destinées aux douze pauvres auxquels le prêtre lavait les pieds le jeudi saint, selon l'ancienne liturgie » (1).

(1) Darsy, *Gamaches et ses seigneurs*, dans les Mémoires des Antiquaires de Picardie, 2e série, t. IV, 1856, p. 482.

Les deux collatéraux ne se distinguent que par de légères différences, qu'il n'est pas sans intérêt, pourtant de noter. Dans le collatéral Nord, les deux doubleaux jumeaux qui séparent le bas côté du croisillon ont leurs arêtes simplement abattues; les tailloirs des demi colonnes engagées contre le mur de fond sont polygonaux et non carrés; les fenêtres sont ornées d'une archivolte formée d'un boudin continu; enfin les petites arcades sont toutes en arc brisé. Mais cette arcature du Nord est entièrement moderne (1).

La présence de tailloirs polygonaux au bas côté septentrional me conduit à formuler une remarque très justement faite déjà par le M. le docteur Coutan. Cet archéologue signale dans l'église d'Eu, d'un côté des tailloirs polygonaux, de l'autre des tailloirs carrés. Il fait observer que le tailloir polygonal décèle un progrès dans la filiation de ce membre d'architecture, et de la différence de profil, il tire une conclusion qu'il convient d'appliquer également à l'église de Gamaches. A Gamaches, comme à Eu, les travaux durent commencer par le côté de l'édifice où se remarquent les tailloirs carrés.

Le carré du transept couvert en charpente, ainsi que les deux croisillons, est circonscrit par de grands arcs en tiers point doublés aux arêtes abattues. La voussure intérieure repose sur des demi colonnes engagées et la voussure extérieure sur des colonnettes. Au-dessus des grands arcs et à la naissance de la voûte, court une sablière du XVIe siècle, à double rang de feuillages, où se jouent des animaux. Quatre blochets portent les figures des apôtres : saint Pierre et saint Jean sont facilement reconnaissables à leurs attributs.

Le croisillon Sud qui presente une sablière de même style, rehaussée de deux blochets, est éclairé à l'Ouest par une fenêtre à double meneau et remplage à soufflets. Il communique avec une chapelle orientée, la chapelle du Rosaire, par un arc en tiers point moderne, dont les quatre arêtes toriques reposent sur des colonnettes d'angle; tandis qu'au Nord l'étage inférieur du clocher constitue en quelque sorte la dernière travée de ce bras de transept. Un grand arc en tiers point, qui se profile en un méplat flanqué sur chacune de ses faces de trois cavets et qui pénètre dans deux piliers à pans coupés, relie les deux parties du monument. Au-dessus de ce grand arc, on remarque une galerie ornée de flammes. Une corniche composée d'un cavet que meublent des choux frisés, et d'une gorge, du fond de laquelle se détache un baton écoté entouré d'une banderole, soutient cette galerie qui vient buter contre la voûte du croisillon. Le clocher, primitivement construit hors œuvre, est fortement épaulé à l'intérieur même de l'église par un contrefort d'angle qui a conservé deux larmiers et le départ de deux gables à crochets. Sa voûte en pierre, percée d'un œil pour le passage des cloches repose sur des ogives, liernes et formerets profilés en cavets. Quatre consoles à feuillages, logées dans les angles reçoivent les nervures Deux portes s'ouvrent sous le clocher; l'une très spacieuse, percée dans le mur du nord et donnant sur l'extérieur sera décrite plus loin; l'autre petite et pratiquée dans le mur occidental communique avec l'escalier en vis qui monte aux étages supérieurs. Celle-ci en anse de panier est surmontée d'une archivolte en accolade avec arêts horizontaux. Une petite console couronne l'archivolte.

La chapelle du Rosaire, éclairée au Nord par une fenêtre flamboyante à deux formes, et à l'Est par un oculus, fut édifiée en 1630, comme l'atteste une date

(1) Darsy, *Répertoire et appendice des histoires locales de la Picardie, Gamaches*, dans la Picardie, t. IX, année 1871, Amiens, in-8°, p. 188.



… légères différences, qu'il

n'es … arêtes simplement abattues;
jum … fond sont polygonaux et
les … un boudin continu;
non … arcature du Nord est,
enfi
ent

… ne conduit à
… polygonaux …
for … justement faite … Coutan. Cet
arc … d'Eu, d'un côté … de l'autre
des … observer que le tailloir polygonal … dans
la … cture, et de la différence de …
co … ment à l'église de Gamaches. A Gamaches,
co … par le côté de l'édifice où se remarquent
les

… deux croisillons, est
ci … abattues. La voussure
in … extérieure sur des
co … une
sa … le rang de …
Q … figures des apôtres : saint Pierre et saint Jean sont facilement
re … urs attributs.
… qui présente une sablière de même style, rehaussée de deux
h … mètre …
s … mmunique avec une chapelle orientée, la chapelle du Rosaire, par un
a … moderne, dont les quatre arêtes toriques reposent sur des colonnettes
c … au Nord l'étage inférieur du clocher constitue en quelque sorte
l … ce bras de transept. Un grand arc en tiers point, qui se
… ses faces de trois cavets et qui
… du monument. Au-dessus
… Une corniche
… du fond de
… soutient cette galerie
… contre la … du croisillon. Le clocher, primitivement construit
fortement épaulé à l'intérieur même de l'église par un contrefort
… rvé deux larmiers et le départ de deux gables à crochets. Sa
… d'un œil pour le passage des cloches repose sur des ogives
… lés en cavets. Quatre … à feuillages, logées dans les
Deux … le clocher; l'une …
du nord … l'extérieur sera décrite plus
… communique avec … calier
… de palier est surmontée



GAMACHES

Collatéral nord de l'Église

inscrite à l'extérieur. En l'absence d'une date, le profil des ogives et des liernes qui soutiennent la voûte, aussi bien que le style de deux consoles d'angle ornées de têtes d'anges ailés, au-dessus de culots godronnés, nous auraient livré avec certitude l'âge de cette construction. Celle-ci fut élevée pour abriter la confrérie du Rosaire, que les Dominicains avaient instituée à Gamaches l'année précédente, en 1629 (1).

Le croisillon méridional qui s'arrête actuellement à hauteur du colletéral a conservé deux colonnettes dans l'angle Sud-Ouest. Une troisième colonnette aujourd'hui noyée dans la maçonnerie et qui vient d'être découverte dans une réfection totale du mur pignon formait faisceau avec les deux autres. La colonnette centrale, d'un diamètre plus fort que ses deux voisines recevait un doubleau, et celles-ci des croisées d'ogive. Il faut en conclure que le mur pignon, éclairé d'une fenêtre flamboyante et élevé seulement au xve siècle, a raccourci d'une travée ce croisillon. Il fut longtemps question d'y ouvrir une chapelle orientée dans le même style que la chapelle du Rosaire. Le projet, aujourd'hui abandonné, laisse un grand mur dépourvu de toute décoration.

Le chœur se compose de quatre travées. La première, reliée à la chapelle du Rosaire par un grand arc brisé, dont aucune moulure ne meuble les arêtes, est plus étroite que les autres. Nous sommes sur la frontière normande et l'église de Gamaches se ressent visiblement de ce voisinage. Peut-être les constructeurs avaient-ils formé le projet d'élever une tour lanterne et pour la mieux contrebuter, adopté cette disposition ?

Un soubassement très élevé, couronné par un gros boudin, forme un bahut sur lequel se dressent trois demi colonnes, dont les chapiteaux à larges feuilles méplates, recourbées en crochets recueillent les retombées des doubleaux et des ogives. De là partent également des formerets toriques. Le tore s'élance d'un jet jusqu'à la clé, sauf aux deuxième et troisième travées, où, à hauteur d'imposte, il se casse brusquement pour repartir plus en arrière. Cette imperfection amenée par une diminution dans l'épaisseur du mur, a été fidèlement conservée par les restaurations modernes.

Des fenêtres en arc brisé s'ouvrent dans l'axe de chaque travée, sauf à la première travée septentrionale et à la deuxième travée méridionale. Des arcs de décharge affleurant le parement du mur les surmontent. Ils sont en tiers point, mais aux deuxième et troisième travées ne décrivent pas la même courbe que les fenêtres.

A la deuxième travée du Sud, une porte donne accès à un escalier en vis qui conduit aux combles. Cet escalier est entièrement moderne, mais il parait bien qu'il existait jadis, puisqu'on en découvrit les premières marches au niveau du sol.

Une armoire double et à feuillures, et une piscine en arc surbaissé meublent la dernière travée méridionale. Dans la troisième travée du Nord est pratiquée une porte en plein cintre communiquant avec la sacristie.

(1) Les archives de la fabrique de Gamaches possèdent trois pièces relatives à la confrérie du Rosaire :

1° Le 22 avril 1629, à la requête de Jacques de Brienchon, curé de Gamaches, de Jean du Four, doyen du chapitre de l'église Notre-Dame au château de Gamaches, de François du Mont, prieur du prieuré de Gamaches, de Jacques Le Conte, notaire royal et procureur au siège présidial et élection du Vimeu, lieutenant général au marquisat de Gamaches, de Jean Gosselin, procureur fiscal audit marquisat et maïeur de ladite ville, le père Le Besgue, des Frères prêcheurs, érige en l'église Saint-Pierre et chapelle Notre-Dame une confrérie du Rosaire avec tous ses privilèges.

2° Le 3 décembre 1632, le Père Angenor, prieur des Frères prêcheurs d'Amiens annonce au curé de Gamaches qu'il se rendra à Gamaches après Noël, dès qu'il quittera Rue, pour examiner si les statuts de la confrérie s'observent régulièrement et pour donner une forme plus authentique auxdits statuts.

3° Le 5 janvier 1634, Antoine Angenor, des Frères prêcheurs, confirme au curé de Gamaches tous les privilèges et les indulgences attachés à la confrérie du Saint-Rosaire (lettre en latin).

La restauration qui fait le plus grand honneur à M. Vinson, architecte, a conservé comme témoins plusieurs groupes de chapiteaux. Les autres furent complètement refaits. Tous les chapiteaux modernes de la nef et des bas côtés sont d'une facture dont la patine du temps ne corrigera jamais la sécheresse ; mais dans le chœur, le ciseau de l'artiste sut donner à la sculpture cette souplesse savoureuse qui communiquait aux œuvres du moyen âge un charme si prenant. Les tailloirs se profilent en un boudin, une gorge et un listel ; quant aux bases, elles dessinent une scotie entre deux tores ; les formerets se composent d'un boudin continu. Les doubleaux et les ogives sont modernes.

Le chevet est plat comme dans un si grand nombre d'églises du XIIIe siècle, par exemple en Beauvaisis, à Bury, à Cambronne, à Villers-Saint-Paul, à Montataire, et plus près de nous, à Saint-Hildevert de Gournay. Une grande fenêtre en tiers point s'ouvre dans l'axe du chevet, et un oculus percé dans le pignon éclaire le comble.

Le chœur de Gamaches qui doit son originalité à la présence de ce grand soubassement rappelle le magnifique réfectoire de l'abbaye de Bonport, près de Pont de l'Arche (1).

La façade occidentale ne mérite pas une longue description. Complètement moderne, elle ne semble pas devoir reproduire fidèlement l'ancienne façade. Certains détails, comme les bases des colonnettes du portail sont d'un très mauvais style. Le soubassement se compose d'un damier en silex et en pierre. Deux tourelles d'escalier à trois pans saillants, éclairées de fenêtres longues et étroites, amorties par des toitures en pierre aux arêtes toriques et couronnées de petits fleurons encadrent le portail. Celui-ci, en tiers point, se compose de trois archivoltes toriques qui reposent sur des colonnettes en délit surmontées de chapiteaux à crochets. Le tympan ajouré d'une rose subdivisée par trois triangles curvilignes redentés parait être une pure fantaisie de l'architecte restaurateur. Une fenêtre treflée enveloppée de deux boudins continus et d'une archivolte avec retours horizontaux surmonte le portail dont un glacis le sépare Une rose meublée de six trèfles occupe le pignon, dont une croix couronne le sommet.

Deux contreforts amortis en glacis épaulent les extrémités de la façade Dans chacune des parties latérales de celle-ci, correspondant aux bas côtés, s'ouvre une fenêtre en tiers point. Elle s'appuie sur un bandeau biseauté qui contourne les contreforts et les tourelles. De petites roses avec remplages quadrilobés éclairent les demi pignons.

François Ier passe pour avoir posé la première pierre du clocher qui se dresse à l'extrémité du transept nord. L'étude archéologique du monument ne contredit pas cette tradition. C'est une tour carrée divisée en trois étages. Au rez-de-chaussée, le portail, compris dans un grand arc en tiers point orné de gorges et de moulures prismatiques, et couronné d'une archivolte en forme d'accolade et à crochets, se compose de deux portes jumelles en anse de panier, au-dessous d'une grande fenêtre. Celle-ci, subdivisée en cinq formes et ornée d'un remplage flamboyant, est coupée horizontalement par cinq arcatures trilobées qui correspondent aux formes supérieures. Quatre de ces arcatures sont vitrées, mais celle du centre qui est pleine, forme une niche que surmonte un dais finement refouillé. Quatre niches privées de leurs anciennes statues, deux minces pinacles montant jusqu'à la balustrade, des arcatures aveugles tapissant les écoinçons du grand arc, composent une ornementation encore imprégnée des traditions gothiques. Toutefois les deux petits dais, à pans coupés

(1) Voyez : Abbé Emile CHEVALLIER. *Notre-Dame de Bonport*, étude archéologique. Paris, 1904, in-4°.

qui flanquent la porte, au rez-de-chaussée, sont décorés de rinceaux et de colonnettes fuselées conçus d'après les nouvelles formules. Faisons observer à ce propos que dans notre province où le flamboyant persista si longtemps, c'est par de petits motifs sculptés, dans les portails, comme à Fontaine-sur-Somme par exemple, que s'annonce la Renaissance, alors que toute la construction appartient au style traditionnel.

Au-dessus du portail, court une balustrade ajourée de flammes, dont nous avons signalé la présence à l'intérieur du monument et qui repose sur une corniche. Celle-ci, de même que la corniche supérieure, est ornée de choux frisés et d'un bâton écoté entouré d'une banderole, motif que nous retrouverons à l'intérieur de l'église saint Etienne de Bouttencourt. Deux fenêtres séparées par un bandeau biseauté s'ouvrent sur chacune des faces de la tour. Toutes deux sont séparées par un meneau et garnies d'un réseau flamboyant, toutes deux sont couronnées par une archivolte avec retours horizontaux et crochets, mais les fenêtres de l'étage intermédiaire, plus petites que les autres, et qui s'ouvrent au fond d'un grand arc de décharge ont reçu une découpure de pierre qui en meuble les deux tiers. Des abat-sons aveuglent les fenêtres de l'étage des cloches.



Gamaches. — Tribune de la troisième travée septentrionale de la nef.

La balustrade supérieure, les pinacles, les gargouilles d'angle et la toiture sont modernes. Les gargouilles anciennes qui représentaient, dit-on, les quatre évangélistes étaient en plomb.

Les contreforts qui épaulent le clocher montent en s'amincissant à chaque étage jusqu'à la corniche. Au rez-de-chaussée, ils forment un massif très saillant, coupé horizontalement de bandeaux biseautés, orné d'arcatures aveugles et couronné d'un clocheton à crochets. Un simple talus ménage le passage entre le deuxième et le troisième étage, où le contrefort se détachant à peine du parement du mur affecte la forme de deux petits pinacles superposés avec gables à crochets.

Une tourelle d'escalier occupe l'angle Nord-Ouest de la tour. Elle est polygonale et remarquable par sa haute flèche de pierre, couverte de gables méplats et de crochets.

Les deux façades du Nord et du Midi offrent une grande simplicité. A la nef, des contreforts amortis en talus et coupés horizontalement par deux bandeaux, le

premier au-dessus d'un soubassement en pierre et silex, le second au-dessus des fenêtres, délimitent chaque travée. Les fenêtres des collatéraux sont enveloppées d'une double archivolte à boudin continu et d'une troisième archivolte garnie de pointes de diamant. Celle-ci se raccorde à un bandeau qui présente la même ornementation et qui se perd derrière les contreforts. Les contreforts qui flanquent la nef centrale offrent les mêmes dispositions que les autres, mais sont moins saillants. Les fenêtres supérieures très exigües, avec arêtes biseautées, sont couronnées d'une archivolte à retours horizontaux. Les deux corniches du collatéral et de la nef sont simplement moulurées.

Rien dans la chapelle du Rosaire, qui porte sur une pierre d'angle le millésime de 1630, ne décèle, à l'extérieur, le style classique. Sa fenêtre offre une décoration très sobre. L'archivolte à retours horizontaux qui, presque toujours à l'époque flamboyante en Picardie, même dans les moindres églises rurales, couronne le sommet des baies, est absente ici. Un bandeau mouluré en larmier souligne la fenêtre et se relève de chaque côté, à angle droit pour se poursuivre horizontalement.

Le chœur présente un aspect simple mais élégant. Les contreforts sont à double saillie. Les fenêtres simplement biseautées s'ouvrent sous un double arc de décharge; l'un non saillant est celui dont j'ai parlé tout à l'heure : il prend toute l'épaisseur du mur; l'autre, répétition du formeret intérieur, forme un ressaut à l'arête torique. Une archivolte ornée de pointes de diamant couronne l'ensemble La corniche est rehaussée de crochets.

Une seule fenêtre, à un meneau éclaire le chevet plat. Elle est enveloppée d'un boudin continu et surmontée d'une archivolte à pointes de diamant et retours horizontaux. La restauration ne respecta pas complètement les anciennes dispositions du chevet; elle agrandit la fenêtre et ajouta deux fleurons au sommet du pignon et au-dessus de l'archivolte de la fenêtre. L'oculus du pignon à six lobes est également moderne.

L'église de Gamaches s'inspire visiblement de l'église d'Eu comme le prouvent les demi colonnes jumelles de la dernière travée de la nef et des collatéraux, les tailloirs circulaires des colonnes hautes de la nef, les arcatures des bas côtés. Elle appartient à la même époque que sa voisine, c'est-à-dire au premier quart du XIIIe siècle (1). Son style, par certains détails rappelle l'école normande. Quant à l'influence orientale qu'y signalent Lenormant (2) et Darsy (3), elle m'échappe complètement.

De nombreux personnages s'étaient fait inhumer dans l'église saint Pierre. On voit encore, encastrée dans un mur de la chapelle du Rosaire, une pierre de 0,60 sur 0,34 où Grégoire de Poilly est figuré, en surplis, tête nue et mains jointes, au-dessus de l'inscription suivante qui commémore sa fondation :

CY DEVAT GIST LE CORPS DE MES^RE
GREGOIRE DE POILLY VIVAT PRE^TRE
QUY A DONE A LA CONFRAIRIE
DU ROSAIRE 6^L 5^S DE RETE ET LA
MOITIÉ DE 9^L 7^S 6^D AVEC FEU
LOUIS LE SUEUR ANCIEN MA

(1) Sur l'église d'Eu, voir la savante monographie du docteur COUTAN *dans la Normandie Monumentale et Pittoresque* (Seine-Inférieure), Hâvre, 1893, in-fol, pp. 333-344.

(2) La note de LENORMANT a paru dans : *Batissier, Histoire de l'Art Monumental*, 2e édition. Paris 1860, in-8°, p. 516.

(3) DARSY. *Gamaches et ses Seigneurs*, dans les Mémoires in-8° des Antiquaires de Picardie, 2e série, 1856, t IV, p. 481.



Église de Gamaches. — *Épitaphe de Grégoire de Poilly*

IEUR DE CE LIEU QUI A DŌNE LAU^TRE
MOITIÉ LE TOUT A PRĒDRE SUR
4 JOURNEVX DE TERRE SCISE PR^ES
LES HAYES DOCOCH LEQUEL
DECEDA LE 2 JOUR DE MARS 1650
Priez Dieu pour son ame

Contre le revers de la façade s'applique une dalle de marbre noire qui longtemps fut comprise dans le pavage du chœur Elle mesure 2^m de longueur sur 1^m de large. Elle recouvrait les restes de François Rouault. En voici la longue inscription :

CY GIT MESS FRANÇOIS ROVAVLT CHEVALIER
CAPITAINE DE CENT HOMMES DARMES ET COM
MANDANT VN ESCADRON DE CAVALERIE EN LARMÉE
DU ROY EN LORRAINE COMMANDEE PAR MONSEIGNEUR
LE MARECHAL DE LA FORCE FILZ DE HAVT
ET PVISSANT SEIGNEUR MESSIRE NICOLAS ROVAVLT
CHEVALIER MARQUIS DE GAMACHES ET DE
BEAVCHAMP BARON DE HELLICOVRT LONGROY
HVISSEVILLE ET MANSEVILLE SEIGNEV^R DE
MAREVIL BOVVINCOURT ET MENESLIES
BELLE DOVSTE ACHEUX ET PLOVICH DOMQVEVR
GORENFLOS FONTAINE SEL (*sic*) VICOMTE DE TILLOY
BOVRSEVILLE ET AVTRES LIEVX ET DE HAVTE
ET PVISSANTE DAME MADANE MANGOT
SON EPOVSE QVI FUT TVE AV CAMP
DE LVNEVILLE LE XXVI DAOVST MIL SIX
CENS TRENTE CINQ AGE DE VINGT ET VN AN

A sa Mémoire

Passant arreste icy tes yeux
Et si cette tombe funèbre
Porte tes pensées aux cieux
Souviens toi que dans ces ténèbres
Les destins ont ensevelis
Un cœur qui pour les fleurs de lis
Consacra la fleur de son âge
Et fit voir que contre sa foy
Il ne redoutait point d'outrage
Pour le service de son roy

Ce jeune Mars que l'on voioit
Comme un nouvel astre parestre
Dont la course ne promettoit
Rien moins qu'avoient fait ses ancêtres
Se fit regreter au trespas
Des généraux chefs et soldats
Qui donnèrent ce témoignage
A sa mémoire et sa valeur
Qu'il estoit de ceux de son âge
Des premiers des hommes de cœur.

Priez Dieu pour son âme

L'épitaphe est surmontée de deux écus ; l'un de Rouault, l'autre mi partie de Rouault et de Mangot.

Les fonts baptismaux, œuvre de la Renaissance se composent d'une cuve, à huit pans égaux, reliée par une base cylindrique à un socle octogonal. Une plinthe carrée reçoit le socle ; des consoles renversées ménagent la transition entre l'octogone et la plinthe. La base comprend un cavet, un quart de rond orné de palmettes et formant corbeille, une gorge, un listel et deux boudins aplatis, superposés. De petites griffes

rattachent la base au socle, et des volutes évidées soulagent la corbeille. La cuve proprement dite a chacun de ses huit panneaux décoré de figures humaines. Quatre têtes d'homme sortent en forte saillie pour soutenir la tablette. Elles alternent avec des bustes de femme, dont elles sont séparées par des pilastres cannelés, surmontés d'une double frise, meublée de palmettes. Ces beaux fonts, dont ceux de Longroy sont une réduction, rappellent aussi, mais dans des proportions également plus monumentales, les fonts de l'église de Gouchaupré (1).

A l'entrée du transept, contre le pilier Sud, se dresse une croix en bois accompagnée des statues debout de la Vierge et de saint Jean. Ce groupe, qui date du xve siècle, couronnait jadis une poutre de gloire, à l'entrée du chœur, et il est regrettable qu'il ait été relégué si haut. Le Christ, et surtout les deux statues ne sont pas sans mérite. Les quatre petits médaillons quadrilobés qui ornent l'extrémité des bras de la croix se distinguent par la finesse de leur sculpture. Ils représentent quatre personnages assis, tenant sur les genoux un phylactère avec le nom d'un évangéliste. Cette figuration est assez rare, car le plus souvent, ce sont les attributs des évangélistes qui terminent les bras de la croix, comme déjà dès le xe siècle, sur le célèbre évangéliaire de Morienval, conservé dans le trésor de la cathédrale de Noyon, et au xie siècle, au beau Christ du musée de Madrid qui provient de la cathédrale de Léon.



GAMACHES — *Pietà*

L'église possède plusieurs statues en bois, bien conservées, qui remontent aux xve et xvie siècles. Il faut citer, parmi celles-ci, un saint Fiacre, deux Notre Dame de Pitié avec le Christ sur les genoux, une sainte tenant d'une main un livre et de l'autre une palme; et surtout un saint Michel terrassant le démon, provenant sans doute de la chapelle, aujourd'hui détruite, du cimetière. L'archange, tête nue, porte une longue chevelure retenue par un cercle d'orfèvrerie : camail, cuirasse, tassettes reliées à la cuirasse par des courroies, court jupon de mailles, brassières, coudières, cuissots, genouillères et jambières, telles sont les pièces de l'armure complète qui le protège. Un ample manteau, jeté sur les épaules et agrafé sur la poitrine par un élégant fermail en forme de trèfle, dégage les bras et les ailes. La main droite levée brandit une épée, la gauche s'appuie sur un bouclier à huit pans, ornés de côtes qui se rejoignent à l'umbo. Le monstre jeté sur le dos, sous les pieds de l'archange se débat en mordant l'extrémité du bouclier. Ce groupe offre une très grande ressemblance avec un saint Michel en pierre, du musée d'Amiens.

Si nous ne retrouvons plus à l'église saint Pierre le jubé qu'on y remarquait encore en 1740, nous y admirons plusieurs pièces de son mobilier, dépouilles de

(1) Longroy, canton d'Eu, arr. de Dieppe. — Gouchaupré, cant. d'Envermeu, arr. de Dieppe (Seine-Inf.).



GAMACHES
Fonts baptismaux

l'abbaye du Lieu Dieu : un maître autel, des stalles en chêne, un lutrin, qui appartiennent au XVIIIe siècle. Ajoutons à cette énumération un chandelier, ou *broissin*, en dinanderie, du XVIe siècle, et nous aurons complété la liste des objets qui meublent l'édifice.

Les trois cloches sont anciennes. La plus grosse qui mesure 1m15 de diamètre porte cette inscription :

> Δ LAN 1781 JAY ÉTÉ BÉNITE PAR Me JACQUES RIQUIER
> CURÉ DE St PIERRE ET St NICOLAS DE GAMACHES ASSISTEE (SIC)
> DE Me SIMON PIERRE LE GRIS VICAIRE Δ
> DESDITES PAROISSES ET NOMMEE MARIE JOSEPH PAR
> Me CHARLES ANTOINE MARTIN ETHAART ETUDIANT EN
> DROIT ET PAR DAMME MARIE JOSEPH Δ
> GARET ÉPOUSE DE Me CRETON AVOCAT EN PARLEMENT
>
> NOEL ETIENNE ET FRANÇOIS GIRARD FONDEUR (SIC) A BEAUVAIS
>
> PIERRE DEZENCLOS MARGUILLER EN CHARGE ENCIEN MILITAIRE DU ROY

Sur la cloche moyenne, de 0m39 de diamètre, se lit l'inscription suivante :

JOACHIM ROVAVLT FILZ AISNE DE MESSIRE NICOLAS ROVALVT SEIR DE GAMACHES ET DE FRANCOISE MANGOT ET SES PERE ET MERE
ME JACQVE BRIENCHON ET CHAE DE CE LIEV ET CHARLES DE LEENS TR 1615.

Enfin, voici l'inscription de la troisième cloche, plus petite que la précédente, de quelques centimètres seulement :

† CLAVDE NOMMEE SVIS REVERANT MONSIEUR SAINCT CLAVDE QUY A FAICT DES MIRACLES †
EN TERRE ET EN MER ACEVLX QVIL LE REQVERENT PROPICE ET SECOVRABLE ESTANT †
SVR TERRE OV MER AVLX PERILEVX DANGERS.

Cette cloche ne porte aucune date, mais elle est certainement contemporaine de sa voisine et sort du même atelier, comme l'atteste la forme des A à tête barrée, des N retournés, des E, tantôt onciaux, tantôt majuscules.

Une confrérie de la charité qui avait pour objet d'assister les associés à leurs derniers moments, de les inhumer et de prier pour eux après leur mort avait survécu à la Révolution. Fondée au XVIe siècle, elle ne fut supprimée qu'en 1815. Quelques paroisses picardes, telles qu'Huppy, possédaient des confréries analogues (1), nombreuses et florissantes surtout en Normandie (2). M. Darsy a publié les statuts de la confrérie de Gamaches, approuvée par le pape Jules III, le 22 novembre 1554 et confirmée par l'évêque Nicolas de Pellevé, l'année suivante (3).

(1) Voy. : Huppy, *la Picardie H et M*, tome III, arr. d'Abbeville, pp. 138, 139 et abbé Le Sueur : les *Confréries de Charité dans le Ponthieu* (extrait du Dimanche) Amiens, 1902, in-8°, pp 25-31.

(2) E. Veuclin. *Documents concernant les confréries de charité normandes*, Evreux, 1892, in-8° et Imbart de la Tour. *Les origines de la Réforme, la France moderne*, Paris, 1905, pp. 504 et suivantes.

(3) Darsy. *Répertoire et appendice des histoires locales de la Picardie*, dans la Picardie, tome XVIII, année 1873, pp. 557 et suivantes et tome XIX, année 1874, pp. 34 et suivantes.

dant à ses successeurs de vouloir bien s'acquitter de ce devoir à son égard et a signé ce jourd'hui 31 juillet 1763. N. Hocquet. » (1).

La cloche actuelle date de 1855, mais avant la Révolution trois cloches baptisées en 1751 se faisaient entendre. La première avait pour « parrain Jean-Joachim Rouault et pour marraine Constance de Haville de Paloiseau, marquise dudit lieu, veuve de Mgr Nicolas-Simon-Armand de Pomponne, marquis de Pomponne, baron de Forets, seigneur de Bordeaux, Villeneuve aux ânes, lieutenant-général et commandant pour le roi des provinces de l'Isle de France et Soissonnais, brigadier des armées de sa Majesté. » Les parrain et marraine de la seconde étaient « Charles-Joachim Rouault, comte de Cayeu, et Constance, Simonne, Flore, Gabrielle épouse de Mgr Charles le Vicomte, chevalier seigneur comte de Rumain, marquis de Cotenfao, vicomte de Coheniac, seigneur chatelain de Coteodu, Langeolanet et autres lieux, maréchal des camps et armées du roi. » Sur la troisième enfin s'inscrivaient les noms de « Nicolas, Aloph, Félicité Rouault, comte d'Engreville, guidon de gendarmerie et de damoiselle Marie, Françoise de Saint-Martin de Tourempré » (2).

L'église de Beauchamps possède un véritable joyau artistique. C'est un reliquaire en argent doré du XIVe siècle. Les Antiquaires de Picardie l'ont publié et décrit en détail, en 1894, dans le 9e fascicule de leur album archéologique.

Sur le territoire de Beauchamps s'élevait avant la Révolution l'abbaye du Lieu Dieu, fondée au XIIe siècle par les moines de Citeaux. Il n'en reste rien aujourd'hui.

BIENCOURT

L'ÉGLISE de Biencourt renferme deux belles verrières du XVIe siècle : un Arbre de Jessé et une Annonciation. L'Arbre de Jessé, dans un bon état de conservation, est sur fond bleu. Les ancêtres de la Vierge tiennent chacun un phylactère sur lequel on lit distinctement les noms de Roboam, Osias, David, Manassès, Salomon, Aminadab, Galathiel, Ezechias. Les inscriptions placées au bas du vitrail sont malheureusement bien difficiles à rétablir et appartiennent sans doute à des verrières différentes.

EGREDI[ETUR] VIRGA DE RADICE JESSE ET [FLOS DE] RAD[ICE EJUS ASCENDET]. — [ECC]LESIARU[M] CATHE[DRALIUM]. — [CHRIS]TIANISSIMI REGIS. — [FRANCO]RU[M] ET NAVARR[E] — [CRI]STALLINU[M] OPUS. — LE TRENTIEME JOVR. — PIERRE DABOVAT (3) PREST. — V **Nicolas Dupré**. — **Jehan Rachinne**. — EN MER. — DONNE CESTE.

Le vitrail consacré à l'Annonciation est plus mutilé et l'inscription qui l'accompagne fut tellement bouleversée qu'il faut renoncer à en tirer un sens compréhenible (4).

(1) F. I. DARSY. *Description archeologique et historique du canton de Gamaches*, Amiens 1858, in-8°, p. 53. (Extrait du tome XV des mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie).

(2) *Archives municipales.* Registre aux décès 1751.

(3) Dabovat, sans doute pour Daboval, nom très répandu en Picardie

(4) « Le premier novembre mil sept cens soixante huit, la moienne cloche de ceste paroisse a esté cassée et le vingt six juillet mil sept cens soixante neuf, elle fut conduite par Louis Carpentier dit Louis Jacques au village du Fay Thieulloy, près Hornoy pour y estre refondue par le sieur Girard demeurant à Beauvais, et le trois septembre de la même année, elle fut bénite par moi curé et fut nommée Catherine Martine par Messire Pierre François le Boucher écuier de Mgr le duc d'Orléans et par dame Catherine Joseph Tillette épouse de messire Marie



BIENCOURT
Vitrail

BOUILLANCOURT EN SERY

LE CHATEAU

M. Paul de Boiville possède dans ses archives, au château de Bouillancourt, un volumineux dossier relatif à un procès entre M. de Richemond, seigneur de Bouillancourt et un habitant de ce village. Ce procès engagé en 1764 se prolongea plusieurs années Un nommé Turle, cordonnier, possédait une masure située sur le bord du fossé du château. Ses ancêtres avaient acquis cette propriété d'un certain Garet, garde des bois de Bouillancourt, qui l'avait reçue lui-même au commencement du XVII[e] siècle du duc de Mantoue, seigneur de Bouillancourt.

Depuis longtemps déjà les seigneurs de Bouillancourt permettaient aux piétons de suivre le fossé pour gagner les maisons construites sur le bord : simple tolérance, dont les habitants qui évitaient ainsi un long détour, n'étaient pas en droit de se prévaloir pour réclamer une servitude de passage. Turle, de simple manouvrier devient cultivateur, et comme son unique sortie s'ouvre sur une ruelle, il prétend qu'un chemin dû existe au fond du fossé. Il y passe avec ses chevaux et sa charrette, d'où procès. M. de Richemont finit par avoir raison de l'obstiné paysan, mais non sans peine, car celui-ci, bien que sa cause ne fût guère défendable, n'avait pas hésité à en appeler d'un premier jugement.

Parmi les pièces du procès, nous trouvons sur les origines du château de Bouillancourt de précieux renseignements que M. de Richemont puisa dans ses archives et dans une histoire manuscrite de l'abbaye de Séry, que possède aujourd'hui la bibliothèque Sainte Geneviève, et qu'utilisa Darsy pour écrire son histoire de l'abbaye. Turle accusait son adversaire de faire parade d'une érudition déplacée. Nous devons savoir gré au seigneur de Bouillancourt d'avoir mérité ce reproche.

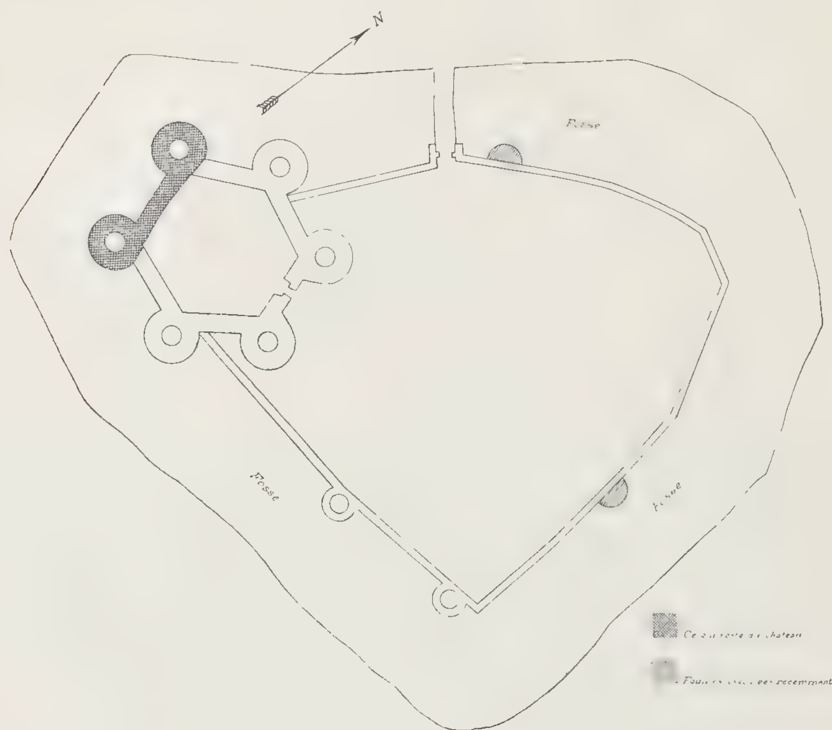
L'ancien château qui lors du procès, en 1764, comprenait encore quatre tours, ne se compose plus actuellement que de deux tours rondes en pierre, à la base

de Manessier vicomte de Selincourt. Depuis bien des années, on n'avait vu une aussi belle fête à Biencourt. Toutes les femmes et filles allèrent au château présenter des bouquets avec des compliments et tous les hommes et garçons rangés en haye dans la cour du chateau firent pour lors une décharge générale. Le moment de la bénédiction de la cloche fut annoncé par une autre décharge. Après avoir rechargé les armes on forma deux rangs de la grille du chateau à l'église. Le seigneur et dame et autres, passans entre les deux rangs étoient salués par un coup de fusil. Après la cérémonie fut faite une autre décharge générale dans la cour du château Monsieur de Biencourt donna trois louis et une pièce de damas de quoi faire la plus belle chasuble qui existe actuellement. Dans la même année fut fait le pavement de la nefle de l'église aux dépens de la fabrique, ainsi que le beffroy et les trois marteaux des cloches. Je fis aussi paver le chœur à mes dépens. Dans la même année, furent posés aussi les bans du seigneur, de M. de Rambures et des marguillers. Je fis oter une vieille balustrade qui séparait le chœur d'avec la nefle, ainsi qu'un casse nés qui était à la petite porte. DESAINT.

Arch. mun. de Biencourt, Registres aux baptêmes.

Citons encore le document suivant : « le vingt-cinq janvier mil sept cens soixante sept est décédée et le lendemain a été inhumée dans l'église de cette paroisse, près l'autel de la Sainte Vierge, par nous curé de Witainéglise, damoiselle Marie Anne de Rambures âgée de quatre vingt quatre ans et cinq mois, en présence de Messieurs du Plouy, maréchal des camps et armées du roy, de Berteville, garde du corps du roy, chevalier de l'ordre royal militaire de Saint Louis et de Rambures, ancien lieutenant de cavalerie, ses neveux — Arch mun. de Biencourt. Registre aux décès.

empatée, séparées par une courtine également en pierre. C'est tout ce qui reste de l'antique forteresse dont le plan figurait un hexagone régulier, flanqué à chacun de ses angles d'une tour circulaire. Comme au château de Boulogne-sur-Mer, il n'y avait pas de donjon.



Bouillancourt. — Plan du Château dressé au xviiie siècle.

Se fondant sur le caractère de longues et étroites meurtrières, encore visibles aujourd'hui, M. de Richemond faisait remonter la construction aux temps antérieurs à l'invention du canon, antérieurs par conséquent au xive siècle. L'absence de voûtes, de nervures, de moulures, rend difficile l'établissement d'une époque certaine. Rien ne s'oppose toutefois à dater ce qui demeure du vieux château du commencement du xiiie siècle, puisqu'aussi bien un texte nous apprend que dès cette époque un château existait à Bouillancourt. Guillaume de Cayeu avait érigé dans une des tours, sans doute dans une des tours de l'Est, comme au château de Boves, une chapelle dédiée à saint Eustache. Il voulut qu'elle fut desservie par un des religieux de Séry. Au mois de juillet 1218, il faisait à l'abbaye une importante donation, à la condition qu'elle lui fournirait toujours un chapelain pris dans son sein. Prévoyant des difficultés pour l'avenir, il stipulait expressément que l'abbé n'aurait jamais le droit, soit par colère, soit par rancœur, à son égard, ou à l'égard de ses héritiers de le priver



BOUILLANCOURT-EN-SERY

Le Chateau

de ce chapelain. De son côté, il s'engageait en son nom, comme en celui de ses héritiers, à ne jamais faire chevaucher ledit chapelain, ni en guerre, ni aux tournois (1).

« Six redoutables tours disait M. de Richemont, hautes au moins de soixante pieds, unies ensemble par de gros murs doubles et qui renfermaient des galeries de communication entouraient une cour, à présent ovale, de 52 sur 70 pieds. Le corps de logis du seigneur, bâti d'une tour à l'autre, vers 1640, avait donné cette forme ovale à la cour intérieure du château qui avant ces bâtiments était d'une forme ronde et comme le centre obscur de la forteresse. La porte du château étroite, et de plus de huit pieds était défendue par une herse, par des créneaux et des machicoulis. Cette porte avait aussi fossés et pont levis, indépendamment d'ouvrages extérieurs. Des fortifications antérieures ne permettaient pas d'approcher de la grande porte du château. Elles consistaient en un grand terrain carré ou avant cour de 220 pieds, défendu par des tours construites de distance en distance sur les bords d'un fossé large et profond qui environnait entièrement l'avant cour et le château, et qu'on ne traversait qu'au moyen d'un pont levis. »

Dès le XIIe siècle, Bouillancourt appartenait à la famille de Cayeu. En 1453, Hugues de Cayeu vendait Bouillancourt au comte d'Etampes. Puis nous relevons successivement parmi les seigneurs de Bouillancourt les noms d'Antoine et René de Mailly, d'Henriette de Clèves, de Charles de Gonzague, duc de Nevers, de Charles de Rambures, d'Henri d'Orléans, duc de Longueville, de Jean l'Yver, de François Roussel, de Jacques le Boucher d'Ailly, seigneur de Richemont (2). En 1886, le château et les magnifiques bois qui l'environnent étaient laissés par la dernière héritière de Richemont, Madame d'Ailly de Richemont à sa cousine Madame Paul de Boiville (3).

De tous les possesseurs de Bouillanconrt, le plus illustre est sans contredit Charles de Gonzagues-Clèves, duc de Nivernois et de Rethelois, prince de Mantoue, marquis de l'Isle, châtelain de Saint-Valery-sur-la-mer, seigneur de Bouillancourt-en-Sery, pair de France.

« Est-il admissible, disait M. de Richemont, qu'un aussi puissant prince que le duc de Mantoue, en gratifiant son garde ait voulu dégrader sa forteresse de Bouillancourt et en détruire le principal retranchement par la suppression et l'aliénation d'un vaste fossé. Plus les seigneurs sont élevés par leur naissance, leurs dignités et leur puissance, plus ils sont jaloux des prérogatives de leurs terres qui contribuent à maintenir le respect qui leur est dû. »

« La prérogative d'avoir des tours et des châteaux, ajoutait-il, n'appartient qu'aux barons et gentilhommes qui ont toute justice en leurs terres, et de nos jours, Louis le Grand a accordé comme une récompense à M. Riquet, auteur du canal de Languedoc en 1670, la permission d'avoir un château avec tours crênelées. »

Et Richemont poursuivait : « Un intérêt puissant, d'ailleurs, engageait le duc de Nivernois à conserver en état de défense la forteresse de Bouillancourt. Les fureurs de la Ligue qui mettaient en feu tout le royaume désolaient principalement la Picardie, où elle reçut sa dernière forme en 1577 par la signature de près de 200

(1) .... nec praetermittendum quod abbas de Sery canonicum Capellanum sive propter iram, sive propter rancorem quemlibet erga me vel heredes meos conceptum, a dicta capellana non poterit aliquatenus amovere. Ipsum autem capellanum heredes mei, neque in guerra, neque in torneamento, vel alibi, unde Christi ministerium in dicta capella retardetur, secum facient equitare. — DARSY. *Description archéologique et historique du canton de Gamaches*. Amiens 1858, in-8°, p. 211. (Extrait du tome XV des mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie).

(2) R. DE BELLEVAL. *Les fiefs et les seigneuries du Ponthieu et du Vimeu*. Paris 1870, in-4°, p. 55.

(3) M. de Boiville avec une obligeance parfaite m'a communiqué ses titres de propriété et fait connaître l'histoire de Bouillancourt ; je le prie d'agréer mes meilleurs remerciements.

gentilshommes que M. d'Humières, gouverneur de Péronne, y assembla. Ce fut en cette ville que le manifeste de la ligue parut en 1585 ; le décret capable de flétrir la Sorbonne est de 1589. Les émissaires de cette funeste Ligue eurent encore part à la surprise d'Amiens en 1597. La prise d'Amiens arriva à la fin du carême et le maire débuta par ces paroles pour complimenter le général espagnol : « desiderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum. » La plupart des gentilshommes du Vimeu, où est situé Bouillancourt, étaient dans le parti contraire à Henri IV, notamment le seigneur de Rambures, dont le château distant d'une lieue de celui de Bouillancourt était en état de résister au canon.

« Comment donc imaginer que le duc de Nivernois qui avait succédé à Louis, son père, qui rendit de si grands services dans les troubles de l'Etat sous le règne de Charles IX et les suivants, ce duc de Nivernois, gouverneur de province comme son père et qui mourut le 21 septembre 1637 en réputation d'un des plus grands hommes de l'Etat, n'ait pas conservé sa forteresse de Bouillancourt dans l'état où elle pouvait servir à maintenir l'obéissance due au souverain, dans cette partie de Picardie presque soulevée par le fanatisme des gentilshommes qui y dominaient.

« Il est donc constant que dans ces temps d'horreurs et de troubles plus propres à la Picardie et au Vimeu, le duc de Nivernois, vers 1600, temps qui touche à la prise d'Amiens en 1597, aura employé tous ses soins à maintenir les fortifications de Bouillancourt et il serait insensé qu'il eût alors concédé le fossé à son garde.

« En feuilletant des titres de famille, il m'est tombé sous la main un certificat du seigneur de Rambures qui répand une nouvelle lumière sur les dernières observations. La seule curiosité engagerait à le rapporter en entier :

« Nous, Jehan de Rambures, chevalier de l'ordre, capitaine de cinquante hommes d'armes et lieutenant général au pays de Boulenois, certifions à Messieurs maïeur, prévôt et échevins de la ville d'Amiens et tous autres qu'il appartiendra, que Antoine Tillette, escuier, seigneur de Druquetel, demeurant au village de Cambron, bailliage d'Amiens, est bon catholique et nous a toujours accompagnés aux guerres de Boulenois y portant les armes pour le service de sainte Union ; et luy avons baillé ce présent certificat pour luy servir et valoir ou besoin sera. Fait en la ville d'Amiens, le 12 juillet mil cinq cent quatre vingt neuf. » Signé de Rambures.

« Voilà une preuve sans réplique des intrigues sans nombre de cette dangereuse ligue qui infectait toute la Picardie. Le seigneur de Rambures, un des plus qualifiés et puissants de la province, qui demeurait à une lieue de la Bresle et de Bouillancourt, confins de Normandie, avait accepté la qualité de lieutenant général du Boulonois pour la Ligue, y allait faire la guerre à vingt lieues de son château, accompagné des gentilshommes de son pays, et se reportait ensuite à Amiens, à plus de vingt lieues du Boulonais pour y conférer et prendre des mesures avec le corps de ville et leur proposer les sujets qu'ils pouvaient employer dans leurs levées publiques ou secrètes. »

Cette page, une des plus intéressantes de tout le dossier et véritable réquisitoire contre la Ligue montre combien restait vivace encore le souvenir des luttes religieuses en Picardie, en plein XVIII[e] siècle. Une aussi vibrante déclaration de loyalisme ne pouvait manquer d'impressionner favorablement les juges.

Plusieurs belles tapisseries décorent les salons du château de Bouillancourt. Il faut citer surtout un magnifique panneau du XVI[e] siècle, de 5 m. de large sur 4 m. de haut et représentant, d'un côté une école de garçons, et de l'autre une école de filles. C'est une pièce de musée qui conserve toute sa fraîcheur de coloris.

L'EGLISE

Construite primitivement dans l'enceinte du château, l'église de Bouillancourt fut démolie en 1430 par Hugues de Cayeu qui voulait dégager les abords de la forteresse et la rendre d'une défense plus facile (1). Depuis vingt ans, les habitants étaient privés d'église, quand Jean de Bourgogne, comte d'Etampes, seigneur de Bouillancourt, par lettres données à Hesdin, le 20 septembre 1450, leur permit d'en édifier une nouvelle. Mais en même temps, il stipulait formellement qu'elle ne devrait pas s'élever sur l'emplacemenr de l'église démolie : « pour ce que la place où elle souloit estre est si prochaine de notre forteresse, ils [les habitants] n'enduroient bonnement se rassurer et la faire faire en ladite place, doubtant que en temps à venir, elle ne fut de rechief démolie et abattue, et pour ce éviter, si nostre plaisir estoit, la feroient volontiers asseoir au lieu et en la place là où est le presbytère... » Toutefois, ajoute l'historien de l'abbaye de Séry, les habitants en dépit de cette autorisation, n'élevèrent leur église que trente ans plus tard. C'est l'église actuelle. Elle comprend une nef et un chœur très simples, mais d'élégantes proportions. Le clocher qui se dresse à l'Ouest et dans l'axe, est une construction postérieure sans mérite archéologique, et les deux chapelles qui forment les bras du transept appartiennent à l'époque moderne. Le chœur terminé par trois pans égaux est de même hauteur que la nef, mais plus étroit, et par une anomalie qu'on ne s'explique pas, au lieu d'en former le prolongement dans le même axe, il se reporte sur l'alignement du mur latéral Sud. La voûte en arc brisé se compose de caissons encadrés de baguettes de bois mouluré; des entraits avec poinçons la divisent, et des blochets ornés de bustes de saints sortent des sablières sculptées. On y voit sur un écusson les trois maillets de Mailly.



BOUILLANCOURT-EN-SERY_ *La mise au tombeau*

Les fenêtres coupées par un meneau central ont un remplage flamboyant orné de soufflets et de mouchettes ; toutefois une fleur de lys se voit dans le tympan d'une fenêtre de la nef. La double archivolte et les piédroits qui enveloppent les fenêtres, au lieu de présenter une forme prismatique bien caractérisée, sont toriques avec un méplat, et les piédroits sont privés de bases. A l'extérieur, une archivolte à retours horizontaux couronne chaque fenêtre.

On remarque dans l'église un petit groupe en bois composé de cinq personnages et représentant une mise au tombeau. Il date du XVIe siècle.

(1) F. I. Darsy. *Description archéologique et historique du canton de Gamaches*, Amiens, 1858, in-8° (extrait du tome XV des mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie), p. 208.

L'une des fenêtres conserve encore deux petits panneaux anciens, compris dans des verrières modernes et dont le style décèle également le XVIe siècle Dans l'un, saint Martin partage son manteau avec un pauvre. Un phylactère porte l'invocation : **Sancta Martine ora pro nobis** Deux donatrices sont agenouillées au pied du saint. L'autre sujet figure l'Annonciation avec l'inscription : **Ave Maria gratia**. Le donateur, un prêtre, se nomme Nicole Durot, comme l'atteste au bas de la verrière cette inscription : **Rene Nicole Durot, cure dudit lieu.**

Le béniter est un ancien mortier de pierre.

Une litre se voit sur le mur extérieur du chœur. Les armoiries surmontées d'une couronne de comte sont, à dextre : d'or au sautoir de sable, accompagné de quatre aigles de même qui est Le Boucher d'Ailly de Richemont, et à senestre : d'argent au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'une rose de gueules, qui est de Mons d'Hédicourt. (1)

Une dalle tumulaire relevée contre le mur de la chapelle recouvrait les restes de Marie, Françoise, Firmine de Mons, femme de Jacques, Joseph Pascal Le Boucher d'Ailly de Richemont, décédé le 17 janvier 1786, à l'âge de 27 ans. Une longue inscription en partie effacée rappelle les vertus de la défunte.

Un bon tableau dans un joli cadre du XVIIIe siècle représente une adoration des bergers

BOUTTENCOURT ET L'ABBAYE DE SERY

SAINT-ETIENNE DE BOUTTENCOURT

Si vous descendez la charmante vallée de la Bresle par la route picarde, à peine Blangy dépassé, vous apercevez sur votre gauche une grande église blanche loin de toute habitation et comme perdue au milieu de la plaine, c'est saint Etienne de Bouttencourt.

Le village de Bouttencourt n'est qu'un faubourg de Blangy qui a différentes reprises, mais toujours sans succès, chercha à l'absorber. Sur son territoire s'élevaient la célèbre abbaye de Séry de l'ordre de Prémontré, un hôpital fondé par Guillaume de Cayeu sous l'invocation de saint Jean-Baptiste, une maladrerie placée sous le vocable de saint Barthélémy, enfin un couvent de Cordeliers fondé par Jean de Mailly en 1499. L'abbaye de Séry seule n'a pas entièrement disparu.

L'église saint Etienne, dont une charte de Thibaut, évêque d'Amiens, fait déjà mention en 1185 était l'un des bénéfices de l'abbaye de Séry. Le curé vivait en communauté dans l'abbaye.

En 1743, les habitants de Bouttencourt et d'Ansenne faisaient citer les religieux de Séry en qualité de gros décimateurs de la paroisse par devant le lieutenant au bailliage d'Amiens, pour les faire condamner à reconstruire le chœur, la chapelle et le clocher de l'église saint Etienne qui se trouvaient en mauvais état La nef compro-

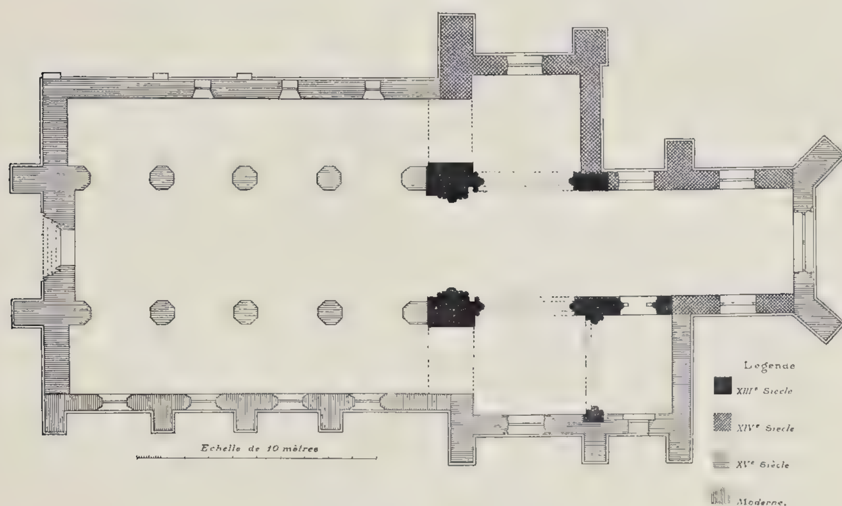
(1) Pour : d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles (alias : deux molettes) de même et en pointe d'une rose aussi d'or.



BOUTTENCOURT

l'Église

mise avait elle-même besoin de réparations que les habitants se plaignaient de ne pouvoir faire sans une levée sur les habitants et les propriétaires de la paroisse. Les religieux évoquèrent l'affaire au grand conseil. Nous ignorons comment elle se termina. Toutefois, il est permis d'affirmer, l'étude archéologique de l'église ne permet aucun doute à cet égard, que le chœur, et la chapelle furent peut-être réparés à cette époque, mais qu'ils ne furent certainement pas reconstruits Quant au clocher, il fut élevé à cette date au-dessus du croisillon Nord, à la place qu'il occupe aujourd'hui (1).



Bouttencourt. — Plan de l'église.

Exactement orientée, entièrement construite en moellon blanc, l'église saint Etienne comprend une nef avec bas côtés, un transept, un chœur à chevet rectangulaire et un clocher.

La nef compte quatre travées Les grandes arcades en tiers point montrent sur chacune de leurs arêtes trois cavets. Elles reposent sur des piliers monocylindriques établis sur des bases octogonales. Des gorges entre deux tores ménagent le passage de l'octogone au cylindre. Des demi colonnes appliquées contre les revers de la façade et contre les piliers du transept reçoivent les retombées des grandes arcades extrêmes. Sur le chapiteau — véritable frise — qui surmonte chacun des piliers se détachent des palmettes d'acanthe ou de batons écotés enroulés de rubans. Les tailloirs se profilent en une gorge entre deux boudins. Une corniche ornée d'un ruban autour d'un baton écoté court immédiatement au-dessus des grandes arcades du Nord. Au Midi au contraire, la corniche offre la même décoration, mais celle-ci placée beaucoup plus haut atteint la sablière. Cette différence s'explique par un repentir de

(1) Histoire ou recueil des choses les plus remarquables de ceste abbaïe de Séry, recueillies des tiltres, chartes et papiers, par frère Hyacinthe Sauvage, souprieur de Séry, ez années 1675 et 1676. Bibl Nle ms. fr. 8812, page 423. Le manuscrit contient en marge des notes du xviiie siècle.

l'architecte qui en commençant la construction par le côté Nord avait prévu une nef moins élevée. La nef malgré sa grande hauteur ne reçut jamais aucun jour direct.

La voûte qui décrit un tracé en tiers point se compose de caissons séparés par des baguettes de bois moulurées. Les sablières sur denx rangs offrent une riche décoration. Des médaillons ornés de têtes et des animaux fantastiques rehaussent des rinceaux de feuillages. Elles sont les plus belles du canton de Gamaches et comptent parmi les plus riches de tout le Vimeu. Seize blochets complètent l'ornementation de cette voûte. On y distingue : saint Pierre, saint Paul, saint Jean, saint Thomas, saint Nicolas, deux fois répété, saint Christophe, une sainte avec une palme à la main, un saint vêtu du costume monastique.

Les deux collatéraux appartiennent comme la nef au xve siècle, à l'exception du mur du bas côté Sud entièrement refait à une époque moderne. Des voûtes de charpente en demi berceau les couvrent. Les fenêtres du collatéral Nord, fortement ébrasées décrivent un arc surbaissé.



[illegible]

Les quatre piliers du carré du transept remontent au XIIIe siècle. Ils conservent les demi colonnes adossées à un pilastre et les colonnettes d'angle qui recevaient les retombées des doubleaux, sauf à l'entrée du chœur. Demi colonnes et colonnettes ont encore leurs chapiteaux à crochets et leurs tailloirs carrés, mais un seul des doubleaux primitifs, celui qui termine la nef, subsiste. Il se compose d'une archivolte en tiers point et doublée; chacune de ses arêtes est refouillée par un tore. Au Nord et au Midi, entre le carré et les croisillons, deux grandes arcades à cavets, du xve siècle, remplacent les doubleaux primitifs. Une poutre de gloire terminée aux deux bouts par des gueules de monstre s'engage dans les demi colonnes et barre la nef sous le doubleau. Un écusson orné de l'agneau crucifère et deux autres écussons aux attributs de la Passion en meublent la face occidentale, mais le Christ primitif qui la surmontait a malheureusement disparu. Le Christ qui le remplace est d'une trop petite échelle ainsi que les deux statues qui l'accompagnent.

Les deux bras du transept communiquent avec les collatéraux par des arcs en tiers point, aucune moulure n'allège l'arc du Nord, tandis que des cavets ornent les arètes de celui du Midi. Celui-là remonte au XIVe siècle comme le croisillon qu'il précède, celui-ci au xve siècle, comme le croisillon méridional. Le transept septentrional sert de souche au clocher. Une fenêtre à l'archivolte torique et aux piédroits ornés de colonnettes l'éclaire au Nord. Aucun escalier ne donne ,accès à l'étage des cloches. C'est par une grande échelle et une trappe ouverte dans le plafond qu'on y parvient.

Le transept méridional ne présente également qu'une seule baie dans son axe. Celle-ci, par son style, par ses moulures prismatiques, décèle le xve siècle. Une



BOUTTENCOURT
Intérieur de l'Église

arcade en tiers point et doublée faisait communiquer ce bras de transept à une chapelle orientée. Aujourd'hui séparée de l'église par une mince cloison, cette chapelle sert de sacristie. Elle appartient au xvᵉ siècle, comme l'atteste le style d'une petite piscine à l'arc trilobé, creusée dans le mur. Elle communiquait avec le chœur par un arc en tiers point doublé et aux arêtes toriques, dont la cloison qui ferme la sacristie a fort heureusement sauvegardé les anciennes dispositions. Les six colonnettes et les chapiteaux à crochets qui recueillent les retombées de l'arc furent conservés. L'église primitive possédait peut-être deux chapelles symétriques, à droite et à gauche du chœur, comme dans un si grand nombre d'églises du xiiiᵉ siècle. Des fouilles pratiquées dans le cimetière au Nord fourniraient à ce sujet une précieuse indication. Quoiqu'il en soit, le reste du chœur appartient à une date plus récente. Ses murs latéraux furent élevés à la fin du xiiiᵉ siècle ou au commencement du xivᵉ ; comme le prouve le style des petits chapiteaux à feuillages qui recueillent les archivoltes toriques des fenêtres. Quant au mur de fond, éclairé par une grande fenêtre dont le remplage à deux formes est moderne, il fut remonté au xvᵉ siècle. En effet, à l'extérieur, les moulures prismatiques qui ornent les piédroits de la fenêtre et l'archivolte à retours horizontaux qui couronne celle-ci accusent par leurs profils la dernière période de l'école gothique, Toutefois, les deux colonnettes avec leurs chapiteaux, qui garnissent à l'intérieur les piédroits de la fenêtre, appartiennent à la fin du xiiiᵉ siècle ou au xivᵉ et furent réemployés.



BOUTTENCOURT *Sablière du chœur de l'Église*

La voûte du chœur plus basse que celle de la nef appartient à la même date : le xvᵉ siècle. De nombreux blochets représentant des saints avec leurs attributs s'espacent de distance en distance. Les sablières, d'une sculpture moins méplate qu'à la nef, offrent une moins grande variété ; elles se composent simplement de rinceaux de feuillages.

L'extérieur du monument ne comporte pas une longue étude. Une porte en anse de panier s'ouvre dans la façade occidentale entre deux contreforts. Elle est enveloppée de moulures prismatiques entre des gorges profondes Son archivolte d'encadrement rejoint à hauteur d'imposte le bandeau qui forme ceinture autour de l'édifice, soulignant les fenêtres et contournant les contreforts. Une grande fenêtre en tiers point garnie d'un remplage moderne sans caractère surmonte la porte d'entrée. L'archivolte qui la couronne, par une recherche peu commune, dessine une sorte de crenelage. On la voit se retourner horizontalement à hauteur d'imposte pour se relever ensuite à angle droit et se terminer enfin par un bandeau horizontal. Un gable en contre courbe, rehaussé de crochets s'appuie sur l'extrados de l'archivolte.

Les trois fenêtrès qui éclairent le bas côté septentrional, ouvertes dans des pignons, dessinent un petit trilobe sous un arc en accolade.

Le clocher est une massive tour qui manque d'élévation et dont la haute toiture d'ardoise en forme d'éteignoir est loin de corriger la lourdeur extrême.

Le chœur montre encore quelques vestiges d'une jolie corniche ornée de palmettes.

Les fonts baptismaux, bien difficiles à dater en l'absence de toute sculpture et même de toute moulure, se composent d'une cuve assise sur une courte colonne cylindrique. La cuve cylindrique en dessous passe à la forme carrée.

Un beau Christ en bois de 0,45 de hauteur est conservé dans la sacristie.

En 1858, quand Darsy écrivait son histoire du canton de Gamaches, on voyait encore dans le bas côte Nord un puits, dont l'eau passait pour guérir des accès de fièvre. De nombreux pélerins venaient y puiser le jour de la fête de saint Etienne.

ABBAYE DE SERY

Commune de Bouttencourt

L'abbaye de Séry, de l'ordre de Prémontré, n'était à l'origine qu'un simple prieuré. Fondée en 1127 sur les hauteurs, dans les bois de Bouillancourt, elle descendit une cinquantaine d'années plus tard (en 1185), dans la vallée (1). Quelques centaines de mètres seulement la séparent de l'église saint Etienne. De charmantes prairies l'entouraient, les eaux de la Bresle en battaient les murs, car c'est au passé qu'il vaut mieux parler. Aucun élément ne permet de reconstituer le plan de l'église, il ne reste rien des primitives constructions, et le grand corps de logis qui contient une partie des cloîtres et qui date du XVIIIe siècle est loin de compenser la disparition d'une église, où la sœur d'un roi de France, Marie-Catherine de Valois, sœur de Philippe IV, avait reçu la sépulture (2) et dont deux magnifiques chapiteaux du XIIIe siècle nous révèlent la splendeur. Ces chapiteaux sur la corbeille desquels se détachent de grands crochets ou des palmettes d'une sculpture très simple, mais large, couronnaient sans doute les piliers du tour du chœur. Un fragment de meneau de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle conserve sa feuillure, ses deux colonnettes et ses deux chapiteaux à feuillages, et sans avoir autant de style est un bon morceau.

La charpente qui couvre les bâtiments actuels est l'ancienne charpente de l'église abbatiale, dont elle nous permet d'apprécier la largeur et la longueur. Elle rappelle par ses dispositions celle de l'église saint Etienne et appartient à la même époque, au XVe siècle. Toutefois les sablières qui montrent encore quelques blochets figurant des anges, offrent une décoration beaucoup moins riche.

De ces magnifiques abbayes, filles de saint Norbert, qui au moyen âge faisaient la parure de l'ancien diocèse d'Amiens : Saint-Josse-au-Bois, Saint-Jean-d'Amiens, Selincourt, Saint-André-au-Bois, Dommartin, Séry, rien ne demeure que des ruines.

Plusieurs églises de la région ont recueilli des épaves de l'abbaye de Séry : Harcelaine, un rétable du XVIIIe siècle ; Monthières, un devant d'autel représentant en

(1) F. I. Darsy. *Bénéfices de l'église d'Amiens*, Amiens 1871, 2 volumes in-4°, Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, documents inédits, t. II, p. 94.

(2) E. Prarond. *Histoire de cinq villes et de trois cents villages*, 3e partie, Saint-Valery et les cantons voisins, 1863, t. II, p. 281.



BOUTTENCOURT

Fenêtre du bas coté Nord de l'Eglise



BOUTTENCOURT
Chapiteaux provenant de l'Abbaye de Séry

demi relief Jésus tombant sous la croix, de la même époque ; Oisemont et Villeroy (1), deux magnifiques confessionnaux en chêne, également du XVIIIe siècle (2).

BOUVAINCOURT

L'église de Bouvaincourt a échappé en 1869 à une réparation qui lui aurait enlevé tout son caractère. Plans et devis dorment aujourd'hui dans les archives de la fabrique pour n'en jamais sortir, espérons-le. Dans cet intéressant édifice, en forme de croix latine et qui comprend une nef flanquée de collatéraux, un transept, un chœur et un clocher à l'entrée de la nef et dans son axe, nous relevons des restes importants des XIIe, XIIIe et XVe siècles.

Des grandes arcades en tiers point, dont trois cavets constituent le profil, divisent la nef en quatre travées. Les piliers monocylindriques se raccordent à des bases octogonales par un groupe de trois moulures : deux tores et un talon renversé ; les bases reposent sur des socles carrés. De petites consoles renversées ménagent le passage entre les socles et les bases. Les chapiteaux très réduits sont meublés de frises de feuillages ou de cordelières. Les tailloirs octogonaux se composent de deux méplats séparés par une gorge. Cette nef couverte d'un lambris appartient au XVe siècle. Les collatéraux sont voûtés par des demi berceaux en charpente ; celui du Nord conserve quelques blochets, les uns ornés de petits anges, un autre décoré d'une tête barbue. Dans ce même bas côté, un bandeau larmier passe sous l'appui des fenêtres depuis le mur occidental jusqu'à la porte latérale. Un banc de pierre s'appuie contre le mur, au-dessous du bandeau.

Les deux bras du transept dépassent légèrement le mur de fond des bas côtés. Ils appartiennent en partie à la seconde moitié du XIIIe siècle ou au XIVe siècle comme le prouvent les moulurations des fenêtres des deux murs pignons, ainsi que le style d'une charmante tête formant cul de lampe dans le croisillon Nord ; toutefois, dans le mur oriental du croisillon Sud, contemporain du chœur s'ouvrait une fenêtre en tiers point très haute et très étroite, bouchée lors de la construction de la sacristie.

Le chœur séparé de la nef par un grand arc en tiers point fut bâti pour recevoir une voûte. Il compte deux travées et se termine par un chevet à trois pans égaux. Les demi colonnes appliquées contre les murs et destinées à recueillir les nervures de la voûte possèdent encore leurs chapiteaux à crochets surmontés d'un tailloir circulaire, et sous l'enduit on semble distinguer la trace des formerets. Les fenêtres en tiers point et très ébrasées se font remarquer par leur étroitesse et leur hauteur, sauf les fenêtres des deux pans du chevet, élargies à une époque moderne.

Le clocher non voûté forme porche. L'épaisseur de ses murs a dispensé le constructeur de l'épauler par des contreforts. Deux portes en tiers point aux piédroits et à l'archivolte de grès s'ouvrent vis-à-vis l'une de l'autre au Nord et au Sud, dis-

(1) Harcelaine, commune de Maisnières ; Monthières, commune de Bettencourt ; Oisemont, chef-l. de cant., arrondissement d'Amiens ; Villeroy, cant. d'Oisemont.

(2) Je ne veux pas quitter l'abbaye de Séry sans remercier son très aimable propriétaire, M. Houdant, qui a bien voulu me guider dans mes recherches.

position qu'on trouve plus tard à Allery. Il fut appliqué après coup contre la façade dans la première moitié du XIIIe siècle, et remonte à la même époque que le chœur. D'étroites fenêtres en tiers point, presque des meurtrières, en éclairent les étages inférieurs. Quant à l'étage des cloches, ses fenêtres étaient divisées par un meneau. Les deux formes dessinaient un trilobe, et un triangle curviligne s'ouvrait dans le tympan, une seule des fenêtres a conservé en partie cette ancienne disposition. Une corniche affectant le profil d'un crénelage renversé court au-dessous d'un toit en batière.



Bouvaincourt. — Plan de l'église.

Un escalier relié à la nef par une demi tourelle circulaire et pratiqué dans l'épaisseur des murs monte au premier étage du clocher. Il comprend plusieurs rampes droites couvertes par une série de petits arcs en plein cintre qui correspondent à chacune des marches.

La façade, la partie la plus ancienne du monument, remonte au XIIe siècle, Sa porte en plein cintre est enveloppée d'une quadruple archivolte. Chacune des archivoltes intérieures se compose du même corps de moulures : un méplat, un talon, un tore et un cavet, mouluration qui se poursuit le long des piédroits. Quant à l'archivolte extérieure, elle fait saillie sur cet ensemble et comprend un méplat et un cavet rehaussé de boutons de fleurs.

Avant la construction du clocher, une rose de 1m30 de diamètre éclairait le pignon de la nef. L'architecte du XIIIe siècle en conserva la décoration extérieure : une première moulure formée d'un quart de rond et d'un cavet se détache en saillie autour d'un méplat et d'un tore entre deux cavets.

Au XIIIe siècle on suréleva le pignon de l'église et on construisit au-dessus de l'oculus un grand arc de décharge en tiers point.

Une porte en anse de panier pratiquée au-dessous d'une fenêtre donne accès dans le bas côté Nord. Des moulures prismatiques séparent deux gorges profondes ornées de rinceaux de feuillages.



BOUVAINCOURT

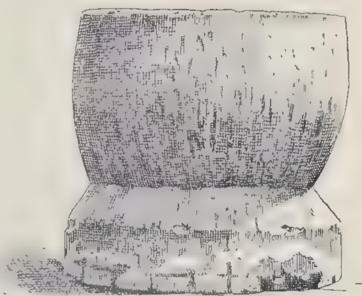
L'Église



BOUVAINCOURT
Intérieur de l'Église

Deux fenêtres seulement du collatéral Nord, dont on a baissé les appuis à une époque moderne, accusent par leurs moulures prismatiques et leurs cavets le xve siècle. De lourdes archivoltes avec retours horizontaux et des pignons aigus le couronnent.

Les deux fenêtres en tiers point qui s'ouvrent dans l'axe des croisillons sont entourées par un tore continu et une gorge à bec. La présence de cette dernière moulure qu'on rencontre au xiiie siècle à Gassicourt, à Taverny et dans notre département à Villers-sur-Authie et à l'une des petites portes latérales de la cathédrale d'Amiens, permet de dater cette partie du monument de la deuxième moitié du xiiie siècle, plutôt que du xive siècle.



Bouvaincourt. — Fonts baptismaux.

Contre le chœur, dont toute la base est en silex, s'appuient six contreforts amortis en talus. Nous avons vu que les fenêtres du chœur, du moins celles qui ne furent pas remaniées, se distinguent par leur longueur et leur étroitesse ; ajoutons que leurs arêtes, à l'extérieur comme à l'intérieur, sont dépourvues de toute moulure. Aucune baie n'ajoure la deuxième travée-

Les fonts se composent d'une cuve cylindrique en grès, taillée dans le même bloc de pierre qu'un socle très bas également circulaire, auxquels ils se relient par un biseau. Ils appartiennent à une date fort difficile à déterminer.

BUIGNY-LÈS-GAMACHES

CHAPELLE DE GRAND SELVE

Suivant une tradition rapportée par Darsy, Grand Selve appartenait à l'ordre du Temple et relevait de la commanderie d'Oisemont (1). La chapelle sert aujourd'hui d'habitation à un fermier, mais le chevet à trois pans égaux et les trois travées voisines sont les seules parties du monument actuellement reconnaissables, encore que bien maltraitées par les pièces de cidre qui en meurtrissent les murs. La dernière travée présente un plan exceptionnel. Elle affecte la forme d'un trapèze qui s'ouvre du côté du chevet, ce qui rappelle les absides en fer à cheval de certaines églises romanes ou gothiques primitives. Dans les angles des pans coupés s'appliquaient des colonnettes en amande qui partaient de fond. Aux travées, les colonnettes s'arrêtaient, à 2 mètres environ du sol, sur des culs de lampe ornés de feuillages. Un seul de ceux-ci est conservé ; il accuse par son style le xive siècle. Dans le pan coupé du

(1) F. I. Darsy. *Description archéologique et historique du canton de Gamaches*, citée, p. 95.

milieu s'ouvrait une grande fenêtre subdivisée par deux meneaux toriques; dans celui de gauche, la fenêtre plus étroite ne portait qu'une forme, quant au pan coupé de droite, dans lequel on distingue encore les traces d'une arcade en plein cintre, aucune baie ne l'ajourait.

A l'extérieur, de massifs contreforts à la base du grès flanquent encore le monument.



BUIGNY-LES-GAMACHES
Cul-de-lampe à Grand-Selve

BULEUX

L'ÉGLISE

L'ÉGLISE de Buleux, paroisse de la commune de Cerisy-Buleux, comprend une nef et un chœur à chevet rectangulaire, plus étroit que la nef.

La nef accompagnée de deux étroits collatéraux embrasse trois travées. Deux piliers monocylindriques bas et trapus, reliés par des biseaux à des bases également cylindriques délimitent chaque travée. Les piliers sont couronnés de chapiteaux très bas dont la corbeille surmontée d'un tailloir rectangulaire est chargée au Sud de quatre grandes feuilles méplates que des crochets terminent et que des palmettes d'acanthe séparent. Du côté Nord, les corbeilles n'offrent aucune décoration.

Les grandes arcades en tiers points présentent une double voussure biseautée.

Contre les revers de la façade elles reposent sur des pilastres dont les doubles ressauts ont les arêtes abattues et sont couronnés de tailloirs.

Des demi berceaux couvrent les bas côtés. Les murs latéraux sont percés de grandes fenêtres en plein cintre sans aucun style

Deux larges contreforts de 0,25 de saillie flanquent la façade et accusent la division intérieure. Un petit glacis en amortit le sommet et deux ressauts biseautés les coupent horizontalement. Ils encadrent une porte contre les piédroits de laquelle se dressent deux colonnettes. Les curieux chapiteaux qui couronnent celles-ci ont été soigneusement décrits par M. Enlart.

Le chœur ne présente aucun intérêt.

La façade peut remonter, suivant M. Enlart (1), au XIe siècle. Quant aux arcades elles datent de la fin du XIIe siècle ou mieux peut-être du commencement du XIIIe.

Les fonts baptismaux présentent à chacun de leurs angles trois colonnettes engagées, sur les chapiteaux desquelles repose une tablette rectangulaire. Ils sont contemporains des grandes arcades de la nef. L'église voisine de Wiry-au-Mont possède une cuve de même style et de même dimension, que la Picardie historique et monumentale a publiée (2).



EMBREVILLE. — Seau de l'église

Un minuscule seau à eau bénite en dinanderie mérite une mention spéciale. Il semble être la réduction du seau de Notre-Dame d'Airaines qui date de 1516; mais ni le seau d'Airaines, ni celui de Buleux, ne valent le seau de l'église d'Embreville (3), beaucoup plus beau et mieux conservé.

M. Prarond a publié les inscriptions de deux cloches qui ont précédé la cloche actuelle :

« J'AY ÉTÉ BÉNITE PAR MAITRE GABRIEL FOUCART, CURÉ DE CERISY-BULLEUX ; J'AI POUR PARRAIN MESSIRE NICOLAS DE BELLENGREVILLE, MARQUIS SEIGNEUR DE BULLEUX ET AUTRES LIEUX, POUR MARRAINE, DAMOISELLE MARIE LYVER... ET DE BANCOURT, L'AN 1731. LOUIS LEGAY, FONDEUR. »

« J'AY ÉTÉ NOMMÉE CHARLOTTE PAR NICOLAS TERNISIEN, CHEVALIER SEIGNEUR DE BOISVILLE, BELLEPERCHE, ANCIEN CAPITAINE D'INFANTERIE ET NOBLE DAMOISELLE MARIE, CHARLOTTE DE BELLENGREVILLE, DAME ET PATRONNE HONORAIRE DE CETTE PAROISSE DE BULLEUX, ET BÉNITE PAR MAITRE NICOLAS POIRÉE. CURÉ DUDIT BULLEUX. TOUSSAINT VERDURE MARGUILLIER, 1778 (4). »

(1) C. ENLART. *Monuments religieux de l'architecture romane et de transition dans la région picarde*, Amiens et Paris, 1895, in-4°, n° 90.

(2) *La Picardie historique et monumentale*, tome III, 1905, p. 162.

(3) Embreville, canton de Gamaches.

(4) E. PRAROND. *Histoire de Cinq villes et de Trois cents villages* (3e partie); *Saint-Valery et Cantons voisins*, t. II, Paris, Abbeville, 1863, pp. 311, 312.

DARGNIES

L'église moderne de Dargnies renferme, scellée dans le mur du collatéral gauche une curieuse plaque de cuivre commémorant un legs fait en 1433, dont M. Darsy a reproduit le dessin dans son histoire du canton de Gamaches. Au dessous du donateur à genoux sur un prie Dieu se lit, en caractères gothiques, cette inscription rimée :

L'an de grace iiii c xxxiii maistre Guille
Le Fauscqueur vraiemt natif Dargny
chanoine très courtois: en so tāps vivāt honestemet
Official damie fut lōguemēt : en son dernier
an cure de cheens a legaté deux dimagez
au vray dire Grebetmaigny et le Folie pour
luy et pour les siens Vl sont seans sans y
point cōtredire mais le curé sera tenu de dire
et celebrer trois messez en la sepmaine les
anūchier cōe desire le lieu, la chose et a
heure chartaine coe est areste par sentence
haultaine dōnee amiēs de p̄ lofficial cōtre
ung curé quy dit en general q̄ les messez
plus il ne chanteroit mais fut jugé dit en
especial cōe les autre avoiēt fait il feroit
pourtant prions chin en son
endroit a tout curez en faire
leur debvoir et de prier pour
luy aprèz tous dis que son a
ame puist la trinité voir dictez
pour luy chīn deprofundis
Chy gist Guille le Fauscqueur neveux
dudit maistre Guille a legate a leglē de
Dargny trois journoeux de terre a le
charge de celebrer iiii messes tous les
ans et doibvet dire tōs les vendredis
des quatretāps et les anūcher. P.

MAISNIÈRES

L'église de Maisnières s'élève au pied d'une motte longue de 35 mètres et haute de 8 mètres vers le Sud-Ouest. Le château était démoli entièrement en 1381, car à cette époque Jean Cœuret, écuyer, dans un aveu rendu au comte de Ponthieu parle de la place où il avait été bâti (1).

(1) R. de Belleval. *Les fiefs et les seigneuries du Ponthieu et du Vimeu.* Paris, 1870, in-4°, p. 208.

Une nef précédée d'un porche, un chœur à chevet plat, une chapelle ouverte au Sud sur le chœur, un clocher en charpente à l'entrée du chœur et dans l'axe de l'édifice, tels sont les éléments qui composent le plan de l'église.

La nef que flanquent des contreforts larges et peu saillants en grès, en constitue la partie la plus ancienne. Elle ne fut jamais voûtée et remonte à l'année 1100 environ. M. Enlart l'a décrite dans son architecture romane (1).



MAISNIÈRES — *Fonts baptismaux*

Une porte en tiers point et à double voussure de grès s'ouvre dans la façade occidentale de la nef. Une frise décorée de palmettes d'acanthe méplates court entre deux boudins à hauteur des impostes. L'archivolte intérieure, ainsi que les piédroits qu'elle surmonte, est arrondie. L'archivolte extérieure porte sur son arête un cavet. Cette porte appartient au commencement du XIIIe siècle. De la même époque datent deux des contreforts à glacis qui épaulent le chevet plat de l'église.

Au XIVe siècle, fut construite la chapelle dont la base est en silex et la partie supérieure en moellons blancs, ainsi que le mur en silex élévé entre les deux contreforts du chevet, dans le but de ménager un réduit derrière le chœur. Une fenêtre divisée par un meneau central, et dont un oculus ajoure le tympan, occupe le pignon de la chapelle.

Un siècle plus tard, on remania le chœur qu'on se proposait de voûter, comme l'attestent des culots feuillagés logés dans les quatre angles. Dans la pensée de l'architecte, le chœur aurait servi sans doute de souche à la tour d'un clocher.

Au XVe siècle également, appartient le joli porche voûté, dont la porte en tiers point est surmontée d'une archivolte avec retours horizontaux.

Les fonts baptismaux affectent la forme d'une courte colonne couronnée par un chapiteau (2). Des feuilles d'érable détachées les unes des autres ornent la corbeille du chapiteau que surmonte un gros dé de pierre octogone, dépourvu de toute moulure. Ces fonts appartiennent au XIVe siècle.

La chaire du XVIIe siècle, provient, d'après la tradition, de l'abbaye du Lieu-Dieu.

MARTAINNEVILLE

Le plan très simple de cette église comporte une nef indigne d'une description et un chœur. Celui-ci qui date de l'époque flamboyante, est séparé de la nef par un

(1) C. Enlart. *Monuments religieux de l'architecture romane et de transition dans la région picarde*, Amiens et Paris, 1895, in-4°, p 141.

(2) C. Enlart. *Etude sur quelques fonts baptismaux du nord de la France*, dans le bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques. Paris, 1890, in-8°, tirage à part, p. 20.

grand arc en tiers point refouillé par des moulures prismatiques qui s'arrêtent sur de petites bases. Il comprend trois travées droites et trois pans coupés égaux. Des formerets surmontent les fenêtres dont les meneaux et les remplages sont modernes. Ils se raccordent à des demi colonnes qui auraient recueilli les nervures si la voûte avait été construite. Ces demi colonnes s'arrêtent sur des culots finement sculptés, dont le style rappelle celui des consoles de Tours-en-Vimeu (1). On y reconnait une sirène, un dragon, des animaux fantastiques ailés soutenant un écusson, des oiseaux se jouant dans les feuillages. Un bandeau profilé en larmier court tout autour du chœur se reliant au glacis des fenêtres. Au dessous de la troisième fenêtre méridionale, une jolie piscine redentée s'ouvre sous une archivolte en accolade ornée de crochets. Deux petits pinacles l'encadrent de chaque côté.

Dans le dallage du chœur, sont engagées deux pierres tombales dont voici les inscriptions :

D. O. M.
ICY REPOSE LE CORPS
DE DAME MARIE ANNE DE MALORTIE
DE BOUVILLE COMTESSE DE
HOMBOURG, DAME DE MARTAINNEVILLE
ERVELOY, ÉCOTIGNY ET AUTRES
LIEUX, VEUVE ET DOUAIRIÈRE DE
MESSIRE ANTOINE ÉLÉONOR JEAN
FRANÇOIS DE GAUDE COMTE DE
MARTAINNEVILLE, MESTRE DE
CAMPS DE CAVALERIE, DÉCÉDÉE A
MARTAINNEVILLE LE 28 DÉCEMBRE
1774 AGEE DE 81 ANS.
Quando ullam invenient parem.

D. O. M.
CY GIT
LE CORPS DE MESSIRE
JEAN CHARLES GUSTAVE
DE GAUDE CHEVALIER
CAPITAINE DE CAVALERIE
AU RÉGIMENT DE LA REINE
DÉCÉDÉ LE 6 MARS 1757 AGÉ
DE 56 ANS UN MOIS 23 JOURS
Requiescat.

Un groupe en bois peint mais dont la peinture est malheureusement moderne représente une Notre-Dame-de-Pitié (2).

« Il se compose de trois blocs de chêne juxtaposés. Sur le bloc du milieu, la Vierge soutient sous son bras droit le corps du Sauveur posé sur ses genoux ; ce corps est tout affaissé et la tête est complètement renversée en arrière. On voit presque toujours la Vierge de douleur contemplant tout émue, le corps inanimé de

(1) Canton de Moyenneville, arrondissement d'Abbeville.
(2) Ce groupe a 1 m. 25 de large sur 1 m. 25 de haut.

son fils, mais ici, par exception, elle est représentée détournant la tête, et détail assez particulier et tout réaliste, s'essuyant les yeux avec un mouchoir.

« Sur les deux autres blocs figurent, à gauche, saint Jean impassible, et, à droite, la Madeleine, les mains jointes, la tête couverte d'une coiffe de forme assez originale et dont le bord est relevé sur le front. Sa robe, comme celle de saint Jean, est recouverte d'un manteau à orfrois perlés ; un collier de petites perles orne son cou.

« Au loin, on aperçoit, dans une perspective très fantaisiste, les murs et les édifices de Jérusalem, Enfin, tout au premier plan, à droite, on remarque deux moutons et, à gauche, un ange minuscule semblant terrasser un dragon » (1).

Il faut comparer ce groupe à celui du Tréport et au demi relief en pierre que Nicolas de Saint-Ouen, seigneur de Melleville, fit exécuter dans le collatéral Nord de l'église d'Eu en 1504. Ces trois sculptures s'inspirent visiblement d'un même modèle et appartiennent à la même époque.

PH. DES FORTS.

RAMBURES

A quelques kilomètres de la charmante vallée de la Bresle, au centre du Vimeu, s'étend, dans une plaine à peine ondulée, le village de Rambures dont le château est l'un des plus remarquables monuments d'architecture militaire du département de la Somme.

Cette forteresse, si imposante qu'elle soit, ne produit peut-être point, de prime abord, tout l'effet auquel on pourrait s'attendre. Cela tient à la grande profondeur des fossés qui l'entourent et font qu'elle semble, de loin, quelque peu « enterrée ». De leur fond, elle dresse pourtant son faîte, jusqu'à 35 mètres de hauteur (2).

Le château de Rambures se compose de quatre grosses tours cylindriques, inscrites dans les angles d'un carré de 29 mètres de côtés et réunies par des courtines arrondies qui ont elles-mêmes l'aspect de tours. Le tout semble former un colossal faisceau. Une cour à peu près rectangulaire se trouve en son milieu.

La brique joue le rôle principal dans tout l'édifice. Cependant une ceinture de machicoulis, en pierre du pays, l'entoure complètement, sauf du côté de l'entrée où un remaniment l'a fait disparaître. Des corbeaux, aussi en craie, mais très énergiquement moulurés, soutiennent ces machicoulis, dont les linteaux sont surmontés d'une moulure torique. Des ardoises couvrent les toits : ceux des tours sont coniques et percés de lucarnes modernes, tandis que les courtines ont pour couronnement une rangée de créneaux. La partie du château située au fond de la cour est surmontée d'un beffroi hexagonal, ancienne tour de guet qui dépasse de beaucoup le sommet de toutes ses voisines.

(1) E. DELIGNIÈRES. *Les sépulcres ou mises au tombeau en Picardie*, Paris, 1906, in-8°. p. 32.

(2) La plupart des renseignements qui ont servi à rédiger cette compilation, sont extraits de la notice consacrée au château de Rambures par M. PH. DES FORTS, dans : *Bulletin Monumental*, t. LXVII, n° 3. 1903.

L'entrée principale (1) a été profondément modifiée au XVIIe siècle, dans le style de l'époque. La courtine arrondie où elle se trouvait, a été en partie démolie, et, de chaque côté de cette brèche (2), fut installée, contre les montants, une pyramide de briques en demi relief, sommée d'un globe de pierre. Une galerie flamboyante se développe maintenant au dessus de l'unique porte presque rectangulaire. L'ancienne était probablement en tiers-point et accompagnée d'une poterne. Des ponts-levis distincts, remplacés par un seul pont dormant, devaient précéder l'une et l'autre (3).

De même que la porte, la plupart des fenêtres du château ont été plus ou moins remaniées, mais généralement leur aspect n'est pas désagréable. Malheureusement on ne peut en dire autant des profondes entailles pratiquées dans la galerie des machicoulis pour approprier les appartements de la vieille forteresse aux exigences de la vie moderne, et y faire pénétrer un peu d'air et de lumière malgré l'extrême épaisseur des murailles. Une fenêtre toutefois semble ne pas avoir été modifiée. Elle se trouve dans la partie supérieure de la courtine de l'Est. C'est une baie en tiers-point, pourvue d'un remplage à deux formes, qui vraisemblablement éclairait jadis une chapelle, et déverse aujourd'hui sa lumière sur le grand escalier du château.

Après avoir examiné l'extérieur de la forteresse et admiré son aspect, à la fois si pittoresque et si noble, pénétrons dans sa cour intérieure.

En dépit de maintes modifications qu'y subirent spécialement les portes et les fenêtres, cette cour a conservé un aspect assez imposant, dont l'austérité est atténuée par les plantes grimpantes qui garnissent ses murailles. Au fond s'ouvre une vaste salle dont l'accès a été facilité grâce à des remaniments modernes. Elle est couverte d'un plafond à poutres apparentes et ornée de blasons sculptés, mais les pièces situées au rez-de-chaussée des tours sollicitent surtout l'attention.

Arrondies à celle de leurs extrémités tournée vers l'extérieur du château, elles sont rectangulaires à l'autre bout, et possèdent des voûtes de pierre dont les nervures reposent sur de petits culs-de-lampes, ou bien se prolongent jusqu'au sol, tandis que les paroies verticales sont en briques. La lumière pénètre actuellement dans ces salles par des fenêtres en tiers-point, dont les larges ébrasements, qui descendent parfois jusqu'au sol, forment eux-mêmes d'assez vastes réduits. Plusieurs des grandes salles des tours ont été aménagées pour l'usage des chatelains actuels de Rambures, et restaurées avec beaucoup d'habileté et de goût.

Aux étages supérieurs (4) la plupart des appartements ont été modifiés et décorés au XVIIIe siècle dans le style alors en faveur. Ils renferment une nombreuse collection de portraits de famille dont plusieurs sont de véritables œuvres d'art. On peut en dire autant des superbes tapisseries, aux armes de Rambures (5), qui ornent le grand escalier (6).

Il ne nous est pas possible de décrire avec plus de détails le château qui fut considéré longtemps comme l'une des plus importantes places fortes du Vimeu. Pourtant

(1) La porte est actuellement surmontée d'un écusson aux armes de Rambures, surchargées de celles de la Roche-Fontenilles ; soit : d'or à trois fasces de gueules, à l'écusson d'azur chargé de trois rocs d'échiquier d'or, en cœur.

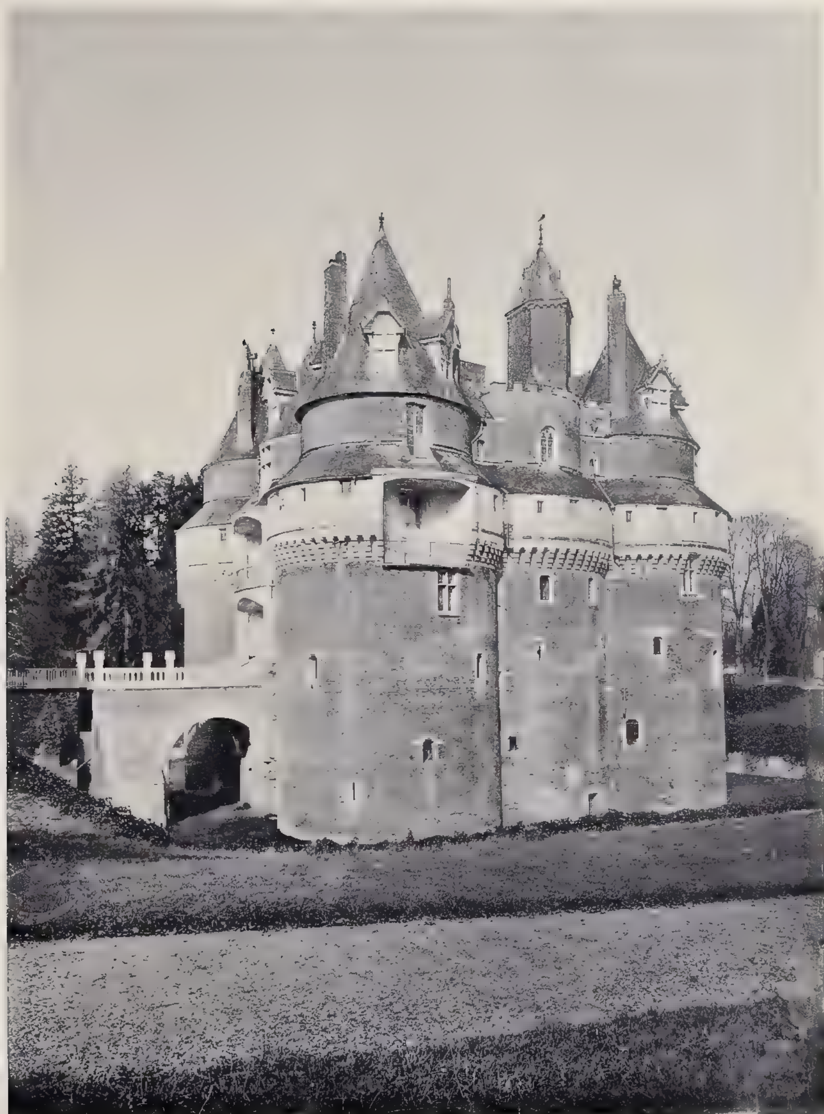
(2) Avant que différentes brèches aient été pratiquées dans les machicoulis, on devait pouvoir faire par la coursière tout le tour du château.

(3) Primitivement le château de Rambures n'avait qu'une seule entrée. De nos jours une seconde porte, aussi précédée d'un pont, a été percée dans la façade du midi.

(4) Les tours du château de Rambures comptent six étages (dont deux de caves) et le logis principal cinq étages seulement.

(5) D'or à trois fasces de gueules.

(6) En plus de celui-ci, des escaliers en vis, entièrement construits en briques, desservent chacune des tours.



RAMBURES

Le Château

ses deux étages de caves, dont la profondeur n'excède guère celle des fossés (1), ne doivent pas être complètement omis. Leurs voûtes en coupoles sont remarquables et entièrement maçonnées en briques. Une cheminée, qu'on ne s'attendrait guère à voir en pareil lieu, se trouve dans l'une des caves.

On accède dans ces souterrains par plusieurs escaliers en vis et par un autre, à paliers droits, susceptible d'être converti, le cas échéant, en un plan incliné par où pouvaient descendre les chevaux et le bétail. A l'exception d'une seule, toutes les caves d'un même étage communiquent entre elles par de larges baies.

Quelle époque doit-on assigner à la construction du château dont on vient de lire une description trop sommaire ? C'est une question sur laquelle les auteurs ne sont pas d'accord, mais les derniers venus l'attribuent au début du xv[e] siècle pour son ensemble et à la fin de la même période pour les machicoulis et les parties hautes des tours (2). La forteresse ne semble pas avoir existé en 1346, lors du passage d'Edouard III d'Angleterre en ces parages, quelques jours avant la bataille de Crécy. C'est seulement en 1421 qu'elle apparaît dans l'histoire. A cette date le château était vraisemblablement occupé par une garnison anglaise sur laquelle il fut reconquis par son légitime propriétaire, André de Rambures, qui le remit aux mains des Dauphinois, mais, deux ans plus tard, la forteresse était de nouveau au pouvoir de l'étranger et Henri V d'Angleterre disposait du domaine de Rambures au profit de Collard et de Ferry de Mailly.

En 1432 (3) le château est repris par escalade et fait retour à la France, grâce à la vaillance du célèbre Charles des Marets qui y établit son quartier général d'où il combat la domination anglaise dans toutes les « marches » d'alentours. Il y était encore en 1436. Ce fut donc lui, selon toute probabilité, qui soutint le siège mis devant la place en 1433 par Pierre de Luxembourg, comte de St-Pol, siège au cours duquel ce prince mourut de la peste devant les murs mêmes de la forteresse qu'il voulait conquérir. Nous devons toutefois noter que plusieurs auteurs prétendent que les Anglais avaient de nouveau occupé Rambures, sans doute pendant peu de temps, dès 1434 (4).

En 1471 la place est aux Bourguignons. Charles le Téméraire à qui le seigneur de Rambures avait fait sa soumission, l'occupe en 1472, mais, vers la fin de la même année, elle est reprise par Robert d'Estouteville et par Joachin Rouhault, maréchal de Gamaches, devenu à son tour seigneur de Rambures par la donation que lui en fit Louis XI, après avoir confisqué le domaine sur Jacques de Rambures. Le roi le rendit toutefois à ce dernier en 1475 (5). C'est vraisemblablement de cette époque que date la ceinture de machicoulis qui enserre la forteresse, et qui semble être une adjonction un peu postérieure à la construction du gros œuvre du château.

Mais arrivons au temps des guerres de religion. En 1585, le 2 juillet, Jean de Fautereau, gentilhomme calviniste, s'empare de la place, bientôt reprise par Jean de Rambures, qui tenait le parti de la Ligue (6). Celui-ci fut le père du « Brave

(1) Il n'existe pas à Rambures de souterrains proprement dits. Pourtant la tradition locale prétend que le château possède deux couloirs souterrains qui vont l'un jusqu'à Oisemont, l'autre jusqu'à la Bresle. Inutile de dire que ce sont là de pures légendes tout à fait invraisemblables. V. Pierre Dubois. *Ambiania*, n° 10. Amiens 1891.

(2) Jadis on attribuait ce château au xiv[e] siècle. On a même voulu faire remonter sa fondation, bien à tort croyons-nous, jusqu'au ix[e] siècle, époque des invasions normandes.

(3) Les historiens ne sont pas d'accord sur cette date. M. de Grattier donne celle de 1431 et Dusevel celle de 1434.

(4) La chronologie de toute cette période est d'une extrême confusion.

(5) V. Lamorlière : Familles illustres. Art. Rambures.

(6) Le château de Rambures fut sans doute repris par « ceux de la religion », car en 1594 les ligueurs l'assiègent sans succès. Dès 1589, Henri IV y aurait séjourné, après la bataille d'Arques, selon Dusevel.

Rambures » l'un des plus vaillants capitaines du XVII[e] siècle, et le membre le plus célèbre de la famille de Rambures, connue selon Lamorlière depuis 1107 (1) et même depuis 1090 suivant Le Carpentier (2). Cette race illustre s'éteignit le 28 juillet 1676, en la personne de Louis Alexandre, marquis de Rambures, tué par accident, à l'âge de 18 ans. Après lui, son domaine passa par héritage à la duchesse de Caderousse, puis à la famille de La Roche-Fontenille, à la marquise de Sablé (3), et enfin pour la seconde fois, à la famille de la Roche-Fontenille qui possède encore aujourd'hui le vénérable et splendide château.

Bien digne d'exercer la plume des romanciers et des poètes et le crayon des artistes, autant par son aspect que par le renom de ses seigneurs, cet honneur ne lui a pas fait défaut. Shakespeare a introduit un Rambures dans un de ses drames (4), Victor Hugo a dessiné le castel, et une notice sans prétention historique ou archéologique lui fut consacrée, après tant d'autres, par un futur sociétaire de la comédie française, M. le Bargy (5). La biblographie relative à ce monument est donc des plus étendues et nous a été d'un grand secours pour rédiger cette compilation. Nous la terminons en rappelant que, dans les jardins de Rambures, fut obtenue une variété de pommes connues sous le nom de pommes de Rambours (6). C'est par allusion à la grosseur de ces fruits qu'a été forgée la locution picarde : « avoir d's yux conm' des rambours », qui s'applique aux personnes dont les yeux sont fortement tuméfiés.

R. DE GUYENCOURT.

TILLOY-FLORIVILLE

CONSTRUITE au XVI[e] siècle, l'église de Tilloy possède un chœur remarquable par sa décoration franchement Renaissance et qui se termine par trois pans égaux. Les fenêtres à trois formes possèdent un remplage moderne mais la mouluration qui en meuble les piédroits est Renaissance, ainsi qu'à l'église de Feuquières. Les contreforts présentent une ornementation très originale. Un bandeau, diminutif de la corniche classique souligne les fenêtres et se poursuit autour des contreforts. Au dessous du bandeau, un buste d'homme à la tête casquée se détache sur la face extérieure du contrefort; malheureusement une seule de ces têtes est ancienne, les autres furent refaites. Au dessus de cette tête et sur le bandeau prend naissance une demi colonne qui repose sur une base classique; des gables d'un dessin très lourd sont appliqués aux deux tiers environ des demi colonnes. Celles-ci perdirent

(1) LAMORLIÈRE, *loc. cit.*

(2) LE CARPENTIER : *Histoire de Cambray et du Cambresis*, Leide, 1664.

(3) La marquise de Sablé était née de la Roche-Fontenille. — V. R. DE BELLEVAL. Lettres sur le Ponthieu, p. 384, et DE ROSNY. *Recherches généalogiques*, art. Rambures.

(4) SHAKESPEARE : *Henri V*, Act. III, S. VII; Act. IV, S. II.

(5) V. *Journal d'Amiens*, 25 janvier 1877.

(6) Voir PRINGUEZ, *Géographie historique et statistique du département de la Somme*; THIÉBAULT-SISSON dans : *Magasin pittoresque*, 1891, p. 255 et passim.



TILLOY-FLORIVILLE

L'Église

leurs anciens amortissements, lorsque, la voûte s'étant écroulée, on baissa le chœur d'un mètre environ. On a remplacé ces amortissements par des appentis recouverts d'ardoises, qui sont loin de produire un heureux effet.

La voûte actuelle est moderne, mais ses nervures s'arrêtent sur les anciens culots. On y remarque des têtes d'anges ailés, les armes de France sur un écu en forme de cuir découpé et surtout deux têtes d'homme. L'une de ces dernières porte la moustache, la barbe en pointe et la collerette, à la mode sous les derniers Valois. C'est un motif charmant d'un faire très soigné qui décèle le ciseau d'un excellent artiste.


Tilloy-Floriville. — Contrefort de l'église.

La nef privée de tout caractère archéologique et plus basse que le chœur est précédée d'un clocher rectangulaire sans contreforts, dans l'axe duquel s'ouvre une grande porte en arc surbaissé.

Les fonts baptismaux qui remontent à la fin de l'époque gothique se composent d'une cuve à huit pans séparés par de petits pilastres, et d'une courte colonne cylindrique reliée à une base octogonale par une gorge entre deux tores.

La cloche actuelle date de 1860. L'ancienne cloche portait l'inscription suivante : L'an 1791, j'ai été bénie par M. François Hubert Grisel, curé de ce lieu, accompagné de M. Tavergne, vicaire, et nommée Marie Françoise par M. François Delattre et dame Marie Catherine Rosalie sa sœur, Charles Garest, marguillier en charge (1).

Nous ne pousserons pas plus avant la description d'une église, somme toute assez secondaire, mais qui pourtant ne pouvait être passée sous silence dans un recueil tel que celui-ci.

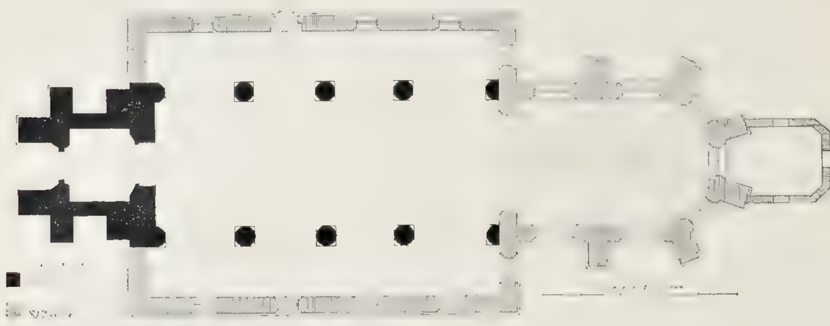
VISMES-AU-VAL

L'église de Vismes-au-Val se compose d'une nef flanquée de collatéraux, d'un chœur et d'un clocher formant porche, à l'Ouest et dans l'axe de la nef. Le clocher et la nef remontent au XIII[e] siècle; quant au chœur et à l'enveloppe extérieure des bas-côtés, ils appartiennent à l'époque flamboyante,

La nef comprend quatre travées. Les grandes arcades en tiers point et doublées ont leurs arêtes biseautées. Elles reposent sur des piliers monocylindriques dont les bases sont ornées de deux tores superposés. Le tore inférieur très aplati se raccorde

(1) Communication de M. l'abbé Cuvillier, curé de Tilloy-Floriville.

par quatre grosses griffes à un socle carré. Les chapiteaux très bas portaient sur leur corbeille une couronne de crochets, au dessous d'un tailloir octogonal composé



Vismes-au-Val. — Plan de l'église

d'un méplat et d'un biseau. Ces crochets ont tous disparu, sauf aux deux demi colonnes appliquées contre le revers de la façade. Des fenêtres ouvertes dans l'axe des travées sont en tiers point à l'extérieur et en arc surbaissé à l'intérieur. Elles apportaient primitivement, avant la reconstruction des bas-côtés un jour direct dans la nef; mais aujourd'hui un comble unique couvre nef et collatéraux. La charpente divisée en caissons par des nervures de bois repose sur une double sablière sobrement sculptée. Des anges, porteurs d'écussons sur lesquels on distingue les trois fleurs de lis et des croix ornent les blochets qui coupent les sablières à chaque travée.



VISMES-AU-VAL
Blochet du collatéral nord de l'Église

Les collatéraux terminés par un mur plat sont éclairés par des fenêtres que divise un meneau et que décore un réseau flamboyant. Des deux fenêtres qui s'ouvraient dans les pignons de l'Est, une seule, celle du collatéral septentrional, subsiste. Une porte en anse de panier donne accès dans le collatéral Nord. Une élégante charpente en demi berceau dessinant des caissons, comme à la nef, couvre les bas-côtés. A hauteur d'imposte court une sablière double, dont la riche décoration d'un caractère Renaissance très accusé, surtout dans le bas-côté Sud comporte des chimères, de petits médaillons à personnages, des masques



VISMES-AU-VAL

L'Église



VISMES-AU-VAL

Intérieur de l'Église

et des rinceaux variés. De petites figurines d'anges, en bois, forment corbeau du côté de la nef. Des blochets divisent les sablières ; au Sud, ce sont dix apôtres parmi lesquels on reconnait saint Pierre, saint Paul, saint Jean, saint Jacques le Majeur, saint Thomas, saint Barthelemy ; et au Nord des têtes d'hommes aux traits fortement accusés, parmi lesquels il faut signaler un fou au capuchon et à collerette dentelée.

Le chœur, plus bas que la nef et séparé d'elle par un grand arc en tiers point que rehaussent des moulures prismatiques et que surmonte une archivolte de même profil, comprend deux travées droites et trois pans coupés égaux. Il est voûté d'ogives. Celles-ci entrent en pénétration, soit directement dans les murs, soit dans des quarts de colonne d'angle qui reposent sur des consoles profilées en cavet.



VISMES AU-VAL. — *Fonts baptismaux*

Par l'absence de moulures prismatiques qui remplacent des méplats, les nervures accusent le XVIe siècle plutôt que le XVe. Deux clefs à feuillages rehaussent le sommet de la voûte. Les fenêtres à double meneau dans les pans coupés ont leur remplage composé de simples soufflets et de mouchettes, sauf à la fenêtre de la première travée au Nord, ornée de trois fleurs de lis.

Deux portes en tiers point à deux rangs de claveaux aux arêtes abattues s'ouvrent à la base du clocher faisant communiquer le porche, l'une avec le dehors, l'autre avec l'église. La porte extérieure a sa double archivolte en grès. Ces deux baies sont privées de moulures d'imposte, suivant l'usage de l'architecture normande.

Primitivement, une échelle appliquée contre le revers de la façade permettait de monter au clocher. Une porte haute, aujourd'hui murée, demeure visible. Mais il y a une quarantaine d'années, pour accéder aux cloches directement et sans passer par l'église, on fit sauter la voûte du porche. Des culots d'angle ornés de têtes grossières et des arrachements de nervures subsistent encore.

Une fenêtre en tiers point, longue et étroite s'ouvre au dessus du portail. Quant aux fenêtres hautes du clocher elles furent toutes refaites, à l'exception de la fenêtre orientale qui porte encore les traces d'un remplage. Des contreforts très saillants, coupés de moulures flanquent les angles de la tour.

Les collatéraux dépourvus de contreforts sont éclairés par des fenêtres pratiquées dans des pignons à double rampant.

Le chœur, où s'ouvrait, du côté du Nord une porte en anse de panier aujourd'hui murée est épaulé de contreforts amortis en talus.

Les fonts baptismaux se composent d'une belle cuve octogonale en plomb, du XVe siècle, posée sur une épaisse table de pierre que supportent quatre colonnettes avec chapiteaux à crochets du XIIIe siècle. La cuve provient visiblement du même atelier que celle de Molliens-Vidame conservée actuellement au musée d'Amiens. Seize arcatures en plein cintre, couronnées de gables en accolade, sur l'extrados desquels s'accrochent des chimères en garnissent le pourtour. Au centre de chaque arcature, un petit socle recevait une statuette en demi relief et en plomb, comme à la cuve d'Amiens. Toutes ces statuettes ont disparu

Du rétable monumental qui surmontait le maître autel et qui datait du XVIIe siècle, on ne conserva que les quatre colonnes torses et les frontons. Afin de dégager les fenêtres de l'abside, on fit sauter les panneaux. Le tableau central qui représente une Assomption occupe le revers de la façade. C'est une peinture fort médiocre, mais dans un beau cadre en bois sculpté. Les deux grands saints : saint Vincent et saint Louis, roi de France, qui ornaient les deux côtés du rétable n'ont guère plus de valeur artistique.

Le petit rétable du bas côté Sud se distingue au contraire par une bonne peinture sur bois du XVIIe siècle. On y remarque surtout le grand prêtre debout, en costume somptueux, et coiffé de la tiare, ainsi que les deux donateurs, un jeune homme et un magistrat représentés à genoux, tête nue. Nous ne pouvons malheureusement identifier cette tête de magistrat, tournée de face, aux traits expressifs ; au bas du tableau se lisent ces simples mots : *vivere post mortem*. Aucune inscription ne révèle le nom des donateurs, pas plus que celui de l'artiste.

Sur le dernier pilier de gauche, une plaque de cuivre, au bas de laquelle est gravée une tête de mort relate cette fondation :

JÉSUS MARIA.
CY GIST LE CORPS DE DEFFUNCT M^e^
PHILIPPE POIREL EN SON VIVANT
PB^e^ CURÉ DE LA PAROISSE D'EPAIGNE
ET DIEUCOURT QUY DECEDA LE 17^e^
JUILLET 1661. IL A DONNÉ A L'EGLE
DE VISMES LA SOMME DE SIX LIVRES
PAR CHACUN AN A PERPETUITÉ A LA
CHARGE QUE LA DICTE EGLISE SERA
TENUE DE LE FAIRE RECOMMANDER
PAR LE PRÉDICATEUR QUI PRESCHERA
LA PASSION LE DIMANCHE DE LA PAS-
SION, AVECQ UN DE PROFONDIS ET L'ORAI-
SON INCLINA, ET FAIRE DIRE LE MESME
JOUR, APPRES LA DICTE PASSION PRES-
CHÉE, UN LIBERA, LES ORAISON INCLI-
NA ET DEUS VENIAE LARGITOR
ET ENCORE UN OBIT SIMPLE A PAREIL
JOUR DE SON DÉCÈS. PRIES DIEU
POUR SON AME.



VISMES-AU-VAL
Collatéral sud de l'Église



VISMES-AU-VAL
Cuve baptismale en plomb

Deux dalles tumulaires en marbre noire sont comprises dans le pavage. La première, dans le chœur porte l'inscription suivante : « Ici reposent les corps des membres de la famille du Plouy depuis 1753 jusqu'à 1860. Priez Dieu pour le repos de leurs âmes ». Les armes des Le Blond du Plouy : d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois roses de même, surmontent l'inscription. Sur la seconde dalle, placée au bas de la nef se lit, au dessous des armoiries du Plouy et de Rambures cette inscription :

ICY REPOSE DAME CHARLOTTE
ELISABETH DE RAMBURES, ÉPOUSE DE
MESSIRE CHARLES FRANÇOIS MARIE LE
BLOND, CHEVALIER, SEIGNEUR DU PLOUY,
ACHEUX, ACHERY ET AUTRES LIEUX,
BRIGADIER DES ARMÉES DU ROY
LIEUTENANT COLONEL DU RÉGIMENT
DE BOURGOGNE CAVALERIE, DÉCÉDÉE
LE 1[er] AVRIL 1753 AGÉE DE 28 ANS
ET 6 MOIS.
PRIEZ DIEU POUR LE REPOS DE SON AME (1).

La commune de Vismes comprend deux parties : Visme-au-Val, agglomération assez importante, dont les maisons se groupent autour de l'église et sur les bords de la Vimeuse, et Visme-au-Mont qui n'est aujourd'hui qu'un modeste hameaü.

A Visme-au-Mont s'élevait au moyen-âge une forteresse qui fut prise par les Anglais en 1372. L'enceinte entourée de fossés et de levées de terre ne renferme pas moins de cinq à six hectares. Au centre, se dresse la *motte neuve*, défendue par un fossé de trois mètres de profondeur. Elle mesure vingt-quatre mètres de diamètre. La *motte vieille* se trouve vers le Nord. Près de cette dernière on remarque une butte de terre. Suivant la légende, c'est là que seraient ensevelis les Picards qui, sous les ordres du sire de Boubers, s'opposèrent à l'armée d'Édouard VII, en marche sur Crécy (2).

Primitivement, la seigneurie de Vismes semble avoir appartenu à une famille qui en porta le nom, mais dont la généalogie est des plus confuses.

Vers le milieu du XIV[e] siècle, le domaine du lieu était la propriété d'une branche de la famille de Cayeu.

La maison de Monchy en hérita pendant le cours du XV[e] siècle, et, à l'époque de la Révolution, les Le Blond du Plouy étaient depuis quelque temps déjà seigneurs de Vismes-au-Val.

Selon M. Darsy, ce village dépendait d'abord, au point de vue religieux, du doyenné d'Oisemont, puis de celui de Mons, supprimé, après avoir duré environ un siècle, lors de la Révolution, et non rétabli depuis (3).

Pendant la période révolutionnaire, la commune de Vismes fit aussi partie du canton éphémère de Saint-Maxent (4).

(1) La cloche porte l'inscription suivante : ☛ fondue en 1835 j'ai été benie par M[r] fulgence deboubert cure desservant de vismes et nommee alophe augustine par M[r] alophe ☛ yvonet vincent marquis dhantecourt et par M[e] marie josephine augustine de belloy baronne du plouy.

(2) R. DE BELLEVAL, *les Fiefs et Seigneuries du Ponthieu et du Vimeu*. Paris, 1870, in-4°, p. 333

(3) Mons-Boubert. — Le doyenné de Mons fut formé en 1693 au moyen d'une partie de celui d'Oisemont. — (V DARSY, *Bénéfices de l'Église d'Amiens*). Ce village appartient aujourd'hui au doyenné de Saint-Valery.

(4) Saint-Maxent est maintenant compris dans le canton de Moyenneville.

Il n'est pas nécessaire de pousser plus avant la description des monuments du canton de Gamaches.

Pourtant la petite église de Witainéglise mérite une courte mention, car elle présente, comme la chapelle de sainte Catherine, sur le territoire de Gamaches un plan peu commun en Picardie au xve siècle.

Son chevet, au lieu d'offrir trois pans coupés, est plat et percé d'une grande fenêtre à deux meneaux.

Sur les murs de la nef, une litre porte les armoiries, écartelées de diverses alliances, de la famille de la Roche-Fontenille qui posséda la seigneurie de Witainéglise au xviiie siècle.

Ph. des Forts.



CANTON DE CRÉCY

NOTICES PAR MM. R. RODIÈRE, PH. DES FORTS ET L'ABBÉ ARMAND

CRÉCY-EN-PONTHIEU

Le nom de cette bourgade est tristement célèbre dans l'histoire de France : c'est là que se livra la néfaste bataille du 26 août 1346, premier désastre qui devait être suivi de tant d'autres, pendant près de cent ans.

Je ne referai pas le récit de cette sanglante journée. Aussi bien, ce n'est pas ici un livre d'histoire. Le champ de bataille fut cette plaine voisine de la Maye, qui s'étend à l'est de Crécy, vers Estrées et Fontaine. C'est là que l'impétueuse et téméraire ardeur des chevaliers Français vint se briser sur les lignes Anglaises, solidement appuyées sur les hauteurs qui dominent le bourg. C'est là que tomba le vaillant Roi de Bohême, qui, aveugle, s'était lancé dans la mêlée conduit par ses écuyers, et frappant d'estoc et de taille. C'est là que le Prince Noir gagna ses éperons et s'acquit une éternelle renommée. C'est de là qu'après avoir courageusement lutté, Philippe de Valois, le désespoir au cœur, s'enfuit vaincu vers le château de La Broye où il devait abriter, pour quelques heures, « la fortune de la France ».

A la vive déception des amis du passé, il ne reste plus guère de souvenir de la bataille. Le moulin fameux a tout récemment disparu (1). M. Alph. Martin, qui l'a vu en 1884, en donne la description qui suit :

« On voit encore à Crécy le moulin à vent qu'occupait Édouard III et qui lui servait d'observatoire pour suivre les mouvements de l'armée de son fils, aux prises avec les Français. Ce moulin en pierre, situé sur les hauteurs de Crécy, près de la route d'Abbeville, est de forme circulaire, percé de quatre ouvertures longues et étroites, ressemblant beaucoup à des meurtrières Il appartient à M. Bouquet (2), tanneur à Crécy, qui l'a exploité jusque vers l'année 1873. Ce moulin est abandonné; le mécanisme intérieur est dans un état de vétusté complet; l'énorme roue motrice, sortie de ses coussinets, était, lors de notre visite, restée suspendue avec de mauvaises cordes » (3).

Le moulin historique a été démoli il y a une quinzaine d'années, alors que ses murailles étaient encore, dit-on, en état de défier les siècles. Le destructeur a, sans le savoir peut-être, inscrit par là même son nom sur la liste trop longue et jamais close des Érostrates et des Vandales; mais que dire de l'État, qui n'a rien fait pour préserver cette relique des anciennes guerres? Sans doute, nos sociétés savantes n'ont pas été averties des intentions fâcheuses du propriétaire, sans quoi elles se fussent émues et interposées officieusement. On peut même s'étonner que quelque Anglais, de ceux qui viennent en si grand nombre visiter le théâtre des exploits de leurs pères, n'ait pas racheté et sauvé l'ancien observatoire du Roi Édouard III.

(1) Il y en a un dessin (d'après photographie) dans l'édition abrégée des *Chroniques de Froissart*, par Madame de Witt, p. 129. En note, on a mis : « Monument historique ». C'est malheureusement une erreur Si le pauvre moulin eût été classé, nous n'aurions pas aujourd'hui à en pleurer la perte. — Une photographie de la plaine et du moulin de Crécy a été publiée, en 1888, dans la revue anglaise *The Graphic*. Citons aussi des cartes postales éditées récemment d'après d'anciens croquis, et enfin et surtout le dessin de Duthoit, que M. de Francqueville vient de reproduire dans ses *Vieux Moulins de Picardie*.

(2) Lisez Bouquer.

(3) Alph. Martin, *Huit jours en Picardie*, p. 111.

Le vieux moulin était admirablement situé pour embrasser des yeux le champ de bataille. La butte qui le portait domine tout le pays; elle est très reconnaissable encore, et l'on y voit une excavation circulaire qui permet de reconstituer le plan terrier de la vieille tour.

Plus heureuse, la croix du Roi de Bohême est encore debout; mais, comme elle est située sur le terroir d'Estrées, il en sera parlé à l'article de ce village.

Après la grande bataille de 1346, l'histoire de Crécy n'offre plus qu'un seul épisode saillant : la valeureuse défense de ce bourg en 1635 et 1636, contre les troupes Espagnoles. Les bourgeois de Crécy retranchés dans le clocher de leur église, se couvrirent de gloire et repoussèrent l'ennemi, mais leurs maisons furent incendiées et demeurèrent inhabitables pendant plusieurs années (1).

Depuis la guerre de Trente Ans, Crécy, comme les peuples heureux, n'a pas d'histoire. Mais cette petite ville a su, du moins, — plus favorisée en cela que bien d'autres plus importantes — conserver un fonds très intéressant d'archives communales; et une municipalité intelligente a eu le bon esprit de faire dresser par M. G. Durand, le savant archiviste de la Somme, un inventaire qui a été imprimé et où j'ai puisé le meilleur de cette notice (2).

Aujourd'hui Crécy est un bourg ouvert, entre la forêt et la plaine, sur la petite

(1) Cf., entr'autres, Louandre, *Histoire d'Abbeville et du Comté de Ponthieu*, 3e édit., t. II, p. 96, et surtout G. Durand, *Inventaire sommaire des Archives Communales de Crécy-en-Ponthieu*, p. 25. — EE 1. Acte de notoriété de l'incendie de Crécy par les Espagnols : « La guerre estant ouverte contre l'Espagnol, les habitans dudict Cressy se sont armés et mis en estat de leur deffendre et baricader l'esglize et la tour pour leur refuge contre les incursions et courses journalières que faisoient les ennemis sur les frontières, les ayant plusieurs fois soutenus et repousez, jusque dans leur païs; les preuves en sont asez congnue par les effectz ensuivis au pasage du Boisle et pont de Labroye où lesdicts habitans mirent en desroutte la garnison de Hesdin, composée de quatre cens hommes, ayant de leur mains retiré le seigneur de Monthault et le grand buttin qu'ilz avoient pris et enlevez au village d'Estrée et Fontaine, et en faict demeurer la plus grande partie sur la place, avecq quantitez qui furent amesnez prisonniers audict Cressy. S'estans encore trouvez sur le pasage de Dourier lorsque les ennemis allèrent pour surprendre la ville de Rue et qu'ils bruslèrent Vironchaux; tellement qu'il ne s'est passé occasion où lesditz habitans ne se fusent librement portez à y exposer leur propre vie pour le service du Roy et défence de la patrie. Aussy le gouverneur de Hesdin, pour se vanger de la desfaicte de sa garnison, auroit faict aller l'armée du comte de Frézin à Cressy, où estant arrivé, fict sommer lesdits habitans de se rendre à leur discrétion, corps, biens, armes et les forts. Sur laquelle sommation, ledict sieur curé, assisté dudict Pierre Hecquet, fut parler aux chef et leur faict prière de donner vingt-quatre heures d'advis : ce que n'ayant voulu faire ny accorder, retournèrent dans l'esglise et fait entendre le mauvais desin et cruauté que l'ennemy avoit volonté de faire et exercer sur eux habitans de les faire tous mourir, piller et brusler le bourcq. A quoy lesdictz habitans prirent entre eux résolution de se défendre et battre jusque au dernier homme plus tost que de se rendre. A l'instant se mirent en estat de combattre aux barrières, où il y eust huict habitans tuez par la force des ennemis estans en grand nombre, tant quavaliers que gens de piedz, tous armez. Lesquels entrèrent et mirent le feu au quatre coing et milieu dudict bourcq, et d'ung mesme temps alèrent pour forcer et entrer dans l'esglise par la porte et vitres, d'où ils furent courageusement soustenus et repoussés par iceux habitans, tirant furieusement sur l'ennemy, et en tués quantités, entre lesquelz se trouva ung chef tué et son cheval aussy; sy bien que, se voiant ainsy repousez, furent deppuis sept à huit heures du matin jusques à quatre heures d'apres midy [f]aisant brusler et consumer toutes les maisons bien basties de machonnerie, couverte de thuilles, plaines de tous biens, estantes à l'entour du grand marché, mesme l'eschevinage et hostel de la ville, n'ayant délaissé que petittes maison [de] peu de valleur estant en bas du bourcq, tellement que ledit sieur curé et icelluy estans lors au clocher ont veu brusler et ruiner totalement ledict bourcq de Cressy et mesme veu emesner grande quantitez de besteaux que les ennemis trouvèrent dans les marestz et jardinages. Par ce moien, les habitans ont tout quittez et habandonné ledit bourcq pour n'y avoir plus aulcune demeure ny comoditez pour vivre, ny ayant à présent que pauvre gens se retirant dans la forest ». Abbeville, 3 février 1636.

Un acte passé devant Allart, notaire à Montreuil, le 3 mai 1642, porte de même : « que, par la guerre avec l'Espagne, le bourg de Cressy a esté entièrement ruiné et bruslé par les ennemis; que depuis ce temps les matériaux qui sont restez sur les masures dudit lieu ont esté entièrement gastez par le long abandon dudit Cressy à cause des courses des ennemis »; mais que cependant, « par la prise d'Hesdin à l'obéissance du Roy (1639), ledit lieu de Cressy commence à s'habiter ».

(2) *Département de la Somme; Ville de Crécy-en-Ponthieu; Inventaire sommaire des Archives communales antérieures à 1790*, par M. Georges Durand, archiviste de la Somme; Amiens, 1888, 39 pp. gr. in-4°. Toutes les références aux Archives communales sont extraites de cet inventaire.



LA PLAINE ET LE MOULIN DE CRECY

D'après une photographie prise en 1888 pour la Revue Anglaise « *The Graphic* »

rivière de la Maye. Les rues principales sont larges et plantées d'arbres; plusieurs maisons sont anciennes, notamment une sur la place, en face de l'Hôtel de Ville, antérieure au sac de 1636. Elle est ornée d'une enseigne sculptée, cartouche de forme originale, sur lequel on lit la date :

1613
A LA CORNE DE CERF.

La Mairie a un petit beffroi, où sonne une clochette. J'ignore si c'est encore celle qui y fut mise en 1680, ou plutôt celle que l'Echevinage commanda en 1724 aux fondeurs Camus et Dubois (1). L'Hôtel de Ville lui-même fut bâti en 1669-1670 et restauré en 1681 (2). Mais le bâtiment actuel n'est pas aussi ancien.

Sur la place s'élève, de temps immémorial, un monument bizarre et hétérogène, connu sous le nom de *Croix du Bourg* ou du *Marché*. Il a été tant de fois retouché dans la suite des siècles (3), qu'on ne peut que très difficilement en dater les diverses parties (4). En 1899, il pouvait se décrire ainsi qu'il suit :

Un socle carré, en briques, supporte deux gradins de grés. Au-dessus, une base carrée en pierre, flanquée, aux angles, de contreforts en diagonale; le monument prend alors la forme d'une pyramide tronquée, et est presque entièrement bâti en briques. Sur chaque face, une arcade en plein cintre, formant une niche peu profonde, entourée d'un boudin en briques moulées, dont la base est en pierre comme celle de la pyramide elle-même. Les contreforts sont formés chacun d'une colonne ronde en briques moulées ou taillées, reposant sur une base torique en pierre et surmontée d'un chapiteau aussi de pierre, orné de quatre feuilles à crochets aux angles, et de pommes de pin sur le plein de la corbeille qui est galbée; ces chapiteaux n'ont pas de tailloir. — Un talus de briques relie cet étage à celui du milieu, qui est sur plan carré, avec un boudin de briques sur chaque angle, et petite niche en arc aigu au milieu de chaque face; sous ces niches, qui sont vides, culots en pyramide renversée. — L'étage supérieur est de forme cylindrique, flanqué de quatre tores au milieu de chaque face. Cet amas de briques supportait une croix de pierre à branches tréflées.

Cet édicule, d'un style hybride et très mauvais, ne peut remonter dans son

(1) Arch. Comm. CC 6, Comptes, 1680 : « Item paié à l'église vingt livres pour partie de la cloche de ladite ville possé à l'auditoir ». — BB. 3. Délibération de l'Échevinage, arrétant de faire faire une cloche de 70 à 80 livres, du diamétre de 13 à 14 pouces, à raison de 30 sols la livre, « pour estre possé audit hostel commun, ainsy qu'il y en avoit une avant l'incendy, pour appeller les habitans aux assemblé *(sic)* et autre besoin de la communauté, pourquoy il convenoit ne pas manquer l'occasion des sieurs Camus et Dubois, fondeurs, qui étoit audit Cressy pour fondre une de celle de l'église dudit Cressy ». 14 juin 1744. — Réception de ladite cloche, 26 juin 1744.

(2) *Ibid.*, CC. 5. — Comptes, 1669 : « ayant esté résolu de bastir la maison de ville ». — 1670, travaux à la maison de ville. — CC. 6, 1681, travaux pour « mettre la maison de ville et auditoir à couvert ».

(3) Les Archives communales mentionnent continuellement des travaux de réparation à la Croix du Bourg : 1644, à Jacques de Monstreuil, « pour un cent de briques qu'il a livré pour raccomoder la croix ». (CC. 4). — 1661, « Item, pour avoir fait racomoder la croix du marché de ce lieu ». (CC. 5). — 1673, « Item, la croix qui est dans le marché, de massonnerie, estant preste de tomber en ruine et desmolition, aussy bien que les quatre puitz communs qui sont dans ce lieu, l'on auroit arresté de restablir et ne laisser tomber ladite croix ainsy qu'elle auroit esté » *(Ibid.)*. — 1702, devis de ..... réparations . ... à la croix qui est au milieu du marché. (BB. 1, reg. aux délib. de l'Échevinage, f° 321). — 1735, 29 juin, quittance « pour les bois, ferrures et façon du nouveau cintre fait et placé à la croix du marchez ». (CC. 18).

(4) On y a vu un pilori; je me demande pourquoi. L'édicule est *plein* et ne renferme aucune logette ou estrade pour l'exposition publique des délinquants. On ne saurait prétendre que les niches à peine creuses des faces aient servi à cet usage.

ensemble au-delà du XVIIe siècle; quant aux quatre chapiteaux, ils proviennent sûrement d'un édifice antérieur et sont sans aucun doute, du XIIe siècle peu avancé (1).

En 1901, la Croix du Bourg a été restaurée sans goût et ..... laïcisée; en remplaçant la croix du sommet, d'ailleurs fort endommagée, par une simple pomme de pin, on a enlevé à ce petit monument tout caractère et toute signification (2).

Crécy ne possède pas d'autres édifices civils; il ne reste aucun vestige du château, sur l'emplacement duquel existait un calvaire, dont le Christ fut refait en 1752 par le sculpteur Dupuis, d'Amiens (3).

ÉGLISE

L'église de Crécy, dédiée à Saint-Séverin, est un édifice assez vaste, de style flamboyant; elle vient de subir une restauration de bon goût, mais tellement radicale qu'il est très malaisé, à qui ne l'a pas vue auparavant, de se rendre compte de son ancien état. Roger (4) y signale « des débris de vitraux peints », sur lesquels « on distingue plusieurs esprits bienheureux exécutant un concert et adorant l'Éternel »; il n'y a plus trace de ces verrières. M. Alph. Martin dit de son côté : « On voit encore quelques élégants pinacles en application, couronnés de panaches de fleurs fouillées, mais ils sont malheureusement détériorés..... De nombreux tableaux sur toile, à doubles compartiments, décorent l'intérieur de l'église et font un effet assez singulier. Presque toutes les fenêtres sont privées de leurs jolis meneaux, et celles qui ont eu le bonheur d'être préservées de cette dégradation ont été rebouchées en crépis pour masquer les tableaux des contre-tables Si nos architectes des XVe et XVIe siècles revenaient sur la terre visiter leur ouvrage, auquel ils avaient apporté tant de goût et de science, quel ne serait pas leur étonnement de voir le peu de cas que l'on fait aujourd'hui des fines dentelles de pierre dont ils garnissaient les fenêtres et de la préférence que l'on accorde à de mauvaises peintures qui défigurent nos églises du moyen-âge » (5).

Avant de procéder à la description de l'église de Crécy dans son état actuel, j'emprunterai à l'Inventaire des Archives Communales quelques détails sur les nombreux et incessants travaux qui ont continuellement modifié la physionomie de cet édifice (6) :

(1) Si, comme c'est très possible, ces chapiteaux ont bien été faits pour le monument de la place de Crécy, l'origine de celui-ci serait contemporaine des débuts de la commune.

En 1830, on voyait au sommet une croix de fer, trop grêle et trop simple pour avoir été la croix primitive; en ces derniers temps elle avait été remplacée par une minuscule croix de pierre à branches tréflées. (Note de M. l'abbé Armand).

(2) Voici ce qu'écrivait en 1868 M. Prarond : « La croix de fer, assez grêle, est portée sur une haute maçonnerie rectangulaire, garnie de pierres blanches, et formant en quelque sorte trois étages dont deux creusés par des niches vides. Les quatre angles du piédestal (ou du premier étage) sont garnis de colonnes trapues en briques avec des chapiteaux en pierres blanches. On appelle ce petit monument *le pilori de Crécy*, et la tradition veut qu'il ait été bâti par les Espagnols. *A part la croix, dont le signe est bon partout*, ce monument ne sert à rien ». (*Hist. de cinq villes.....*, t VI, p, 329).

(3) Arch. comm., BB. 3 — Délibération de l'Échevinage, au sujet du calvaire placé sur l'ancien château; on charge « le sieur Dupuis, maître sculpteur en la ville d'Amiens », de faire un nouveau Christ « de cinq pieds au moins ..... jusqu'à la concurrence de cens livres », 22 octobre 1752.

(4) *Biblioth. histor., monument., ecclésiast. et littér. de la Picardie et de l'Artois*, 1844, p. 92; et *Almanach de Montreuil* pour 1853.

(5) *Huit jours en Picardie* 1884, pp. 113-114. Je suis loin de partager cette sévérité pour l'ornementation des XVIIe et XVIIIe siècles.

(6) Je réserve seulement les notes relatives aux cloches et à l'horloge.

En 1631, les bancs du chœur sont refaits par Charles Dupuis et son père, menuisiers (1). En 1635, on obtient du duc d'Angoulême « quelques chesnes pour travailler à l'esglise de ceste ville pour faire lambrisser icelle » (2).

L'année suivante, l'église est transformée en forteresse et repousse les assauts des Espagnols (3).

En 1658, Charles Lecul, charpentier, travaille « au beffroi du clocher » (4). Le 18 octobre 1672, on est de nouveau en guerre; alarme des Espagnols de la garnison de Saint-Omer; on fortifie les portes du cimetière : François Barré « a massonné le grand portail de l'esglise, ouvert les créneaux..... » (5). Mais Crécy, cette fois, semble en avoir été quitte pour la peur.

En 1686, les comptes de la ville mentionnent des dépenses « pour autre voiage fait audit Abbeville, pour choisir et achetter une verge de fer pour mettre le cocq au clocher de ce lieu.....; pour les deux chasse doré, pour enchasser les relicque qui sont dans ladite esglize, suivant le pouvoir donné audit comptable, a paié cinquante livres » (6).

En 1689, « l'on a présenté le vin de ville à M. d'Acquest, commissaire députté pour faire la visite du cœur de l'église et ornemens, où nous lui avons recommandé l'intérest de ladite église, ce qu'il nous a promis; et estoit avec luy un homme d'affaire de M. l'abbé de Foresmontier » (7).

En 1700, la ville paye « à Jean Lemoisne, maître maçon, pour la resparation de la galerie du clocher de l'église de ce lieu, et deux pas des montées dudit clocher, la somme de 18 livres 17 sols 6 deniers »; d'autres réparations au clocher sont faites par Nicolas Colombel, maître charpentier à Abbeville, et Adrien Dufestel, charron à Crécy (8). Une délibération de l'Échevinage du 26 juin 1701 est relative aux mêmes travaux du clocher (9).

Le 16 décembre 1703, l'assemblée communale vote 150 livres pour réparations à l'église qui menace ruine (10). Cet état précaire semble s'être prolongé : le 25 octobre 1713, M. de Riencourt écrit d'Amiens au curé de Crécy, au sujet des réparations de l'église (11).

Le 26 mars 1724, on arrête les réparations à faire à la toiture (12). Puis, le 3 septembre, il faut restaurer la flèche du clocher, endommagée par le tonnerre (13). Ces travaux furent considérables et amenèrent des procès (14).

(1) CC. 4, Comptes communaux.
(2) *Ibid.*
(3) CC. 1 et EE. 1; voir plus haut.
(4) CC. 4.
(5) CC. 5; Compte de 1674.
(6) CC. 6.
(7) *Ibid.* — L'abbé de Forestmontier avait bien droit à être présent à la visite canonique de l'église de Crécy; son abbaye jouissait de toute la dîme de Crécy et d'Estrées, et était tenue aux réparations du chœur. (Cf. Darsy, *Bénéfices de l'Église d'Amiens*, t. II, pp. 216 et 226). Le service religieux de la paroisse était assuré par les moines de Forestmontier jusqu'au milieu du XVI[e] siècle. (Cf Prarond, *loc. cit.* Le sixième curé se nommait Macqueron et non Mabguiron).
(8) CC. 7.
(9) BB. 1, f° 308.
(10) *Ibid.*, f° 335.
(11) GG. 1.
(12) *Ibid.* et CC. 14. Marché avec Jean-Ch. Michault pour 11 à 12 milles d'ardoises d'Angleterre de premier échantillon, à raison de 44 l. le mille, et 8 à 10 milles d'ardoises d'Angleterre du second échantillon, pour la couverture de l'église. Abbeville, 26 avril 1724.
(13) BB. 3 et CC. 14.
(14) Le 1[er] mars 1727, les habitants, corps et communauté de Crécy exposent à l'intendant Chauvelin que la couverture de leur église étant dans un tel état de caducité, qu'ils ne pouvaient assister au service divin sans être

Dès le 5 juin 1737, on raccommode la flèche du clocher (1). En 1749, restauration complète : on élève trois voûtes en charpente sur l'église : celle de la nef est un berceau en anse de panier; celles des bas-côtés sont plates (2). Le pavé de l'église est renouvelé en même temps, et l'échevinage, ayant demandé à l'Intendant la permission de faire ce travail aux frais de la ville, s'attire cette curieuse réponse : « La première [demande], qui a pour objet le rétablissement du pavé de votre église, porte en marge « néant », et M. l'Intendant vous rend raison de son néant, en marquant de suite que les deniers communs des villes n'ont pas pour objet la décoration des églises, et ces sortes de dépenses doivent se faire, ou par une cotization amiable et volontaire entre les habitans, si elles ne sont pas indispensables, et, si elles le sont, par un rolle d'imposition qu'on rend exécutoire sur eux »; 5 novembre 1749 (3).

Tout finit sans doute par s'arranger, puisque nous voyons qu'en 1750 les mayeur et échevins donnent 500 livres pour le renouvellement du pavé de la nef (4).

Encore une réparation au clocher (14 janvier 1784) (5), et nous en avons fini avec l'histoire de l'église de Crécy sous l'ancien régime.

J'en viens maintenant à la description de l'édifice :

Le plan, qui n'a pas été modifié par les travaux récents, comprend trois nefs, un transsept, le chœur avec chevet à trois pans très plats, et enfin une tour en avant-corps.

Cette tour, très forte, de forme carrée, s'élève à l'occident. Elle est flanquée, à chaque angle, de deux puissants contreforts établis perpendiculairement aux murailles, et d'une lourdeur imposante. Quatre larmiers contournent la tour et ses contreforts. La façade ouest est percée d'un portail gothique aujourd'hui muré (peut-être depuis 1672 ?); il n'a d'autre ornementation que trois filets prismatiques à bases. Au-dessus, s'ouvre une grande rose surmontée d'une niche; quatre autres niches à contre-courbes, disposées en deux étages, se voient sur les contreforts voisins du portail; toute cette ornementation est neuve, et rien de semblable n'existait autrefois (6).

exposés à la pluie et autres injures du temps, ils avaient en 1724 chargé François Petit, marchand mercier, de traiter à Abbeville avec le sieur Michault, pour la fourniture des ardoises, et d'autres particuliers pour les autres fournitures, lequel Petit se serait obligé en son nom seul au paiement desdites fournitures. Ces particuliers auraient en conséquence fait assigner le sieur Petit par devant les juges-consuls d'Abbeville, et obtenu de ceux-ci une sentence, qui condamne Petit par corps à payer. Ils exposent que leur communauté, obérée de charges, ne peut, pour le moment, tirer Petit d'embarras, et demandent qu'il soit sursis à l'exécution de ladite sentence. (CC. 15). — Comptes entre la ville et la veuve Petit, 1732 : « Estats de ce quy est deubs à la veuve de François Petit, maïeur du bourg de Cressy, pour débours, avances et livraison de marchandise, voyage et vacations que ledit sieur Petit a faite pour la couverture d'ardoise de la nef de l'église dudit Cressy faites en 1724, autorizé par deslibération du 26 mars 1724, et autre ouvrages faites au profit de la communauté et de l'église », 2 juin 1732. (CC. 16).

(1) CC. 18.

(2) GG. 1. « Devis des bois nécessaires à la construction de trois vouttes à faire en charpente à l'église de Crécy : sçavoir une dans la nef qui sera en ensse de panier, telle qu'elle paroit dans la coupe, et deux autre platte pour les deux bas-cotté ». Abbeville, 22 janvier 1749.

(3) CC. 20.

(4) GG. 1. « État des dépenses faites par M. Louis Devis, prêtre curé de Cressi, pour le renouvellement du pavé de la nef de l'église dudit lieu, et autres choses pour lesquelles MM. les mayeur et échevins lui ont fourny et délivré une somme de 500 l. », 1750. — Requête des maire et échevins de Crécy à l'Intendant, exposant que le pavé de leur église est à réparer promptement, celle-ci étant menacée d'un interdit, et demandant à être autorisés à prendre 500 l. sur les deniers communs pour ledit travail.

(5) CC. 29.

(6) La rose, les niches du clocher et la galerie du haut, tout cela est moderne; ces travaux ont été exécutés en 1897 par M. Gourdain, entrepreneur à Montreuil. Auparavant, il n'y avait aucune ouverture, aucune décoration, aucune galerie supérieure ; c'est aussi à cette époque que fut surélevée la tourelle de l'escalier, sur laquelle on plaça la croix qui se trouvait antérieurement sur la terrasse de la tour (Note de M. l'abbé Armand).

L'étage supérieur de la tour, au-dessus du quatrième larmier, est éclairé de chaque côté par une très grande fenêtre à trois lumières. La tour se termine aujourd'hui en plate-forme; au centre s'élève une grande croix en fer; les balustrades de la plate-forme, refaites déjà en 1700 et sans doute depuis, viennent d'être entièrement renouvelées. La flèche, tant de fois réparée, est supprimée depuis longtemps déjà.

Au nord-est, la tour est flanquée d'une tourelle d'escalier, plus haute qu'elle, et couronnée d'une poivrière aiguë; six larmiers décorent cette tourelle, qui s'ouvre sur l'intérieur de la tour. L'escalier compte 96 marches, dont une partie a été refaite en bois et en briques.

Selon Roger et Dusevel, « une cheminée que l'on voit encore dans la même tour fait supposer qu'on y montait autrefois la garde. On sait qu'au mois d'août 1635 les habitants de Crécy se distinguèrent par leur valeur contre les Espagnols qui ravageaient les environs; c'est peut-être à cette époque que les plus braves se tinrent dans cette tour, pour y veiller à la sûreté commune » (1).

Il est certain qu'on a fait le guet dans la tour dès 1595 et 1625 (2), et d'ailleurs, les cheminées des clochers, sans être très communes, se rencontrent parfois en Picardie; j'en décrirai une bien conservée, à l'article de Maison-Ponthieu. Quant à celle de Crécy, elle n'est plus visible; un mur moderne la dérobe malheureusement aux regards (3).

L'église est divisée en trois nefs de quatre travées par deux rangées de trois colonnes octogones, portées sur des socles en grès, de même forme; les chapiteaux très simples se composent d'un corps de moulures peu saillantes; les arcades sont en tiers-point et n'ont pas été retouchées dans la restauration.

Je ne sais si primitivement l'église était voûtée en tout ou en partie; dernièrement elle n'avait qu'un plafond (celui de 1750 sans doute); on vient de la couvrir d'une voûte d'ogive en briques hourdées, à clefs et culots de style médiocre.

Les piliers séparant la nef du transsept sont entièrement en grès (4), ainsi que leurs chapiteaux encore moins ornés que ceux de la nef; toutes les bases ont pour profil deux tores séparés par un cavet, le tore inférieur reposant sur une plate-bande.

Le chœur est de la même hauteur que la nef et le transsept; il n'y a, actuellement du moins, aucun arc triomphal, et le vaisseau est tout d'une venue. Les arcades qui réunissent les croisillons à la croisée et aux bas-côtés sont d'un profil dégénéré, tout différent de celui des arcades de la nef.

L'axe du chœur dévie sensiblement vers le nord, comme à l'église du Boisle. La voûte neuve repose sur des colonnettes engagées et non plus sur des culs de lampe.

Toutes les fenêtres ont été récemment refaites; leur embrasure a été complètement retaillée, et il n'en reste pas une seule dans son état primitif. On en compte quatre dans le bas-côté sud (une géminée et trois à trois lumières), trois géminées dans le bas-côté nord, cinq dans le chœur (quatre géminées et une à trois baies, celle du fond); et deux ternées dans chaque croisillon (une à l'est et l'autre dans le pignon). Tous les vitraux sont neufs et à personnages.

(1) *Loc. cit.*

(2) CC. 2.

(3) M. Delavier, doyen de Crécy, que j'avais consulté au sujet de l'existence de cette cheminée, veut bien me répondre, le 15 septembre 1905 :

« Les auteurs ne se sont pas trompés en signalant une cheminée au clocher de Crécy; elle existe encore; seulement elle n'est plus apparente : ... . les ouvriers ..... l'ont murée lors de la restauration en 1897. La chambre actuelle de l'horloge était la chambre du guetteur, où l'on voyait encore le foyer et la cheminée toute noire de suie; il y avait des ouvertures dans les angles et sur les côtés; c'était par là que le guetteur observait la présence et les mouvements de l'ennemi ».

(4) On les a recouverts d'un enduit pour les rendre semblables aux autres.

Dans la deuxième travée de la nef nord s'ouvre un portail latéral précédé d'un porche en pierre, avec pignon à crochets sur les rampants. L'arcade extérieure du portail est festonnée, également ornée de crosses et surmontée d'un acrotère à feuilles de choux frisées. Deux contreforts en éperon flanquent le porche.

On remarque au bas des pieds-droits du portail intérieur (première assise de grés) deux têtes humaines sculptées en relief sur la face antérieure des bases en grés de ces pieds-droits, au-dessus d'une forte moulure en talon.

Le bas-côté nord, dont le parement a été complètement refait, n'a pas de contreforts. Celui du sud, mieux conservé, en a trois et est percé d'une très petite porte basse dans sa deuxième travée.

Le transsept nord a son pignon surmonté d'une croix de pierre (récente); au-dessus de la fenêtre, à la base du pignon, court, comme à Dompierre, une frise sculptée de monstres et feuillages variés; un larmier règne sous l'appui des fenêtres. Aux angles sont des contreforts posés en diagonale, à clochetons et pinacles, entièrement refaits.

Le transsept sud, beaucoup moins retouché, est aussi moins orné. Il n'a pas d'antéfixe sur le pignon. Sa corniche supérieure, assez mutilée, est un simple larmier comme celui de l'appui des fenêtres. L'archivolte est ancienne, de même que les contreforts diagonaux : ceux-ci, d'abord sur plan carré, prennent au-dessus du premier larmier la forme d'éperon, se garnissent de clochetons et se terminent en bâtière.

Quant au chœur, son mur est ancien et très réparé en briques; ses puissants contreforts à deux ressauts n'ont aucune ornementation.

Tous les soubassements sont en damier de grés et silex, et anciens, ce qui montre bien que le plan de l'édifice a été respecté.

Le mobilier de l'église est intéressant et provient de l'abbaye de Dommartin (1). Les stalles, de style Louis XIV, sont vastes et empiètent beaucoup sur le transsept; les quatre terminales sont surmontées de lions accroupis; les autres sont ornées de bonnes sculptures, feuilles d'acanthe, volutes, etc.

Les trois autels de chêne sont de même provenance : le principal est aussi de style Louis XIV; son coffre est orné d'un Portement de Croix sculpté, remarquable, malheureusement peint à l'huile, et qu'on devrait nettoyer; deux anges adorateurs, de grande taille, sont agenouillés aux côtés de l'autel, aux angles duquel on doit signaler deux belles têtes d'anges, malheureusement cachées par les nappes.

Quant aux autels latéraux, l'un, de style Louis XVI, est orné sur son tabernacle d'une image du Bon Pasteur, et, sur le coffre, d'une Pieta; l'autre, de style Louis XV, moins intéressant, est décoré d'un Agneau Pascal.

Il est à souhaiter que l'on ne commette pas la faute de remplacer par des produits de l'industrie moderne ces belles boiseries, que leur provenance seule et le souvenir des anciens moines doivent rendre sacrées. Déjà on a détruit les rétables pour rouvrir les fenêtres murées; on a relégué au grenier des toiles provenant de Dommartin, et représentant Moïse sur le Nil, Moïse au Buisson Ardent, Moïse et le Serpent d'airain, Moïse frappant le rocher. Sans avoir une bien grande valeur, ces tableaux et même leurs beaux cadres de bois sculpté ne méritaient pas une telle disgrâce. Ils sont maintenant à la merci des rats et des brocanteurs.

(1) Les boiseries de la chapelle funéraire de Ligescourt sont, paraît-il, de même provenance, ainsi que la jolie porte du confessionnal de Fontaine-sur-Maye. On attribue aussi à l'abbaye de Dommartin un beau panneau de boiserie de style Louis XIV, qui sert de dossier à la chaire de Marcheville; mais c'est une erreur, car on y voit un écusson aux armes de Charles d'Aligre, abbé de Saint-Riquier de 1644 à 1695 : *burelé d'or et d'azur, au chef du second, chargé de trois soleils du premier;* couronne de comte, mitre et crosse.

On ne voit plus trace, dans l'église de Crécy, d'aucune ancienne inscription. On y lisait autrefois, « à une vitre du costé de l'épitre, proche l'autel, où sont représentés un homme et une femme à genoux :

L'an mil cinq cens
Jean Manessier et Antoinette Le Roy sa femme
. . . .
Priés Dieu pour eulx » (1).

Il reste seulement, dans le croisillon sud, près de la fenêtre du pignon (angle sud-ouest), un bas-relief très mutilé. On y distingue une forêt touffue et une espèce de cabane ou hermitage; est-ce la forêt de Crécy? Est-ce la chasse de saint Hubert ou celle de saint Eustache? — Au-dessus se voit un linteau carré, orné d'oves à l'intrados, et le tout est couronné d'un arc triangulaire, dans le tympan duquel est un écusson échancré : *à trois coquilles,* dont les lambrequins sont mêlés à des feuillages divers.

Je crois pouvoir attribuer cet écu à Richard, alias Herpin de Ricametz, chevalier, gouverneur et bailly de Rue en 1435, 1437 et 1440 (2), qui portait *de gueules à trois coquilles d'or* (3).

J'ai vu naguère sur le seuil du porche latéral nord une grande dalle funéraire de grés, du XIV[e] siècle, sans inscription, et simplement ornée d'une grande croix haussée, à bras fleurdelysés. Des pierres analogues existent à Neuville-sous-Montreuil, Audembert, Herly, Wimille en Boulonnais, etc. Cette dalle a été déplacée, mais elle existe encore, posée à plat, au dehors, dans l'angle du transsept (4).

Notons enfin une statue de saint Roch avec son chien et son bourdon (bois, XVIII[e] siècle).

Il paraît n'y avoir eu autrefois que deux cloches dans la tour de Crécy, s'il faut s'en rapporter à un acte de 1716 qui mentionne « la grosse et la petite cloche ». En 1632, la ville paye « pour touttes les despenses faites par l'orloger et fondeur

(1) Épitaphier de Villers-Rousseville. Bibliothèque de la Société des Antiquaires de Picardie, f° 248.

(2) Marquis DE BELLEVAL, *Chronologie d'Abbeville et du Comté de Ponthieu*, pp. 113, 137, 179, 236, 317, 329 et 408.

(3) Les autres familles de la région, portant trois coquilles dans leurs armes (Mons, Vesloy, Dubois de Fosseux, Raoult), ne paraissent avoir eu aucun rapport avec Crécy ou les environs, tandis que Herpin de Ricametz, à Rue, était voisin de notre bourg. Ses armes étaient aussi à une vitre de la Trésorerie du Saint-Esprit de Rue. (Cf. *Voyage héraldique dans quelques églises du Ponthieu en 1697*, p. 21).

(4) Cette pierre n'est pas trop bien placée en cet endroit, où les enfants la dégradent en prenant leurs ébats. Il serait à souhaiter qu'elle fût relevée contre la muraille, cela assurerait mieux sa conservation et la préserverait des immondices.

Au chevet de l'église se voit la sépulture du premier curé-doyen de Crécy, Pierre Blondin, décédé en 1825; des arbustes cachent l'épitaphe qui est sur une plaque de marbre blanc scellée dans la muraille :

ICI REPOSE LE CORPS DE VÉNÉRABLE ET DISCRÈTE PERSONNE
MESSIRE PIERRE BLONDIN ANCIEN DOYEN DE LA VILLE DE RUE
·NÉ A PARIS
LE 14 MAI 1749
DÉCÉDÉ CURÉ-DOYEN DE CRÉCY LE 2 MARS 1825
ECCLÉSIASTIQUE DISTINGUÉ PAR SES VERTUS
ET SES PROFONDES CONNAISSANCES.
SOUTIEN DU PAUVRE ET DE L'ORPHELIN
IL N'EUT DE BIEN QUE POUR EUX
REQUIESCAT IN PACE.

(Note de M. l'abbé Armand).

de cloches, pendant une année qu'ils sont venus en ce lieu travailler » (1). Le 28 août 1674, on bénit la petite cloche Marie-Thérèse (2).

Le 8 juin 1716, le mayeur ordonne de payer 70 sols à Jean Gambier, charpentier, « pour avoir relevé la grosse et la petite cloche et autres travaux auxdites cloches » (3).

Trois ans plus tard, les cloches étaient à refondre. Le 30 avril 1719, les maire et principaux habitants de Crécy délibèrent sur les réparations à faire au beffroi du clocher et aux moutons des cloches; les travaux sont adjugés le 29 mai (4). Le 23 juin, on paye à Giber, fondeur, 60 livres 4 sols pour avoir fondu *les cloches* de l'église (5).

En 1744, les sieurs Camus et Dubois, fondeurs, refondent une des cloches de l'église en même temps que celle de l'hôtel de ville (6).

Actuellement la tour de Crécy contient une belle sonnerie de trois cloches du XIXe siècle, sorties des ateliers de Gorlier à Frévent (7).

Il existe depuis très longtemps, dans le clocher, une horloge à cadrans extérieurs. On voit dans les comptes municipaux qu'en 1633, elle fut menée à Hesdin pour être réparée (8). En 1658, 1716 et 1757, nouveaux travaux à l'horloge.

Crécy a longtemps possédé une Confrérie de Charité (9). Ce bourg, seul peut-être en France avec celui de Samer en Boulonnais, conserve encore l'usage moyen-âgeux du sonneur des trépassés, allant de rue en rue, agitant des clochettes et recommandant aux prières les âmes des défunts.

Le presbytère est daté, sur sa porte, de 1719 (10).

R. RODIÈRE.

(1) Arch. Comm., CC. 4.

(2) GG. 3, registres de catholicité.

(3) CC. 11. — « Estat des ouvrages de serrurrie que jay fait et fourny par moy Nicolas Bridoux, tant à l'orloge qu'aux cloches et autre endroit dans le clocher », 1716 *(ibid.)*.

(4) BB. 3.

(5) CC. 12.

(6) BB. 3. Cf. ci-dessus, p. 53.

(7) En voici les inscriptions :

1° La petite : + L'AN 1834 J'AI ETE NOMMEE MARIE CHARLOTTE || + PAR M. ALEXIS CAPET PROP. A CRECY ET D. ZENAIDE || + POUSSART EPOUSE DE M. CHARLES FAQUER AUSSI || + PROP. AUDIT LIEU. — De l'autre côté : + J'AI ETE BENITE PAR M JEAN BAPTISTE NICOLLE || + CURE DOYEN DU CANTON DE CRECY CHAN HON. || + D'AMIENS. — En bas : GORLIER FONDEUR A FREVENT.

2° La moyenne : + L'AN 1852 J'AI ETE BENITE PAR M. NICOLLE || + CURE DOYEN DE CRECY EN PONTHIEU CHANOINE || + HONORAIRE D'AMIENS ASSISTE DE M. ALEXANDRE || + RANCON VICAIRE DE LA PAROISSE. — De l'autre côté : + J'AI ETE NOMMEE SEVERINE LAURE || + PAR M. AUBERT POUSSART & DAME || + LAURE CARPENTIER EPOUSE DE M. || + BEAUSSART NOTAIRE. — En bas : [Gorlier FONDEUR A FREVENT.

3° La grosse : + L'AN 1852 J'AI ETE BENITE PAR M. JEAN BAPTISTE || + NICOLLE CURE DOYEN DE CRECY EN PONTHIEU || + CHANOINE HONORAIRE D AMIENS ASSISTE DE M || + ALEXANDRE RANCON VICAIRE DE LA PAROISSE. — De l'autre côté : + J'AI ETE NOMMEE MARIE ALEXANDRINE PAR M || + GRATIEN PLET & DAME ALEXANDRINE WATTEBLED || + EPOUSE DE M. CAPET MAIRE DE CRECY. — En bas : GORLIER FONDEUR A FREVENT.

(8) 1632, paiement à l'*orloger*. (Voir ci-dessus article cloches) — 1633 : « A Guillaume Coullon, qui auroit mesné l'orloge à Hesdin et ramené icelle .... *Item* a esté paié à maistre Jean Duquesnoy, orloger, la somme de quarante trois livres pour avoir remonté l'orloge et cadran » : 17 livres payées « à Canaple, orloger d'Abbeville » (CC. 4). — En 1658, travaux à l'orloge : « à Jean Dubus, orloger, 48 livres ». *(Ibid.)*. — 1716, voir ci-dessus aux cloches. (CC. 11). — 1757, réparations à l'horloge de la ville. (CC. 22).

(9) Comptes de la Confrérie de la Charité, 1743-1763-1765-1776-1777, etc Arch. Comm. GG. 1

(10) Je dois beaucoup, pour cette notice sur Crécy et les villages du canton, à M. l'abbé Armand, curé d'Estrées-lez-Crécy, qui a bien voulu me guider et me renseigner sur le passé de ce pays qu'il connait si bien

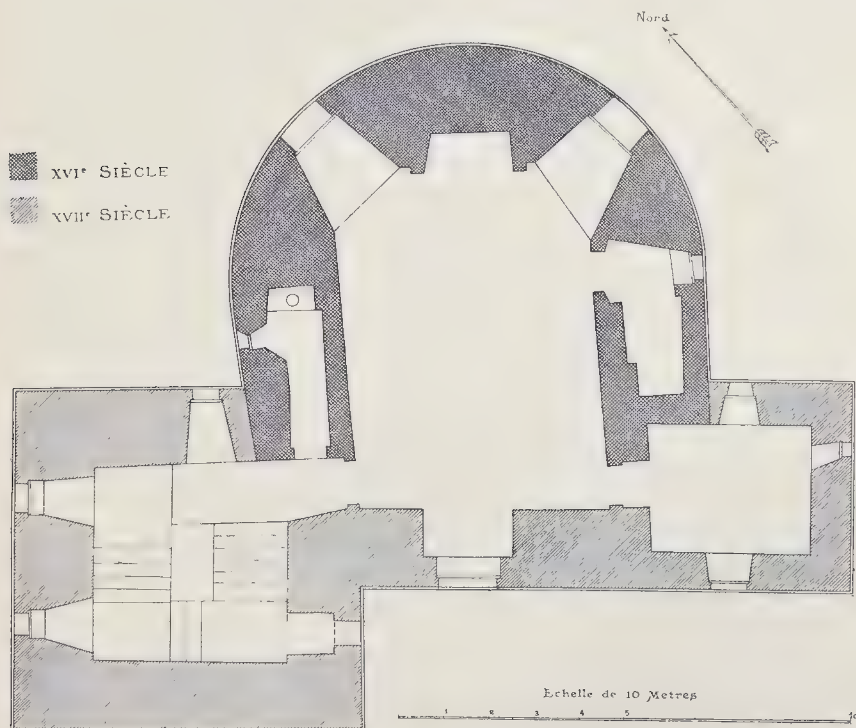


DOMPIERRE-SUR-AUTHIE
Le Château. Façade du Nord

DOMPIERRE-SUR-AUTHIE

LE CHATEAU

Le château de Dompierre, dont les eaux de l'Authie venaient battre les murs il y a peu d'années encore, était fortement défendu par deux bras de rivière et des travaux avancés dont quelques fondations demeurent. Il appartint aux plus illustres maisons de Picardie : les Bailleul, les d'Auxi, les Rambures, les d'Argouges.



Dompierre-sur-Authie. — Plan du Château.

Louis XI, ce roi voyageur qui sous prétexte de chasse et de pèlerinage parcourait la France sans trêve ni repos, s'arrêta au château de Dompierre en 1464. Il y hébergea les ambassadeurs d'Angleterre, qui durant deux nuits, furent « festés et honorés

au possible et raisonnable ». Ce séjour atteste qu'un château s'élevait à Dompierre avant la construction du château actuel, car celui-ci ne peut revendiquer l'honneur d'avoir accueilli dans ses murs le royal visiteur; l'étude archéologique du monument ne laisse aucun doute à cet égard.

En 1554, le duc de Vendôme avec l'avant-garde de l'armée royale avait établi son quartier général à Dompierre. A peine le prince s'est-il retiré que les Impériaux brûlent le village. Nouvel incendie de Dompierre en 1635, mais les Espagnols tentent vainement de prendre le château défendu par 30 soldats et 300 paysans. Ils battent en retraite après avoir subi une perte de 300 hommes (1).

Le monument se compose de deux parties bien distinctes d'âges différents. Contre une massive tour demi-circulaire en moellons blancs qui date du XVIe siècle et qui se rattache encore, par son style, à l'architecture militaire du moyen âge, fut appliquée en 1627 une haute construction en pierre et en brique, aux jours nombreux, aux proportions élégantes.

La tour construite sur pilotis s'élève sur une base de grés empâtée. Des remblaiements modernes éloignant les eaux de l'Authie en ont masqué la partie inférieure. De grandes baies ouvertes, les unes à une époque récente, les autres lors de la restauration de 1627, ont altéré le caractère de la construction. Un large bandeau serti entre deux quarts de rond souligne le sol du chemin de ronde. Celui-ci faiblement défendu n'offre pas cette ceinture de machicoulis qu'on rencontre d'ordinaire, même au XVIe siècle; toutefois de chaque côté, à la rencontre de la tour et du pavillon du XVIIe siècle, trois machicoulis s'avancent sur quatre assises de corbeaux qui se profilent en un méplat et un quart de rond. Un machicoulis couvert d'un glacis et reposant sur quatre consoles coupe le chemin de ronde au milieu de la partie circulaire de la tour. Cette disposition rappelle une disposition quelque peu analogue à la jolie tour en brique de la belle Gabrielle à Liancourt-Fosse (2), où les machicoulis s'espacent à intervalles réguliers et forment une couronne de petites logettes d'un aspect aussi pittoresque qu'inattendu. C'est la dernière transformation d'un élément architectural qui régnait depuis la fin du XIIIe siècle, et que les seigneurs, même en pleine Renaissance, alors que leurs châteaux avaient dépouillé tout appareil guerrier, conserveront longtemps encore, ainsi que les ponts-levis. Toutefois, l'abandon du machicoulis se fait pressentir déjà sous le règne de Louis XI, au château du Plessis-Bourré (3). Les chemins de ronde qui courent d'une tour à l'autre au sommet des courtines n'y révèlent leur présence par aucune saillie, et si de longues rainures obliques y prennent naissance, celles-ci, espacées de loin en loin, laissent peu de garantie aux combattants pour la défense efficace du pied des murs. Aussi bien, cette innovation d'un architecte qui voulait rompre avec des habitudes séculaires n'est pas heureuse.

Sur le parapet crénelé, percé d'archères cruciformes, descendait, avant la restauration moderne, la toiture de la tour. Que ce chemin de ronde fût couvert à l'origine, rien d'impossible, puisque dès le XVe siècle, les chemins de ronde couverts sont d'un usage constant. Cependant, il n'est pas douteux qu'au XVIIe siècle, Charles de Rambures en restaurant la tour adopta un chemin de ronde découvert, car la présence des deux gargouilles rehaussées de ses armes qui traversent le pied du parapet ne s'expliquerait pas autrement. On peut donc regretter une toiture qui donnait à la

(1) R. de Belleval, *Les fiefs et les seigneuries du Ponthieu et du Vimeu*. Paris, 1870, in-4°, p. 107

(2) Canton de Roye, Arrondissement de Montdidier.

(3) Près d'Angers.



DOMPIERRE-SUR-AUTHIE

Le Château — Façade du Sud

tour, telle que Taylor et Nodier l'ont reproduite dans leur ouvrage, une silhouette quelque peu romantique, mais on aurait mauvaise grâce de faire grief à l'aimable propriétaire actuel du château, M. Gustave Padieu, d'avoir adopté une restauration, qui reproduit un état certainement ancien, sinon primitif.

En 1627, date inscrite à la base du pavillon près de la porte d'entrée, Charles de Rambures entreprit de restaurer le château qui tombait en ruines, de l'accommoder à la mode du jour et de le transformer en rendez-vous de chasse. Une belle forêt, des marais giboyeux offraient aux seigneurs de Dompierre des ressources cynégétiques, que, fervents disciples de saint Hubert, ils auraient vainement cherché sur le plateau du Vimeu, à l'ombre des tours de Rambures. On s'imagine voir encore des barques amarrées au pied de la muraille, attendant les chasseurs. Dans la cuisine, une porte, aujourd'hui murée, s'ouvrait à fleur d'eau.



DOMPIERRE-SUR-AUTHIE
Une cheminée du Château

Par une anomalie qu'on ne s'explique guère, la partie du pavillon voisine de la tour est en moellons blancs. Le reste est en briques avec cordons de pierre. Des pierres également ornent les angles de la construction, l'encadrement des fenêtres et composent les élégants modillons de la corniche. Ceux-ci sont décorés les uns de volutes, les autres de C et d'R entrelacés.

L'intérieur du château, bien restauré par M. Padieu, n'est pas dépourvu d'élégance. Un large escalier à rampes droites remplit toute une partie du pavillon. Le propriétaire en a soigneusement conservé le style et s'est contenté de rougir les murs et de souligner par des joints blancs les assises de briques. L'escalier dessert chaque étage qu'occupent une grande salle et de petites chambres. Aucune de ces pièces n'est voûtée, sauf une chambre du deuxième étage dont la voûte de briques repose sur une croisée d'ogive en pierre. Des C entrelacés ornent la clef, et des godrons et des fruits rehaussent les quatre consoles engagées dans les angles.

Les cheminées d'une sobre élégance, les unes en briques, les autres en pierre qui meublent les grandes salles, ainsi que plusieurs chambres, valent à elles seules une visite à Dompierre. Il convient de signaler spécialement la cheminée en pierre de la grande salle du premier étage. Un cartouche couronné d'un casque empanaché contient au-dessus d'un cadre mouluré les armoiries de Rambures, d'or à trois fasces de gueules, entourées du double collier de Saint-Michel et du Saint-Esprit. De chaque côté, deux pilastres en forme de gaine, décorés d'une guirlande de fruits et de fleurs, soutiennent l'entablement Au-dessus de celui-ci un caisson arrondi relie la cheminée aux solives du plafond. Ce caisson porte une riche décoration composée d'entrelacs et de petits cartouches, dans lesquels se croisent des C et des R. Les deux jambages qui soutiennent le manteau de la cheminée décrivent une volute sur laquelle se détachent, à gauche le blason de Rambures, à droite celui de Rambures parti de Boulainvilliers, d'argent à trois fasces de gueules (1). Le brave Rambures, le glorieux combattant d'Ivry, d'Amiens et des Ponts-de-Cé, avait épousé le 14 décembre 1620 Renée de Boulainvilliers, comtesse de Courtenay.

Près de cette grande salle, M. Padieu fit récemment une curieuse trouvaille. Il pratiquait dans l'épaisseur du mur un percement destiné à agrandir un office, quand il découvrit tout à coup un petit réduit. C'était une prison, ainsi qu'en témoigne l'inscription suivante, soigneusement conservée :

du 3e octobre
1594 bastien picart
a esté miz prisonier
par capitainne.. ..

De chaque côté de l'inscription sont gravées au trait une échelle et une puisette (2).

Ph. DES FORTS.

L'ÉGLISE

Cet édifice, assez intéressant, a été abominablement mutilé par une « restauration » toute récente. Malgré tout, il garde de beaux restes de l'époque flamboyante.

La façade Ouest accuse nettement la division en trois nefs. Le clocher en charpente, lourd et sans grâce, surmonte le bas-côté nord, dont la vaste fenêtre terminale est murée. Le portail, qui s'ouvre dans le pignon de la grande nef, est en

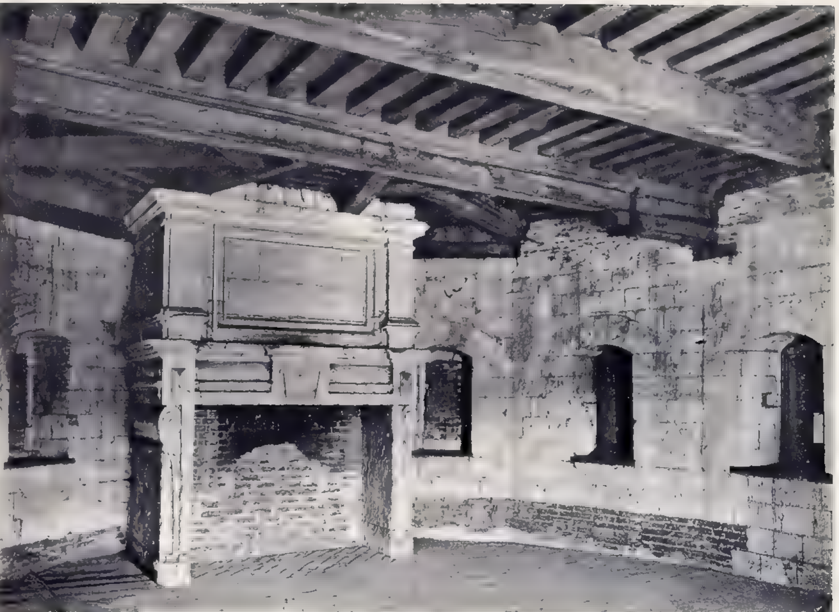
(1) Alias : fascé d'argent et de gueules de huit pièces.

(2) Non loin de cette intéressante forteresse, on voit un joli château Louis XV en briques et pierres, à un étage sur rez-de-chaussée; les deux façades sont semblables entre elles; au milieu se trouve une élégante avancée en hémicycle, qui n'a que deux fenêtres cintrées, au lieu de trois qu'on voit généralement sur les avant-corps de ce genre. On dit que ce château a été bâti par les Canteleu; une pierre des caves porte la date 1750. (Communication de M. R. Rodière).

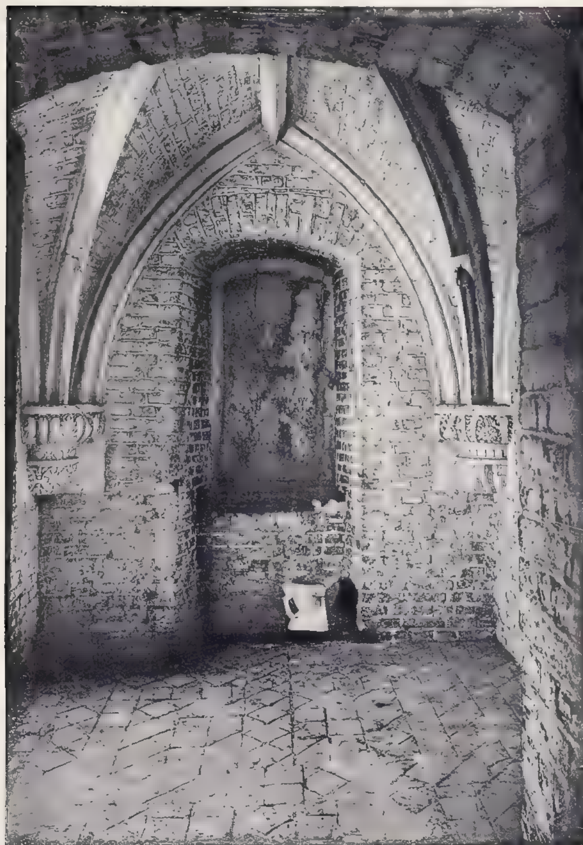


GOMPIERRE-SUR-AUTHIE

Grande salle au premier étage du Château



DOMPIERRE-SUR-AUTHIE
Grande salle au deuxième étage du Château



DOMPIERRE-SUR-AUTHIE
Chambre au deuxième étage du Château



DOMPIERRE-SUR-AUTHIE

Une cheminée au Château

anse de panier, sans caractère; au-dessus, une grande fenêtre à trois lumières éclaire le vaisseau. Le bas-côté Sud est à demi masqué par une tourelle octogone d'escalier. La date 1826, sur la base du clocher, est évidemment celle d'une première et malencontreuse restauration, qui gâta cette façade.

Les trois nefs, de hauteur à peu près égale — mais celle du milieu est beaucoup plus large que les bas-côtés — se divisent en trois travées (sans compter celle du transsept); la première plus courte que les autres qui sont barlongues. Des colonnes octogones en grès, à chapiteaux formés d'un corps de moulures (1), à bases déprimées, supportent les grandes arcades en cintre brisé. La première colonne au nord porte, sculptée en relief et en capitales fleuries, la date de l'église (1513) :

M. V^cc XIII.

Toutes les grandes arcades de la nef et du transsept étaient décorées de sculptures, comme à Fressin et à Estrées-lez-Crécy. Il reste seulement, à peu près intacts, les arcs de la croisée et ceux de la première travée de la nef et du bas-côté nord; l'un de ces derniers ressemble à l'arc triomphal d'Estrées, l'autre à l'arcade de la chapelle Sud de la même église. Les sculptures des autres arcs étaient très endommagées; on vient de supprimer brutalement les débris qui en subsistaient.

La nef et les bas-côtés étaient autrefois voûtés d'ogive; les traces des formerets se voient encore sur les murs latéraux. Les doubleaux des bas-côtés ont été très mal rétablis, et la voûte de la nef refaite en briques plâtrées. Au-dessus des colonnes, les nervures de la voûte centrale retombaient sur des niches, presque toutes détruites par la récente et barbare restauration. Il reste celle de la troisième colonne de chaque côté, et celles de l'arc triomphal; le doubleau à moulures ondulées se perd dans le dais; les ogives retombent, à droite et à gauche, sur de petits culs-de-lampe placés à la hauteur du socle de la niche.

Les arrachements des nervures se voient encore dans le bas-côté nord; on y remarque, sur le premier pilier, un cul-de-lampe aux armes de Rambures.

Le grand portail s'ouvrait autrefois dans la première travée du bas-côté nord, du côté du château; c'était une belle baie à trois voussures, dont la plus extérieure était ornée de statues sur les pieds-droits et de niches sur le cintre; les deux autres ont une ornementation végétale qui descend sur les pieds-droits.

Le pilier extérieur qui forme angle avec la muraille du côté nord de l'église est orné de huit arcatures longues et étroites qui abritaient autrefois autant de statuettes sous dais à contrecourbes; au-dessus une large niche en anse de panier avec accolade est aujourd'hui privée de sa statue. C'est le tombeau de Françoise (2) de Rambures, fille d'André de Rambures et de Jeanne de Hallewin, d'après l'abbé Boursin, ancien curé de Dompierre (?). Enfin, les contreforts étaient également décorés de niches à statues, surmontées de pinacles flanqués de deux petits clochetons.

A une époque déjà ancienne, on a muré ce portail sur son parement extérieur, de sorte que les trois voussures se trouvent maintenant faire partie de l'intérieur de l'église.

Le transsept fait une forte saillie; aussi chacun des croisillons a-t-il deux fenêtres au levant (3), une à l'ouest (4) (toutes trois géminées), et une dans le pignon (à

(1) Comme à Fressin.

(2) Claude Françoise, morte sans alliance en 1509. (Belleval, *Nobiliaire de Ponthieu*, 2e édit., col. 788).

(3) Ces deux fenêtres sont d'inégale largeur.

(4) Cette fenêtre de l'ouest n'existe pas dans le croisillon méridional, où l'on voit, par contre, une piscine décorée de moulures prismatiques.

LA VOIE ROMAINE

Donner une description technique de la construction des voies romaines serait sortir du cadre de cet ouvrage. Rappelons seulement que celle dont il est ici question, est la première à laquelle fut attribuée la dénomination étrange de Chaussée Brunehaut, sous laquelle on désigne couramment ces anciennes voies de communication.

Si l'on admet que la célèbre reine d'Austrasie fît construire ou restaurer des chemins dans ses états, il ne faut pourtant pas oublier que, du côté de l'Ouest, son pouvoir ne s'étendait guère au-delà de la ville de Laon; elle n'avait donc rien à voir ici, sur la « *via solemnis* » de Lugdunum à Gesoriacum, de Lyon à Boulogne-sur-Mer.

Dans le *Supplément aux Cartulaires des Établissements religieux et civils du Boulonnais* qu'il a publié en 1905 (1), M. Roger Rodière rapporte une charte de Guillaume Le Moine, seigneur de Cours (2), datée du mois de décembre 1260. On y parle d'une pièce de terre contiguë « calceiæ Burneheut ». Dom Grenier mentionne également une charte d'Hugues Quiéret, seigneur de Douriez (3), confirmant, au mois d'avril 1205, la vente d'un droit de terrage sur le terroir de ce bourg, en faveur de l'abbaye de Valloires, où toutes les terres soumises à ce droit sont dites situées « juxta calceiam Burnehaut », et ce serait là, d'après le savant bénédictin, le plus ancien titre qui fasse mention de notre chaussée sous ce nom (4).

Remarquons que ces deux documents du XIIIe siècle ne portent pas Brunehaut, mais bien Burnehaut, Burneheut, et alors, sans nous arrêter à examiner la valeur des diverses légendes imaginées pour expliquer l'origine de ce nom, nous verrons là tout simplement : la chaussée aux bornes hautes, par allusion aux bornes milliaires qu'on voyait le long de ce grand chemin (5). La phonétique populaire altéra le nom primitif; Burnehaut est devenu Brunehaut, et de ce fait, la célèbre rivale de Frédégonde s'est vu attribuer la construction de ces belles routes qui sillonnaient déjà nos contrées plus de cinq cents ans avant sa fin tragique.

Les voies romaines ont exercé une grande influence sur la dénomination des lieux qu'elles traversent. Indépendamment du nom d'Estrées, qui signifie chaussée, porté par bon nombre de villages où elles passent (6), on trouve encore beaucoup d'endroits ou lieux-dits qui, d'une façon plus ou moins directe, leur doivent leur appellation. Ici par exemple nous trouvons « la chausséette » ou la petite chaussée opposée à la grande, puis « la voie qui tourne » par opposition à la voie droite qu'est la chaussée Brunehaut, enfin « le canton du borne » doit peut-être son nom à une ancienne borne milliaire (7).

(1) *Mémoires de la Société académique de Boulogne-sur-Mer*, tome XIV.

(2) Cours, Courset, canton de Desvres, arrondissement de Boulogne-sur-Mer.

(3) Douriez, canton de Campagne-lès-Hesdin, arrondissement de Montreuil-sur-Mer.

(4) D. Grenier, *Introduction à l'Histoire de la Picardie*. Mémoires in-4° de la Société des Antiquaires de Picardie, tome III, p 444.

(5) En patois picard *borne* se dit *bourne;* si l'on tient compte que dans la langue latine la voyelle *u* se prononçait *ou*, on comprendra facilement qu'au moyen âge on devait écrire *burne*. Le simple déplacement d'une lettre a donc suffi pour amener la confusion et l'erreur que nous signalons.

(6) Il y en a quatre dans le département de la Somme : Estrées, canton de Boves; Estrées-Déniécourt, canton de Chaulnes; Estrées, canton de Péronne qui, par un pléonasme inexplicable, s'appelle Estrées-en-Chaussée, nom qui fut aussi plusieurs fois attribué à Estrées-lès-Crécy. Le nom de ce dernier village devrait seul s'écrire avec une *s* à la fin, parce qu'il possédait deux voies. Le signe du pluriel, ajouté à ceux des autres, est un non-sens et devrait être supprimé.

(7) Notons en passant que dans la Gaule, au moins depuis Lyon, ces hautes bornes n'indiquaient plus les milles romains, mais les lieues gauloises qui valaient environ deux mille pas. C'est précisément la distance qui sépare la borne dont nous parlons du point où les territoires de Brailly-Cornehotte et de Fontaine-sur-Maye touchent à celui d'Estrées. Il y avait là une seconde borne, et ces deux endroits sont encore aujourd'hui des carrefours où viennent aboutir un certain nombre de chemins plus ou moins abandonnés.

C'est de ce point que partait la voie secondaire qui, passant par Crécy, traversait sa forêt, gagnait le gué de Blanquetaque, d'où elle se dirigeait vers la ville d'Eu (1), mettant ainsi en communication deux villes gallo-romaines oubliées de nos jours, bien qu'elles aient dû jouir d'une renommée assez grande pour avoir mérité d'être décorées du titre impérial, savoir : Augusta, aujourd'hui Oust-Marais sur le bord de la Bresle (2) et Augusta, dont par abréviation on a fait Austa, puis en français Auste.

De cette dernière on peut dire en toute vérité : *etiam periere ruinæ.* Elle occupait la partie septentrionale du territoire d'Estrées-lès-Crécy. Sa position, sur un promontoire qui s'avance vers l'Authie et en domine la vallée, devait en faire un oppide gallo-romain d'une réelle importance, mais cette situation, qui faisait sa force, fut la cause de sa ruine, car elle ne permit point d'y faire passer la grande voie d'Amiens à Boulogne. Attirés par l'amour du gain, les habitants d'Auste vinrent s'établir sur le bord de la route qui passait si près de leur antique cité. Telle fut vraisemblablement l'origine du village d'Estrées-lès-Crécy.

Quoiqu'il en soit, Auste ne disparut point complètement, et figure avec Estrées et Mons (3) dans le dénombrement des biens de l'abbaye de Saint-Riquier fourni en 831, puis dans deux autres dénombrements des fiefs de Séronville (4) et d'Estrées fournis le premier le 12 mai 1375 et le second en décembre 1387.

Le souvenir de la ville d'Auste s'est conservé dans le bois d'Auste (5); ce bois a été récemment défriché, et une ferme qui en porte le nom a été bâtie sur son emplacement.

LA CROIX DU ROI DE BOHÊME

A l'ouest du village d'Estrées se livra, le 26 août 1346, la sanglante bataille de Crécy. Le souvenir de ce désastre est présent à toutes les mémoires. Nous n'allons donc pas refaire une fois encore, après tant d'autres, le récit de cette triste journée. Rappelons seulement la fin héroïque de Jean de Luxembourg roi de Bohême, puisque c'est sur le territoire d'Estrées qu'est glorieusement tombé ce roi chevaleresque, le seul souverain étranger peut-être, qui ait volontairement donné sa vie pour la France.

. . . . Le jour commence à baisser. L'armée française est en déroute. Philippe de Valois se jette résolument dans la mêlée pour rallier les siens; deux chevaux sont tués sous lui; il est blessé à la gorge et à la cuisse, c'est en vain, tout espoir est perdu. Alors, cédant aux sages conseils de Jean de Hainaut, l'infortuné roi de France quitte le champ de bataille et se réfugie au château de La Broye (6).

(1) Prarond : *Histoire de cinq Villes et de trois cents Villages. Saint-Riquier et les cantons voisins,* tome II, p. 465. — Lefils : *Géographie historique de l'arrondissement d'Abbeville*, p. 213.

(2) Oust-Marais, qui s'écrivait autrefois Aoust-Marais, canton d'Ault, arrondissement d'Abbeville.

(3) On ne connait pas exactement l'emplacement de ce village que les uns placent près de Bray-sur-Somme et les autres à Monts-en-Ternois, canton de Saint-Pol. (Abbé Hénocque : *Histoire de Saint-Riquier*, tome III, p. 366). Or, dans le dénombrement d'un fief situé à Estrées, du mois de décembre 1387, on voit que la chaussée Brunehaut cotoyait un bois de dix journaux nommé le Tronquoy; ailleurs, dans une charte de Guillaume comte de Ponthieu de l'année 1211, il est dit que le bois de Mons-sur-Authie s'étendait jusqu'au Tronquoy. (D. Grenier : *Introduction à l'Histoire de la Picardie.* Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie. Série in-4°, tome III, p. 443). La tradition d'Estrées-lès-Crécy et de Fontaine-sur-Maye a conservé le souvenir du bois du Tronquoy, bien que ce nom ne figure point au plan cadastral Si on peut voir dans le lieu dit « la longue haie » l'emplacement d'un bois défriché, ce pourrait être celui de Mons; et Mons-sur-Authie pourrait fort bien avoir existé entre la ferme de Branlicourt et Le Boisle, en un lieu où se trouvent de nombreux vestiges de constructions, et où une tradition erronée voudrait voir l'emplacement primitif d'Estrées. Peut-être aussi que les derniers habitants de Mons se sont retirés à Estrées.

(4) Fief situé à Estrées-lès-Crécy.

(5) Ce nom a été défiguré par le rédacteur du plan cadastral. Il a écrit « Bois d'Ausse ». C'est un tort, mais quoi d'étonnant? Sa plume maladroite n'a-t-elle pas fait aussi de la Vallée des Clercs « la Vallée de l'Eclair » !

(6) La Broye, canton d'Hesdin, arrondissement de Montreuil-sur-Mer, est à six kilomètres du champ de bataille de Crécy.

Cependant, la nouvelle de la défaite arrive jusqu'à Jean de Luxembourg qui commandait à l'arrière-garde. N'écoutant que sa vaillance il veut, tout aveugle qu'il est, prendre part au combat, et, à ceux qui voudraient l'en dissuader il fait cette fière réponse : « Ne plaise au Ciel qu'un roi de Bohême s'enfuie, mais conduisez-moi là où le combat est le plus acharné. Que Dieu me soit en aide; veillez seulement sur mon fils » (1). Ces paroles qu'un chroniqueur tchèque prête à son souverain peuvent être rapprochées du texte de Froissart, gravé sur le nouveau socle de la croix du roi de Bohême. C'est, dit avec raison M. Léger, le même langage dans une forme plus noble et plus idéaliste. Il est compris des nobles bohémiens. « Nous vous mènerons, répond l'un d'eux, dans un endroit d'où nous ne reviendrons pas, ni vous non plus ». Le mot est beau dans sa fierté mélancolique.



Estrées-lès-Crécy. — Croix du Roi de Bohême avant sa restauration.

Deux compagnons du roi Jean attachent alors leurs chevaux à celui de leur maître pour ne point le perdre dans la mêlée, un grand cri retentit : « Prague! Prague! » et le roi de Bohême s'élance avec les siens, qui « si bien le servirent, dit Froissart, et si avant se boutirent sus les Engles que tous y demourèrent ».

L'histoire raconte en effet qu'on les retrouva tous morts, leurs chevaux encore liés ensemble, et que le roi d'Angleterre touché de tant d'héroïsme se serait écrié : « Aujourd'hui est tombée la couronne de la chevalerie. Nul ne fut jamais semblable à ce roi de Bohême ».

Au milieu des champs, à l'endroit même où tomba Jean de Luxembourg, de pieuses mains élevèrent une modeste croix, pour conserver le souvenir de sa fin héroïque. L'existence de cette croix est constatée dans un acte public du 29 janvier 1361 (2), elle est donc contemporaine de la bataille de Crécy. On la nomme quelquefois « la croix de pierre », mais plus généralement on l'appelle « la croix du Roi de Bohême »; elle a même donné son nom au canton du terroir d'Estrées sur lequel elle est située. C'est un monolithe. Le fût est carré avec angles légèrement chanfreinés, la partie supérieure, à arêtes vives, forme une croix légèrement pattée dont les

(1) Benes de Weitmil : *Fontes rerum bohemicarum*, VI, p. 513. Cité par M. Louis Léger, membre de l'Institut dans « la Bataille de Crécy, d'après les récits bohémiens », lecture faite à la séance publique annuelle des cinq académies, le 25 octobre 1901. Notice à laquelle nous avons emprunté quelques citations.

(2) Marquis de Belleval : *Chronologie d'Abbeville et du Ponthieu*, p. 326.

extrémités sont arrondies (1). Rien de plus simple que ce petit monument posé sur un large socle dépourvu de toute ornementation.

Vers 1840, l'antique croix, rongée à sa base, tombe de son piédestal. Le cultivateur la respecte, et, en 1846, un médecin de Versailles, le docteur Boucher, originaire de Fontaine-sur-Maye, la fait relever. Comme sa position au milieu du champ, outre qu'elle était une gêne pour la culture, exposait la vénérable croix à de continuels accidents, M. Boucher eut l'idée de la transporter au bord du chemin. En 1854, l'agent-voyer de Crécy, M. Gomel, prenait soin de faire murailler le talus de la route pour empêcher le glissement du terrain qui la portait.

A la même époque, le 13 juillet 1856, dans une séance solennelle de la Société des Antiquaires de Picardie, M. A. Breuil, poète à ses heures, célébrait le héros de Crécy dans une ode remarquable qu'il terminait ainsi :

« Et nous, Picards, enfants de la vieille province
Où le Roi de Bohême en mourant est tombé,
Sachons à notre tour honorer ce grand prince
    Qui pour la France a succombé;
Remplaçons le fragile et trop modeste signe
Qui marque encor le lieu de son trépas insigne,
    Par un durable monument;
Qu'en lettres d'or gravé, son nom cher à l'Histoire,
Symbole du plus beau, du plus pur dévoûment,
Sur le sombre Crécy jette un rayon de gloire ».

Ce vœu est enfin réalisé. Le 25 octobre 1901 M. Louis Léger, membre de l'Institut, communiquait à ses collègues, une note sur « la Bataille de Crécy d'après les récits bohémiens », puis, parlant de « l'humble croix monolithe en meulière, d'aspect fort archaïque » et de sa restauration par le docteur Boucher, le savant professeur ajoutait : « Elle mérite mieux encore. Il n'est pas si commun de voir des rois étrangers mourir pour la France. Je voudrais appeler sur ce vénérable monument l'attention de tous ceux qui se passionnent pour nos légendes héroïques. J'aimerais à le voir protégé par un grillage contre les injures des bestiaux et des malandrins. Je voudrais plus : je voudrais qu'auprès de cette croix notre reconnaissance — hélas! un peu tardive, — élevât un monument plus grandiose, une stèle, une pyramide, une chapelle, et qu'une inscription fît connaître au passant le drame sanglant qui s'est joué sur cette terre sacrée ».

Cet appel fut entendu. Un comité, composé de membres de l'Institut, de la Société des Antiquaires de Picardie, de la Société d'Émulation d'Abbeville et de quelques notabilités de la région, se mit à l'œuvre et s'appliqua tout d'abord à conserver intacte la vieille croix, tout en la mettant en valeur.

La municipalité d'Estrées-lès-Crécy offrit spontanément un terrain sur le bord du « chemin de l'armée » voisin du champ où tomba le roi de Bohême, et là, sur un tertre gazonné, un beau piédestal décoré d'inscriptions et d'armoiries sert maintenant de support à l'antique croix. Le tout forme un monument d'une noble simplicité. Il attire de loin l'attention et fait honneur à l'architecte, M. Milvoy, qui a mis gracieusement son talent au service du comité (2).

(1) Elle a tellement souffert des injures du temps et des hommes, qu'il faut aujourd'hui une grande attention pour lui restituer par la pensée sa forme primitive.

(2) Avant 1903, la croix simplement posée sur le talus de la route n'avait guère que quatre pieds de hauteur, elle s'élève maintenant à plus de cinq mètres au-dessus du chemin.

« L'histoire d'Estrées, dit M. Prarond, ne garde que des souvenirs de bataille (1) », et si le village n'eut rien à souffrir de celle de Crécy, il n'en fut pas de même à la fin de la guerre de Trente ans.

Le roi d'Espagne Philippe IV s'étant rapproché de l'Autriche contre laquelle luttait alors Richelieu, les relations entre la France et l'Espagne se trouvèrent rompues, et, comme l'Artois appartenait alors à l'Espagne, la Picardie se trouvait la première exposée aux attaques de l'ennemi.

Or, la nuit du samedi au dimanche 18 juillet 1635, quatre cents hommes de la garnison d'Hesdin envahirent soudainement le Ponthieu, pillèrent les villages d'Estrées-lès-Crécy et de Fontaine-sur-Maye et firent prisonnier Philippe de Montault (2), que Richelieu avait envoyé en mission en Picardie.

Avertis de ce qui se passait, les habitants de Crécy, s'étant joints à ceux des villages ravagés, se rendirent au Boisle (3) pour couper la retraite aux pillards. Leur audace fut couronnée de succès; les Espagnols mis en pleine déroute, durent abandonner le butin et le prisonnier qu'ils avaient faits, à la grande joie des paysans. Cette joie, hélas! fut de courte durée. Les représailles ne se firent point attendre, et pour tirer vengeance de ces patriotes, le gouverneur d'Hesdin envoya des troupes nombreuses qui durant le mois d'août, ravagèrent toute la contrée, pillèrent et brûlèrent plus de soixante villages, fermes ou hameaux du Ponthieu (4).

L'ÉGLISE

Simple écart de la paroisse de Crécy, le village d'Estrées ne semble pas avoir possédé d'édifice pour le service du culte avant la seconde moitié du XIIIe siècle.

Sur la face principale du monument sont figurés l'écu et l'épée du roi Jean avec cette inscription : Cette croix rappelle la fin héroïque de Jean de Luxembourg, roi de Bohême, mort pour la France le 26 août 1346. Au-dessous on a gravé les dernières paroles du héros : « Je vous requiers très espécialement que vous me meniez si avant que je puisse férir un coup d'épée ». A droite, sur le chemin de l'armée, au-dessous des armes d'Estrées, *(d'or à trois merlettes de sable)* on lit : « Jean férit un coup d'épée, voire trois, voire quatre, et se combattit moult vaillamment ». C'est de ce côté, à quarante pas environ de la croix, que tomba Jean l'Aveugle. A gauche, vers Crécy, au-dessous des armes de ce bourg, *(d'azur à trois croissants enlacés d'argent)*, se lisent ces paroles empruntées, comme celles qui précèdent, au chroniqueur Froissart : « Les vaillants chevaliers avoient plus cher à mourir que fuite vilaine leur fût reprochée ». Il nous a semblé qu'on devait bien ce témoignage de reconnaissance aux malheureuses victimes de cette journée qui rachetèrent par une mort héroïque la faute qu'elles avaient commise par suite de leur imprévoyance et de leur indiscipline.

Sur la face postérieure se lit l'inscription commémorative suivante : Erigée avant 1360, relevée en 1846 par le Dr Boucher, || la croix du Roi de Bohême fut restaurée en 1903 par les soins de || L. Léger et J. Lair, membres de l'Institut, || E. Coache, député, conseiller général du canton de Crécy, || J. Vayson, Président de la Société d'Émulation d'Abbeville, || G. Durand, Président de la Société des Antiquaires de Picardie; || A.-J. Armand, membre des dites Sociétés et Curé d'Estrées-lès-Crécy; || V. Plé, Maire, — A. Dobremer, Adjoint; || Am. Milvoy, Architecte.

Une inscription semblable gravée sur une lame de plomb a été déposée dans les fondations.

Après avoir restauré la croix, le Comité fit ériger sur la place de Crécy même, un monument à Jean de Luxembourg, et, lors de l'inauguration (1er octobre 1905), les délégués de la Bohême et du Luxembourg vinrent visiter la vieille croix au pied de laquelle ils déposèrent une palme arrivée de Prague le jour même.

(1) Prarond, ouvrage déjà cité, p. 466.

(2) Il se trouvait probablement chez le seigneur d'Estrées, auquel il pourrait bien avoir été allié, car dans son contrat de mariage avec Jeanne de Berghes, daté du 6 avril 1618, Élie de Bucy est qualifié « chevalier, sieur de Montault, Soulonnes (pour Selonne), Estrées, etc. ».

(3) Le Boisle, canton de Crécy, arrondissement d'Abbeville. Ce village situé sur la rive gauche de l'Authie est réuni à La Broye par un pont où l'ennemi devait nécessairement passer pour regagner Hesdin.

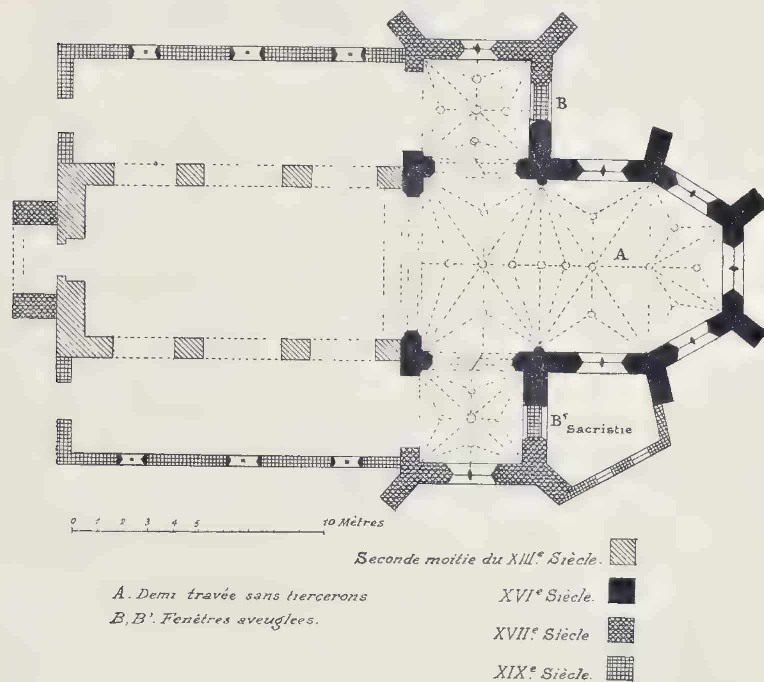
(4) *Quatorze années de guerre en Artois. Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie*, tome III, p. 201. — *Mémorial d'un bourgeois de Domart (1634-1655)*, mis en ordre et annoté par M. Alcius Ledieu et publié dans les Mémoires de la Société d'Emulation d'Abbeville, tome XVIII, p. 311. — *Acte de notoriété de l'incendie de Crécy par les Espagnols*. Abbeville, 3 février 1636, conservé aux Archives municipales de Crécy-en-Ponthieu. Série E. E.



ESTRÉES-LÈS CRECY

L'Église

Les Titres de l'Évêché d'Amiens, conservés aux Archives départementales de la Somme, nous apprennent qu'au mois de juillet 1251, Thibaut d'Amiens et Marie dame d'Estrées, sa femme, pour se conformer aux dispositions testamentaires de Bernard d'Amiens, chevalier, seigneur d'Estrées (1), fondèrent au dit lieu une chapelle dédiée à Saint-Nicolas qu'ils aumônèrent d'une rente en argent et en blé. Ils donnèrent également une masure, avec pouvoir d'y bâtir une maison pour l'œuvre de la dite chapelle (2). Telle est l'origine de l'église et du presbytère d'Estrées-lès-Crécy (3).



ESTRÉES-LÈS-CRÉCY. — Plan de l'église.

Trois cents ans plus tard, l'accroissement de la population d'Estrées nécessita l'agrandissement de la petite chapelle primitive devenue insuffisante. L'abbaye de Forestmontiers qui jouissait de toute la dîme de Crécy et d'Estrées, qui présentait à la cure de Crécy, dont Estrées faisait alors partie, se chargea vraisemblablement de ce soin et fit construire le chœur, aux réparations duquel elle demeura toujours tenue.

(1) La famille d'Estrées *(d'or à trois merlettes de sable)*, fixée à Saint-Riquier dès le XIIe siècle n'était plus en possession de la seigneurie d'Estrées-lès-Crécy qui était passée dans la puissante maison d'Amiens, laquelle portait : *de gueules à trois chevrons de vair.*

(2) Abbé HÉNOCQUE : *Histoire de Saint-Riquier*, tome III, p. 204. — DARSY : *Bénéfices de l'Église d'Amiens*, tome II, p. 237.

(3) L'ancienne maison curiale, située sur la rue, fut convertie en école pour les filles en 1863, après que la commune eut fait construire le presbytère actuel dans un terrain qu'elle avait acheté derrière le cimetiére

L'abandon de l'ancien vocable, auquel vient se substituer celui de Notre-Dame sous lequel l'église d'Estrées-lès-Crécy a toujours été désignée depuis, nous paraît, à défaut de titre, une forte présomption en faveur de cette hypothèse (1).

Quoiqu'il en soit, le chœur était achevé en 1547 ainsi qu'en témoigne l'inscription gravée par le maître charpentier « Anthoine Depoiy », sur le poinçon principal du grand comble.

Juste cent ans après, deux chapelles formant transept furent ajoutées au chœur, et, en 1647, « Michel Bounné » inscrivait son nom au-dessous de celui de son prédécesseur (2). Antoine Depoilly et Michel Boinet étaient de bons ouvriers, leur travail le prouve; s'ils n'étaient pas grands clercs, nous devons néanmoins leur savoir gré d'avoir ainsi signé leur œuvre. cette double inscription gravée par leur ciseau étant le seul document qui nous fasse connaître la date de la construction du chœur et du transept de l'église d'Estrées-lès-Crécy.

Deux écussons sculptés sur les culots qui reçoivent les retombées de la voûte dans la chapelle de gauche, (probablement ancienne chapelle du château), nous portent à croire que les seigneurs d'alors (3) contribuèrent à la dépense, toutefois, malgré leur concours financier, les travaux traînèrent en longueur. Nous trouvons en effet dans les archives, sous la date du 22 juin 1658, toute une série de contrats de « louage des chambres (4) de l'église d'Estrées, pour l'achèvement d'icelle église ». La redevance annuelle, payable à la saint Remi, est de soixante, quarante,

(1) Il était assez naturel que l'abbaye de Forestmontiers, placée sous l'invocation de la très sainte Vierge, imposât ce vocable de Notre-Dame à l'église qu'elle dotait d'un chœur qui, sous tous les rapports, était de beaucoup la partie la plus importante de l'édifice. Toutefois le souvenir de la fondation primitive s'est perpétué dans la « chapellenie de saint Nicolas », qui exista dans l'église d'Estrées jusqu'à la Révolution. Elle était à la collation du seigneur du lieu qui devait désigner un titulaire dans les quarante jours de la vacance; passé ce délai la nomination revenait à l'évêque. En 1728, le titulaire Adrien Caron, curé de Fontaine-sur-Maye et ancien vicaire d'Estrées-lès-Crécy, (de 1712 à 1717), se déclare tenu à une messe par semaine, pour laquelle il reçoit comme redevance six setiers de blé. (DARSY : *Bénéfices de l'Église d'Amiens*, tome II, p. 237).

Notons en passant que jusqu'au milieu du XVIe siècle, les moines de Forestmontiers desservaient la paroisse de Crécy dont Estrées faisait partie, mais il y avait dans ce dernier village un vicaire résidant; la situation resta la même lorsque Crécy fut pourvu d'un curé. C'est seulsment le 1er janvier 1749 qu'Estrées fut séparé de Crécy et forma dès lors une paroisse distincte desservie par un curé et un vicaire jusqu'à la grande Révolution.

(2) On sait qu'il est très difficile d'assigner d'après les seules données archéologiques, une date précise aux monuments élevés pendant la dernière période du style ogival, mais pour l'église d'Estrées ce sont justement les dates qui viennent nous déconcerter. Le raccordement du transept avec le chœur a été si bien fait qu'il n'est guère visible à l'extérieur; les crochets ou choux frisés qui décorent l'archivolte de ses fenêtres (dont deux aveuglées), les pinacles des contreforts, sont tellement semblables qu'il est impossible d'y voir l'œuvre de deux mains différentes. Rien de choquant non plus à l'intérieur, bien que les raccords soient plus visibles. Admettre que l'ouvrier du XVIIe siècle ait scrupuleusement copié son devancier, c'est peu probable. Faut-il supposer que la décoration extérieure du chœur ait été différée, ou modifiée? c'est possible, et certains raccords peuvent le faire penser. La sculpture des voûtes du chœur est assez grossière pour qu'on ait eu l'idée d'attendre, afin de pouvoir confier à un ouvrier plus habile, toute l'ornementation extérieure beaucoup plus en vue, toujours est il que si l'on peut à l'intérieur supposer deux mains différentes, la chose parait bien difficile quand il s'agit de l'extérieur. Quoi qu'il en soit, les deux dates 1547 et 1647 sont là et n'ont pas été gravées par le même ouvrier.

(3) Par contrat de mariage du 19 novembre 1754, Isabelle de Saint-Delys dame d'Estrées-lès-Crécy, apporta cette seigneurie à Marc de Bucy (et non Buissy comme on a quelquefois écrit à tort). Leurs descendants la possédèrent jusqu'à la fin du XVIIe siècle, époque où Françoise de Bucy-Selonne la fit entrer, par son mariage, dans la maison de Héricourt. Maintenant voyons les écussons sculptés à la naissance de la voûte de notre église. Le premier à gauche est : écartelé : aux 1 et 4 de . ... à trois fasces de ..... aux 2 et 3 de . ... à trois merlettes de ..... et sur le tout de .. .. à la croix de .... Le second est un écu en losange, parti, au 1 écartelé (comme ci-dessus), au 2 semé de billettes. La forme de l'écu et le défaut d'espace n'ont pas permis au sculpteur de placer les dix billettes, mais il n'y a aucune hésitation possible, il s'agit ici d'une dame de Bucy-Selonne. Bucy porte : *d'or à dix billettes de gueules*. La petitesse de ces armoiries ne nous a pas permis de distinguer si la croix était chargée de coquilles. Nous pensons néanmoins qu'on doit voir là les armes d'un membre de la famille de Héricourt *(d'argent à la croix de gueules chargée de cinq coquilles du champ)*. Françoise de Bucy aurait donc été mariée vers 1687.

(4) Il s'agit sans doute de bancs fermés comme on en voit encore en certaines églises.

ou même seulement vingt sols. Le millésime de 1687, sculpté sur une des clefs de voûte nous semble indiquer l'époque de l'achèvement des travaux (1).

La modeste chapelle primitive n'avait sans doute qu'une petite cloche placée dans une ouverture aménagée au sommet de la façade. C'était trop peu pour la belle église de Notre-Dame; aussi, avant même d'avoir terminé le transept, élevait-on contre le pignon occidental deux gros piliers destinés à servir de contreforts au nouveau « campenard » dans les arcades duquel se balancèrent bientôt les deux cloches (2) bénites par « maistre Charle Poissan, curé d'Estré » (3), le 27 février 1661.

Une voûte établie au-dessus de la petite niche qui surmonte la porte d'entrée, réunissait les deux contreforts, et l'église d'Estrées possédait un porche peu profond (4) comme sa voisine de Fontaine-sur-Maye (5), mais ici la partie supérieure s'amortissait dans la façade construite longtemps avant, formant talus entre les deux piliers, et l'ancien portail d'Estrées-lès-Crécy ressemblait à celui de l'église de Port-le-Grand.

(1) La même date de 1687 se lit également à la voûte de l'église voisine du Boisle dont le tracé est tout autre. Cela prouve une fois de plus la persistance du style gothique dans notre région. Au Boisle, l'ancien portail, qui s'ouvrait au nord, à la base du clocher (probablement un peu plus ancien que le chœur), nous offre encore un beau spécimen de ce style fleuri qui semblait avoir à cœur de transformer la pierre en une véritable dentelle, mais l'art de la Renaissance fait sentir son influence dans la décoration des culots sur lesquels retombaient les nervures de la voûte.

(2) Voici leur acte de baptême : « L'an de grasce mille six cens soixante et un, les cloches d'Estrées ont été baptisées par maistre Charle Poissan, curé d'Estré, le vingt-septiesme jour de febvrier. Le parin de la grosse, Charle de Bucy, fils de Monsieur de Selonne et la marainne Antoinette de Bucy, fille dudict sieur de Selonne. Le parin de la petite, Claude de Bainast, la marainne Marie de Bainast, tous deux enfants de Monsieur et Madame de Septfontaines ».

La grosse cloche fut remplacée en 1738, et la nouvelle, nommée « Josèphe Marie », eût pour parrain et marraine le marquis et la marquise de Saluces, seigneur et dame dudit Estrées; elle portait leurs armoiries. Cette cloche fut bénite le 17 décembre 1738, par Louis Devis, vicaire à Crécy « du consentement et avec la permission de M. Le Blond, curé de Crécy et d'Estré, et en présence de M. Piolet, vicaire dudit Estré ».

D'après la tradition les cloches d'Estrées-lès-Crécy n'auraient pas été livrées pour la fonte pendant la Révolution, et auraient été descendues dans un puits du château où elles seraient encore.

(3) Charles Poissant, curé de Crécy et d'Estrées, son secours, pendant cinquante ans, mourut le 9 mars 1689 et fut enterré dans l'église de Crécy. Originaire d'Estrées, il devait être proche parent, peut-être même frère du sculpteur THIBAUT POISSANT qui jouit d'une certaine célébrité.

D'après un mémoire lu à l'Académie de peinture et de sculpture, le 16 juin 1891, Thibaut Poissant naquit à Estrées-lès-Crécy en 1605. Il travailla d'abord à Abbeville chez Martin Caron maître menuisier et sculpteur, puis à Amiens chez Nicolas Blasset où il étudia l'architecture en même temps que la sculpture et enfin à Paris chez Sarrazin qui travaillait alors au Louvre. Là, il fut remarqué par le secrétaire d'État, François Sublet des Noyers, qui lui obtint du roi Louis XIII une pension et l'envoya étudier à Rome Thibaut Poissant resta dans cette ville de 1642 à 1647, et, à son retour, exécuta un certain nombre d'ouvrages qui le mirent en réputation, notamment le rétable de la collégiale de Saint-Honoré à Paris. Il travailla aussi pour les Minimes de Chaillot, dessina la clôture du chœur de leur église, puis fut aidé dans l'exécution de cette œuvre par son frère Louis-Antoine Poissant ancien maître de la communauté de peinture et de sculpture qui, s'il faut en juger par ce titre, aurait aussi acquis une certaine notoriété. Thibaut Poissant était entré à l'Académie royale de peinture et de sculpture le 17 mars 1663; c'était un travailleur. Il mourut le 6 septembre 1668. En 1893, M. H. Macqueron a donné d'après Guillet-Saint-Georges et Mariette, une notice sur Thibaut Poissant dans le *Bulletin de la Société d'Émulation d'Abbeville*, tome II, p. 218-228, avec la reproduction d'un bas-relief, « La Charité », qui donne une très bonne idée du talent de cet artiste trop peu connu chez nous.

(4) Sous ce porche fut inhumé le 5 juillet 1798 « avec les cérémonies ecclésiastiques accoutumées » Charles Levé, quatrième curé d'Estrées et le seul qui soit mort dans la paroisse. Né à Gapennes le 9 décembre 1750, Charles Levé fut nommé vicaire à Estrées-lès-Crécy en 1778 En 1787 le curé Nourtier ayant quitté la cure d'Estrées qui n'avait que 700 livres de revenu pour celle d'Arry qui en possédait 1040, son vicaire lui succéda. Charles Levé prêta serment à la Constitution civile du clergé décrétée en 1790; il se rétracta probablement peu après, toujours est-il qu'il resta dans sa paroisse. A ceux qui lui reprochaient son serment il répondait : « Si j'ai noirci ma conscience, c'est afin de pouvoir continuer à blanchir la vôtre ». Frappé d'apoplexie en revenant d'administrer un mourant, le curé Charles Levé demeura infirme les six derniers mois de sa vie. Le dernier vicaire d'Estrées, nommé Hecquet ne suivit pas l'exemple de son curé, il refusa le serment et prit le chemin de l'exil.

(5) Fontaine-sur-Maye était déjà paroisse en 1138. L'église actuelle n'offre aucun intérêt, un vieux pan de mur a gardé trois ou quatre modillons de l'époque romane, on y voit encore les restes d'une litre funèbre du XVIII[e] siècle, avec les armoiries effacées des Dompierre. A l'intérieur, la porte du confessionnal mérite d'être signalée. C'est un assez beau morceau du style dit rocaille, puis, c'est une épave provenant de l'ancienne église de l'abbaye de Dommartin.

La pierre du pays, seule employée pour la construction de l'église d'Estrées-lès-Crécy, s'effrite facilement, et en 1777, c'est-à-dire moins d'un siècle après l'achèvement de l'édifice, on dut refaire le pignon sud du transept (1); celui du nord protégé contre les mauvais vents par le corps principal du bâtiment résista plus longtemps, mais finit par tomber en 1886. Pour ces restaurations et pour la reconstruction du grand pignon du chœur on employa la brique, et c'est vraiment dommage pour la beauté du monument.

A la fin du XVIII[e] et au commencement du XIX[e] siècle, cette église, comme tant d'autres, fut plus ou moins délaissée et souffrit beaucoup de cet abandon. On ne s'intéressait guère alors aux monuments gothiques; les meneaux et les remplages des fenêtres furent brisés, et, faute de ressources pour exécuter les réparations, on mura tout simplement ces fenêtres en tout ou en partie; puis, la population de la paroisse (2) augmentant toujours, on songea à agrandir l'église.

Hélas! si l'argent manquait, le goût faisait encore bien plus défaut lorsque la Fabrique confia à J. Mathurel, architecte à Abbeville, le soin d'ajouter à la vieille nef les bas-côtés qu'on voit encore aujourd'hui. Bâtis en briques, l'un en 1838 et l'autre en 1847, percés de fenêtres dépourvues de toute ornementation, ils sont un exemple du plus mauvais goût et contrastent étrangement avec le reste de l'édifice. Est-ce tout? Malheureusement non, et, comme si ces constructions parasites, élevées par la Fabrique, ne suffisaient pas à enlaidir et à deshonorer l'antique église, voici la Municipalité qui vient à la rescousse dès l'année suivante. Le vieux « campenard » menaçait ruine. On décide de le remplacer par un clocher qui sera établi tant bien que mal, plutôt mal que bien, sur le mur de la façade et les deux contreforts qui encadrent le porche. Plichon, d'Abbeville, était sans doute de la même école que son compatriote Mathurel, son clocher est digne des bas-côtés, mais cette fois le gros bon sens du peuple protesta centre cette nouvelle insulte infligée à son église, et M. Candillon, curé de la paroisse (3) écrivait dans une note que nous avons retrouvée : « En 1848 eût lieu la construction du clocher qui ne contenta pas une grande partie des habitants..... » (4).

(1) Cette date de 1777 est gravée sur une pierre scellée au-dessus d'une croix dessinée par des briques formant saillie sur le nu du mur.

(2) La population d'Estrées-lès-Crécy a beaucoup varié. En 1698 on comptait 450 habitants; en 1724, 367; en 1772, 489; en 1828, 887; le chiffre le plus élevé nous est donné dans une délibération du Conseil municipal qui accuse 957 habitants en 1843. On trouve ensuite en 1850, 922 habitants; en 1873, 874: en 1892, 710; en 1900, 628, et d'après le dernier recensement de 1906, 589 habitants seulement. Les chiffres anciens nous ont été fournis par M. G. de Witasse, qui les a recueillis pour sa « Géographie Historique du département de la Somme » dont le premier volume a été publié en 1902 par la Société d'Emulation d'Abbeville. Qu'il reçoive ici notre merci.

(3) Nommé curé d'Estrées-lès-Crécy en décembre 1840, Monsieur Hippolyte Candillon y arriva le 19 mars 1841. Il était le septième curé de cette paroisse qu'il administra pendant près de cinquante-deux ans. En octobre 1892, ses infirmités l'ayant contraint à prendre sa retraite. il se retira à Beauval, son pays natal, où il mourut le 27 juillet 1893.

(4) Pour n'avoir plus à revenir sur ce clocher, disons de suite qu'il contient trois petites cloches pesant ensemble environ 700 kilogrammes, et dont voici les inscriptions :

1° La petite : « L'an 1847, j'ai été nommée Françoise-Elizabeth par M. Théodore Paillard et D[e] Elizabeth Lebrun sa femme qui sont mes bienfaiteurs.

J'ai été commandée par M. Paillard, adjoint et neveu du donateur et par M. Candillon, curé d'Estrées-lès-Crécy.
Gorlier fondeur à Frévent ».

2° La moyenne : « L'an 1853, j'ai été nommée Marie Théodozie *(sic)* Henriette par M. Théophile Maillet et dame Henriette Ridoux épouse de M. Albert Paillard.

J'ai été bénite par M. Nicolle, curé-doyen de Crécy, assisté de M. Candillon, curé d'Estrées-lès-Crécy et de M. Bernaux, curé de Fontaines *(sic)* -sur-Maye, en présence de M. Dercourt maire.
Gorlier, fondeur à Frévent ».

(Ces deux cloches sont décorées d'un crucifix au pied duquel se tient la Madeleine; d'une Vierge mère à la droite du Christ, et d'un saint évêque à sa gauche).

Des travaux assez importants furent exécutés aux fenêtres de 1893 à 1900 (1). Ce n'est là qu'un commencement et la belle église d'Estrées-lès-Crécy réclame une prompte et complète restauration si on veut la préserver de la ruine qui la menace.

Autrefois l'église d'Estrées-lès-Crécy avait la forme d'une croix latine. L'adjonction des bas-côtés au milieu du XIXe siècle, en lui faisant perdre cette forme pour ainsi dire traditionnelle, a de plus singulièrement nui au bon aspect de l'édifice, car si déjà la nef était beaucoup moins élevée que le chœur, cela paraît bien plus encore depuis qu'on en a doublé la largeur et allongé par le bas la toiture, afin de couvrir le plus économiquement possible les nefs latérales qui de ce fait sont nécessairement fort basses. L'effet est déplorable et évoque le souvenir de la Basse Œuvre soudée au chœur de la cathédrale de Beauvais.

De dimensions fort restreintes (2) la première chapelle n'offrait aucun intérêt archéologique, ses fenêtres étaient très simples. De ses épaisses murailles il reste seulement les fragments formant aujourd'hui ces piliers massifs qui partagent la nef en trois travées et la mettent en communication avec les bas-côtés. Le chevet a été détruit lors de la construction du chœur, mais le pignon occidental n'a pas été modifié. Au centre, entre les deux puissants contreforts sur lesquels on a greffé un clocher ridicule s'ouvre le portail en plein ceintre, sans la plus petite moulure (3). Il est surmonté d'une petite niche gothique fort endommagée par le frottement des cordes des cloches (4) et depuis longtemps privée de sa statuette.

Les contreforts ont un larmier qui les contourne extérieurement et se continue sur la façade.

La nef centrale, on l'a déjà compris, n'est plus éclairée. Elle ne reçoit de jour que par les bas-côtés dont les fenêtres, jadis sans ornement, sont depuis 1900 divisées par un meneau et pourvues d'un encadrement en pierre. Cela repose un peu la vue et vient rompre d'une façon assez agréable, la désespérante monotonie de ces murs en briques.

Les parties intéressantes de l'église d'Estrées-lès-Crécy sont le chœur et le transept, si la nef y répondait nous aurions ici sans contredit, le plus beau monument de la région. Il ne faut pas s'attendre cependant à trouver dans un pays qui n'était guère qu'un hameau, un édifice aux vastes proportions et aux décorations somptueuses, non, mais ce qui fait son charme, c'est la belle harmonie de ses

3° La grosse : « L'an 1858, j'ai été bénite par M. Candillon, curé d'Estrées-lès-Crécy, et nommée Marie Geneviève Antoinette, par M. Dercourt maire de la commune et Mlle Geneviève Dercourt.

Étaient marguilliers : MM. Buteux, Demons, Maillet Bouchez et Michaux ».

(Cette cloche est décorée d'un crucifix ; à droite et à gauche, dans des médaillons, une Vierge mère et un saint martyr. Dans un troisième médaillon on lit : « Cavillier, fondeur à Amiens »).

(1) Il est seulement regrettable que M. l'abbé Guillemont, ancien curé d'Estrées-lès-Crécy (1892-1894), n'ait point su s'inspirer des vieux témoins qui subsistent encore dans les parties aveuglées du transept, pour rétablir les fenêtres du chœur absolument dans leur état primitif; c'est là toutefois une critique d'ordre secondaire, et nous faisons des vœux pour que les architectes plus ou moins patentés apportent le même soin dans leurs travaux de restauration, car alors les archéologues, ou même simplement les hommes de bon sens, n'auront plus à gémir sur des réfections ineptes comme celles dont l'église de Dompierre-sur-Authie, nous offre aujourd'hui même un bien fâcheux exemple.

(2) Elle mesurait seulement en œuvre 12m90 de longueur et 6m05 de large. Quoiqu'elle fut peu élevée, ses murs avaient 0m72 d'épaisseur et les pignons 1m12

(3) Ce portail n'a que 1m35 de large et 2m65 de haut. Il y a une vingtaine d'années on en a brisé le ceintre à grands coups de hache pour y faire passer un dais trop élevé; on n'a pas d'idée d'un pareil vandalisme et il faut le voir pour y croire

Un croquis informe découvert dans le registre de catholicité de 1792 nous montre un second portail au milieu de la muraille méridionale; on y voit de plus que la croix surmontée d'un coq ne se trouvait pas sur le « campenard » mais au sommet du pignon entre la nef et le chœur.

(4) Des traces d'usure produites par les cordes des cloches se voient également dans l'intérieur de l'église.

proportions et la sobriété de son ornementation à une époque où la richesse et le talent déployés n'étaient pas toujours une garantie de bon goût.

Le chœur et le transept sont assis sur un soubassement de grès et de silex taillés formant un damier encore absolument intact. Les contreforts épaulent bien tous les angles; ceux des croisillons sont posés en diagonale; carrés à la base, ils s'amincissent en éperon au-dessus du larmier qui court au-dessous des fenêtres, et se terminent par un pinacle appliqué. Les crochets qui en décorent les rampants sont très sobrement traités, et le fleuron terminal vient s'abriter sous la moulure saillante du bahut qui les coiffe, en les encadrant de la façon la plus heureuse Ces contreforts d'un aspect léger et gracieux semblent particuliers à la contrée; on n'en trouve guère de pareils dans la région d'Amiens (1), et les belles églises de Poix, de Folleville et d'Airaines, pour ne citer que les plus remarquables, ne nous montrent rien de semblable, tandis que dans le Ponthieu nous en trouvons de pareils à La Broye, à Douriez, à Crécy, à Dompierre et à Villers-sur-Authie (2).

Le contrefort du nord-ouest offre du côté oriental une petite niche peu profonde avec arc trilobé, en anse de panier, surmonté d'une archivolte.

A la base des pignons du transept, sous un larmier, malheureusement trop peu saillant, règne une frise de feuillages délicatement fouillée, dans laquelle galopent des cerfs, des sangliers et autres animaux sauvages poursuivis par des chiens, toute une chasse, en un mot! Cela nous rappelle que le culte de saint Hubert, patron des chasseurs, est demeuré très populaire aux alentours de Crécy (3).

La corniche formée par un simple talon surmonté d'une plate bande n'a rien de particulier.

Les neuf fenêtres du chœur et du transept (4) sont de même dimension; toutes sont surmontées d'une archivolte garnie de choux frisés plus fins que ceux des contreforts, et d'une petite pointe sans fleuron au sommet de l'arc L'un de ces choux manque à la première fenêtre du chœur, au-dessus de la sacristie, c'est le fait d'une restauration..... économique.

Pénétrons maintenant dans l'intérieur de l'édifice.

La longueur totale de l'église d'Estrées-lès-Crécy est seulement de 25^{m}80, le chœur et la nef mesurant également 12^{m}90. Cette dernière n'a que 6^{m}05 de largeur, tandis que le chœur mesure 6^{m}85, mais le vide formé par l'ouverture des chapelles du transept, qui vient couper l'église immédiatement après la nef, forme un trompe l'œil tel qu'on ne s'aperçoit pas tout d'abord de cette différence. La largeur de l'église au transept est de 16^{m}15.

Ce que nous avons dit de la nef dans la partie historique suffit Arrivons de suite au chœur.

Normalement l'arc triomphal devrait se trouver au-delà du transept, à l'entrée du chœur proprement dit. Ici cet arc, dont l'intrados est orné sur ses deux faces d'une guirlande de feuilles de vigne et de grappes de raisin, se trouve en avant

(1) A Amiens même, des contreforts de ce type se voient à l'église Saint-Germain, au clocher de Saint-Leu et à la salle Saint-Jean à l'Hôtel-Dieu.

(2) Les contreforts de Villers ont, en plus, des niches abritant des statues; ceux de l'église de La Broye ressemblent absolument à ceux d'Estrées. A Crécy le dessin est le même, mais une exécution moins soignée les rend plus lourds. Quant à ceux de Dompierre plus délicats que ceux de Crécy, sous prétexte de restauration, ils viennent d'être mutilés de la façon la plus barbare. En Boulonnais, des contreforts semblables se voient aux églises de Dannes, Preures, Mont-Cavrel, etc.

(3) Des frises semblables existent aussi à Douriez, Dompierre et Crécy.

(4) Deux de ces fenêtres ont été condamnées dans le transept, elles éclairaient les chapelles du côté du levant.

du transept vers la nef (1); la raison en est bien simple, c'est que les chapelles ne faisaient point partie du plan primitif et furent ajoutées après coup à la première travée du chœur. Le souci de ne pas rompre la belle ordonnance de l'édifice à l'extérieur, joint à la nécessité de ménager un point d'appui suffisant à l'intérieur ont amené l'architecte à reporter légèrement vers la vieille nef l'ouverture de ces chapelles; c'est pour cela que le sommet des arcs de ces ouvertures ne correspond pas exactement avec le milieu de la travée. Ce détail bien apparent pour un observateur n'a rien de choquant et passe inaperçu du public.

Disons de suite que les deux grandes arcades par lesquelles les chapelles communiquent avec le chœur, sont décorées comme l'arc triomphal lui-même. Celle de gauche nous montre une guirlande composée de feuilles de chardon. La décoration de l'arcade de droite est traitée de toute autre manière; elle ne comporte plus, comme les deux autres, des guirlandes finement ajourées, mais les feuilles et les fleurs qui la composent n'en forment pas moins une ornementation délicate et beaucoup plus solide, se rapprochant davantage du style de la Renaissance (2).

Un larmier formé d'un tore léger et d'un cavet peu saillant court à la base des fenêtres (3), qui sont très élancées. Divisées par un seul meneau, leur remplage n'est guère compliqué mais tout cela est moderne (1893-1900). Si on examine attentivement les restes des fenêtres aujourd'hui condamnées, on voit qu'elles n'étaient point géminées mais tripartites. Leurs remplages d'une disposition tout autre formaient un réseau fort léger, trop léger même, puisque cette délicatesse fût cause de leur ruine prématurée. Ces fenêtres ressemblaient donc à celles des églises de Villers-sur-Authie et d'Yvrencheux (4).

Toutes les fenêtres de l'église d'Estrées-lès-Crécy sont entourées à l'intérieur comme à l'extérieur d'une moulure prismatique reposant sur le glacis par l'intermédiaire d'une petite base; une seconde moulure, pareille à la première, sépare les deux gorges profondes creusées dans les ébrasements, le tout forme un encadrement simple et gracieux.

Les trois pans du chevet sont égaux. Dans le premier à droite se voit une piscine à double cuvette (5) abritée sous un arc en anse de panier surmonté d'un fronton en accolade; la tige qui porte le fleuron terminal à peine ébauché, traverse le larmier qui fait le tour du chœur au-dessous des fenêtres. Les crochets de l'archivolte n'ont plus l'aspect de choux frisés; ils appartiennent à un type peu gracieux et heureusement assez rare en nos pays du moins. Avec leur longue pointe rampante ils évoquent plus l'idée d'un vulgaire têtard de taille monstrueuse, que le souvenir d'une plante quelconque. Trois moulures prismatiques assez grêles, séparées par deux gorges profondes constituent l'ornementation de cette piscine. Un petit tore courant au fond de la première gorge repose un peu de la sécheresse de toutes ces arêtes vives. Tore et moulures possèdent des bases particulières qui

(1) Le plafond, qui a remplacé l'ancienne voûte en bardeaux de la nef, ayant été établi trop bas, ne se raccorde pas avec l'entrée du chœur et la partie antérieure de l'arc triomphal n'est plus visible.

(2) A Dompierre-sur-Authie, l'intrados de l'un des arcs du clocher nous offre une ornementation tellement pareille qu'elle doit être l'œuvre du même artiste.

(3) Ce larmier n'existe plus dans la chapelle de gauche où on l'a supprimé pour n'avoir pas à le réparer!!!

(4) Le chœur de l'église d'Yvrencheux mérite une mention. Sans doute il a perdu ses voûtes, et leur chute a entraîné la ruine de ses verrières, mais ses fenêtres, très bien proportionnées, possèdent encore leurs meneaux et leurs jolis remplages flamboyants.

(5) Deux autres piscines plus simples se voient également dans les chapelles du transept, celle de la chapelle méridionale est assez vaste, celle de la chapelle du nord est beaucoup plus petite; leur encadrement est formé d'une moulure et de deux gorges diversement disposées.

s'appuient sur la tablette inférieure. Deux petits pilastres encadrent le tout et complètent la décoration. Carrés à la base, avec angles légèrement abattus, ils prennent ensuite, comme les contreforts, une forme triangulaire et se terminent par des pinacles appliqués dont les rampants sont garnis de petits crochets d'un très bel effet.

Quatre niches fort peu profondes ont été ménagées dans les angles du sanctuaire. Les statues qui les garnissent, supportées par des consoles ornées d'un ange tenant à deux mains un disque sur lequel est sculptée une croix de Malte (1), sont abritées sous de petits dais de style gothique flamboyant, très délicatement ouvragés.

Le chœur et le transept de l'église d'Estrées-lès-Crécy sont couverts d'une voûte assez plate qui s'élève à plus de 10 mètres au-dessus du pavé. Les formerets encadrent les fenêtres. Toutes les nervures : arcs doubleaux, ogives, liernes (2), tiercerons sont d'égale force et d'un profil à peu près semblable mais non uniforme.

Dans le sanctuaire les retombées portent sur les dais qui surmontent les niches; partout ailleurs sur des culots à tailloirs curvilignes-concaves où toutes les nervures viennent aboutir soit directement, soit par l'intermédiaire d'un épannelage circulaire dans lequel elles se perdent plus ou moins complètement. A part les deux déjà signalés dans la chapelle de gauche comme portant des armoiries, tous ces culots ont de petits personnages accroupis qui portent le tailloir sur leurs épaules; plusieurs sont coiffés du bonnet de docteur, d'autres d'un petit chapeau rond; vêtus d'une longue robe flottante, ils tiennent généralement une banderolle, à l'exception des deux qui se trouvent au-dessus de l'autel dans la chapelle de droite. Ceux-ci en effet n'ont point de phylactère, c'est que le premier, dans l'angle gauche, soulève des deux mains le tailloir qu'il soutient, le poids doit lui paraitre d'autant plus lourd qu'il ne porte aucunement sur ses épaules; tandis que l'autre à droite, le seul qui ne soit point revêtu d'une robe, ne semble pas incommodé de la charge qui pèse sur son dos et joue avec un faucon (?).

Avant d'examiner les détails de la voûte disons que la travée qui précède l'abside n'a de tiercerons que de trois côtés et en manque vers le chevet. C'est là une bizarrerie, un défaut de symétrie que rien n'explique, mais qui n'étonne pas autrement dans un édifice de cette époque. A-t-on voulu mettre ainsi plus en évidence la clef du doubleau suivant, contre laquelle viennent buter toutes les nervures du chevet? C'est possible, toutefois cela n'était nullement nécessaire.

Le centre de chaque travée est occupé par une clef pendante; toutes les autres sont plates. Dans le chœur toutes ces clefs sont historiées, mais la sculpture, déjà médiocre, a encore beaucoup perdu par l'application de nombreuses couches de badigeon dont elle a été généreusement gratifiée.

La première travée est consacrée à la Passion de Notre-Seigneur. Au centre, le voile de sainte Véronique portant l'image de la Sainte Face; à gauche la colonne de la flagellation sur laquelle est perché le coq de saint Pierre (3), entre un faisceau de verges et un fouet à trois lanières; à droite la lance, les tenailles et la couronne d'épines; en arrière, sur la ligne médiane l'échelle, une corde à laquelle paraît suspendu un sachet (?), ce ne doit pourtant pas être la bourse du traître Judas, puisque les deniers sont rangés de l'autre côté de l'échelle avec les trois dés des bourreaux. Les deux culots qui reçoivent les nervures de la voûte entre cette

(1) Les deux consoles du fond refaites en 1893 attendent encore le sculpteur.

(2) Toutes les liernes allaient autrefois s'arc-bouter contre les formerets, et on y voyait encore leurs arrachements avant la restauration récente. Cette disposition n'a pas été modifiée dans les chapelles ni dans la travée qui les réunit, mais partout ailleurs les liernes s'arrêtent aujourd'hui au point de rencontre des tiercerons.

(3) Le sculpteur en a fait un oiseau quelconque, poule, canard ou autre, mais il n'a absolument rien d'un coq.

travée et la suivante nous montrent des anges tenant des écussons sur lesquels on voit : à gauche une croix ayant presque la forme d'un tau; à droite une couronne d'épines, qui fait double emploi avec celle de la clef de voûte voisine.

Sur le doubleau un ange avec un phylactère : il sonnait de la trompette ..... lorsqu'il avait une tête.

Au centre de la seconde travée le Christ en majesté présente à la vénération des fidèles les cicatrices de ses plaies adorables. Assis sur un trône, les bras étendus rejettent en arrière le large manteau qui, laissant la poitrine découverte, retombe ensuite sur les genoux, le divin Sauveur écrase de son pied vainqueur le serpent infernal contre le globe qui lui sert d'escabeau (1). Les trois autres clefs de cette travée n'ont absolument rien d'intéressant. Celle de gauche montre un objet informe, la paquerette de droite doit être une refaçon et la première, en avant, réparée en 1893, est dépourvue de tout ornement.

Le Christ a souffert; il est ressuscité, mais s'il règne aux cieux il n'en continue pas moins à s'offrir chaque jour en sacrifice sur nos autels. C'est vraisemblablement cette pensée qui a donné l'idée de décorer d'un agneau pascal, figure de la sainte Eucharistie, la clef suspendue immédiatement au-dessus de l'autel, au point où les nervures du chevet viennent aboutir au dernier arc doubleau. Cet agneau pascal est sculpté sur un large écusson issant d'une couronne de gloire. Remarquons que c'est de la patte senestre qu'il tient la petite croix au sommet de laquelle flotte l'oriflamme.

Sur les clefs voisines, entourant l'Agneau, se voient les symboles des Évangélistes. A gauche le lion de saint Marc, au fond l'aigle de saint Jean et à droite le veau de saint Luc, car ici c'est bien le « vitulus » du texte sacré, et ses cornes naissantes sont à peine visibles. Ces animaux portent des phylactères. S'ils paraissent grossièrement exécutés, la faute n'en serait-elle pas encore au lait de chaux dont on les a trop souvent abreuvés? L'homme, qui devrait représenter saint Mathieu, ne s'y trouve pas; sa place était tout indiquée en avant, mais c'est précisément en cet endroit, que le manque de tiercerons signalé plus haut, a entraîné, comme conséquence nécessaire, la suppression de la clef de voûte qu'il aurait pu occuper.

Les dimensions des chapelles formant transept sont assez restreintes (2). Les voûtes sont aussi élevées que celle du chœur, et pour n'en point changer le tracé il fallut relever d'une façon notable les culots qui dans les angles reçoivent la retombée de leurs nervures.

Dans les chapelles il n'y a plus de clef centrale. On voit au milieu de la voûte l'ouverture béante par où s'insérait autrefois la double queue d'aronde au moyen de laquelle elle était suspendue au plafond. Quant aux clefs secondaires leur décoration est des plus hétérogènes. Sur la première, à l'entrée de la chapelle septentrionale, du côté du chœur s'étale une maigre feuille de chardon; la clef à gauche porte simplement la date de 1687; celle de droite au-dessus de l'autel est ornée d'une jolie fleur de lys florencée, et au point de rencontre des tiercerons, près de la fenêtre du fond s'épanouit la double corolle d'une fleur à six pétales. Une fleur absolument semblable, bien qu'elle n'ait que cinq pétales, se voit aussi dans la chapelle de droite où nous retrouvons également, au-dessus de l'autel, la feuille de chardon. Les

(1) Cette figure du Christ, que nous voyons ainsi suspendue dans le vide et les pieds posés sur un globe terrestre, nous rappelle ce passage du prophète Isaïe : *Cœlum sedes mea, terra autem scabellum pedum meorum* (LXVI, 1). L'artiste y avait-il songé?

(2) La chapelle de gauche mesure 3^{m}90 sur 4^{m}30, celle de droite 3^{m}80 sur 4^{m}25. Ce sont là des anomalies qui ne sont point rares dans les monuments élevés durant la dernière période du style gothique.

deux autres clefs portent des animaux; à droite un griffon lustre les plumes d'une de ses ailes, et au fond, près de la fenêtre, se montre une salamandre. On sait qu'elle était l'emblème de François I[er]; a-t-elle été placée là pour rappeler que les travaux achevés vers la fin du XVII[e] siècle avaient été commencés sous le règne du roi-chevalier? C'est possible, mais nous n'oserions l'affirmer.

En terminant disons qu'en dépit des badigeonnages répétés, des traces de peinture, bien visibles encore, au rond-point du sanctuaire et surtout dans la chapelle de droite, nous prouvent que les clefs de voûte de l'église d'Estrées-lès-Crécy avaient reçu une riche décoration polychrome.

Le mobilier de l'église d'Estrées est peu intéressant. Le maître-aute', en chêne, de style Louis XV, est fort beau, bien qu'il n'ait plus de retable. Cet autel, qui provient de l'ancienne église de Beauval, possède un tabernacle tournant comme on en voit dans beaucoup d'églises rhénanes.

Signalons en outre deux statuettes en bois : une sainte Anne du XVI[e] siècle, et surtout un joli saint Nicolas du XVII[e] siècle; puis quelques tableaux modernes de Letellier d'Amiens, dont deux : Notre-Dame du Saint-Rosaire, et saint Jean communiant la Très Sainte Vierge, ne sont pas sans mérite.

A.-J. ARMAND,
Chapelain de la Cathédrale d'Amiens, Curé d'Estrées-lès-Crécy.

HIERMONT

LE SOUTERRAIN ET L'ÉGLISE

Hiermont est une ancienne ville dont l'enceinte fortifiée se reconnaît encore en plusieurs endroits par un vallonnement assez accentué.

A côté de l'église, dans l'ancien cimetière, est l'entrée d'un souterrain considérable; une pente tortueuse, très habilement voûtée et maçonnée, s'enfonce, dit M. Prarond, dans « les entrailles de la terre; la voûte est formée d'arceaux superposés, en tiers-point.

« On descend dans cette crypte par une rampe de 24 mètres de longueur; cette partie du souterrain est voûtée en briques (1); au bas de la rampe le couloir fait un léger coude à droite et nous met au premier carrefour. Cette seconde partie du souterrain a 21 mètres de longueur, et, comme la rampe qui précède, quatre pieds de haut environ. Le grossier ceintre ou plafond de craie s'abaisse davantage encore sur nos têtes au premier point où le souterrain va bifurquer; mais, le passage franchi, la voûte s'élève et les rues qui s'ouvrent devant nous ont six pieds et demi environ de hauteur et les chambres que nous visiterons de cinq à six pieds. Annonçons vite, pour la clarté, que le souterrain d'Hiermont ne se compose, à proprement parler, que de deux grandes rues. La première, prolongation, à peu près, du couloir qui nous a amenés, s'appelle la *rue Bossue;* elle est longue de 66[m]666 et large de 1[m]52; elle donne accès dans vingt et une chambres, dont treize à droite et huit à gauche. Quelques-unes de ces chambres sont doubles et même

(1) Cette voûte est *en pierre.*

triples. Ainsi, parmi les treize de droite, une est triple et deux sont doubles; parmi les huit de gauche une seule est double. (Je désigne ces chambres multiples en groupes pour faire saisir plus facilement le plan de notre souterrain que compliqueraient plus d'indications de couloirs et de culs-de-sac). Cette première rue visitée, revenons à notre premier carrefour pour aborder la seconde grande voie où nous conduira (à droite de la première rue) un couloir très étroit traversant d'abord deux chambres de forme approximativement ronde. Nous nous sommes glissés dans le couloir; la seconde des chambres rondes nous met par deux ouvertures dans cette seconde rue, dite *rue droite* et qui compte la même longueur environ que la première sur la même largeur jusqu'à un embranchement que nous nommerons le second carrefour. La *rue droite* donne accès à vingt-cinq chambres (douze à droite et treize à gauche); quatre à droite sont doubles, tandis qu'à gauche une est triple et trois sont doubles. A l'endroit où s'ouvre la plus avancée des chambres à droite, un nouveau carrefour se présente. La prolongation de la rue que nous suivons formant un cul-de-sac peu profond donne accès à deux chambres (une à droite et une à gauche), et un autre couloir formant avec notre rue un angle presque aigu, aboutit à quatre chambres, dont une à droite et trois à gauche. (Ces dernières communiquant par un dernier couloir étroit).

« Bien que la disposition générale du souterrain soit assez simple, ainsi qu'on a pu le remarquer, il serait assez difficile peut-être dans l'obscurité, en raison du grand nombre de chambres creusées dans les murs et provoquant l'erreur des pas, de retrouver sans de longs tâtonnements l'entrée à la lumière sur la place de l'église. Des récits d'égarements courent dans Hiermont, et lorsque je visitai le souterrain, mon guide, abaissant dans une encoignure le suif qui brûlait entre ses doigts, attira mes yeux, — c'était le point pathétique de l'exploration, — sur une place teinte d'une couleur douteuse et me raconta qu'à cette place même, un homme, perdu sans flambeau, s'était déchiré les mains et le front dans le désespoir et dans la faim, pour ne laisser qu'un cadavre aux visiteurs qui vinrent plus tard.

« Tout n'a pas ce caractère sinistre dans l'histoire de la crypte. On assure que les magisters du village ont cherché parfois avec leurs élèves la température sèche et tiède des salles de craie dans les hivers rigoureux, et que, dans un temps dont on se souvient, les femmes se sont rassemblées pour filer le soir sous les mêmes voûtes protectrices, quand les grands froids les chassaient des pauvres foyers de leurs maisons. Je puis assurer avoir vu aux murs de quelques chambres la trace de la fumée des lampes ».

J'ai reproduit en entier cette description, due à M. Prarond (1), car je ne saurais mieux dire. Au-dessus de l'entrée du souterrain s'élève une croix de pierre mutilée, à fût cylindrique et base informe.

L'église d'Hiermont est intéressante, quoique les siècles et les guerres l'aient ravagée. A l'ouest, tour de pierre, datée de 1720, et tourelle d'escalier. La nef est sans caractère; ses bas-côtés semblent avoir été primitivement moins longs qu'elle; ils avaient alors trois travées, et leurs arcades reposaient sur deux énormes et lourds piliers cylindriques, sans chapiteaux. Plus tard, on prolongea les collatéraux vers l'occident, en éventrant les murs de la nef qui sont d'une grande épaisseur (2). Tout cela forme un ensemble extrêmement lourd et disgracieux.

(1) *Histoire de cinq villes.....; Saint-Riquier et les cantons voisins*, t. II, 1868, pp. 423 et sq.
(2) Le même désastreux travail a été fait à Estrées-lez-Crécy. (Voir p. 76).

Le chœur a perdu ses bas-côtés, mais les arcades sont encore apparentes, du moins au sud; leur arête ornée d'un tore indique le XIIIe siècle. Le chevet, aujourd'hui droit, a été refait, ainsi que le mur nord, et n'a plus aucun caractère. Mais les deux travées rectangulaires qui subsistent ont conservé une voûte remarquable (quoique un peu basse), du XVIe siècle avancé, à pendentifs d'une hardiesse rare.

Les nervures forment étoile. Dans la travée du chevet, les quatre clefs secondaires représentent les symboles des Évangélistes, encadrant une clef pendante où se voit la représentation de la Trinité : Dieu le Père, assis, tient devant lui son Fils crucifié; le Saint Esprit plane au-dessus de la tête du Père.

La clef du doubleau, également pendante, est un cube orné, sur ses quatre faces, de niches renaissance encadrant des statuettes; on reconnaît saint Nicolas (les trois enfants dans le baquet, auprès de lui); sainte Marguerite, ou sainte Catherine (?) tenant une épée; les deux autres personnages sont des évêques; l'un tient un objet allongé qui peut être le marteau de saint Éloy; l'autre est accosté d'un petit personnage (donateur en prières? ou persécuteur vaincu?). Le badigeon, dont ces curieuses sculptures sont barbouillées, empâte les détails et rend l'identification malaisée.

La clef de la première travée est semblable à la précédente; deux de ses statuettes, la Vierge-Mère (à l'est) et saint Jean-Baptiste (à l'ouest) se reconnaissent sans hésitation; les deux autres, — têtes nues, longues barbes, — tiennent des phylactères et sont des prophètes ou des apôtres. La face inférieure du pendentif porte un écusson : au chevron accompagné de trois pots (à anses), les deux du chef affrontés (1).

Les clefs secondaires de cette travée représentent : le soleil; la lune; un écu coupé en chef d'un lion issant, en pointe de trois annelets ou mâcles, 2 et 1; un autre écu, en lozange, aux mêmes armes. Le premier est timbré d'un heaume, cimé d'un lion issant et soutenu par deux lions gardants.

Les nervures avaient reçu un commencement de sculpture décorative autour des clefs (feuillages, etc.), mais on n'a pas donné suite à ce travail. Telle qu'elle est, et malgré son peu d'élévation, cette voûte est un des plus jolis travaux de la Renaissance en Ponthieu; elle est certainement postérieure à la suppression des bas-côtés du chœur et à la refaçon du chevet, ce qui reporte ces mutilations à une date reculée.

L'écu aux trois pots semble être celui des Le Pottier (d'Abbeville, différents de ceux de Montreuil qui avaient d'autres armes) : *d'azur au chevron d'or surmonté d'un croissant d'argent, à 3 pots d'or, 2 et 1* (2). Le croissant serait une brisure; il n'est sûrement pas sur la clef de voûte (3).

Quant à l'autre blason, c'est sûrement celui des Le Vasseur, seigneurs d'Hiermont et de Neuilly-le-Dien au XVIe siècle : *d'argent à la fasce de sable surmontée d'un lion naissant et accompagné en pointe de 3 croissants de sable* (4).

(1) Si cette expression héraldique peut s'appliquer à des pots!

(2) Dom Grenier; E. de Rosny, *Recherches généalogiques*, t. III, p 1173.

(3) A l'église Saint-Paul d'Anvers, sur une pierre tombale de la famille T'Serwouters, il y a un quartier Pottiers : de gueules au chevron d'argent accompagné de 3 pots à anse du même (non affrontés). (*Inscriptions funéraires et monumentales de la Province d'Anvers*, t. V, p. 6).

(4) Mis de Belleval, *Nobiliaire de Ponthieu*, 2e édition, col. 621; il dit que toutes les branches cadettes ont interverti les émaux, et donne pour supports deux lions et pour cimier un bras armé tenant une épée nue.

Pierre Le Vasseur, écuyer, seigneur d'Hiermont, capitaine de la ville de Saint-Riquier, allié : 1° à Claude de Boubers; 2° par contrat du 8 février 1548, à Marie Cordier. D'où (1er lit) : Charles Le Vasseur, écuyer, seigneur d'Hiermont et de Neuilly-le-Dien, marié par contrat du 13 septembre 1541 à Marguerite Le Brun. D'où : Hugues, écuyer, seigneur d'Hiermont, capitaine de chevau-légers, allié vers 1579 à Françoise Carpentin. D'ou Marie, dame d'Hiermont, mariée le 6 octobre 1608 à Oudart de Brestel, écuyer, seigneur de Bonnelles. (Mis de Belleval, *op. cit.*, col. 618).

Notons, dans l'église d'Hiermont, un Dieu le Père en ronde-bosse, à mi-corps, bois, d'un bon travail (XVIIe siècle).

« Le château d'Hiermont, construit en 1412, était quadrangulaire. Ses murs en pierres de taille portaient trente-six toises de longueur sur chaque face et trente-deux pieds de hauteur. Une grosse tour les flanquait aux angles. Dans l'intérieur s'élevait le donjon, entouré d'une seconde muraille et de fossés. Cette forteresse, l'une des plus importantes du pays, servit de refuge en temps de guerre aux populations voisines. Elle fut détruite en 1636 par les Espagnols » (1).

Dans le cimetière d'Hiermont se trouve une chapelle de « *Notre-Dame de Manâtre* », très ancienne; on la dit contemporaine de Hugues Capet; que son origine remonte jusque-là, c'est possible, mais l'édicule actuel est dépourvu de tout caractère; et bien que l'état de la pierre accuse une certaine antiquité, il est impossible à un archéologue de lui assigner une date (2).

MAISON-PONTHIEU

L'ÉGLISE

Le village de Maison-Ponthieu n'a d'autres monuments que son château, du XVIIIe siècle et non dépourvu de caractère (3) et son église, qui ne présenterait aucun intérêt si elle n'avait son clocher, grosse tour du XVIe siècle.

Cette tour est divisée dans sa hauteur par quatre cordons en larmier. Sur la face occidentale s'ouvre un portail en plein cintre, avec archivolte. Au-dessus, une petite fenêtre en tiers-point; au troisième étage, au nord et au sud, une petite baie en plein cintre éclairent la tour. A l'étage du beffroi, deux fenêtres jumelles en arc brisé sur chaque face, sauf au sud où il n'y en a qu'une seule, à cause de la tourelle carrée, contenant l'escalier, qui flanque le clocher au Sud-Est. Les contreforts des angles sont dans le prolongement des murs. Quatre gargouilles très proéminentes surplombent aux angles du sommet.

Sous la tour, au rez-de-chaussée, est une voûte croisée d'ogives, sans formerets, de basse époque; la clef porte un écu aux armes de France, sous couronne ouverte. On voit facilement, de là, que la tour a été ajoutée après coup contre un pignon occidental plus ancien (4), dont il reste un grand œil-de-bœuf surmontant le portail; la moitié de cet *oculus* se voit aujourd'hui au rez-de-chaussée du clocher, et l'autre moitié dans la salle du premier étage.

La cage d'escalier, carrée au dehors, est cylindrique à l'intérieur; elle est toute lézardée; le noyau et les marches, refaits en bois, sont en très mauvais état.

(1) LOUANDRE, *Histoire d'Abbeville et du Comté de Ponthieu*, 3e édition, t. II, p. 318.

(2) Un ancien curé d'Hiermont a laissé une notice manuscrite sur la paroisse, conservée au presbytère.

(3) Il a passé par héritage des Monchy aux des Essarts et de ceux-ci aux Remy de Campeau, qui le possèdent aujourd'hui. On y remarque quatre portraits sur toile de membres de la famille de Lannoy-Dameraucourt :

1° CHARLES COMTE DE LANNOY MORT EN 1720;

2° *Louise de Torcy, comtesse de Lannoy, morte en 1704* (mère du précédent);

3° François, baron de Lannoy et de Bretez, maréchal de camp, gouverneur du comté d'Eu, etc.;

4° Madeleine de Lannoy, épouse d'André de Monchy, marquis de Senarpont.

(4) Comme à l'église de Gouy-Saint-André (Pas-de-Calais).

Les divisions intérieures de la tour ne correspondent pas aux larmiers extérieurs. Au-dessus du porche est une salle de guet, également voûtée d'ogives, sans formerets; la clef et les culots n'ont pas d'intérêt. Au nord et au sud, petites fenêtres en plein cintre, percées irrégulièrement, car elles ne sont ni au milieu du mur, ni en face l'une de l'autre. Dans cette salle, contre le mur ouest, on remarque une grande cheminée, dont le linteau appareillé est composé de sept pierres et décoré de trois moulures prismatiques formant une anse de panier très aplatie. Au-dessus, la hotte peu inclinée est traversée à mi-hauteur par un large cordon. Les pieds-droits ne sont pas ornés. Au-dessus du tout, un arc de décharge rejoint la voûte de la salle. Le foyer de cette cheminée a certainement réchauffé les guetteurs, au temps des anciennes guerres (1).



Maison-Ponthieu. — Cheminée dans le clocher de l'Eglise.

Les fenêtres de l'étage supérieur, aiguës au dehors, sont en plein cintre à l'intérieur. Il n'y a jamais eu de flèche en pierre. Un lourd capuchon de charpente termine le clocher.

La nef et le chœur, avec chevet à trois pans, ne forment qu'un seul vaisseau, sans autre division qu'une simple grille; ils sont construits en craie taillée, comme la tour, et éclairés par de larges fenêtres en plein cintre. Dans la première travée sud, un portail latéral muré, en tiers-point, sur pilastres doriques, porte, à sa clef, la date 1684, qui doit être celle de l'église.

Au-dessus, une grande niche cintrée, dont le socle repose sur une tête de chérubin. Deux autres têtes semblables et des guirlandes versées accompagnent la niche, qui est couronnée d'une archivolte sommée d'un vase crucifère au milieu, et de deux corbeilles de fleurs sur les retours horizontaux. Dans la niche, une Vierge-Mère en pierre, du même temps.

Dans l'église (2) et au dehors, on remarque plusieurs épitaphes des familles

(1) Rapprocher cette cheminée de celles qui existent dans les tours d'Allery (Somme), Dannes, Marck-en-Calaisis, et dans les combles de l'église de Wavrans (Pas-de-Calais), et de celle de l'église de Crécy, si malheureusement masquée dans une restauration récente. Il y en a une aussi dans le clocher de Senonches (Eure-et-Loir).

(2) Noter une grande statue de saint Roch, en bois, ancienne.

des Essarts et de Fléchin, que je reporte en note à cause de leur date relativement récente (1).

La cloche est une des plus intéressantes de Picardie, par la beauté de son ornementation. Elle porte l'inscription qui suit, en gothique carrée :

✠ *(Croix fleuronnée)* **florence de Wissocq dame douairiere de tenailles et lois de longueval escuier sr dudict lieu de tenailles foudrinoy et de Maison et**

✠ (*Croix fleuronnée*) **damoiselle Walburge de Wissocq sa fēme mont nōmez loise sire jehan pecquet cure de maison thomas de casses lieutēn dudy sr mil vcxxvi.**

nous fict me ancel gourdin.

(1) 1° Plaque de marbre noir, à lettres d'or, appliquée contre le mur sud du chœur, à l'intérieur :

Écu ovale aux armes des Essarts : *de gueules à 3 croissants d'or;* supports : deux aigles gardantes: couronne de marquis.

En attendant la résurrection || Ici repose || le corps de Messire Charles Marie Hubert || des ESSARS || chevalier, marquis des ESSARS || ancien officier aux Grenadiers de France, || capitaine de Dragons, || chevalier de l'ordre royal et militaire || de St Louis || et de l'ordre de St Lazare, || décédé en son Hôtel || a Abbeville, rue des Capucins, || le vingt six Octobre || mil huit cent trente deux || dans sa quatre vingt deuxième année, || il a doté || avec une largesse Seigneuriale, || les Eglises || du St Sépulcre et de St Jacques d'Abbeville || l'Eglise de Maison-Ponthieu || et les écoles de cette paroisse. || Priez Dieu pour le repos de son ame. || il était fils || de Messire Louis des ESSARS, || chevalier, Comte des ESSARS, || commandant général des gardes cotes, || chevalier de l'ordre Royal et militaire || de St Louis, || et de Dame Henriette || de MONCHY, || Dame de Francières || Vicomtesse de la Queute.

2° Plaque semblable, vis à vis la précédente, sur le mur nord; armes des Le Roy de Saint-Lau, *d'azur à trois écus d'argent, chargés chacun d'une croix pattée de gueules,* sous couronne de marquis; supports, deux lions regardants :

en attendant || la resurrection || ici repose || le corps || de dme philippe-louise-hortense || LE ROY || epouse de charles-marie-hubert || DES ESSARS || décédée le 24 mars 1813, agée de 66 ans. || Bonne Epouse, Ame sensible et bienfaisante, || Elle eût voulu essuyer les larmes de tous les Malheureux. || *PRIEZ DIEU POUR LE REPOS DE SON AME.* || de profundis..... requiescat in pace. || amen *(a).*

(a, Sur le comte et la comtesse des Essarts, cf. *Correspondance de la famille des Essars, contribution à l'histoire de la Révolution,* par le Cte de Saint-Pol; Abbeville, 1903, 77 pp. in-8°.

Contre les murs extérieurs de l'église, plaques de cuivre portant les épitaphes qui suivent :

Au chevet : 1° Plaque minuscule cintrée :

ici repose || le corps de charles andré || des essars || décédé le 2 aoust 1805 || *PRIEZ DIEU POUR SON AME.*

2° Plaque carrée :

cy devant repose le corps de maître || nicolas chocquet natif de la parois || se de saint firmin le confesseur de || la ville d'amiens qui a été curé || de cette paroisse l'espace de vingt || ans, chapelain du saint sepulcre || dans l'eglise de ladite paroisse || de saint firmin le confesseur, et || aussi chapelain de saint nicolas || dans l'eglise paroissiale de saint || maixent en vimeux, décédé le || vingtième jour de juin, mil sept || cent quatre vingt sept, agé de || quarante sept ans. || *PRIEZ DIEU POUR LE REPOS DE* || *SON AME. (Tête de mort, os en sautoir).*

3° *(Tête de mort, vue de profil; ossements) :*

ici || repose le corps || de Messire Antoine Isidore Leblond || decedé curé de Maison lès Ponthieu || le 28 mars 1827 agé de 67 ans || il emporte les regrets de sa famille || et de ses paroissiens. || il fut curé de cette paroisse pendant 40 ans. || Requiescat in Pace.

4° Contre un contrefort au nord du chœur; plaque cintrée :

(Tête de mort, ossements) :

a la gloire de dieu || et a l'honneur de la vertu hospitalière || la piété reconnaissante || ici repose || le corps de haut et puissant seigneur || Armand Edouard Henri Comte de FLECHIN || Marquis de Wamin né Comte d'Huste et du || St empire Romain, Colonel d'infanterie || Chevalier de l'ordre Royal et militaire || de St Louis décédé a Abbeville le 23 || fevrier 1816 son épouse ses enfans ses || amis en larmes mettent leur confiance || dans la misericorde du Seigneur et || attendent de sa bonté qu'il voudra lui || accorder la récompense de ses bonnes || œuvres et de ses vertus || le corps de son epouse dame marie aimé de piquet de bonnainvilliers || décédée a abbeville le 3 fevrier 1826 est ici rendu a la terre || son ame est retournée vers dieu. || supérieure a la prospérité dont elle éprouvat les faveurs, a || l'adversite dont elle endurat les rigeurs *(sic)* a la mort dont elle || ne craignit point les frayeurs. || puissent ses vertus lui mériter grace devant dieu. || amen. || *REQUIESCAT IN PACE.*

Au-dessus de l'inscription règne une course de fleurs de lys alternées avec des fleurons, encore tout à fait gothiques.

Les caractères sont superbes et très bien fondus; deux filets (un gros et un plus léger) délimitent chaque ligne du texte.

Sous l'inscription, course de têtes d'anges et de guirlandes, de style renaissance.

Sur les faussures, on remarque : une salamandre, plusieurs grandes fleurs de lys isolées, sainte Barbe et sa tour, une Vierge-Mère (?), saint Jean-Baptiste portant un agneau (ou peut-être le Bon Pasteur? mais l'agneau n'est pas sur l'épaule du personnage); enfin trois écussons :

Le premier est aux armes de Wissocq, qui sont *de gueules à la fasce d'argent accompagnée de trois lozanges d'or ;* le fondeur ou le graveur a, par erreur, mis deux fasces au lieu d'une et remplacé les *lozanges* par des *macles*. Cet écu, ainsi que le suivant, est grand, saillant, de forme échancrée, et encadré d'un cercle de feuilles d'ache.

Le second est parti de Longueval, parti de Wissocq. Longueval porte : *bandé de vair et de gueules de six pièces.*

Enfin le troisième écusson, plus petit, est aux armes de France, avec la couronne royale et le collier de saint Michel.

Les anses de la cloche sont en forme de caryatides.

Cette cloche est une œuvre d'art remarquable et mériterait d'être classée comme monument historique (1).

Dans le cimetière qui entoure l'église, on remarque une entrée de souterrains, comme à Hiermont; mais ceux de Maison-Ponthieu n'ont pas été explorés.

(1) Toutes les cloches fondues par les Gourdin sont très belles; voici celles que je connais : Berck, 1546, *Philippe Gourdin;* Cormont, 1577, *me fit Mc Aurel* (lisez *Ancel) Gourdin* (refondue); Brimeux, 1600, *faite par Mc Ancel et Iehan Gourdin* (refondue). (Cf. *Epigraphie du Pas-de-Calais*, t. V, fascicule I, p. 16; fasc. II, p. 16; fasc. VI, p. 122; et Mémoires de la Commission des Mon. hist. du Pas-de Calais, t. II, pp. 327 et 361); Ramburelles, 1571. *nous feit Mc Ancel Gourdin.* (Darsy, *Description du Canton de Gamaches). —* « Marché passé entre la municipalité d'Abbeville et Philippe et Ancel Gourdin, père et fils, maîtres fondeurs, pour la façon de deux petites pièces d'artillerie de fonte, de la longueur de onze pieds, de deux fauconneaux et de deux chargons à grandes couleuvrines », au prix de 529 livres 13 sous 7 deniers, le 29 juin 1555 ». (Mis de Belleval, *Chronologie d'Abbeville*, 1899, p. 230)

J'ai réservé pour la fin les belles cloches de Coulonvillers et de Frohen-le-Grand, de 1580 et 1584. Voici la description de la première :

L'inscription est en caractères fleuris, de transition entre la majuscule gothique et la capitale romaine. Les E lunaires, les H onciaux et les N retournées sont archaïques. Chaque ligne commence par une grande croix haussée et est circonscrite par deux filets.

✠ MESSIRE FRANCOIS DE MOROEVL CHEVALIER DE LORDRE DV ROY SEIGNEVR DV FRESNOY
✠ ST OVIN BRVCAMPS ET DAME MARIE DE FLECHIN SON ESPOVSE LOIS DE
✠ BOVRNOVILLE ESCVIER SEIGNEVR DV QVESNOY ET COVLONWILLERS *(a)* NOS FIT ME ANCEL & IEHA GOVRDI.

(a) Ici le volant de la cloche est tout contre le bronze et peut cacher le mot ET ou tout autre.

En dessous de ces derniers mots, la date 1580.

Au-dessus et au-dessous de l'inscription, petites courses ornementales.

Immédiatement au-dessous et sur une seule ligne, sont, avec la date 1580 précitée, rangés les sujets suivants :

1° Écu au lion couronné (et à la queue *simple*) (Bournonville);

2° Une salamandre et une feuille nervée, empreints au vif dans le moule de la cloche (comme la salamandre de Maison-Ponthieu :

3° Un évêque mitré et crossé, bénissant :

4° Vierge-Mère couronnée :

5° Entre deux grandes fleurs de lys écu semé fleurdelysé, au lion issant (Soissons-Moreuil), entouré du collier de l'ordre de Saint-Michel, sans timbre ;

6° Un saint, tête nue, tenant de la main gauche un livre, et de la droite, sur sa poitrine, une croix à double croisillon;

7° Écu de France sous couronne fermée; collier de saint Michel;

8° Saint ou sainte, tête nue, grand manteau;



NEUILLY-LE-DIEN
L'Église

NEUILLY-LE-DIEN

ÉGLISE

M. Prarond commet une erreur en disant (1) que l'église de Neuilly-le-Dien n'existe plus; la paroisse, il est vrai, est supprimée et rattachée à Maison-Ponthieu pour le spirituel, mais l'église, dédiée à Saint-Sulpice, est toujours là.

C'est un édifice assez peu intéressant, composé d'une nef et d'un chœur rectangulaire, avec clocher en charpente sur la façade, remplaçant un vieux campenard. Le haut de la façade est daté de 1822. Une épitaphe cintrée, encadrée dans le mur à gauche du portail, a été enlevée.

Le chevet plat était éclairé par une fenêtre, murée à une époque déjà ancienne, et contre laquelle on a plaqué un gros contrefort.

Le chœur a deux travées de voûte en étoile, bien appareillée, du xve siècle. Les clefs ne sont pas pendantes. Dans la première travée, au centre, écu parti : au 1) à trois fers de moulin, 2 et 1; au 2) à la fasce.

Les quatre clefs secondaires portent : une croix fleurdelysée; deux rosaces; et un écu au sautoir cantonné de quatre limaçons. Ce sont les armes de la famille de Lessau, de Saint-Riquier : *de gueules au sautoir d'argent, accompagné de 4 limaçons du même* (2).

9° Écu parti 1) fleurdelysé, au lion issant (Moreuil); 2) à 3 fasces (Fléchin);
10° Saint Jean, tenant un agneau devant sa poitrine;
11° Groupe de saint Martin, à cheval, divisant son manteau;
12° Feuille nervée, comme ci-dessus;
13° Sainte Barbe et sa tour.

Cette cloche, comme celle de Maison-Ponthieu, est un chef-d'œuvre de l'art du fondeur.

Quant à la cloche de Frohen (1584), en voici l'inscription telle que M. le vicomte de Calonne l'a relevée le 1er mars 1866 et moi en 1907 :

MESIR FRANCOIS DE PROVVILLE CHEVAL^{R} DE S^{T} IEHAN DE HIERVSALEM S^{GR} DV QVINT ET SIXTE DE FROHEN LE GR$\overline{A}$D. MONS^{R} EVTACE DE BAIART

✠ DICT GANTEAV ABBE DE N$\overline{RE}$ DAME DE CERCAN PARYN EVSTACE DE PROVVILL ESCVIER S^{R} DVDICT LIEV S^{R} DE S^{T} FOVRSI ET DE HOVRGES LIEVTEN^{T}

✠ POVR LE ROY DES VILLE ET CHASTEAV DE DOVLLENS PARIN SIRE CHARLES (G)RANDHO$\overline{M}$E CVRE DE FROHEN — FRANCOIS LEFEBVRE BOVRGEOIS DA$\overline{BB}$E S^{R} DE SOMBRIN ET DV

✠ FRANCQFIEF ET DAMOIS^{LLE} ISABEAV DE CALONNE SA FEMME MARINNE THOMAS DAVLE ET EMOND BARBIER MARGHELIERS IEHAN VASSEVR

✠ LIEVTENANT PIERRE CARON ANTHOINE LEFEBVRE ANTHOINE LEPAISTRE ADRIEN DVPONT ET LOVIS ALAIN HABITANS ET PAROISSIANS ET MONT FAIT M^{E} ANCEL ET IEHAN GOVRDIN EN LAN M V^{C} IIII^{XX}IIII.

Cette inscription, en caractères partie romains et partie gothiques (comme à Coulonvillers), est circulaire sur cinq lignes (les deux dernières non encadrées par des filets), et accompagnée de l'écusson de France, d'un écu portant le monogramme IHS sous une couronne royale fermée, d'une Vierge-Mère, de plusieurs saints et saintes peu reconnaissables (l'un est à cheval), et *d'une salamandre;* celle-ci est sans doute la marque adoptée par le fondeur. Une course de fleurons au-dessus et au-dessous de l'inscription et trois filets à la base, complètent l'ornementation de cette cloche.

Notons qu'au xviie siècle, un Pierre Gourdin fut fondeur à Marseille; M. J. Berthelé a trouvé a Sisteron une de ses cloches, datée de 1675.

(1) *Histoire de cinq villes....., Saint-Riquier et les cantons voisins*, t. II, p. 410.

(2) Mis de Belleval, *Nobiliaire de Ponthieu*, 2e édit., col. 611.

La clef du doubleau porte un écu à trois fleurs de lys accompagnées de trois étoiles mal ordonnées; ce sont les armes des Ternisien : *d'argent à 3 fleurs de lys au pied nourri de gueules, accompagnées de 3 molettes d'éperon mal ordonnées, du même.*

La clef du chevet est ornée d'un Agneau pascal; les quatre clefs secondaires n'ont que des rosaces, sauf celle de l'Est, où se voient tous les instruments de la Passion.

La clef aux trois fers de moulin est aux armes de Condette : *d'argent à 3 fers de moulin de sable.* La seigneurie de Neuilly-le-Dien, qui était en 1415 à Robert de Canaples, chevalier, appartenait en 1507 à François de Condette, baron de Colemberg, et en 1540 à Pierre de Maulde, chevalier, qui la vendit, le 24 juin 1548, à Charles Le Vasseur (1).

Ce François de Condette, chevalier, seigneur de Condette, baron de Colemberg, capitaine du châtel de Soissons, épousa Jossine de Saint-Omer (*d'azur à la fasce d'or;* voilà bien le second parti de notre écusson), fille de Charles, sieur de Morbecque, et de Jeanne de Bailleul, et dame de Colemberg, d'où Jeanne, héritière, alliée à Pierre de Maulde (2).

Les culs-de-lampe de la voûte du chœur représentent deux hommes dont l'un sème du grain, qu'il puise dans un sac pendu à sa ceinture; d'autres sacs se trouvent près de lui. L'autre tient deux bâtons; il paraît nu, sauf une ceinture de feuillages, mais le badigeon empâte tous les détails. C'est un vendangeur foulant la cuvée.

La seule pièce remarquable du mobilier est l'autel, à tabernacle de style Louis XV.

Dans le mur sud du chœur est encastré un marbre blanc cintré, portant en lettres noires l'épitaphe qui suit :



D. O. M.

Cy Gyt le corps de défunct || Maître François Guebuin || Prêtre et Curé de la Paroisse || de Neuilli le Dien, Acquet et || Cumonville, qui a reigné || l'espace de cinquante ans et || cinquante jours et a fondé || a perpetuité cinq obits les || cinq Festes de la Vierge, || avec le Gaude et le Salut, || les petites Vigiles et || Commandaces, le quel est || décédé le 20 Fevrier 1726 || De profundis Requiescat in pace.

Dans le cimetière, sur une croix de fer, se lit l'épitaphe de : Michel Alexandre Houdouart, ancien capitaine d'infanterie, chevalier ds l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, âgé de soixante-huit ans, décédé le 18 avril 1803; dame Marguerite Jeanne Dupuis, âgée de soixante et un ans, épouse dudit sieur Michel Alexandre Houdouart, décédée le 14 octobre 1803; Étienne F. C. Marie Houdouart Durosermit (*sic*), ancien capitaine d'infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, âgé de quatre-vingt-deux ans sept mois, décédé le 16 mars 1808.

L'église d'Acquest, ancienne paroisse, aujourd'hui hameau de Neuilly-le-Dien, est en mauvais état et sans aucun intérêt; on n'y dit plus la messe que pour les enterrements et les fondations. L'autel garde un tabernacle et un gradin du XVIIIe siècle,

(1) Mis de Belleval, *les Fiefs du Ponthieu*, p. 239

(2) E. de Rosny, *Recherches généalogiques*, t. I, p. 400. — François était fils de Raoul ou Rollequin de Condette, écuyer tranchant de Mgr Antoine, bâtard de Bourgogne, marié à Montreuil, le 15 octobre 1480, à Anne de Marle, fille d'Honoré et de Ide de Bernieulles.

bien travaillés, à colonnes torses, guirlandes, têtes d'anges, statuettes de saint Pierre et saint Paul, de style Louis XIV. Notons encore deux statues assises, de saint Maclou, — le patron — au-dessus de l'autel, et de saint Nicolas, dans la nef, avec son baquet aux trois enfants (1).

NOYELLES-EN-CHAUSSÉE

ÉGLISE

L'église, dédiée à saint Pierre, est sans intérêt, sauf la tour, bâtie en avant-corps et d'un style de transition entre le gothique et la renaissance. Elle est de plan barlong; le portail, en tiers-point, est surmonté d'une archivolte, à feuilles de chou énormes, qui descend très bas sur les pieds-droits; un acrotère soutient une statue de Saint Pierre, en pape, assis, dans une niche sans aucun ornement. De chaque côté, une autre niche vide, à cul-de-lampe et pinacle gothique en application. Au-dessus, un œil-de-bœuf, puis un arc de décharge en plein cintre, noyé dans la maçonnerie,

(1) « Simon Le Blond, écuyer, sieur d'Acquest, conseiller du Roi et garde des sceaux en la Sénéchaussée de Ponthieu, fut mayeur d'Abbeville en 1654. Nous voyons dans une inscription de cloches qu'il s'agissait bien en effet dans ces qualifications d'Acquet, près de Neuilly.

« En 1777, la vieille cloche d'Acquet fut fondue et remplacée par deux autres; sur la vieille cloche on lisait :

« Elisabeth de Montmorency, fille de Jean de Montmorency et de Bernarde de Longuemeau *(a)*, chevalier, seigneur de Bourgs, d'Aquet, zc *(b)*. Le Blond, bailly d'Abbeville, écuyer de Brimeu. 1610. m'a fait ..... — *Mss. de M. Siffait.*
(a) De Longjumeau.
(b) zc signifie : *et cætera*. Et non : *300 livres*.

« Les nouvelles furent fondues le 21 janvier 1777; on lisait sur la plus grosse :

« J'ay été fondue à Abbeville, bénite par M. Nicolas Mallet, curé de Neuilly-le-Dien et Acquet son secours, et nommée Charlotte par messire Paul-François de Buissy, chevalier et vicomte du Maisnil, seigneur d'Yvren, Mons, Béalcourt, Acquet et autres lieux, et dame Marie Charlotte Geneviève de Buissy, épouse dudit seigneur. Pierre De Vaux, ancien marguillier, fermier dudit seigneur, et Marianne Dauxi son épouse 1776 ». — Elle pesait 261 livres.

« Sur la seconde :

« J'ay été fondue à Abbeville, bénite par Me Nicolas Mallet, curé de Neuilly-le-Dien et Acquet son secours, et nommée Pauline par messire Paul-François-Joseph de Buissy, vicomte du Maisnil, et Pauline-Geneviève de Buissy. Pierre Devaux, ancien marguillier, fermier dudit seigneur, et Marie-Anne Dauxy, son épouse ». Au bas on lit : « M'a fait François Cocu, fondeur, 1776 ». — Elle pesait 179 livres. — *Mss. de M. Siffait* ». (Prarond, *op. cit.*, p. 411).

— Élizabeth de Montmorency, marraine de la cloche d'Acquest en 1610, résidait à Gueschart, village voisin; la voûte du chœur de l'église, qui date du XVIe siècle, et que je regrette de ne pouvoir décrire ici, porte l'écusson de Montmorency.

« Messire Jean de Montmorency, seigneur de Bours, Guechart, Villeroye, Esquencourt, Fléchelle, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la Chambre, eut, entr'autres enfants, Élisabeth de Montmorency, qui épousa en 1610 Jean de Belloy, écuier, seigneur du Pont-de-Metz, Beauvoir, Cardonnoy, ayeul de Honorée-Magdeleine et de Philippe de Belloy ».

« Le 10 aoust 1586, jour de dimanche, Geoffroi de La Martonie, évesque d'Amiens, administra le baptême au fils de Jean de Montmorenci, à Gueschart en Pontieu. Pierre de Melun, prince d'Épinoi, fut le parrein; Anne d'Aimeries, marquise de Richebourg, veuve de Robert de Melun, estoit la maraine L'enfant fut nommé Pierre Anne.

« Le 16 du mois suivant, au mesme lieu de Gueschart, Pierre de Melun, prince d'Épinoi, épousa Hippolyte de Montmorenci, fille de Jean et de Bernarde de Longjumeau ou Gaillart. Le mesme Geoffroi de La Martonie administra la cérémonie de ce sacrement. Le mesme prince d'Épinoi revenant de Dieppe à Abbeville, pour y faire sa demeure, mourut subitement un dimanche 6 d'août 1594, en débarquant au Crotoy. Son épouse revenait par terre avec ses enfants ». (Dom Grenier, paq. 14, t. 90, parmi des extraits de Rumet. — Cf. Prarond, *op. cit.*, pp. 404-405).

et sur les claveaux duquel se voit la date 1579, surmontée des armes de France, dans un écu échancré, avec collier d'ordre, et du nom du seigneur du temps :

A. LAGACHES (1)

Un larmier règne au-dessus de l'écusson; l'étage qui le surmonte est ajouré d'un second œil-de-bœuf. Enfin l'étage supérieur, aveugle sur la façade occidentale, est éclairé, à l'Est, par deux fenêtres accolées en plein cintre, avec archivoltes raccordées l'une à l'autre. Sur la face nord s'ouvre une seule fenêtre semblable, mais percée plus haut. Cette tour a de l'élégance et de la légèreté; mais sa sculpture est d'une ampleur qui dégénère en lourdeur.

Dans le mur nord de la nef, on remarque une très petite fenêtre en plein cintre, étroite et basse, à grands claveaux. Cette baie, aujourd'hui murée, semble remonter à l'époque romane.

La chaire, en chêne, de style Louis XIV, a trois panneaux sculptés en bas-relief : la Vierge, saint Pierre et saint Paul; les têtes des personnages ont été martelées pendant la Révolution.

Les fonts baptismaux sont plus intéressants : le pied carré est orné des statuettes des quatre Evangélistes, entre des piliers doriques; la cuve, de forme hexagone allongée, se raccorde assez gauchement au fût, par des têtes d'anges sur les grands côtés et des palmettes sur les petits. Des draperies, des guirlandes de laurier, etc., encadrent et décorent le tout. Sur la table de la cuve, l'habile artiste a signé :

FAICT PAR F. ROBART EN L'AN 1632 (2).

Sur le terroir de Noyelles, au milieu de la plaine, s'élève, entourée du cimetière paroissial, la chapelle de Trossencourt, dite aujourd'hui, par corruption, des *Trois-Cents-Corps*. C'était l'ancienne chapelle du domaine (disparu) des Roches, dépendant de l'abbaye de Valloires; on y a rattaché mal à propos, et par calembour, le souvenir de *trois cents* guerriers, que l'on prétend avoir été ensevelis en cet endroit après la bataille de Crécy.

Cette chapelle, sans clocher, est toute rustique et sans architecture, bien qu'assez ancienne; une clôture à claire-voie, fort grossière, isole le chœur de la nef; on y voit quelques sculptures rapportées. Deux mascarons grimacent sur la charpente apparente.

(1) L et C peu visibles. — Antoine de Lagache, écuyer, homme d'armes, demeurant à Noyelles-en-Chaussée en 1590, fut alors inquiété pour sa noblesse, imposé a la taille, puis déchargé et maintenu. Il était fils de Jean de Lagache, bailli de Domvast, prévost du Vimeu, procureur fiscal a Abbeville en 1567. (M[s] DE BELLEVAL, *Nobiliaire de Ponthieu*, 2[e] édit., col. 523). — 1600, Antoine de Lagache, écuyer, seigneur de Noyelles-en-Chaussée ; 1630, François de Lagache, écuyer; 1650-1670, Antoinette de Lagache, femme de Charles Jérôme Picquet de Boninvilliers, officier au régiment de Picardie. (Id., *les Fiefs du Ponthieu*, p. 245).

Armes : *d'argent au pin de sinople, surmonté d'une pie* (agache) *de sable*. (Id., *Nobiliaire* cité). — « La Gache, seigneur de Noielle en Cauchie, porte d'argent au chevron de geulle, au desou *(au-dessous, en pointe)* ung arbre de sinople, et 2 merles *(ce devaient être primitivement 2 agaches, 2 pies)* au chef, tenus par *(supports)* 2 lévrier ». Armorial de Waignart, édit. Le Clerc de Bussy, *La Picardie*, t. XX, p. 578).

(2) Je ne connaissais encore F. Robart que comme fondeur. Une cloche de Sainte Catherine d'Abbeville, datée de 1650, portait ces mots : « *F Robart* et P. Siffait m'ont fait ». (PRAROND, *Topographie d'Abbeville*, t. I, p. 540).

Mon aimable confrère, M. René Crusel, me signale « un acte du 28 septembre 1671, passé devant Louis Dacheu, notaire à Abbeville, où comparaissent François Robart, qualifié maître sculpteur et fondeur, et Anne Siffait (d'une famille de chaudronniers), sa femme, avec laquelle il demeure paroisse Saint-Sépulcre ».

Enfin, le *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie* (1898, p. 11) mentionne la communication faite par M Henri Macqueron « d'un acte passé, le 20 février 1644, entre Jehan Sallé, marguillier de Saint-Germain d'Amiens, et François Robart, fondeur à Abbeville; acte relatif à la fourniture d'un lutrin en potin, fabriqué d'après un dessin connu de Nicolas Blasset ». Dans son *Histoire des Rues d'Amiens*, t. III, p. 151, Goze fait déjà mention de ce travail.



NOYELLES-EN-CHAUSSÉE

Fonts baptismaux



VITZ-SUR-AUTHIE
L'Église

VITZ-SUR-AUTHIE

ÉGLISE

Ce n'est pas sans quelque surprise qu'on trouve en ce chétif village une église isolée dans les champs, qui, comme architecture et comme décoration, est la réduction de l'église abbatiale de Valloires (1). Malheureusement ce bijou du XVIIIe siècle est bien mal entretenu et presque à l'abandon.

Par suite de la diminution de la population et des ressources, la paroisse de Vitz-Villeroy est supprimée depuis la mort de son dernier curé; le temple n'a plus de gardien.

La nef est précédée d'un clocher en avant-corps, à fenêtres hautes en plein cintre, couvert d'un dôme bulbeux et d'une flèche. Le portail cintré est flanqué de deux pilastres ioniques soutenant une architrave. Le claveau de la porte est orné d'une coquille surmontée d'une croix. Un grand fronton, très bien sculpté, rappelle beaucoup celui qui décore le pignon de l'église de Valloires : on y voit un ciboire, un calice, un ostensoir, des épis de blé, des pampres, des nœuds de rubans. Plus haut, un œil-de-bœuf. Les contreforts du clocher, posés en diagonale, ont quatre ressauts.

La nef, plus haute que le chœur, se divise en cinq travées à grandes fenêtres en plein cintre, alternativement ouvertes et simulées. Un petit portail s'ouvre sous la première fenêtre. De massifs contreforts, à deux ressauts chaperonnés d'ardoises, séparent les travées et se terminent sous l'architrave de la corniche du toit. C'est exactement l'ordonnance de Valloires.

Le chœur a trois travées, dont une aveugle, et un chevet à trois pans; il n'a de contreforts qu'au chevet. Il y a là une faute de construction que jamais un maçon du moyen âge n'eût commise : les énormes contreforts de la nef ne servent à rien, car cette partie de l'église n'a qu'un plafond en berceau, tandis que les voûtes d'arêtes du chœur ne sont nullement contrebutées; heureusement les murs sont épais et bien construits, de sorte qu'aucun mouvement dangereux ne s'est produit dans la maçonnerie.

Les culs-de-lampe de la voûte du chœur portent des ornements de style Louis XVI.

Les belles boiseries qui décorent l'église sont plus anciennes, et du plus pur Louis XV. Le confessionnal (comme celui de Valloires) est moins bon que le reste. Mais la chaire, avec son baldaquin à franges et les jolis panneaux à coquilles (posés en biais) de sa montée, est charmante (2). Les petits autels latéraux ne sont pas moins remarquables. Sous l'arc triomphal, un palmier formant cintre en accolade, d'une grande finesse d'exécution, supporte un très petit Christ doxal, soutenu par deux têtes d'anges.

(1) Je me demandais, en présence de cette ressemblance frappante, si l'abbaye de Valloires n'avait pas quelques droits sur la cure de Vitz. Mais je n'ai rien trouvé de semblable. Le patronage de la cure appartenait au prieur de Ligny-sur-Canche.

(2) La chaire porte une inscription et une date sur le culot, du côté de la muraille. M. Rumaux, curé de Gennes, desservant actuellement Vitz, m'écrit que, vu l'heure matinale et le défaut d'éclairage, il n'a pu la déchiffrer : il croit lire cependant (est-ce la signature de l'artiste?) : « MARIEL 1771 ».

(Note de M. l'abbé Armand).

Les pieds-droits de l'arc triomphal sont garnis de panneaux de chêne de même style, mais un peu moins finement exécutés : trophées d'ornements d'église, etc.....

Enfin les murs latéraux du chœur sont revêtus de hauts lambris de chêne, sculptés avec une délicatesse et une sobriété remarquables; chaque panneau est terminé par une coquille et par une fleur variée : rose, anémone, tulipe, etc.; il n'y a pas deux panneaux semblables.

Le fronton du maître-autel contenant un Jéhovah dans une gloire, entouré d'anges, complète cet ensemble que je serais tenté d'attribuer à Pfaffenhofen. Il ne le cède nullement, en finesse et en beauté, aux meilleures œuvres de cet artiste excellent.

Le maître-autel est en marbre, mais très simple. Les toiles des trois rétables sont tellement gâtées par l'humidité qu'on ne peut plus en reconnaître le sujet, — encore moins en apprécier le mérite.

On remarque dans cette église plusieurs pierres tombales, d'ailleurs peu anciennes :

Dans le pavé du chœur, dalle d'oolithe :

D. O. M.

SOUS CE MARBRE REPOSE ‖ MESSIRE AMÉDÉE, VICTOR, ‖ DE BOUBERS-ABBEVILLE-TUNCQ, ‖ DES VICOMTES D'ABBEVILLE-TUNCQ-BÖ[BERK] ‖ ISSUS DU COMTE WALDBERK ‖ COMTE DE PONTHIEU, DE BOULONGNE ‖ ET DE MONTREUIL EN L'AN SIX CENT ‖ NÉ A ABBEVILLE LE 25 7[BRE] 1791 ‖ ET DÉCÉDÉ A LONG LE 6 AOÛT 1815 ‖ PIEUX ENVERS DIEU ‖ DOUÉ DE TOUTES LES QUALITÉS QUI ‖ COMMANDENT L'ATTACHEMENT ‖ IL LAISSE DES REGRETS A TOUS CEUX ‖ QUI L'ONT CONNU. ‖ SON PÈRE, SA MÈRE, SON FRÈRE ET ‖ SES DEUX SŒURS, D'ACCORD SUR CES ‖ SENTIMENTS DE LEURS CŒURS, EN ONT ‖ FAIT GRAVER CE TÉMOIGNAGE SUR ‖ CE MARBRE SOUS LEQUEL ‖ IL REPOSE EN PAIX.

Cette inscription est accompagnée d'écussons et de quartiers dont les plus anciens ne doivent pas être plus authentiques que la prétendue descendance du comte Walbert, — soit dit sans contester l'illustration de la maison de Boubers, une des meilleures du Ponthieu (1).

(1) Au-dessus de l'épitaphe, écu parti de 2, coupé de 2 (c'est un pennon) :

1) D'or au croissant tourné de gueules, posé en franc-quartier.

2) D'or à 3 fasces de gueules, au croissant de même en franc-quartier.

3) D'or à 3 chevrons de gueules, qui est Crèvecœur.

4) D'or à 3 bandes de gueules.

5) D'or à 3 écussons de gueules, qui est Boubers.

6) *Idem.*

7) D'argent à la croix de gueules chargée de 5 coquilles d'or. (Boubers).

8) D'or à la croix de sable chargée de 5 coquilles d'argent; au franc-quartier d'or à 3 écussons de gueules. (Boubers-Bernâtre).

Sur le tout : d'or à 3 écussons de gueules, au chef d'or à 3 bandes de gueules *(sic* pour *azur)*. (Boubers-Abbeville).

Sur cet écu : heaume de front, couronné, entre une couronne à l'antique et une mitre chargée des initiales ST W. Deux drapeaux, l'un aux armes de Ponthieu, avec le cri ABBEVILLE; l'autre : de gueules, avec la devise : SEN WAROT KRIEVE KUER.

Sous le même écu, une couronne murale avec la devise : FIDELIOR IN ADVERSIS.

Les seize quartiers sont : A dextre :

1° D'argent à la croix de gueules chargée de 5 coquilles d'or. (Boubers, armes primitives).

2° Echiqueté d'or et de gueules (Auxy).

3° D'or à 3 écussons de vair bordés de gueules. (Fontaines).

4° D'argent à la fasce de sable chargée de 3 fleurs de lys d'or

5° D'or à la croix de sable chargée de 5 coquilles d'argent. (Rayneval-Bernâtre).

6° D'argent à la croix ancrée d'azur. (Neufmez???).

7° De sable à la bande d'or accompagnée de 8 billettes du même. (d'Anvin de Hardenthun).

8° D'argent au chevron de gueules. (Domqueur).

A senestre :

9° D'azur au chevron de sable *(sic)*, accompagné de 3 croisettes d'or (Mauvoisin?).

Tout à côté, une dalle de marbre blanc, également dans le dallage, porte l'inscription suivante :

ECCE PANIS ANGELORUM QUI DESCENDIT DE CŒLIS.
(*Calice et hostie dans une gloire; rinceaux à l'entour*).

D. O M.

Icÿ Repose ‖ Le Corps De Discrette ‖ Personne ‖ M[tre] Antoine le Blond ‖ Fait Curé de cette Paroisse ‖ en 1743 ‖ decedé le neuf xbre ‖ 1773 ‖ agé de 39 ans (1). ‖ Requiescat in pace.
(*Sablier*). (*Tête de mort sur un ossement*). (*Torche et faulx en sautoir*).

Dans le mur nord de la nef, losange de marbre blanc :

D. O. M

icy ‖ Repose le corps ‖ Dangelique Hocquet ‖ V[e] du sieur François le Blond ‖ decedée le 21 avril 1746 ‖ agée de 64 ans ‖ Priez dieu pour son ‖ ame.
(*Tête de mort, couronnée de houx; un ossement*).

Autre losange de marbre blanc, plus petit, dans le mur sud de la nef :

(*Tête de mort*)

sepulture ‖ de marie ‖ marguerite ‖ thelu ‖ fēme en première nôces ‖ de jean françois tripiez ‖ en seconde nôces ‖ de françois dumon ‖ dcd le 22 mars 1729 ‖ agée de 45 ans ‖ requiescat ‖ in pace.

Dans le mur nord du chœur, à l'extérieur, est encastrée une dalle de pierre grise, très endommagée et prête à s'effriter :

Sous cette tombe ‖ repose le corps de h[te] ‖ et p[te] d[lle] m[lle] madeleine ‖ susanne de raincheval ‖ dame de visse de ponchel ‖ et autres lieux décédée ‖ le 9 9[bre] 1778 agée de ‖ 72 ans sa douceur sa ‖ piété et sa charité ont ‖ fait sa principale ‖ occupation durant sa vie. ‖ *Requiescat in Pace.*
(*Tête de mort, ossements en sautoir*).

Outre l'église de Vitz, cette paroisse en possède une autre, au hameau de Villeroy; mais cet édifice, vaste et nu, n'offre aucun intérêt. Restauré en 1754, il a un chœur du xv[e] ou xvi[e] siècle, dont la voûte disparue a laissé quelques vestiges (2).

10° D'azur à 3 bandes d'or, à la bordure de gueules. (Lisques; lisez : bandé d'argent et d'azur de 6 pièces, à la bordure de gueules).

11° Écartelé : 1 et 4, d'argent semé de trèfles de sinople, à deux taus de gueules en chef et à 2 perroquets de sinople affrontés en pointe; 2 et 3, d'azur à 3 fleurs de lys d'or, au bâton péri en bande de.. .. (Gaillard-Longjumeau).

12° D'or à la croix de sable chargée de 5 coquilles d'argent; au franc-quartier d'argent à 3 écussons de gueules. (Boubers-Bernâtre).

13° De sable à 3 aigles d'or. (Roussel de Miannay).

14° De gueules au lion d'argent chargé d'une étoile d'azur sur l'épaule. (d'Orthe). (Rietstap met le lion de gueules en champ d'argent).

15° D'azur à 3 fleurs de lys d'or, au bâton péri en bande d'argent. (Bourbon-Condé ou Penthièvre; mais, d'après l'ordre des alliances de la maison de Boubers, il faut voir ici une mauvaise reproduction des armes de Brossard : d'azur à trois fleurs de lys d'or, à la bande d'argent brochant sur le tout).

16° D'argent à la fasce de gueules chargée de 3 fermaux d'or. (Buissy).

Ces armes sont celles de toutes les alliances directes des Boubers. (Les quatre premières ne sont pas prouvées).

(1) Il a été curé pendant trente ans, (1743-1773), et a donc certainement vécu plus de trente-neuf ans.

(2) C'est par erreur que j'ai dit ci-dessus (p. 66, lignes 2 et 7) qu'*une partie* de la voûte du transept de l'église de Dompierre est ancienne, et que l'on n'a pas su raccorder les nervures neuves sur les anciens culs-de-lampe. Ce

Après une exploration complète du canton de Crécy, j'y trouve encore à mentionner sommairement l'église du Boisle, vaste vaisseau à trois nefs et transsept, d'un style gothique attardé (1668-1687); celle d'Yvrencheux, dont le chœur est d'une assez belle architecture du xvᵉ siècle et garde quelques tombes de la famille d'Aumale. N'oublions pas la précieuse châsse de saint Fursy, à Gueschart; cet inestimable joyau du commencement du xivᵉ siècle aurait eu tous les titres à être reproduit dans ce recueil, s'il ne figurait déjà dans l'*Album Archéologique* de la Société des Antiquaires de Picardie, (13ᵉ livraison, 1898).

Mais je m'en voudrais de quitter le canton, sans dire un mot de la belle forêt qui en fait la parure. La forêt de Crécy n'est ni *historique* ni *monumentale,* aussi ne peut-elle être citée ici qu'en passant. Ses beautés, hélas! ne seront bientôt plus qu'un souvenir : des coupes sombres ont ravagé ses coins les plus charmants. Victime de l'exploitation à outrance, qui déshonore toutes nos vieilles futaies françaises et provoquerait les anathèmes de Ronsard, le bois sacré perd, d'année en année, sa physionomie d'antan. Ses chasses aussi se sont démocratisées, et bientôt le son du cor n'éveillera plus les échos sylvestres. Ainsi passent les choses de ce monde; ainsi se détruisent peu à peu les souvenirs du passé. *Prœterit forma hujus mundi.*

n'est pas à Dompierre que se remarque ce fait : c'est à l'église voisine du Boisle. A Dompierre, la voûte du transsept est intacte, et les restaurateurs n'y ont pas touché. Quant à la voûte nouvelle des nefs, elle n'est pas en *briques plâtrées,* mais en plâtre moulé, imitant la maçonnerie. (Communication de M. l'abbé Armand).

R. RODIÈRE.



CANTON DE MOYENNEVILLE

NOTICES PAR M. H. MACQUERON



MOYENNEVILLE

L'Église

MOYENNEVILLE

L'ÉGLISE

L'Église de Moyenneville, coquettement située au milieu de la place du village et, par conséquent, entièrement dégagée sur chacun de ses côtés, se compose de trois parties bien distinctes, le clocher, la nef et le chœur. Elle appartient dans son ensemble à l'architecture ogivale tertiaire ou flamboyante dont il existe tant de spécimens dans les églises rurales de l'arrondissement d'Abbeville jusqu'à une époque où ce style avait, dans d'autres régions, fait place à une école toute différente.

Le clocher, surmonté d'une flèche et entièrement bâti en pierres blanches, sauf à la partie inférieure où l'on constate l'emploi du grès, appartient au type si répandu dans la vallée de la Somme et dont le clocher de Notre-Dame de la Chapelle d'Abbeville, élevé en 1620 à la place d'un autre probablement pareil qui avait été détruit par la foudre, paraît être le prototype.

Il fut construit entre 1666 et 1701, pendant que Nicolas Dubourg était curé de Bouillancourt-sous-Miannay et de Moyenneville (1), ainsi que nous l'apprend d'une façon certaine un registre tenu par un de ses neveux et successeurs, l'abbé Robert Dubourg, et dont nous devons la communication à l'obligeance de M. l'abbé Fuiret, actuellement curé-doyen de Chaulnes. M. Prarond, d'après un document provenant probablement d'une source analogue, précise la date de la construction qu'il fixe à 1689. L'abbé Nicolas Dubourg, fit preuve d'un grand zèle lors de cette construction puisque, dit-on, il apportait lui-même et de bien loin les pierres nécessaires pour les fondations.

La tour est carrée, haute d'environ 18 mètres, flanquée de huit contreforts et sans tourelle d'escalier : elle est divisée en trois parties par des cordons de pierres se rattachant aux larmiers des contreforts et percée, à sa partie supérieure, de quatre fenêtres en tiers point, dépourvues de tout remplage, et dont les jambages sont à nervures prismatiques; une balustrade de bon style flamboyant couronne la plate-forme. La porte d'entrée en plein cintre, dépourvue de tout caractère, est surmontée d'une pierre sculptée très fruste où l'on reconnaît encore les hermines des armes de la famille des Le Roy de Valanglart, seigneurs de Moyenneville depuis le début du XVe siècle.

La flèche est à peu près de même hauteur que la tour. C'est une pyramide octogonale dont chaque face est percée à sa partie inférieure d'une fenêtre rectangulaire à croisillon; ces fenêtres sont séparées les unes des autres par des piliers également rectangulaires, avec amortissements surmontés d'une corniche ou entablement qui fait tout le tour de la flèche : celle-ci s'élève ensuite d'un seul jet. Les arêtes ornées de nombreux crochets se réunissent au sommet dans une espèce de couronne formant dé et surmontée de la croix. A deux étages se trouvent sur chaque face des fenêtres d'importance différente.

(1) A cette époque et jusqu'à la Révolution, le siège de la cure était à Bouillancourt-sous-Miannay, maintenant simple hameau de la commune de Moyenneville dont l'église du chef-lieu actuel n'était que le secours.

La nef grossièrement bâtie en galets jusqu'à trois mètres au-dessus du sol environ et terminée ensuite par quelques assises de pierres blanches, refaites du temps de l'abbé Dubourg, apparaît à l'extérieur comme sensiblement plus basse que le chœur. Elle est éclairée par cinq fenêtres, — trois à gauche et deux à droite, — d'importance et d'époque différentes et dont trois seulement, coupées par un seul meneau, datent de la construction primitive.

Cette nef est à l'intérieur fort belle et offre le principal intérêt de l'église de Moyenneville. Malgré son apparence extérieure, elle est de deux mètres au moins plus élevée que le chœur. La voûte en berceau repose dans toute sa longueur, — 14 mètres environ, — sur de magnifiques sablières en bois sculpté dont nous retrouverons d'autres spécimens dans différentes églises du canton, mais celles de Moyenneville se font remarquer par leur importance et leur belle conservation.

Elles se composent de trois corps mesurant ensemble 80 centimètres de hauteur en développement. Le premier, le moins important, est décoré d'animaux aux corps allongés à tête d'homme, ou de chiens réunis par leurs queues entrelacées et dont les gueules sont reliées par des tores ou des bâtons noueux. Le corps supérieur est un entrelac de feuilles de chêne et de glands. Mais la partie la plus considérable est le corps du milieu figurant des feuilles de vigne et des grappes de raisins au milieu desquelles picorent des oiseaux et où le sculpteur a semé différents autres sujets, tels que des coquillages, un enfant nu, une tête de fou sortant d'une espèce de coquille de limaçon, une figure de femme chaperonnée, une tête de guerrier coiffée d'un casque à ailettes vu de profil et une figure de juif ayant sur la tête un haut chapeau presque dépourvu de bords.

De chaque côté sortent des sablières quatre bouts de poutres ou blochets de 80 centimètres de hauteur également sculptés et représentant : à droite, un ange, saint Pierre, saint Jean et un ermite qui est peut-être saint Antoine quoiqu'il ne soit pas accompagné de son attribut classique; à gauche, encore un ange, saint Paul, saint Sanson, patron de la paroisse et saint Jacques le Majeur.

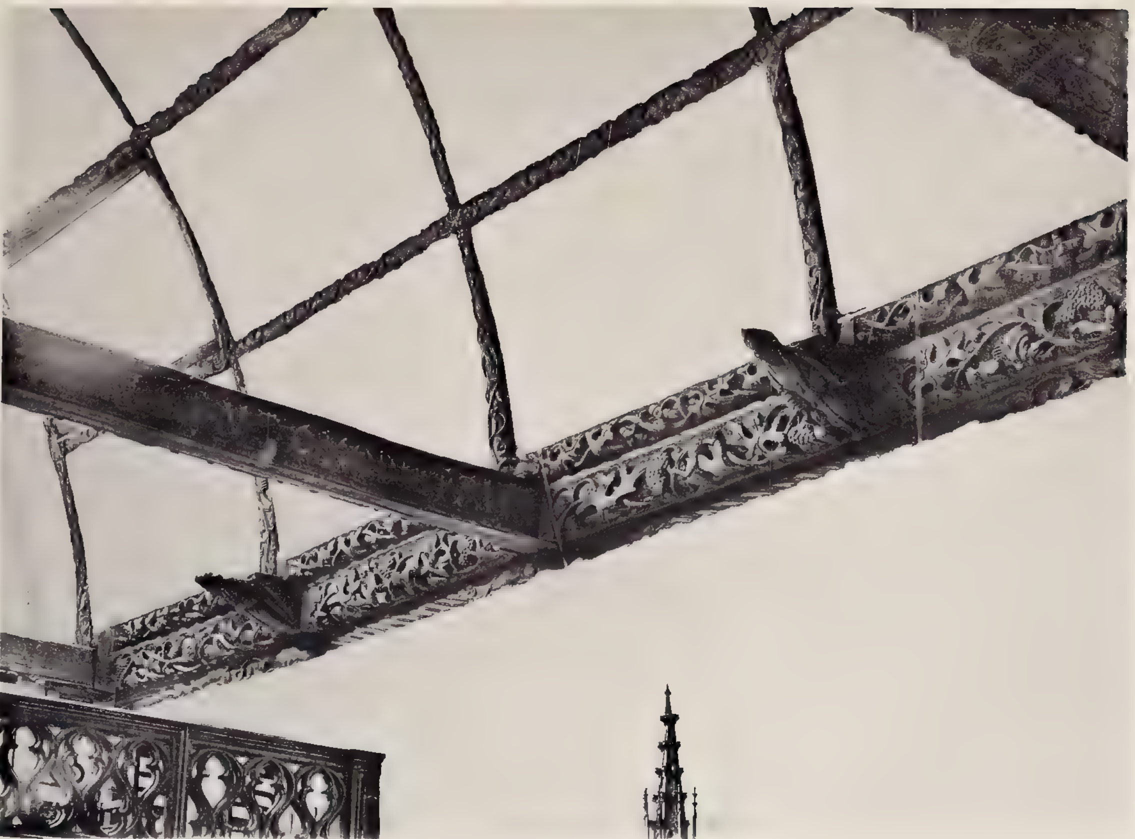
La voûte recouverte de placage est divisée en quarante-huit grands caissons formés par des tringles sculptées, d'environ 18 centimètres de largeur, sur lesquelles on a figuré des ceps de vigne et des grappes de raisins. Du faitage en forme de tronc d'arbre entouré d'une bandelette en spirale, sortent six clefs pendantes représentant des anges portant les attributs de la Passion, les trois clous, le fouet et les verges, la couronne d'épines, la colonne; un autre est figuré en prière et le sixième soutient un écusson dont les armoiries sont complètement frustes.

Les trois entraits dépourvus de poinçons qui maintiennent l'écartement des sablières sont à peine décorés, mais l'un d'eux porte la précieuse inscription suivante :

EN LAN DE GRACE MIL V^{c} ET XXX FVT CE C$\overline{O}$BLE FAIT.

C'est donc dans le premier tiers du XVIe siècle que fut construit ce beau travail de charpente. Cette date concorde parfaitement avec les caractères architectoniques du chœur et du remplage de toutes les fenêtres et nous croyons pouvoir affirmer sans crainte que c'est bien à cette époque qu'il faut faire remonter la construction de tout l'édifice, abstraction faite bien entendu du clocher.

Le chœur, qui communique avec la nef par un arc triomphal en tiers point à peu près dépourvu de caractère, est bâti en pierres blanches et soutenu par des contreforts très simples que des réfections successives ont encore défigurés. Il se compose de trois travées droites et d'une travée de trois pans coupés qui le ferme.



MOYENNEVILLE

Voûte de l'Église. Détail



MOYENNEVILLE

La Chapelle de Bienfay

Il est éclairé par neuf grandes fenêtres à double meneau dont les remplages sont anciens à l'exception de ceux des fenêtres de la travée de clôture. On n'y remarque aucun reste de vitraux anciens.

Intérieurement, il est voûté en croisée d'ogive avec lierne, mais sans contre-liernes ni tiercerons ce qui est assez rare à cette époque. A chaque intersection des arcs doubleaux et des arcs ogives sont des clefs pendantes peu importantes, d'un style lourd et d'une ornementation incertaine et sans art, dont une seule, représentant les armes des Le Roy de Valanglart, offre par cela même quelque intérêt.

Le style de ces clefs pendantes ferait croire qu'elles ont été sculptées postérieurement à la construction de l'église et lors de quelque restauration. Sur trois des contreforts du chœur, se trouvent les dates 1632, 1681, 1682. Il ne faut voir là que des dates de restauration, et ne pas croire que le chœur ait été élevé à une époque si postérieure à la construction de la nef. En effet, le précieux registre de l'abbé Dubourg nous fait savoir qu'en dehors de la construction du clocher, Nicolas Dubourg avait fait ajouter « deux piliers au chœur du côté de la place ». Il s'agit bien là des contreforts en question qui ont été vraisemblablement reconstruits à cette époque et nous pensons que c'est lors de cette réparation qu'on a bien pu faire sculpter les clefs pendantes qui étaient restées jusque là simplement épannelées.

Le mobilier de l'église ne mérite guère qu'une simple mention. Toutes les boiseries sont modernes à l'exception d'une chaire du XVIIIe siècle mal restaurée et de deux stalles en bois sculpté qui se trouvent à l'entrée du chœur. Au mur de gauche est accrochée une petite statue en pierre qui parait être du XVIe siècle. Elle représente saint Quentin, assis sur une sorte de sellette dans les montants de laquelle ses mains sont entravées : le corps est percé de la lance qui servit au martyre.

Dans le cimetière se trouve une vieille croix en pierre du XVIe siècle dont la dégradation augmente chaque année. Elle repose sur un socle quadrangulaire qui se termine, au-dessus d'un larmier, par une plate forme circulaire : elle est percée dans sa partie inférieure d'une niche longue et étroite ornée dans le haut d'une ogive redentée et surmontée d'un gable avec choux frisés, terminé en amortissement par une croix.

LA CHAPELLE DE BIENFAY

Bienfay est un hameau de la commune de Moyenneville. Il possède une chapelle assez intéressante dont on peut fixer d'une façon à peu près précise la date de construction. En effet, dans le registre de l'abbé Dubourg, curé de Bouillancourt et de Moyenneville dont nous avons déjà parlé, nous voyons que deux de ses prédécesseurs, Jean Langlois et Pierre Vallet qui exercèrent leurs fonctions curiales entre 1528 et 1538, eurent à plaider contre Pierre Le Vasseur, seigneur de Bienfay, « au sujet de la construction de la chapelle de Bienfay ». C'est donc d'un édifice modeste, il est vrai, mais bâti en pleine époque du style ogival tertiaire, que nous avons à nous occuper.

La chapelle de Bienfay a été bâtie d'un seul jet en une belle maçonnerie de pierres blanches soigneusement exécutée, à l'exception du soubassement et de l'encadrement de la porte d'entrée qui sont en grès. Elle a la forme d'un quadrilatère mesurant à l'extérieur 10 mètres de longueur sur 6 mètres 50 centimètres de largeur.

La façade dépourvue de tout ornement n'est percée que d'une petite porte d'entrée en arc surbaissé avec gorge moulurée, au-dessus duquel court un larmier qui fait tout le tour de l'édifice et sert de base aux croisées latérales et à celles du chevet.

Au-dessus de cette porte et sur les claveaux du cintre surbaissé sont trois écussons : celui du milieu porte d'argent à la bande d'azur, accompagné de six billettes de gueules, trois en chef et trois en pointe. Ce sont les armes des Le Vasseur, seigneurs de Sailly-le-Sec, Sailly-Bray et Bienfay. Les deux autres écussons, losangés et figurés en relief sur un écu de forme ordinaire, sont dans un état de vétusté tel qu'on ne peut y reconnaître que les mêmes armes des Le Vasseur sur l'un des partis. Au-dessus du pignon s'élevait il y a encore quelques années, un petit campenard aujourd'hui détruit et qui renfermait une cloche, conservée à la ferme voisine de la chapelle et portant l'inscription suivante : « J'ai été baptisée par Mr Delattre curé de Moyenneville et nommée Rosalie par Mr Louis Delcuse et Me M^{ane} Angélique Rosalie Olive. J'appartiens à M. O. F^{ois} Delcuse ». Et au bas : « Par F^{ois} Cocu Picard, fondeur à Abbeville le 21 avril 1815 ».

Chacun des deux côtés absolument pareils de la chapelle est soutenu par trois contreforts en partie détruits et percé de deux belles fenêtres en tiers point avec remplages flamboyants à double meneau bien intacts. Ces remplages sont différents pour les fenêtres d'un même côté et sont répétés sans changement à celles qui leur font face. Au mur antérieur, se trouve une grande croisée, aussi en tiers point, qui n'a jamais eu de remplage et a dû être bouchée dès l'époque de la construction de la chapelle. Les pierres qui la ferment sont en effet exactement de la même nature et de la même taille que celles de tout le pignon et les assises correspondent exactement.

Cette chapelle était voûtée en berceau; la voûte enlevée laisse voir une belle charpente soutenue par deux entraits. Sur la poutre du faîtage, sont deux figures grimaçantes et les armes des Le Vasseur, encore répétées sur les sablières décorées simplement d'un ornement en forme d'oves et de très légère saillie. On y voit six beaux blochets remarquablement sculptés, figurant des têtes d'hommes et de femmes et qui pourraient bien être des portraits : l'une des têtes de femme dont la coiffure rappelle celle d'Anne de Bretagne, est particulièrement intéressante.

Au-dessus de l'autel était un retable disparu depuis longtemps et encastré dans un ornement mouluré rectangulaire dont une partie est en arc surbaissé. Le rebord intérieur figure un bâton noueux et dans la gorge qui lui fait suite se trouvent quatre anges aux ailes relevées et à longues robes, puis les instruments de la Passion, la colonne et la lance, les clous, le marteau et les dés. De chaque côté subsistent les restes de deux statues en pierre reposant sur des socles artistement fouillés, ornés de feuilles de chardons et sur lesquels on retrouve encore les armoiries des Le Vasseur. L'une de ces statues représente une sainte; celle de droite figure saint Nicolas, mais comme il n'y avait pas de place sur le socle pour y mettre les trois enfants, on en a ajouté un autre oblong et soutenu par deux culs de lampe ornés de raisins.

Ce petit édifice, qui est un bon spécimen de chapelle rurale du XVIe siècle, ne sert plus au culte depuis longtemps. Il y a une trentaine d'années, il était couvert en chaume. Il a maintenant un toit en ardoises et le propriétaire actuel le conserve en bon état.

CHEPY

L'ÉGLISE de Chepy entièrement construite en briques avec encadrement de pierres blanches aux fenêtres, offre cette particularité qu'elle est bâtie dans une orientation différente de celle du clocher et qui n'est guère moindre de 25 degrés à gauche. Le clocher lui-même flanqué à gauche d'une tour ronde en briques est barlong et mesure, y compris la largeur des contreforts, 8 mètres 30 centimètres sur une épaisseur de 4 mètres 80 centimètres seulement.



CHEPY — *Fonts baptismaux*

La nef est éclairée par six fenêtres en plein cintre, trois de chaque côté : les ébrasements sont remplis par des faisceaux de colonnettes à nervures prismatiques et les meneaux très simples avec un trumeau central aussi prismatique rappellent ceux de la Renaissance. Dans la partie supérieure de deux de ces fenêtres sont quelques restes de bons vitraux où on voit un dais, des draperies, la Résurrection, Jésus descendu de la croix.

Le rétable d'autel provenant, paraît-il, de l'église Saint-Georges d'Abbeville est de style Louis XIV. Une grande niche entourée d'un cadre sculpté, arrondi dans le haut y est accostée de deux colonnes à chapiteaux corinthiens, une de chaque côté, qui supportent un entablement presque dénué d'ornementation.

Les fonts baptismaux, hauts d'un mètre, sont fort élégants. La cuve en pierre sur socle carré est ronde dans le bas et devient octogonale à mi-hauteur. Sur chacun des huit côtés, mesurant environ 25 centimètres, est une ornementation en remplage

d'autres fenêtres, mais dont presque tous les sujets se rapportent à la vie de la Sainte Vierge. Chacune des formes contient trois sujets superposés.

Celle du milieu représente, à partir d'en bas, d'abord le donateur et sa femme, tous deux à genoux, le mari en premier devant un prie-Dieu, ne portant aucun écusson, date ou inscription; derrière eux est une riche tenture rouge bordée d'or. Au-dessus, Jessé est couché sur son lit; de sa poitrine sort l'arbre qui est arrêté au-dessus du premier roi figuré dans les branches; à la partie supérieure est une collection de fragments où l'on retrouve de nombreux personnages provenant les uns de l'arbre de Jessé, les autres d'autres vitraux : rois, guerriers, etc., et généralement d'une exécution très soignée.

Dans la forme de droite sont figurés en partant d'en bas, la Présentation de la Vierge au Temple, le Mariage de la Vierge et l'Annonciation où l'ange est représenté assis devant Marie à laquelle il tend une banderolle avec l'inscription AVE MARIA GRATIA PLENA. Les faits de la vie de la Vierge se continuent dans la troisième forme où se trouvent encore trois sujets : la Visitation, l'Ange ordonnant la fuite à Joseph (ce tableau est neuf), — on aperçoit par une porte entr'ouverte la pièce du fond dans laquelle Marie est couchée, — et enfin la Fuite en Égypte. Dans les trois grands compartiments du haut de cette fenêtre à remplage Renaissance, on voit au milieu la Vierge assise sur une fleur épanouie et entourée d'une branche flexible fleurie de lys et de liserons et sur les côtés deux anges en prière.

Au-dessous de cet intéressant vitrail est encastrée dans la muraille une pierre bleue portant au-dessous d'armoiries, l'inscription suivante :

D. O. M.

CY GIST MARIE MARGUERITE DE
MONTMIGNON DAME DE WARFUSÉ
ÉPOUSE DE ROBERT WULFRAN
SANSON ECUIER SEIGNEUR
D'HERCOURT, LEMONCHEL ET
AUTRES LIEUX ANCIEN MAIEUR
COMMANDANT POUR LE ROY A
ABBEVILLE LAQUELLE EST
DECEDÉE LE 30 OCTOBRE 1762
ET INHUMÉE EN LA PAROISSE
D'HERCOURT LE 2 NOVEMBRE 1762.

Au-dessous, une tête de mort et une banderolle avec :

REQUIESCAT IN PACE. AMEN.

A chaque coin un ornement.

Il y a encore dans l'église un beau confessionnal en bois sculpté de style Louis XV, comme on en voit du reste de nombreux spécimens dans nos régions. Nous n'y avons plus retrouvé à notre dernière visite un assez curieux bénitier de forme hexagonale dont le fût divisé par six arêtes torses était orné d'étoiles, de fleurs de lys, de croissants, etc.....

Dans le cimetière on peut citer une vieille croix en pierre très mutilée et une autre croix en fer où est appendue l'inscription suivante :

Cy git et Repose le corps de Defunt
M[r] Jacques Robert Wulfran Sanson
ci-devant Seigneur d'Hercourt décédé
le dix neuf juin mil sept cent quatre vingt
onze, agé de cinquante cinq ans.

FEUQUIÈRES

L'ÉGLISE

L'ÉGLISE de Feuquières appartient à deux époques différentes.

La nef, petite, basse, très remaniée, est en grande partie, construite en silex, principalement au nord. La plupart de ses contreforts ont été détruits; il n'en subsiste que quatre flanquant la façade de l'ouest et les deux murs nord et sud à l'angle de cette façade. Ils sont en pierre, très larges et de faible saillie, amortis en talus et avec un ressaut vers le milieu. Ils présentent une grande analogie avec ceux de l'église de Maisnières que M. Enlart date des environs de l'an 1100; on pourrait donc leur donner le même âge.

Des ouvertures de toutes sortes ont été pratiquées dans les murs de la nef et lui ont fait perdre tout caractère; cependant, au mur nord près du portail, il subsiste une petite fenêtre encore en plein cintre, mais entourée de pierres disposées en harpes et qui peut remonter, mais en partie seulement, à la construction primitive. En face de cette fenêtre, au côté opposé, il s'en trouve encore une qui paraît être ancienne quoique le sommet en ait été rétabli en tiers point. Les profonds ébrasements que ces deux fenêtres présentent à l'intérieur viennent encore corroborer la raison de les croire anciennes.

Le clocher, carré, en pierres blanches, surmonté d'une flèche en ardoises et dépourvu de tout caractère est construit en œuvre à l'ouest et dans l'axe du monument. Il doit remonter au plus tard au XVI[e] siècle, et peut être même beaucoup moins loin si c'est à sa construction, et non à une réfection partielle, soit de la tour, soit de la flèche, que s'applique une note trouvée au presbytère et nous apprenant que le clocher, brûlé en 1684, fut reconstruit en 1707 sous le curé Jean Crignon et que la dépense s'éleva à 2925 livres. Sur le côté nord de la tour du clocher se trouve un écusson sculpté complètement fruste, timbré d'une couronne et paraissant avoir pour supports un homme et une licorne.

La partie la plus intéressante de l'église de Feuquières est le chœur, qui mesure intérieurement 13^{m}20 de longueur sur 8^{m}25 de largeur et qui atteint sous voûte une hauteur de 13 mètres. Il est entièrement construit en pierres blanches et appartient à la dernière période du style ogival tertiaire ou flamboyant : si en effet, on examine avec attention les bases des meneaux tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, on remarquera qu'il n'y a plus là la vraie base prismatique, mais celle de la Renaissance,



FLUQUIÈRES

Chœur de l'Église

nettement arrondie et dérivée sans trop de transformations de la base antique. Une autre preuve de cette influence de la Renaissance se trouve dans une petite porte latérale bouchée, au mur nord, et dont l'arc est surmonté d'un bandeau horizontal supporté par deux consoles plates avec des têtes d'ornements. Dans les écoinçons sont sculptés des feuillages.

Ce chœur est soutenu par des contreforts très saillants, à plusieurs retraites et amortis en bâtière. Il est éclairé par sept fenêtres, deux de chaque côté aux deux travées droites et trois aux pans coupés de l'abside; leurs archivoltes ont des retours qui se perdent dans les contreforts. Les grandes fenêtres sont divisées en cinq parties par quatre meneaux surmontés de deux rangées de soufflets; celles du pan coupé n'ont que deux meneaux. De tous ces remplages, il n'y a d'anciens que ceux de la première travée et du chevet.

Intérieurement, le chœur est séparé de la nef par un grand arc en tiers point construit en 1632 ainsi que l'attestent un petit cartouche portant cette date et placé à la partie supérieure ainsi que l'inscription suivante incomplète et dans laquelle un réchampissage mal fait laisse subsister quelques parties incompréhensibles. Elle se trouve du côté du chœur sur deux pierres posées à la naissance de l'arc.

Sur celle de gauche en tournant le dos à l'autel, on lit :

M^{tre} Iacqve Nicolas Gvillam^e Frācois
DEHEDIN M. MASONS.
ONT FAICT CETTE ARCADE

Et de l'autre côté :

EN LAN 1632 QVE. S. FIR. DE.
CAIEV. ESTOIT. CLERC. DB. S. F. QVEF.
DEVIE. CVRE. PRIES DIEV. POVR. EVLX.
PIERRE. IEHAN. GA. D. CAIEV.

Le chœur comprend deux travées droites voûtées d'ogive sur plan barlong et un pan coupé à trois côtés. Chacune des voûtes des travées droites comprend outre la croisée d'ogive, les lierne, contre-lierne et tiercerons et une espèce d'étoile à six côtés se reliant dans le sens transversal au milieu de la contre-lierne et dans le sens longitudinal à la rencontre des tiercerons à la lierne. Toutes ces nervures dépourvues d'ornements se réunissent en faisceaux retombant entre chaque fenêtre et sur des culs-de-lampe figurant des dais ou des personnages grotesques accroupis. Presque tous les points d'intersection sont ou plutôt étaient ornés de clefs pendantes ornées et plus ou moins importantes.

Sur la contre-lierne de la première travée, la clef pendante centrale est à double face. Du côté tourné vers la nef, elle figure le Christ en croix accompagné de trois anges, deux aux bras, le dernier aux pieds, recueillant le précieux sang dans des calices; sur l'autre face est un personnage paraissant représenter un guerrier tenant de la main gauche une grande épée. Celle de droite plus petite représente la Sainte Vierge; celle de gauche manque; elle devait vraisemblablement figurer saint Jean.

Au centre de la travée suivante, est une grande clef pendante sur laquelle on voit la Vierge montant au ciel accompagnée de quatre anges. De chaque côté, deux autres clefs pendantes représentent des écussons soutenus par des licornes et timbrés de casques à lambrequins : celui de gauche porte un pal ou plutôt une bande chargée de trois coquilles superposées, ce pourrait être les armes de Béthencourt qui portait :

d'argent à la bande de gueules chargée de trois coquilles d'or, ou celles des Le Prévost, seigneurs de Pendé et du Quesnoy (1) qui portaient : d'argent à la bande de sable, chargée de trois coquilles d'or; l'écusson de droite est parti : à dextre, comme le précédent et à senestre chargé d'un chevron accompagné de trois roses, deux en chef et une en pointe et surmonté d'une fasce bretessée et contre-bretessée. Tant sur la même ligne que sur une intersection en arrière, sont encore trois autres clefs pendantes, plus modernes que les précédentes, où dans des cartouches à peine décorés, sont, à gauche un monogramme où l'on retrouve les lettres C. L. R. A. E. T. et au-dessous C. W. B.; à droite les lettres F. T. M., en arrière les lettres M. N. Q. C. D. F.

Enfin aux clefs de voûte du chevet, sont encore trois petites figures de la Foi, de l'Espérance et de la Charité.

Le Retable. — Tout le fond du chœur de l'église de Feuquières est occupé par un magnifique retable en bois peint et doré de style Louis XIV et mesurant 12 mètres de hauteur sur 8 mètres de largeur.

Il est divisé en trois parties, celle du milieu légèrement saillante et plus large que les deux autres : chacune d'elles est encadrée par deux colonnes lisses à chapiteaux corinthiens, soit six en tout, portées sur de hautes bases rectangulaires divisées en deux parties, l'une, celle du bas, unie, l'autre ornée de sculptures.

Au milieu et formant le sujet principal, se trouve, dans un cadre rectangulaire en bas mais dont le haut est en partie arrondi, un grand tableau sculpté représentant la vision de sainte Thérèse. La sainte est à gauche du spectateur en costume de religieuse, les bras ouverts et agenouillée sur les nuages; elle lève les yeux vers un ange debout devant elle qui lui montre le ciel d'où s'échappent des rayons de lumière; dans chaque coin se trouvent des groupes d'anges dont on ne voit que la tête et les ailes.

Au-dessous de ce tableau et au-dessus des gradins de l'autel se trouve une monstrance qui est la partie la plus élégante de ce monument. Au milieu est la niche destinée à la croix d'autel ou à l'ostensoir : deux anges portant des cornes d'abondance et relevant une draperie, supportent un édicule avec balustrade au-dessus duquel trois ornements se réunissent pour former le support d'une croix. De chaque côté sont deux niches : les plus rapprochées du centre, reliant son avancée au reste de l'œuvre, sont entourées d'un cadre surmonté d'un cartouche orné et accompagnées de colonnettes torses cannelées; elles renferment deux statuettes de saint Jean et de saint Luc. Les deux autres sont à plat et sur le même plan que le fond du rétable : elles sont surmontées de têtes d'anges et encadrées de pilastres ornés d'anges en cariatides : elles renferment des statuettes de saint Mathieu et de saint Marc. Au-dessous de la niche centrale et pris dans la hauteur des deux gradins de l'autel est le tabernacle dont la porte est ornée d'une représentation du Bon Pasteur.

Chacune des parties latérales, encadrée de deux colonnes de même allure mais d'importance moindre que celle du milieu, est ornée d'une porte surmontée d'une niche au-dessus de laquelle sont des anges tenant des palmes et des couronnes, puis d'un fronton arrondi et surbaissé. La niche de droite renferme la statue en bois d'un saint qu'on ne peut guère déterminer; dans celle de gauche est une statue en pierre de la Sainte Vierge, rapportée là postérieurement; sur le socle est une inscription en caractères gothiques à demi effacée, dernièrement réchampie mais d'une manière toute fantaisiste; on n'y peut guère découvrir autre chose que de savoir que le donateur de cette statue était du bourg de Lucheux.

(1) Aucun de ces deux noms ne figure dans la liste des seigneurs de Feuquières.



[illegible] bande de gueules chargée de trois coquilles d'or, ou celles des [illegible] seigneurs de Pendé et du Quesnoy (1) qui portaient : d'argent à la bande de sable, chargée de trois coquilles d'or; l'écusson de droite est parti : à dextre, comme le précédent et à senestre chargé d'un chevron accompagné de trois roses, [illegible] d'une fasce bretessée et contre-brete[illegible] [illegible]tant sur la même ligne que sur un [illegible]tersection en arrière, sont encore trois autres [illegible] pendantes, plus modernes [illegible] précédentes, où dans des cartouches à peine [illegible]trés, sont, à gauche un mo[illegible] où l'on retrouve les lettres C. L. R. A. E. T. et au-dessous C. W. B.; à dr[illegible] les lettres F. T. M., en arrière les lettres M. N. Q. C. D. F.

Enfin aux clefs de voûte du chevet, sont encore trois petites figures de la Foi, de l'Espérance et de la [illegible]rité.

[illegible]

par un magnifi[illegible] en bois peint et doré de style Louis XIV et mesurant 12 mètres de [illegible] 8 mètres de largeur.

Il est divis[illegible] parties, celle du milieu légèrement saillante et plus large que les deux [illegible] d'elles est encadrée par deux colonnes lisses à chapiteaux [illegible] portées sur de hautes bases [illegible], divisées en [illegible] l'autre ornée de [illegible]

[illegible] se trouve, dans un cadre rectangulaire [illegible] un grand tableau sculpté représentant [illegible] en costume de [illegible] les yeux vers un [illegible] devant elle qui lui montre le ciel [illegible] s'échappent des rayons de lumière; [illegible] coin se trouvent des groupes d'anges dont on ne voit que la tête et les [illegible].

Au-dessous de ce tableau et au-dessus des gradins de l'autel se trouve une mon[illegible] qui est la partie la plus élégante de ce monument. Au milieu est la niche destinée à la croix d'autel ou à l'ostensoir : deux anges portant des cornes d'abondance et relevant une drap[illegible] supportent un édicule avec balustrade au-dessus duquel trois ornements se [illegible]ssent pour former le support d'une croix. De chaque côté sont deux [illegible] rapprochées du centre, reliant son avancée au reste de l'œuvre, sont [illegible] d'un cadre surmonté d'un cartouche orné et accompagnées de colonnettes torses [illegible]ncelées; elles renferment deux statuettes de saint Jean et de saint Luc. Les d[illegible] autres sont à plat et sur le même plan que le fond du rétable : elles sont s[illegible]ontées de têtes d'anges et encadrées de pilastres ornés d'anges en cariatides : elles [illegible]ferment des statuettes de saint Mathieu et de saint Marc. Au-dessous de la niche centrale et pris dans la hauteur des deux gradins de l'autel [illegible] le tabernacle dont [illegible] porte est ornée d'une représentation du Bon Pasteur.

[illegible] une des parties [illegible], encadrée de deux colonnes de même allure mais [illegible]portance moindre que [illegible] du milieu, est ornée d'une porte surmontée d'une [illegible] au-dessus de laquelle sont des anges tenant des palmes et des couronnes, [illegible] fronton arrondi et [illegible]. La niche de droite renferme la statue en [illegible] saint qu'on ne peut guère déterminer : dans celle de gauche est une statue [illegible] de la Sainte Vierge, rapportée [illegible] postérieurement; sur le socle est une [illegible] caractères gothiques à demi effacée, dernièrement réchampie mais [illegible] fantaisiste : on n'y peut guère découvrir autre chose que de savoir [illegible] de cette statue était du bourg de Lucheux.

[illegible] deux [illegible] ne figure dans la liste des seigneurs de [illegible].



FEUQUIÈRES

Le chœur de l'Église

Toute la partie que nous venons de décrire est surmontée, dans toute la largeur de l'entablement, d'une frise sculptée et d'une corniche moulurée ornée d'oves et de modillons, arrondies dans le milieu et suivant la forme du cadre du tableau de la vision de sainte Thérèse : à la clef, sont placées les armes de l'Ordre des Carmes.

Au-dessus de cette corniche et seulement dans la partie centrale, se trouve le couronnement du retable, légèrement en retrait sur tout le reste; deux colonnes lisses à chapiteau corinthien soutiennent un entablement surmonté d'une frise et d'une corniche arrondies au centre : deux pots à feu sont placés sur les colonnes. Dans le cadre ainsi formé, est, au milieu, une niche arrondie renfermant un Ecce homo, et accompagnée de chaque côté de cariatides, d'anges et d'ornements de feuillages et de fruits. Deux volutes de consoles renversées sont appliquées extérieurement aux colonnes et reposent sur la corniche du corps principal du retable.

Ce retable décorait autrefois l'église des Carmes d'Abbeville. Il n'y a pas de texte positif qui le prouve, mais ce qui est certain c'est qu'il a été donné à l'église de Feuquières par M. Duchesne de la Motte, qui, le 18 mars 1791, s'était rendu acquéreur du couvent et de l'église des Carmes. Le sujet principal représente la vision de sainte Thérèse, les armoiries des Carmes y sont figurées, tout cela prouve bien l'origine du retable De plus il y avait au couvent d'Abbeville un autel dédié à la fondatrice du Carmel; nous voyons en effet, dans les manuscrits Siffait, qu'en 1764, les Carmes firent couvrir à neuf leur église à l'exception de ce qui se trouvait depuis le chevet jusques et y compris les deux côtés de la couverture de l'autel de sainte Thérèse; il s'agit probablement d'un des croisillons du transept qui, d'après les dessins qui subsistent de l'église du couvent, était large et élevé. C'est donc presque certainement dans un de ces croisillons qu'était placé le retable qui nous occupe, d'autant plus qu'il n'était pas au grand autel. En effet en 1696, quand les Carmes fêtèrent la canonisation de sainte Thérèse, ils retirèrent, nous disent encore les manuscrits Siffait, le tableau au-dessus du maître-autel pour y mettre la représentation de la sainte dans un éloignement environné d'anges, ce qui n'aurait pas certainement eu lieu si le retable actuellement conservé à Feuquières, eut été le maître autel de l'église du couvent d'Abbeville.

M. Dusevel a cru pouvoir attribuer ce retable à Blasset : il est, je crois, inutile de discuter cette assertion qui ne repose sur rien; on n'y reconnaît pas le faire du sculpteur amiénois, et si la monstrance de Feuquières a quelque rapport avec celle de l'autel de Montonvillers, reproduit par M. Duthoit dans l'œuvre de Blasset, rien ne prouve au surplus que ce dernier autel soit l'œuvre de cet artiste.

SABLIÈRES SCULPTÉES DANS LES ÉGLISES

A plusieurs reprises déjà, il a été question, dans la *Picardie historique et monumentale,* de l'emploi des charpentes en bois sculpté pour la décoration intérieure des églises rurales et de l'ornementation des sablières placées à la partie supérieure des murs et sur lesquelles reposent les voûtes en berceau si répandues dans l'arrondissement d'Abbeville. M. Rodière a signalé les sablières de la chapelle de l'hospice de Rue. M. des Forts celles des églises de Wiry-au-Mont, Hocquincourt, Bouttencourt-les-Blangy et de Vismes-au-Val. Dans cette description du canton de Moyenneville, nous avons détaillé celles qui se trouvent dans l'église du chef-lieu et qui sont le spécimen peut-être le plus remarquable, et en tout cas le plus complet, de ce genre de décoration.

Il en existe encore bien d'autres exemples intéressants à divers points de vue dans ce même canton de Moyenneville et dans les cantons voisins; nous allons les passer successivement en revue.

A Bouillancourt-sous-Miannay, hameau de la commune de Moyenneville, nous avons tout d'abord à signaler les sablières qui s'étendent de chaque côté du chœur sur une longueur de neuf mètres. Elles sont à trois corps ou membres qui comprennent un développement total d'environ 0^m80 de hauteur comme celles de l'église de Moyenneville.

Le membre inférieur est, comme nous le verrons toujours, le moins important des trois. Il représente des monstres allongés réunis par leurs queues nouées ensemble et des gueules desquels sortent des bâtons entrelacés. Contrairement à ce qui se voit d'habitude, ces monstres ne sont pas tous pareils : ils diffèrent souvent l'un de l'autre et sont tous vus de profil à l'exception d'un seul représenté de face. Un autre de ces animaux figure une sorte de crocodile à la gueule largement ouverte et laissant voir une double rangée de dents acérées; c'est à peu près le seul exemple de représentation de cet animal que nous aurons à signaler.

Le membre du milieu est, comme toujours le plus important des trois. Il est de chaque côté divisé en quatre parties par l'entrait central et par deux blochets. Aux extrémités de chaque compartiment, sont des monstres ailés aux corps peu allongés ou bien des figures grotesques vues de profil et qui sont réunies par des feuilles et des fruits de vigne, de chêne et d'autres plantes. Ces figures et ces monstres sont bien variés et la sculpture de toute cette partie est d'une exécution assez délicate Elle est de plus en parfait état de conservation et d'entretien et supporte la comparaison avec les sablières de l'église de Moyenneville.

Le corps supérieur se compose d'une double rangée d'ornements : c'est au-dessous un bâton uni enroulé d'un philactère, au-dessus un entrelac de vrilles de vigne et de grappes de raisins.

Les quatre blochets coupant les sablières représentent, à droite saint Jean portant un calice et un autre saint tenant d'une main un bâton et de l'autre un livre ouvert. A gauche sont représentés saint Pierre avec sa clef, puis un saint ayant une équerre à la main. Ce pourrait être saint Thomas, patron des tailleurs de pierre et peut-être des charpentiers, ou bien encore saint Jacques le Mineur ou saint Mathieu.

La poutre de faitage est ornée de quatre clefs pendantes dont trois figurent des anges portant un écusson, une banderolle, un livre; la quatrième est une grosse tête d'homme de très bonne exécution

L'écartement des sablières est maintenu par deux entraits, grosses poutres carrées chanfreinées et ornées à chaque angle de bâtons noueux avec philactères. Celui placé au milieu du chœur porte en lettres gothiques et en une seule ligne l'inscription suivante :

En lā (mil) CCCC (1) et XIX che cōble chi fut fait tout noeuf p. J. Janet.

Ce Jean Janet était-il seulement le charpentier? Fut-il aussi le sculpteur qui nous a laissé ce beau travail?

— Non loin de là, à Tœuffles, existe un autre ensemble important de décoration du même genre. Les sablières s'étendent tout le long de la nef sur 21 mètres de chaque côté et comportent y compris les saillies et les gorges qui en séparent les différents corps, un développement de plus d'un mètre de hauteur.

(1) Il y a probablement là une erreur et il faut mettre CCCCC au lieu de CCCC : toutes les dates que nous retrouverons sur les voûtes qui nous occupent se rapportent en effet au commencement du XVI[e] siècle.



IGUIFLES
Voûte de l'Église

Leur sculpture est peu soignée et moins abondante qu'à Moyenneville et à Bouillancourt. Le corps inférieur n'est guère qu'une réunion de monstres démesurément allongés se regardant et réunis entre eux par quelques rinceaux. Le corps du milieu est orné de tiges de plantes avec feuillages découpés, grappes de raisins, pommes de pin et quelques fleurettes au milieu desquelles on ne rencontre aucune figure, mais seulement quelques têtes d'animaux fantastiques. Le corps supérieur est orné d'une façon rudimentaire et peu soignée, à droite d'un bâton noueux enroulé de phylactère, à gauche d'ornements empruntés au règne végétal.

De chaque côté se trouvent six magnifiques blochets : ceux de droite, à partir du portail, figurent : un saint paraissant porter un écusson (il est en fort mauvais état), saint Jean, un saint tenant un livre ouvert, saint Nicolas, un saint portant un livre fermé et une hache et enfin saint Pierre et saint Paul à côté l'un de l'autre. A gauche sont représentés saint Jacques, reconnaissable à son costume de pèlerin, un saint tenant d'une main un bâton et de l'autre une torche enflammée (?), un autre avec banderolle et équerre, sujet déjà rencontré à Bouillancourt, un évêque ou abbé avec sa crosse et enfin sainte Barbe. Ce dernier blochet est d'une autre main que les autres et a certainement été fait postérieurement.



TŒUFFLES _ *Statue de la Vierge*

La voûte est, comme celle de l'église de Moyenneville, divisée en caissons par des tringles de bois apparentes, mais non sculptées. Le faitage est orné de six clefs pendantes dont cinq représentent des anges jouant de la trompette ou portant des écussons. Une sixième bien différente des autres paraît représenter saint Hubert. Les entraits dépourvus de poinçons sont chanfreinés à leur partie inférieure et ornés de têtes de monstres et d'entrelacs. L'un d'eux porte une inscription indéchiffrable qui donnait probablement la date de la construction de la charpente de Tœuffles.

Cette église de Tœuffles renferme plusieurs statues anciennes intéressantes, figurant saint Antoine, sainte Barbe, sainte Catherine et notamment la belle statue de la Vierge dont nous donnons une héliogravure et qui se trouve au-dessus du maître-autel.

— A Béhen, les sablières du chœur de l'église sont peu ornées : elles figurent aux corps inférieur et supérieur, les entrelacs de vrilles et de grappes de raisins qu'on rencontre à peu près partout et à celui du milieu une arcature à arcs surbaissés. Les sept blochets qui forment la partie la plus intéressante de la décoration représentent à droite saint Antoine et saint Josse, à gauche sainte Barbe et saint Nicolas, et au chevet une Pieta, le Père Éternel tenant le Christ en croix et saint Jean-Baptiste.

Les entraits sont chanfreinés et ornés de chaque côté de sculptures à faible saillie. Sur l'un d'eux se trouve l'inscription :

Lan de grace mil V^{e} et XV, je fus parfaict et
Acomply Louāge à Dieu et à Saint Josse.

— Les bois sculptés de l'église de Grébault sont d'un genre tout différent des précédents; ils ont bien moins de saillie et leur décoration est beaucoup plus fine et plus délicate.

Le membre inférieur se compose d'un simple rinceau alternativement orné d'un côté de feuilles de chêne et de glands, de l'autre de feuilles et de fruits de lierre. Au-dessus sont deux rangées superposées d'arcatures redentées, la première en tiers point bien accusé, la seconde presque en arc surbaissé.

De chaque côté sont trois blochets : ceux de droite figurent sainte Barbe, ornée d'une curieuse coiffure et tenant sa tour dans les bras, un ange présentant un écusson fruste, puis un pape. A gauche sont représentés une sainte avec un livre à la main et portant de l'autre une épée, puis un ange portant un écusson aussi fruste que celui qui lui fait face et enfin la Vierge avec l'Enfant Jésus. Les sablières du chœur ont disparu; il ne subsiste que les quatre blochets où l'on reconnaît saint Antoine avec son inséparable compagnon, le Sauveur portant l'Agneau sur ses épaules, la Vierge avec l'Enfant Jésus et un saint portant un calice dans chaque main.

Les entraits sont sans ornements et ne donnent aucune date; celui qui se trouve à l'entrée du chœur est pourtant intéressant et sert de poutre de gloire. Il est surmonté d'un groupe important : sur un tertre parsemé de têtes de mort et d'autres ossements, se trouve le Christ en croix, ayant à ses côtés la Vierge, saint Jean et sainte Marie-Madeleine.

— A Acheux, la nef voûtée en berceau de bois est supportée par trois entraits chanfreinés ornés de monstres allongés. L'un est engagé dans la maçonnerie du portail, un autre dans celle de l'arc du chœur; celui du milieu, isolé, porte une inscription qu'on ne peut lire en entier, notamment la date.

Sur toute la longueur de la nef et des deux côtés est une sablière à deux corps, sculptée en faible saillie et où l'on a figuré principalement des animaux, toujours aux corps allongés mais de formes très variées auxquels on ne peut pourtant pas donner le nom d'oiseaux, de chiens, etc. Les ornementations végétales sont toujours des feuilles et des fruits de vigne ou de lierre, mais surtout des tiges démesurément développées.

Il y a de chaque côté quatre beaux blochets, mais dont quelques-uns sont assez difficiles à identifier : on reconnaît pourtant à gauche, le Christ? sainte Barbe, saint André et saint Jean? et à droite, saint Paul, saint Pierre et deux personnages en costume de pèlerins. A la lierne sont quatre petits anges portant des cartouches sur lesquelles sont des inscriptions de versets des psaumes, paraissant peintes assez récemment.

— Au chœur de l'église de Miannay, il y a aussi des sablières à deux corps grossièrement sculptées aux extrémités desquelles sont des têtes de monstres reliées par un ornement continu en mauvais état : les blochets ont été coupés, sauf celui du fond qui représente saint Pierre; mais sur l'un des entraits se trouve l'intéressante inscription suivante en lettres gothiques :

En lā (mil). cincq. cens. et dixhuit. che. cōble chi. fut. acōpli. par. iā. parmētier. carpētier.

— Dans le canton de Saint-Valery-sur-Somme, voisin de celui de Moyenneville, plusieurs églises offrent aussi des décorations intérieures analogues à celles dont nous nous occupons.

La modeste église de Boismont est ornée dans toute sa longueur, tant au chœur qu'à la nef, d'une sablière composée de deux corps de moins d'importance que ceux dont nous nous sommes occupés jusqu'à présent (puisqu'ils ne mesurent guère que 25 centimètres de hauteur), mais d'un genre tout différent.

Le membre supérieur est orné dans presque toute sa longueur d'un ornement continu figurant une arcature en tiers point redentée ne s'interrompant que pour cette inscription en lettres gothiques.

En. lan. mil. chinc. C. X. fut. che. cōble. fait.

Le membre inférieur est plus varié : il s'y trouve quelques rinceaux ornés de raisins et de feuilles de vigne d'une sculpture très rudimentaire, mais surtout des rosaces inscrites dans des carrés et des trifoliums allongés alternativement droits et renversés inscrits dans des triangles. Cette frise est coupée par huit blochets, quatre de chaque côté, très abimés et figurant des personnages à mi-corps dans lesquels on peut reconnaître le Christ portant le globe du monde, et peut-être saint Paul, saint Marc et saint André.

Les sablières du chœur sont un peu plus importantes; elles mesurent environ 40 centimètres de hauteur. Nous y retrouvons, à chacun des deux corps, l'ornementation habituelle d'entrelacs de fleurs, de fruits, de glands, de raisins, avec quelques oiseaux et beaucoup d'animaux fantastiques. L'inscription placée à gauche porte :

Lā. mil. V^e trois. fois. II. fut. che. cōble. fait. tout. nœuf.

Les dix blochets représentent des personnages debout, tous décapités, dans lesquels on peut toutefois reconnaître à leurs attributs saint Jean-Baptiste et saint Paul, puis un pèlerin, un évêque tenant sa crosse, etc.

La voûte en berceau est divisée en quarante-huit caissons par des tringles moulurées; la lierne en bois qui la surmonte est ornée de clefs pendantes. Celles de la nef sont à peine sculptées; celles du chœur au nombre de sept représentent à partir du chevet, l'écusson de France couronné; un ange portant un écusson écartelé au 1 et 4 de trois fasces et au 2 et 3 d'un chevron accompagné de trois coquilles; un autre écusson fruste soutenu par un ange; un ange en prière; l'Agneau Pascal et le Père Éternel. La dernière clef pendante est complètement fruste.

— Dans le même canton, à Pendé, l'unique collatéral de l'église est aussi décoré d'une sablière qui mérite une mention. Divisée en sept travées par les entraits et les blochets, elle comprend deux corps d'environ 20 centimètres de hauteur chacun. Le corps inférieur représente toujours le même entrelac de feuilles de vigne et de chêne avec oiseaux et animaux difformes. Le corps supérieur, au contraire, comprend une ornementation très variée où l'on rencontre successivement une tête entre deux dragons ailés, des feuilles de chêne et des glands avec des oiseaux, des feuilles de vigne avec un dragon, des chardons en fleur avec un hibou, une tête d'homme avec la coiffure de l'époque de Louis XII entre deux monstres, un cerf placé entre deux chiens dont l'un lui mord les jambes alors qu'il tient tête à l'autre, puis encore des feuillages, des oiseaux et des monstres. Les quatre blochets d'une exécution assez grossière ne représentent plus des saints comme nous l'avons vu jusqu'ici, mais deux paysans, une femme avec la coiffe d'Anne de Bretagne jouant d'une espèce

de cornemuse, enfin un ange debout tenant un écusson. On n'y voit aucune date ni inscription.

— Dans le canton d'Ault, il y a encore quelques sablières sculptées, peu importantes du reste, au transept gauche de l'église de Bourseville. Elles sont fort bien sculptées et représentent dans leurs deux corps, des monstres, des oiseaux dans des vignes, un porc mangeant des glands, etc., avec l'inscription :

L'an mil Ve XXIX fut ce comble tout nœuf.

Les six blochets représentent un saint martyr, saint Jean-Baptiste, saint Marc, saint Paul et un ange portant un écusson.

Pour terminer la revue des sablières sculptées existant dans les églises de l'arrondissement d'Abbeville, non décrites dans la *Picardie historique et monumentale,* il nous reste à parler de celles qui décorent la nef de l'église de Lheure, hameau de la commune de Caux, près Abbeville. Elles s'étendent de chaque côté de cette nef sur une longueur d'environ dix mètres et sont divisées en cinq portions égales par les deux entraits de la charpente et par deux blochets sculptés.

Le membre inférieur se compose d'un tronc noueux entouré d'une banderolle continue; il est en très bon état de conservation et, malgré sa simplicité, fort élégamment sculpté. Le membre supérieur, aussi très bien conservé, est beaucoup plus intéressant et se distingue non seulement par la finesse remarquable de son exécution mais par la variété des motifs rarement répétés qu'on y rencontre. On y voit des fleurs et des fruits au milieu de feuilles de chêne, de vigne, d'acanthe, des raisins, des glands et des pommes de pin; et au milieu de cette ornementation végétale, se meut tout un monde d'oiseaux aux formes variées picorant les raisins, d'escargots sortant de leurs coquilles et de quadrupèdes aux formes fantastiques.

Les quatre blochets représentent non plus des personnages, mais des écussons armoriés bien conservés que M. Roger Rodière a bien voulu identifier.

L'un de ces écussons portant de gueules à trois maillets d'or donne les armes de Pierre de Monchy, seigneur de Lheure en 1473.

Un autre écusson répété sur deux blochets est losangé. Il est parti à dextre de Monchy écartelé de Mont-Cavrel (de gueules à trois quintefeuilles d'or, au chef d'argent) et sur le tout de Cayeux (d'or, à la croix ancrée de gueules); — c'est ainsi que portaient les branches de Monchy-Montcavrel et de Monchy-Senarpont; parti à senestre d'Abbeville-Yvregny (d'hermine à trois écussons de gueules); Jeanne d'Abbeville, dite d'Yvregny, dame de Moismont, Caubert, Ercourt, Yvregny, Mons et Biencourt s'était alliée en 1500 à Jean I de Monchy, chevalier, seigneur de Senarpont et de Visme.

Le dernier écusson est aussi losangé : il porte à dextre, de Monchy (les trois maillets); à senestre, on croit y reconnaître les armes de Longueval (bandé de vair et de gueules). Jean II de Monchy, fils aîné de Jean I et de Jeanne d'Abbeville, épousa Claude, dame de Longueval, le 18 mars 1531.

Ce Jean II de Monchy devint huguenot vers 1540; il est donc probable que ce fut au commencement de son mariage qu'il fit sculpter dans l'église du lieu dont il était seigneur, les sablières qu'on y voit encore maintenant et où, à côté de ses armes, il plaça celles de son grand'père et de son père. Ces sablières, contrairement à l'habitude, ne portent pas la date de leur confection; ce sont les écussons placés sur les blochets qui nous la fournissent.

H. MACQUERON.

CANTON D'AILLY-LE-HAUT-CLOCHER

NOTICES PAR MM. DE GUYENCOURT, AM. DE FRANCQUEVILLE
ET GEORGES DURAND

AILLY-LE-HAUT-CLOCHER

Le village d'Ailly-le-Haut-Clocher, bien que chef-lieu de canton, — avantage qu'il doit à sa position topographique, — est loin d'avoir l'importance de son voisin, le bourg de Saint-Riquier, surtout au point de vue de l'histoire et de l'archéologie.

Situé au milieu d'une vaste plaine dont l'aspect présente un type achevé des monotones campagnes de Picardie, Ailly doit son surnom, — le lecteur l'a déjà compris, — à l'élévation du clocher de son église (1), qui, mieux que tout autre dans la région, semble ce doigt levé pour indiquer le ciel dont parle Chateaubriand.

Ce surnom n'est pas du reste très ancien, et M. Prarond, — à qui nous ferons de nombreux emprunts pour rédiger cette note, — nous apprend que, antérieurement au XVIIe siècle, le village s'appelait Ailly-en-Ponthieu, bien que la flèche existât dès 1559. Quoique d'origine fort ancienne, aucun fait historique important ne s'y est passé et pendant le cours des âges la localité eut seulement à souffrir des calamités qui furent le partage de tous les villages de Picardie jusqu'à l'avènement de Louis XIV.



AILLY. *Le Haut Clocher.*

Le domaine d'Ailly, d'abord propriété de l'abbaye de Saint-Riquier, passa ensuite à une famille qui en tira son nom et devint l'une des plus illustres de France.

Après ces préliminaires, il convient d'aborder la description de l'église.

C'est un monument tout en pierre et maintes fois remanié, qui comprend une nef précédée d'un clocher en avant corps, deux chapelles latérales formant transept, et un chœur, plus étroit que la nef, terminé par un sanctuaire à trois pans, et flanqué, au midi, d'une petite chapelle communiquant avec lui.

La partie la plus remarquable de tout l'édifice est le clocher. C'est une puissante tour quadrangulaire cantonnée de contreforts à glacis et percée, sur chaque face vers le sommet, d'une baie en tiers-point surmontée d'un larmier formant archivolte.

(1) Il mesure 175 pieds selon M. Prarond *(Histoire de trois cents villages*, etc.) et 154m60 selon Joanne *(Géographie Historique, etc., de la France, Somme)*, ce qui est évidemment une erreur. Le Dr Goze *(Notice sur Ailly-le-Haut-Clocher*, dans : Mém. de la Société d'Emulation d'Abbeville, t. VI) lui attribue une hauteur d'environ 55 mètres.

De la plate-forme bordée d'un simple bahut de cette tour, s'élance une pyramide polygonale très aiguë en charpente recouverte d'ardoises. Une tourelle octogone, renfermant un escalier, est accolée à la façade méridionale du clocher. La grande originalité de cette tourelle consiste en ce que, contre chacun de ses angles, s'élève un contrefort qui monte presque jusqu'au sommet de l'œuvre, où il se termine en bahut. La tourelle est divisée, à diverses hauteurs, par six larmiers qui contournent ces contreforts; elle est surmontée par une petite coupole campaniforme en pierre, sommée d'une statue de saint Jean-Baptiste, connue dans le pays sous le nom de *Bonaparte*, parce que sa silhouette rappelle quelque peu celle de la primitive statue de Napoléon I[er], placée jadis au faîte de la colonne Vandôme, avant qu'il soit travesti en empereur romain.

Jusqu'au sommet de la flèche, le clocher d'Ailly mesure près de 58 mètres de hauteur (1). Il servit d'observatoire aux académiciens chargés de dresser la grande carte de France sous la direction de Cassini, et aussi aux officiers qui travaillèrent à la carte de l'état-major. La flèche fut construite à l'origine, entre 1556 et 1559 par un charpentier nommé François Glassant, et le roi Henri II aurait contribué aux frais des travaux (2), mais elle paraît avoir été entièrement refaite en 1611 (3).

Vers 1840, le clocher tout entier était en fort mauvais état et il fut alors question de le démolir, mais enfin on se décida à le réparer. Les travaux furent entrepris en 1847 sous la direction de l'architecte Ramée qui termina cette restauration en 1850. Elle coûta environ 20.000 francs.

La nef semble contemporaine du clocher. Elle fut construite vers le milieu du XVI[e] siècle pour remplacer celle qui avait été détruite par un incendie criminel, allumé par des bandits, le 6 avril 1546, incendie qui fit périr 130 habitants du village dans l'église où ils avaient espéré trouver un refuge (4).

De chaque côté, trois fenêtres en tiers-point surmontées de larmiers formant archivoltes, éclairent le vaisseau. Les remplages de ces fenêtres ont été rétablis d'après un modèle uniforme consistant en un meneau central qui supporte deux arcades en tiers-point trilobées, le tout sommé d'une petite rosace. De plus, extérieurement et à la retombée des arcades contre le meneau, est sculpté un écusson vide en forme de cartouche et d'un style assez germanique; des contreforts se dressent entre les fenêtres.

Au midi, une petite porte cintrée en anse de panier donne accès dans la nef. Cette entrée est surmontée d'un écu, orné de lambrequins, aux armes des Le Boucher seigneurs d'Ailly (5). Cette sculpture semble avoir été encastrée après coup.

La façade ouest du bras méridional du transept est aussi percée d'une porte dont la décoration est toute moderne; la façade du sud, couronnée par un pignon, est ajourée par une fenêtre semblable à celles de la nef, et à l'est du même bras, s'élève une petite chapelle, dans l'angle qu'il forme avec le chœur.

Cette disposition se répète presque identiquement au nord de l'église, mais sans qu'il y ait de chapelle entre le transept et le chœur.

L'oratoire dont il vient d'être question semble dater de la fin du XV[e] siècle ou du début du suivant. Son architecture est peu différente de celle de la nef et sur

(1) Selon M. PRAROND, *loc. cit*

(2) Voir *Mémoire*, in-8° *de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. IX, p. 33.

(3) Voir *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. II, p. 251. — Dès 1571, la flèche primitive exigeait déjà des réparations.

(4) Le chef de ces bandits fut brûlé vif à Abbeville, le 16 juillet 1546. V. PRAROND, l. c.

(5) D'or, au sautoir engrelé de sable, accompagné de quatre aiglettes de même, becquées et membrées de gueules.

sa toiture (1) on peut lire la date de 1746 tracée en ardoises de teinte claire sur un fond de couleur plus sombre. Ce millésime correspond à une restauration.

Le chœur et le sanctuaire sont les portions les plus anciennes de l'église. Ils paraissent avoir été construits soit vers la fin du XIIIe siècle, soit plutôt au commencement du XIVe. Leur style s'harmonise du reste parfaitement avec les autres parties du monument et les fenêtres en tiers-point, presque semblables à celles précédemment décrites, y alternent aussi avec des contreforts.

Pénétrons dans l'église par le portail principal qui s'ouvre dans la façade occidentale du clocher. Cette entrée, arquée en anse de panier, est surmontée d'une vaste archivolte en accolade ornée de touffes de feuillage formant crochets. Le tympan qu'elle enserre est percé d'un oculus simplement bordé de moulures et, au-dessus de la porte, se développe un bandeau décoré de feuillages qui réunit les socles de trois statues aujourd'hui supprimées.

Selon l'abbé Duval, ancien doyen d'Ailly, cité par Roger (2), ce portail aurait été refait, en 1562, par Antoine Moulard et Jean Daullé, habiles maçons de Fontaine-sur-Somme, en même temps que la voûte du clocher sous laquelle il donne accès. De ce vestibule, on passe dans la nef de l'église, sous les fenêtres de laquelle règne intérieurement une arcature en tiers-point, ou plutôt une succession de niches percées à cru dans la muraille. La voûte lambrissée, avec entraits et poinçons, le tout décoré de peintures modernes, repose sur de magnifiques sablières, ornées de feuillages énergiquement fouillés, et les six blochets qui en surgissent sont pourvus de statuettes représentant saint Jean baptisant le Christ dans le Jourdain (3), saint Quentin assis sur le siège de torture, saint François d'Assise, saint Nicolas ou saint Martin (?), en évêque, ressuscitant un mort, saint Antoine et un saint évêque difficile à identifier. Sous l'une de ces statuettes se trouve un écusson qu'il est impossible de déterminer. Les deux chapelles qui jouent le rôle des bras d'un transept, sont aussi recouvertes de voûtes lambrissées.

Un arc triomphal soutenu par des faisceaux de colonnettes dont les chapiteaux, surtout à celles de droite, paraissent du début du XIIIe siècle, donne accès dans le chœur. — On a déjà remarqué que celui-ci est d'une largeur moindre que la nef. — Il possède trois travées voûtées sur croisées d'ogives et séparées par des doubleaux qui retombent, comme les ogives, sur des faisceaux adossés et formés de trois colonnettes à chapiteaux feuillagés de la fin du XIIIe siècle ou du début du suivant. Aux clefs de voûtes sont sculptées des rosaces de feuillage. Une arcature assez semblable à celle de la nef, mais interrompue à un endroit par une sorte d'enfeu, règne sous les fenêtres dont les remplages géminés comprennent deux baies en tiers-point trilobées, sommées d'une rosace constituée par un quatrefeuille inscrit dans un cercle.

Le sanctuaire est de même époque, et s'harmonise en tout avec le chœur. Il est revêtu de beaux lambris de style Régence. Le Docteur Goze (4) y signale des écussons chargés de trois lézards et en conclut que ces boiseries ont été faites pour

(1) Les différentes toitures de l'édifice sont toutes revêtues d'ardoises.

(2) Voir *Bibliothèque historique, monumentale, ecclésiastique et littéraire de la Picardie et de l'Artois*, par Roger, p. 155.

(3) On a cru reconnaître sur ce blochet une scène complexe comme les aimait le XVIe siècle et représentant saint Christophe portant à la fois le Christ sur ses épaules et le baptisant dans le Jourdain; il est plus probable qu'il montre simplement le baptême du Christ par saint Jean, et que le petit personnage qui paraît au-dessus des épaules du Précurseur est soit la représentation du Père Eternel apparaissant dans les nuages, soit celle de l'ange souvent associé à cette scène. — Cf. H. Macqueron, *les Charpentes en bois sculpté dans les églises du XVIe siècle*, daus : Congrès archéologique de France, LXe session, p. 373.

(4) *Loc. cit.*

une église d'Abbeville, par ordre de N. Cothereau (1), intendant des fortifications de Picardie sous Louis XIII, mais le style des boiseries semble contredire son assertion, et nous pensons plutôt être ici en présence des armes de Charles Ricouart (2) abbé de Dommartin de 1708 à 1719, qui aurait fait exécuter ces panneaux pour son monastère. Il commanda en effet des sculptures sur bois pour l'église de Dommartin à un artiste Amiénois nommé Froissard (3), vers la fin du règne de Louis XIV.

Il nous reste à parler de la chapelle annexée au midi du chœur, et communiquant avec lui ainsi qu'avec le transept. Ce petit oratoire de deux travées date du xvi[e] siècle, et des liernes s'ajoutent aux ogives de sa voûte de pierre. Aux points d'intersection de ces moulures sont disposés des pendentifs assez grossièrement sculptés et des écussons vides, sauf un seul qui est chargé de trois fleurs d'ancholies, armes de la famille de Bacouel (4) qui posséda sur le terroir d'Ailly le fief de Frucourt.

Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de décrire plus longuement l'église d'Ailly-le-Haut-Clocher. Son mobilier n'offre rien de particulièrement intéressant. A peine doit-on citer les bas-reliefs en bois, représentant la Nativité de la Vierge, l'Annonciation et l'Assomption, qui servent à la décoration de la chaire, et dans le transept méridional, une statue de saint Augustin, sculptée au xviii[e] siècle. A remarquer encore un confessionnal de style Louis XVI dont la porte à claires voies présente un élégant réseau de quatrefeuilles délicatement sculpté. Les quelques pierres tombales comprises dans le dallage de l'église sont complètement effacées, et l'on sait seulement par tradition, que l'une d'elles recouvre la dépouille mortelle d'un ancien seigneur du lieu, de la famille Le Boucher.

Nous arrêterons donc ici cette notice, non sans avoir rappelé que ce sanctuaire est dédié sous le vocable de l'Assomption de la Sainte-Vierge (5). Sous l'ancien régime la paroisse dépendait du doyenné de Saint-Riquier (6) dont l'abbé avait droit de présentation à la cure.

COQUEREL

L'Église de Coquerel (7), placée sous le vocable de saint Martin, comprend un clocher formant porche, construit en avant-corps et flanqué, au nord, d'une petite tourelle cylindrique, une nef et un chœur terminé par un sanctuaire avec abside à trois pans. Une chapelle s'élève au nord du chœur et communique avec lui; le tout est construit en pierre.

Dans son ensemble, cet édifice fréquemment remanié, paraît remonter au second tiers du xvi[e] siècle, à l'exception du clocher, qui, nous le répèterons ci-dessous,

(1) Cothereau : d'argent à trois lézards de sinople posés en pal 2 et 1.

(2) Ricouart : d'azur à trois lézards d'or posés en pal 2 et 1.

(3) Cf. Baron A. de Calonne, *Histoire des Abbayes de Dommartin et de Saint-André-aux-Bois*, p. 74.

(4) Bacouel : d'or à trois fleurs d'ancholies d'azur posées 2 et 1.

(5) Plusieurs auteurs disent simplement qu'elle est dédiée sous le vocable de Notre-Dame.

(6) Depuis le Concordat, Ailly-le-Haut-Clocher, chef-lieu de canton, est le siège d'un doyenné.

(7) Avant la Révolution, le présentateur à la cure de Coquerel était le prieur de Saint-Pierre d'Abbeville, la paroisse dépendait du doyenné d'Abbeville.



COQUEREL

L'Église

est une œuvre du deuxième quart du XVII[e] siècle (1). C'est une tour quadrangulaire ceinte de larmiers et cantonnée de contreforts coupés par d'autres larmiers à diverses hauteurs. Elle est terminée par une corniche dont le profil est absolument classique. Sur cette corniche est posée une galerie ajourée dont l'une des pierres porte, sculptée en relief, la date de 1630 ou de 1650, peu facile à lire, car elle a été retournée. De la plateforme qu'enserre cette galerie aux dessins variés, s'élance une pyramide octogone, comme on en voit aux églises voisines de Long et de Fontaine-sur-Somme. Celle-ci a pour base une partie verticale, maladroitement restaurée au moyen de briques, qui ont fait disparaître les ouvertures rectangulaires, divisées par des meneaux cruciformes dont elle était percée et qui alternaient avec de petits contreforts. Au-dessus, se dresse la flèche dont toutes les arêtes sont hérissées de crochets assez saillants. Des accolades fleuronnées et superposées, garnissent les intervalles triangulaires qui existent entre ces arêtes, et encadrent des ouvertures, ovales dans le bas, et rectangulaires vers la pointe de la flèche, mais de plus en plus petites à mesure qu'elles s'approchent de son sommet.

Chaque face de la tour est ajourée par une fenêtre (2) en tiers-point, jadis pourvue d'un remplage assez compliqué, si l'on en juge par les arrachements qui subsistent encore, et le portail principal, d'un style déplorablement classique qui ne mérite pas une description, s'ouvre dans la façade occidentale.

Extérieurement, la muraille de la nef est absolument dépourvue de caractère, du côté du midi; elle est ajourée par quatre fenêtres en tiers-point sans ornements, et, vers son milieu, on peut lire cette inscription :

ICY DEVANT EST INHUMÉ
PIERRE TELLIER LAB[R] DÉCÉDÉ LE 16
FEVRIER 1787 AGÉ DE 75 ANS PRIEZ
DIEU POUR SON AME. REQUIESCAT IN PACE AMEN.

Des contreforts en briques, ajoutés après coup sans symétrie, soutiennent çà et là ce côté de la construction.

Au nord, la façade de la nef présente des particularités résultant de remaniements nombreux et difficiles à expliquer. L'église de Coquerel fut-elle commencée sur un plan trop dispendieux, auquel on renonça au cours des travaux? Un sinistre (3) la détruisit-elle en partie, sans qu'on réparât le désastre conformément à l'état primitif? Ce sont là des questions qui restent sans réponses. Quoiqu'il en soit, la moitié environ de cette façade, à partir du chœur, est absolument dépourvue de caractère, comme celle qui lui est opposée au midi, et la seconde moitié, aboutissant près de la tourelle annexée au clocher, présente les traces de grandes et belles fenêtres à glacis, dont la partie supérieure a été démolie, mais dont les piédroits étaient bordés d'élégantes moulures prismatiques. Au-dessous de ces fenêtres passait un larmier, qui, dans l'intention de l'architecte, devait sans doute entourer complètement l'édifice. Elles ont été bouchées et dans les trumeaux qui les séparent, on pratiqua trois baies en tiers-point, non ornementées et semblables à celles de la façade du midi (4).

La chapelle annexée au chœur est une construction rectangulaire bâtie toute entière en dehors de l'alignement de la nef. A l'ouest, sa muraille nue est terminée

(1) Selon l'auteur anonyme d'un manuscrit présenté en 1857, au concours de la Société des Antiquaires de Picardie, un simple campenard servait primitivement de clocher à l'église de Coquerel.

(2) A l'ouest, la fenêtre n'est pas pratiquée exactement au milieu de la façade du clocher.

(3) Si ce sinistre eut lieu, ce fut avant la construction de la voûte en charpente qui recouvre la nef.

(4) On y voit aussi de modernes contreforts en briques.

par un pignon; deux fenêtres l'éclairent au nord, et une seule à l'est. Elles sont surmontées d'archivoltes formant larmiers, et alternent avec des contreforts à talus Leurs remplages comprennent deux lumières en tiers-point, trilobées et sommées d'un cordimorphe.

Une déplorable sacristie en briques obstrue la partie orientale de cette chapelle et l'un des pans du sanctuaire de l'église. Toutefois la fenêtre absidale, bien que bouchée, est apparente et a conservé son remplage. Il est à trois lumières ogivales et trilobées, surmontées de trois cordimorphes disposés en triangle.

Au midi, les fenêtres du chœur sont semblables à celles de la chapelle précédemment décrite et elles alternent aussi avec des contreforts à ressauts, soigneusement construits. Ajoutons que la toiture de la nef est plus basse que celle du chœur, et que le pignon qui couronne le mur doxal de celui-ci, émerge au-dessus du comble du vaisseau principal.

Pour pénétrer dans l'église par le portail de l'ouest, on doit d'abord traverser le porche voûté sur ogives que forme le dessous du clocher, puis on accède dans la nef après avoir passé sous une porte en plein cintre bordée de moulures toriques.

Cette nef, très vaste et très allongée (1), ne présente par elle-même aucun intérêt, mais sa voûte, berceau de charpente recouverte d'un enduit, avec entraits et poinçons apparents et soigneusement moulurés, repose sur des sablières, simplement décorées d'un semis de fleurettes, dont les blochets sculptés peuvent être cités parmi les plus beaux que possède la Picardie. Tous présentent les statues de saints personnages, placées horizontalement comme des gargouilles. Elles ont une saillie de plus d'un mètre (2) et leur exécution est très remarquable. Ces blochets mériteraient une minutieuse description, mais nous nous bornerons seulement à énumérer les saints et saintes qu'on y reconnaît et qui sont :

Au nord.

1° Saint Jean baptisant le Christ dans le Jourdain;

2° Sainte Barbe appuyée contre une tour;

3° L'ange Gabriel tenant une branche de lis et un phylactère. Il semble se diriger vers le blochet suivant, représentant :

4° La Vierge Marie agenouillée et tournée vers le messager céleste. — La réunion de ces deux derniers blochets constitue la scène de l'Annonciation.

Au midi on remarque :

5° Sainte Anne enseignant à lire à la Vierge dans un livre posé sur ses genoux;

6° Saint Christophe faisant passer un fleuve à l'Enfant Jésus placé sur ses épaules;

7° Saint Sébastien nu et attaché à un arbre;

8° Saint Adrien en armure, tenant une épée et une enclume et accompagné d'un lion couché à ses pieds.

Le chœur et le sanctuaire, d'une architecture plus soignée que celle de la nef, et éclairés par des fenêtres aux gracieux remplages, sont aussi recouverts de voûtes en charpente, mais les sablières reposent sur une corniche de pierre richement sculptée de rinceaux de feuillage, au milieu desquels se jouent des animaux de toutes espèces. Ici les blochets représentent en allant du nord au sud et en passant par l'est :

1° Un empereur « à la barbe fleurie » revêtu d'une armure, assis sur son trône, la couronne fermée en tête, tenant une épée de la main droite et de la gauche un petit édicule. — Peut-être est-ce Charlemagne, et l'édicule qu'il tient est-il une

(1) La population de Coquerel était beaucoup plus considérable autrefois qu'elle ne l'est actuellement.

(2) Selon le Dr Goze, cité par M. Prarond, *loc. cit.*

allusion à ses bienfaits pour l'abbaye voisine de Centule; peut-être est-ce saint Henri;

2° Saint Pierre en costume pontifical, assis, tiare en tête et clef en main;

3° Une Vierge du XVII° siècle ou du suivant, ajoutée après coup, et sans mérite artistique;

4° Saint Michel, mal conservé, terrassant le dragon;

5° Saint Martin en costume épiscopal assis et ressuscitant un néophite placé à sa droite, tandis que le cercueil vide est à sa gauche;

6° Saint Jacques en costume de pèlerin, assis et coiffé d'un large chapeau orné de coquilles.

La chapelle sise au nord du chœur communique avec lui par deux vastes arcades en tiers-point bordées de moulures qui se perdent dans le fût de la colonne, leur commun support.

Cette colonne se dresse sur un socle assez élevé; de petites consoles renversées et des pans coupés facilitent la transition du carré de sa base au cylindre de son fût.

La même corniche sculptée qui entoure le chœur, règne au sommet des murailles de la chapelle dont les fenêtres ont été décrites antérieurement. Une voûte en charpente la recouvre, mais ici elle a été très remaniée Des ogives formant deux travées y ont été simulées et leurs retombées sont supportées par d'assez vilains petits angelots de plâtre tenant des écussons, et par d'autres motifs tout récents.

On remarque dans les vitraux modernes de cette chapelle et dans ceux du sanctuaire, les armoiries des familles du Maisniel de Saveuse (1), de Boubers (2) et le Mesre de Pas (3).

Le mobilier de l'église de Coquerel ne présente aucune pièce absolument remarquable. Le maître-autel datant du XVIII° siècle provient de l'ancienne église d'un couvent d'Abbeville, consacrée sous le vocable de saint André, aussi, on y remarque la croix caractéristique de cet apôtre. Les deux anges adorateurs qui l'accompagnent ne sont pas sans mérite, et le tableau représentant la Cène qui orne le retable est une peinture non dépourvue de qualités. Toutefois le morceau le plus digne d'intérêt, conservé dans l'édifice, est incontestablement un groupe en bois polychromé dont voici la description :

Cette sculpture date du XVI° siècle et représente un personnage à cheval. Son costume ample et somptueux est orné d'une profusion de très riches broderies, dessinant des festons. Ce cavalier est botté, le fourreau d'un sabre pend à sa ceinture et sa tête est coiffée d'un étrange bonnet à larges bords retroussés, qui se termine par une pointe recourbée en arrière. Le harnachement du cheval est aussi d'une grande richesse et mériterait une étude attentive, la forme des étriers notamment doit être remarquée. Un second personnage à pied semble conduire ce cheval par la bride. Quoique moins luxueusement vêtu que le cavalier, cet écuyer ne manque pourtant pas de recherche dans sa tenue. Il est chaussé de bottes à revers, et son chaperon, un peu incliné sur l'oreille, est orné d'enseignes, de joyaux et de plumes. Ajoutons que le prognatisme germanique de sa figure est très accentué.

Les habitants de Coquerel veulent reconnaître dans ce groupe, saint Martin, patron de leur église, partageant son manteau avec un pauvre, et, pour cette raison, la sculpture a figuré parfois dans les processions, mais leur opinion n'est pas soutenable pour de nombreux motifs. La scène représente-t-elle le triomphe de Mardochée?

(1) Du Maisniel de Saveuse : d'argent à deux fasces de gueules chargées chacune de trois besants d'or.

(2) De Boubers : d'or à la croix de sable chargée de cinq coquilles d'argent.

(3) Le Mesre de Pas : de gueules à trois quintefeuilles d'argent posées 2 et 1.

Cela serait plus vraisemblable, toutefois le cavalier et son acolyte peuvent provenir tout simplement d'une représentation de la Passion. Ce groupe n'appartient pas depuis très longtemps à l'église de Coquerel. Il fut acheté par un curé de cette paroisse, voilà quelques cinquante ans, à un habitant du faubourg Saint-Maurice d'Amiens.

R. DE GUYENCOURT.

LONG

Les habitations seigneuriales intéressantes sont rares en Picardie; aussi est-ce une vraie bonne fortune pour l'archéologue et l'artiste de rencontrer sur leur route le château de Long, si gracieusement placé à mi-côte d'une colline boisée qui domine la Somme (1); on y accède par une avenue plantée de vieux arbres, que termine une grille en fer forgé (2).

C'est une belle construction en brique et pierre, à deux étages surmontés d'une toiture mansardée, éclairée par des lucarnes rondes. Les deux façades présentent un avant-corps et deux ailes peu saillantes, chacun à trois pans avec côtés arrondis. Toutes les fenêtres ont conservé leurs petites vitres et sont accompagnées, au premier étage des ailes et du centre, de pilastres ioniques. Une tourelle octogone destinée à loger un escalier, se trouve au nord.

La façade du côté de l'entrée est plus ornée que l'autre et offre un fronton circulaire sur l'avant-corps, triangulaire sur les deux pavillons. — On remarque une disposition contraire sur la façade du parc. — Le fronton central présente un cartouche avec écusson; il est supporté par quatre consoles se terminant par des chutes de fleurs. Sur le linteau de la porte principale se voient des canaux obliques, des guirlandes qu'accompagnent de gracieuses crossettes et, formant milieu, une tête de femme coiffée d'une dépouille de lion qui représente la Force.

Les appartements, pour la plupart, ont gardé leur décoration ancienne; à citer en particulier un petit boudoir orné de glaces, et les gerbes de fleurs peintes sur les trumeaux du billard et de la salle à manger. Les premières sont signées de *Huet le fils, 1764;* les secondes, de beaucoup supérieures, portent le seul nom de *Huet*.

La partie du château la plus intéressante est le salon, qui domine la vallée. De ses huit fenêtres cintrées, on aperçoit les grands étangs bleutés, qu'accompagnent des peupliers dont les longues lignes disparaissent dans la brume.

Il a la forme d'un rectangle allongé dont les petits côtés seraient arrondis. De charmantes boiseries, blanc et or (3), de style Louis XV, ornent les murs ainsi que d'agréables toiles placées dans le haut des trumeaux entre les fenêtres. Elles sont largement brossées, faites pour être vues de loin, et rentrent dans la catégorie des peintures décoratives. Ce sont les signes du Zodiaque traités en petites scènes

(1) *Long, grande église, bi eu catieu. — M' têt' da chès camps, mes pieds da ieu.* Dictons recueillis par M. Pinsard

(2) Il existe du château de Long une vue perspective de 1723 et deux lavis exécutés au moment de la construction. L'un d'eux représente l'élévation de la façade et l'autre l'aile sur la Somme.

(3) Une signature en caractères dorés se lit en haut du panneau sud : J[et] Boudry. Serait-ce celle du doreur?



LONG

Le Château



LONG

Le Salon du Château

qu'animent des personnages vêtus, pour la plupart, selon la mode du XVIIIe siècle. En commençant par la droite de la cheminée, nous voyons :

1° Un berger regardant ses chèvres se battre (Capricorne);

2° Une jeune femme lisant auprès d'un chasseur. Ce seraient les portraits de Monsieur et de Madame de Buissy (1). Derrière eux, se profile la statue couchée d'un fleuve dont l'urne répand de l'eau. (Verseau) (2);

3° Deux pêcheurs relevant un filet (Poissons);

4° Pâtre jouant de la flûte en surveillant son troupeau. (Bélier);

5° Une paysanne file tout en gardant ses bêtes. (Taureau);

6° Une jeune mère allaite deux nouveaux-nés. (Gémeaux);

7° Ici le peintre nous montre, dans une cuisine, une ménagère qui prépare des écrevisses. (Cancer);

8° Un lion se montre au premier plan; un autre, dans le lointain, s'élance sur des chasseurs. (Lion);

9° Une jeune fille semble reposer sur des nuées (Vierge);

10° Deux marchands pèsent des ballots auprès de la mer sur laquelle vogue un navire (Balances);

11° Un scorpion de taille invraisemblable poursuit un personnage coiffé d'un turban. (Scorpion);

12° Un centaure tenant un arc. (Sagittaire).

Deux autres jolis dessus de porte se remarquent dans ce même salon. Leurs sujets mythologiques surpassent de beaucoup comme exécution les signes du Zodiaque. L'un représente une femme qui plane, une étoile au-dessus de la tête, le bras tendu vers un paysage sombre qui s'éclaire dans le haut. L'autre nous montre une déesse des eaux couronnée d'algues, appuyée sur une coquille et donnant la main à un personnage agenouillé. Est-ce d'un côté l'Aurore et de l'autre Amphitrite, ou bien deux des quatre éléments : le feu et l'eau? D'après M. Prarond (3) une partie des peintures du château de Long serait de Choquet (4). Je n'ai pu constater le fait; mais à cela rien d'impossible, car ce peintre Abbevillois fit des toiles décoratives destinées à être encastrées dans des boiseries (5).

On raconte qu'un gentilhomme, M. de Buissy, seigneur de Long, forma jadis le projet d'épouser une princesse de la famille royale, mais qu'il fut éconduit. Pensant que, devenant propriétaire d'un somptueux château, ses chances d'être agréé seraient plus grandes, il construisit ce qu'on appela la *Folie Buissy*, le château que nous décrivons, mais il ne réussit pas davantage. Cette légende ne repose sur rien et doit être écartée. Ce qui est certain, c'est que l'habitation actuelle, « la perle des châteaux de Picardie » (6), fut construite en 1735 par messire Honoré-Charles de Buissy (7). Elle remplaça le vieux donjon appelé à défendre la chaussée qui traversait la vallée et que protégeait de l'autre côté Le Catelet. Cette forteresse fut occupée en 1359

(1) Pierre de Buissy, né en 1743, chevalier, officier aux gardes françaises, capitaine des chasses de Monseigneur le comte d'Artois, avait épousé Anne-Élisabeth de Gaudin Il mourut à Paris en 1787.

(2) De tous temps, on a représenté ainsi ce signe du Zodiaque. Le portail de la cathédrale d'Amiens en fournit un joli exemple

(3) *Histoire de l'arrondissement d'Abbeville*, tome V, p. 584.

(4) Choquet, né à Abbeville le 13 mai 1743, mort le 13 mai 1813.

(5) Choquet (Pierre-Adrien), peintre Abbevillois, par M. Em. Delignières, p. 21.

(6) *Notice historique sur les villages..... disséminés sur le parcours du chemin de fer d'Amiens à Abbeville*, par M. GOZE.

(7) Messire de Buissy, écuyer, seigneur de Long, le Catelet, Hurtevent et autres lieux, descendait d'une famille originaire du Cambrésis En 1745, il était maire et commandant pour le roi de la ville d'Abbeville. Il mourut au château de Long le 15 septembre 1762.

par les Navarrais qui, suivis de près par les troupes du Dauphin, n'osèrent résister et sous la conduite de Philippe de Navarre s'échappèrent pendant la nuit. Elle fut ensuite détruite par les Abbevillois et réédifiée quelques mètres plus haut par Robert de Crésecques (1361) (1).

Quant à la terre, elle appartînt successivement jusqu'à l'époque de la Révolution, aux Fontaines, Crésecques, Croy, Boulainvillers, Montigny, Buissy, Boubers-Abbeville. Je crois inutile de m'étendre davantage sur ce sujet qui a été longuement traité par M. l'abbé Delgove (2).

Mais revenons au château actuel. En sortant du côté du parc, qui vient d'être rétabli à la française par M. le comte de Rouvroy, on rencontre deux sphinx aux armes des Buissy; d'argent à la fasce de gueules, chargée de trois fermaux d'or.

Plus loin se dresse une statue de femme en marbre blanc, vêtue de grandes draperies à peine ébauchées, dont les traits expriment une douleur extrême. On pourrait se demander si elle n'était pas destinée à représenter la Vierge auprès d'un calvaire. Elle se trouvait, il y a quelques années, au bord de la Somme à l'extrémité des jardins.

On y voyait aussi jadis un monument élevé en 1777 en l'honneur du comte d'Artois. Construit « sur les dessins de M. Lemoine, architecte et ancien pensionnaire du Roi à Rome, il a — dit une ancienne description — la forme d'un obélisque carré portant 70 pieds de hauteur y compris le piédestal et le couronnement de son aiguille, soutenu par quatre lions de bronze et terminé par une boule sur laquelle est posé un aigle, les ailes à demi déployées, tenant une foudre dans les serres, le tout de métal; sur la principale face de cet édifice, un bas-relief composé d'un génie portant le médaillon du prince. Tous ces différents ornements ont été fondus par Pfaff (3) demeurant à Saint-Riquier, près Abbeville ».

Cet obélisque se trouvait placé vers l'ancienne entrée du château, auprès du vieux chemin d'Abbeville à Amiens, sur un terrain qui, depuis, a été ajouté au parc.

Mais en 1792, plusieurs « citoyens » en passant par « la diligence d'eau » furent surpris d'apercevoir, près le ci-devant château, une pyramide, « monument honteux de la féodalité » et en réclamèrent la démolition. Ce qui fut fait!

A défaut de la reproduction de cet édifice, M. Wignier de Warre nous donne une lithographie de l'obélisque élevé à Niort sur le modèle de celui qui existait à Long (4) — Le beau tombeau de Robert de Boubers, actuellement au Musée de Picardie (5) se trouvait aussi autrefois dans le parc de Long.

Plus haut encore que le château et dominant tout le village se détache la masse blanche de la nouvelle église (6) qui écrase un peu le clocher, seul vestige d'une bâtisse plus ancienne. C'est une tour rectangulaire en pierre, avec contreforts aux angles, placée au centre de la façade, mais ne se trouvant pas exactement dans l'axe de la nouvelle nef. Une tourelle à l'angle sud contient l'escalier. On aperçoit, à l'étage du beffroi, une fenêtre en tiers-point avec traces de remplages et, au pourtour de la plate-forme, une galerie qui n'a conservé que sur deux faces sa décoration en style flamboyant. Quant au portail, il a été reconstruit il y a quelques années.

(1) *Notice sur Long et Longpré-les-Corps-Saints...*, par M. l'Abbé Delgove, Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, tome XVII[e].

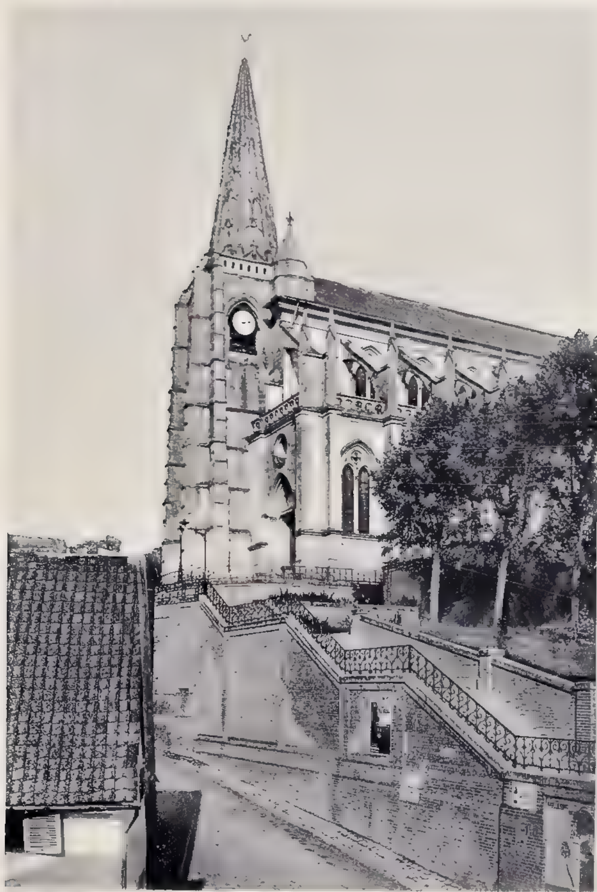
(2) Voir aussi quelques notes et documents sur Longpré-les-Corps-Saints, par M. E. Gallet

(3) Baron de Pfaff, né à Vienne (Autriche) en 1715, mort à Avallon le 17 juilet 1784.

(4) *Société d'Émulation d'Abbeville*, Mém., tome XIX, article de M. Wignier de Warre sur le sculpteur Pfaff, p. 256

(5) *Lettres sur le département de la Somme*, M. H. Dusevel, p. 64, et Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, tome V, p. 83.

(6) Construite en 1850 sur les plans de l'architecte Vimeu au moyen de fonds provenant de tourbages extraordinaires. — Voir aux Archives Départementales, le dossier concernant la reconstruction de l'église.



LONG

L'Église

Cette tour est surmontée par une de ces flèches en pierre si caractéristiques de la vallée de la Somme, ayant gardé l'aspect gothique, quoique ne datant souvent que du XVII[e] ou du XVIII[e] siècle (1). Celle-ci est un peu plus ancienne et serait des dernières années du XVI[e] siècle. Elle fut édifiée par Jean de Croy en remplacement de celle détruite en 1554, comme l'indique cette inscription qui se lisait jadis au bas du clocher :

En l'an cHinq cens cinqvante qvatre
Au mois de jvillet proprement,
Le qvatorziême jovr sans débats,
Vint vn orage véhément
Leqvel par vn trez grand torment
De fovdre, tempeste et tonnoire
La flècHe abattit razement
De ce clocHer, cHose notoire (2)

Cette flèche, assez lourde d'aspect et de forme octogone, a ses arêtes ornées d'une grosse moulure torique, dépourvue de crochets, qui est remplacée à la base par de très petits contreforts. Sur chacune de ses faces se détachent des accolades superposées, dans le goût flamboyant, au centre desquelles est ménagée une ouverture circulaire que divise un meneau élargi à la base. Elles sont surmontées de pinacles (3).

A. DE FRANCQUEVILLE.

MESNIL-LÈS-DONQUEUR

QUELQUES lignes suffiront à la description de l'église ou plutôt de la chapelle vicariale de Mesnil-lès-Donqueur. Le chœur de cet édifice présente seul un minime intérêt; nous passerons donc très brièvement sur tout le reste.

Construit en pierre, vers la fin du XVI[e] siècle, le monument comprend une nef, un chœur et un sanctuaire avec abside à trois pans. De la façade occidentale, percée du portail principal et surmontée d'un modeste clocher en charpente revêtue d'ardoises, des parois extérieures de la nef, nous n'avons point à nous occuper, mais arrêtons-nous devant les fenêtres, en tiers-point et à deux formes, du chœur et du sanctuaire, car leurs remplages, que nous nous garderons de recommander comme modèles aux architectes modernes, sont remarquables par leur bizarrerie même, fruit d'une époque de décadence. Plusieurs de ces baies, et parmi elles la fenêtre absidale, ont été bouchées, mais il y en a encore quatre qui ont conservé leurs remplages complets.

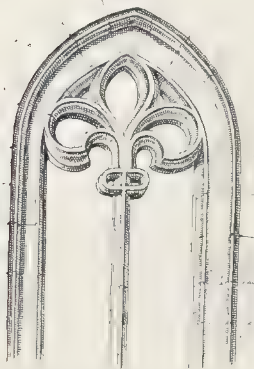
(1) Ce clocher a été restauré en 1875 par M. Deleforterie.

(2) *Notice sur Long et Longpré-les-Corps-Saints...*, par M. l'Abbé DELGOVE, Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, tome XVII[e], p. 380.

(3) Voir : *les Clochers Picards avec flèches gothiques en maçonnerie des* XVII[e] *et* XVIII[e] *siècles*, par M. DURAND. — D'après M. l'abbé Corblet, l'église de Long possédait une statue intéressante de saint Roch *Hagiographie du diocèse d'Amiens*, tome IV, p 599.

Aux deux premières, percées dans la muraille méridionale du chœur, on observe des combinaisons variées : le motif principal de l'une d'elles est un losange disposé au-dessus de l'arcature.

Un cœur fort régulièrement dessiné occupe de même, au-dessus d'une arcature, le tympan de la fenêtre suivante qui éclaire le sanctuaire, du côté de l'épître. Ce cœur est divisé, dans le sens de sa hauteur, par un léger meneau vertical contre lequel est adossé, à l'extérieur, la statuette d'un petit ange protégé par un dais minuscule, tandis qu'à l'intérieur est sculpté un animal, rampant, la tête en bas, le long de ce mince support. Enfin le remplage de la quatrième fenêtre, ouverte dans l'abside, du côté de l'évangile, est uniquement constitué par une grande fleur-de-lys qui s'épanouit dans le tympan, au sommet du meneau et sans arcature interposée. Les habitants du village s'imaginent distinguer un trèfle dans cette fleur-de-lys ; de même ils reconnaissent la figure d'un carreau dans le losange signalé plus haut, et, comme la présence d'un cœur n'est pas niable, dans le remplage d'une troisième fenêtre, ils prétendent que l'architecte a voulu représenter ici les « couleurs » des cartes à jouer. Malheureusement la forme du pique ne nous a pas paru évidente dans le remplage de la quatrième fenêtre, mais peut-être existait-elle mieux caractérisée dans l'ornementation d'une des baies actuellement bouchées. — Pour le surplus, ces fenêtres, bordées de moulures prismatiques, ne se distinguent pas de la plupart de celles que l'on remarque dans les églises picardes de la même époque.



MESNIL-LÈS-DONQUEUR. — « Le Trèfle »
Remplage d'une fenêtre de l'église.

Intérieurement, la nef de l'église de Mesnil-lès-Donqueur n'est guère plus remarquable qu'à l'extérieur. Elle devait être recouverte d'une voûte en pierre, avec nervures dont les amorces existent encore, mais qui, peut-être, n'a jamais été exécutée.

Une poutre de gloire supportant un Christ en croix entre la Vierge et saint Jean, est placée au-dessus de l'entrée du chœur. — Celui-ci, de même que le sanctuaire, possède une voûte en pierre, avec ogives et liernes, aux intersections desquelles, on remarque des culs-de-lampe assez richement sculptés. Sur l'un d'eux apparait un écusson chargé d'un chevron accompagné de trois objets indistincts posés 2 et 1 ; il est supporté par deux levriers (1).

Le mobilier de l'église n'offre rien de particulièrement remarquable, quoique la chaire et un confessionnal (2) en bois sculpté ne soient point dépourvus de mérite. Toutefois la statue de la sainte Vierge qui décore l'autel est bien plus digne d'attention.

Dédiée sous l'invocation de saint Sulpice, la paroisse de Mesnil-lès-Donqueur dépendait, sous l'ancien régime, du doyenné de Saint-Riquier et l'abbesse de Berteaucourt était présentatrice à la cure ; actuellement, bien que faisant partie du doyenné d'Ailly-le-Haut-Clocher, Mesnil-lès-Donqueur est desservi par le curé de Longvilliers, paroisse du doyenné de Crécy.

(1) La famille Le Bel qui posséda la seigneurie de Mesnil-les-Donqueur, à l'époque de la construction de l'église, portait : d'azur au chevron d'or accompagné de trois molettes de même posées 2 et 1.

(2) La chaire parait du XVII[e] siècle et le confessionnal du XVIII[e].



PONT-REMY

Le Château

PONT-REMY

Pont-Remy a joué dans les fastes du Ponthieu un rôle des plus importants; il est donc impossible de passer cette localité sous silence. Malheureusement, son ancienne et remarquable église a disparu, pour être remplacée, voici quelque quarante ans, par une vaste construction ogivale où la brique s'allie à la pierre et à la fonte, d'une façon souvent peu attrayante, mais où l'on voit des restes de vitraux, épaves du sanctuaire détruit. Il en est de même pour la vieille forteresse qui défendait ici un pont sur la Somme. Seule (1), une de ses tours a survécu presque en entier (2), imposante à la vérité, mais comprise aujourd'hui dans l'ensemble des constructions d'un château moderne (3) dont on s'efforça d'assortir l'architecture à la sienne, sous le règne de Louis-Philippe, époque fatale aux reconstitutions archéologiques.

De l'église nous reparlerons plus tard, après avoir jeté d'abord un regard sur l'histoire de la forteresse qui se confond avec celle du village même de Pont-Remy.

Construit dans une île formée par la Somme et l'un de ses bras, pour défendre le pont qui traverse ce fleuve, le château devint une place stratégique importante dès le début de la guerre de Cent Ans (4).

En 1346, il résiste aux troupes d'Edouard III d'Angleterre, mais, comme tout le Ponthieu, le traité de Bretigny le fait passer sous la domination des Anglais, à qui Hugues de Chatillon le reprend en 1369; Firmin de Touvoyon, mayeur d'Abbeville, qui avait pris part au combat, fut à cette occasion créé chevalier.

La forteresse est sans cesse attaquée; en 1415 le sire d'Albret y résiste à Henri V d'Angleterre (5) et les Bourguignons s'en emparent et la brûlent en 1421.

Selon Dusevel, le château de Pont-Remy fut reconstruit peu après. Cette nouvelle forteresse connut aussi des jours mauvais et elle était tombée entre les mains des Dauphinois sans doute, lorsqu'en 1433 (6), Jean de Luxembourg l'occupa de nouveau pour les Bourguignons. A cette date, sa démolition fut ordonnée et même partiellement accomplie.

Près de cent ans plus tard, en 1531, le château de Pont-Remy relevé, abrite pendant quelques instants la reine Éléonore, femme de François Ier, et le roi Henri II y passe, le 15 août 1549, mais les préoccupations guerrières réapparaissent bientôt, car en 1554 le duc de Vendôme fait augmenter les défenses de la place pour la mettre en état de résister, s'il en est besoin, aux troupes de Charles-Quint.

Pendant la Ligue, de 1584 à 1587, les partisans du duc d'Aumale occupent et fortifient encore Pont-Remy, puis royalistes et ligueurs s'y succèdent tour à tour. Mayenne s'y réfugie en 1589 après la bataille d'Arques, et le duc de Parmes fait de même en 1592, après le combat d'Aumale.

(1) V. Prarond, *Histoire de cinq villes, etc.*, 4e partie; *Saint-Riquier et les cantons voisins*, t. I, p. 638.

(2) La base d'une tourelle polygonale est aussi ancienne.

(3) Construit en 1837 par M. le vicomte du Maisniel.

(4) Nous suivons ici les indications fournies par M. Prarond, *loc. cit.* et par Dusevel, dans : *Églises, châteaux, beffrois et hôtels de ville les plus remarquables de la Picardie et de l'Artois, — Château et église du Pont-de-Remy.*

(5) L'année suivante, elle donne asile à l'empereur d'Allemagne, Sigismond, qui traversait le Ponthieu en voyageur

(6) En 1435, par erreur, selon Fl. Lefils, *Géographie, etc., des communes de l'arrondissement d'Abbeville.*

En 1594, le sire de Rambures occupe la place pour Henri IV qui, cette même année, y passe la nuit du 17 décembre. Enfin en 1638 l'antique manoir reçoit le cardinal de Richelieu retournant d'Abbeville à Paris. Pendant que l'on préparait le repas de cet hôte illustre, le feu prit dans la cuisine du château, gagna les appartements voisins et même une tour où se trouvait un baril de poudre dont l'explosion causa de très graves dommages. Après ce désastre le château de Pont-Remy disparait de l'histoire en tant que place forte (1), et pour faire connaître la seule de ses tours qui a survécu, nous reproduisons en partie la description tracée par Dusevel (2).

Cette tour semble appartenir au second quart du xve siècle. Construite en pierres, elle est circulaire, son diamètre est d'environ 8^{m}33 et elle mesure plus de 25 mètres de hauteur. Vers son sommet, un chemin de ronde garni de machicoulis supportés par de gros corbeaux à triples renflements, l'entoure complètement. Le toit qui la recouvre est aigu et se termine par une girouette ornée de trois fleurs de lys.

« A l'intérieur, ajoute encore Dusevel, on remarque : 1° un caveau dont la voûte demi sphérique est sans arêtes ou nervures; 2° le rez-de-chaussée, éclairé par une seule croisée à plate-bande. Il a la forme d'un octogone fort irrégulier; sa voûte s'appuie sur des nervures prismatiques qui partent de chaque angle et qui forment une anse de panier très surbaissée. Leurs retombées, assez courtes, reposent sur des culs-de-lampes dégradés. La cheminée, en fort mauvais état, porte encore les traces du marteau qui l'a dépouillée de ses principaux ornements; 3° l'étage supérieur est aussi éclairé par une croisée également en plate-bande, plus élevée et supportée par des nervures prismatiques aiguës qui viennent s'implanter brusquement dans les angles, sans se raccorder avec l'aplomb des murs. La clef, de forme ronde, ne parait pas avoir été sculptée. La cheminée a conservé son ancien caractère, d'une grande simplicité. L'octogone de cette pièce, par une particularité assez remarquable, ne se raccorde en rien avec celui de l'étage inférieur (3); il est tout aussi irrégulier, mais dans un autre genre. Les murailles ont environ 1^{m}18 d'épaisseur. Les murs et les nervures ont été peints, mais ces peintures ont reçu d'épaisses couches de badigeon de la part des divers locataires qui ont habité ce château. Peut-être pourrait-on rendre à la lumière ces chefs-d'œuvre enfouis; l'un des sujets représentait une vue de ce même château, étonnante de perspective; une bordure de grosses fleurs rouges l'encadrait. Un autre panneau représentait Dalila coupant les cheveux de Samson; 4° la pièce du dessus, qui est assez grande, est entourée du chemin de ronde à machicoulis dont nous avons parlé ».

Une corniche ornée de fleurons provenant de l'ancien château a été réemployée dans le château moderne.

Dans son état primitif, la forteresse de Pont-Remy, garnie, dit-on, de plusieurs tours polygonales, présentait un aspect fort imposant qu'elle devait en partie aux ouvrages avancés et aux fossés qui l'entourèrent jusqu'au xviie siècle, mais, sans la décrire plus longuement, énumérons les familles qui possédèrent la seigneurie dont elle était le chef-lieu.

A l'origine, le domaine de Pont-Remy était un apanage des vicomtes d'Abbeville, dont les fonctions ne furent point d'abord héréditaires dans la même maison (4).

(1) On reconstruisit pourtant un logis sans importance et en 1600, il y avait encore à Pont-Remy une garnison de trente hommes.

(2) *Loc. cit*

(3) C'était là un artifice de construction que l'on remarque souvent dans les châteaux du moyen âge, et qui avait pour but, pense-t-on, de combattre le plus possible la formation des lézardes.

(4) Les vicomtes d'Abbeville s'intitulèrent souvent, vicomtes de Pont-Remy.



PONT-REMY



PONT-REMY

Vitrail

Il en fut ainsi jusqu'au XIVe siècle, époque où la seigneurie de Pont-Remy semble être devenue la propriété exclusive d'une famille du même nom, qui portait : de gueules au chef d'argent (1), et dont plusieurs membres, déjà propriétaires de biens au même lieu, avaient antérieurement exercé la charge vicomtale à titre passager. Ces seigneurs de Pont-Remy s'éteignirent vers 1372, dans la maison de Waencourt et la dernière de ce nom, Jacqueline, épouse de Edmond de Ville, vendit Pont-Remy, en 1457, à Jean de Créquy, chevalier de la toison d'or. L'un des descendants de celui-ci, Antoine de Créquy, surnommé Pont-Dormy à cause de son domaine, passait, sous le règne de François Ier, pour être le plus brave guerrier de France. Il n'eut qu'une fille qui transmit par mariage Pont-Remy à Guillaume du Bellay, mais cette terre revint bientôt aux Créquy dont le dernier fut le célèbre cardinal, évêque d'Amiens. Celui-ci, en mourant, légua Pont-Remy à son neveu Antoine de Blanchefort, fondateur de l'illustre maison de Créquy-Blanchefort qui, plus tard, devait porter Pont-Remy à la famille ducale de la Trémoille. Enfin, Charles-Armand-René duc de la Trémoille fut contraint, en 1720, de vendre son domaine à M. Le Pelletier des Forts de Saint-Fargeau. Pont-Remy resta dans cette famille jusqu'en 1817, époque où il fut de nouveau vendu par la fille du trop célèbre Le Pelletier de Saint-Fargeau, à M A. du Maisniel de Liercourt, député de la Somme sous la Restauration. Actuellement le château appartient à Madame la baronne de Brécourt, née du Maisniel de Saveuse.

Pénétrons maintenant dans l'église dont nous avons déjà dit un mot au début de cette notice, tout en regrettant celle qui l'a précédée, son admirable flèche de pierre sculptée à jours, comme celles de Fontaine-sur-Somme et de Cocquerel, mais bien plus belle, et sa façade surmontée de trois pignons, réunis par une galerie gothique. Le nouveau sanctuaire soutenu par des colonnes de fonte — proh pudor! — n'a hérité de celui qui le précédait que deux remarquables verrières.

Sur l'une d'elles, Jean VIII de Créquy, vivant au milieu du XVIe siècle, est représenté à genoux devant un prie-Dieu où est étalé un livre ouvert. Ce seigneur revêtu d'un haubert à ses armes : d'or au crequier de gueules, chargée d'une merlette d'argent sur la branche du chef, est accompagné de son saint patron qui se tient derrière lui. Le champ de la verrière est occupé par une représentation de la pêche miraculeuse et l'on y voit aussi saint Pierre marchant sur les eaux : dans le haut apparait une petite Pieta. Les couleurs de cette vitre centrale sont fort belles, malheureusement elle a subi en 1847 et en 1875, de déplorables restaurations. Elle est accostée de deux verrières de dimensions un peu moindres, le tout ayant sans doute constitué jadis l'ornementation d'une fenêtre tripartite.

Le vitrail qui est à la gauche du spectateur représente, au sommet, Jésus détaché de la croix, puis, au-dessous, dans des encadrements d'architecture, les figures superposées de saint Adrien et de saint Antoine. Enfin, dans le bas, pour garnir une partie ajoutée à la verrière, afin de la mettre à la dimension de son nouvel emplacement, on a peint un écusson parti, vide au premier et présentant au second, sur un fond d'or, un créquier de gueules, chargé d'une merlette d'argent sur sa branche supérieure, qui est Créquy avec une brisure.

La vitre de droite montre, dans sa partie supérieure, un écusson losangé reproduisant les précédentes armoiries ; au-dessous, on distingue la Vierge et l'enfant Jésus, avec sainte Elisabeth et le petit saint Jean accompagné d'un agneau, puis viennent saint Pierre et saint Nicolas qui font pendant au saint Adrien et au saint Antoine de la vitre opposée ; enfin, tout en bas est répété le blason antérieurement décrit.

(1) *Recherches généalogiques, etc.*, par L.-E. DE LA GORGUE-ROSNY.

Les principaux sujets représentés sur les trois parties de cette verrière sont anciens, mais selon une remarque déjà faite, on a été obligé pour les mettre à la dimension convenable, d'y ajouter divers ornements modernes et quelques petites scènes absolument étrangères au sujet principal de la composition, — telles la Pieta, la déposition de la croix, la Vierge et l'Enfant avec sainte Elisabeth, etc., — qui semblent avoir été empruntées à une autre verrière.

Le second vitrail eut de même beaucoup à souffrir de la maladresse des restaurateurs. Il est aussi en trois parties et représente l'histoire de la chaste Susanne. Dans la lancette du panneau central on remarque une scène difficile à expliquer. Deux hommes debout y apparaissent; l'un est accompagné d'un squelette animé, comme dans les danses macabres, l'autre, d'une femme assise auprès de laquelle se tient un démon Au-dessous, le premier registre représente l'acquittement de Suzanne et le second, la condamnation des vieillards par le jeune Daniel, assis sur le siège de justice. Enfin, tout au bas de ce panneau, deux grands écussons ovales et modernes, avec casque couronné et lambrequins, portent les armoiries suivantes; le premier : écartelé, aux 1 et 4, d'azur à trois étoiles d'argent posées 2 et 1; aux 2 et 3, de gueules à la tour d'argent donjonnée de deux pièces, qui est Douville; le second : d'azur semé de croix potencées d'argent à la bande d'or, qui est peut-être Belleval mal fait (1). En effet, le donateur de cette verrière, datée de 1551, serait, pense-t-on, Jean Douville, possesseur d'un fief à Pont-Remy, époux en secondes noces de Michelle de Belleval.

Le panneau de gauche représente à sa partie supérieure, Susanne au bain, et au-dessous les deux femmes et les filles du donateur accompagnées de saint Michel et de saint Nicolas (2). Sur le panneau correspondant, on distingue en haut, la lapidation des accusateurs de Susanne, représentés avec des casques sur la tête; dessous est agenouillé le donateur accompagné de saint Jean et des hommes de sa famille, mais les têtes de la plupart de ces personnages ont été brisées et remplacées par les portraits de plusieurs de leurs descendants, nos contemporains (3).

Dusevel a relevé sur ce vitrail les mots suivants superposés :

Belleval..... Grandval..... noter..... cordial..... Pater noster.

Le seul monument qui soit demeuré à peu près intact à Pont-Remy, est la maison de péage sise au bout du pont, sur la rive droite de la Somme et bâtie en 1647 comme le prouve la date sculptée sur sa façade. — C'est une construction en pierre et en briques, qui, au rez-de-chaussée, possède seulement une fenêtre et une porte très ordinaire. Celle-ci est percée dans une muraille unie, limitée à ses extrémités par deux pilastres qui supportent un entablement à denticules. Au-dessus, se développe une arcade simulée, sorte de fronton en forme de vaste trilobe redenté et bordé de denticules, qui encadre une simple fenêtre et occupe, à l'étage, tout le champ de la façade, jusqu'à la corniche qui supporte le toit (4).

R. de GUYENCOURT.

(1) Belleval : de gueules à la bande d'or accompagnée de sept croix potencées de même, quatre en chef, trois en pointe.

(2) Jean Douville avait épousé en premières noces Colaie de Buigny et en secondes, Michelle de Belleval. *Recherches généalogiques*, par de Rosny.

(3) En 1875, M. G. de Douville-Maillefeu, ancien député de la Somme, s'y fit représenter à genoux et les mains jointes, avec plusieurs membres de sa famille.

(4) On voyait jadis sur la façade de cette maison les armes de France et celles de Navarre.



Fig. 1. — Frise intérieure du transept.

SAINT-RIQUIER

L'ÉGLISE

Première partie. — Histoire.

I

Les Origines.

A considérer aujourd'hui la belle et vaste église abbatiale de Saint-Riquier, on se ferait difficilement une idée des vicissitudes par où elle a passé depuis sa première fondation, avant de prendre sa forme actuelle. Placée dans un pays exposé à toutes les invasions, et qui fut, sauf quelques accalmies, un perpétuel théâtre de guerre, elle a eu à subir une longue suite d'incendies, de destructions sans cesse renouvelées, parfois coup sur coup, mais aussi, et avec une constance vraiment admirable, sans cesse tôt ou tard réparées.

Telle qu'elle se présente à nous, elle ne contient plus rien qui soit antérieur à la seconde moitié du XIIIe siècle. Il ne sera cependant pas inutile de rappeler ce que l'on sait des différents états par lesquels elle a passé antérieurement.

Bien que les archives de cette grande abbaye aient à peu près entièrement disparu dans les divers incendies dont elle fut la victime, et notamment dans celui de 1719, les sources de son histoire sont encore assez abondantes. En refaire l'examen nous entraînerait beaucoup trop loin des limites de ce travail.

Aussi bien suffira-t-il de renvoyer à l'exposé très complet qui en a été fait par l'abbé Hénocque en tête de sa grande histoire de Saint-Riquier (1) et à l'examen critique des sources d'Hariulf par M. Ferdinand Lot (2).

(1) Hénocque, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint Riquier*, t. I, p. XXVII.

(2) Ferdinand Lot, *Hariulf, Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, dans la *Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire*, 1894, in-8°, p. XIX

Jusqu'à ces derniers temps, les quelques renseignements dignes de foi que l'on possédait sur les origines de l'abbaye de Saint-Riquier étaient fournis par la *Vita Sancti Richarii, abbatis Centulensis,* rédigée au commencement du IXe siècle d'après un « *quemdam libellum* » beaucoup plus ancien (1), par Alcuin, à qui Angilbert, abbé de Saint-Riquier, avait prié de lui donner une forme plus littéraire.

Ce *libellus* a été très longtemps considéré comme perdu. S'appuyant sur des raisons très sérieuses, le P. Poncelet vient d'en reconnaître une copie dans le manuscrit 167 de la bibliothèque d'Avranches, et il l'a publiée dans les *Analecta Bollandiana* (2). Il est effectivement écrit dans un latin extrêmement barbare, souvent obscur; mais dans l'œuvre d'Alcuin, qui n'apporte rien de nouveau, la rhétorique tient beaucoup plus de place que les faits précis.

Il ne rentre pas dans notre sujet d'entreprendre une étude critique des textes, pour chercher à rétablir la biographie de saint Riquier (3). Qu'il nous suffise de résumer brièvement, en profitant du manuscrit récemment mis au jour, les principaux faits qu'il est nécessaire de connaître, pour comprendre ce qui va suivre.

Au temps de Dagobert Ier, deux hiberniens nommés Frichor et Caidoc vinrent dans le pays des Sicambres. Les habitants du Ponthieu les tournèrent en dérision et les prirent pour des enchanteurs qui voulaient enlever leurs moissons. Un homme de bien nommé Riquier, du *vicus* de Centule (4), les retira de leurs mains et leur donna l'hospitalité dans sa maison.

Converti par les exhortations de ses hôtes, Riquier parvint d'abord à un très grand degré de sainteté et fut promu à la prêtrise. La grande réputation de son zèle et de sa charité lui attirèrent la visite de Dagobert, qui lui donna des biens, pour son luminaire (5). Il était lui-même de naissance modeste, mais les dons lui affluaient de la part des grands que sa parole enflammée entraînait, et il les épuisait en œuvres de charité Il étendit ses prédications jusqu'en Angleterre.

Mais, à l'exemple d'autres grands saints de son époque, il se sentait invinciblement attiré vers la vie érémitique Après la mort de Dagobert, il obtint de la reine Nanthilde, par l'entremise d'un *vir illuster* nommé Gislemarus, et du palatin Mauronlus, un coin de la forêt de Crécy, laquelle appartenait au fisc, près d'une citerne, au lieu dit *Argubium*. Là fut élevée une cabane couverte de roseaux, et, abandonnant Centule, Riquier alla s'y retirer avec un seul compagnon, nommé Sigobardus. Il y termina ses jours dans les plus grandes austérités. On place généralement au 6 des kalendes de mai (26 avril) 645, la date de sa mort (6).

Suivant sa volonté, Sigobardus l'inhuma de ses mains au lieu et de la manière

(1) Alcuin eut aussi entre les mains un autre manuscrit beaucoup plus important « codex grandioris quantitatis », mais dont il ne semble pas s'être servi. Ce *codex*, qui eût été infiniment précieux, n'a jamais été retrouvé. — La vie de saint Riquier par Alcuin a été maintes fois publiée, notamment dans les *Acta Sanctorum ordinis Sancti Benedicti*, t. II, p. 187; dans les *Acta Sanctorum Boll.*, April, t. III, p. 446, dans toutes les éditions des œuvres complètes d'Alcuin, etc. A moins d'indication contraire, nous renverrons toujours pour les *Acta SS O. S. B.* à l'édition de Paris, et pour les *Acta SS. Boll.*, à celle de V. Palmé. Sa plus récente édition est dans KRUSCH, *Passiones vitæque sanctorum ævi Merovingici*, dans *Mon. Germ.*, in-4°, *Scriptores rerum Merovingicarum*, t. IV, p. 381.

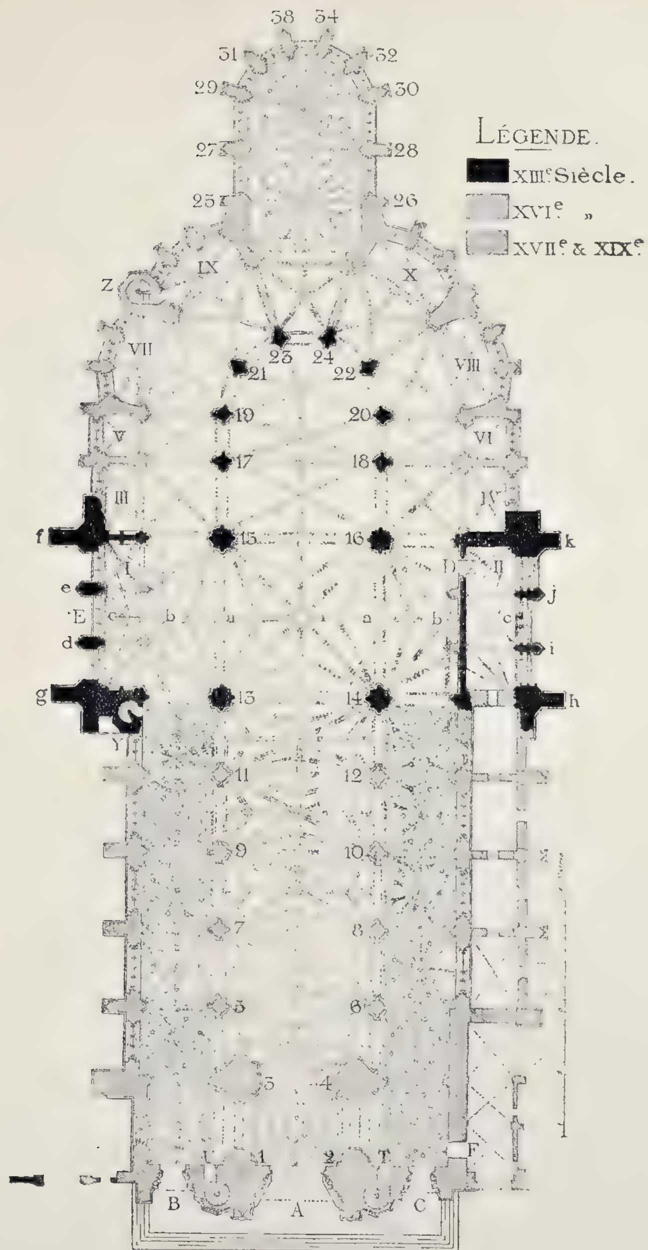
(2) *Analecta Boll.*, t. XXII, 1903, p. 173. – Une autre version beaucoup plus ancienne a été retrouvée depuis à la Hofbibliothek de Vienne (v. G. VIELHABER, dans *Anal. Boll.*, t. XXVI, 1907, p. 45. — V. aussi sur cette question *Anal. Boll.*, t. XXIII, 1904, p. 106.

(3) On peut d'ailleurs se reporter à la dissertation du P. Poncelet, *op. cit.*, et à celle dont M. Krusch a accompagné son édition de la *Vita Richarii*, par Alcuin

(4) Ce n'est que petit à petit que le monastère et la ville elle-même de Centule finirent par prendre le nom de saint-Riquier. Mais le nom de Centule fut encore longtemps usité.

(5) Sur ces biens, v. HARIULF, *Chron.*, lib. I, cap. XVIII, édit. Lot, p. 51.

(6) Tous les auteurs, d'accord sur le 26 avril, ne le sont pas sur l'année. V. HÉNOCQUE, *Hist .... de St-Riquier*, t. I, p. 51.



ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER

I. — *Plan* (d'après F. Duthoit)

(Arch. de la Comm. des Monum. historiques).

qu'il avait lui-même ordonnés. Mais, peu de temps après, Ocioldus, qui, après le départ de Riquier, lui avait succédé dans le gouvernement de l'église de Centule, vint avec ses frères visiter son corps. Ceux-ci le tirèrent de sa sépulture, le placèrent dans une châsse *(feretro)* qu'ils couvrirent de draperies, et le rapportèrent solennellement pour l'inhumer à Centule même (1).

L'ermitage de la forêt de Crécy fut par la suite transformé en monastère par Maurontus, et un diplôme de Charlemagne du 28 avril 797 (2), en fit don à l'abbaye de Saint-Riquier; ce fut l'abbaye de Forestmontiers (3).

Et c'est à peu près tout. On voit combien de faits que nous aurions grand intérêt à connaître, sont laissés dans l'ombre.

Nous ne savons même pas quand et comment une abbaye a été fondée à Centule, par qui et comment elle a été dotée.

Le manuscrit d'Avranches n'y fait pas la moindre allusion. Le texte de celui-ci, a même amené — ce que M. Krusch avait déjà soupçonné (4) — le P. Poncelet à penser que saint Riquier n'aurait été, à proprement parler, que le « curé » de Centule, et que le monastère n'aurait été fondé que « plus tard, c'est-à-dire après la translation du corps de saint Riquier de Forestmontiers à Centule, alors que ses mérites, c'est-à-dire ses miracles, attiraient les multitudes environnantes » (5).

Quoi qu'il en soit, et de temps immémorial, — dès le temps de Charlemagne (6) — l'abbaye de Centule a toujours considéré saint Riquier comme son fondateur et comme son premier abbé. C'est un fait qu'il ne faut pas perdre de vue, si l'on veut comprendre quelque chose à l'histoire de ce monastère.

Il y avait certainement une église à Centule du temps de saint Riquier : le manuscrit d'Avranches y fait quelques allusions (7). Il semble même laisser supposer que le tombeau définitif de saint Riquier s'y trouvait (8).

Mais de ce qu'il ne parle pas de la fondation de l'église, faut-il douter, comme le P. Poncelet a l'air de le faire (9), qu'elle ait été bâtie par saint Riquier lui-même? Il semble pourtant qu'avant l'arrivée de Caidoc et de Frichor et la conversion de saint Riquier, le pays était entièrement païen, ou à peu près.

Il ne rentre pas dans notre sujet de rechercher ce qu'il peut y avoir de vrai dans les faits étranges et merveilleux rapportés par une chronique ou plutôt par une légende aujourd'hui perdue, mais à laquelle d'anciens historiens ont fait de larges emprunts (10). D'après cette chronique, saint Riquier aurait été comte de Ponthieu et petit-neveu de Clovis Ier (11). Mais le merveilleux outré et les nombreux anachronismes qu'elle renferme l'ont fait rejeter en bloc par tous les historiens modernes, depuis les Bollandistes jusqu'à l'abbé Hénocque, qui toutefois en donne un résumé. On

(1) Le 7 des ides d'octobre, soit le 9 octobre. *Martyrol. de S. Riquier. Acta SS. Boll.*, april., t. III, p. 446.

(2) Plusieurs fois publié, notamment dans Lot, *Chron. d'Hariulf*, p. 319.

(3) Forestmontiers, Somme, arr. d'Abbeville, cant. de Nouvion.

(4) *Passiones vitæque sanctorum ævi Merovingici. Vita Richarii.*

(5) Poncelet, *op. cit.*, p. 181.

(6) Alcuin, notamment, ne semble pas en douter.

(7) « Cotidie tamen se jejuniis confixis, pavimentis ecclesiæ prostratur » n° 8, p. 190. — « Contractus quidam solebat a foris sanctæ basilice frequenter orare », n° 12, p. 193.

(8) « Contractus quidam solebat a foris sanctæ basilice frequenter orare, et secretius hoc agebat in contri beato sepulcro erectus fuit ingressum ». n° 12, p. 193.

(9) *Op. cit.*, p. 181.

(10) Notamment la *Cronica abbreviata* de Jean de la Chapelle, publiée par Prarond dans *Mém. de la Société d'Émulation d'Abbeville*, et Malbrancq, *De Morinis*. — V. Hénocque, *Hist. ... de Saint-Riquier*, t. I, p. 2.

(11) Le ms. d'Avranches dit au contraire positivement qu'il était né de parents pauvres et obscurs. « Igitur quis requirat de quales fuit parentes, non ex opibus nobiles, nec de gente alta processit, sed mediocres parentes pauperes habuit », n° 4, p. 188.

ne peut pourtant la passer sous silence, car c'est généralement d'elle que l'iconographie de saint Riquier s'est le plus souvent inspirée, et, à ce point de vue, il est fort regrettable que nous ne l'ayons plus au complet.

Jusque vers la fin du VIIIe siècle, la vie du monastère de Centule s'écoula dans une assez grande obscurité, en ne laissant que peu de traces dans l'histoire. Il est même probable que nous ne possédons pas la liste complète de ses premiers abbés.

II

Constructions d'Angilbert.

Comme Corbie, sa voisine, avec Adalhard, comme Saint-Martin de Tours avec Alcuin, l'abbaye de Centule eut, sous Charlemagne, l'heureuse fortune d'avoir pour abbé l'un des plus hauts personnages de la cour de ce prince, l'un de ses plus intimes conseillers, l'un des hommes les plus distingués de son époque.

L'abbatiat d'Angilbert, l'*Homère* de l'académie palatine, avec l'aide et la faveur d'un monarque tel que Charlemagne, fut certainement l'époque la plus brillante et la plus glorieuse du monastère.

Nous n'avons pas à rechercher pourquoi Angilbert fut mis à la tête de l'abbaye de Centule ni à envisager le mouvement religieux et intellectuel qu'il lui imprima. Nous n'avons pas, en un mot, à faire sa biographie.

Mais les historiens les plus autorisés de l'abbaye et lui-même nous ont laissé sur les somptueux édifices qu'il y fit construire des renseignements, épars sans doute, incomplets et souvent obscurs; mais ceux du moins qui concernent la principale basilique sont assez nombreux pour que nous soyons tentés de les coordonner, et de chercher à nous donner quelque idée de ce que cette basilique a pu être.

L'architecture de l'époque carolingienne, qui a laissé en France si peu de spécimens, nous est en somme assez mal connue. Et pourtant son étude serait d'une importance capitale, puisque c'est la période durant laquelle se sont opérées les transformations, qu'ont été faits les premiers essais des innovations d'où est sortie l'architecture romane. Nous ne devons donc négliger aucune source d'informations, si incertaine qu'elle puisse paraître.

Je suis loin de me dissimuler les difficultés et les dangers d'une pareille entreprise. On sait combien les auteurs anciens sont peu précis et combien ils étaient peu scrupuleux dans l'emploi des expressions. Non seulement chacun avait sa terminologie à lui, non seulement le même terme change de sens suivant les auteurs et suivant les époques, mais on voit souvent un même auteur user du même mot dans des sens très divers, que le contexte ne permet pas toujours de distinguer.

Et cependant, depuis Charlemagne, si ces auteurs n'étaient pas fixés sur la valeur des termes que l'on pourrait appeler techniques, si leurs descriptions sont loin d'être toujours lumineuses, ils n'en savaient pas moins en général s'exprimer en latin, et il ne faudrait pas s'autoriser de ce qui précède pour torturer leurs textes afin de leur faire dire ce que l'on veut. Il faut surtout se méfier des traductions libres et des paraphrases.

Et avec cela la pénurie de monuments subsistants nous prive presque entièrement de points d'appui et de comparaison.

Il importe donc d'une part de ne pas trop nous étonner si les documents nous révèlent des dispositions dont nous ne connaissons pas ou dont nous n'avons que peu d'exemples. Les architectes mérovingiens et surtout carolingiens ont dû faire des essais



EGLISE DE SAINT-RIQUIER

II. Coupe longitudinale

État actuel

dont beaucoup ont été abandonnés dans la période suivante, parce qu'ils n'ont pas été jugés heureux. Il ne faut pas d'autre part trop chercher à généraliser, ni trop raisonner d'un monument connu sur un autre monument inconnu, car nous ne pouvons pas savoir si nous ne sommes pas en présence d'un cas exceptionnel. Ici surtout il ne faut enfin jamais oublier que ce que nous possédons n'est rien en comparaison de ce qui nous manque. L'Italie est beaucoup plus riche que la France en édifices de ces époques reculées, mais ils ne peuvent toujours être d'un très grand secours, car l'architecture française semble s'être comportée d'une façon un peu différente.

Un semblable travail devra donc être entrepris et poursuivi avec la plus extrême prudence, sans chercher à tout expliquer, sans exagérer la portée des documents. Il y a des choses qu'il faut se résigner à ignorer. Il ne pourra enfin jamais être considéré que comme un simple essai, nullement définitif, et toujours sujet à rectifications.

Il a déjà été en partie tenté par quelques auteurs pour la plupart allemands (1), mais, faute par eux d'avoir utilisé tous les moyens d'information, faute d'une connaissance suffisante des lieux, et aussi pour s'être trop laissés influencer par le fameux plan de Saint-Gall (2), ils sont parfois tombés dans de véritables erreurs, et ils ont négligé bien des détails intéressants.

Suivant l'opinion la plus commune, Angilbert avait obtenu l'abbaye de Centule vers l'an 790 (3). Sa première préoccupation fut de la reconstruire dans des proportions beaucoup plus vastes et de lui donner une extension qui la rendît digne de rivaliser avec les plus illustres de son temps. Assuré de l'assentiment des religieux, des fidèles et des grands, avec l'aide non seulement de ses propres biens qu'il y aurait employés en entier (4), mais encore des largesses du roi, de la famille royale et des grands (5), il se mit immédiatement à l'œuvre.

Charlemagne ne se contenta pas d'autoriser les travaux et d'ouvrir ses trésors à son ami. Il lui envoya des artistes habiles dans le travail du bois, de la pierre,

(1) Hugo GRAF, *Opus francigenum*, pp 105 à 117. — Heinrich HOLTZINGER, *Ueber den Ursprung und die Bedeutung der Doppelchore*, dans *Beitrage zur Kunstgeschichte*, heft V, p. 7 à 11. — DEHIO UND VON BEZOLD, *Kirchliche Baukunst des Abendlandes*, tome I, pp. 167. 169, 174, 563, 566, — etc.

(2) Ce plan dressé vers 820 pour l'abbaye de Saint-Gall et conservé aux archives de ce monastère est bien connu. Il est publié notamment dans A. LENOIR, *Architecture monastique*, t. I, p. 24.

(3) Dans une lettre adressée à Adalhard, abbé de Corbie, vers la fin de l'année 790, Alcuin prie celui-ci de saluer de sa part « Angilberhtum filium, nunc vero ex filio patrem ». (DUEMMLER, *Epistolæ Carolini ævi*, coll. des *Monum. Germ.*, in-4°, t. II, p 34, n° 9). On en a induit qu'Angilbert venait d'être promu récemment à l'abbaye de Centule. Cette opinion a été contestée par l'abbé Hénocque, qui voudrait faire remonter à une dizaine d'années plus tôt la promotion d'Angilbert au siege abbatial de Centule (*Histoire de Saint-Riquier*, t. I, pp. 117 et suiv.).

(4) Vers d'Angilbert sur le couvent de Saint-Riquier :

Omnia quæ cernis, summo renovata decore
Interius templum exteriusve sacrum
Angilbertus ovans jam fecit amore paterno
Sanctorum pariter perpetuique Dei,
Non parcens opibus propriis. Nam quidquid habebat
Ecclesiæ larga jam pietate dedit.
Et tu serve Dei veniens aliunde viator,
Hæc loca percurre pulchra monasterii,
Ecclesiasque Dei devoto pectore Christi
Cerne, decus varium per pietatis opus, etc.

DUEMMLER, *Poetæ latini ævi carolini*, dans *Mon. Germ.* in-4°, t. I, p. 364.

(5) « Una cum consensu fratrum meorum et omnium fidelium sancte Æcclesie, ceterorumque bonorum hominum, hunc sanctum locum, michi, licet indigno, ab omnipotente Deo et excellentissimo domino meo Carolo serenissimo augusto ad gubernandum commissum, auxiliante Domino, in melius reedificare valuissemus ». *Scriptura D. Angilberti*, dans HARIULF, *Chron.*, lib. II, cap. VIII, édit. Lot, p. 57. — « De donis Dei et largitate magni domini mei Caroli, ejusque nobilissime prolis, vel reliquorum bonorum hominum liberorum michi ab illis collatis ». *Op. cit*, lib. II, cap. X, p. 67.

du verre et du marbre (1). D'éminents architectes furent dépêchés à Rome pour y préparer des colonnes, des bases, des corniches de marbre blanc, de jaspe, de marbre de Gênes. Par ordre du roi, de solides chariots furent envoyés pour rapporter les marbres et les colonnes (2). A en croire Malbrancq, d'après la grande chronique de Saint-Riquier que nous ne possédons plus, les murs de l'église auraient été bâtis ou tout au moins couverts de marbre blanc (3); sans doute, suivant une mode déjà usitée chez les Romains (4), et pratiquée encore fort tard en Italie (5), la maçonnerie grossière était-elle recouverte de minces lames de marbre fixées par des tenons (6).

Si le récit de Malbrancq est exact, il s'agirait donc, non seulement de colonnes ou d'autres motifs arrachés à des monuments antiques, comme nous savons que cela se pratiquait alors couramment, mais encore de marbres façonnés par des ouvriers contemporains (7).

Ces faits viennent à l'appui des observations très justes de M. Enlart (8) sur la continuité de l'exportation par l'Italie de ses marbres tout travaillés, et notamment de ceux de Gênes : exportation pratiquée en grand par les Romains aussi bien que par les artistes de la Renaissance (9).

Ils corroboreraient aussi l'opinion de M. Cattaneo, qui, dans les plus belles œuvres de sculpture carolingienne conservées en France, telles que les sarcophages de sainte Téchilde et de saint Aguilbert dans la crypte de Jouarre et autres monuments analogues, reconnaît le ciseau des artistes grecs qui, selon lui, seraient venus à cette époque imprimer un essor éphémère à l'art italien alors en pleine décadence (10).

Il n'est peut-être pas non plus sans intérêt de rappeler qu'en 781, lorsque Charlemagne avait mis son fils Pépin âgé de quatre ans sur le trône d'Italie, il avait confié la régence du royaume et la garde de l'enfant royal à Adalhard, abbé de Corbie, et à quelques-uns de ses plus fidèles conseillers, parmi lesquels Angilbert

(1) « Aperiuntur illi, jubente rege, thesauri ingentes, et quidquid vel quantum vellet inde tollere rogatur. » HARIULF, *Chron.*, lib. II, cap. VI; édit. Lot, p 52. — « Piissimus autem rex Karolus ex suis, ut dictum est, thesauris, tantam et tam immensam eidem delegavit pecuniam, ut ad omne opus necessarium, mercede abundante, ante deficeret quis operaretur et quod operaretur, quam unde operarius remuneraretur ». *Op. cit.*, lib. II, cap. VII, p. 54. — V. aussi *Sancti Angilberti vita, auctore, ut dicitur, Hariulfo monacho*, dans *Acta SS. Boll.*, febr., t. III, p. 100. — MALBRANCQ, *De Morinis*, t. II, p. 143, d'après la grande chronique de Saint-Riquier, aujourd'hui perdue.

(2) « Artifices doctissimos ligni et lapidis, vitri et marmoris Anghilberto dirigit regia potestas..... Direxit vehicula fortia et multa in urbem Romam, ut marmor et columnæ ad ornatum jam dictæ ecclesiæ deferrentur ». HARIULF, *Chron.*, lib. II, cap. VI, édit. Lot, p. 53. — « Actutum Romam transmittit architectos insignes, qui e Pario marmore, e jaspide, e lapide Genuensi, et hujusmodi columnas, bases, cornices aptarent, referrentque in Belgium, necnon e vitrea pellucidaque materie templo destinato apparent ornamenta ». MALBRANCQ, *De Morinis*, t. II, p. 143, d'après la même source.

(3) Racontant l'incendie de l'église par les Normands en 881, Malbrancq s'exprime ainsi : « Et cum parietes Genuensi et Italico lapide collucentes militum oculos proritarent, totis viribus annisi sunt demoliri » *De Morinis*, t II, p. 347.

(4) Panthéon d'Agrippa.

(5) Cathédrale de Florence. — Martorana de Palerme.

(6) Cf. Hraban Maur : « Venustas est quidquid illud ornamenti et decoris causa ædificiis additur, ut tectorum auro distincta laquearia et *pretiosi marmoris crustæ* et colorum picturæ ». *De Universo*, XXI, 4. *Patrol.*, t. CXI, col. 562. — Châlon-sur-Saône : « Crypta est magnifico opere et ornamentis exstructa..... tabulatis et columnis decorata marmoreis » *Transl. S. Agricolæ episcopi Cabilonensis*, C. VIII, *Acta SS. Boll.* Mart. t. II, p. 511.

(7) En 1869, un fût de colonne en marbre blanc aurait été découvert près de l'église de Saint-Riquier. (Communication de Dusevel au Comité des travaux historiques, du 14 juin 1869, dans *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, t. X, 1869, p. 161). Il m'a été impossible de retrouver la trace de cet objet.

(8) *Manuel d'archéologie. Architecture religieuse*, p. 133.

(9) V. Georges DURAND, *Les Lannoy, Folleville*, etc., dans *Bulletin monumental*, t. LXX, 1906, p. 329.

(10) CATTANEO, *L'architecture en Italie du* VIe *au* XIe *siècle*, traduct. Le Monnier, pp. 70 et 150. — On a contesté avec apparence de raison, cette attribution à des artistes grecs de la renaissance de l'art italien à cette époque, mais cette renaissance est certaine et cela n'enlève rien à l'analogie des monuments français précités avec l'art italien contemporain.



ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER

III. Coupe transversale sur la nef et le transept

État actuel

avec les fonctions simultanées ou successives d'*auricularius*, de *primiciarius*, d'*apocrisiarius*, etc. (1).

Pendant les années qu'il résida à la cour de Pavie, Angilbert ne fut pas sans prendre contact avec l'art de ce pays; d'autant qu'il ne faut pas oublier que la Lombardie était alors, comme elle le fut toujours, un pays de maçons, et Angilbert a certainement dû y faire connaissance avec les fameux *magistri comacini*. Il ne fut pas non plus sans être allé à Rome. Nous savons dans tous les cas qu'il s'y rendit plusieurs fois depuis 790. Il put donc admirer les splendeurs dont les papes avaient enrichi les églises de la ville éternelle. La vue de ces richesses n'a pas été sans influence sur celles qu'il a voulu faire briller dans son monastère de Centule.

Mais la magnificence des matériaux et des ornements ne suffisait pas alors à illustrer une église. Il fallait aussi et surtout des reliques. Ce n'était pas assez du corps de saint Riquier ni de ceux de ses pères dans la foi, Caidoc et Frichor; il fallait des noms plus ronflants. Angilbert envoya « *per regna et civitates* » pour obtenir une énorme quantité de reliques des saints qui pouvaient se trouver en divers lieux (2) et se mit immédiatement à l'œuvre.

En l'honneur des trois personnes de la sainte Trinité (3), il construisit trois églises principales : la première, la plus importante, s'éleva sur le tombeau même de saint Riquier, auquel Angilbert ne voulut pas toucher, à la place de la vieille église bâtie par saint Riquier lui-même, et qui fut jetée par terre. Cette nouvelle basilique, beaucoup plus vaste que la première, fut placée sous le vocable du saint Sauveur et de tous les saints.

Il n'est peut-être pas sans intérêt d'insister sur la vogue toute particulière qu'eut le culte du saint Sauveur à l'époque carolingienne (4). Peut-être faut-il y voir une influence de l'illustre basilique du Latran. Non seulement les papes remplirent les basiliques de Rome d'images du Sauveur et d'autels en son honneur (5), mais des églises s'élevèrent de toutes parts sous ce vocable (6); on l'ajouta et même on le substitua à d'autres plus anciens, comme on l'a fait à Centule (7). Nous verrons que cette observation n'est pas sans intérêt.

La vieille église démolie était dédiée à sainte Marie. Pour ne pas paraître, remarque naïvement Hariulf, manquer d'honorer la Mère de Dieu (8), Angilbert consacra

(1) Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen in Mittelalter*, t. I, p. 141. — Hauréau, *Charlemagne et sa cour*, etc.

(2) Hariulf, *Chron.*, lib. II, cap. vii; édit. Lot, p. 53. — Hariulf dit : « jubens subditis, rogans a non subditis ». Nous ne savons s'il en était sûr ou si c'est une simple supposition de sa part. Angilbert n'en dit rien. Il nous a laissé une longue énumération de ces reliques (*ibid.*, p. 61), qu'il serait fastidieux et inutile de reproduire. Qu'il suffise d'y renvoyer le lecteur.

(3) On affectionnait le symbolisme des nombres et on l'appliquait volontiers après coup à des choses dont le nombre était commandé par des raisons plus matérielles. Ainsi, par exemple, l'auteur des miracles de sainte Foy fait de la division de la basilique en trois nefs un symbole de la Trinité : « Est deforis tectorum divisione basilica triformis, quæ interim, propter mutuam transeundi amplitudinem in unum corpus coit ecclesie. Hec itaque trinitas in unitatem rediens, summe ac deifice Trinitatis tipum, mea quidem sententia, quoquo modo gerere videtur ». *Liber miraculorum sancte Fidis*, lib. I, cap. xxxi, édit. Bouillet, p. 77, — etc.

(4) A rapprocher l'invocation des diplômes de Louis le Pieux : « In nomine Domini Dei et Salvatoris nostri Jhesu Christi ». V. Giry, *Manuel de diplomatique*, p. 722, etc.

(5) V. le *Liber Pontificalis*, édit. Duchesne, *passim*. — Le musée de la cathédrale de Trèves possède une figure en pierre sculptée du Sauveur bénissant, de l'époque carolingienne.

(6) Je ne puis en citer que quelques-unes des plus importantes : Aniane, Auxerre, Brescia, Conques, Fulda, Fontenelle, Gellone, Halberstadt, Metz, Nevers, Prüm, Ratisbonne, Saint-Genou, Saint-Maur-des-Fossés, Sens, Vienne, etc.

(7) Nous constaterons aussi le même fait à la cathédrale de Reims.

(8) « Quia antiqua illa sancti Richarii ecclesia in honore sanctæ Mariæ fuerat consecrata, ne videretur.... Dei matrem exhonorasse, alteram ei construxit ». Hariulf, *Chron.*, lib. II, cap. vii, édit. Lot, p. 56.

la seconde église à celle-ci et aux saints Apôtres. La troisième eut pour patrons saint Benoît et les autres abbés réguliers (1).

Le chroniqueur ajoute : « En considérant la situation des lieux, on remarque que la grande église, celle de saint Riquier, occupe le nord, la seconde, moins importante, en l'honneur de notre Dame sainte Marie, occupe le sud; la troisième, qui est la plus petite, l'orient. Le cloître des moines est fait en triangle, à savoir : de saint Riquier à sainte Marie, un toit; de sainte Marie à saint Benoît, un toit; et de rechef, de saint Benoît à saint Riquier, un toit. Il en résulte que, les parois convergeant de part et d'autre, l'espace à ciel ouvert qu'elles renferment est triangulaire (2) ».

Avant de poursuivre la description des églises élevées par Angilbert, je ne puis me dispenser de dire un mot d'un document graphique bien connu d'ailleurs, mais très important, afin de bien préciser le degré de confiance qu'il doit inspirer.

Le manuscrit original de la chronique d'Hariulf, qui, sauf ce qui concerne l'abbatiat de Gervin II, fut écrite vers 1088 (3), contenait une miniature représentant les trois églises du monastère de Centule réunies par un cloître. Le manuscrit est perdu (4) et nous n'avons de la miniature susdite que deux reproductions gravées du XVIIe siècle. La première, qui porte la date de 1612, se trouve dans une plaquette de Paul Petau, intitulée : *De Nithardo Caroli magni nepote ac tota ejusdem Nithardi prosapia breve syntagma,* Paris, 1613, in-4° (fig. 2).

La seconde, gravée en 1673 sur l'ordre de Charles d'Aligre, abbé commendataire de Saint-Riquier, dont elle porte les armes (5), fut insérée par Mabillon dans les *Acta Sanctorum ordinis Sancti Benedicti* (6) (fig. 3). Dans l'une et dans l'autre gravure, chacune des trois églises est désignée par son vocable : *S. Richarius; S. Benedictus; S. Maria.*

Depuis que l'on a commencé à étudier l'archéologie du moyen âge, au XIXe siècle, l'une et l'autre gravure a été souvent reproduite (7), et la vieille vue de Saint-Riquier est généralement considérée par les archéologues modernes, sauf quelques exceptions, comme l'un des plus précieux documents que nous possédons sur l'architecture carolingienne.

Albert Lenoir (8), qui a reproduit la gravure de Petau, pense que l'original était « contemporain peut-être » du plan de Saint-Gall. Nous venons de voir qu'il ne devait dater que du XIe siècle.

(1) « Quia igitur omnis plebs fidelium sanctissimam atque inseparabilem Trinitatem confiteri, venerari..... debet, ... tres æcclesias principales .... fundare studuimus. Quarum prima est in honore sancti Salvatoris et omnium sanctorum ejus; alia in honore sancte Dei genitricis semperque virginis Mariæ et sanctorum Apostolorum; tertia vero, in claustro fratrum, in honore sancti Benedicti abbatis et reliquorum sanctorum regularium abbatum ». *Scriptura domni Angilberti*, dans Hariulf. *Chron.*, lib. II, cap. VIII, édit. Lot, p. 58.

(2) « Si igitur situs loci discernatur, animadvertitur major ecclesia, quæ sancti Richarii est, aquilonem tenere; secunda inferior, quæ in honore nostræ Dominæ sanctæ Mariæ citra fluvium Scarduonem sita est austrum; tertia, quæ minima est, orientem. Claustrum vero monachorum triangulum factum est, videlicet a sancto Richario usque ad sanctam Mariam, tectus unus; a sancta Maria usque ad sanctum Benedictum, tectus unus; itemque a sancto Benedicto usque ad sanctum Richarium, tectus unus. Sicque fit ut, dum hinc inde parietes sibi invicem concurrunt, medium spatium sub divo triangulum habeatur ». Hariulf, *Chron.*, lib. II, cap. VII, édit. Lot, p. 56.

(3) V. F. Lot, *Chron. d'Hariulf*, p. XVII.

(4) Il a péri dans l'incendie du monastère en 1719. V. F. Lot, *Chron. d'Hariulf*, p. LXV.

(5) *Burelé d'or et d'azur, de dix pièces, au chef d'azur chargé de trois soleils d'or.*

(6) Tome V, p. 111.

(7) Toutes deux figurent notamment dans l'*Histoire ..... de Saint-Riquier* par l'abbé Hénocque, t. I, pp. 146 et 186.

(8) *Architecture monastique*, t. I, 1852, in-4°, pp. 26, 27.



EGLISE DE SAINT-RIQUIER

IV. Façade latérale côté sud

État en 1900

Depuis lors, on a souvent exploité, commenté cette peinture, sans trop se préoccuper de son origine.

Représenter le monastère dans son entier, avec tous ses bâtiments accessoires, était une tâche au-dessus des moyens d'un dessinateur aussi bien du IXe que du XIe siècle. L'auteur s'est donc borné à reproduire, dans une perspective fort imparfaite, les trois églises principales, avec le cloître qui les réunissait. Les habitations des religieux et toutes les dépendances, qui pourtant devaient être considérables, sont totalement absentes.

Bien que semblables dans leur ensemble, nos deux copies contiennent entre elles, dans le détail, des différences assez notables pour nous faire douter de leur absolue fidélité respective, quand même nous ne saurions pas combien les dessinateurs étaient jadis peu scrupuleux sur l'exactitude archéologique.

Ainsi, par exemple, dans les deux gravures, l'abbaye est entourée d'un paysage traité à la façon moderne, complètement différent de l'un à l'autre, et qui ne devait pas exister ainsi dans l'original : celle de Petau montre, sur le côté, une colline surmontée d'une maisonnette; on ne voit rien de pareil dans celle de Mabillon. Dans celle-ci, neuf personnages se promènent au milieu du cloître, dans celle-là, il y en a treize, habillés et groupés différemment.

La gravure de Mabillon est faite avec une intention manifeste d'interprétation et son auteur a cherché évidemment à rétablir, autant que possible, la perspective et l'échelle, ce qui peut faire croire l'autre plus conforme à l'original (1).

Il y a encore beaucoup d'autres dissemblances : nous les signalerons au fur et à mesure de la description.

Les diverses reproductions de l'une ou de l'autre gravure faites jusqu'à présent ne sont elles-mêmes presque jamais absolument fidèles, et elles présentent souvent d'assez notables variantes, ce qui n'a pas diminué la difficulté de s'en servir. J'ai tenu pour cette fois à recourir aux procédés photographiques, afin d'avoir des reproductions entièrement identiques aux originaux sur lesquels elles ont été prises directement, et en vraie grandeur.

Nous verrons que la grande église, plus ou moins maltraitée, plus ou moins raccommodée dans le cours des âges, a subsisté dans ses parties essentielles telle qu'Angilbert l'avait construite, jusqu'à l'abbatiat de Gervin II, dans les dernières années du XIe siècle, époque à laquelle la tentative d'une dernière réparation la fit s'écrouler et obligea de la reconstruire de fond en comble ou à peu près; mais elle le fut sur le même emplacement et peut-être sur le même plan.

Nous ne savons pas exactement la date de cet accident — Gervin II gouverna l'abbaye de 1071 à 1097 — mais il est vraisemblable qu'il ne se produisit qu'après l'exécution de notre miniature, qui avait été faite pour accompagner le chapitre où Hariulf parle des constructions élevées par Angilbert. Ce chapitre fut certainement rédigé avant l'écroulement de l'église, car il n'y est fait aucune allusion. A la manière dont Hariulf décrit la basilique bâtie par Angilbert, on sent très bien qu'il l'avait sous les yeux, et il en parle toujours au présent.

Pour l'église de sainte Marie, il dit aussi positivement qu'elle existait encore de son temps (2).

(1) C'est peut-être pour cela que Lenoir a choisi celle-ci pour la reproduire, de préférence à celle de Mabillon qu'il n'a pas dû ignorer.

(2) « Quæ ..... hactenus consistit ». HARIULF, *Chron.*, lib. II, cap. VII, édit. Lot, p. 56. — D'après une pièce de vers de Guy de Ponthieu sur le bienheureux Angelran, abbé de Saint-Riquier de 1020 à 1045, celui-ci aurait construit une église en l'honneur de saint Vincent et de saint Benoît (V. HARIULF, *Chron.*, lib. IV, cap. XVII, édit. Lot, p. 217).

Nous verrons aussi ce qu'il faut penser de l'opinion adoptée par les historiens de Saint-Riquier à la suite de Jean de la Chapelle, qui la déduisait lui-même d'un passage d'Hariulf, opinion d'après laquelle l'enceinte de l'abbaye aurait été réduite à la fin du xe siècle ou au commencement du xie par l'abbé Ingelard. Dans tous les cas, cette réduction est incontestable. La nouvelle enceinte laissait en dehors d'elle l'église de sainte Marie.



Fig. 2

Or la miniature en question montre les trois églises du saint Sauveur ou de saint Riquier, de sainte Marie et de saint Benoît réunies par un seul cloître triangulaire, sans aucune séparation. Remarquons aussi que la grande église est désignée sous le seul vocable de saint Riquier, et non sous celui du saint Sauveur, qui était le principal du temps d'Angilbert.

De trois choses l'une : ou bien, comme le pense M. Lot, Hariulf n'aurait fait que copier la peinture en question sur une autre du ixe siècle (1).

Ou bien cette peinture aurait représenté l'abbaye telle qu'elle était du temps où il écrivait, c'est-à-dire un peu avant la chute de la grande église sous Gervin II, et alors il faudrait admettre, quoi qu'en dise Jean de la Chapelle, et malgré certaines autres apparences, que le rétrécissement de l'enceinte de l'abbaye, ou tout au moins celui du cloître, n'aurait eu lieu que plus tard, peut-être sous l'abbé Anscher de la Ferté (1097-1136) qui, effectivement, fit travailler aux remparts de la ville.

On peut supposer en troisième lieu qu'Hariulf aurait tout simplement reproduit les trois églises telles qu'elles étaient de son temps, en les réunissant par un cloître, pour mettre son dessin d'accord avec les données résultant du texte d'Angilbert lui-même et des autres sources qu'il pouvait avoir à sa disposition.

Quand même il s'agirait d'une reconstruction de l'église de saint Benoit élevée par Angilbert, ce qui n'est pas certain, cela ne serait pas d'une grande importance, étant donné le minime intérêt de celle-ci.

(1) Il a pu aussi tout simplement encarter la peinture elle-même.



ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER

I. — *Vue générale intérieure*





SAINT-RIQUIER

Fig. 7. — Monastère carolingien

J'avoue qu'en l'absence de renseignements plus précis, il me paraît difficile de choisir entre ces trois hypothèses. Différents faits que nous verrons par la suite semblent toutefois peu compatibles avec la première.

On ne doit donc se servir de ce document qu'avec prudence. Toutefois, dans ses parties essentielles, il est conforme aux renseignements écrits que nous possédons d'ailleurs, et s'il a été fait de toutes pièces du temps d'Hariulf, comme tout au moins la grande église et l'église de sainte Marie subsistaient encore à cette époque, on peut légitimement s'en aider pour comprendre et expliquer les renseignements écrits. MM. Graf et Holtzinger (1) ont donc eu tort de l'avoir systématiquement rejeté et de l'avoir considéré comme fantaisiste. On est d'ailleurs revenu sur cette opinion. MM. Dehio et von Bezold (2) en font même un reproche à M. Holtzinger, et considèrent la restitution essayée par celui-ci comme entièrement manquée, faute d'en avoir tenu compte.

M. Enlart (3) s'en est également servi pour établir les caractères de l'architecture carolingienne.

La grande église, qu'Hariulf qualifie de « *fulgentissima ecclesia omnibusque illius temporis ecclesiis præstantissima* » (4) fut donc mise par Angilbert sous le vocable du saint Sauveur; mais il ne laisse pas lui-même que d'y ajouter celui de saint Riquier dont elle contenait les précieux restes (5), et il lui arrive même de l'appeler basilique de saint Riquier tout court (6).

Aussi bien, aux yeux des contemporains, le corps de saint Riquier était-il la principale richesse de l'église. La partie orientale de celle-ci, où se trouvait son tombeau était la plus ornée, occupait après tout la place d'honneur, face à l'entrée principale. C'est là que se faisaient le plus ordinairement les offices; c'est elle qui, par la force des choses, devait devenir le chœur proprement dit, si bien que, dans la suite des temps, surtout lorsque la dévotion au Sauveur perdit un peu de sa prépondérance, le vocable de saint Riquier finit par prendre le dessus. Au XIe siècle, du temps où écrivait Hariulf, c'était chose faite.

Lorsqu'Angilbert se sert du mot *chorus,* il le fait habituellement dans le sens personnel et non dans le sens réel, si je puis ainsi parler, c'est-à-dire qu'il l'entend d'une compagnie de religieux chantant ensemble, mais il ne l'emploie guère, comme nous le ferions, pour désigner une partie déterminée de l'édifice. De même Hariulf, lorsqu'il décrit les travaux faits par Angilbert, en résumant les documents contemporains qu'il a pu avoir entre les mains; lorsqu'il parle de son temps, au contraire, il appelle *chorus* la partie orientale de l'église, c'est-à-dire l'abside, le carré du transept de ce côté, et le chancel, qui devait occuper deux travées de la nef (7).

(1) *Op. cit.*

(2) *Kirchl. Bauk.*, t. I, p. 174.

(3) *Manuel d'archéologie. Architecture religieuse*, pp. 155 et suiv.

(4) HARIULF, *Chron.*, lib. II, cap. VII, édit. Lot, p. 54.

(5) « In ecclesia sancti Salvatoris sanctique Richarii ». *Scriptura D. Angilberti*, dans HARIULF, *Chron.*, lib. II, cap. X, édit. Lot, p. 67. — « Nocturnum officium in ecclesia sancti Salvatoris et sancti Richarii celebretur ». *Institutio Sancti Angilberti; ibid*, p. 296. — La description du trésor de 831 dit encore : « Habentur ibi principales ecclesiæ III : una major, in honore sancti Salvatoris et sancti Richarii ». HARIULF, *Chron.*, lib. III, cap. III, édit. Lot, p. 87.

(6) « Intrantes sancti Richarii basilicam ». *De institutione ejus*, dans HARIULF, *Chron.*, lib. II, cap XI, édit. Lot, p. 71. — « Conveniant cruces et processiones vicinarum ecclesiarum ad sanctum Richarium ». *Institutio Sancti Angilberti; ibid.*, p. 299. — « De ecclesia beati Richarii egrediantur ». *Ibid.*

(7) « Videtur usque hodie in pavimento *chori* tam pulchra et tam distincta marmorea operatio », etc. HARIULF,



EGLISE DE SAINT-RIQUIER

II — Vue intérieure sur la nef et le transept

On sait que, pour assurer la perpétuité de l'office divin, Angilbert avait divisé ses trois cents religieux et ses cent enfants en trois chœurs, dont l'un devait se tenir à l'autel du Sauveur, le second, à celui de saint Riquier, et le troisième devant la représentation de la Passion (1). Nous verrons où devaient se trouver ces différents objets. Mais l'*Institutio* (2) apportait à cette règle de nombreuses exceptions.

Il est probable qu'après l'incendie de l'abbaye par les Normands, en 881, alors que le nombre des religieux fut fort diminué et leur zèle ralenti, les prescriptions liturgiques d'Angilbert tombèrent en désuétude et que les religieux firent l'office suivant l'usage général (3). La partie orientale de l'église, la plus ornée, la mieux disposée pour cela, et à la place la plus habituelle pour remplir cet office, devint tout naturellement le chœur et le sanctuaire. L'ancien autel du Sauveur subsista cependant, mais il passa au second rang. Il existait encore au XI[e] siècle (4).

Dans la miniature d'Hariulf, la grande église se présente sur sa face méridionale. On y reconnaît facilement une basilique à une nef flanquée de bas-côtés et munie de deux transepts, l'un à l'est, l'autre à l'ouest, surmontés chacun d'une grosse tour ronde à la croisée. Un chevet un peu moins élevé que la nef fait saillie à l'orient. Il est accompagné et débordé vers l'est par un petit bâtiment qui lui est accolé.

Tout cela répond bien à la description donnée par Hariulf, si sommaire qu'elle soit : « *Hæc ab oriente habet ingentem turrem post cancellum, et, interposito vestibulo, alia turris versus occidentem habetur priori æqualis ..... Turris ergo orientalis cum cancello et butico sancto Richario dicata est, et turris occidentalis in honore Sancti Salvatoris specialiter est dicata* » (5). J'ai tenu à donner ce texte dans son intégrité et en latin, parce qu'il est comme le canevas de tout ce qui va suivre.

Nous voyons d'abord clairement que, comme le dessin l'indique, il y avait deux tours semblables, l'une à l'orient, l'autre à l'occident. La partie visible de ces deux tours, qui émerge au-dessus de la toiture de l'église, est cylindrique et se compose d'un large tambour peu élevé, qui semble être en maçonnerie, et qui est garni d'une rangée de petits cercles surmontés chacun d'un petit trait vertical. On ne peut savoir si ce sont de véritables ouvertures ou quelque chose qui ressemblerait à des anneaux.

Sur chacune des deux tours s'élève un haut couronnement très vraisemblablement en charpente, formé d'un étagement de trois toitures tronconiques et d'une dernière conique, en retraite les unes sur les autres. Une arcature (6) circulaire à jour, aux

Chron., lib. II, cap. VII, édit. Lot, p. 55. — « In scamno *chori* residebat ..... Abbas quidem coram beati Richarii altare figens genua ..... exorabat ; æditÿus vero in inferiori *chori* parte stans », etc. *Visio Hugonis monachi. Ibid.*, lib. IV, cap. XXX, p. 256, 257. — « Persuasit ille frater nomine Teudoaldus sæpefactum sanctum investigari debere in ingressu *chori* a parte occidentali ». Invention du corps d'Angilbert par saint Gervin (XI[e] siècle). *Ibid.*, lib. IV, cap. XXXII, p. 265, etc.

(1) *De institutione ejus*, dans HARIULF, *Chron.*, lib. II, cap. XI, édit. Lot, p. 70.

(2) Angilbert avait composé pour le service de son église tout un cérémonial, intitulé *Institutio de diversitate officiorum*. Hariulf en a donné quelques extraits. Un autre fragment beaucoup plus considérable se trouve dans le ms. 235 du fonds de la reine Christine au Vatican ; il a été naguère publié par M. F. Lot, à la suite de la chronique d'Hariulf, p. 296. Cette *Institutio* est un des documents les plus précieux pour notre essai de reconstitution de la basilique d'Angilbert.

(3) Hariulf le laisse entendre d'ailleurs, lorsqu'il dit : « Sunt certe et alia multa quæ ad decorem divini officii cum superioribus inveniuntur ab eo (Angilberto) honeste statuta, sed quia, post tanta tempora apud nos, tam pro loci immutatione, quam pro abbatum voluntate, non serventur ». HARIULF. *Chron.*, lib. X, cap. x édit. Lot, p. 69.

(4) V. ci-dessous.

(5) HARIULF, *Chron* , lib. II, cap. VII ; édit. Lot, p. 54.

(6) Rappelons qu'en bon français, *arcature* ne signifie pas autre chose qu'une suite de petites arcades décoratives.

arcs en plein cintre, sépare chacune de ces toitures de la suivante; le tout est dominé par une croix légère qui devait être en fer.

Les deux gravures ne sont pas d'accord sur le genre de couverture dont ces toitures étaient garnies : mais, d'après celle de Petau, il semble que ce soient plutôt des tuiles plates en écailles, ou plutôt des essaules, du moins pour la toiture inférieure, qui est la plus grande; car, pour les autres, le genre de couverture n'est indiqué, ni dans l'une ni dans l'autre gravure.

Pour MM. Dehio et von Bezold (1), ces couronnements seraient une adjonction postérieure à l'époque carolingienne.

Leur antiquité ne fait au contraire aucun doute pour M. Enlart (2), qui, à la suite de J. Quicherat (3), les rapproche des tours lanternes déjà usitées à l'époque mérovingienne et qualifiées par les auteurs du temps de *machina*, *arx*, *turritus apex*. Il donne même des vers amphigouriques de Fortunat sur celle de la cathédrale de Nantes, une traduction peut-être un peu trop claire et trop précise, qui pourrait tout aussi bien s'appliquer à nos tours : « Au centre de l'édifice, un pinacle en forme de tour monte vers le ciel, et son couronnement passe du carré au plan circulaire, la tour s'étageant en arcades, porte une flèche qui fait l'effet d'une montagne » (4).

Une curieuse peinture exécutée au XI[e] siècle par le moine André de Mici dans un obituaire de la cathédrale de Chartres, qui se trouve à la bibliothèque de Saint-Étienne, représente l'ancienne cathédrale de Chartres telle qu'elle fut rebâtie par l'évêque Fulbert après un incendie arrivé en 1020. Elle est accompagnée hors œuvre de deux clochers que MM. Clairval et Merlet (5) considèrent comme plus anciens et comme ayant échappé à l'incendie. Ces deux clochers ont des couronnements absolument analogues à ceux qui figurent dans notre peinture de Saint-Riquier (6).

On peut aussi en rapprocher le couronnement qu'Anségise, cet autre ancien familier de Charlemagne, fit élever un peu avant sa mort, arrivée en 833, sur la tour de la basilique de Saint-Pierre de l'abbaye de Fontenelle, dont il était abbé. Ce couronnement était quadrangulaire et non pas rond, comme à Saint-Riquier. Il était en bois travaillé au tour, couvert de plomb, d'étain et de cuivre doré, et haut de trente-cinq pieds. Anségise y avait fait mettre trois cloches (7).

C'est très vraisemblablement aussi un couronnement analogue qui fut donné à la tour de l'église de Saint-Bertin de Saint-Omer, après l'incendie de cette église par les Normands en 860. L'ancienne tour, disent les *Miracles de saint Bertin*, « bien que récemment construite, était faite à une mode antique : on la démolit entièrement et on en éleva une autre d'une étonnante grandeur et d'une structure admirable. Sa longueur par terre égalait la hauteur du faîte de l'église auquel elle

(1) *Kirchliche Bauk.*, t. I, p. 175.

(2) *Manuel*, t. I, pp. 124, 175.

(3) *Basilique de Saint-Martin de Tours*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire. Archéologie du M. A.*, p. 44.

(4) In medium turritus apex super ardua tendit
Quod ratumque levans crista rotundat opus.
Altius ut stupeas arce ascendente per arcus,
Instar montis agens, ædis acumen habet.

Venance Fortunat, vers sur la cathédrale de Nantes, dans *Patrol.*, t. LXXXVIII, col. 127.

(5) *Un manuscrit chartrain du* XI[e] *siècle*, p. 74. — Cette curieuse peinture peut nous donner une idée de ce que devait être celle de Saint-Riquier, avec laquelle elle présente plus d'une analogie.

(6) MM Clairval et Merlet (*op. cit.*, p 77) rapprochent avec assez d'à-propos ce genre de couronnement de celui du clocher de Saint-Front de Périgueux, qui en serait comme une application en pierre.

(7) « In eadem autem basilica sancti Petri pyramidem quadrangulam altitudinis triginta quinque pedum de ligno tornatili compositum, in culmine turris ejusdem ecclesiæ collocari jussit, quam plumbo, stanno ac cupro deaurato cooperiri jussit, triaque ibidem signa posuit : nam ante nimis humile hoc opus erat. Ipsam namque turrim simulque absidam tegulis plumbeis a novo cooperiri jussit ». *Gesta abbatum Fontanellensium*, dans *Mon. Germ.*, *SS.*, t. II, p. 296.



ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER

VII. — Déambulatoire

devait être superposée. Elle avait été faite d'une ordonnance de trois sortes de trépieds, sans compter l'amortissement supérieur » (1). Cet amortissement était circulaire ; une boule surmontée d'une croix en formait le couronnement (2).

Nous verrons que, lors de cette reconstruction, les toitures ne furent plus couvertes de plomb comme par le passé, mais simplement de bardeaux ou essaules de bois, ce qui semblerait assez s'accorder avec notre peinture. Il n'est donc pas certain que, dans leur disposition générale, ces couronnements aient été refaits tels qu'ils étaient avant l'incendie. On ne peut toutefois rien affirmer à cet égard.

Ces deux tours, ainsi que celle de l'église de sainte Marie, qui, comme on peut le voir sur le dessin d'Hariulf, était couronnée d'une façon à peu près semblable, étaient ornées de dorures, du moins dans leur couronnement. Elles servaient de clochers pour renfermer les quinze cloches dont Angilbert avait doté l'abbaye Nous ne savons pas bien en quoi pouvaient consister et à quoi pouvaient servir les cercles qui étaient pendus à ces cloches. Suivant la description du trésor de 831, cinq de ces cercles étaient d'argent, les autres d'archal (3).

Dans la miniature d'Hariulf, chacune des deux tours principales s'élève sur la croisée d'un transept dont l'un est placé à l'est, l'autre à l'ouest de la nef.

A ce double transept les documents écrits que nous possédons ne semblent jamais faire allusion : il n'en est jamais question dans les multiples évolutions prescrites dans ce qui nous reste de l'*Institutio* d'Angilbert ; mais nous n'avons pas, tant s'en faut, le texte complet de celle-ci. L'auteur de la miniature ne les a certainement pas

(1) « Sed et turrile ipsius licet noviter esset superpositum, quia antiquo more erat factum, deposuerunt, et aliud miræ magnitudinis mirabilisque fabricæ studuerunt ædificare, cujus longitudo consistentis in terra æquabat altitudinem culminis ecclesiæ cui superponendum erat. Nec mirum ; tristegum enim (ut vulgariter loquamur) trium tripodum ordinibus factum fuerat, excepta summa claxendice. Itaque ecclesiæ superposito et erecto per singulasque compagines juncto, cum tholus pomifer in edito, una cum triumphali signo Crucis erigeretur, ac in gyro ejusdem stipitis superrima rota, ubi hastulæ et tabulatæ præfatæ claxendicis superinniti ac configi debuerant, humerando copularetur ; unus artificum, nomine Bertus, stans super eodem circo, arripuit malleum et quasi gratulabundus pro appropinquata pene consummatione tam miri operis, ictum veluti jactanter longius colligens, incaute jecit. Sed eheu ! resiliente rota et quatiente, vacillans pedibusque lubricans, de tanta altitudine præceps terra tenus venit ». *Miracula Sancti Bertini*, dans *Acta SS. O. S. B.*, t. III, p. 129. — Le cartulaire de Saint-Bertin rapporte le même fait, mais avec moins de détails. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, édit. B. Guérard, p. 109. Il faut remarquer que ni l'un ni l'autre texte ne parle de cloches, que B. Guérard fait intervenir dans la traduction, libre il est vrai, qu'il donne du cartulaire (*Op. cit.*, p. XL).

(2) Cette manière de couronner les tours dut d'ailleurs être usitée durant fort longtemps. On peut presque dire qu'elle n'a jamais cessé de l'être, sauf peut-être durant l'époque gothique. — Une miniature d'un manuscrit du XIe siècle (Bibl. de Valenciennes, ms. 502, publié dans TRAUBE, *Poetæ latini ævi Carolini ; Mon. Germ.*, in-4°, t. III) contenant les vers de Milon, poète latin du IXe siècle, représente le docteur célèbre Haymon rendant à Milon son livre, après l'avoir corrigé ; les deux personnages sont placés sous des architectures parmi lesquelles se trouvent des clochers dont les amortissements rappellent tout à fait ceux de Saint-Riquier. Il n'est pas sans intérêt de rapprocher cette sorte de couronnement du campanile étagé qui, avant le XIXe siècle, surmontait la croisée du transept de l'église actuelle de Saint-Riquier, et qui datait du XVIIe siècle. (V. ci-dessous. — V. la gravure du *Monasticon*, fig. 4). — Le *Monasticon Gallicanum* montre aussi des clochers étagés d'une façon analogue sur les transepts de l'église abbatiale et de l'église Saint-Étienne de Corbie, — etc.

(3) « Cloccaria auro parata III ; cloccæque optimæ XV, cum earum circulis XV ». *Scriptura domni Angilberti*, etc. dans HARIULF, *Chron.*, lib. II, cap. X, édit. Lot, p. 68. La version publiée par les Bollandistes (*Acta SS. Febr.*, t. III, p. 115) dit « cochlearia » pour « cloccaria », mais ce doit être une erreur. — Le texte attribué à Anscher est plus explicite : « In ecclesia sancti Salvatoris sanctique Richarii, duo campanaria auro et argento parata, et ad sanctam Mariam tertium paratum est ». *Alia vita, auctore, ut dicitur, Anschero*, dans MABILLON, *Acta SS. O. S. B.*, t. V, p. 123. — « Circuli ad signa pendentes argentei V, reliqui ex aurichalco ». *Descr. de thesauro*, (831), dans HARIULF, *Chron.*, lib. III, cap. III ; édit. Lot, p. 87.

inventés, et, puisqu'il les a indiqués et qu'il semble véridique sur les autres points, nous devons bien admettre qu'ils existaient en réalité.

Il faut remarquer la toiture à un seul rampant qui couvre chacun des croisillons de ces deux transepts; on ne connaît guère d'exemples de transepts couverts de la sorte.

Malgré le travestissement qu'il a subi au XVIIe siècle, on voit fort bien que le transept occidental de Saint-Mathias de Trèves qui, dans ses parties les plus anciennes, semble remonter à la fin du XIe siècle, et avec lequel nous aurons à faire plus d'un rapprochement, était couvert de la sorte, avec un clocher central, s'élevant entre les deux rampants. Il n'est pas sans intérêt de faire observer que cette église dédiée primitivement à saint Eucaire, avait été magnifiquement reconstruite à la fin du VIIIe siècle par l'archevêque Egbert. N'y aurait-il pas quelque tradition de la basilique élevée par celui-ci?

Toujours est-il que MM. Dehio et von Bezold (1) considèrent l'église carolingienne de Saint-Riquier comme fournissant le plus ancien exemple connu de double transept.

Ces deux transepts sont d'égale longueur et font saillie sur le mur du bas-côté. Cette saillie paraît plus grande dans la gravure de Petau que dans celle de Mabillon. Elle devait l'être encore plus, en réalité, que la mauvaise perspective ne semble l'indiquer. On voit très bien que le cloître, qui s'appuie sur les extrémités des croisillons, laisse entre lui et les bas-côtés un espace vide qu'il n'est guère vraisemblable de supposer beaucoup plus étroit que le bas-côté lui-même. A l'extrémité de chacun des croisillons s'ouvrent deux rangées de trois fenêtres chacune, séparées par une ligne de trois oculus. Dans la gravure de Mabillon, les fenêtres sont amorties en plein cintre; dans celle de Petau, qui, comme nous l'avons dit, semble plus fidèle, elles sont carrées. Du voisinage des tourelles d'escaliers placées contre chacun des transepts, MM. Dehio et von Bezold (2) concluent à la présence de tribunes à chacun de ceux-ci, comme on en voit par exemple à Saint-Michel de Hildesheim et à Saint-Pantaléon de Cologne (3). Si ces tribunes ont effectivement existé, il serait curieux d'en voir un souvenir dans celles qui ont été prévues au XIIIe siècle dans le transept de l'église actuelle et exécutées au XVIe, exemple assez rare à cette époque; mais l'existence des trois oculus à l'endroit où devrait se trouver le sol des tribunes, rend la possibilité de celles-ci plus que problématique. Les tribunes de l'église actuelle sont le résultat d'une circonstance toute particulière, ainsi que nous le verrons.

Chacune des deux principales tours est en outre accompagnée d'une, et très certainement dans la réalité, de deux tourelles cylindriques. Ces quatre tourelles étaient placées deux par deux à droite et à gauche, à l'ouest de la tour occidentale, et à l'est de la tour orientale. Elles devaient renfermer des escaliers à vis qui donnaient accès aux parties supérieures de l'église. Nous verrons plus loin lesquelles (4).

(1) *Kirchliche Bauk.*, t. I, p. 174

(2) *Loc. cit.*

(3) On a fait de ces sortes de tribunes, quoique assez rarement, durant toute l'époque romane : ainsi à Pontigny (Yonne), à Conques (Aveyron), à Saint-Georges de Boscherville (Seine-Inférieure), à la cathédrale de Tréguier (Côtes-du-Nord), etc.

(4) MM. Dehio et von Bezold (*Kirchliche Bauk.*, t. I, p. 566), qui semblent n'avoir connu que la gravure de Mabillon, ont cru qu'il n'y avait que deux tourelles placées l'une à l'extrémité orientale de l'église, l'autre à l'extrémité occidentale et placées dans l'axe principal de la nef, sans s'apercevoir que cela allait contre l'opinion qu'ils avaient émise (p. 169) à savoir que l'église était à double chœur; ils en ont même tiré cette conclusion que les bâtiments à l'est de la tour orientale étaient une adjonction postérieure (p. 174). Mais le dessin de Petau, plus fidèle comme nous l'avons vu, que celui de Mabillon, montre que les deux tourelles visibles sont bien sur le flanc sud de l'église, et qu'elles doivent appeler leurs symétriques sur le flanc nord : cela se sent parfaitement, malgré l'incorrection de la perspective.



ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER

VIII. Vue du chevet à l'extérieur

Les historiens anciens de Saint-Riquier, Angilbert, Hariulf et les autres, parlent en effet souvent de *cochleæ* (1), et par là ils ne peuvent guère désigner autre chose que des escaliers renfermés dans nos tourelles.

Ainsi, pour le jour des Rameaux, Angilbert prescrit que les moines ayant reçu les palmes dans l'église de sainte Marie, s'avancent avec le peuple par le chemin du monastère, et, après avoir traversé le parvis, étant entrés par la porte centrale de l'église, montent par l'escalier en escargot « *coclea* » du midi, pour arriver à l'autel du Sauveur — qui se trouvait sous la tour occidentale — où l'on célébrait la messe (2). Si Angilbert spécifie l'escalier en escargot du midi, c'est donc qu'il y en avait un aussi au nord.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce texte, et nous verrons notamment comment il se faisait qu'il fallait monter un escalier pour arriver à l'autel du Sauveur.

Dans une relation en vers des miracles de saint Riquier, à propos d'un fait qui a dû se passer sous ses yeux et dont nous aurons à reparler, l'Abbé Angelran (1020-1045) mentionne

» .. .. *introitum cochleæ qua culmina templi*
» *Alta petebantur* ..... (3).

La gravure de Mabillon et celle de Petau indiquent bien la tourelle occidentale comme partant dú sol. Il en est de même pour la tourelle orientale dans cette dernière; mais celle de Mabillon la fait émerger du chœur et passer à travers le toit de celui-ci, ce qui est inadmissible. Ici encore le graveur de l'abbé d'Aligre a dû mal comprendre et interpréter à sa manière la peinture originale.

De petites ouvertures superposées le long de chaque tourelle étaient destinées à éclairer l'escalier qui y était renfermé. Cela se voit surtout fort bien dans la gravure de Petau.

L'étage supérieur de chaque tourelle forme une lanterne ajourée d'une arcature en plein cintre. Dans Mabillon, les arcades composant cette arcature sont garnies d'une sorte de grillage qui n'existe pas dans Petau. Ces tourelles sont couvertes par des toitures en poivrière surmontées d'une croix sans doute en fer.

On ne peut s'empêcher de voir dans ces tourelles comme un des prototypes des tours secondaires multiples si usitées dans les grandes églises de l'époque romane, et même du commencement de l'époque gothique, principalement en Allemagne.

La tour orientale, dit Hariulf, se trouvait « *post cancellum* ».

Le mot *cancellus*, diminutif de *cancer*, colonne ou plutôt pilier (4), signifie originairement petit pilier, barreau, puis une réunion de barreaux, soit une grille, une

(1) V. ce mot dans Ducange. — Il n'est pas tout à fait exact de comparer ces tourelles, qui n'ont en définitive qu'une fonction accessoire, avec celles du plan de Saint-Gall, car celles-ci, bien que renfermant elles aussi des escaliers à vis, avaient une bien plus grande importance, et leur étage supérieur formait chapelle. Elles étaient de plus isolées, au moins dans une grande partie de leur hauteur. Dans tous les cas, on ne saurait mettre nos tourelles en parallèle avec celles des églises de Ravenne ou d'autres analogues, qui sont de véritables campaniles.

(2) « Per ostium medianum et per cocleam meridianam ascendentes ad sanctum Salvatorem perveniant ». *Institutio Sancti Angilberti*, dans F. Lot, *Chron. d'Hariulf*, p. 297.

(3) *Historia relationis sancti Richarii abbatis*, dans *Acta SS. Boll. April.*, t. III, p. 465 et Mabillon, *Acta SS. O. S. B.*, t. VII, p. 565.

(4) « *Cancelli* videntur dici quia minoribus columnis fiunt. *Cancri* enim vocantur majores columnæ et maxime quadræ ». Valafr. Strabo, *De rebus ecclesiasticis*, cap. vi. *Patrol.*, t CXIV, col. 926.

balustrade, en métal ou en bois, et, par extension, toute espèce de clôture, même pleine (1). On appela notamment ainsi, non seulement ces sortes de parapets ou de clôtures en pierre ou en marbre (2) dont il reste encore d'assez nombreux spécimens entiers ou fragmentaires des deux côtés des Alpes, et qui, dans les anciennes basiliques, renfermaient la partie réservée au clergé, mais aussi l'enclos lui-même qu'ils limitaient (3).

C'est certainement dans ce dernier sens que le mot *cancellus* est employé par Hariulf.

Le mot « *post* » signifie évidemment derrière (4). Le chancel *derrière* lequel s'élevait la tour ne pouvait donc se trouver ailleurs qu'à l'ouest de celle-ci, c'est-à-dire dans la partie la plus orientale de la nef. C'est bien d'ailleurs la place qu'il occupe le plus généralement dans les anciennes basiliques.

Ce chancel devait occuper tout ou partie des deux travées de la nef les plus voisines du transept oriental. Nous verrons qu'au XIe siècle l'abbé saint Gervin découvrira le corps d'Angilbert à l'entrée du chœur, vers l'occident, « *in ingressu chori, a parte occidentali* ». Pour Hariulf, qui relate le fait (5), *chorus* est bien la partie orientale de l'église où, de son temps, se trouvait le maître autel, et où les moines célébraient leurs offices.

D'après le texte d'Hariulf, le chancel était séparé de la tour occidentale par un *vestibulum* : « *post cancellum, et, interposito vestibulo, alia turris versus occidentem habetur* ».

Les rares exemples donnés par Ducange, ou plutôt par Dom Carpentier au mot *Vestibulum* se réfèrent au sens étymologique de *vestiarium, sacrarium, secretarium,* en français *revestiaire,* autrement dit *sacristie.* Ce n'est évidemment pas de cela qu'Hariulf a voulu parler : dans une description aussi sommaire, il n'aurait pas mentionné une dépendance aussi accessoire. Nous verrons d'ailleurs que l'église de Saint-Riquier possédait un *secretarium,* ce qui est la même chose, et où il pouvait se trouver.

Ailleurs, on donne à *vestibulum* le sens de notre mot actuel *vestibule,* c'est-à-dire de la pièce d'entrée, soit, dans une église, le porche ou le narthex, peut-être aussi l'atrium ou le parvis (6). Mais un porche ou un narthex, et encore moins un atrium ou un parvis, ne pouvait être placé entre la tour occidentale et la tour orientale. Rien de tout cela ne peut donc s'accommoder avec la phrase d'Hariulf.

Le *Liber pontificalis* emploie fréquemment le mot *vestibulum,* mais d'ordinaire, et suivant l'avis de Mgr Duchesne, pour désigner le *presbyterium,* ou tout au moins

(1) « *Cancelli*, ligna subtilia in traversum facta, vel de ferro in modum retis, nunc vero et de lapidibus fiunt ». Papias. V. Ducange, art. *Cancellus*.

(2) Il y en eut aussi de métal, de bois ou d'autre matière.

(3) V. Leclercq, dans Cabrol, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. I, col. 3174.

(4) « Absidam quoque *post* altarium sancti Galli ..... ipso composuit tempore ». *Rutperti Casus Sancti Galli*, dans *Mon. Germ SS.*, t. II, p. 70.

(5) Hariulf, *Chron.*, lib. IV, cap. XXXII, édit Lot, p. 265.

(6) « Nutu tandem Dei, seniores loci, misericordia moti, ad monasterium jubent eam in grabato deferri. Ante cujus primum vestibulum diu excubans videbatur ad speciosam portam templi, ut clodus quondam Petri elemosinam petere ab introeuntibus gratia orationis ». *Liber miraculorum sancte Fidis*, lib. IV, cap. XII, édit. Bouillet, p 197. — « Traxit se in vestibulum ecclesiæ. Verum nimio vento ibi sedere prohibitus, in aliam se contulit porticum ». *De ven. Marcwardo, abb. Prumiensi* (853), c. XIX, dans *Acta SS. O. S. B.*, t. V, p. 615. — C'est le sens que lui donne Kraus, *Real Encycl.*, t. I, p. 121.



ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER

IX. — Cloître sous le transept. XIIIe siècle

un intervalle entre celui-ci et l'autel (1). En admettant le sens du *Liber pontificalis*, faudrait-il comprendre qu'en avant du chancel il y aurait eu un *presbyterium* qui aurait occupé tout le reste de la nef jusqu'à la tour occidentale qui surmontait le carré du transept de ce côté?

Le mot *vestibulum* ne désignerait-il pas plutôt tout simplement la nef elle-même, ou du moins ce qui en restait en avant du chancel, sans impliquer l'idée de *presbyterium*, l'excluant même et lui étant opposé, comme une sorte de vestibule en avant de la partie orientale de l'église qui en formait précisément le sanctuaire?

Les anciens auteurs ecclésiastiques, qui aimaient à rapprocher l'église chrétienne du temple de Jérusalem, avaient sans doute emprunté ce terme de *vestibulum* à l'Ecriture Sainte, et notamment au texte bien connu du prophète Joël : « *Inter vestibulum et altare plorabunt sacerdotes* » (2). Ils l'appliquaient chacun un peu suivant sa convenance et suivant la façon dont il le comprenait. Hariulf aura pu l'adapter à la disposition intérieure de la basilique, telle qu'elle était de son temps (3).

Quoi qu'il en soit, et les deux versions sont d'accord sur ce point, la peinture d'Hariulf nous montre cette nef accompagnée de bas-côtés. Nef et bas-côtés sont éclairés chacun par six fenêtres en plein cintre, représentant par conséquent, si la peinture était fidèle, autant de travées (4).

Dans l'une et dans l'autre gravure, la toiture de la nef forme comme un damier, avec des espèces de festons sur le bord. Il est difficile de préciser le genre de couverture qu'on a voulu exprimer, car les proportions n'y sont certainement pas observées. Peut-être ces festons figurent-ils des tuiles, des ardoises, des bardeaux arrondis par le bas. Cela est surtout visible dans le dessin de Petau. Une crête ou fétissure crénelée court le long du faîte. Le bas-côté semble couvert de tuiles (?) rectangulaires.

Après avoir parlé des tours, du chancel et du vestibule, Hariulf ajoute : « *Turris ergo orientalis, cum cancello et butico, sancto Richario dicata est* ».

L'explication du mot *buticum* présente quelques difficultés. Il est déjà employé par Angilbert lui-même.

Le jour du Vendredi-Saint, ordonne-t-il, les vigiles doivent se faire à trois chœurs : l'un formé des religieux, devant l'autel de la sainte Croix, le second, composé d'enfants, dans le « trône de saint Riquier », vers l'occident, le troisième « *infra buticum* », des deux côtés, « comme il a été écrit ci-dessus » (5). Pour les oraisons solennelles et l'adoration de la Croix, il doit y avoir quatre chœurs :

(1) « In ecclesia vero Salvatoris que vocatur Constantiniana, fecit (Hadrianus papa) ante vestibulum altaris gabatas aureas III ». *Liber pontificalis*, édit. Duchesne, t. I, pp. 511, 522, note 117. — « Fecit (Leo III papa) enim in basilica beati Petri .... turibulum aureum ante vestibulum altaris » *Ibid.*, t. II, p. 1. — « Fecit (Leo III papa) .... imaginem Salvatoris auream quæ stat in trabe super ingressum vestibuli ». *Ibid.*, t. II, p. 15. — « Obtulit (Paschalis papa) in jamdicta basilica (Sanctæ Mariæ ad Præsepem) arcos ex argento numero VIII, cum columnis XVI ..... Fecit etiam ante vestibulum altaris rugas majores ex argento ». *Ibid.*, t II, pp. 60, 67, note 33, — etc.

(2) Joel, II, 17. — Cf. : « Inter vestibulnm et altare quasi viginti quinque viri ». Ezech. VIII, 16.

(3) Cf. Léon d'Ostie († 1115) : « Legatos præterea Constantinopolim ad conducendos musæi et quadratarii operis peritos artifices mittit, ut alii absidam et arcum atque vestibulum majoris ecclesiæ musivo componerent; alii ..... » Lib. III, cap. XXVII. Ducange, art. *Musivum*.

(4) Suivant la remarque faite par MM. Clairval et Merlet (*Un manuscrit chartrain du* XI[e] *siècle*), le nombre des fenêtres indiquées dans la représentation du XI[e] siècle de la cathédrale de Chartres (v. ci-dessus, p. 146) correspond exactement à celui des travées de la crypte de Fulbert encore existante.

(5) Dans une partie qui manque dans le manuscrit que nous possédons de l'*Institutio*.

« l'un, des religieux, devant l'autel de la sainte Croix, l'autre, des enfants, dans le trône de saint Riquier, vers l'occident .... devant le saint Sauveur ». Il y a malheureusement dans le manuscrit, avant ces derniers mots, une ligne coupée par la rognure; mais il y est suppléé par ce qui suit. Au moment de l'adoration de la Croix, on place une croix devant le même autel (de la sainte Croix), que les religieux adorent en chantant l'antienne *Ecce lignum Crucis;* l'autre est placée sur l'autel des saints Quentin, Crépin et Crépinien, pour être adorée par le peuple; la troisième est placée sur l'autel de saint Maurice (1), et les enfants descendant en ordre et par chœurs, le premier du saint Sauveur, le second de saint Riquier, et le troisième du « trône » de celui-ci, chantant la même antienne, viennent l'adorer (2)

Hariulf fait encore deux autres fois usage de ce même mot

Lorsqu'on érigeait, dit-il, des colonnes de marbre « *in butico* », une de celles-ci tomba des mains de ceux qui la mettaient en place (3) : si grande fut la désolation qu'on n'eut plus le courage de travailler de la journée. Le lendemain matin, les ouvriers étant revenus pour chercher un moyen de remédier à l'accident, on trouva la colonne debout sur sa base, sans aucune lésion; et Hariulf ajoute : « On montre encore la marque de la main de l'ange qui miraculeusement l'avait remise en place » (4).

La vie d'Angilbert attribuée généralement à Anscher (XII[e] siècle) (5) relate le même fait en ajoutant un détail (6) : « La construction de la grande église terminée, lorsqu'on y plaçait des colonnes de marbre pour son ornement, l'une d'elles tomba des mains de ceux qui la posaient », etc. (7).

Un défaut dans le marbre avait sans doute, comme le pense M. Lot, donné naissance à la légende.

Du temps de l'abbé saint Gervin, c'est-à-dire vers le milieu du XI[e] siècle, un moine nommé Hugo, et l'abbé lui-même, auraient eu dans l'église une vision singulière, dont Hariulf, presque leur contemporain, fait un long récit

Mais cette fois nous devons tenir compte de ce fait qu'au XI[e] siècle, le corps de saint Riquier n'était plus dans son tombeau, mais dans une châsse placée sur l'autel même Au moment où le miracle eut lieu, la crypte construite à l'est de l'église par saint Gervin (8) existait-elle déjà? Nous l'ignorons, mais, dans l'espèce, cela n'a pas d'importance.

(1) Nous verrons plus loin où ces différents autels devaient se trouver.

(2) « In Parasceve vero, vigilie in tribus choris impleantur; quorum si unus fratrum coram altare ipsius sancte Crucis, alius puerorum, in throno sancti Richarii, ab occidente, tertius vero infra buticum, hinc et inde, sicut jam supra scriptum est. Sollemnes autem orationes et adoratio Crucis per choros quatuor dividatur; ex quibus unus sit fratrum coram sancte Crucis altare, alius puerorum in prescripto throno sancti Richarii ab occidente..... coram sancto Salvatore. Cum autem ad adorandam Crucem perventum fuerit, statuatur crux una coram eodem altare, quam fratres antiphonam *Ecce lignum Crucis* canendo ibidem adorent; alia statuatur coram altare sanctorum martyrum Quintini, Crispini et Crispiniani, quam populus vulgaris adoret; tertia vero ponatur ad sanctum Mauricium, quam pueri descendentes ordinabiliter per choros, primus de sancto Salvatore, secundus de sancto Richario, et tertius de throno ejusdem, eandem antiphonam canendo venientes adorent ». *Institutio S. Angilberti*, dans F. Lot, *Chron. d'Hariulf*, p. 297.

(3) « Cum ergo marmoreæ columnæ in butico erigerentur, una inter erigentium manus lapsa in duo frusta confracta est », etc. Hariulf, *Chron.*, lib. II, cap. VII, édit. Lot, p. 54.

(4) « Monstratur vero ipsum angelicæ manus vestigium, ita ut intuentibus videatur manere divisa, cum ipsum locum teneat fortiorem ». Hariulf, *Chron.*, *loc. cit.*

(5) Elle est plus sujette à caution que celle d'Hariulf, sur certains points, mais elle n'a pu se tromper sur ces questions de fait. — V. F. Lot, *Chron. d'Hariulf*, p. XLIX.

(6) Lorsqu'Ancher écrivait, la basilique devait avoir été reconstruite.

(7) « Jam vero perfecta structura majoris basilicæ, cum in eadem marmoreæ columnæ ad ornatum templi erigerentur, una illarum », etc. *Alia vita, auctore, ut videtur, Anschero*, dans Mabillon, *Acta SS. O. S. B.*, t. V, p. 127. — *Acta SS. Boll.*, febr., t. III, p. 100.

(8) V. ci-dessous.



ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER

3 – Statues de la chapelle Saint-Angilbert.

Frère Hugo, raconte Hariulf, était venu prier une nuit, avant matines. Sa prière terminée, il s'était assis sur un banc du chœur (1), lorsqu'il entendit des voix mélodieuses partant de la tour occidentale où était l'autel du saint Sauveur, puis une lumière remplir toute cette tour, se dilater et remplir aussi tout le « *buticum* » de la basilique. Voyant cette lumière céleste se diriger vers le lieu où reposait le corps du bienheureux Riquier, il courut chercher un de ses compagnons pour être témoin du prodige. Lorsqu'ils revinrent, l'église était inondée de lumière et retentissait des chants les plus doux. Pleins de stupeur, ils n'osaient avancer et se tenaient à la porte. Gervin fut lui-même témoin du miracle. Suivant sa coutume, il allait faire une prière à chaque autel; arrivé à celui du saint Sauveur, il vit tout à coup cette lumière céleste remplir la tour. Effrayé, il s'enfuit jusqu'à l'autel de saint Etienne, et il vit la lumière se diriger vers celui de saint Riquier; le lieu sacré où le corps du bienheureux reposait étant illuminé, la lumière se répandit par toute la basilique. Il appela un pieux sacristain pour en être témoin avec lui. Tous deux s'approchèrent : l'abbé s'agenouilla devant l'autel de saint Riquier; le sacristain, se tenant dans la partie inférieure du chœur, repaissait sa vue de cet ineffable spectacle. Ils virent même des esprits célestes s'approcher amicalement du corps de saint Riquier, etc. (2).

Ducange (3), à l'article *Buticum*, ne donne pas d'autres exemples que ceux qu'il a tirés d'Hariulf; je n'ai pas non plus rencontré ailleurs cette expression : si d'autres auteurs en ont usé, ils doivent être fort rares. Ce devait donc être une expression locale et à peu près spéciale à notre abbaye. Elle venait sans doute d'Angilbert qui peut-être s'en était servi plusieurs fois dans son *Institutio* dont nous ne possédons que des fragments.

Mabillon (4) suppose que ce mot serait synonyme de *ciborium*, dais monté sur des colonnes et placé sur les principaux autels. Mais cela n'est pas vraisemblable.

Dans les textes précités, le mot *buticum* ou *buticus* (5) est toujours employé au singulier, sans autre désignation : il marque donc un membre unique de la basilique, car lorsque nos auteurs veulent parler de l'une de deux parties symétriques. comme par exemple de l'une des deux tours, ils ont toujours soin d'indiquer laquelle.

Or nous savons qu'il y avait dans l'église deux autels à ciborium : l'autel du

(1) Le chœur était alors la partie orientale de l'église.

(2) « Quidam frater ex sæculari conversus militia, nomine Hugo, honeste in monachico habitu se agebat; qui, quadam nocte, nocturnos præveniens hymnos, post impensam orationem, in scamno chori residebat, cum repente audivit a parte occidentali ipsius basilicæ, in turre ubi est sancti Salvatoris altare, voces mellifluas excelse modulari … . Cum intentissime carmina eorum auscultans ineffabiliter mulceretur, vidit fusam lucem totam turrem replesse, quæ se dilatans totum buticum basilicæ cœpit implere. At monachus videns oculis cælestem lucem eo tendere quo beatissimi Richarii corpus quiescit, et tali visu valde permotus, ocius surrexit, et tantæ gloriæ volens testem habere, concitus dormitorium ivit, et quem primum offendit accivit fratrem, innuens ut cito surgeret, seque sequeretur. Cumque ambo aditum ecclesiæ repetissent, viderunt divino lumine totam completam basilicam, vocesque dulcissime decantantes audierunt, et ingenti pavore concussi introgredi non præsumpserunt, sed deforis stantes, dulcifluo canore eorum corda quæ territa erant, recreabantur. Sed et venerabilis Gervinus idipsum expertus est; nam cum solito more altaria orando circumiens, venisset ad eamdem sancti Salvatoris memoriam, ibique sacrificium laudis victimaret, subito lux emissa de cælo totam ipsam turrem respersit. At ille tremore tam novæ visionis concussus aufugit, et usque ad memoriam sancti Stephani protomartyris vadens, cœpit subsistere ….. cum ecce inspicit eamdem lucem concurrere ad honorabilem memoriam sancti Richarii. Cumque ipse sacer quod (quo?) beatissimi Richarii corpus pausat locus cælesti lumine esset repletus, et jam per cætera basilicæ loca se dilataret lumen supernum, venerabilis Gervinus ….. suscitavit unum de matriculariis qui religiose se tunc temporis agebat, ….. abbas quidem coram beati Richarii altare figens genua et palmas protendens, cum lacrymis exorabat; æditüus vero in inferiori chori parte stans hauriebat oculis ineffabilem gloriam….. Visæ sunt autem et quædam corporum cælestium species, quæ corpori sancti Richarii amicabiliter valde se jungebant ». HARIULF, *Chron.*, lib. IV, cap. XXX, édit. Lot, p. 256.

(3) *Gloss.*, art. *Buticum.* — Il ne mentionne pas celui de l'*Institutio* d'Angilbert qu'il n'a pas connue.

(4) *Acta SS. O. S. B.*, t. V, p. 109.

(5) Nous ne l'avons jamais au nominatif, il est donc impossible d'en déterminer le genre.

saint Sauveur, à l'ouest, et celui de saint Riquier, à l'est. Quand Angilbert en parle, il sait d'ailleurs fort bien se servir du mot *ciborium* (1).

Le sens de coupole sous la tour proposé, par M. Hénocque ne s'accorde pas non plus avec les textes précités : d'ailleurs, puisqu'il y avait deux tours semblables, si l'une d'elles avait une coupole, l'autre en aurait eu aussi une; c'est la même difficulté que tout à l'heure pour le sens de *ciborium*.

Si au mot *Buticum* Ducange ne cite pas d'autres exemples que ceux qu'il avait tirés d'Hariulf, ailleurs (2), il cite la définition donnée par Papias du mot *Cantharus :* « *vas quoddam cum annis* (leg. *ansis*) *Græcum est, ut quidam dicunt vulgo, butticus dicitur* ». Le mot germanique *Bütte,* qui signifie une *cuve,* a en effet donné chez les auteurs de basse latinité de nombreux dérivés (3). Les anciens auteurs liturgiques, notamment, emploient souvent les termes *butta, butto, butio,* pour désigner un vase creux, un bassin, et le plus souvent une lampe (4). La forme *buticum* n'aurait-elle pas été prise par Angilbert, et, à sa suite, par Hariulf, au figuré, pour désigner l'abside, à cause de sa ressemblance avec une demie cuve ou d'une demie lampe renversée? Rappelons que jadis on employait parfois le terme de *cul de lampe* en parlant de l'abside ou du rond-point d'une église.

Tous les passages que nous venons de citer s'accommodent parfaitement avec ce sens.

Quand Hariulf dit que la tour orientale, avec le chancel et le *buticum,* était dédiée à saint Riquier, il ne peut évidemment parler que de trois parties consécutives de l'édifice et tenant ensemble. Or le *buticum* ne pouvait se trouver à l'ouest du chancel, puisqu'Hariulf vient de dire que la partie comprise entre celui-ci et la tour de l'ouest était occupée par le *vestibulum*. Comme d'un autre côté la tour orientale s'élevait à l'est du chancel, il ne reste plus d'autre place pour le *buticum* qu'à l'est de cette tour, autrement dit du carré du transept, ce qui est bien la place d'une abside.

Le texte de l'*Institutio* d'Angilbert se comprend également (V. le plan, pl. I, n° 2). Le jour du Vendredi-Saint, dit-il, les vigiles se font à trois chœurs : l'un, celui des religieux, devant l'autel de la sainte Croix, ce qui est naturel et absolument conforme à l'esprit de l'*Institutio* elle-même qui, d'ordinaire, fait faire à chaque fête les offices à l'autel qui lui est le mieux approprié (5). Cet autel de la sainte Croix devait être placé, comme nous le verrons, dans la partie la plus occidentale de la nef, et au nord. Les religieux qui composaient le premier chœur devaient donc se tenir en bas de la nef. Restait pour les deux autres chœurs, la partie orientale de l'église : « *alius puerorum, in throno sancti Richarii ab occidente, tertius vero infra buticum* ». C'est-à-dire, l'autre, composé des enfants, dans la partie occidentale du « trône » de saint Riquier, autrement dit dans le chancel, et le troisième, sous le *buticum* opposé à la partie occidentale, donc la partie orientale, soit l'abside elle-même, en traduisant *infra* par *sous,* soit la partie droite qui la précédait, en donnant à *infra* le sens de *au bas de;* nous verrons en effet que le sol de l'abside devait être surélevé.

(1) « Cumque ..... altaria ..... tractare cepimus ..... et ubi loca convenientia existerent desuper ciboria ponere potuissemus..... In ecclesia sancti Salvatoris sanctique Richarii, ... ciboria duo..... In ecclesia sancte Dei genitricis Mariæ, ... ciborium I », etc. *Scriptura Angilberti*, dans Hariulf, *Chron.*, lib. II, cap. x, édit. Lot, p. 67.

(2) *Gloss.*, art. *Butta*, 3.

(3) Cf. l'italien *botte*, tonneau. — Nous en avons en français les dérivés *bouteille (buticula* diminutif de *buticum?), bouton.*

(4) V. Macer, *Hierolexicon*, art. *Butto*. — D. Cabrol, *Dict. d'archéol. chrét. et de liturgie*, art. *Butta, butto, butio.*

(5) V. *Institutio sancti Angilberti*, etc., *passim*, dans F. Lot, *Chron. d'Hariulf*, p. 296.

De même pour le miracle des colonnes. Les colonnes de marbre étaient très probablement destinées à servir de supports à une arcature ornant l'abside à l'intérieur, suivant une mode déjà usitée (1), qui se perpétuera jusqu'à la fin de l'époque romane.

Comme ces colonnes n'étaient pas des parties essentielles de la construction, on a fort bien pu, pour ne pas les abîmer, réserver leur place et ne les poser qu'après l'achèvement de la maçonnerie. C'est ainsi qu'Anscher a pu dire « *perfecta structura majoris basilicæ* ».

La vision du moine Hugo n'offre pas plus de difficulté. Observons que celui-ci était assis sur un banc dans le chœur (2). Or, au xi[e] siècle surtout, le chœur, pris dans le sens absolu du mot, c'est bien la partie orientale de l'église, où se trouvait l'autel de saint Riquier et où les offices se faisaient le plus ordinairement. Il vit donc de là la lumière partant de la tour et de l'autel du Sauveur, par un symbolisme facile à comprendre, aller se projeter vers la partie orientale de l'église contenant le corps de saint Riquier, dédiée tout entière au saint fondateur de l'abbaye et où il se trouvait lui-même. Elle finit par remplir toute l'abside « *totum buticum* » qui lui servait de fond.

Il faut remarquer que nulle part, ni Angilbert, ni Hariulf, ni Anscher, n'emploient les mots *absis* ou *absida*.

Si l'on jette les yeux sur l'une ou l'autre des deux versions de la peinture d'Hariulf, il semble au premier abord que le chevet soit terminé carrément vers l'est. Mais toutes deux présentent à la fois des divergences et des gaucheries qui laissent supposer que l'original ne devait pas être très clair à cet endroit, et que les deux copistes ont cherché à l'interpréter sans bien le comprendre.

Celui de Mabillon a très nettement terminé ce chevet carrément et il a figuré sur sa face méridionale, la seule visible, trois fenêtres en plein cintre surmontées chacune d'un oculus circulaire, ce qui est peu vraisemblable. Bien plus, la dernière fenêtre est complètement collée contre l'extrémité orientale du chevet, sans laisser même la place d'une épaisseur de mur, chose absolument impossible en fait.

Le graveur de Petau n'a marqué que deux fenêtres en plein cintre, sans oculus. Il n'y a au-dessus de ces deux fenêtres que trois minuscules ouvertures en dehors de l'axe de celles-ci et sans aucun rapport avec elles. Ce sont plutôt, semble-t-il, des ventouses pour donner de l'air sous la charpente, comme cela se faisait souvent (3). Ce serait même une preuve qu'il s'agirait bien là d'une partie voûtée. Mais à l'extrémité du chevet, il y a une bande verticale noire, à peu près aussi large qu'une fenêtre, mais beaucoup plus haute, dont il est fort difficile de déterminer la nature. Comme la troisième fenêtre du dessin de Mabillon, à laquelle elle répond, elle touche à l'extrémité orientale du chevet (4).

Peut-être cette abside était-elle carrée ou inscrite dans un carré, comme cela se faisait parfois aux époques mérovingienne et carolingienne; par exemple, à Reichenau et dans plusieurs églises de l'Allemagne, dans un assez grand nombre

(1) Ainsi à la cathédrale de Vaison; V. R. de Lasteyrie, *S. Quinin et la cathédrale de Vaison*, dans *Mémoires de la Soc. Nat. des Antiquaires de France*, t. XLIX, 1889. — H. Labande, *La cathédrale de Vaison*, dans *Bulletin monumental*, t. LXIX, 1905, p. 253. — Au baptistère de Venasque (Vaucluse. V. H. Labande, *Le baptistère de Venasque*, dans *Bull. archéol. du Comité des tr. hist.*, 1904, p. 287. — On en voit aussi dans le baptistère Saint-Jean à Poitiers, dans l'église de Germigny-les-Prés, — etc.

(2) « In scamno chori residebat ».

(3) V. Cattaneo. *L'architecture en Italie du* vi[e] *au* xi[e] *siècle*, traduct. Le Monnier, p 222.

(4) La miniature du xi[e] siècle représentant la cathédrale de Chartres, dont nous avons déjà parlé (V. ci-dessus, p. 146) figure aussi des absides, peut-être d'une façon plus compréhensible, mais tout aussi maladroite.

de basiliques africaines, etc. (1); mais cela n'est guère probable (2), et il vaut mieux croire à une gaucherie de la miniature mal comprise par les dessinateurs du XVIIe siècle. Et encore, en regardant bien la gravure de Petau, on a une légère impression de quelque chose qui tourne.

Dans tous les cas, l'un et l'autre ont donné à cette abside une saillie trop grande pour qu'il se soit agi d'un simple cul-de-four s'ouvrant directement sur le transept, d'autant plus qu'il se serait trouvé en partie masqué dans le dessin par la tourelle cylindrique placée de ce côté. Cette abside était certainement précédée d'une travée rectangulaire, quand ce ne serait que pour dégager les tourelles.

Les basiliques africaines présentent de nombreux exemples d'absides précédées d'une partie droite (3).

Suivant la remarque de M. Cattaneo (4), dans les basiliques italiennes primitives, et cela jusqu'au VIIe siècle, les absides s'ouvraient directement sur le transept ou, quand ce transept n'existait pas, sur la nef elle-même, sans saillir de plus d'un demi-cercle. Ce n'est que vers le IXe siècle que l'on aurait commencé, dans certaines églises monastiques, à le faire précéder d'une travée rectangulaire voûtée en berceau : ainsi à Saint-Ambroise de Milan, à Alliate, dans l'église aujourd'hui détruite de Saint-Hilaire, près de Venise. Dans ces premiers exemples, la travée précédant l'abside était encore peu profonde. Nous verrons qu'il devait en être de même à Saint-Riquier. Il reste malheureusement de ce côté des Alpes trop peu d'exemples de ces époques reculées pour que nous puissions savoir si l'observation de M. Cattaneo peut s'y appliquer entièrement : dans tous les cas, dans le plan de Saint-Gall, l'abside orientale est précédée d'une travée à peu près carrée (5).

Ajoutons que, d'après la miniature, une croix probablement en fer est plantée à l'extrémité de la croupe de la toiture qui couvre le chevet de l'église. Dans la gravure de Petau, cette croix est posée sur une boule qui manque dans celle de Mabillon.

Le texte précité d'Hariulf pourrait donc se traduire ainsi : « Vers l'orient, elle a une grande tour après le chancel, et, après interposition d'une nef, il y a vers l'occident une autre tour égale à la première; celle qui est tournée vers l'orient est située près du lieu où saint Riquier a reçu sa sépulture..... La tour orientale, avec le chancel et l'abside, fut donc dédiée à saint Riquier, et la tour occidentale a été dédiée spécialement en l'honneur du Sauveur ».

Si la basilique de saint Riquier avait deux transepts, avait-elle deux absides, en d'autres termes, avait-elle une abside ou tout au moins un chœur à l'occident? On le croit généralement et les auteurs allemands, en particulier, y voient le plus ancien spécimen des églises à double abside si fréquentes dans leur pays.

(1) V. Gsell, *Les monuments antiques de l'Algérie*, t. II, p. 149, etc. — MM. Dehio et von Bezold (*Kirchliche Bauk.*, t. I, p. 174) ont aussi émis cette opinion, mais pour une autre raison. Croyant, à tort comme nous l'avons vu, que les tourelles d'escaliers étaient uniques et placées dans l'axe de la nef, et avec aussi peu de raison, qu'il y avait deux absides, ils ont pensé que ces absides étaient masquées dans des massifs carrés.

(2) L'existence de fenêtres sur le côté rend dans tous les cas l'hypothèse d'une abside inscrite dans un carré absolument inadmissible.

(3) V. Gsell, *op. cit., passim.*

(4) *L'architecture en Italie du* VIe *au* XIe *siècle*, traduct. Le Monnier, pp. 216, 256, 317.

(5) On retrouve encore cette courte travée voûtée en berceau et flanquée de deux tourelles d'escaliers, à la cathédrale de Spire, en Allemagne (XIe siècle). — V. aussi R. de Lasteyrie, *L'église de Saint-Philbert de Grandlieu*, dans *Mém. de l'Acad. des Inscr. et B. L.*, t. XXXVIII, 2e partie, p. 27 du tirage à part.



EGLISE DE SAINT-RIQUIER
XI. — Statues dans la chapelle Saint-Pierre

M. Enlart, plus prudent, après avoir énuméré les basiliques carolingiennes à double abside, ajoute seulement : « et probablement aussi à l'ancienne église de Saint-Riquier » (1).

La croyance à l'existence d'une abside occidentale à Saint-Riquier repose tout simplement sur un gros contre-sens. Ceci dit sans la moindre pensée de dénigrement. La langue du moyen âge est pleine de pièges de ce genre : bien heureux celui qui n'y tombe jamais.

Après avoir sommairement décrit l'église et dit que la tour orientale « *cum cancello et butico* » était dédiée à saint Riquier, et la tour de l'occident au saint Sauveur, Hariulf ajoute : « *ubi etiam in gyro deintus hos versiculos scribere fecit memorabilis Angilbertus* ». M. Graf et, après lui, M. Holtzinger, ont traduit « *in gyro* » par « *dans l'abside* ». Cela veut dire tout autre chose. L'expression « *in gyro* », ou « *per gyrum* » est une locution adverbiale absolument courante dans le latin de la Vulgate, et par suite très usitée par les anciens auteurs ecclésiastiques. Elle signifie *tout à l'entour;* les exemples en fourmillent (2), et elle est trop connue pour avoir pu être prise dans une autre acception. Mais il y a plus.

Nous avons vu que, dans la miniature d'Hariulf, un chevet figurait à l'est de la tour orientale. Rien d'analogue n'apparaît l'ouest, et l'édifice s'arrête de ce côté à la tourelle d'escalier.

Peut-être pourrait-on supposer qu'à l'ouest le chevet, se réduisant à une simple abside demi-circulaire, serait masqué dans la miniature par la tourelle. Mais les textes s'opposent absolument à l'existence d'une abside à l'occident de l'église.

Après avoir dit que la tour de l'est « *cum cancello et butico* » — nous savons que *buticum* ne peut guère désigner autre chose que l'abside orientale — était dédiée à saint Riquier, Hariulf ajoute que la tour de l'ouest, tout court, fut dédiée au saint Sauveur. « *Turris occidentalis in honore sancti Salvatoris specialiter est dicata* » (3). Comme nous le verrons aussi, l'autel de saint Riquier était placé *en dehors* de la tour qui portait son nom, tandis que celui du Sauveur était *sous* la tour même qui lui était dédiée.

Nous savons pertinemment que la face occidentale de l'église était percée d'au moins trois portes, dont une centrale.

Un livre des miracles de saint Riquier composé en 864 par le moine Micon, suivant les uns, par le moine Odulfus, suivant les autres, rapporte que, du temps de l'abbé Elizachar (4), un homme nommé Restoldus, allant un jour pêcher dans la piscine voisine du monastère, fut atteint de paralysie, au point de ne plus pouvoir que ramper. Longtemps après, alors que les religieux célébraient les matines dans l'église de saint Riquier, on entendit un grand cri. Quelques-uns étant accourus, trouvèrent cet homme « étendu le long de la porte du milieu qui s'ouvrait à ceux qui veulent entrer dans l'église du côté de l'occident » (5).

Angilbert fait lui-même plusieurs fois allusion à cette porte du milieu, qui en suppose naturellement au moins deux latérales, à sa droite et à sa gauche.

(1) *Manuel*, t. I, p. 169.

(2) Hariulf l'emploie lui-même ailleurs, dans des passages dont le sens n'est pas douteux. Ainsi, parlant de la première épitaphe d'Angilbert, il s'exprime ainsi : « In gyro autem sepulturæ isti versiculi in lapideis tabulatis, primus ad caput, secundus ad lævam, tertius ad pedes, quartus ad dexteram, expoliti sunt ». Hariulf, *Chron.*, lib. II, cap. XII; édit. Lot, p. 78. — Cf. aussi : « Ac in gyro ejusdem stipitis superrima rota ». *Mirac. S. Bertini*, dans *Acta SS. O. S. B.* t. III, p. 129, — etc., etc.

(3) Hariulf, *Chron.*, lib. II, cap. VII, édit. Lot, p. 54.

(4) 822-837.

(5) « Invenerunt hominem ..... in terra jacentem ..... secus mediam portam quæ pervia est intrantibus in parte Occidentis ». *Miracula S. Richarii*, lib. I, cap. I, dans *Acta SS. Boll.*, *April*, t. III, p. 453, etc.

Le jour des Rameaux, la procession venant de l'église de sainte Marie, comme il a été dit, après avoir pénétré dans le parvis par la porte de saint Michel — nous verrons que ce parvis était à l'occident de la grande église, et la porte de saint Michel à l'occident du parvis — doit entrer dans l'église « par la porte du milieu » (1).

Parmi les objets précieux dont Angilbert avait enrichi les églises de son abbaye, il cite : « deux portes majeures ornées d'or et d'argent, deux mineures, deux petites portes semblablement ornées » (2). Comme Angilbert ne fait pas, parmi les objets qu'il énumère, de distinction entre les trois églises, on est en droit de penser que les deux *ostia majora* sont les portes principales de la grande église et de l'église de sainte Marie. Les deux *ostia minora* seraient les deux portes latérales à droite et à gauche de la première. Enfin les deux *ostiola* pourraient être la porte de l'église de saint Benoît et la porte de saint Maurice de la grande église (3).

Ce fait de l'existence d'un portail occidental suffirait à lui seul pour écarter toute idée d'abside de ce côté, mais ce n'est pas encore tout.

Ce portail était précédé d'un porche qui devait avoir une certaine importance, car il était décoré d'une grande composition en plâtre ou en stuc, dont nous reparlerons, et qui représentait la Nativité du Sauveur. Cette Nativité devait être de face et très en vue; elle jouait un grand rôle dans les exercices liturgiques de l'abbaye. Le texte suivant ne laisse aucun doute sur son existence et sur son emplacement. Après avoir énuméré les sujets représentés dans l'église, Anscher ajoute en effet : « Sous le porche, le long des portes, la sainte Nativité » (4).

Nous savons aussi qu'à sa mort arrivée en 814, Angilbert fut, suivant son désir et par humilité, inhumé « sous le porche de l'église du saint Sauveur et de saint Riquier, devant la sainte Nativité », si près de l'entrée de l'église, ajoute Hariulf, que nul ne pouvait y pénétrer sans fouler sa tombe (5).

L'*Institutio* d'Angilbert en parle très souvent.

Aux grandes litanies, les croix et les processions des églises voisines se rassemblent « dans le parvis, devant la sainte Nativité » (6). Chaque fois qu'une procession rentre dans le parvis, avant de pénétrer dans la grande église, elle doit faire une oraison « devant la sainte Nativité » (7).

(1) « Accedentes, ad portam beati archangeli Michaelis, paradisum ingrediantur, et coram sancta Nativitate oratione facta, per ostium medianum ..... ad Sanctum Salvatorem perveniant ». *Institutio S. Angilberti*, dans Lot, *Chron. d'Hariulf*, p. 297.

(2) « Ostia majora auro et argento parata II, alia minora II, alia ostiola similiter parata II ». *Scriptura D. Angilberti*, dans Hariulf, *Chron.*, lib. II, cap. x, édit. Lot, p. 68. — V. aussi *Acta SS. Boll.*, *Febr.*, t. III, p. 107.

(3) Sur cette porte de saint Maurice, v. ci-dessous.

(4) « Et in porticu secus januas, sancta Nativitas », etc. *Vita, auctore (ut dicitur) Anschero*, dans Mabillon, *Acta SS. O. S. B.*, t. V, p. 123.

(5) « In porticu ecclesiæ sancti Salvatoris sanctique Richarii, tumulatus est coram sancta Nativitate ». *Angilberti libellus*, dans *Mon. Germ. SS.*, t. XV, p. 179. — Cf. Hariulf : « Præcepit ut ante fores templi tumularetur ..... Amantissimi patris venerabile corpus ..... ante portam majoris ecclesiæ honorifice sepelitur. Locus autem ipsius sepulturæ ita aditui ecclesiæ proximus est, ut a nemine basilica ingredi possit, qui non sanctam corporis ejus tumbam calcaret ». Hariulf, *Chron.*, lib. II, cap. xii, édit. Lot, pp. 77, 78.

(6) « Ad solemnes letanias ..... cruces et processiones vicinarum ecclesiarum ..... simul conjungant se in paradysum, coram sancta Nativitate ». *Institutio Angilberti*, dans Lot, *Chron. d'Hariulf*, p. 299.

(7) « Dominica Palmarum . . . ad portam beati archangeli Michaelis paradisum ingrediantur, et coram sancta Nativitate oratione facta ..... ad sanctum Salvatorem perveniant ». *Institutio S. Angilberti*, dans Lot, *Chron. d'Hariulf*, p. 296. — « Ad solemnes letanias ..... perveniant ad sanctam Nativitatem, ... in quo loco ab omnibus simul oratione finita », etc. *Ibid.*, p. 301. — « Revertantur . ... ad sanctam Nativitatem, ubi, oratione finita », etc. *Ibid.*, p. 302. — « Qualiter pro tribulatione cruces sequi debeant ..... Revertantur per portam beati Mychaelis usque ad gloriosam Nativitatem; ubi, oratione peracta ..... Perveniant ad sanctam Nativitatem; ubi, oratione finita », etc. *Ibid.*, p. 302. — « De festivitatibus beati Richarii .. .. paradysum ingrediantur et coram sancta Nativitate oratione finita », etc. *Ibid.*, p. 304.

On ne peut donc pas supposer qu'il y ait eu une abside entourée d'un péristyle demi-annulaire conduisant à des portes ouvertes sur les croisillons du transept, ainsi qu'on le voit sur le plan de Saint-Gall, comme aussi on le fera encore parfois en Allemagne à l'époque romane, par exemple à Saint-Michel de Hildesheim (xi[e] siècle).

En un mot, dessin et textes, tout concourt à écarter toute idée d'abside occidentale.

La façade de ce côté devait donc être entièrement plate, percée de trois portes et précédée d'un porche entre les deux tourelles d'escaliers, du milieu desquelles s'élançait la tour de l'ouest. Si les documents que nous possédons nous laissent bien des doutes sur d'autres points, ils sont sur celui-ci absolument péremptoires.

C'est exactement le même parti qu'à l'autre extrémité de la période romane, nous retrouvons encore suivi, mais alors dans le style roman germanique le plus pur et le plus parfait, à la belle façade occidentale de l'église abbatiale de Marmoutiers en Alsace (xii[e] siècle) (1).

Derrière ce porche, le transept occidental formait le tau en avant de la nef; disposition qui n'est pas sans exemples à l'époque romane et même assez tard. Il en est ainsi notamment à Saint-Paul de Worms, et surtout à Saint-Mathias de Trèves (2), à l'église de Wassy (3), qui, elles aussi, possèdent deux transepts, l'un sur la façade occidentale, l'autre à l'est, entre la nef et le chœur (4).

Il faut donc renoncer à voir dans l'église de saint Riquier la souche des églises à doubles absides si usitées principalement dans les pays germaniques durant toute l'époque romane.

Une porte percée vers le milieu du mur du bas-côté sud faisait communiquer directement l'église avec le cloître. Ce cloître empêche de la voir dans la peinture d'Hariulf. On l'appelait la porte de saint Maurice, du nom de l'autel de saint Maurice, qui, comme nous le verrons, était placé à côté d'elle dans le bas-côté. Il en est plusieurs fois question dans l'*Institutio* d'Angilbert. Après l'office du matin ou du soir, celui-ci ordonne que les trois chœurs s'en aillent processionnellement, par un itinéraire dont nous aurons à reparler, à l'église de sainte Marie, puis à celle de saint Benoît; de là, ils entrent à saint Maurice, et entrant ainsi dans la basilique de saint Riquier, ils réintègrent leurs chœurs » (5).

Le jour des Rameaux, après avoir reçu les palmes dans l'église de sainte Marie, les religieux retournent en procession vers la grande église : si le temps ne permet pas de le faire par dehors, la procession suit le cloître et rentre dans l'église par la porte de saint Maurice (6).

(1) On peut aussi en rapprocher jusqu'à un certain point la façade de la basilique d'Aix-la-Chapelle. A St-Vital de Ravenne, il y a aussi un porche flanqué de deux tourelles rondes à escalier : comme à Saint-Riquier, on y retrouve en avant de l'abside une travée barlongue flanquée de deux tourelles cylindriques.

(2) V. ci-dessus, p. 148

(3) Haute-Marne.

(4) A rapprocher également la cathédrale de Noyon, l'église abbatiale de Saint-Germer, St-Worles de Châtillon, etc. — Sur cette dernière, v. P. de Truchis, *Les influences orientales dans l'architecture romane de la Bourgogne*, dans *Congrès de la Soc. franç. d'archéol. tenu à Avallon*, 1908, p. 464, etc. — Les transepts occidentaux en forme de tau ont été aussi usités en Angleterre (cath. d'Ely).

(5) « Matutinali etenim seu vespertinali officio consummato ..... veniant ad sanctam Mariam, ... remeando veniant ad sanctum Benedictum, ... inde per gradus arcuum, intrent ad sanctum Mauricium, sicque intrantes sancti Richarii basilicam, restituantur suis choris ». *De institutione ejus*, dans Hariulf, *Chron.*, lib. II, cap. xi, édit. Lot, p. 71. — V. aussi *Scriptum S. Angilberti*, dans *Acta SS. Boll.*, *Febr.*, t. III, p. 106.

(6) « Per ipsam longaniam pergentes, ingrediantur per ostium sancti Mauricii, atque sic per medium ecclesie

Existait-il une autre porte du côté nord de l'église vis-à-vis de celle-ci? Les documents n'en parlent pas; mais de ce côté là l'église était tout proche du mur de clôture de l'abbaye et cette porte, si elle existait, ne devait mener à rien; il n'est donc pas étonnant qu'elle n'ait été d'aucune utilité dans les évolutions prescrites par l'*Institutio*.

Contre le flanc méridional de la partie de l'église qui forme chevet à l'est, la peinture d'Hariulf montre un petit bâtiment sur le prolongement du bas-côté, mais différent de celui-ci dans son ordonnance. Il est plus bas et il est éclairé par quatre fenêtres plus petites et irrégulièrement percées. Elles sont en plein cintre dans Mabillon, rectangulaires dans Petau. Ce petit bâtiment dépasse l'abside vers l'est d'environ la moitié de sa longueur totale (1). Dans la gravure de Mabillon, il se termine carrément à l'est; d'après celle de Petau, il semble qu'il soit arrondi de ce côté. Ne serait-ce pas ce que nous appelons aujourd'hui la *sacristie*, dépendance presque indispensable au culte catholique et qui, dans la plupart des églises de toutes les époques, dans les grandes surtout, a existé sous des dénominations diverses (2)? Nous savons par l'*Institutio* d'Angilbert qu'il y en avait une à Saint-Riquier. Elle indique en effet que le Samedi-Saint, après les litanies, la *scola cantorum* monte à l'autel du saint Sauveur pour y remplir son office, et que les autres ministres retournent au « *secretarium* », afin de revêtir les ornements pour la messe (3).

Lorsqu'on entrait dans l'église par le portail occidental, on se trouvait donc immédiatement dans le carré du premier transept de ce côté, qui formait la partie basse de la tour. Cette tour, dit Hariulf, était dédiée au Sauveur, le principal patron de l'église (4).

Là se trouvait l'autel du saint Sauveur. En rapportant la vision du moine Hugo (5), Hariulf raconte que celui-ci entendit des voix harmonieuses venant « de la partie occidentale de la basilique, dans la tour où est l'autel du saint Sauveur » (6). Nous verrons qu'au XI[e] siècle les autels devaient encore être à la même place que du temps d'Angilbert. De même Anscher, en parlant des trois chœurs entre lesquels les moines étaient divisés, dit que l'un d'eux se plaçait « sous la tour occidentale, devant l'autel du saint Sauveur » (7).

Comme d'ailleurs nous avons montré qu'il n'y avait pas d'abside de ce côté, on ne voit pas à quelle autre place cet autel aurait pu se trouver.

accedant ad sanctum Salvatorem missam ad perficiendam ». *Institutio S. Angilberti*, dans Lot, *Chron. d'Hariulf*, p. 297. — Cet autre passage de l'*Institutio*, sans désigner expressément la porte de saint Maurice, la suppose implicitement : « Accedant simul ad sanctum Mauricium ubi ..... vesperos, nocturnos et matutinos ob memoriam omnium fidelium defunctorum persolvant. Quibus illic ita expletis, subsequatur continuo ipso ordine quo supra officium aliud pro salute vivorum; ea tamen ratione ut per longaniam deorsum pergendo, vesperos ..... usque ad sanctum Benedictum impleant »; et plus loin : « Inde vero iterum ad sanctum Mauricium et per longaniam usque ad sanctum Benedictum ». *Ibid.*, p. 305.

(1) Un peu plus dans Petau; un peu moins dans Mabillon.

(2) V. notamment l'*Ordo romanus*.

(3) « Ceteri vero ministri ..... revertantur in secretarium, unde iterum preparati procedant ad sanctum Salvatorem, ibique missam condigne perficiant ». *Institutio S. Angilberti*, dans Lot, *Chron. d'Hariulf*, p. 298. — Sur les sacristies, V. Cattaneo, *L'architecture en Italie du* V[e] *au* XI[e] *siècle*, traduction Le Monnier, p. 60.

(4) Hariulf, *Chron.*, lib. II, cap. VII, édit. Lot, p. 54.

(5) V. ci-dessus, p. 153.

(6) « Audivit a parte occidentali ipsius basilicæ, in turre ubi est sancti Salvatoris altare, voces mellifluas », etc. Hariulf, *Chron.*, lib. IV, cap. XXX, édit. Lot, p. 256.

(7) « Quorum unus ordinate consistebat in turre occidentali, coram altare sancti Salvatoris ». Vie d'Angilbert attribuée à Anscher, dans *Acta SS. O. S. B.*, t. V, p. 123.



ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER
XII. — Statues dans la chapelle Saint-Pierre

Il y avait donc bien un autel à l'occident, mais non pas d'abside.

Comment dans ce cas, pouvait-on pénétrer dans l'église par le portail occidental sans se heurter à cet autel?

Sous l'autel du Sauveur, il y avait une crypte. Angilbert lui-même nous l'apprend : « Nous avons, dit-il, fait faire une grande châsse ornée d'or et de pierreries, où nous avons renfermé une partie des susdites reliques, et nous avons fait placer cette châsse sous la crypte du saint Sauveur » (1).

C'est d'ailleurs la seule mention que nous possédions de cette crypte. Angilbert dit seulement « *subtus criptam sancti Salvatoris* »; mais bien souvent par « *sanctus Salvator..... sanctus Richarius* » tout court, il désigne l'autel du saint Sauveur ou celui de saint Riquier. Nous savons au surplus qu'il n'y avait pas de crypte à l'est, puisque c'est seulement au XI[e] siècle que saint Gervin en fit construire une de ce côté (2).

Dans tous les cas, nous savons que l'autel du saint Sauveur se trouvait dans une situation assez élevée. Lorsque l'*Institutio* parle de fonctions faites ou à faire à cet autel, elle indique bien presque toujours qu'on y monte ou qu'on en descend (3); mais elle en dit autant de l'autel de saint Riquier, qui, lui aussi, était placé en un lieu élevé. Un passage de l'*Institutio* est plus probant. C'est encore de la procession des Rameaux qu'il s'agit. Celle-ci, partie de l'église de sainte Marie, est arrivée dans le parvis : après l'oraison devant la représentation de la Nativité, les religieux franchissent la porte centrale et ils montent l'escalier en colimaçon (*cocleam*) placé au sud, pour arriver à l'autel du saint Sauveur et y célébrer la messe (4). Le fait de prendre cet escalier pour parvenir à l'autel du Sauveur laisse supposer qu'il devait être beaucoup plus élevé que de deux ou trois marches, comme pouvait l'être, par exemple l'autel de saint Riquier.

La porte occidentale de l'église devait donc s'ouvrir sur la crypte, et on devait traverser celle-ci pour entrer dans la nef. Il n'était pas nécessaire que cette partie voûtée fût profonde pour qu'Angilbert ait pu lui donner le nom de crypte. En supposant le sol de l'église un peu plus élevé que celui du parvis, ce qui était fort probable, on comprend que, depuis le porche, on entrait, soit en descendant quelques marches, soit même de plain pied; puis, par un perron de plusieurs marches, on remontait dans la nef; il se pouvait même que le sol de la crypte eût été au même niveau que celui de la nef (5). De là, on atteignait le chœur du Sauveur par deux

(1) « Præparavimus capsam majorem auro et gemmis ornatam, in qua posuimus partem supradictarum reliquiarum, quam cum ipsis, ... subtus criptam sancti Salvatoris ponere studuimus ». *Scriptura D. Angilberti*, dans Hariulf, *Chron.*, lib. II, cap. IX, édit. Lot, p. 66. — V. aussi *Scriptum S. Angilberti*, dans *Acta SS. Boll.*, *Febr.*, t. III, p. 106, etc. — Est-ce bien, comme le pense Mabillon (*Acta SS. O. S. B.*, t, V, p. 115), cette même châsse que Jean de la Chapelle appelle « feretrum quod dicimus *Sanctæ Primæ* », et que, selon lui, l'abbé Hugues de Chevincourt aurait encore visitée au XIII[e] siècle (*Chron. abbr* , édit. 1893, p. 123)?

(2) V. ci-dessous.

(3) « Ad solemnes letanias ..... repositis simul in sancto Richario crucibus vel ceteris que portaverant, ascendant fratres ad sanctum Salvatorem ..... missam ad perficiendam ». *Institutio S. Angilberti*, dans Lot, *Chron. d'Hariulf*, p. 301. — « Cum ..... vesperos et matutinos ad sanctum Salvatorem cantaverint, tunc descendat unus chorus ad sanctam Resurrectionem ». *Ibid.*, p. 305, — etc.

(4) « Paradisum ingrediantur, et coram sancta Nativitate oratione facta, per ostium medianum et per cocleam meridianam ascendentes, ad sanctum Salvatorem perveniant, ubi, honore condigno, ab illis missa celebretur ». Cela veut bien dire que c'est à l'autel du saint Sauveur qu'on célébrait la messe, car l'*Institutio* ajoute qu'en cas de mauvais temps, la procession doit se rendre à la grande église par le cloître et la porte de saint Maurice : « et sic per medium ecclesie accedant ad sanctum Salvatorem, missam ad perficiendam ». *Institutio S. Angilberti*, dans Lot, *Chron. d'Hariulf*, p. 297.

(5) Bien que le sens vrai et original du mot crypte soit celui d'un lieu plus ou moins souterrain, beaucoup d'auteurs anciens l'appliquent à tout espace voûté. Ducange en donne au mot *cryptatim* plusieurs exemples absolument

autres perrons placés à droite et à gauche, soit dans la nef elle-même, soit peut-être dans les bas-côtés, afin de laisser à l'issue des trois nefs subdivisant très vraisemblablement la partie de la crypte qui se trouvait sous la croisée, trois ouvertures correspondant aux trois portes de la façade.

La crypte devait s'étendre en effet également sous les croisillons du transept occidental : nous nous rappelons que l'on accédait au chœur du Sauveur par les escaliers en colimaçons placés aux deux côtés du porche. Or ces escaliers, de la façon dont ils étaient placés, ne pouvaient guère déboucher que sur les croisillons

Un passage de l'*Institutio* d'Angilbert nous laisse d'ailleurs soupçonner cette disposition. Il indique l'ordre à suivre pour la communion des religieux et des fidèles au jour de Pâques et à celui de la Nativité. Ces jours-là l'office devait se faire à l'autel du Sauveur. Indépendamment du célébrant, qui donnait la communion aux religieux, deux autres prêtres, assistés chacun d'un diacre et d'un sous-diacre la donnaient aux fidèles, l'un aux hommes, l'autre aux femmes. Puis ils la distribuaient aux enfants; enfin, les deux prêtres susdits descendaient l'un d'un côté, l'autre de l'autre, et, se tenant sur la dernière marche, donnaient la communion à ceux qui n'avaient pu la recevoir aux endroits indiqués (1).

Peut-être même ne parvenait-on à l'étage placé au-dessus de la crypte que par les escaliers en colimaçon, mais cela devait être peu commode pour les évolutions prescrites par l'*Institutio* d'Angilbert

Il ne manque pas d'exemples de ces cryptes très peu enterrées et très surélevées au-dessus du sol, formant comme de véritables tribunes. Par exemple, en Allemagne, à Gernrode, celle qui se trouve sous l'abside occidentale (XII[e] s.); à Hersfeld (XII[e] s.), l'espèce de porche voûté en berceau qui passe sous l'abside occidentale. A San Miniato, en Italie, (XII[e] s), on accède au chœur qui s'étend au-dessus d'une grande crypte élevée de près de quatre mètres au-dessus du sol de la nef, par des perrons placés dans les bas-côtés : de grandes arcades font communiquer la nef avec cette crypte qui n'est que très légèrement en contre-bas (2).

probants, auxquels on en peut ajouter encore d'autres tels que les suivants : « Crypta (ecclesiæ Cabilonensis) est mirifico opere et ornamentis extructa, adhærens lateri domus extrinsecus, tabulatis et columnis decorata marmoreis, usque ad summitatem basilicæ in altum porrecta ». *Transl. S. Agricolæ episcopi Cabilonensis*, cap. VIII, dans *Acta SS. Boll. Mart.*, t. II, p. 511. — An. 850. « Apud urbem Trecassem, in cœnobio Cella domni Bovini (Montier-la-Celle lès Troyes) vocato, dedicatio ecclesiæ beatorum Petri et Pauli, atque Andreæ apostolorum, cum hinc inde consecratis a sinistris quidem beatæ ac gloriosæ semperque Virginis Mariæ, a dextris vero sanctæ virginis et martyris Anastasiæ, pariterque *cum superioribus cryptis*.. .. Ædificavit etiam basilicam perpulcram, quam a parte Occidentis *cryptis infra supraque* mirifice auxit ». *Martyrol. Adonis*, 17 kal. Nov., dans J. von Schlosser, *Schriftquellen zur Geschichte der Karolingischen Kunst*, pp. 200 et 283. — V. à ce sujet Leclercq, *Manuel d'archéol. chrétienne*, t. I, p. 91.

(1) « Descendat unus ex una parte, alter ex altera, cum eorum ministris, et sic ad extremum stantes gradum, communicent illos qui ad cetera supra nominata loca communicare non occurerint ». *Institutio S. Angilberti*, dans Lot, *Chron. d'Hariulf*, p. 299.

(2) A Sainte-Cécile de Cologne, le crypte et le chœur placé au-dessus sont appuyés au mur plat de la façade occidentale, mais l'entrée de l'église ne la traverse pas. — De même, avant les fâcheuses modifications subies au XVIII[e] siècle par la cathédrale de Verdun, l'abside occidentale de cette église, qui est carrée et qui remonte au XI[e] siècle, « formait une sorte de plateforme dominant le reste de l'église » : on y accédait par deux perrons d'environ quatorze marches. L'autel y était placé en avant et orienté vers l'est. Comme il n'y avait pas de portail de ce côté, le dessous de cette plateforme ne servait pas non plus de passage; il était même presque entièrement plein. (V. Aimond, *la cathédrale de Verdun*. pp. 67, 72, 166). — Il en est à peu près de même à l'abside occidentale de la cathédrale de Trèves (XI[e] s.). — Peut-être faut-il voir encore quelque chose d'analogue dans la belle tribune qui occupe la première travée de la nef de l'église Saint-Etienne de Corbie et sous laquelle s'ouvre le portail (XII[e] s.). — Il est bien entendu que tous ces exemples ont chacun leur manière d'être particulière et que l'analogie ne saurait être complète. On pourrait les multiplier Je les ai seulement cités pour montrer que le parti qui semble avoir été pris à Centule n'avait rien d'inusité. — Il semble résulter de ces observations qu'on donnait volontiers à l'autel placé à l'ouest, lorsqu'il y en avait un, une situation élevée, avec ou sans crypte au-dessous, et que la crypte servait parfois de passage.

C'est évidemment quelque chose du même genre qui devait exister dans la cathédrale de Reims commencée en 816 sous Louis le Pieux et élevée par les archevêques Ebbon et Hincmar. On se rappelle en effet qu'en 976, suivant le continuateur de Flodoard, l'archevêque Adalbéron « détruisit un ouvrage à arcades qui était *contre* les portes de l'église Notre-Dame de Reims et sur lequel étaient placés l'autel du Sauveur et des fonts d'un travail remarquable » (1). Richer de Reims rapporte le même fait en ces termes : « Adalbéron, au début de son pontificat, ... détruisit complètement les voûtes qui formaient une haute construction occupant près du quart de la basilique, à partir de l'entrée. L'église fut agrandie et embellie par cet heureux changement de plan » (2).

On avait dans ces derniers temps cherché à donner de ces textes, pourtant assez clairs, des explications fort peu admissibles (3). Elles viennent d'être victorieusement combattues par M. le comte R. de Lasteyrie (4), qui a démontré d'une façon péremptoire qu'il fallait en revenir à la première interprétation fort simple et fort naturelle, exprimée jadis, quoique timidement, par J. Quicherat, à savoir que c'était « une large tribune portée sur des voûtes assez élevées ».

Ce qui devait exister à Centule permet d'expliquer ce qui existait à Reims, et réciproquement.

Il y a un fait que l'on n'a pas, je crois, assez remarqué. En 816, Louis le Pieux donna l'abbaye de Montier en Der à l'église de Reims, pour aider à la reconstruction de la cathédrale entreprise par l'évêque Ebbon. Dans l'acte de donation, l'empereur dit que lui-même a résolu la reconstruction de l'édifice, où il a reçu la consécration impériale des mains du pape Étienne, « de sorte que, ajoute-t-il, comme elle n'était auparavant, suivant une antique dévotion, qu'en l'honneur de Marie, mère de Dieu, à cause de notre récente élévation, nous lui avons ajouté l'invocation du saint Sauveur notre Dieu et Seigneur Jésus-Christ » (5). A l'antique vocable de sainte Marie, Louis le Pieux a donc ordonné d'ajouter celui très en vogue alors du *saint Sauveur*.

Mais l'abside orientale ayant été réservée à Reims pour l'ancien titulaire sainte Marie, et, à Centule, pour le saint fondateur de l'abbaye, le saint Sauveur eut son autel à l'ouest dans l'une et l'autre église. En pareil cas, les allemands faisaient deux absides, mais ils étaient obligés de reporter les portails sur les côtés. Il semble qu'en France on ait répugné à sacrifier le portail occidental et son grand effet architectural. C'est certainement pour pouvoir le conserver que l'autel du

(1) « Destruxit Adalbero...., arcuatum opus quod erat secus valvas ecclesiæ sanctæ Mariæ Remensis, supra quod altare sancti Salvatoris habebatur et fontes miro opere erant positi ». *Flodoardi cont.*, dans *Mon. Germ. SS.*, t. III, p. 407, et édit. Lauer, p. 160 (Traduct. de M. R. de Lasteyrie).

(2) « Fornices enim qui ab ecclesiæ introitu per quartam pene totius basilicæ partem eminenti structura distendebantur, penitus diruit. Unde et ampliore receptaculo et digniore scemate tota ecclesia decorata est ». Richer, l. III, c. 22, dans *Monum. Germ. SS.*, t. III, p. 613. (Trad. de M. R. de Lasteyrie).

(3) P. Jubaru, *Clovis a-t-il été baptisé à Reims?* dans *Etudes..... de la Comp. de Jésus*, t. LXVIII, 1896, p. 307. — L. Demaison, *La Cath. carolingienne de Reims et ses transformations*, dans *Bull. archéol. du com. des trav. histor.*, 1907, p. 41.

(4) R. de Lasteyrie, *Note sur la cathédrale de Reims à l'époque carlovingienne*, dans *Comptes-rendus* de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres, 1909, p. 228.

(5) « Notum fieri volumus omnibus quod sancta Rhemensis ecclesia in qua prædecessores nostri reges videlicet Francorum. fidem et sacri baptismatis gratiam perceperunt, in qua et nos per impositionem manus domini Stephani papæ imperalia suscepimus insignia, quamque, ob honorem Dei, parentumque nostrorum memoriam, sive consecrationis nostræ dignitatem a fundamentis restaurare solemniter *decrevimus*, ita ut, dum esset ante in honore tantum Dei Genitricis Mariæ antiquo religionis cultu, nos propter novam exaltationis gratiam superaddentes, sub invocatione sancti Salvatoris Dei et Domini nostri Jesu Christi renovando », etc Ex chartario Dervensi, dans *Patrol.*, t. CIV, col. 1057. — Le même fait est rappelé dans un autre diplôme du même empereur de 825, cité par Flodoard, *Hist. eccl. Rhemensis*, lib. II, cap. xix, dans D. Bouquet, t. VI. p. 545. — *Patrol.*, t. CIV, col. 1144.

Sauveur fut placé à Reims sur un « *arcuatum opus* », et, à Saint-Riquier, sur une « *crypta* », qui ne sont en réalité qu'une seule et même chose.

Cette sorte de tribune, avançant dans la nef de la cathédrale de Reims, devait être encombrante et nuire à la légèreté et à la clarté de celle-ci. C'est pourquoi, Adalbéron l'a fait supprimer, d'autant que, de son temps, la vogue du vocable du Sauveur avait diminué et qu'à Reims notamment, il ne s'était pas maintenu à côté de celui de sainte Marie qui définitivement est resté le seul sous la forme plus moderne de Notre-Dame.

Dans la crypte de Centule il n'y avait pas d'autels. Angilbert énumère avec complaisance tous les autels qu'il a fait élever dans les églises qu'il a construites, avec leurs vocables, les reliques qu'ils renfermaient et les prélats qui les ont consacrés. Comme il indique le chiffre total de tous ceux des trois églises et que ce chiffre est égal à celui des autels qu'il décrit, il en résulte que nous en avons la liste complète. Or il n'en cite pas un seul sous la crypte, et nous pourrons, je crois, déterminer à peu près l'emplacement de chacun des autels énumérés par lui. Au surplus l'*Institutio* d'Angilbert, du moins ce qui nous en reste, n'indique aucune fonction à accomplir dans cette crypte, dont elle ne parle jamais.

Tout cela est fait pour nous confirmer dans l'idée que celle-ci n'était qu'un passage permettant de pénétrer dans l'église, sous l'autel du saint Sauveur. Angilbert s'était contenté d'y placer une châsse contenant une partie des reliques qu'il avait reçues (1).

Nous nous souvenons qu'à nous en rapporter au nombre des fenêtres que la miniature d'Hariulf indique sur le côté sud de l'édifice, la nef devait avoir six travées.

On ne sait si les arcades longitudinales étaient supportées par des colonnes ou par des piliers, ou bien encore par une alternance de colonnes et de piliers.

Que la nef n'ait pas été voûtée, on le croira sans peine, quand même on ne connaîtrait pas l'accident survenu, du temps de l'abbé Angelran (1020-1045), à un charpentier qui, voulant raccommoder un trou dans la toiture, tomba dans l'église (2). Celle-ci était donc, au XIe siècle du moins, couverte d'une simple charpente apparente. Peut-être, avant l'incendie de 881, y avait-il un plafond.

Les carrés des deux transepts, sous les tours, étaient-ils voûtés? MM. Dehio et von Bezold (3) pensent qu'ils étaient couverts de coupoles, mais cela n'est pas certain. Dans tous les cas, la partie supérieure des tours étant arrondie, il fallait bien que le passage du plan carré au plan circulaire ait été ménagé par un moyen quelconque et par suite la possibilité d'établir des coupoles.

Rien, dans la peinture d'Hariulf, ne révèle l'existence de tribunes le long de la nef. Il y avait pourtant quelque chose d'analogue.

Dans un récit en vers des miracles de saint Riquier, l'abbé Angelran (1020-1045)

(1) V. ci-dessus, p. 161.

(2) *Relatio S. Richarii* dans *Acta SS. O. S. B.*, t. VII, p. 565. — HARIULF, *Chron.*, lib. IV, cap. IX, édit. Lot, p. 197. — Nous aurons à reparler plus longuement de ce fait.

(3) *Kirchliche Bauk.*, t. I, p. 563.



ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER

VIII. — Chapelle de la Vierge

rapporte deux faits qu'il considère comme providentiels et dus à l'intercession du saint, bien qu'ils ne soient pas naturellement impossibles.

« Nous avions, dit-il, un charpentier (1) nommé Ingelvinus, qui d'ordinaire faisait les réparations nécessaires aux toitures de l'église, et qui ne craignait pas de grimper aux endroits les moins accessibles. Lors des fêtes de Pâques, on le fit monter au clocher pour renouer la corde d'une cloche qui s'était rompue. Après s'être convenablement acquitté de son travail, il voulut boucher un trou qui s'était produit dans la toiture, mais le point d'appui qu'il croyait solide lui manqua, et il tomba du haut de l'église. Une mort horrible l'attendait, si la puissance divine ne l'avait attiré du côté du mur où se trouvaient les pierres allongées (*porrecti lapides*) sur lesquelles on peut faire en sûreté le tour de l'église et circuler, grâce à la protection d'un parapet » (2).

Ce fait, Hariulf l'a reproduit en prose en le complétant; comme il connaissait les lieux, sa version éclaire la précédente. Après avoir raconté comment Ingelvinus tomba, il ajoute en effet : « Pour le dire à ceux qui l'ignorent, l'église est construite de telle sorte qu'au moyen de pierres allongées en avant, elle présente un passage intérieur que l'ingéniosité de ses premiers constructeurs a muni de solides parapets, pour qu'on puisse s'y tenir en sûreté. C'est sur ces pierres que cet homme alla tomber » (3).

Le second fait est ainsi rapporté par Angelran :

« Une jeune fille avait l'esprit atteint de frénésie, qui, poussée par la démence, errait de tous côtés. Elle avait parcouru toute la nuit les carrefours de la ville. Au moment où, suivant l'usage, nous étions à matines, voyant les portes de l'église ouvertes, elle entra en vociférant et en proférant des paroles horribles. Entendant le son de notre voix, elle rebroussa chemin et se trouva devant l'escalier conduisant aux parties hautes de l'édifice. Elle commença à gravir les degrés, sans savoir où elle allait, mais arrivée au sommet, courant toujours à l'aventure, elle s'avança follement à travers les trous des pierres allongées (*porrectarum..... petrarum*). Qui aurait pu douter de sa mort? Elle le fit cependant, et elle ne mourut pas. Bien plus, dans sa course insensée, elle arriva à l'entrée de l'escalier en escargot (*cochleæ*) conduisant aux parties les plus élevées du temple; et il est long. Elle l'escalada. Ce qu'elle fit ensuite, la langue de chacun suffirait à peine à le dire. Elle ne cesse au demeurant de pousser des cris terribles et de courir tout autour de l'église. Nul ne peut savoir à quel péril elle a pu échapper s'il n'a vu la disposition des lieux. Nous étions dans la stupeur et dans la crainte de voir le temple pollué par sa chute. Mais ce n'était pas l'heure de parler : nous donnons ordre à l'assistance de monter,

(1) Il y a « lignorum cæsor ». C'était encore l'époque où tout le travail du bois était fait par les mêmes ouvriers.

(2) » Ingelvinus erat lignorum cæsor apud nos,
» Qui templi solitus sarcire ruentia tecta,
» Ardua præsumens etiam conscendere plura.
» Hic Paschæ in feriis templi campanar adivit,
» Signi disruptum funem religare rogatus.
» Injuncto officio sibimet sed rite peracto,
» Conatur tecti quoddam obturare foramen.
» Sed deceptus spe qua se bene posse tenere
» Credidit, a celso dilapsus culmine templi
» Concidit, ac penitus horrendam mortem obiisset,
» Parietis in partem nisi vis divina tulisset,
» Cujus porrecti lapides sic forte fuere,
» Ut per circuitum posses incedere templi
» Tutius, utque per hos valuisses figere gressus,
» Desuper adjunctum munimen erat podiorum.

Relatio S. Richarii, dans *Acta SS. O. S. B.*, t. VII, p. 563.

(3) « Ut nescienti loquamur, ipsa fabrica templi porrectis in antea lapidibus ex se interius semitam facit, quam ut tutus posses tenere podiorum munimine industria prisca firmavit. Super hos igitur lapides homo cecidit, et Domini pietate sancti merito exibita suæ salutis gaudia tulit ». Hariulf, *Chron*, lib. IV, cap. ix, édit. Lot, p 198.

Après avoir longuement énuméré les reliques qu'il plaça à chacun de ceux-ci (1), il les orna, ajoute-t-il, d'œuvres d'orfèvrerie, d'or, d'argent et de pierres précieuses et il mit des *ciboria* sur ceux à qui il convenait d'en avoir (2).

Devant chaque autel était une table d'or et d'argent ornée de pierreries (3).

Nous possédons dans le célèbre autel de Saint-Ambroise de Milan, œuvre d'un certain Wolvinus, sur la nationalité duquel les auteurs ne sont pas d'accord, un magnifique exemple de ces somptueux autels d'orfèvrerie. A en croire M. Cattaneo (4), l'autel de Milan prouverait que l'orfèvrerie n'était pas tombée alors dans une barbarie aussi grande que les autres arts, mais, dans tous les cas, il serait une œuvre absolument exceptionnelle pour son époque. Faut-il en conclure que les autels et les autres joyaux de Saint-Riquier, les innombrables œuvres d'orfèvrerie dont les papes ont enrichi les églises de Rome, et celles dont les autres grands seigneurs du temps, ecclésiastiques ou laïques, étaient si prodigues, lui étaient inférieurs? Trop peu malheureusement de tous ces objets nous sont parvenus pour nous faire une opinion à ce sujet.

Les autels du saint Sauveur et de saint Riquier, dans la grande église, le principal autel de l'église de sainte Marie, qui étaient trois autels majeurs, étaient travaillés de marbres, d'or, d'argent et de pierres précieuses. Chacun d'eux était couvert d'un ciborium rehaussé d'argent et d'or, auquel était appendu une couronne d'or et de pierreries, avec de petites croix d'or et d'autres ornements (5).

Il est, je crois, inutile d'insister sur ces couronnes et sur ces croix précieuses suspendues sous les *ciborium* des riches basiliques; nous en possédons un magnifique spécimen dans le trésor de Guarrazar conservé au musée de Cluny à Paris.

L'autel du saint Sauveur placé, comme nous nous en souvenons, sous la tour occidentale, renfermait des reliques du Sauveur lui-même et de celles des saints Innocents (6).

Suivant l'usage du temps, et d'ailleurs aussi suivant les Constitutions apostoliques, il devait être orienté, c'est-à-dire qu'il était placé non pas contre le mur de façade et tourné vers l'occident, mais tout à fait sur le devant de l'espèce de tribune qui s'étendait au-dessus de la crypte, et placé de telle sorte que le célébrant regardât

(1) A chaque autel il y avait des reliques du saint auquel il était dédié avec un grand nombre d'autres.

(2) « Cumque prescriptorum sanctorum venerationi altaria ordinata atque de eorum reliquiis venerabiliter, ut supra legitur, a nostra parvitate essent ornata, diligenti cura tractare cepimus, qualiter ea ..... opere fabrili in auro, argento et gemmis ornare, etiam et ubi loca convenientia existerent desuper ciboria ponere potuissemus ». *Scriptura D. Angilberti*, dans Hariulf, *Chron.*, lib. II, cap. x, édit. Lot, p. 67.

(3) « Unicuique altarium tabula coram posita auro et argento gemmisque pretiosis parata est ». Vie d'Angilbert attrib. à Anscher, dans *Acta SS. O. S. B.*, t. V, p. 127.

(4) *L'architecture en Italie du* VI[e] *au* XI[e] *siècle*, trad. Le Monnier, p. 219.

(5) « Principalia habentur altaria III, hoc est sancti Salvatoris, sancti Richarii et sanctæ Mariæ, et marmore, auro et argento et gemmis ac lapidibus diversis fabrefacta. Super illa tria altaria habentur tria ciboria ex argento et auro parata, in quibus tres dependent coronæ, singulæ per singula, ex auro gemmisque paratæ, cum aureis cruciculis aliisque diversis ornamentis ». *Descriptio de thesauro* (831), dans Hariulf, *Chron.*, lib. III, cap. III, édit. Lot, p. 87. — « In ecclesia sancti Salvatoris sanctique Richarii ..... ciboria duo ..... In ecclesia sancte Dei genitricis Mariæ et sanctorum apostolorum ..... ciborium I ». *Scriptum D. Angilberti*, dans Hariulf, *Chron.*, lib. II, cap. x, édit. Lot, p. 67. — « Altare sancti Salvatoris et altare sancti Richarii et altare sanctæ Mariæ ciboriis fabrefactis et aureis redimiculis ornata sunt ». Vie d'Angilbert attrib. à Anscher, dans *Acta SS. Boll.*, *Febr*, t. III, p. 102. — Au temps où Angilbert décrivit le trésor, il n'y avait que deux couronnes d'or « coronæ aureæ II ». *Scriptura D. Angilberti*, dans Hariulf, *Chon.*, lib. II, cap. x, édit. Lot, p. 68. — Angilbert ne mentionne pas non plus les petites croix, ni les autres ornements.

(6) « Altare sancti Salvatoris, in quo posite sunt reliquie ipsius et sanctorum Innocentium qui pro eo passi sunt ». *Scriptura D. Angilberti*, dans Hariulf, *Chron.*, lib. II, cap. VIII, édit. Lot, p. 59. — V. aussi *Mon. Germ. SS.*, t. XV, p. 174. — Ces reliques du Sauveur étaient du bois de la vraie croix, des morceaux d'instruments de la Passion, des fragments de vêtements, etc., etc. V. leur longue énumération, dans Hariulf, *Chron.*, lib. II, cap. IX, édit. Lot, p. 63.







ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER

XIV. — Statues dans la chapelle de la Vierge.

l'orient (1). Le chœur de moines qui chantait devant cet autel devait se tenir entre lui et le mur de façade.

Toute la partie orientale de l'église était dédiée à saint Riquier (2). Elle comprenait : 1° le tombeau du saint; 2° son autel; 3° l'autel de saint Pierre

Pouvons-nous, au moyen des textes, nous rendre compte d'une façon exacte de la situation de ces différents objets? Ces textes ne sont malheureusement pas absolument explicites et ils laissent bien des points obscurs : nous ne pourrons donc la plupart du temps en déduire que des conjectures plus ou moins probables.

Hariulf s'exprime ainsi : « La tour dirigée vers l'orient est située près du lieu où saint Riquier a reçu sa sépulture. La sépulture est placée de telle sorte que l'autel du saint se trouve du côté des pieds, en un lieu plus élevé, et que du côté de la tête s'élève l'autel de l'apôtre saint Pierre » (3).

Le tombeau de saint Riquier, qui, suivant l'usage d'alors, avait dû être inhumé la tête à l'ouest et les pieds à l'est, de manière à avoir le regard tourné vers l'orient (4), aurait été dans la travée droite entre l'abside et le transept, se trouvant à la fois à côté de la tour et ayant l'autel du saint à ses pieds : celui-ci devait en effet être placé dans l'abside, élevée de quelques marches (5). L'autel de saint Pierre, qui s'élevait à la tête du tombeau de saint Riquier, aurait été dans le carré du transept (6).

Dans l'autel de saint Riquier, Angilbert avait fait mettre des reliques de la sainte Vierge et de saint Riquier lui-même (7); l'autel de saint Pierre en contenait de son titulaire, de saint Paul et de saint Clément (8).

Le tombeau du saint fondateur de l'abbaye avait été orné par Angilbert d'or et de pierres précieuses. Celui-ci en avait lui-même composé l'épitaphe en vers, qu'il y fit inscrire en lettres d'or (9).

Sur le front du sépulcre, « *in fronte sepulchri* ». on lisait :

Aurea celestem thesaurum contegit urna
Cultorem Domini nomine Richarium
Stemmate precelso quem Centula protulit ista
Quique loci pastor floruit egregius.

(1) A la cathédrale de Verdun, par exemple, l'autel de l'abside occidentale resta placé de la sorte jusqu'au XVIII[e] siècle. V. AIMOND, *la Cathédrale de Verdun*, p. 167.

(2) « Turris ergo orientalis, cum cancello et butico, sancto Richario dicata est ». HARIULF, *Chron.*, lib. II, cap. VII; édit. Lot, p. 54.

(3) « Illa autem (turris) quæ ad orientem vergit, prope locum sita est quo sanctus Richarius sepulturam habuit. Sepultura vero ipsa ita posita est ut a parte pedum ipsius sancti altare sit in loco editiori, et a parte capitis sancti Petri apostoli ara persistat ». HARIULF, *Chron.*, lib. II, cap. VII, édit. Lot, p. 54.

(4) « Situs mortuorum in tumulo ..... vultu ad cœlum converso ..... capite ad occidentem posito, pedibus ad orientem directis ». MARTÈNE, *De antiquis ecclesiæ ritibus*, t. II, p. 374.

(5) « In loco editiori ». *Ibid.* V. aussi Vie d'Angilbert attrib. à Anscher, dans *Acta SS. O. S. B.*, t. V, p. 127.

(6) « Et a parte capitis sancti Petri apostoli ara persistat ». *Ibid.*

(7) « Altare sancti Richarii, in quo sunt reliquiæ sanctæ Dei genitricis Mariæ et ejusdem sancti Richarii ». *Scriptura D. Angilberti*, dans HARIULF, *Chron.*, lib. II, cap. VIII, édit. Lot, p. 59. — Voy. aussi *Mon. Germ. SS.*, t. XV, p. 174

(8) « Altare sancti Petri, in quo reliquie ejus et Paulih et Clementis ». *Scriptura D. Angilberti*, dans HARIULF, *Chron.*, lib. II, cap. VIII, édit. Lot, p. 59. — V. aussi *Mon. Germ. SS.*, t. XV, p. 174. — C'est sans doute de l'autel de saint Pierre qu'il est question dans les Miracles de saint Riquier arrivés du temps de l'abbé Hélisacar (822-837). Une courtisane nommée Olgia, qui avait perdu l'usage de la parole, fut guérie en mangeant des fruits déposés sur l'autel « quod est ante præclarum mausoleum patris nostri ». *Miracula*, lib. I, cap. I, dans *Acta SS. Boll*, *Apr*, t. III, p. 452, n° 7.

(9) « Studuit præterea idem..... Angilbertus sacrum tumulum beati Richarii magnificentius exornare, auro et lapidibus pretiosis ambire, versibus quoque metricis idem mausoleum auro scriptis illustravit, in quibus et suam breviter ostendit peritiam, et ejusdem sancti præclaram sanctitatem ». Vie d'Angilbert attrib. à Anscher, dans *Acta SS. O. S. B.*, t. V, p. 128.

Sur le côté droit, « *in latere dextro* » :

Posthabito mundi quo grandi fulsit honore
Amplas divitias sprevit amore Dei
Hic corpus proprium frangens certamine diro
Vir pius et magnus semper in orbe cluit.

Sur le faîte du sarcophage, « *in culmine archæ desuper* » :

Hic vitam functis reparavit lumina cecis
Leprosisque salus hoc refovente redit
Plenus apostolicis virtutibus atque loquelis
Celestes tenuit semper in ore dapes.

Sur le côté gauche, « *in latere sinistro* » :

Huic Karolus princeps condignum mente benigna
Perficiens templum condidit et tumulum
Post sexagenos et centum circiter annos
Cum Domini servus integer extat adhuc.

Sur le front, vers les pieds « *in fronte pedum* » :

Ipsius ut meritis capiat celestia regna
Regnaque Francorum pace quietus agat.
Amen.

Ailleurs « *alibi* » :

Semper sancte tuos Richari protege servos
Abstractos terra capiat celestis ut aula (1).

Ces textes sont malheureusement insuffisants pour nous donner quelque idée de la forme et de la disposition du tombeau. Nous voyons seulement qu'il y avait un front principal, un autre vers les pieds, et deux côtés : un côté droit et un côté gauche. Il devait donc être quadrangulaire. Il avait la forme d'une arche, d'un coffre ou plutôt d'un sarcophage, ou d'une châsse, avec un faîte (2).

Une table enrichie d'or et d'argent ornait la partie où se trouvait la tête du saint, c'est-à-dire la partie antérieure du tombeau (3). La description du trésor de 831 nous apprend en outre qu'il y avait de ce côté deux petites portes faites d'argent, d'or et de pierreries, et, aux pieds, six petites portes ornées d'argent et d'or (4).

(1) HARIULF, *Chron.*, lib. II, cap. XI, édit. Lot, p. 73. — V. aussi *Angilberti ..... libellus*, dans *Mon. Germ. SS.*, t. XV, p. 179. — Vie d'Angilbert attrib. à Anscher, dans *Acta SS. O. S. B.*, t. V, p. 128. — DUEMMLER, *Poetæ latini ævi Carolini*, dans *Mon. Germ.*, in-4°, t. I, p. 364.

(2) « In culmine archæ desuper ». V. ci-dessus. — Cf. Fulda : « Super sepulcrum vero beati martyris Bonifacii, auro argentoque compositam statuit arcam, quam nos solemus *requiem* appellare ..... quæ usque hodie super tumulum ipsius Christi martyris in altari aureo perseverat ». Eigil, *Vita S. Sturmi abb. Fuldensis* († 779), dans *Mon. Germ. SS.*, t. II, p. 375.

(3) « Ad caput sancti Richarii, tabula auro et argento parata I ». *Scriptura D. Angilberti*, dans HARIULF, *Chron.*, lib. II, cap. X, édit. Lot, p. 68. — V. aussi *Acta SS. Boll.*, *Febr.*, t. III, p. 107.

(4) « Paries ad caput sancti Richarii et duo ostiola parva ex argento et auro gemmisque fabricata ; ad pedes ipsius ostiola VI ex argento auroque parata ». *Descr. de thesauro*, dans HARIULF, *Chron.*, lib. III, cap. III, édit. Lot, p. 87.

A droite et à gauche du tombeau de saint Riquier se trouvaient ceux de ses deux pères spirituels, saint Caïdoc et saint Frichor ou Adrien (1). Ils étaient fortement détériorés par le temps. Angilbert les fit refaire magnifiquement et il composa pour eux les vers suivants qu'il y fit inscrire en lettres d'or (2) :

Au tombeau de saint Caïdoc :

Mole sub hac tegitur Caidocus jure sacerdos
Scotia quem genuit, gallica terra tegit
Hic Domini Christi gaudens præcepta sequutus
Contempsit patrias mente beatus opes.

Hinc sibi concrevit centeni copia fructus
Et metit ætherei premia larga soli
Huic Angilbertus fretus pietate magistra
Et tumulo carmen condidit et tumulum.

Au tombeau de saint Frichor ou Adrien :

Corpore terreno qui cernitur esse sepultus
Gaudia pro meritis cœlica lætus habet
Iste fuit Fricorus Chaidoco consociatus
Quem sibi concessum Centula gaudet ovans.

Hic virtute valens despexit prospera mundi
Et modo viventi gloria magna patet
Quando Deo placuit cælorum regna petivit
Nunc Angilberti carmine fulget. Amen (3).

Dans l'énumération des richesses dont il a rempli son église, Angilbert parle encore de six colonnes ornées d'or et d'argent, placées devant l'autel de saint Riquier (4). Au sujet de ces colonnes, la description du trésor de 831 est plus explicite. « Devant l'autel du saint, s'élèvent six grandes colonnes de cuivre ornées d'argent et d'or, soutenant une poutre faite aussi de cuivre et ornée d'argent et d'or » (5).

Sur cette poutre, Angilbert fit placer treize châsses très richement ornées d'or, d'argent et de pierres précieuses, contenant une partie des nombreuses reliques qu'il s'était fait donner. Les mêmes textes nous apprennent que la poutre était dans l'arcade devant l'autel (6).

— La *Scriptura Angilberti* rapportée par Hariulf ne parle pas de ces petites portes. — Ce même acte ajoute : « Sunt et alia (ostiola) IV similiter parata ». *ibid.*, mais il n'indique pas clairement que ces petites portes dépendaient du tombeau de saint Riquier.

(1) « Accedebant præterea ad dextram lævamque tumuli duo sanctorum Caidoci et Adriani, sancti Columbani olim sociorum ..... quos dicimus sanctum Richarium adhuc juvenem excepisse ». MALBRANCQ, *De Morinis*, t. II, p. 146, d'après la grande chronique de Saint-Riquier aujourd'hui détruite.

(2) « Sancti quoque confessoris et monachi Caidoci sepulcrum jam pœne obrutum et vetustate collapsum summa devotione renovavit et ornate composuit, aureisque litteris cum versibus decoravit, ita dicens », etc. Vie d'Angilbert attrib. à Anscher, dans *Acta SS. O. S. B.*, t. V, p. 123. — V aussi *Acta SS. Boll. Febr.*, t. III, p. 103.

(3) HARIULF, *Chron.*, lib. II, cap. XI, édit. Lot, p. 75. — DUEMMLER, *Poetæ latini ævi carolini*, dans *Mon. Germ.*, in-4°, t. I, p. 365. — *Acta SS. O. S. B.*, t. II, p. 200.

(4) « Columne coram altare sancti Richarii auro et argento parate, VI » *Scriptura D. Angilberti*, dans HARIULF, *Chron.*, lib. II, cap. X, édit. Lot, p. 68. — V. aussi *Acta SS. Boll.*, *Febr.*, t. III, p. 107.

(5) « Ante altare ejusdem sancti stant columnæ VI magnæ ex cupro, argento et auro paratæ, sustentantes trabem unam similiter cupream, argento auroque paratam ». *Descr. de thesauro*, dans HARIULF, *Chron.*, lib. III, cap. III, édit. Lot, p. 87.

(6) « Alias XIII capsas minores auro argentoque vel gemmis preciosis honestissime paratas ..... super trabem

La poutre de gloire (1) portée par des colonnes, sur laquelle on plaçait soit des reliques, soit des images, devant l'autel majeur, est un accessoire des anciennes basiliques trop connu pour qu'il soit nécessaire d'y insister. Cette sorte de clôture fait penser à l'iconostase des églises grecques, et on lui en donne parfois le nom.

Où cette poutre était-elle exactement placée? Les textes précités disent : devant l'autel de saint Riquier, dans l'arcade devant cet autel : « *Coram altare Sancti Richarii..... Ante altare ejusdem sancti .. . In arcu coram altare beati Richarii* » (2). Elle était donc très vraisemblablement dans l'arcade séparant l'abside, où se trouvait l'autel, de la travée droite qui la précédait, au-dessus des marches par lesquelles on montait de l'une à l'autre « *in loco editiori* ». Elle se trouvait peut-être ainsi un peu rapprochée de l'autel, mais il y a des exemples d'une pareille disposition dans plusieurs basiliques de Rome et non des moindres (3).

Outre cette grande poutre de gloire, Angilbert cite encore trois plus petites poutres ornées d'argent, « avec leurs arcs » (4). De même, après avoir décrit la grande poutre de gloire, la description du trésor de 831 ajoute : « Il y a aussi trois plus petites poutres de cuivre, ornées d'argent et d'or, autour de l'autel ou du chœur, supportant dix-sept arcs faits de cuivre, d'argent et d'or, entre lesquels se tiennent sept images d'airain de bêtes, d'oiseaux et d'hommes » (5).

Les textes contemporains, et notamment le *Liber Pontificalis*, parlent souvent d'*arcus*, et cela dans les acceptions les plus variées. Indépendamment du sens le plus commun d'arc architectural : arc triomphal, arcade longitudinale, voûte même, etc., etc., nos auteurs donnent certainement à ce mot d'autres acceptions, lorsqu'ils parlent d'arcs en métaux et même en métaux précieux. On a vainement essayé d'en fournir des explications : toutes peuvent être bonnes suivant les cas, car le mot *arcus* est un de ces termes déconcertants et élastiques que les anciens auteurs appliquaient un peu à tort et à travers, et dont ils se servaient pour désigner tout ce qui pouvait avoir une forme courbe (6).

Le mot *arcus* ne serait-il pas pris ici dans le sens de cercles, ou de couronnes pendus aux poutres? Celles-ci auraient été quelque chose d'analogue aux trois

quam in arcu coram altare beati Richarii statuimus ». *Scriptura D. Angilberti*, dans Hariulf, *Chron.*, lib. II, cap. IX, édit. Lot, p. 66. — « Ceterorum sanctorum reliquias, quæ supra leguntur conscriptæ, per alias tredecim capsas minores auro argentoque vel gemmis pretiosis honestissime paratas quas ..... dividere atque super trabem quam in arcu coram altare B. Richarii statuimus, ponere curavimus » *Scriptum S. Angilberti*, dans *Acta SS. Boll*, *Febr.*, t. III, p. 106.

(1) Cette poutre n'était pas nécessairement en bois; elle pouvait être d'autre matière plus précieuse : en marbre, en métal, etc.

(2) V. les notes ci-dessus.

(3) Saint-Paul hors les murs, par exemple. A l'ancien Saint-Pierre, la poutre de gloire n'était que très légèrement en avant de l'abside.

(4) « Trabes minores cum arcubus suis argento paratæ III ». *Scriptura D. Angilberti*, dans Hariulf, *Chron.*, lib. II, cap. x, édit. Lot, p. 68. — V. aussi *Acta SS. Boll.*, *Febr.*, t. III, p. 105. — Vie d'Angilbert attrib. à Anscher, dans *Acta SS. O S.B.*, t. V, p. 127. – Angilbert cite ces *trabes minores* immédiatement après les six colonnes placées devant l'autel de saint Riquier.

(5) « Sunt et aliæ trabes minores tres ex cupro, argento auroque paratæ in circuitu altaris vel chori, sustentantes arcus XVII ex cupro, argento auroque fabricatos; inter quos stant imagines bestiarum, avium, hominumque VII ex ære ». *Descriptio de thesauro*, dans Hariulf, *Chron.*, lib. III, cap. III, édit. Lot, p. 87.

(6) V. Ducange, *Gloss.*, au mot *Arcus*. — *Liber pontificalis*, édit. Duchesne, *passim*. — Kraus, *Real encyclopadie*, etc., t. I, p. 41, etc. — Ce mot ne figure pas dans le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie* de Dom Cabrol. Peut-être celui ci a-t-il considéré que le nombre infini de ses acceptions ne pouvait pas le faire considérer comme caractérisant suffisamment un objet plutôt qu'un autre. — Cf. Zaccaria, *Onomasticon rituale*, art. *Arcus* : « Veteris legis exemplo, parietes per circuitum altaris auro et argento priscis Ecclesiæ sæculis exornabantur. Hæc ornamenta quæ ad presbyterii arcus adpendebantur, arcus quoque nominata sunt. Sœpissime de his arcubus argenteis et aureis Anastasius. In chronico quoque Centulensi », etc





ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER

37. Statues de la chapelle de la Vierge

traverses portées par quatre colonnettes, qui, dans les églises françaises du moyen âge, entouraient souvent l'autel de trois côtés et où pendaient des tentures. On peut en rapprocher un texte du IXe siècle tiré d'un manuscrit de la Bibliothèque Nationale, provenant de Saint-Denis, et où il est parlé de couronnes, d'anneaux au-dessus de l'autel (1).

On peut surtout trouver des analogies dans les travaux exécutés un peu auparavant par l'illustre évêque de Metz, saint Chrodegang (742-766), dans les églises de saint Etienne et de saint Pierre le Majeur de sa ville épiscopale. « A l'aide des libéralités du roi Pépin, il fit faire le ciborium et l'autel de saint Etienne, premier martyr, avec des chancels, le presbyterium et des arcs tout alentour. De même, dans l'église de saint Pierre le Majeur, il fit faire un presbyterium. Il y construisit aussi un ambon orné d'or et d'argent et des arcs autour du trône, devant l'autel même. « *Fabricare jussit, una cum adjutorio Pippini regis, rebam sancti Stephani protomartyris et altare ipsius atque cancellos presbyterium,* arcus per gyrum. *Similiter et in ecclesia beati Petri majore presbyterium fieri jussit. Construxit etiam ambonem auro argentoque decoratum* et arcus per gyrum throni, *ante ipsum altare* » (2). Pour les expressions d'*arcus per gyrum,* Aug. Prost (3) a eu raison d'écarter l'idée de cloître ou de déambulatoire. Faut-il y voir avec lui des arcatures pleines décorant les murailles formant le pourtour des absides? Nous avons vu qu'une arcature de ce genre devait exister à Centule (4), mais elle devait être en pierre et soutenue par des colonnes de marbre. Il semble plutôt que, comme pour les dix-sept arcs soutenus par les *trabes minores* de notre église, ce soient des cercles suspendus (5). A saint Pierre le Majeur, ces arcs étaient en effet autour du trône, *devant l'autel.* Prost suppose cependant que l'autel avait été placé de manière à ce que le prêtre fît face aux fidèles : dans ce cas « *ante ipsum altare* » aurait pu signifier l'abside elle-même. Cela n'est guère probable. N'oublions pas combien le sens du mot *arcus* était variable. L'histoire de saint Chrodegang attribuée à Jean de Gorze, qui vivait deux siècles plus tard, reproduit presque textuellement Paul Diacre, ajoutant seulement ces mots à ce qui concerne les arcs du presbyterium de Saint-Etienne : « *arcusque per gyrum miro operariorum cultu, miro argenti et auri ornatu, nobilissime extruxit, quia ditior cunctis prædecessoribus esse videbatur* » (6).

Suivant l'usage d'alors, d'ailleurs fort naturel, de daller plus richement la partie la plus auguste de l'église, Angilbert avait doté tout le chevet de l'église dédié à saint Riquier, probablement aussi le carré du transept oriental, et le chancel, d'un de ces somptueux dallages en porphyre rouge et vert (*opus Alexandrinum*) que seules les plus riches basiliques étaient en état de posséder (7).

(1) « In gipsa super altare sunt arcus XII, hubi habentur bandelli rotundi XII. Arcus majores IIIIor, hubi habentur coronulæ IIIIor. Item, arcus VII, hubi habentur bandelli cornuti VI, et unus jacinctus, cum tobatio superius posit[us] in medio. Item, arcus III, cum bandellis cornutis majoribus II, et in medio anulum cum jacincto, et desuper bandellum dependentem cum berillo. Arcus minores II, hubi habetur anulus in medio cum smaragdo, et desuper bandellus cum berillo, et ex utraque parte duæ cruciculæ. Et in superiorem arcum habetur anulus cum smaragdo ceteris nobilior. Et de (?) superiorem arcum dependent ex utraque parte duæ cruciculæ minores [et be]rilus cum lapidibus auro optime intentis ». B. N. ms. lat. 7230. *Instructions adressées par le Comité des trav. hist.*, etc. Léop. Delisle, *Litt. latine*, etc., 1890, p. 8. V. J. von Schlosser, *Quellenschriften für Kunstgeschichte*, etc., p. 213.

(2) Paul Diac., *Liber de ord. episcoporum Metensium*, dans *Patrol.*, t XCV, col. 709. — *Gesta episc. Mett*, *ibid.*, col. 720. — *Mon. Germ. SS.*, t. X, p. 540, etc.

(3) *La Cathédrale de Metz*, dans *Mém. de la Soc d'archéol. et d'hist. de la Moselle*, t. XVI, 2e partie, p. 240.

(4) V. ci-dessus, p. 155.

(5) V. ci-dessus, p. 172.

(6) *Vita Chrodegangi episcopi Mettensis* dans *Mon. Germ. SS*, t. X, p. 564.

(7) V. Alb. Lenoir, *Archit. monast.*, t I, p. 184. — Cattaneo, *L'Architecture en Italie*, traduct. Le Monnier, p. 56.

Hariulf en parle en ces termes :

« On voit encore aujourd'hui dans le dallage du chœur (1) un travail de marbre si beau et si distingué, que tous ceux qui le regardent le déclarent incomparable » (2). Angilbert y avait fait placer cette inscription sur une table de marbre (3) :

Septimus hoc pavimentum abbas componere feci (4)
Angilbertus ego ductus amore Dei
Ut michi post obitum sanctam donare quietem
Dignetur Christus vita salusque mea.

Ce précieux dallage existait encore, au moins en partie, à la fin du xve siècle, du temps de Jean de la Chapelle. Il avait survécu à tous les incendies, à toutes les reconstructions de l'église, et on le conservait dans l'église actuelle, à la construction de laquelle on travaillait quand le curé d'Oneux écrivait, « *in futura ecclesia* » (5). Il semblerait, à lire ce dernier, que ce pavé aurait été perdu ou caché, puis, à une certaine époque, retrouvé, car il dit : « *et de inventione ejus inferius tractabitur* »; ou bien veut-il dire tout simplement qu'il traitera de la manière dont Angilbert se l'est procuré? Dans tous les cas, il a oublié de nous parler de cette *invention*.

Quand fut-il détruit? Nul ne le sait exactement. L'abbé Hénocque en accuse les architectes qui restaurèrent l'église du temps de l'abbé d'Aligre, dans la seconde moitié du xviie siècle (6). C'est assez probable.

Toujours est-il qu'encore aujourd'hui, on en retrouve souvent des fragments plus ou moins importants (7). Ils sont découpés pour former des figures géométriques. Déjà au xviie siècle, on en employa quelques-uns dans la mosaïque de marbre qui forme le palier du maître autel actuel. D'autres ont trouvé place dans le dallage de la chapelle du Petit Séminaire. Le reste a été dispersé. Ces vénérables débris sont de véritables reliques.

Les textes que nous avons cités parlent souvent du « trône de saint Riquier ».

(1) N'oublions pas que, pour Hariulf, le chœur, c'est toute la partie orientale de l'église, celle qu'Angilbert avait dédiée à saint Riquier, c'est-à-dire l'abside, le carré du transept, et le chancel s'étendant probablement sur deux travées de la nef. « Turris orientalis, cum cancello et butico ».

(2) « Videtur usque hodie in pavimento chori tam pulchra et tam distincta marmoris operatio, ut quicumque illud inspicit, incomparabile opus asseveret ». Hariulf, *Chron.*, lib. II, cap. vii, édit. Lot, p. 55. Hariulf ne distingue pas le marbre du porphyre. — « In pavimento altaris beati Richarii », etc. *Angilberti..... libellus*, dans *Mon. Germ. SS.*, t XV, p. 177.

(3) « In tabula marmorea ». J. de la Chapelle, *Chron. abbr.*, édit. Prarond, 1893, p. 22

(4) Dans Hariulf et dans le *Libellus* (*Loc. cit.*), le premier vers est ainsi transcrit :

Hoc pavimentum humilis abbas componere feci.

M. Dümmler (*Poetæ latini ævi Carolini*, dans *Mon. Germ.*, in-4°, t. I, p. 365), a suivi aussi cette dernière version. — Mais ce vers est faux : j'ai donc reproduit la version de Jean de la Chapelle (*loc. cit.*), qui, pour une fois, semble plus correcte.

(5) « Recuperavit (Angilbertus) pavimentum porphireum rubri et viridis coloris quod de præsenti est *in futura ecclesia*, ita prætiosum quod in toto orbe terrarum non est visum simile et experientia docet ». J. de la Chapelle. *Chron. abbr.*, édit. Prarond, 1893. p. 22

(6) Hénocque, *Hist..... de St-Riquier*, t. I, p. 151. — L'inscription existait encore au xviiie siècle, au dire de dom Ceillier : « Outre l'inscription qu'il (Angilbert) avoit mise dans la tour occidentale, il en fit mettre une devant l'autel de saint Riquier, sur le pavé même qui étoit de marbre Elle s'est conservée jusqu'aujourd'hui et porte qu'Angilbert fit faire ce pavé par un motif d'amour de Dieu et de son salut ». *Histoire des auteurs sacrés ecclésiastiques*, t. XVIII, 1752, p. 371. Ce fait vient à l'appui de l'opinion qui attribue à l'abbé d'Aligre la destruction du dallage, dont on n'aurait alors conservé que l'inscription à titre de curiosité. Celle ci aurait disparu à la Révolution.

(7) « Vers 1783. en creusant dans une cour basse située au septentrion de l'église, on découvrit des débris de cette mosaïque..... Il en fut conservé plusieurs par les Bénédictins, mais il paraît que le reste fut abandonné à la merci des habitans. Un naturaliste d'Abbeville (M. Baillon) en possède des fragmens ». Gilbert, *Descript. histor. de l'église..... de St-Riquier*, p. 16, note 1. — Lors des fouilles que j'ai fait exécuter récemment dans le sanctuaire, il en a été retrouvé quelques fragments dans le remblai qui forme le terre-plein de cette partie de l'église.

Il faut y ajouter ce passage de la vie d'Angilbert attribuée à Anscher. Rapportant qu'Angilbert avait distribué ses religieux en trois chœurs, dont le premier devait se tenir dans la tour occidentale, devant l'autel du saint Sauveur, le second, au milieu de l'église devant la représentation de la Passion, il s'exprime ainsi relativement au dernier : « Le troisième chœur chantait dans la partie orientale de la basilique dite le *trône de saint Riquier*, parce que l'autel de celui-ci y est vénéré avec une singulière dévotion en un lieu plus élevé, et que son tombeau est placé tout auprès » (1).

On appelait donc ainsi cette partie de l'église dédiée à saint Riquier et illustrée par son autel et par son tombeau. Il semble cependant qu'on réservait plutôt cette expression de *trône de saint Riquier* au carré du transept oriental. Les prescriptions de l'*Institutio* pour le Vendredi Saint distinguent en effet, d'une part, ce qu'elles appellent tout simplement « *Saint Riquier* » qui ne peut être autre chose que le *buticum* ou l'abside, où se trouvait l'autel de saint Riquier, et d'autre part, le *trône de saint Riquier* (2).

Nous nous rappelons que les textes que nous avons cités, concernant les travaux exécutés par saint Chrodegang aux églises de Metz, parlent également de trône « *per gyrum throni ante ipsum altare* » (3).

Cette partie orientale de l'église, autour du tombeau de saint Riquier, était donc celle qu'Angilbert avait ornée avec la plus grande richesse. Ses deux autels étagés, sa poutre de gloire dominée par le ciborium de l'autel de Saint-Riquier, les tombeaux des saints, tout cela resplendissait, comme un trône, de marbre, de porphyre, d'or, d'argent et de pierres précieuses.

Bien que, dans la pensée d'Angilbert, le vocable du Sauveur ait été le principal de l'église, celui-ci ne semble pas faire de différence entre l'autel du Sauveur et celui de saint Riquier, et jamais, même dans l'*Institutio*, il ne parle de maître autel. Il semble cependant résulter de ce qui nous a été conservé de l'*Institutio* d'Angilbert, qu'en général, et, à moins d'indication contraire, les offices se faisaient à l'autel de saint Riquier (4) : il y avait toutefois beaucoup d'exceptions.

Indépendamment des trois autels dont nous avons parlé, la basilique en renfermait encore huit autres, qu'Angilbert énumère dans l'ordre suivant :

1° Autel de *saint Jean-Baptiste*, contenant des reliques de saint Jean-Baptiste et de son père Zacharie.

2° Autel de *saint Etienne*, contenant des reliques de saint Etienne et du vieillard Siméon.

(1) « Tertius autem chorus decantabat in orientali parte basilicæ quæ dicitur thronus sancti Richarii, eo quod altare ipsius sancti in loco editiori ibidem mira honorificentia sit excultum, et ejus sepulcrum juxta positum sit ». Vie d'Angilbert attrib. à Anscher, dans *Acta SS. O. S. B.*, t V, p. 127.

(2) V. ci-dessus, p. 151.

(3) V. ci-dessus, p. 173 — Peut-être dans l'espèce, Paul Diacre n'a-t-il voulu parler, comme le croit Prost *(op. cit.)*, qui toutefois ne connaissait pas nos textes de saint Riquier, que du trône épiscopal. Malheureusement la phrase du chroniqueur des évêques de Metz n'est pas suffisamment explicite.

(4) Nous n'avons malheureusement de cette *Institutio* que des extraits assez incomplets. Cependant on peut induire cette règle des passages suivants : « Omnia officia in festivitatibus sanctorum coram altaribus in quibus reliquie eorum sunt posite vel in ecclesiis que in eorum veneratione sunt consecrate percelebrentur. Cetere vero hore seu sollemnitates, sicut superius comprehensum est, apud sanctum Richarium omni tempore impleantur ». *Institutio S Angilberti*, dans Lot, *Chron. d'Hariulf*, p. 304. — « Omnibus horis vespertinis more solito celebratis, quando ad sanctum Richarium expleverint omnia..... Cum enim vesperos et matutinos ad sanctum Salvatorem cantaverint », etc. *Ibid.*, p. 305.

3° Autel de *saint Quentin,* contenant des reliques des saints Quentin, Crépin et Crépinien.

4° Autel de la *sainte Croix,* contenant du bois de la vraie croix.

5° Autel de *saint Denis,* contenant des reliques des saints Denis, Rustique et Eleuthère.

6° Autel de *saint Maurice,* contenant des reliques des saints Maurice, Exupère et Candide.

7° Autel de *saint Laurent,* contenant des reliques des saints Laurent, Sébastien et Valérien.

8° Autel de *saint Martin,* contenant des reliques des saints Martin, Remy, Vaast, Médard, Valery, Leu, Servais, Germain et Eloi (1).

Mais avant de chercher l'emplacement de ces différents autels, nous devons parler de certaines compositions historiées dont Angilbert décora l'église, parceque les textes qui nous serviront à placer les uns nous aideront aussi pour les autres.

Un des principaux motifs de décoration de l'édifice consista donc en quatre grands sujets : « au milieu de l'église, la sainte Passion; du côté sud, la sainte Ascension; du côté nord, la sainte Résurrection, et, sous le porche, le long des portes, la sainte Nativité, d'un travail merveilleux de gypse (de plâtre ou de stuc), d'or en mosaïque et d'autres couleurs précieuses » (2).

C'étaient donc de ces ouvrages de plâtre ou plutôt de stuc, mode de décoration venu des Romains et encore très usité aux époques mérovingienne et carolingienne et plus tard (3), jusqu'au XIIe et même jusqu'au XIIIe siècle, mais dont les exemples subsistants sont assez rares. Pour l'époque qui nous occupe, on peut surtout citer à la tour lanterne de l'église de Germigny-les-Prés, des restes assez considérables de l'ornementation en plâtre que Théodulphe, abbé de Fleury, avait donnée à cette église construite par lui vers 806 (4). On peut encore citer les curieux fragments de sujets à personnages en plâtre polychromé trouvés naguère dans l'abbaye de Disentis (5), dont les plus anciens remontent à l'époque carolingienne (6), etc. Ceux-ci

(1) « Altare sancti Joannis Baptiste, in quo reliquie ejus et Zacharie, patris ipsius; altare sancti Stephani, in quo reliquie ejus et Symeonis, qui Dominum in ulnas suscepit; altare sancti Quintini, in quo reliquie ejus et sanctorum Crispini et Crispiniani martyrum; altare sancte Crucis, in quo reliquie ligni ipsius; altare sancti Dionysii, in quo reliquie ejus, Rustici et Eleutherii; altare sancti Mauricii, in quo reliquie ejus, Exuperii et Candidi; altare sancti Laurentii, in quo reliquie ejus, Sebastiani et Valeriani; altare sancti Martini, in quo reliquie ejus et sanctorum Remigii, Vedasti, Medardi, Gualarici, Lupi, Servatii, Germani atque Eligii ». *Scriptura D. Angilberti*, dans Hariulf, *Chron.*, lib. II, cap. VIII, édit. Lot, p. 59. — V. aussi *Mon. Germ. SS.*, t. XV, p. 174.

(2) « In medio ecclesiæ, sancta Passio, in australi parte, sancta Adscensio, in aquilonali, sancta Resurrectio, et in porticu secus januas, sancta Nativitas, mirifico opere ex gipso figuratæ et auro musivo aliisque pretiosis coloribus pulcherrime compositæ sunt ». Vie d'Angilbert attrib. à Anscher, dans *Acta SS. O. S. B.*, t. V, p. 127.

(3) Les textes anciens y font souvent allusion : « Quidquid enim aut instructor parietum, aut sculptor marmorum..... aut gypsoplastes, aut musivarius ignorat ». Senator, lib. VIII, epist. 5, dans Duc., art. *Musivum*. — Félix, év. de Nantes (VIe s.), fit, entre autres choses, dans sa cathédrale : « in arcubus gipseos flores variis coloribus distinctos ». *Chron. Nannetense*, édit. Merlet, p. 1. — « In circuitu sepulcri, in muro, quinque columnæ erant de gypso factæ, quarum capitella et arcus eleganti sculptura ornati, sed et desuper erant vites et volatilia et quadrupedia decenter formata; ad caput autem ejus, imago Crucifixi, et a dextro latere jacentis imago ipsius in medio tanquam ad officium altaris parati pontificalibus indumentis, cui assistebant a dextra lævaque ministrorum ejus figuræ, una habens librum, altera vero linteum, et hoc totum optime de gypso formatum ». Descr. du tombeau de Gebhart, év. de Constance; *Chronicon Petershusanum*, dans *Patrol.*, t. CXLIII, col. 322, etc

(4) « Totam namque arcuato opere eamdem extruens basilicam, ita floribus gypseis atque musivo ejus venustavit interiora ». *Chron. des abbés de Fleury*. V. A. Lenoir, *Archit. monast.*, t. II, pp. 87, 107, etc. — Enlart, *Manuel, Archit. relig.*, p. 186.

(5) Suisse, cant. des Grisons

(6) V. E. A. Stuckelberg, *Die Ausgrabungen zu Disentis*, dans *Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, t. VI, p. 489, fig. — J. R. Rahn, *Die Ausgrabungen im Kloster Disentis*, dans *Anzeiger für Schweizerische*





ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER

XVI _ *Statues de la chapelle de la Vierge*

ne donnent pas une haute idée de l'habileté des stuccateurs du temps de Charlemagne. Il faut dire qu'il s'agit d'une abbaye perdue au fond des Alpes. Angilbert put-il se procurer de meilleurs artistes? Nous sommes trop pauvres en monuments datés de cette époque pour répondre d'une façon certaine à cette question (1).

Quoi qu'il en soit, on ne connaît pas de travaux de ce genre en ronde bosse. Les figures isolées pouvaient avoir plus ou moins de saillie, mais elles étaient toujours plaquées contre une surface plane, comme un mur, par exemple (2). A plus forte raison, lorsqu'il s'agissait de sujets plus compliqués à plusieurs personnages, tels que ceux dont nous avons à parler (3). Dans ceux-ci, les personnages et les accessoires modelés et peints, devaient se détacher sur un fond de mosaïque d'or (4).

Nous savons exactement où se trouvait la représentation de la Nativité; nous n'avons pas à y revenir (5).

Pouvons-nous établir la situation des trois autres sujets avec plus de précision que ne le fait Anscher? Ils sont souvent mentionnés dans l'*Institutio* d'Angilbert, et ils jouaient, comme le premier un rôle considérable dans le cérémonial réglé par celui-ci.

Disons tout d'abord qu'ils étaient absolument distincts des autels et qu'ils n'avaient avec eux aucun rapport (6). Ce que nous savons de la Nativité est, pour celle-ci, absolument péremptoire. L'*Institutio* rend tout aussi impossible la confusion des trois autres avec des autels, car elle distingue très nettement les uns des autres. Nous connaissons parfaitement les vocables des autels, et jamais il n'y a confusion entre ceux-ci et les sujets en stuc. Là où ceux-ci se trouvaient, il n'y avait pas d'autel. C'est un fait absolument certain et qui ne peut faire aucun doute.

Nous nous rappelons qu'Angilbert avait divisé ses trois cents religieux et ses cent enfants en trois chœurs qui, habituellement, devaient se tenir : le premier, sous la tour occidentale, devant l'autel du saint Sauveur; le second, dans la partie orientale de la basilique, dite le *trône de saint Riquier;* le troisième au milieu de l'église « devant la Passion » (7).

Il ordonne en outre qu'après matines et après vêpres, tous les chœurs doivent se réunir devant la Passion, pour de là se rendre, suivant l'itinéraire marqué, dans

Altertumskunde. Indicateur d'antiquités suisses, nouvelle suite, t. X, 1908, Zurich, p. 35, fig. — On a longtemps considéré comme remontant à l'époque carolingienne les fameuses figures en stuc de Santa Maria in Valle à Cividale en Frioul, et les ornements de même matière qui les accompagnent. Les plus récents travaux les font redescendre aux environs de l'an 1100 et même plus bas. Cattaneo, *L'Archit. en Italie du* vi^e^ *au* xie *s.* Traduct. Le Monnier, p. 180; Rivoira, *Le origini della architettura lombarda*, édit. 1908, p. 116.

(1) Au dire de M. Cattaneo, les travaux en stuc seraient toujours plus grossiers que ceux en marbre de la même époque. Ils auraient au surplus constitué un art à part, possédant des motifs différents de ceux de l'architecture. *L'Archit. en Italie du* vi^e^ *au* xie *s.*, trad. Le Monnier, pp. 103, 227.

(2) Telle la statue de Charlemagne dans l'abbaye de Munster (Grisons), xiie s. V. Zemp et Dürrer, *Le couvent de Saint-Jean à Munster dans les Grisons*, dans *Les Monuments de l'art en Suisse*, nouv. série, tt. V et VI, 1908, p. 54, pl. xlii.

(3) « Plastice est parietum ex gypso effigies signaque exprimere pingereque coloribus ». Hraban Maur, *De Universo*, l. XXI, cap. viii, dans *Patrol.*, t. CXI, p. 563.

(4) « Ex gypso figuratæ et auro musivo aliisque pretiosis coloribus pulcherrime compositæ sunt ». Vie d'Angilbert attr. à Anscher, dans *Acta SS. O. S. B.*, t. V, p. 127.

(5) V. ci-dessus, p. 158.

(6) Une des principales erreurs de MM. Graf et Holtzinger a été de les confondre avec les autels.

(7) « Chorus sancti Salvatoris centenos monachos cum XXXIV pueris habeat. Chorus sancti Richarii, centenos monachos et XXXIII pueros jugiter habeat. Chorus psallens ante Passionem, centenos monachos, XXXIII adjunctis pueris, similiter habeat ». *Angilberti libellus*, dans Hariulf, *Chron.*, lib. II, cap. xi, édit. Lot, p. 70. — V. aussi *Scriptum S. Angilberti*, dans *Acta SS. Boll.*, *Febr.*, t. III, p. 106. — « Statuit tres semper esse choros, quorum unus ordinate consistebat in turre occidentali, coram altare sancti Salvatoris; secundus chorus, identidem ordinatus, in medio ecclesiæ, coram memoria sanctæ Passionis; tertius autem chorus decantabat in orientali parte basilicæ quæ dicitur thronus sancti Richarii ». Vie d'Angilbert attrib. à Anscher, dans *Acta SS. O. S. B.*, t. V, p. 127.

Salvatoris » se tenait évidemment sous la tour occidentale, devant l'autel du Sauveur; le « *chorus sancti Richarii* » occupait la partie orientale de l'église dédiée à ce saint; enfin le « *chorus psallens ante sanctam Passionem* » trouve naturellement sa place dans le chancel, tel que nous en avons déterminé la situation.

Quant aux deux autres sujets en stuc, en combinant l'emplacement que nous avons assigné aux autels secondaires avec les évolutions prescrites par Angilbert, je ne crois pas qu'ils aient pu occuper d'autre place que le mur goutterot de la nef, entre les grandes arcades et les fenêtres, la Résurrection au nord, l'Ascension au sud. Les murs orientaux du second transept, qui devaient être fort nus (1), viendraient, il est vrai, plutôt à l'esprit (2), mais les évolutions de l'*Institutio* s'accommodent mal avec eux, surtout l'itinéraire du jour de saint Maurice. Cet itinéraire est, il est vrai, plus compliqué que les autres, parce que les offices se faisaient ce jour là à l'autel de saint Maurice qui n'était pas central; mais si l'on suppose l'Ascension dans le croisillon sud du second transept, on se demande comment le chœur aurait pu aller de là à l'autel de saint Riquier en passant par l'autel de saint Jean placé dans le bas côté nord.

Il y avait encore dans l'église deux « *lectoria* », c'est-à-dire deux ambons, pour lire les leçons ou l'Evangile. Ils étaient ornés d'or, d'argent et de marbres (3). Rien ne nous permet d'en préciser l'emplacement. L'un se trouvait sans doute près de l'autel du saint Sauveur et l'autre près de l'autel de saint Riquier (4).

Nous savons également qu'il y avait des fonts baptismaux. Ils sont cités une fois dans l'*Institutio* d'Angilbert, à propos de la cérémonie du Samedi Saint. Nous ignorons où ils pouvaient se trouver. Angilbert laisse seulement entendre qu'on descendait pour s'y rendre (5).

Nous nous rappelons le somptueux dallage dont Angilbert avait doté la partie de l'église spécialement dédiée à saint Riquier. Le reste de l'église devait être pavé en albâtre, ou plutôt en marbre blanc. Ce dallage souffrit considérablement de l'incendie allumé par les Normands en 881 (6). Le dallage de porphyre, au contraire, dont nous possédons des fragments, paraît s'être conservé intact, sa matière étant plus résistante au feu.

En avant de la façade occidentale, il y avait un parvis. Le récit des miracles de saint Riquier de 864 ne laisse aucun doute sur son emplacement. Un malfaiteur, dit-il, était conduit enchaîné par des gardes à travers le monastère. C'était jour de

(1) A moins qu'Angilbert et Hariulf aient omis de nous dire ce qui les garnissait; ce qui n'est pas impossible.

(2) V. H. Graf, *op. cit.*

(3) « Lectoria auro, argento et marmoribus parata duo » *Scriptura D. Angilberti*, dans Hariulf, *Chron.*, lib. II, cap. x, édit. Lot, p. 67. — V. aussi *Descriptio de thesauro* (831), *op. cit.*, lib. III, cap. iii, p. 87.

(4) A moins que, étant donné que, par le fait, les offices se faisaient la plupart du temps à l'autel de saint Riquier, qui paraît avoir été mieux disposé pour cela, les deux ambons aient été à droite et à gauche de cet autel, l'un pour l'Evangile et l'autre pour les autres leçons.

(5) « In sancto etenim sabbato ..... antequam perveniatur ad fontes, ... descendant ad fontes letaniam ad faciendam ». *Institutio S. Angilberti*, dans Lot, *Chron. d'Hariulf*, p. 298.

(6) « Quamplurima tamen videmus ait (chronicon) a lapidibus marmoribusque contrita, necnon pavimenta ex alabastrite corrupta flammis ». Malbrancq, *De Morinis*, t. II, p. 347





ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER

N° II. — Statues de la chapelle de la Vierge

jeûne : les religieux et les fidèles suivaient les croix que l'on portait en procession. « Lorsqu'ils revinrent dans l'espace clos de mur qui se trouve devant l'église, du côté de l'occident, et que l'on nomme parvis », le garde entra dans l'église pour entendre la messe, laissant à la porte son prisonnier enchaîné. Par l'intercession de saint Riquier, les liens du prisonnier tombèrent d'eux-mêmes, et il entra précipitamment dans l'église (1).

Une jeune fille aveugle de naissance fut amenée par ses parents à la fête de saint Riquier. La veille, le custode de l'église la rencontra « dans les murs que l'on appelle le parvis » (2).

De ce parvis il est très souvent question; nous en avons vu de nombreux exemples, sur lesquels il est inutile de revenir.

Au XIe siècle, du temps de l'abbé saint Gervin, il y avait un toit. Hariulf raconte en effet qu'un aveugle originaire de Tournai était venu implorer le secours du saint fondateur de l'abbaye : arrivé le soir, il ne trouva personne pour lui donner l'hospitalité et il dut s'abriter sous le toit du parvis où, couché sur un dur grabat, il passa la nuit à supplier le saint confesseur. Le matin, lorsque les portes de l'église furent ouvertes, il y fut introduit (3).

Ce toit était sans doute un auvent ou plutôt une galerie en appentis longeant les murs sur les trois côtés du parvis qui n'étaient pas occupés par la façade de l'église. Y en avait-il déjà un du temps d'Angilbert? C'est probable.

Une porte s'ouvrait au milieu de chacun de ces trois côtés. Ces trois portes, élevées en forme de tours « *turrita mole surgentia* » contenaient chacune, probablement à son étage supérieur, une chapelle dédiée à l'un des trois archanges dont le nom est connu : sur la porte du midi, à saint Gabriel; sur la porte occidentale, à saint Michel; sur la porte du nord, à saint Raphaël. Chacune de ces chapelles renfermait un autel (4).

La porte occidentale, dédiée à saint Michel, le plus grand des trois archanges, faisait donc face au grand portail de l'église : c'était la principale.

Le jour des Rameaux, après avoir reçu les palmes dans l'église de sainte Marie, la procession revient « *per viam monasterii* » (5) jusqu'à la porte de saint Michel,

(1) « Erat enim illo tempore indictum jejunium, et fratres cum ceteris fidelibus cruces sequebantur. Cum vero reverterentur ad mœnia quæ sunt secus ecclesiam ex parte occidentis, quæ obtinent vocabulum paradisi, pervenissent..... Cum ..... ad interiora iret ecclesiæ gratia audiendi divinum officium missarum, et prædictum vinctum ante januas basilicæ reliquisset, intercessione sancti confessoris soluta sunt sponte vincula, et celeri cursu sese in ecclesiam dedit ». *Mirac. S. Richarii*, lib. I, cap. XVII. *Acta SS. O. S. B.*, t. II, p. 221.

(2) « Puella cæca a nativitate ..... allata est a suis parentibus ad celebrem B. Richarii festivitatem. Quam cum illic in ipsius diei vigilia inter mœnia quæ paradisi nomine vocantur, custos ecclesie a suis tentam comperisset, cognitos scissitatur quid illi accidisset ». *Ibid.*, lib. I, cap. X, p. 217.

(3) « Compulsus est inhospitare tectum paradisi, ubi in duro lecto cubans pernox, inclamat pietatem sanctissimi confessoris. Mane intromissus, reseratis templi valvis », etc.. HARIULF, *Chron.*, lib. IV, cap. XXXI, édit. Lot, p. 259, etc.

(4) « Ipsa mœnia quæ vocantur *paradisus*, turrita mole surgentia, tribus altariis consecrata sunt, videlicet in porta occidentali, altare sancti Michaelis; in porta australi, altare sancti Gabrielis, quæ venerabilis Gilduardus episcopus consecravit; in porta etenim septemtrionali, altare sancti Raphaelis dedicavit religiosus Ambianensis episcopus Jesse, pridie nonas septembris ». Vie d'Angilbert attrib. à Hariulf, dans *Acta SS. Boll. Febr.*, t. III, p. 102. — Le mot *paradisus* manque dans les Bollandistes. Il est rétabli dans une note de Mabillon, *Acta SS. O. S. B.*, t. II, p. 217. — « Altare beati archangeli Gabrihelis, quod est situm in porta meridiana, VIII kal. aprilis in Annuntiatione sancte Mariæ; Michaelis vero, quod est in porta occidentali, III kal. octobris, ab Hildiwardo, venerabili episcopo; Raphaelis autem altare, quod est in porta septentrionali, II nonas septembris, in honore ipsorum archangelorum, omnium virtutum celorum, a Jesse, religioso episcopo, optime est consecratum ..... In ecclesiis vero sanctorum angelorum Gabrielis, Mychaelis et Raphaelis, altaria III ». *Scriptura D. Angilberti*, dans HARIULF, *Chron.*, lib. II, cap VIII, édit. Lot, pp. 60, 67. — V. aussi *Acta SS. Boll., Febr*, t. III, pp. 185, 107. — *Mon. Germ. SS.*, t XV, p. 173.

(5) Cette « *via monasterii* », qui doit être la même chose que celle qu'on appelle ailleurs « *via publica* », était une voie livrée à la circulation du public entre le mur extérieur occidental du monastère et les bâtiments claustraux. L'*Institutio* d'Angilbert en laisse bien comprendre la situation.

par où elle entre dans le parvis (1). Aux litanies solennelles, les processions des paroisses voisines réunies dans le parvis, le peuple est rangée à l'entrée de la porte de saint Michel, les hommes vers le nord, les femmes vers le midi, jusqu'à ce que les religieux et l'école sortent de l'église de saint Riquier. Trois porteurs d'eau bénite, leurs bénitiers à la main, franchissent les premiers la porte de saint Michel; le reste suit dans l'ordre prescrit (2).

La porte de saint Gabriel, placée au sud, faisait communiquer le parvis avec le logis abbatial et avec les bâtiments claustraux situés à l'ouest du monastère. L'*Institutio* d'Angilbert le montre très clairement.

Après l'office du matin, comme après celui du soir, tous les chœurs sortent par la porte de saint Gabriel, et, après avoir traversé la salle de l'abbé, gagnent la galerie occidentale du cloître, pour se rendre à l'église de sainte Marie (3).

Le jour de l'Ascension, après tierce chantée dans l'église de sainte Marie, les religieux, traversant le monastère, arrivent à l'église du saint Sauveur par la porte de saint Gabriel (4). De même aux fêtes de saint Riquier (5). Quand, pour quelque nécessité, on portait les croix en procession, le second jour, on revenait par la petite cour de l'abbé, par la salle ou par la porte du monastère, puis, par la porte de saint Gabriel, on arrivait devant la représentation de la Nativité, pour de là aller célébrer la messe à l'autel de saint Riquier (7).

A la Pentecôte, c'était encore la porte de saint Gabriel que les religieux prenaient pour aller célébrer la messe dans l'église de sainte Marie et des saints Apôtres, après avoir chanté tierce dans l'église de saint Riquier (7).

Quant à la troisième porte percée dans la face nord du parvis, elle n'était guère là que pour la symétrie, car elle ne donnait accès que dans le passage étroit qui régnait — et qui règne encore — entre la grande église et le mur de clôture septentrional de l'abbaye. C'est pourquoi elle fut placée sous le vocable du moins

(1) « Per viam monasterii, una cum populo accedentes, ad portam beati archangeli Michaelis paradysum ingrediantur, et coram sancta Nativitate oratione facta, per ostium medianum ..... ad sanctum Salvatorem perveniant ». *Institutio S. Angilberti*, dans Lot, *Chron. d'Hariulf*, p. 296

(2) « Ad sollemnes letanias faciendas, conveniant cruces et processiones vicinarum ecclesiarum ad sanctum Richarium ..... Que omnes simul conjungant se in paradysum coram sancta Nativitate, ubi, oratione peracta, cruces in eodem loco hinc et inde ordinate persistant. Populus autem in ingressu porte beati archangeli Mychaelis honeste ordinatus, ita tamen ut viri a septentrione, femine vero a meridie prestolentur, donec fratres, cum scola de ecclesia beati Richarii, egrediantur. Quo eo ordine exeant ut primum tres situle cum aqua benedicta per portam ejusdem beati Mychaelis precedant, deinde », etc. *Institutio S. Angilberti*, dans Lot, *Chron. d'Hariulf*, p. 299. — De même « Cum pro qualibet tribulatione cruces sequende ....., per medium paradysi et per portam beati archangeli Mychaelis exeant ..... Revertantur per portam beati Mychaelis usque ad gloriosam Nativitatem ». *Ibid.*, p. 302, — etc. — « Cura animarum in porticu sancti Michaelis deservit elemosinis fratrum, valens per annum D solidos ». Invent. des cens et redevances dus à l'abb. de St-Riquier, dans Lot, *Chron. d'Hariulf*, p. 307, etc.

(3) « Matutinali etenim seu vespertinali officio consummato, mox omnes chori ..... per portam sancti Gabrihelis ac per salam domni abbatis ambulando, per occidentalem claustri regionem cantando veniant ad sanctam Mariam ». *De Institutione*, etc., dans Hariulf, *Chron.*, lib. II, cap. xi, édit. Lot, p. 71.

(4) « In eadem ecclesia sancte Mariæ tertia cantata, ... per medium monasterii et per portam sancti Gabrielis accedant ad sanctum Salvatorem, ibique honore condigno missam perficiant ». *Institutio S. Angilberti*, dans Lot, *Chron. d'Hariulf*, p. 302.

(5) « In ecclesia sancte Mariæ tertiam cantent; inde per medium monasterii cum populo procedentes, per portam sancti Gabrihelis paradysum ingrediantur, et, coram sancta Nativitate oratione finita, perveniant ad altare beati Richarii, ibique honore condigno missam perficiant ». *Institutio S. Angilberti*, dans Lot, *Chron. d'Hariulf*, p. 304.

(6) « Et sic per curticulam domni abbatis, et per salam vel portam monasterii, necnon et per portam beati Gabrihelis perveniant ad sanctam Nativitatem; ubi, oratione finita, veniant ad sanctum Richarium, ad missam perficiendam ». *Institutio S. Angilberti*, dans Lot, *Chron. d'Hariulf*, p. 303.

(7) « Ad sanctum Richarium tertiam cantant; unde, vestibus ornati, exeant per portam sancti Gabrihelis, et canendo perveniant ad sanctam Dei genitricem, et ad apostolos, ibique missa celebretur ». *Institutio S. Angilberti* dans Lot, *Chron. d'Hariulf*, p. 303.

illustre des trois archanges. Comme d'ailleurs elle ne menait à peu près à rien, elle n'est pas mentionnée une seule fois dans l'*Institutio* d'Angilbert.

Comme encore aujourd'hui, une place s'étendait en avant du parvis (1).

En résumé, la grande église élevée par Angilbert était une basilique à simples bas côtés et à deux transepts : l'un placé à l'ouest, l'autre à l'est. A la croisée de chacun des transepts s'élevait une tour de forme ronde. Le transept occidental faisait le *tau* en avant de l'église, dans le mur occidental duquel s'ouvraient les portes principales qui étaient au moins au nombre de trois, dans la largeur de la grande nef. Ces trois portes étaient précédées d'un porche flanqué lui-même de deux tourelles cylindriques renfermant des escaliers à vis, pour monter aux parties hautes de l'édifice. Ce porche était orné d'un grand bas-relief en stuc, représentant la Nativité.

Une vaste crypte, presque au niveau du sol extérieur, s'étendait sous le transept occidental : les portes principales de l'église donnaient accès dans cette crypte, qu'il fallait traverser pour pénétrer dans la nef.

Sur cette crypte s'élevait l'autel du Sauveur, couvert d'un ciborium. Cet autel était orienté.

La nef, ou *vestibulum,* comprenait six travées.

Deux grands bas-reliefs en stuc ornaient ses faces latérales : l'un représentant la Résurrection, l'autre l'Ascension. Un troisième bas-relief de même matière, figurant la Passion, devait occuper la portion de mur surmontant l'arc triomphal séparant la nef du transept oriental ou peut-être de celui qui se trouvait entre ce transept et l'abside.

Un chancel occupait tout ou partie des deux dernières travées de la nef, vers le transept oriental.

Huit autels latéraux, quatre de chaque côté, s'échelonnaient le long des bas côtés.

Une porte était percée dans le mur extérieur du bas côté septentrional, faisant communiquer directement l'église avec le cloître. Peut-être y en avait-il une autre vis-à-vis, dans le bas côté nord, mais cela n'est pas certain.

Au milieu du transept oriental, sous la tour, c'est-à-dire dans la croisée, se trouvait un autel dédié à saint Pierre.

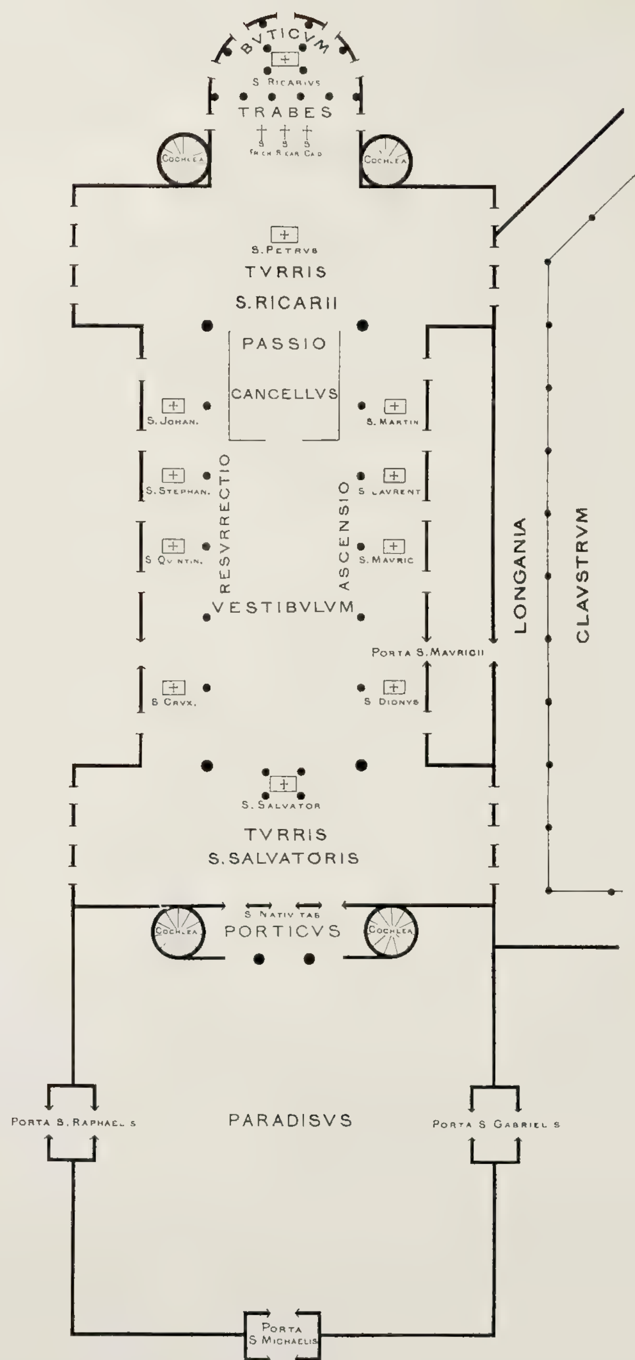
Ce second transept était suivi d'une courte travée droite flanquée de deux escaliers en tourelles semblables à ceux qui accompagnaient le porche (2). Au milieu de cette travée se trouvait le tombeau de saint Riquier, magnifiquement orné, ayant à sa droite et à sa gauche ceux des saints Frichor et Caïdoc.

L'abside ou *buticum* était élevée de quelques marches et fermée par la poutre de gloire supportée par six colonnes d'une grande richesse. Elle contenait l'autel de saint Riquier couvert d'un *ciborium*.

Six fenêtres disposées sur deux rangées de trois, séparées par un rang de trois *oculus* étaient percées dans chacune des extrémités des transepts. D'autres fenêtres se trouvaient dans les murs occidentaux et orientaux de chacun de ceux-ci.

(1) « Cum ergo in platea monasterii quæ est ante paradisum reus ille cum comite pervenisset ». *Mirac. S. Richarii* (895), insérés dans le Martyrol de Wolfhardus Haserensis. *Analecta Bollandiana*, t. XVII, p. 128.

(2) L'ancienne cathédrale de Metz construite vers l'an 1100, avait encore, à droite et à gauche du chœur, deux tourelles cylindriques renfermant des escaliers à vis, reste évidemment de tradition carolingienne. — V. Aug. Prost, *la Cathédrale de Metz*, dans *Mém de la Soc. d'archéol. et d'hist. de la Moselle*, t. XVI, 2e partie.



Essai de restitution de la basilique du S. Sauveur et de S. Riquier construite par Angilbert (790-800).





ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER

N. III – Retombées des voûtes de la chapelle de la Vierge

Douze fenêtres hautes, six de chaque côté, éclairaient la grande nef : d'autres fenêtres étaient percées dans les murs des bas côtés. Il y en avait une à chaque travée.

En avant de la basilique, s'élevait un parvis quadrangulaire, clos de murs, et muni sur chacune de ses trois faces septentrionale, occidentale et méridionale, d'une porte formant chapelle.

Le plan schématique ci-contre pourra faire comprendre cette disposition Il est bien entendu qu'il ne peut en aucune façon avoir la prétention d'une exactitude rigoureuse. Il n'a été fait que pour donner une idée très approximative de la disposition générale de l'église et de l'emplacement supposé de ses diverses parties révélées par les textes. Ainsi les dimensions et les proportions sont absolument arbitraires : la forme des piliers est inconnue.

J'ai donné aux trois portes du parvis formant chapelles une forme quelconque, la plus simple possible, pour mémoire seulement et pour en indiquer l'emplacement, puisque nous ignorons absolument comment elles étaient faites.

Le cloître laisse le long du bas côté sud un passage étroit, qui semblera peut-être difficile à admettre; la miniature d'Angilbert en révèle cependant bien l'existence. Peut-être n'y avait-il pas de mur entre les deux transepts et la toiture du cloître. Allait-elle s'appuyer directement au mur du bas côté formant à cet endroit un élargissement de la galerie?

J'ai supposé une porte vis-à-vis de celle de saint Maurice, mais il n'est pas certain qu'elle ait existé.

Je n'ai pas figuré le petit bâtiment tangent à l'abside, n'étant certain ni de sa forme ni de sa destination, d'autant qu'on ne voit pas qu'il soit clairement désigné par les textes. Peut-être n'était-ce qu'une adjonction postérieure reproduite par le dessinateur du XIe siècle.

Enfin, encore une fois, tout ce qui précède ne peut être considéré que comme une manière toujours sujette à discussion de tirer parti des documents que nous possédons, et je n'ai certes pas la prétention d'avoir dit le dernier mot sur cette question, car, bien que relativement nombreux, ces documents ne sont ni assez complets ni assez explicites pour pouvoir donner une certitude absolue.

Dans le dessin d'Hariulf, l'église de sainte Marie et des saints Apôtres se présente comme un édifice plus petit que l'église principale. Elle comporte une nef avec bas côtés, sans transept. Le bas côté sud, le seul visible dans le dessin, n'a aucun percement.

D'après la gravure de Petau, la nef est éclairée du même côté par cinq fenêtres hautes en plein cintre : une sixième doit être masquée par la tour; dans celle de Mabillon on ne voit que quatre fenêtres, mais, comme nous le savons, la première doit être plus digne de foi.

Une grosse tour cylindrique, partant du sol, s'élève hors œuvre à l'extrémité orientale du flanc méridional de l'église. Elle est garnie à sa parttie inférieure d'une série d'arcades en plein cintre fermées par en bas, soit par des portes, soit par des portions de murs, jusqu'aux retombées des cintres. Son étage supérieur est percé d'une autre rangée de grandes ouvertures également cintrées, dont le dessin ne laisse voir que trois. Elle est couronnée par une grande pyramide en charpente à trois

étages, analogue à celles qui terminent les tours de la grande église, et comme elles surmontée d'une croix apparemment en fer.

La tour empêche de voir s'il y a une abside, mais, en considération de l'importance qui, comme nous le verrons, fut donnée à l'autel principal, on est en droit de supposer qu'il y en avait une.

Le dessin tracé avec une certaine recherche de la perspective montre la façade occidentale percée d'une porte en plein cintre, très grande dans la gravure de Petau, beaucoup plus petite dans celle de Mabillon : un oculus s'ouvre dans le triangle formé par le pignon, à la base duquel règne un cordon mouluré. Dans la gravure de Mabillon. ce pignon est surmonté d'une croix, sans doute en fer, qui n'existe pas dans celle de Petau.

La couverture de la nef est formée d'imbrications, beaucoup plus grosses dans la gravure de Petau que dans celle de Mabillon. Dans l'une et dans l'autre, le bas côté est couvert de petits carreaux.

Nous ne savons que peu de chose sur la disposition intérieure de cette église, sur son ornementation et sur son mobilier. Tout ce qu'Angilbert nous en dit, c'est qu'il y avait treize autels ouvragés, dont un, vraisemblablement le principal, était couvert d'un *ciborium*. Il y avait également un *lectorium* ou ambon magnifiquement paré (1).

Le principal autel, placé avec son *ciborium* dans l'abside, ainsi que nous l'avons supposé, avait pour vocable la *Vierge Marie*, patronne de l'église. Angilbert y avait fait placer des reliques de celle-ci et des saintes Félicité, Perpétue, Agathe, Agnès, Luce, Cécile, Anastasie, Gertrude et Pétronille (2).

Les douze autres autels étaient dédiés à chacun des douze apôtres, auxquels, ne l'oublions pas, l'église était aussi consacrée. C'est la raison du nombre considérable d'autels renfermés dans cette église qui, bien que plus petite, en possédait deux de plus que celle du saint Sauveur.

Le nombre de six fenêtres, dont devaient être percés les murs goutterots de la nef, permet d'en induire que celle-ci avait autant de travées. On peut donc supposer sans témérité que ces douze autels étaient placés dans chacune des travées des collatéraux, six de chaque côté. Chacun d'eux renfermait des reliques de son titulaire, avec d'autres (3).

1° L'autel de *saint Paul,* avec des reliques de saint Barnabé et de saint Timothée.

2° L'autel de *saint Thomas,* avec des reliques de saint Ambroise et de saint Sulpice.

3° L'autel de *saint Philippe,* avec des reliques de saint Sylvestre et de saint Léon.

4° L'autel de *saint André,* avec des reliques de saint Georges et de saint Alexandre.

5° L'autel de *saint Jacques,* avec des reliques de saint Xiste et de saint Apollinaire.

6° L'autel de *saint Jean l'Evangéliste*, avec des reliques de saint Lin et de saint Clet.

7° L'autel de *saint Barthélemy,* avec des reliques de saint Ignace et de saint Polycarpe.

8° L'autel de *saint Simon,* avec des reliques de saint Côme et de saint Damien.

9° L'autel de *saint Mathieu,* avec des reliques de saint Marc et de saint Luc.

(1) « In ecclesia sancte Dei genitricis Mariæ et sanctorum Apostolorum, altaria fabricata XIII, ciborium I et lectorium optime paratum ». *Scriptura D. Angllberti*, dans Hariulf, *Chron.*, lib II, cap. x, édit Lot, p. 67.

(2) « In æcclesia etenim beate Mariæ virginis, altare ipsius, in quo recondite sunt reliquie ejus et sanctarum Felicitatis, Perpetue, Agathe, Agnetis, Lucie, Cecilie, Anastasie, Geretrudis et Petronille ». *Scriptura D. Angilberti,* dans Hariulf, *Chron.*, lib. II, cap. viii, édit. Lot, p. 59. — V. aussi *Mon. Germ. SS.*, t. XV, p. 175 — *Acta SS. Boll.*, *Febr.*, t. III, p. 100.

(3) Dans l'énumération nous ne mentionnerons que celles-ci, en sous-entendant celles du titulaire.

10° L'autel de *saint Thaddée,* avec des reliques de saint Nazaire et de saint Vital.

11° L'autel de *saint Jacques le Mineur,* avec des reliques de saint Gervais et de saint Protais.

12° L'autel de *saint Mathias,* avec des reliques de saint Hilaire et de saint Augustin (1).

Saint Pierre ne figure pas, parce qu'il avait son autel dans la grande église.

A l'intérieur de l'église, on voyait la représentation du Christ entouré des Apôtres, peints soit autour de l'abside, soit autour de toute l'église elle-même « *zonatim picti* », ainsi qu'en témoigne les vers que le diacre Micon composa plus tard pour les accompagner.

Hac renitet species geniti genitricis in æde
Undique missorum variis distincta figuris (2).

Nous possédons à peu près les mêmes renseignements sur la troisième église dédiée à saint Benoît et à tous les saints abbés réguliers.

Dans la peinture d'Hariulf, ses proportions sont encore moindres que celle de l'église de sainte Marie. Elle ne comprend qu'une seule nef éclairée sur son flanc sud, qui est le seul visible, par trois fenêtres en plein cintre, sans bas côtés ni transept.

Comme à l'église de sainte Marie, la façade occidentale, montrée par un essai de perspective, est percée d'une porte en plein cintre, très grande dans la gravure de Petau, beaucoup plus petite dans celle de Mabillon. Dans la première, une moulure règne à la base du triangle supérieur de ce pignon; ce triangle est percé de deux petites fenêtres en plein cintre. Dans la seconde, cette moulure n'existe pas et il n'y a qu'une seule petite fenêtre.

Dans l'une comme dans l'autre, une croix, qui doit être de fer, surmonte ce pignon, et une autre le pignon oriental.

Dans la gravure de Petau, la couverture est formée de grosses imbrications assez semblables à celles qui couvrent la nef de l'église de sainte Marie, mais placées parallèlement à l'axe de l'église. Dans Mabillon, ces imbrications sont beaucoup plus petites et perpendiculaires à l'axe.

Il n'y a ni tour ni abside, mais un petit bâtiment quadrangulaire est appuyé au pignon oriental de l'église. Dans la gravure de Petau, il est percé de trois très petites fenêtres : deux sur le flanc sud, une dans le mur pignon oriental, qu'un défaut de perspective fait voir presque de face, et qui est surmonté d'une croix probablement en fer. Dans celle de Mabillon, ce petit bâtiment est en partie masqué par le cloître qui vient y aboutir, et il n'y a pas de croix.

(1) « Altare sancti Pauli, in quo reliquie ejus et Barnabe et Timothei; altare sancti Thome, in quo reliquie ejus, Ambrosii et Sulpicii; altare sancti Philippi, in quo reliquie ejus, Silvestri et Leonis; altare sancti Andree, in quo reliquie ejus, Georgii et Alexandri; altare sancti Jacobi, in quo reliquie ejus, Xisti et Apollinaris; altare beati Johannis evangeliste, in quo reliquie ejus, Lini et Cleti; altare sancti Bartholomei, in quo reliquie ejus, Ignatii et Policarpi; altare sancti Symonis, in quo reliquie ejus, Cosme et Damiani; altare sancti Mathei, in quo reliquie ejus, Marchi et Luce; altare sancti Taddei, in quo reliquie ejus, Nazarii et Vitalis; altare sancti Jacobi, fratris Domini, in quo reliquie ejus, Gervasii et Protasii; altare sancti Mathie, in quo reliquie ejus, Hilarii et Augustini ». *Scriptura D. Angilberti*, dans Hariulf, *Chron.*, lib. II, cap. VIII, édit. Lot, p. 60. — V. aussi *Mon. Germ. SS.*, t XV, p. 175. — *Acta SS. Boll.*, *Febr.*, t. III, p. 100.

(2) « Zonatim picti discipulique sui ». *Tituli centulenses*, dans Traube, *Poetæ latini ævi Carolini*, dans *Mon Germ.*, in-4°, t. III, p. 295.

Celle-ci montre en outre des imbrications dans la couverture, que le graveur de Petau n'a figurée que par des hachures.

Ce petit bâtiment était-il un chœur à chevet plat tenant lieu d'abside, ou bien un simple bâtiment accessoire par lequel on communiquait de la portion de cloître allant de la grande église à celle de saint Benoît, avec celle conduisant de cette dernière à l'église de sainte Marie? C'est ce que je ne saurais dire.

Tout ce que nous savons sur l'intérieur de cette église, c'est qu'elle ne renfermait que trois autels parés (1) : le premier dédié à *saint Benoît,* avec des reliques de celui-ci et des saints Antoine et Colomban; le second à *saint Jérôme,* dont il renfermait des reliques ainsi que des saints Ephrem et Equitius; le troisième à *saint Grégoire,* contenant des reliques du titulaire et des saints Eusèbe et Isidore (2).

Le dessin d'Hariulf nous montre les trois églises réunies par un cloître aux arcades en plein cintre, entourant une grande cour à peu près triangulaire. Après avoir longé le flanc méridional de la grande église, depuis à peu près le milieu du croisillon sud du second transept, jusqu'à la hauteur du nu des tourelles cylindriques de la façade occidentale, ce cloître tourne à angle droit pour atteindre le nu de la façade occidentale de l'église de sainte Marie, qui devait être à peu près sur la même ligne que celle de la grande église. De là il devait se retourner pour longer le flanc nord de l'église de sainte Marie, mais celle-ci empêche de le voir. Vers le chevet de cette dernière, il repart obliquement vers le chevet de l'église de saint Benoît, d'où il va se ressouder à la partie longeant la grande église, vers le milieu du croisillon sud du second transept de celle-ci.

C'est la partie du cloître longeant la grande église qui est la plus visible, parce qu'elle est de face et qu'elle est moins gênée par la perspective. Dans la version de Mabillon, il y a vingt-trois arcades de ce côté; celle de Petau n'en porte que dix, ce qui est plus vraisemblable. Il semble que ce portique devait être en bois, car, d'après l'une et l'autre version, on croit reconnaître que les écoinçons entre les arcades étaient évidés. La toiture est formée d'imbrications dans la gravure de Petau; le graveur de Mabillon et de l'abbé d'Aligre l'a rendue par une suite de lignes perpendiculaires qui semblent vouloir figurer des tuiles creuses.

Les autres côtés du cloître sont semblables à celui-ci. Cela se voit surtout dans la gravure de Petau qui, sans doute plus fidèle à l'original qu'à la perspective, a figuré partout les arcades.

Après l'office du matin ou celui du soir, tous les chœurs se rendent à l'église de sainte Marie, puis à celle de saint Benoît sise à l'orient du cloître; de là par les degrés des arcades « *in orientali parte claustri..... iude per gradus arcuum* », ils entrent dans la basilique de saint Riquier par la porte de saint Maurice, pour y reprendre leurs places (3).

(1) « In æcclesia sancti Benedicti, altaria parata III ». *Scriptura D. Angilberti*, dans Hariulf, *Chron.*, lib II, cap. x, édit. Lot, p. 67.

(2) « In ecclesia vero sancti Benedicti, altare ipsius, in quo sunt reliquie ejus et Antonii et Columbani; altare sancti Hieronimi, in quo reliquie ejus, Effrem et Equitii; altare sancti Gregorii, in quo reliquie ejus, Eusebii et Ysidori ». *Scriptura D. Angilberti*, dans Hariulf, *Chron.*, lib. II, cap. viii; édit. Lot, p. 59. — V. aussi *Mon. Germ. SS* , t. XV, p. 174.

(3) « Veniant ad sanctum Benedictum, in orientali parte claustri situm; inde, per gradus arcuum, intrent ad sanctum Mauricium, sicque intrantes sancti Richarii basilicam, instituantur suis choris ». *De institutione ejus*, etc., dans Hariulf, *Chron.*, lib. II, cap. xi, édit. Lot, p. 70.









ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER

CIX. — *Frise extérieure du croisillon sud du transept*
Culs-de-lampe dans la chapelle de la Vierge.

Le jour des Rameaux, en cas de mauvais temps, la procession, partie de l'église de sainte Marie, passe par la galerie à rez de chaussée, jusqu'à l'escalier de ladite galerie, « *per longaniam terra tenus usque ad ascensorium ipsius longanie* »; elle monte ledit escalier, et, continuant par la galerie, elle entre dans la grande église par la porte de saint Maurice (1).

Il y avait donc dans le cloître, aux environs de la grande église, un escalier, ou tout au moins des marches.

On se demande même si la galerie n'avait pas deux étages, ce qui n'est pas inusité (2) : l'un à la hauteur du sol du cloître, l'autre à celle du sol de la nef de la grande église. Il faut remarquer que le terrain descend d'une façon assez prononcée au sud de la grande église, qu'actuellement encore le sol de celle-ci est très en contre-haut sur celui du cloître. Cette différence de niveau devait être encore plus considérable avant le rétrécissement de l'enceinte de l'abbaye et la construction des remparts. C'est d'ailleurs ce que laisse supposer l'expression « *terra tenus* » du second texte, mais la peinture d'Hariulf ne révèle rien de semblable; ce serait une preuve de plus que son auteur se serait borné à reproduire les trois églises telles qu'elles étaient de son temps, en les réunissant par une galerie quelconque.

Les quelques renseignements qui nous ont été transmis sur les autres bâtiments du monastère sont trop incomplets, souvent même trop contradictoires, en apparence du moins, pour que nous puissions chercher à nous en servir avec espoir d'en tirer des conclusions pouvant présenter quelque vraisemblance (3). Il vaut donc mieux nous abstenir de toute tentative qui nous entraînerait beaucoup trop loin dans le champ des hypothèses.

Il est inutile de faire remarquer que le plan donné par l'abbé Hénocque (4) en imitation de celui de Saint-Gall, est absolument fantaisiste.

Nous ne sommes même pas absolument certains de la position exacte des deux églises de sainte Marie et de saint Benoît.

Nous savons seulement que l'église de sainte Marie était placée au sud et celle de saint Benoît à l'est (5). De très bonne heure elles ont été abandonnées pour faire le service paroissial aux habitants, à qui les religieux à court d'argent avaient vendu ou ascensé une très grande partie du terrain occupé par l'abbaye d'Angilbert.

L'église de saint Benoît dut disparaître durant les guerres du xve siècle (6).

Elle devait se trouver à peu près à la hauteur de la tour d'angle sud-est de l'enceinte de la ville et de l'abbaye (V. le plan de la ville d'après le cadastre, fig. 5), sur la rive droite du Scardon qui coulait à côté d'elle et en dehors. Elle était en effet, dit Hariulf, dans le cloître des religieux, « *in claustro fratrum* », sur la rive du

(1) « De sancta Maria per longaniam terra tenus usque ad ascensorium ipsius longanie quo sursum ascenditur, veniant; quibus ibidem sursum ascendentibus, per ipsam longaniam pergentes, ingrediantur per ostium sancti Mauricii », etc. *Institutio S. Angilberti*, dans Lot, *Chron. d'Hariulf*, p. 297.

(2) Par exemple le beau cloître roman de l'abbaye de Silos en Espagne. V. Dom E. Roulin, *Les cloîtres de l'abb. de Silos*, dans *Rev. de l'Art Chrétien*, 1909, p. 75.

(3) Les *Miracula S. Richarii* insérés dans le Martyrologe de Wolfhardus Haserenni (*Analecta Bollandiana*, t. XVII, p. 128) indiquent même des distances en des chiffres qui semblent tellement hyperboliques, qu'il n'est guère possible de les considérer comme sérieux.

(4) *Hist..... de Saint-Riquier*, t. I, p. 186.

(5) V. ci-dessus, p. 140.

(6) V. Hénocque, *Hist..... de Saint-Riquier*, t. I, p. 147.

Scardon : « *quam super ripam dicti fluvioli collocavit* » (1). Dans la gravure de Petau, elle est accompagnée de cette inscription : « *Hæc S. Benedicti ecclesia super ripam fluvioli Scarduonis sita* ».

L'église de sainte Marie demeura jusqu'à la Révolution l'unique paroisse de Saint-Riquier, sous le vocable de Notre-Dame. Elle s'élevait alors au-delà du Scardon, un peu au sud de ce cours d'eau, non loin de son confluent avec le ruisseau de la Malvoisine, vis à vis le château de la Ferté, au milieu d'un cimetière qui est encore celui de la commune (V. le plan de la ville, fig. 5). On croit généralement qu'elle occupait l'emplacement de l'église dédiée à sainte Marie par Angilbert. Elle était bien effectivement au sud d'un triangle dont la grande église occupe l'angle nord, et l'emplacement présumé de l'église saint Benoît, l'angle est. Mais elle se trouvait au-delà du Scardon, qui, dans ce cas là — et on le croit généralement — aurait traversé le cloître. Or, Hariulf dit par deux fois que l'église de sainte Marie était construite « en deçà » (*citra*) du Scardon (2). Et plus loin : « *Aqua autem torrentis Scarduonis ipsum claustrum præterfluit* ». Or, *præterfluere* ne veut pas dire traverser, mais couler à côté, baigner (3). L'église de sainte Marie aurait-elle été changée de place, et cela après le temps d'Hariulf, c'est-à-dire après le XIe siècle (4)? Mais pourquoi ce changement qui éloignait encore davantage l'église paroissiale de la ville, qui s'étendait au contraire au nord de l'abbaye? Etait-ce parce qu'elle était trop près des remparts? Et dans ce cas, la démolition de l'église de saint Benoît n'aurait-elle pas eu la même cause et n'aurait-elle pas eu lieu au même moment? Toujours est-il qu'après la disparition de cette église de saint Benoît, une chapelle du même titre à la collation de l'abbé fut érigée dans celle de Notre-Dame (5). On voit combien tout cela est incertain.

Nous ne pouvons que suivre Angilbert dans la longue énumération qu'il fait des ornements et des autres objets précieux dont il avait enrichi ses trois églises (6). Un inventaire du trésor de l'abbaye, dressé en 831 et rapporté par Hariulf (7), nous donnera des renseignements supplémentaires sur ces objets; il en relate encore d'autres dont le trésor s'était accru depuis qu'Angilbert en avait écrit la description (8).

Nous en avons déjà signalé plusieurs : nous n'y reviendrons pas. Il y avait encore :

Dix-sept croix ornées d'or et d'argent. « *Cruces auro argentoque parate XVII* ».

(1) HARIULF, *Chron.*, lib. II, cap. VII et VIII, édit. Lot, pp. 56 et 58.

(2) « Alteram (ecclesiam) ei (sanctæ Mariæ) construxit quæ citra fluvium Scarduonem hactenus consistit ... Secunda inferior, quæ in honore nostræ Dominæ Sanctæ Mariæ citra fluvium Scarduonem sita est ». HARIULF, *Chron.*, lib. II, cap. VII, édit. Lot, p. 56.

(3) Dans tous les cas, l'abbé Hénocque s'est complètement trompé (*Hist. de St-Riquier*, t. I, p. 147) en prenant pour le Scardon le sentier qui, dans la peinture d'Hariulf, va de la porte de l'église de saint Benoit à l'église de sainte Marie en traversant l'enclos du cloître. Si maladroit qu'on puisse supposer un enlumineur du XIe siècle, on ne peut admettre qu'il ait pu faire passer un cours d'eau par la porte d'une église. D'ailleurs l'une et l'autre gravures nous montrent des personnages se promenant dans ce sentier. Dans la gravure de Mabillon, une ligne vague, serpentant en dehors du cloître et à l'est de celui-ci, peut seule être considérée comme figurant un cours d'eau. Mais existait-elle dans l'original? Elle ne figure pas dans Petau.

(4) Ou bien est-ce le cours du Scardon qui aurait été dérivé?

(5) V. HÉNOCQUE, *Hist..... de Saint-Riquier*, t. III, p. 19.

(6) *Scriptura D. Angilberti*, dans HARIULF, *Chron.*, lib. II, cap. X, édit. Lot, p. 67. — V. aussi *Acta SS. Boll. Febr.*, t. III, p. 107.

(7) *Descriptio de thesauro*, dans HARIULF, *Chron.*, lib III, cap. III, édit. Lot, p. 86.

(8) Un certain nombre, qui figuraient dans le premier, ne se trouvent plus dans le second. Avaient-ils disparu ou bien l'inventaire de 831 les a-t-il négligés? C'est ce que nous ne saurions dire.



ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER

XV. Vue sur le bas-côté nord

— La *Descriptio* de 831 n'en porte plus que treize : cinq « *majores* » et huit « *minores* ». On sait le rôle considérable joué par les croix dans les églises et dans la liturgie de tous les temps, et tout particulièrement dans les anciennes basiliques. Il y en avait sur les autels, il y en avait de suspendues, il y en avait sur la poutre de gloire, il y en avait que l'on portait en procession. Au sujet de ces dernières, rappelons qu'il était d'usage d'en porter plusieurs aux litanies solennelles. Nous en avons un exemple dans l'Institution d'Angilbert elle-même (1).

Six lampes d'argent; douze lampes de cuivre dorées et argentées. « *Lampades argentee VI; cuprinæ, auro argentoque decorate, XII* ». La *Descriptio* de 831 ne mentionne plus que six lampes d'argent et six de cuivre doré.

Trois pommes d'or. « *Poma aurea III* ». L'inventaire du trésor de 831 explique que ces pommes étaient sur les autels ou y servaient; il s'en était ajouté depuis lors dix-huit en argent (2).

Il est inutile de remarquer que ces pommes d'or et d'argent n'ont rien de commun avec la boule chauffe-mains en cuivre que possède le trésor actuel, laquelle n'est pas antérieure au XIIIe siècle.

Cet inventaire de 831 mentionne en outre sept autres pommes argentées et dorées, qui servaient aux bannières (3).

Deux grands calices d'or avec leurs patènes; un autre grand calice d'or à images avec sa patène; douze calices d'argent avec leurs patènes. « *Calices aurei magni cum patenis II; item calix unus aureus magnus cum imaginibus, simul cum patena sua; alii calices argentei XII cum suis patenis* ». La *Descriptio* de 831 porte quatre calices d'or; deux grands calices d'argent et treize petits de même métal, deux patènes d'or; quatre grandes et treize petites d'argent, et une d'archal.

Dix offertoires d'argent. « *Offertoria argentea X* ». On appelait ainsi des plats ou bassins destinés à recevoir les pains offerts par les fidèles. Ils étaient surtout usités en Gaule (4). Le nombre de ces *offertoria* s'était singulièrement accru en 831. Il y en avait alors quatre en or, soixante en argent, un en ivoire et un grand orné d'or et d'argent.

Une ceinture d'or. « *Balteus aureus I* ». Est-ce bien la ceinture liturgique, plus communément appelée *cingulum*, servant à serrer l'aube autour du corps? Il ne manque pas d'exemples du mot *balteus* ou *baltheus* pris dans ce sens (5). Mais sa signification originelle est plutôt civile et même militaire : c'est un ceinturon, un baudrier à suspendre l'épée. Angilbert emploie assez scrupuleusement les mots latins dans leur sens classique. Serait-ce un objet apporté par Angilbert de sa vie séculière, comme les trois qui suivent et qui n'ont rien de liturgique (6) :

Un magnifique encrier d'argent orné d'or. « *Atramentarium optimum argenteum auro paratum I* ».

Un couteau orné d'or et de perles. « *Cultellus auro et margaritis paratus I* ».

(1) « Eo ordine exeant ut primum tres situle cum aqua benedicta per portam ejusdem beati Mychaelis precedant, deinde thuribula tria cum thymiamate. Tunc cruces septem sequantur, ex quibus sit media crux sancti Salvatoris ». *Institutio S Angilberti*, dans Lot, *Chron. d'Hariulf*, p. 299. — « Tunc iterum procedant septem jamdicte forinsece cruces ». *Ibid.*, p. 300, etc. — « Cum, pro qualibet tribulatione cruces sequende..... His diebus tres cruces et tres capse minores, tria vasa cum aqua benedicta, tria turibula tantum portentur, nisi aliter a priore vel a fratribus consideretur ». *Ibid.*, pp. 302, 303. — Sur les croix multiples portées aux litanies. V. Duchesne, *Liber pontificalis*, t. II, p. 38, note 37.

(2) « Poma altarium XXI, e quibus tria, aut aurea, reliqua argentea ». *Descriptio de thesauro* (831).

(3) « Poma guntfanonum VII, ex argento auroque parata ». *Descriptio* (831).

(4) V. Duc., art. *Offertorium*. — Martigny, *Dictionn. des Antiquites chrétiennes*, art. *Offertorium*.

(5) V. Ducange, *Gloss.*, art *Baltheus*

(6) Cette supposition semblerait d'autant plus plausible que ces quatre objets font défaut dans la *Descriptio* de 831.

Un objet désigné par ces mots : « *bocularis argenteus I* » dont il est difficile de préciser la nature. Sa forme française est *bouclier*. Serait-ce cela? (1).

Un *codex* d'ivoire magnifiquement orné d'or, d'argent et de pierres précieuses : « *Codex eburneus auro, argento et gemmis optime paratus I* ». Ce *codex* manque dans la *descriptio* de 831, à moins, ce qui est probable, qu'il ne faille l'identifier avec cette mention de celle-ci : « *Tabulæ eburneæ ex auro argentoque paratæ unæ* ». Dans le langage médiéval, *un* ou *unus* mis au pluriel désigne toujours un objet double ou multiple. Ce serait donc très vraisemblablement un diptyque d'ivoire.

A ces tables d'ivoire, la *descriptio* de 831 en ajoute deux grandes et deux petites, plus une en cyprès, parée d'argent (2).

On ne sait pas bien ce qu'Angilbert entend par « *ponga auro parata I* ». Serait-ce une épingle (3). Elle manque dans la *Descriptio* de 831

Quatre encensoirs d'argent dorés. « *Incensoria argentea auro parata IV* ». En 831, il y en avait huit, plus un autre en cuivre.

Treize hanaps d'argent doré. « *Hanappi argentei superaurati XIII* ». Suivant la *Descriptio* de 831, ces treize hanaps étaient suspendus (4).

La même description de 831 mentionne en outre un hanap à boire en argent (5).

Une grande coquille d'argent à images de même métal. « *Conca argentea major cum imaginibus argenteis I* ». La *Descriptio* de 831 en mentionne deux : elles étaient suspendues : « *Conchæ argenteæ pendentes II* ». Le mot *concha* est encore un de ces termes employés un peu au hasard par les auteurs anciens pour désigner toute chose pouvant, de près ou de loin, ressembler à une coquille. Il est souvent synonyme de *bassin*.

Deux aiguières d'argent avec leurs bassins. « *Urcei argentei cum aquamanilibus suis II* » (6).

Faut-il traduire « *Canna argentea I; eburnea I* » par bâton d'argent et bâton d'ivoire? Nul n'ignore l'usage du bâton dans l'ancienne liturgie. Ou bien faut-il l'entendre par *canne,* sorte de pot ou de vase dont nous avons conservé le diminutif cannette? Ou bien encore par roseau ou chalumeau au moyen duquel on prenait l'eucharistie sous l'espèce du vin? Du Cange (7) se prononce pour ce dernier sens. J'avoue que celui-ci et le précédent s'expliquent assez bien avec l'argent, moins avec l'ivoire. Quant au premier, il faut observer que *canna* s'entend généralement d'un bâton creux, d'un tube, plutôt que d'un bâton ordinaire. Mais ces chalumeaux ne seraient-ils pas plutôt désignés par l'expression que nous trouvons un peu plus loin, que d'Achery a lus « *sivones argentei duo* », et M. Lot : « *suiones argentei duo* », et qu'il est difficile de traduire par autre chose? Ces derniers objets manquent à la *Descriptio* de 831, la *canna* d'ivoire également. En revanche, avec la *canna* d'argent, elle en mentionne une autre en étain.

Deux seilles ou petits seaux d'argent. « *Situle argenteæ II* », évidemment destinées

(1) Ducange (art. *Bauca)* ne donne pas d'autre exemple pour le mot *bocularis* que notre texte.

(2) « Tabulæ ..... majores II, minores II, ex cypresso una, argento parata »

(3) Ducange, qui donne précisément ce texte comme exemple au mot *Punga*, traduit ce mot par *pera* (besace). Mais au mot *Pugna*, les Bénédictins disent : « pro *punga*, a verbo *pungere*, instrumentum aliquod in acumen desinens, quo cappæ aliæque vestes clauduntur ». — Dans les *Boll. (loc. cit.)*, il y a *concha*

(4) « Hanappi pendentes argentei XIII ».

(5) « Hanappus ad bibendum argenteus I ».

(6) « *Urceolus* .... est enim vas superius unde lavandis manibus aqua infunditur. *Aquamanile* sive *aquæmanile*... vas inferius in quod manibus infusa aqua delabitur ». Lanfranc, *Epist. XIII*. Patrol., t. CL, col. 520. — Cette définition est d'ailleurs confirmée par d'autres textes cités par Ducange, art *Aquamanile*. — Ces objets sont également mentionnés dans la *Descriptio* de 831.

(7) *Gloss*. art. *Canna*.

à porter l'eau bénite (1). Dans la *Descriptio* de 831, il n'y a plus qu'une seille d'argent, mais il y en a trois de cuivre et d'airain, dont une argentée (2).

Une clef d'or. « *Clavis aurea I* ». Cette clef d'or n'existe plus dans la *Descriptio* de 831, qui porte en revanche deux clefs d'argent et une d'archal doré (3).

Une clochette d'argent. « *Schilla argentea I* ». Trois autres clochettes « *Schillæ III* » (4).

Treize couronnes de lumières en argent. « *Corone argenteæ cum luminibus XIII* ». La *Descriptio* de 831 parle seulement de « *coronæ argenteæ VII et cupreæ deauratæ VII* ».

Six images d'airain, une d'ivoire. « *Imagines enee VI, eburnea I* ». Il est très regrettable que nous ne sachions pas ce que ces images représentaient. La *Descriptio* de 831 n'en parle pas, à moins que ce ne soient les « *imagines bestiarum, avium, hominumque VII ex ære* » qui, suivant elle, ornaient les petites poutres placées autour de l'autel (5).

Deux candélabres parés d'or. « *Candelabra auro parata II* ». En 831, il y avait quinze grands candélabres de fer parés d'argent et d'or, et sept petits (6).

Un évangéliaire écrit en lettres d'or avec sa couverture d'argent, magnifiquement parée d'or et de pierres précieuses. « *Evangelium auro scriptum cum tabulis argenteis auro et lapidibus preciosis mirifice paratum* ». La *Descriptio* de 831 le désigne ainsi : « *Evangelium auro scriptum unum cum capsa argentea gemmis et lapidibus fabricata* ». C'est la seule pièce de l'ancien trésor de Saint-Riquier qui, à travers les âges, et à travers toutes les causes de destruction, soit parvenue jusqu'à nous, encore que dépouillée de sa riche reliure. Ce précieux évangéliaire en lettres d'or sur vélin pourpre, conservé à la bibliothèque d'Abbeville (7), est trop connu pour qu'il soit nécessaire de nous y étendre davantage. Qu'il suffise de renvoyer aux nombreux travaux dont il a été l'objet (8).

La *Descriptio* de 831 mentionne encore deux couvertures d'évangéliaires parées d'or et d'argent, avec un « *falden* » d'argent à leur usage. « *Aliæ capsæ evangeliorum duæ ex auro et argento paratæ, faldene addito ex argento fabricatum, ad opus ipsarum* ». Ducange (9), qui ne connaît pas d'autre exemple de ce mot *falden*, le croit un dérivé de *falda*, fait sur le terme Saxon *Fald*, qui, originairement, désigne une étable, et, par extension, toute espèce d'enclos. Ce serait donc une sorte d'étui destiné à renfermer les susdits évangéliaires. Ne serait-ce pas aussi un dérivé de l'allemand *Falte*, pli, d'où vient également *faldistorium* (en français *fauteuil*) qui signifie originairement un siège pliant? Et, dans ce cas, ne serait-ce pas une sorte de pupitre pliant, comme on en fait encore de nos jours et qui est une forme très ancienne? C'est moins probable.

(1) « Qui eo ordine exeant ut primum tres situle cum aqua benedicta ..... precedant ». *Institutio S. Angilberti*, dans Lot, *Chron. d'Hariulf*, p. 299.

(2) « Situla argentea I, ex cupro et ære II, et argento parata I ».

(3) « Claves argentæ II; ex aurichalco deaurata I ».

(4) Dans la version des Bollandistes, (*Acta SS. Boll. Febr.*, t. III, p. 107), il y a : « schillæ sex ». — La *Descriptio* de 831 ne parle pas de ces clochettes.

(5) V. ci-dessus, p. 172.

(6) « Candelabra ferrea ex argento et auro parata, majora XV, minora VII ».

(7) Bibl. comm. d'Abbeville, ms. n° 4.

(8) V. notamment D. Martène et D. Durand, *Voy. littér. de deux relig. bénéd.*, 1re partie, p. 175. — Alcius Ledieu, *Biblioth. comm. d'Abbeville; notice sur l'Evangéliaire de Charlemagne*. — Janitschek, *Die Trierer Ada-Handschrift*, dans les *Publikationen der Gesellschaft für Rheinische Geschichtskunde*, t. VI (1889, in-fol.), p. 87, — etc.

(9) *Gloss.* art. *Falden*.

A cela il faut ajouter soixante-dix-huit magnifiques palliums pour tendre, soit sur les autels, soit dans les autres parties de l'église, et notamment dans les entrecolonnements (1).

La *Descriptio* de 831 mentionne en outre les pièces suivantes qui ne figurent pas dans la *Scriptura* d'Angilbert :

Trente châsses à reliques d'or, d'argent ou d'ivoire parées (2). Nous avons vu qu'Angilbert en avait fait faire lui-même une grande, qu'il fit mettre dans la crypte et treize plus petites qu'il plaça sur la poutre de gloire (3).

Je ne comprends pas bien ce qu'il faut entendre par « *areæ majores III, et minores III* ». *Area* veut dire une surface plane, une *aire*. Il n'est guère vraisemblable que l'auteur de la *Descriptio* ait voulu désigner par là des tables ou des tablettes. Peut-être Ducange (4) a-t-il raison de penser qu'il faut lire « *arcæ* », des arches, des coffres.

Un *flabellum* d'argent. Il est, je crois, inutile d'insister sur le rôle du *flabellum* dans l'ancienne liturgie. Il est même étonnant que la *Scriptura* d'Angilbert n'en mentionne pas, mais peut-être n'en existait-il alors qu'en matière moins précieuse et jugés indignes d'attention.

On peut en dire autant du *scyphus*. Il n'en est pas question dans la *Scriptura*, tandis que la *Descriptio* de 831 en mentionne cinq en argent, un grand et quatre petits, plus un d'archal (5).

Il est bien difficile de savoir ce que la *Descriptio* entend par « *Tutelli argentei IV* ». Ducange (6) propose de lire *cultelli* Cette explication est plus douteuse que pour *area*.

Enfin un bâton paré d'or, d'argent et de cristal, et un autre en cristal inachevé. « *Baculus auro, argento et crystallo paratus I. Præparatio baculi unius ex crystallo* ».

La longue énumération des vêtements sacerdotaux et des autres accessoires du culte en étoffes précieuses ne nous apprendrait pas grand chose et nous entraînerait beaucoup trop loin. Ils sont nombreux dans la *Scriptura* d'Angilbert, plus encore dans la *Descriptio* de 831. Qu'il suffise d'y renvoyer.

En un mot, Angilbert avait doté ses églises de tous les ornements dont étaient garnies les plus riches basiliques de son temps et que l'on retrouve énumérés avec complaisance par les auteurs contemporains dans leurs descriptions d'églises. Telles, par exemple, les richesses dont, suivant le *Liber pontificalis*, les papes ont comblé les basiliques de Rome (7). Il estimait lui-même à quinze mille livres et plus la valeur des décorations de l'église et du trésor (8).

La grande église et celle de saint Benoît furent consacrées le jour des kalendes de janvier (1er janvier) par douze évêques : *Meginhardus*, archevêque de Rouen;

(1) « Pallia optima LXXVIII ». — *Descriptio* de 831 : « pallia LXXVIII ».

(2) « Capsæ reliquiarum aureæ et argenteæ vel eburneæ paratæ sunt XXX ».

(3) V. ci-dessus, p. 171.

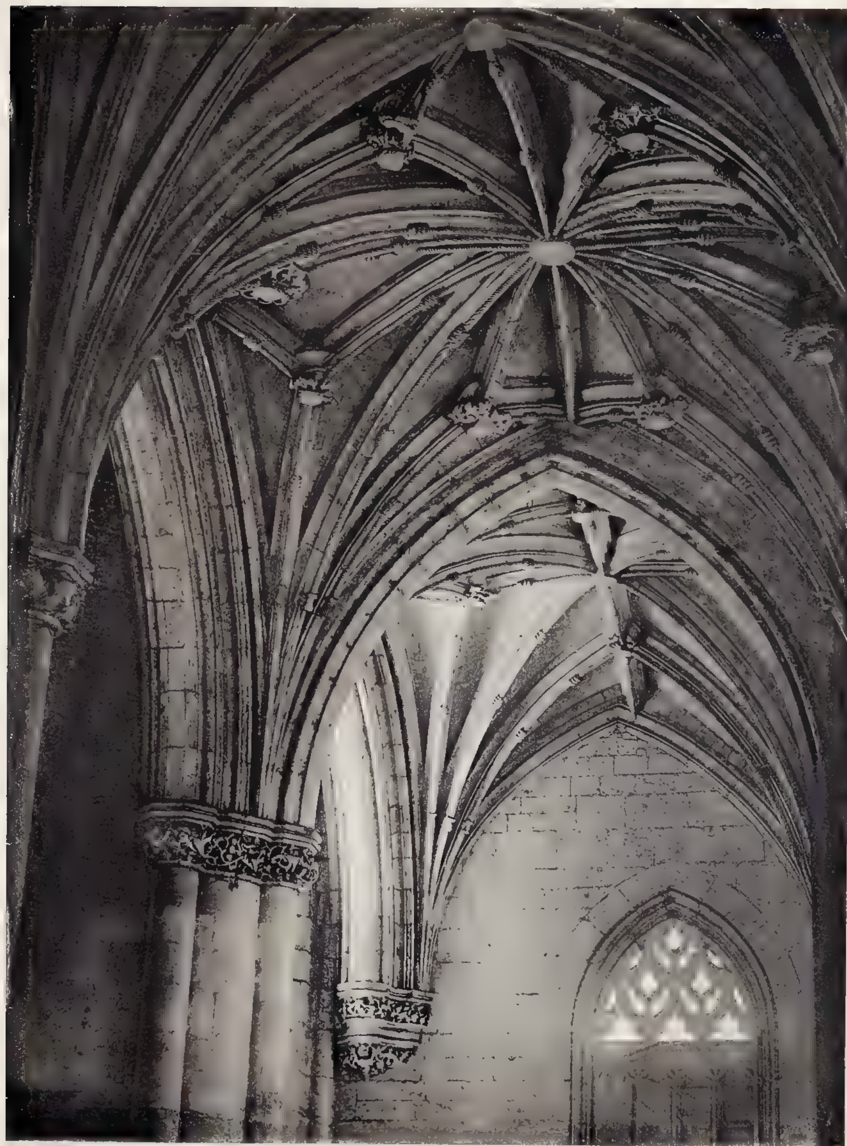
(4) *Gloss.*, art. *Area* 3.

(5) « Scyphus argenteus major I, minores argentei IV, ex aurichalco I ».

(6) *Gloss.* art. *Tutelli*.

(7) — *Liber pontificalis*, édit. Duchesne, *passim*. — On peut aussi en rapprocher notamment le trésor de l'abbaye de Saint-Trond (870), dans *Gesta abb. Trudon.*, dans *Mon. Germ. SS.*, t. X, p. 1, c. 13.

(8) « Ornatum ecclesiæ et impensas thesauri dixit valere potuisse XV millia libras et eo amplius ». Hariulf, *Chron.*, lib. II, cap. x, édit. Lot, p. 70.



ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER

XI. Voûte du bas-côté nord

Georgius, évêque d'Amiens; *Gerfridus,* évêque de Laon; *Pléon, Phréon* ou *Philéon,* évêque de Tournai et de Noyon; *Hildiwardus,* évêque de Cambrai et d'Arras; *Theodoinus,* évêque de Térouanne; un évêque du nom de *Benedictus :* on ne connaît de ce nom à cette époque parmi les évêques de la Gaule que saint Benoît, évêque d'Angers, qui siégeait en 817, et dont le plus proche prédécesseur connu, Mauriolus, mourut en 771;un autre qu'Angilbert appelle *Idelmarus,* et que M. Hénocque pense être Adalmanus, évêque de Beauvais, mais c'est douteux; deux autres évêques qu'il a été impossible jusqu'à présent d'identifier : *Absalon* et *Kellanus,* et enfin deux prélats, légats de l'église Romaine : *Johannes* et *Passivus* (1).

Angilbert n'a pas indiqué l'année de cette consécration : on la fixe généralement au 1er janvier 799, d'après notre manière actuelle de compter. Elle n'a pu avoir lieu postérieurement, car *Georgius,* évêque d'Amiens, qui s'y trouva, mourut dans le courant de cette année (2).

Les autels de l'église de sainte Marie furent dédiés le 6 des ides de septembre, fête de la Nativité de la Sainte Vierge (8 septembre), par les évêques *Georgius, Absalon, Pleon* et *Gerfridus* (3). On n'en connaît pas davantage exactement l'année, mais ce fut évidemment vers le même temps, puisque l'évêque *Georgius* y prit part.

L'autel de saint Gabriel, sur la porte du midi, fut consacré le 8 des kalendes d'avril, fête de l'Annonciation (25 mars), celui de saint Michel, sur la porte occidentale, le jour de sa fête, 3 des kalendes d'octobre (29 septembre) par l'évêque *Hildiwardus,* et enfin celui de saint Raphaël, sur la porte septentrionale, le 2 des nones de septembre (4 septembre), par *Jesse,* successeur de *Georgius* à l'évêché d'Amiens (4).

A défaut d'indication précise, il est difficile de fixer exactement les années de ces diverses cérémonies. En admettant que la consécration de l'église de sainte Marie ait eu lieu le 8 septembre 799, du vivant de l'évêque *Georgius*, celle de l'autel de saint Raphaël, par Jessé son successeur, n'a pu avoir lieu au plus tôt que le 4 septembre de l'année suivante. Nous savons d'ailleurs que Jessé fut présent au couronnement de Charlemagne à Rome, le jour de Noël de l'an 800 (5). Mais rien ne dit que l'église de sainte Marie ait été dédiée après la grande.

Les bâtiments terminés, les églises, ou à peu près toutes, consacrées, Charlemagne

(1) « Que etiam mirifico ordine dedicate sunt a venerabilibus patribus duodecim scilicet sanctissimis episcopis, quorum nomina, ob venerationem et memoriam illorum, huic opusculo annectenda esse judicavimus. Hi sunt : Meginhardus, Rothomagensis ecclesie sedis venerabilis archiepiscopus, Georgius, Absalon, Gerfridus, Pleon, Hildiwardus, Teodoinus, Idelmarus, Benedictus et Kellanus, præclarissimi episcopi; Johannes vero et Passivus, sancte Dei Romane Æcclesie legati, presules nobilissimi ..... sub die kalendarum januarii fuerunt Domino consecrata ». *Scriptura domni Angilberti*, dans Hariulf, *Chron.*, lib. II, cap. VIII, édit. Lot, p. 58. — V. Hénocque, *Hist..... de Saint-Riquier*, t. I, p. 153.

(2) Les travaux n'auraient donc pas duré plus de neuf ans. — La construction de l'église de l'abbaye de Saint-Gall, commencée par l'abbé Gozpertus en 810, dura le même laps de temps. *Ratperti*, *Casus Sancti Galli*, dans *Mon. Germ. SS.*, t. II, p. 66. — Une poésie d'Angilbert semble avoir été composée pour cette circonstance. Elle comprend quinze distiques et commence ainsi :

Servulus ecce tuus, Richarius, inclite pastor,
Hæc tibi construxit parvula tecta, pater.

Le reste n'est que de la rhétorique qui n'apprend absolument rien. (Duemmler, *Poetæ latini ævi Carolini*. dans *Monumenta Germaniæ*, in-4°, t. I, p. 363.

(3) « In æcclesia etenim beate Mariæ virginis altare ipsius ..... VI idus septembris, in ejus sacratissima Nativitate, a venerabilibus episcopis Georgio videlicet, Absalone, Pleone et Gerfrido, honore dignissimo sunt dedicata ». *Scriptum domni Angilberti*, dans Hariulf, *Chron.*, lib. II, cap. VIII, édit. Lot, p. 60.

(4) « Altare beati archangeli Gabrihelis, quod est situm in porta meridiana, VIII kal. aprilis in Annunciatione sancte Mariæ; Michaelis vero, quod est in porta occidentali, III kal. octobris, a Hildiwardo venerabili episcopo; Raphaelis autem altare, quod est in porta septentrionali, II nonas septembris ..... a Jesse, religioso episcopo, optime est consecratum ». *Scriptum domni Angilberti*, dans Hariulf, *Chron* , lib. II, cap. VIII. édit. Lot, p. 60.

(5) V. Waitz, dans *Mon. Germ. SS.*, t. XV, p. 175.

vint en personne, avec sa cour, visiter toutes ces splendeurs aux fêtes de Pâques de l'an 800. C'est alors seulement, et en sa présence, que le corps de saint Riquier fut transféré de son vieux cercueil dans la nouvelle arche précieuse que nous avons cherché à décrire (1).

Les deux églises de sainte Marie et de saint Benoît ayant totalement disparu, nous n'approfondirons pas leur destinée à travers les âges, non plus que celle des bâtiments claustraux autres que la grande église. Nous ne mentionnerons que les principaux faits relatifs à ces différents édifices pouvant avoir quelque connexité avec l'histoire de la basilique de Saint-Riquier, qui formera dorénavant l'unique objet de notre étude.

III

L'église de Saint-Riquier, du IXe *au* XIIIe *siècle.*

Angilbert ne survécut que d'environ trois semaines à Charlemagne. Il mourut le 18 février 814. Par humilité, il voulut être inhumé sous le porche, devant la porte principale de la grande église, en face de la représentation de la Nativité. Sa sépulture était si proche de l'entrée de la basilique, dit Hariulf, que personne ne pouvait y pénétrer sans fouler aux pieds sa tombe. Autour de celle-ci, on mit ces quatre vers inscrits sur des tables de pierre : le premier à sa tête, le second à sa gauche, le troisième à ses pieds, le quatrième à sa droite :

REX *requiem Angilberto da pater atque pius* REX
LEX *legum vitam eternam illi da quia tu es* LEX
LUX *lucem semper concede illi bona qui es* LUX
PAX *pacem illi perpetuam dona es quoniam* PAX (2).

Ces vers sont extraits (avec de très légères variantes) d'une petite pièce de huit vers de Bernoin, évêque de Clermont (811-823 env.), où le mot *Bernowino* remplace celui d'*Angilberto*. Bernoin devait être lié d'amitié avec Angilbert, car il lui a dédié plusieurs petites poésies (3).

Vingt-huit ans après la mort d'Angilbert, l'abbé Ribodon, son troisième successeur, petit-fils de Charlemagne, trouvant l'emplacement de cette tombe peu digne des

(1) Après avoir parlé des treize châsses dans lesquelles Angilbert avait placé un grand nombre des reliques qu'il s'était procurées, Malbrancq ajoute : « Eaque sancti Richarii magnitudine, pretiosis integumentis arteque singulari, cæteras omnes longe antecellebat, in quam visum est corpus ipsum e vetere scrinio, ubi per centum sexaginta annos delituerat, transferre, eo episcoporum confluxu et celebritate ..... sed jam ob tanti monarchæ præsentiam et pietatem pene hactenus inaudita ». MALBRANCQ, *De Morinis*, t. II, p. 146, d'après la grande chron. de S. Riquier.

(2) « Multa usus humilitate, ...,.. præcepit ut ante fores templi tumularetur ..... Post mortem utique magni Augusti Karoli, anno eodem, diebus XX superstes effectus, anno Dominicæ Incarnationis DCCCXIIII, indictione VI, mense februario, die XII kalendas martii ..... supernis civibus associatur ..... Cum omni veneratione sancto abbati debita ante portam majoris ecclesiæ honorifice sepelitur. Locus autem ipsius sepulturæ ita aditui ecclesiæ proximus est, ut a nemine basilica ingredi possit, qui non sanctam corporis ejus tumbam calcaret ... In gyro autem sepulturæ isti versiculi in lapideis tabulatis, primus ad caput, secundus ad lævam, tertius ad pedes, quartus ad dexteram expoliti sunt ..... ». HARIULF, *Chron.*, lib. II, cap. XII, édit. Lot, pp. 77, 78. — V. aussi la *Vie d'Angilbert* attrib. à Anscher, dans *Acta SS. O. S. B.*, t. V, pp. 128, 129. — « In porticu ecclesiæ sancti Salvatoris sanctique Richarii tumulatus est, coram sancta Nativitate. Æpitaphium ejus.. .. ». *Angilberti ..... libellus*, dans *Mon. Germ. SS.*, t. XV, p. 179.

(3) V. *Bernovoini carmina*, dans DÜMMLER, *Poetæ latini ævi carolini*, t. I, p. 420.

restes de l'illustre abbé, les fit transférer, le 5 novembre 842, dans l'intérieur de la basilique(1), sans doute à la place où il sera retrouvé plus tard sous l'abbé saint Gervin, à l'entrée du chœur (2). Le moine Micon, diacre et poète, composa pour la nouvelle sépulture cette épitaphe en vers :

Hoc recubat busto semper memorabilis abba
Angilbertus ovans spiritus astra colit
Mensis martii obiit bis senis ipse kalendis
Construxit templum quod retinet tumulum
Et cluit augusti Karoli sub tempore magni
Dogmatibus clarus principibus socius
Ante fores templi jussit qui se tumulari
Ricbodo huc abba transtulit ac posuit
Post annos obitus bis denos ejus et octo
Corpore cum nactus integer insolito est (3).

Nous verrons que l'ancienne épitaphe fut aussi rapportée à cet endroit avec le corps lui-même (4).

Le diacre Micon, qui vivait entre 825 et 850 environ, ne se borna pas à cette épitaphe; mais, suivant la mode du temps, il composa un grand nombre d'autres inscriptions en vers destinées à être placées en divers endroits des églises et des autres bâtiments du monastère de Saint-Riquier.

Ces inscriptions ont été naguère publiées avec les autres poésies de Micon (5).

Il y en a notamment pour chacun des autels secondaires de la grande église et pour ceux de l'église de saint Benoît (6). Il y a aussi un assez grand nombre d'épitaphes, outre celle qu'il avait composée pour Angilbert, lorsque le corps de celui-ci fut transféré dans l'église. Mais il n'est pas certain que toutes ces épitaphes aient été faites pour Saint-Riquier. Certaines de ces poésies ne sont que de simples apostrophes, qui n'étaient pas destinées à être inscrites sur les monuments. Telle par exemple une longue pièce de dix distiques adressée à l'église de Saint-Riquier elle-même (7). Mais ces productions poétiques, généralement fort banales, ne nous apprennent à peu près rien, et ce serait, je crois inutilement allonger cette étude que de les rapporter.

Quelques-unes cependant doivent avoir été faites pour accompagner certaines œuvres d'art, peintures, mosaïques, sculptures ou autres, dont les écrits d'Angilbert et d'Hariulf auraient omis de parler, ou qui n'auraient été exécutées que du temps de Micon.

Ce distique, par exemple, devait évidemment accompagner une représentation d'Adam et d'Eve :

(1) « Nimium moleste ferens talem tantumque virum quotidiano populi accessu calcari, reputansque esse justum ut homo Dei intra Dei domum pausaret, levavitque ejus membra sancta et transtulit ea intra basilicam sancti Richarii, die nonarum novembrium. Requieverat in loco priori annis XXVIII ». HARIULF, *Chron.*, lib. III, cap. v, édit. Lot, p. 101.

(2) HARIULF, *Chron.*, lib. IV, cap. XXXII, édit. Lot, p. 264.

(3) HARIULF, *Chron.*, lib. III, cap. VI, édit. Lot, p. 103. — TRAUBE, *Poetæ latini ævi carolini (Mon. Germ.*, in-4°, t. III, p. 314). — V. aussi *Vie d'Angilbert* attrib. à Anscher dans *Acta SS. O. S. B.*, t. V, pp. 128, 129 — *Angilberti ..... libellus*, dans *Mon. Germ. SS.*, t. XV, p. 179. — *Miconis carmina centulensia* dans TRAUBE, *Poetæ latini ævi carolini* dans *Monum. Germ.*, in 4°, t. III, p. 265. — Ces faits, et même l'existence de Ribodon comme abbé de Saint-Riquier, ont été révoqués en doute par l'abbé Hénocque (*Hist..... de Saint-Riquier*, t. I, p. 226 et suiv.).

(4) V. ci-dessous.

(5) MICON. *Carmina centulensia*, dans TRAUBE, *Poetæ latini ævi carolini*, dans *Monum. Germ.*, in-4°, t. III, p. 265.

(6) V. ci-dessus, pp. 175 et 186.

(7) D'autres sont adressées à des lits, à des tables, à des lanternes, etc.

Hic Evam loquitur serpens ad conjugis Adæ
Sumeret ut malum a Domino vetitum.

Cet autre était destiné à une figure de Daniel dans la fosse aux lions :

Oscula hic duri defigunt blanda leones
Divini sacris Danielis manibus (1).

Faut-il voir dans ce dernier la légende d'un sujet de chasse?

Hic hominis pecora fugiunt varia feritatem
Mortis vicina ne fierent gelidæ.

L'abbaye de Centule échappa une première fois aux ravages des Normands, en 845. Les religieux s'étaient enfuis, emportant avec eux ce qu'ils avaient pu des biens de l'église et le corps de saint Riquier; le danger passé, ils étaient revenus (2). En 859, nouvelle fausse alerte et nouvelle fuite des religieux, qui sont rappelés miraculeusement par saint Riquier (3).

Les craintes semblaient dès lors évanouies, et, le 6 des kalendes de novembre (27 octobre) 864, Guelfon étant abbé, le chef du saint patron de l'abbaye, qui, de crainte des Normands, avait été mis dans une châsse de bois, fut transféré dans une châsse d'argent, ornée d'or et de pierres précieuses, œuvre du moine Odulfus « *œdituus* » ou « *custos* » de l'église. Outre le chef du saint, Odulfus plaça dans la même châsse quelques-unes des nombreuses reliques qu'il avait sollicitées de différents côtés (4), pour ajouter à celles déjà fort copieuses qu'Angilbert avait récoltées, augmentées de quelques autres que l'abbé Ribodon avait obtenues par l'entremise de Louis le Pieux (5).

Depuis Angilbert, l'église de Saint-Riquier n'avait d'ailleurs cessé de s'embellir et de s'enrichir comme l'abbaye elle-même (6), lorsqu'en 881 les Normands reparaissent, disent les chroniques, conduits par leur roi, Garamond, et guidés par un traître du nom d'Isembard. A leur approche, un moine nommé Jérémie, trésorier de l'église, avait fait faire un grand coffre de bois bardé de fer, pour y emporter ce que l'abbaye possédait de plus précieux, et principalement les reliques (7).

Après avoir ravagé le Ponthieu et le Vimeu, les pirates s'emparèrent cette fois de Centule. Ne pouvant abattre la magnifique église de saint Riquier, à cause de sa grande masse et de sa solidité, ils y mirent le feu, après avoir enlevé de son mobilier tout ce que les religieux n'avaient pu emporter dans leur fuite (8).

(1) Les parois intérieures des églises étaient souvent alors entièrement recouvertes de peintures ou de mosaïques représentant des scènes de l'ancien et du nouveau Testament mises en regard les unes des autres. Cf. les peintures murales récemment découvertes dans l'église carolingienne de l'abbaye de Munster (Grisons). ZEMP et DURRER, *Le Couvent de S. Jean à Munster dans les Grisons*, dans la publication de la Société Suisse des Monuments historiques, nouvelle série, t. V et VI.

(2) HARIULF, *Chron.*, lib. III, cap. VIII, édit. Lot, p. 112. — *Mirac. S. Richarii*, lib. I, cap. II, dans *Monum. Germ. SS.*, t. XV, p. 917. — *Acta SS. O. S. B.*, t. II, pp. 217, 218. — *Acta SS. Boll. April*, t. III, p. 454.

(3) *Mirac. S. Richarii*, lib. II, cap. I, dans *Acta SS. O. S. B.*, t. II, p. 224, et *Acta SS. Boll. April*, t. III, p. 459.

(4) HARIULF, *Chron.*, lib. III, cap. XII, édit. Lot, pp. 122, 125.

(5) HARIULF, *Chron.*, lib. III, cap. V, édit. Lot, p. 100.

(6) HARIULF, *Chron.*, lib. III, cap. XX, édit. Lot, p. 141.

(7) HARIULF, *Chron.*, *loc. cit.* — MALBRANCQ, *De Morinis*, t. II, p. 317.

(8) « Denique ecclesiam splendidissimam beati Richarii, quæ pro sui magnitudine vel firmitate dejici non poterat, admoto igne succenderunt, sublatis prius omnibus quæ discedentibus fratribus, ex supellectili remanserant ecclesiæ », HARIULF, *Chron.*, lib. III, cap. XX, édit. Lot, p. 142. — « Ita ut Isembardus ac Nortmanni, opimioris prædæ frustrati. atrocius sævierint in nobilissimam S. Richarii ecclesiam, cujus augusta specie non potuit quin Germo tangeretur. Et cum parietes Genuensi et Italico lapide collucentes militum oculos proritarent, totis viribus annisi sunt demoliri : verum



ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER

VIII — Bas-côté Nord

On raconte que les Normands frappèrent de leurs épées et jetèrent par terre, après l'avoir injuriée, une magnifique image du Christ en croix. Etait-ce la *Sancta Passio* d'Angilbert (1)?

L'empereur Charles le Gros devenu roi de France (884-887), dit Hariulf, donna de ses biens pour la restauration des églises détruites par les Normands (2) : Hariulf ne parle pas spécialement de l'église de Saint-Riquier, mais il est vraisemblable que, s'il relate le fait, c'est qu'elle en a eu sa part.

Ce qui du peuple chrétien avait survécu au carnage, et les fidèles, dit Hariulf, ne voulurent pas que l'abbaye disparût à la suite d'un pareil désastre : ils firent ce qui était en leur pouvoir pour la remettre en état de servir au culte du Christ et des saints. Les dépendances, le cloître, les bâtiments d'habitation des religieux étaient entièrement détruits (3), mais les autels et les murs de l'église étaient intacts (4). Grâce aux grands revenus de l'abbaye, on eut facilement l'espoir de réparer promptement les dégâts. Ce qui eut lieu en effet, et le monastère ne tarda pas à être remis jusqu'à un certain point en état. Mais les toits ne furent plus faits de plomb comme jadis : on se contenta de les couvrir avec des bardeaux de bois, « *ligneis tabulatis* »; et bientôt des clercs et quelques moines, avec un clerc nommé Gerbert à leur tête en guise d'abbé, purent y célébrer régulièrement l'office divin (5).

Les églises brûlées par les Normands et autres n'ont pas toujours été aussi anéanties qu'on pourrait être tenté de le croire. Beaucoup d'entre elles construites en pierre par des architectes de choix, telle que l'était celle de Saint-Riquier, ont pu être très rapidement restaurées : ainsi l'église abbatiale de Saint-Bertin, incendiée par les Normands en 860, fut, à en croire le cartulaire de cette église, réparée en une année (6).

Les faits que nous allons résumer n'ont que des relations indirectes avec l'église de Centule. Nous ne pouvons toutefois les passer sous silence, d'autant que nous

cœmento lapidum instar indurescente, oleum operamque perdiderunt. Ergo ad flammas conversi, fumo saltem nitorem illum oculos præstringentem obscurarint ». MALBRANCQ, *De Morinis*, t. II, p. 347, d'après la grande chron. de S. Riquier aujourd'hui perdue. — Nous n'avons pas à nous étendre sur les récits plus ou moins fabuleux rapportés sur ces personnages. V. HÉNOCQUE, *Hist. de S. Riquier*, t. I, p. 266.

(1) « Perhibent historiæ, ait Chronicon, ac etiamnum a majoribus nostris enarratur etnicos illos Christi cruci suffixi statuam pulcherrimam blasphema multa evomuisse, necnon Danos dejectam acinacibus suis multoties impetiisse ». MALBRANCQ, *De Morinis*, t. II, p. 348.

(2) « Hunc (Carolum) comperimus erga Dei obsequia promptum, et ad ecclesias quæ incursu paganorum dirutæ erant, restruendas, aliquantulum e suis reditibus donavisse ». HARIULF, *Chron.*, lib. III, cap. XXI, édit. Lot, p. 144.

(3) Ils étaient peut-être en bois.

(4) « Flammas evasit inter monasterii triplicem fabricam, *altum*, uti vocabant, *sancti Richarii palatium* ». MALBRANCQ, *De Morinis*, t. II, p. 348. — V. aussi le passage suivant d'Hariulf.

(5) « Populus christianus qui cœdibus gentilium superesse potuit ac fideles quique dolentes nimis istius loci nobilitatem abolitam, studuerunt qualitercumque agere ut sacer locus non omnimodis deleretur, sed pro posse et pro temporis oportunitate, vivifica Christi laus et sanctorum memoria iterum in eo celebrari inchoaretur, et licet officinæ vel claustrum, seu omnes dirutæ essent monachorum priscæ habitationes, altaria tamen et ecclesiæ parietes inconvulsi persistebant. Unde et reparandi locum spes promptior habebatur. Accedebat et hoc quia quicumque ibidem Domino militasset, magnis redituum villarumque copiis potiretur. Hac igitur ratione, et pia fidelium curiositate atque industria, cœpit locus iterum aliquatenus aptari, ac tectis non plumbo, ut prius, sed ligneis tabulatis, qualiter poterant, obductis, clericorum exercitus cum aliquibus monachis Deo et sanctis quotidie ibidem vota laudum ferebant, uno ex clericis, nomine Gerberto, jure abbatis eis præsidente ». HARIULF, *Chron.*, lib. III, cap. XXI, édit. Lot, p. 148. — M. Hénocque a dû se tromper en plaçant cette restauration du monastère après la conversion des Normands en 911. Hariulf ne dit rien de pareil: tout semble au contraire indiquer dans le texte précité que la restauration du monastère fut très prompte. Bien que séparé du récit de la destruction de l'abbaye par celui de la vision de Charles le Gros, qui d'ailleurs n'existe pas dans tous les manuscrits, le passage précité lui fait suite en réalité.

(6) *Cartul. de S. Bertin*, édit. B. Guérard, p. 107.

les retrouverons dans l'iconographie de saint Riquier. Malgré le merveilleux dont les chroniqueurs les ont accompagnés, ils doivent avoir cependant un fond de vérité. Ils sont d'ailleurs nécessaires pour faire comprendre la suite de l'histoire.

Après le désastre de 881, l'abbaye tomba dans la plus grande décadence. Les clercs qui la desservaient à défaut de moines, menaient une vie qui était loin d'être édifiante.

L'essai de réforme tenté par l'abbé saint Gérard, vers le milieu du xe siècle, n'empêcha pas Arnould le Vieux, comte de Flandre, qui s'était approprié le Ponthieu, de dépouiller les abbayes de Saint-Riquier et de Saint-Valery des corps de leurs saints fondateurs, et de faire transporter ceux-ci à Montreuil. Quelques années après, le moine Fulchericus, qui gouvernait la première, parvint à recouvrer le corps de son saint patron. Le comte de Flandre, ne tarda pas à s'emparer de nouveau des précieux restes, mais il les plaça cette fois, avec ceux de saint Valery, dans le monastère de Saint-Bertin, plus éloigné et plus sûr (1).

A la mort d'Arnould le Vieux, Arnould II, son petit-fils, lui succéda. Hugues Capet, duc de France, était alors abbé commendataire de Saint-Riquier. A la suite d'une apparition de saint Valery, il remplaça les clercs par des moines, avec Ingelardus, moine de Corbie, comme abbé (2). Ce fut le commencement d'une nouvelle ère de prospérité pour l'abbaye. Ingelardus fit refleurir la régularité et répara en partie les bâtiments claustraux, non pas tels qu'ils avaient été par le passé, mais tels qu'ils subsistaient encore au xie siècle, du temps d'Hariulf (3).

De ces mots d'Hariulf, Jean de la Chapelle et les autres après lui, ont induit que ce fut Ingelardus qui réduisit le cloître et l'enceinte de l'abbaye (4) Peut-être la grande chronique était-elle plus explicite, mais si Hariulf, malgré l'imprécision de son style, avait voulu parler d'un évènement aussi important que le rétrécissement des limites du monastère, il semble qu'il se serait exprimé autrement. Je croirais plus volontiers que ces aliénations de terrains et ce rétrécissement de l'enceinte de l'abbaye, qui finit par se borner à l'église principale et aux dépendances strictement indispensables, auraient eu lieu insensiblement, au fur et à mesure des besoins, peut-être même dès après le désastre de 881 (5).

Dans tous les cas, Hariulf ne parle pas de l'église : on peut en induire qu'il n'y eut rien ou fort peu à y faire.

Il ne restait plus qu'à y replacer le corps de saint Riquier.

Une députation pacifique d'Hugues Capet auprès d'Arnould II ayant échoué, le duc de France leva une armée. Effrayé, le comte de Flandre céda. Le précieux corps fut donc triomphalement réintégré dans le lieu de sa primitive sépulture, le 3 juin 981.

Le comte Arnould avait fait faire pour les deux saints des châsses « *lecticas* » d'argent portant cette inscription en vers :

(1) D'après le cartulaire de Saint-Bertin, ce fait aurait eu lieu en 952. *Cartularium Sithiense*, pars I, Fulquini, lib. II. B. Guérard, *Cartul. de Saint-Bertin*, p. 147.

(2) 981-1020.

(3) « Abbas igitur Ingelardus, Centulam veniens, cuncta pro posse melioravit, claustra reparavit, non tamen ut antiquitus fuerant, sed modo quo adhuc stare videntur ..... Monasterio igitur ex parte restaurato habitaculis religioni congruis », etc. Hariulf, *Chron*, lib. III, cap. xxiii et xxiv, édit. Lot, p. 155.

(4) « Non tanti ambitus quanti fuerat, sed restringendo eo modo quo est in quantitate de præsenti ». *Chron. abbrev.*, cap. xxi. — V. Hénocque, *Hist..... de St-Riquier*, t. I, p. 296.

(5) Un certain nombre des terrains ainsi aliénés furent rachetés par la suite, notamment par l'abbé Gille de Machemont au xiiie siècle, et par l'abbé d'Aligre au xviie. V. ci-dessous.

Arnulfi comitis quaquaversum facta sciatis
Quæ solitus Domino fecerat ipse pio
Istud Richario lectum qui condidit almo
Collocavit ei membra pudica sui (1).

Du temps du même abbé Ingelardus, le trésor de l'abbaye s'enrichit de deux nouveaux corps saints : celui de saint Vigor, évêque de Bayeux (VI[e] siècle), apporté par Avition, clerc, marguillier de l'église de Bayeux, pour le soustraire à une invasion; celui de saint Mauguille, religieux de Centule (VII[e] siècle), rapporté du hameau voisin, où il avait vécu en ermite et où il avait été inhumé (2).

Lorsque Angelrannus (1020-1045), successeur d'Ingelardus, fut devenu vieux et impotent, la nécessité sembla s'imposer de nommer un autre abbé à sa place. Il eut cependant encore l'énergie de repousser les menées d'Enguerran, comte de Ponthieu, qui voulait y pousser un de ses fils, Foulques, moine de Saint-Riquier. Malgré son infirmité, il se fit traîner jusque vers le roi Henri I[er], pour empêcher cette élection simoniaque. A l'audience royale se trouvait Richard, abbé de Saint-Vanne de Verdun (3), l'illustre réformateur de tant d'abbayes du nord de la France, au XI[e] siècle, accompagné de son chapelain (4) Gervin. Le Roi estima que nul ne pouvait mieux convenir à l'abbaye de Saint-Riquier, dans ces circonstances difficiles, que le compagnon du bienheureux Richard. C'était en effet un homme de haute valeur.

Originaire de Laonnois ou du pays de Reims, il avait fait ses études dans la célèbre et savante école de la cathédrale de cette ville, et il était devenu chanoine de cette même église. Plus tard, attiré par les vertus du saint abbé de Saint-Vanne, il avait pris l'habit dans son monastère, où il était bientôt devenu son homme de confiance.

Gervin n'accepta la dignité abbatiale qu'après un vote des religieux.

Peu de mois après que Gervin (1045-1075) eût pris possession de ses fonctions, Angelrannus mourait (5). Son successeur lui donna une honorable sépulture dans l'église de saint Riquier, près de l'autel de saint Laurent, avec cette épitaphe composée par Guy, archidiacre, et plus tard évêque d'Amiens, ancien élève du défunt (6) :

Quem tegit hic tumulus beatissimus Angelirannus
Hujus cœnobii pastor et abba fuit
Dux gregis ecclesiæ monachum spes inclyta vitæ
Vixit et in mundo mundus et in Domino (7)

Gervin resta bien dans l'esprit de son ancien maître, et d'ailleurs aussi dans celui des grands abbés de son époque, non seulement en veillant de près à l'excellence

(1) Hariulf, *Chron.*, lib III, cap. XXII, XXIII, XXIX, XXV, édit. Lot, p. 150 et suiv. — Anc. martyrol. de S. Riquier, *Acta SS. Boll. April*, t. III, p. 446. — Sur les variantes de ce texte, v la note de M. Prarond dans *Joannis de Capella, Cronica abbreviata*, édit. de 1893, p. 57.

(2) Hariulf, *Chron.*, lib. III, cap. XXVIII et XXIX, édit. Lot, p. 162

(3) 1004-1046.

(4) Il est qualifié d'*apocrysiarius* dans la *Vita Richardi abbatis S. Vitonis Virdun., (Monum. Germ. SS.*, t. XI, p. 286).

(5) Hariulf, *Chron.*, lib. IV, cap. XI-XVI, édit. Lot, pp. 202 à 215.

(6) « Sepultum vero est sancti viri corpus infra militis Christi sanctissimi Richarii venerabile templum, eo loci quo beati Laurentii veneratur martyrium ». Hariulf, *Chron.*, lib. IV, cap. XVII, édit Lot, p. 215.

(7) Hariulf, *Chron.*, *ibid.*, p. 216.

de la vie spirituelle de ses religieux et à l'augmentation du temporel de son abbaye, mais aussi en embellissant son monastère par de somptueuses constructions, en en élevant de nouvelles là où il n'en existait pas, en faisant refaire en maçonnerie les bâtiments qui étaient en bois, en restaurant ceux qui étaient caducs, en réparant ceux qui se détérioraient (1).

Il construisit notamment dans la grande église une belle crypte dédiée à la Vierge Marie, où il mit quatre autels avec de nombreuses reliques qu'il s'était procurées par toute la Gaule. Hariulf nous en a transmis la longue énumération (2).

L'autel principal était dédié à l'Annonciation, à la sainte Croix, à la Vierge Marie, à saint Jean l'Evangéliste et à saint Riquier.

L'autel placé au midi avait pour vocable la Descente du Saint-Esprit, les apôtres Barthélemy et Mathieu, saint Luc évangéliste, les saints Maurice, Nicaise, Léger, et les saintes Agathe et Luce.

Celui qui était placé au nord, la Résurrection et l'Ascension, les apôtres Jacques, Simon et Jude, les saints Quentin, Lucien, Fuscien, Victoric, Gentien, Lambert et les saintes Agnès et Scolastique.

Enfin l'autel qui se trouvait sous celui de saint Riquier était placé sous l'invocation de la sainte Trinité, des saints Denis, Rustique, Eleuthère, Gervais, Protais, Ambroise, Augustin, Jérôme, Athanase, et en général de tous les saints (3).

Que cette crypte ait été faite sous le chevet de la grande église de Saint-Riquier, ces mots de l'énumération des reliques « *altare subtus altare sancti Richarii* » (4) nous le laissent entendre. Ailleurs, au surplus, Hariulf la qualifie de « *crypta orientalis* » (5). Nous nous rappelons qu'Angilbert en avait fait faire une à l'occident sous l'autel du Sauveur (6). Les documents n'en mentionnaient pas à l'orient.

Cette crypte fut dédiée le 14 des kalendes de novembre (19 octobre) (7). Hariulf ne dit pas en quelle année. L'abbaye faisait la commémoration de cette dédicace (8).

Jean de la Chapelle parle également d'une chapelle des saints Mauguille, Caïdoc et Adrien, et d'une autre « *ex alio latere* » dédiée à sainte Marguerite, vierge et martyre, lesquelles saint Gervin aurait aussi fait consacrer (9). Les mots « *ex alio latere* » feraient supposer que ces deux chapelles se faisaient pendant. Etaient-ce deux chapelles que Gervin aurait ajoutées à la grande église, ou bien deux chapelles spéciales? C'est ce que nous ne saurions dire avec exactitude. Nous savons au surplus que Jean de la Chapelle a souvent assez mal compris les documents qu'il a eus entre les mains.

Après sa mort (10), saint Gervin sera inhumé devant l'autel de la Vierge, dans la crypte qu'il avait fait construire, avec cette épitaphe :

(1) HARIULF, *Chron.*, lib. IV, cap. XVIII, édit. Lot, p. 220.

(2) *Ibid.*, p. 221.

(3) *Ibid.*, p. 220.

(4) *Ibid.*, p. 222.

(5) « Sepultus est ..... Gervinus ..... ante altare beatæ Mariæ in crypta orientali ». HARIULF, *Chron.*, lib. IV cap. XXXVI, édit. Lot, p. 273.

(6) V. ci-dessus, p. 161.

(7) HARIULF, *Chron.*, lib. IV, cap. XVIII, édit Lot, p. 223.

(8) « Centula monasterio, dedicatio orientalis cryptæ in honorem S. Mariæ et S. Richarii sacerdotis gloriosi ». *Ex Martyrol. Centul. Acta SS. Boll.*, Octob., t VIII, p. 380.

(9) « Item dedicare fecit capellam beatorum Magdelgisilii, Caydoci et Adriani confessorum, et ex alio latere capellam beatæ Margaritæ, virginis et martyris ». *Chron. abbr* , édit. 1893, p. 76. Jean de la Chapelle confond souvent autel avec chapelle.

(10) 3 mars 1075, v. s. V. HARIULF, *Chron.*, lib. IV, cap. XXXV et XXXVI, édit. Lot, pp. 272 à 274



EGLISE DE SAINT-RIQUIER

XVIII _ Voûtes du bas côté sud

Inclytus iste pater dæmon per quem ruit ater
Flos pius in populo dormit in hoc tumulo
Ardua rectarum scandens qui rite viarum
Corporis assiduus martyrizator erat
Regula virtutum rectorum lux monachorum
Exstitit a puero corpore virgineo
Hunc sic florentem studiose justa docentem
Mars tua tertia lux abstulit atque redux (1).

Malbrancq († 1653), qui a pu voir cette crypte, mais qui s'est surtout servi, comme nous le savons, de la grande chronique de Centule, aujourd'hui perdue, dit à ce sujet que Gervin « *tumulum accepit ad Parthenium altare, inter columnas et quatuor aras quas ipse ad D. Richarii turrim extruxerat* » (2). Ces mots sembleraient faire supposer que, comme la plupart de celles de la même époque, elle était divisée en trois nefs par deux rangées de colonnes, et qu'il y avait deux autels dans la nef centrale, et un dans chacune des deux nefs latérales.

Le P. Ignace en parle de même comme existant encore de son temps, et il l'appelle Notre-Dame de la Voûte (3).

Cette crypte devait encore exister dans la seconde moitié du XVIIe siècle, lorsque l'abbé d'Aligre fit faire à l'église l'importante restauration dont nous parlerons plus loin. Dans une lettre qu'il écrivit vers cette époque à dom Thierry Ruinart, dom Claude de Lamy, religieux de Saint-Riquier, s'exprime ainsi : « L'on a seulement découvert dans une chappelle souteraine le tombeau de St. Gervin, où sont encore tous les ossemens, excepté le chef. On les y a laissés, parce qu'il ne se trouve aucun authentique que ce soit luy. On le voit, parce qu'il est dit qu'il fut inhumé *in crivta interiori B. M.*, et qu'on ne trouve pas dans aucun endroit qu'on y ayt enterré personne que luy » (4).

Depuis lors, la crypte fut oubliée, et on a perdu jusqu'à la connaissance de son emplacement.

Des fouilles pratiquées jadis par l'abbé Fricourt, l'abbé Hénocque, et sans doute par d'autres avant eux sur divers points de l'édifice n'en ont révélé aucun vestige (5). On avait négligé d'en faire sous le chœur et sous le sanctuaire, qui était cependant un emplacement assez vraisemblable pour cette crypte, d'après les renseignements que nous possédons au sujet de celle-ci (6), d'autant que le sanctuaire est surélevé de sept marches au-dessus du sol de la nef. J'y ai fait faire en 1908 quelques tranchées, et je n'ai guère été plus heureux. J'ai pu seulement constater que tout le terre-plein du sanctuaire jusqu'au bon sol, qui se trouve à environ $1^{m}50$ à 2 mètres au-dessous du dallage actuel, forme un remblai, dans lequel on a trouvé, bien qu'en très petite quantité, des ossements, quelques fragments de carreaux en terre cuite de diverses époques, dont quelques-uns pouvaient bien remonter au moins au XIIIe siècle. de tuileaux portant souvent des traces de feu, de charbon de bois, de dalles de pierre,

(1) Ce texte a été rétabli d'après les variantes les plus vraisemblables pour le sens. Pour ces variantes, v. LOT, *Chron. d'Hariulf*, p. 274.

(2) MALBRANCQ, *De Morinis*, t. II, p. 818

(3) Gervin Ier, abbé « apporta avec soy quantité de reliques et fit édiffier la chappelle de Nostre-Dame de la Voûte ». *L'Histoire ecclésiastique de la ville d'Abbeville*, Paris 1646, p. 448. — « Il fut ensevely dans la chapelle de Nostre-Dame qu'il avoit fait construire ». *Ibid.*, p. 450.

(4) 31 octobre, sans date d'année. B. N., ms., *Picardie*, t. XXVII, fol. 131, publ. dans LOT, *Chron. d'Hariulf*, p. 287.

(5) HÉNOCQUE, *Hist..... de St-Riquier*, t. I, pp. 341, 384.

(6) Travées 17, 19, 21, 23, 24, 22, 20, 18 du plan.

et notamment quelques morceaux du fameux dallage en porphyre d'Angilbert, qui, nous l'avons vu, a dû subsister en place jusqu'au xviie siècle.

Au milieu de la travée 17, 18, 19, 20, exactement dans l'axe de celle-ci, dans la direction est-ouest, à environ 1^m85 en avant de la première marche du maître-autel, se trouvait un cercueil, d'un seul morceau, en pierre calcaire très dure, exactement dressé, mais d'une taille assez grossière au marteau. Ce cercueil a la forme d'un rectangle arrondi en demi-cercle, du côté faisant face à l'autel : ses parois, qui ont environ 12 centimètres d'épaisseur, sont verticales, avec une sorte de plinthe, haute de 10 centimètres, en légère saillie, à sa partie inférieure. Long de 2^m20 sur 0^m71 de largeur et 0^m62 de hauteur, il est placé sur le bon sol, qui, comme nous venons de le voir, se trouve à cet endroit à environ 1^m50 du dallage actuel. Il est recouvert par trois dalles en pierre calcaire tendre débitées à la scie et paraissant très modernes. Il renferme les ossements d'un homme d'assez haute stature, moins la tête, mêlés à quelques fragments d'étoffes tombant en poussière avec les débris d'une sorte de casserole en terre grossière mais peu ancienne, semble-t il, ayant pu servir de vase à parfums, plus quelques morceaux de carreaux vernissés, le tout pêle-mêle et repoussé dans le fond du cercueil vers l'ouest.

Serait-ce ce que Claude de Lamy a pris pour le tombeau de saint Gervin? L'absence de tête pourrait le laisser supposer.

Entre les piliers 19 a, 21 a, derrière le tombeau de Jean de la Gruthuse (1512), on est tombé sur un caveau construit certainement au xviie siècle, contenant le corps de ce personnage, avec une inscription sur une lame de plomb datée de 1681 (1).

Le remblai du sanctuaire ne peut donc dater que des travaux de l'abbé d'Aligre, dans la seconde moitié du xviie siècle.

Faut-il en induire que la crypte aurait été alors détruite de fond en comble, sans qu'il en soit laissé la moindre trace? Mais nous avons vu que le bon sol n'était pas à plus de 1^m50, au minimum, du dallage actuel : la crypte ne pouvait guère avoir moins de 2^m50 de hauteur. Si l'ancien sol du sanctuaire avait été plus élevé qu'aujourd'hui, les grandes arcades du rond point, déjà fort basses, l'auraient été d'une façon peu agréable. D'ailleurs les bases de ces piliers ne permettent guère de présumer que le sol du sanctuaire ait jamais été plus élevé qu'il ne l'est aujourd'hui.

On ne peut pas supposer que cette crypte aurait été détruite dès le xiiie siècle, lorsqu'on jeta les fondements du chœur et du transept actuels. Comment alors expliquer les paroles du P. Ignace et du correspondant de dom Ruinart? Pourtant la modification apportée en 1681 au caveau funéraire de Jean de la Gruthuse a dû avoir une cause : serait-ce la démolition de la crypte?

Ne serait-ce pas simplement que la crypte se serait trouvée à un autre endroit; mais où?

Il y a là un mystère impossible à éclaircir dans l'état actuel.

Gervin orna en outre son église de riches tentures et de tapis (2). Il avait aussi rapporté d'un voyage à l'abbaye de Gorze, en Lorraine, un précieux manuscrit sur l'histoire du monastère de Centule, que les moines, fuyant les invasions des Normands, y avaient sans doute jadis apporté et laissé. On avait alors perdu le souvenir de la sépulture d'Angilbert. Sur les indications du manuscrit, on retrouva d'abord celle de son fils Nithard, puis, à l'entrée du chœur, vers l'occident, celle de l'illustre abbé,

(1) V. ci-dessous.

(2) Hariulf, *Chron.*, lib. IV, cap. xviii, édit. Lot, p. 223.

sous une dalle où l'on apercevait encore les mots *Rex, Lex, Lux, Pax,* qui commençaient et qui finissaient chacun des vers de l'inscription primitive de son tombeau, laquelle avait sans doute été tranférée à cet endroit avec ses restes. On trouva aussi un parchemin placé dans le nez de l'abbé, et qui ne laissait pas de doutes sur son identité. Les ossements furent levés, vénérés, puis replacés honorablement. Gervin ordonna de célébrer à l'avenir la mémoire de saint Angilbert (1). Le chroniqueur ajoute qu'il fit aussi lever les corps des saints Caïdoc et Frichor ou Adrien, pour les exposer à la vénération des fidèles.

Précédemment, Gervin avait transféré les restes de saint Vigor dans une nouvelle châsse ornée d'or et d'argent (2).

Parmi les miracles attribués à l'intercession de saint Riquier, du temps de saint Gervin, Hariulf rapporte l'extinction d'un violent incendie, dont la plupart des historiens de Saint-Riquier, depuis Jean de la Chapelle (3) jusqu'à l'abbé Hénocque, en passant par Malbrancq, pensent que la grande église aurait été la victime. En lisant attentivement le texte d'Hariulf, il semble cependant que celui-ci parle seulement d'un bâtiment voisin de l'église, dont l'embrasement aurait sérieusement menacé celle-ci, l'aurait même quelque peu endommagée, mais sans l'avoir autrement atteinte. L'intervention du saint aurait eu précisément pour effet d'éteindre l'incendie à temps pour que l'église ait été préservée.

Hariulf dit en effet : « *Ab aquilonali plaga monasterii ejusdem confessoris domini Richarii quadam vice orto pergrandi incendio* ». Le mot *monasterium,* dans l'espèce, n'a pas de valeur : on sait en effet que les auteurs du moyen âge l'emploient indifféremment dans le sens de *couvent* et dans le sens d'*église.* C'est même un de ces mots à double sens qui font le désespoir des archéologues. Il faut donc voir le contexte. Les religieux « *perterriti tanto imminentis vulcani excidio* », c'est-à-dire effrayés de la ruine que pourrait amener la flamme menaçante, se hâtent de mettre à l'abri les reliques et le trésor. Le feu tombait déjà en maints endroits sur l'église « *ignis plus centum locis super ecclesiam sparserat* », et le plomb, au-dessus duquel les flammes passaient, coulait en fusion « *plumbum, superante igne, liquescens defluebat* ». Tous ces phénomènes sont le fait d'un édifice non pas en flammes lui-même, mais tout voisin et dans le vent d'un violent incendie, dont la chaleur pouvait être assez forte pour faire fondre le plomb qui le recouvrait. Remarquons que l'église n'est distante que d'environ quinze mètres du mur de clôture extérieur de l'abbaye du côté nord, et qu'il en a toujours été ainsi. L'incendie devait être celui d'une des maisons de la rue qui longe ce mur à l'extérieur. Le feu, ajoute Hariulf, calmé comme dans de la paille, où il n'a pas de force, s'éteignit sans aucun secours humain, par la grâce de Dieu et l'intercession de saint Riquier (4).

Il y avait aussi, paraît-il, de son temps, dans la grande église de Saint-Riquier, un réduit ou cellule, dans laquelle saint Gervin entendait les confessions des fidèles. Les religieux appelaient cette cellule « *confessio* » ou « *locus confessionis et misericordiæ* » (5).

(1) Hariulf, *Chron.*, lib. IV, cap. xxxii, édit. Lot, p. 264. — Vie d'Angilbert attrib. à Anscher, dans *Acta SS. O. S. B*, t. V, p. 128. — L'abbé Hénocque a émis des doutes sur ces faits *(Hist..... de S. Riquier*, t. I, p. 343). Nous n'avons pas à approfondir la question.

(2) Hariulf, *Chron*, lib. IV, cap. xx, édit Lot, p. 229.

(3) *Chron. abbr.*, édit. 1893, p. 87 — Nous avons déjà vu que Jean de la Chapelle avait souvent fort mal compris les textes qu'il avait eus entre les mains; il a même dû y ajouter. On s'en aperçoit notamment en le contrôlant avec Hariulf. — D'ailleurs, plus loin *(ibid.*, p 95), le même Jean de la Chapelle attribue l'écroulement de l'église sous Gervin II à l'incendie de 881, et non à celui-ci, qui devait pourtant être plus récent. — Malbrancq *(De Morinis*, t. II, p. 815) semble avoir compris de même.

(4) Hariulf, *Chron.*, lib. IV, cap. xxxi, édit. Lot, p. 258.

(5) Hariulf, *Chron.*, lib. IV, cap. xxvii, édit. Lot, p. 251. — Jean de la Chapelle, *Chron. abbr.*, édit. Prarond, 1893, p. 86.

Gervin II, neveu de saint Gervin, que celui-ci, affligé d'une horible lèpre, avait, en 1071, désigné lui-même pour son successeur (1), nous est dépeint comme un homme intelligent, d'une élocution facile et agréable, d'un dehors séduisant, mais ambitieux et attaché aux choses terrestres. Ayant, par la suite, obtenu l'évêché d'Amiens, il aurait agi avec son abbaye plus en évêque qu'en abbé et s'y serait rendu odieux. Il est toutefois reconnu que le portrait poussé au noir qu'en a fait Hariulf — ou peut-être un interpolateur — est au moins exagéré (2).

De tout ce qui précède, il résulte, je crois, bien clairement que la basilique d'Angilbert, restaurée après l'incendie de 881, subsistait encore dans son ensemble au milieu du XI[e] siècle. Ses autels étaient encore en place, tels que leur fondateur les avait établis, avec leurs anciens vocables (3). Dans une courte pièce de vers sur les abbés de Saint-Riquier ses prédécesseurs, l'abbé Angelran (1020-1045) dit positivement à propos d'Angilbert :

» *Qui præsens templum condidit*
» *Virtute regis Karoli* (4).

Nous avons déjà remarqué au surplus qu'Hariulf, qui écrivit presque toute sa chronique avant l'écroulement de l'église, sous l'abbé Gervin II, parle toujours de l'église construite par Angilbert comme étant celle qu'il avait sous les yeux.

La tour du saint Sauveur (la tour occidentale), qui avait, paraît-il, passablement souffert d'un ancien incendie — probablement celui des Normands en 881 (5) — était alors pleine de crevasses. Gervin II la fit démolir pour la reconstruire plus solidement. Cette démolition entraîna la ruine, sinon de la basilique tout entière, qui sans doute n'était pas beaucoup plus solide, du moins d'une portion assez considérable pour que sa reconstruction complète fût jugée nécessaire.

Cet accident mit tout le Ponthieu dans une grande consternation (6).

Afin de se procurer des ressources, on avait décidé de porter le corps de saint Riquier dans tous les châteaux du voisinage pour recueillir des aumônes.

(1) 1071-1097; mort évêque d'Amiens, le 25 juillet 1136.

(2) V. HÉNOCQUE, *Hist.. .. de St-Riquier*, t. I, p. 368. — HARIULF, *Chron.*, édit. Lot, pp. XLVI, 274.

(3) Comme nous l'avons vu, l'abbé Angelran fit faire un retable pour l'autel de saint Pierre, et fut inhumé près de celui de saint Laurent. — Le récit du miracle, que nous avons aussi rappelé, de la lumiere qui remplit l'église du temps de saint Gervin, parle des autels du saint Sauveur, et de saint Etienne. — Au moment de mourir, saint Gervin se fit porter dans l'église et fut étendu sur un cilice devant l'autel de saint Jean-Baptiste (HARIULF, *Chron.*, lib. IV, cap. XXXV, p. 272). — Nous savons aussi par Hariulf que, deux fois par jour, saint Gervin faisait le tour de tous les autels en faisant une prière à chacun d'eux. « Omnes quorumque sanctorum aras orando et gemendo genuaque flectendo circuivit..... Deinde iterum altaria sanctorum regyrando conveniens.. .. ». *Ibid.*, lib. IV, cap. XXVI, p. 246. — « Cum, solito more, altaria orando circumiens, venisset ad eamdem sancti Salvatoris memoriam..... ». *Ibid.*, lib. IV, cap. XXX, p. 257. — L'autel du saint Sauveur est également mentionné dans le *Libellus de miraculis S. Richarii*, que l'on suppose avoir été écrit par Hariulf dans les premières années du XII[e] siècle. Il y est parlé d'un enfant malade amené à Centule, et qui, « coram altare sancti Salvatoris peroravit ». *Acta SS. O. S. B.*, t. VII, p. 573.

(4) HARIULF. *Chron.*, lib. IV, cap XVII, édit. Lot, p. 218.

(5) Il n'est pas probable que ce soit celui qui eut lieu sous saint Gervin dans un bâtiment voisin de l'église puisque, comme nous l'avons montré, l'église dut avoir eu peu à en souffrir. D'ailleurs Hariulf parle d'une « antiquam combustionem ». *Chron.*, lib. IV, cap. XXXVI, édit. Lot, p. 276. — Jean de la Chapelle, s'il a bien compris cette fois la grande chronique, attribue en effet le mauvais état de l'église à l'incendie des Normands. (*Chron. abbr.*, édit. Prarond, 1893, p. 95). — Nous avons vu (v. ci-dessus, p. 164) que le balcon intérieur de l'église était plein de trous. L'auteur de la grande chronique de saint Riquier, aujourd'hui disparue, parle des traces nombreuses que les pierres et les marbres de l'église portaient de l'incendie des Normands. « Videmus, ait, e lapidibus marmoribusque contrita, necnon pavimenta, ex alabastrite corrupta flammis ». MALBRANCQ. *De Morinis*, t. II, p. 347.

(6) « Turrem sancti Salvatoris quæ, propter antiquam combustionem, crepituris patentibus, discissa videbatur, dejicere inchoavit, ut hac deleta meliorem et firmiorem restauraret; statimque secuta est basilicæ magna ruina, quæ omni genti Pontivorum gravem incussit mœrorem; nunquam enim credebatur restaurari posse tantæ honestatis basilica, vel in quartam generationem ». HARIULF, *Chron.*, lib. IV, cap. XXXVI, édit Lot, p. 276.





ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER

XXVI

1 Saint Christophe — *2 Saint Jacques*

Depuis longtemps déjà, probablement tout au moins depuis son enlèvement et sa restitution par les comtes de Flandres, au x[e] siècle (1), le corps de saint Riquier n'était plus dans son tombeau, mais dans une châsse placée au-dessus de son autel. La partie orientale de l'église, où se trouvait l'autel de saint Riquier, était la plus éloignée de la tour du Sauveur, et n'avait sans doute pas trop souffert de l'écroulement de celle-ci, et la châsse du saint avait dû rester en place.

Les croix, les bannières, les cierges, tout était prêt pour le départ : Guy, comte de Ponthieu, était là avec une grande multitude de nobles et de gens du peuple; la châsse est enlevée de l'autel (2). Tout le peuple éclate alors en gémissements, refusant énergiquement de se séparer des précieux restes C'est à grand peine que l'on obtient que le corps saint serait au moins porté jusqu'à Abbeville. Il en revint le lendemain avec une ample abondance d'offrandes. Tous les habitants de Centule apportent alors des dons, non seulement en argent, mais aussi en nature : qui de leurs bestiaux, qui de leurs vêtements, qui de leurs joyaux, qui de leurs grains, qui de leur vin, etc. (3).

Une nouvelle basilique fut élevée de fond en comble sur des fondements plus solides et d'une structure plus haute que la première (4). Grâce à une émulation et à une générosité qui ne se démentirent jamais, les travaux furent rapidement menés à bonne fin (5).

A cause de l'accident arrivé à l'église de Saint-Riquier, J. Quicherat a cru pouvoir mettre celle-ci au nombre des églises dont il attribue la ruine prématurée à la présence de voûtes construites vers l'an 1000 d'une façon vicieuse (6). Quicherat semble avoir tiré ce renseignement de la *Gallia Christiana*, qui se contente de dire : « *Basilica tota ruit anno 1075* » (7). Il ne paraît pas s'être reporté à Hariulf, qu'il ne cite pas.

Nous nous rappelons que l'abbé Ingelardus, placé par Hugues Capet pour rétablir l'abbaye de Saint-Riquier, en avait fait réparer les cloîtres. Peut-on supposer que cet abbé aurait fait travailler aussi à l'église elle-même et l'aurait fait couvrir de voûtes? Il semble qu'Hariulf n'aurait pas manqué de signaler un travail aussi important, tandis que, parmi ceux exécutés par Ingelardus, il n'en mentionne aucun à l'église. D'ailleurs il nous indique parfaitement la cause de l'accident : c'est, dit-il, parce que les murs, calcinés par un ancien incendie, étaient en mauvais état.

(1) V. ci-dessus, p. 200.

(2) « Levatur sanctus a proprio altari ». (Hariulf, *loc. cit.*).

(3)

Vaccas atque boves et equos et oves tribuerunt,
Cappas, mantellos, anulos, vittasque, tiaras,
Cingula, cultellos, manicas caligaque dederunt;
Auribus appensum tribuuntque monile puellæ,
Sed nostri cives argenti pondera pensant;
Librarum solidos quammultos undique donant;
Rusticus hordea dat, multorum cœtus avenam,
Plures dant brasium, vinum plerique dederunt.
Ex his thesaurus fit mercibus amplior unus,
Quem numerare nequit, vel si quis compota novit.

Hariulf, *Chron* , lib. IV, cap. xxxvi, édit. Lot, p. 278.

(4) Mais non pas plus vaste ni plus restreinte.

(5) « A fundamentis nova incœpta est basilica, et bonorum hominum collationibus dietim fabrica consurgebat. Centulæ quoque habitatores ferventius exsequentes, quotidianis donariis urgebant invicem semetipsos, summo nisu supra vires exercentes, ut nemo in dandis solatiis inferior videretur. Gratias Deo! qui dejectam luximus, renovatam et erectam congaudemus fortiori fundamento et celsiori fastigio elevatam cernimus ». Hariulf, *Chron.*, lib. IV, cap. xxxvi, édit. Lot, p. 278. — Jean de la Chapelle, *Chron. abbr.*, c. XXXVI, édit. Prarond, 1893, p. 198.

(6) « Peut-on entendre que l'église de Moissac s'écroulant en 1030, celle de Saint-Riquier, en 1075, celle de Notre-Dame de Châlons en 1157, ... aient été autre chose que des églises à voûtes de l'an 1000? La ruine n'affecte guère les basiliques couvertes en bois..... Il est d'ailleurs si aisé de s'apercevoir des accidents qui surviennent dans les constructions de cette nature, et si facile d'y porter remède, qu'il n'y a que des aveugles qui auraient pu se laisser surprendre par leur chute ». Quicherat, *De l'architecture romane*, dans *Mélanges. Archéol. du M. A.*, p. 126.

(7) *Gall. Christ.*, t. X, col. 1242.

J'irai plus loin. Bien qu'élevée sur l'emplacement même de la basilique d'Angilbert et sans doute sur le même plan, puisqu'on y conserva le dallage en porphyre du chœur, la nouvelle église de Gervin II dut être construite dans le goût de l'époque et présenter avec la première de notables différences, ne serait-ce que dans son ornementation : cependant, malgré l'époque déjà avancée de l'abbatiat de Gervin II (1075-1095), il ne semble pas que cette église, sa nef du moins, ait été voûtée.

Nous verrons en effet que l'abbé Pierre le Prestre, parlant de l'incendie de l'abbaye par ordre de Louis XI, en 1475, dit positivement que la maçonnerie de l'église était « par dedens toute caufourrée (calcinée) du fu qui y avoit esté, tant à ceste fois comme aux précédentes passées » (1) — en fait de « précédentes passées » nous ne connaissons guère que l'incendie de l'abbaye par Hugues Campdavesne en 1131 (2) — tandis que le « commencement d'église », c'est-à-dire le transept actuel, qui était voûté, et l'étage inférieur du chœur était resté intact (3).

Anscher de la Ferté (1097-1136), élu abbé après la destitution ou la démission de Gervin II, était fils de Gautier le Seigneur (Senioratus), seigneur de la Ferté lès Saint-Riquier. Il avait été lui-même religieux du monastère en même temps que le chroniqueur Hariulf, plus tard abbé d'Oudembourg près de Bruges, avec lequel il était lié d'amitié.

Suivant Jean de la Chapelle, il aurait fait reconstruire l'église de sainte Marie « *extra muros* » et celle de saint Benoît « *super muros* », jadis usurpées par le roi Henri I[er] et qu'il avait fait remettre sous l'autorité de l'abbaye (4).

Hariulf ne mentionne que ce dernier fait, sans parler de la reconstruction des églises (5). On peut se demander si Jean de la Chapelle, dont l'instruction, on le sait, était fort incomplète, a bien compris la chronique qu'il a abrégée, et si celle-ci, comme cela arrive fréquemment, ne parlait pas au figuré. Cependant il dit que de grands procès se sont élevés à ce sujet entre l'évêque d'Amiens et l'abbé de Saint-Riquier, et qu'il en existait de nombreuses chartes (6). Les mots « *extra muros ..... super muros* » étaient-ils dans cette ancienne chronique ou bien sont-ils de Jean de la Chapelle, pour marquer la situation occupée par les susdites églises de son temps où bien encore Jean de la Chapelle ne fait-il pas allusion à un déplacement de celles-ci ? Il dit d'ailleurs qu'Anscher fit réparer les murs de la ville et construire de nouvelles tours (7).

Hariulf, dans les vers qu'il a adressés à Anscher, fait en effet allusion à des travaux faits par celui-ci aux fortifications :

» *Stigmata murorum circumdedit ille novorum,*
» *Atque novas turres hostibus opposuit* (8).

(1) Pierre le Prestre, *Chron.*, chap. clxxxi, édit. de Belleval, dans *Mém. de la Soc. d'Emul. d'Abbeville.* 3[e] série, 2[e] vol., 1873-1876, p. 113.

(2) V. ci-dessous.

(3) V. ci-dessous.

(4) « Fecit renovare et reedificare ecclesiam sanctæ Mariæ extra muros, ecclesiam beati Benedicti super muros ». J. de la Chap., *Chron. abbr.*, édit. Prarond, 1893, p. 108.

(5) » Ecclesiam sanctæ revocavit jure Mariæ
» Henrici manibus antea complicitam.
» Quo simul ecclesiam Benedicti lectio narrat
» Instanti studio cedere Richario.

Vers d'Hariulf à Anscher Lot, *Chron. d'Hariulf*, p. 321.

(6) Mais Jean de la Chapelle ne confond-il pas avec les procès relatifs à l'église Saint-Nicolas dont nous parlerons plus loin ?

(7) « Reparavit muros istius villæ et de novo construxit plures turres in ambitu, fortificando eam, ita quod non erat in iis partibus similis in fortitudine ». J. de la Chapelle, *Chron. abbr.*, édit. Prarond, 1893, p. 108.

(8) Vers d'Hariulf à Anscher. Lot, *Chron. d'Hariulf*, p. 321.

Mais les chroniqueurs ne sont pas toujours très explicites, surtout quand ils se mêlent de parler en vers, et on ne sait pas au juste si Hariulf veut dire que c'est Anscher qui aurait établi l'enceinte fortifiée de la ville, ou s'il n'a fait que la réparer et la compléter. Le dernier cas cependant paraît plus vraisemblable.

Dans tous les cas, le rétrécissement de l'enceinte de l'abbaye et le reculement vers le nord de son enceinte méridionale se confondant de ce côté avec celle de la ville et laissant en dehors l'église de sainte Marie, devaient être dès lors un fait accompli (1).

Pour le service religieux de la population, Anscher éleva en outre une église en l'honneur de Saint-Nicolas (2). Celle-ci se trouvait non loin de la grande église. Elle fut la source de nombreux procès entre l'abbaye et l'évêque d'Amiens.

Il fit aussi refaire et réparer toutes les châsses, tous les reliquaires, qui étaient détériorés, soit par vétusté, soit par suite de trop fréquentes translations causées par les guerres (3) Deux de ces châsses, contenant les corps de sainte Elenaria et de sainte Spontaria, vierges et martyres sous Rictiovare, étaient couvertes en cuir de cerf (4).

Le corps de saint Mauguille fut replacé dans une nouvelle châsse (5) ornée de lames d'argent et d'images ciselées (1113).

Il est vraisemblable qu'Anscher chercha à faire canoniser Angilbert; mais de très grands doutes et de très grandes obscurités planent sur ces faits. A partir de l'an 1110, des miracles extraordinaires se seraient produits au tombeau de l'illustre abbé carolingien. Hariulf lui-même y fait allusion dans les vers adressés par lui à Anscher (6). On attribue à Anscher lui-même un récit en trois livres de ces miracles (7). Nous n'avons pas à nous étendre sur ces détails, un peu en dehors de notre sujet, et qui ont provoqué chez tous les auteurs, même les moins sceptiques, les plus expreses réserves (8).

De ces miracles nous n'en retiendrons qu'un seul, qui nous apprend que la grande église de Saint-Riquier, reconstruite par Gervin II, avait encore deux tours.

Des pèlerins venus de Compiègne étant arrivés sur une hauteur près de Bussus (9). d'où on apercevait la ville de Saint-Riquier, se prosternèrent pour rendre grâces à Dieu. Un aveugle, qui était en leur compagnie, recouvra subitement la vue et s'écria

(1) V. ci-dessus, p. 200.

(2) » Ecclesiam sancto Nicolao rite decentem
« Ad populi missas hic pater instituit.

Vers d'Hariulf à Anscher. Lot, *Chron. d'Hariulf*, p. 321. — « De novo construxit ecclesiam Sancti Nicolai ». Jean de la Chapelle, *Cron. abbr.*, édit. Prarond, 1893, p. 108. — A cela dom Cotron ajoute : « quod putarim sic disposuisse ut mulieres et ancillæ in atrio monasterii commorantes, vulgo *en la basse cour*, illic adorando missæ sacrificio interesse possent ». De cette simple supposition M. Hénocque (*Hist..... de S. Riquier*, t. I, p. 388) a fait une réalité, mais ni Hariulf, ni même Jean de la Chapelle ne disent rien de pareil.

(3) » Corpora sanctorum quæ Centula mater habebat
» Transtulit in capsas quas dedit esse novas.

Vers d'Hariulf à Anscher, Lot, *Chron. d'Hariulf*, p. 321. — « Omnes sacrarum reliquiarum capsas, feretra et thecas, tum vetustate. tum frequenti de loco in locum delatione, ob imminentes bellorum procellas, collabentes ac confractas restituit ac instauravit ». D. Cotron, *Chron.*, (Bibl. Nat., ms lat. 12890) l. V, c. II.

(4) « Duo feretra cervino corio obtecta ». D. Cotron, *Chron.*, l. V, c. II.

(5) Hariulf, *Madelgisili vita*, dans *Acta SS. O. S. B.*, t. VI, p. 543.

(6) » Tempore sub cujus miracula magna peregit
» Angilbertus apex quo Deus astra beat.
» Concurrunt populi præbentes munera sancto :
» Suscipit Anscherus et bene distribuit.

Vers adressés à Anscher par Hariulf, Lot, *Chron. d'Hariulf*, p. 321.

(7) Publ. notamment par Mabillon, dans *Acta SS. O. S. B.*, t. V, p. 130.

(8) V. notamment Hénocque, *Hist..... de S. Riquier*, t. I, p. 393 et suiv. — Lot, *Chron. de S. Riquier, par Hariulf*, pp. XIII et LIII.

(9) Yaucourt-Bussus, Somme, arr. d'Abbeville, cant. d'Ailly-le-Haut-Clocher.

qu'il voyait une grande ville au milieu de laquelle se dressait une grande église à deux tours (1).

Nous nous rappelons qu'au IXe siècle, les restes d'Angilbert, primitivement inhumés à la porte de la basilique, auraient été tranférés par l'abbé Ribodon dans l'intérieur de celle-ci, et que cette sépulture, dont le souvenir avait été perdu à la suite des ravages des Normands, avait été retrouvée au XIe siècle par saint Gervin. Anscher fit ouvrir ce tombeau, en 1129, montra au peuple le corps qu'il contenait, et l'y renferma de nouveau (2). Mais ce fut tout : on n'osa pas aller jusqu'à le placer sur les autels. Au XVIIe siècle seulement, l'abbé d'Aligre exhumera définitivement les restes d'Angilbert, pour les mettre dans une châsse.

Au XIIe siècle, la tombe d'Angilbert était encore en maçonnerie : les pèlerins en arrachaient des fragments de pierre et de mortier (3); des colonnes de bois empêchaient cependant d'en approcher de trop près (4), mais on pouvait la baiser par une ouverture (5).

En 1131, le fameux Hugues Campdavesne, comte de Saint-Pol, un de ces seigneurs farouches qui, à cette époque encore barbare, laissèrent dans l'imagination des peuples une légendaire réputation de cruauté, et quelques autres seigneurs, ses alliés, étaient en guerre contre le seigneur de Beaurain et de la Caloterie. Celui-ci s'étant réfugié dans Saint-Riquier, le comte de Saint-Pol jeta sur la ville le feu grégeois en si grande profusion, qu'il la réduisit en cendres, ainsi que le monastère. Deux mille sept cents personnes (?) auraient péri dans cet incendie, et notamment un religieux qui célébrait la messe dans la grande église. L'abbaye perdit ses archives, sa bibliothèque, son mobilier, tous les ornements de l'église et tous les vêtements sacerdotaux, à l'exception des châsses, des reliquaires et de quelques vases précieux qu'on avait pu à la hâte descendre dans les cryptes (6).

Anscher partit aussitôt porter sa plainte à Reims, où un concile était réuni sous la présidence du pape Innocent II. Excommuniés, le comte de Saint-Pol et ses complices furent condamnés à réparer les dommages qu'ils avaient causés à la ville de Saint-Riquier et à relever l'église et le monastère à leurs frais. Mais craignant qu'un homme aussi criminel pût passer un jour pour un second fondateur, Anscher refusa et se mit en devoir de relever les ruines sur ses biens personnels et sur ceux de l'abbaye. Un de ses parents, Hugues le Seigneur, sire de la Ferté, qui, lui aussi, avait causé de grands dommages à l'abbaye, l'aurait aidé, paraît-il, en lui donnant divers revenus énumérés dans une charte du 11 janvier 1134, v. s. (7).

(1) « Et in medio magnam ecclesiam duarum turrium ». *Mirac. Angilberti*, dans Mabillon, *Acta SS O. S. B.*, t. V, p. 138.

(2) « Anno ab incarnatione Domini MCXXVIIII, a domno Anschero abbate apertum est hoc sepulchrum S. Angilberti et corpus ejus adstanti populo ostensum ac denuo clausum ». Inscription sur plomb trouvée en 1645 par l'abbé d'Aligre dans le tombeau d'Angilbert. Procès-verbal notarié de l'ouverture dudit tombeau, placé dans la châsse de saint Angilbert et publié par Gilbert, *Descr..... de S. Riquier*, p. 91.

(3) « Populus undique conveniens, benedictionem de sacro ejus sepulcro exposcit, vel potius extorquet, collectum inde pulverem vel lapillos seu cæmentum in magnam gratiam usurpantes ». *Mirac. S. Angilb. auct. Anschero*, lib. II, dans *Acta SS. O. S. B.*, t. V, p. 144.

(4) « Alius ligneis sepulchri columnis a tumulo arcentibus inepte innitens, repente alias translatus est ». *Ibid.*

(5) « Prope sepulcrum et operculum tumuli deosculanti apparuit vir stolatus niveo amictu ». *Ibid.*, p. 143.

(6) 21 au 28 août 1131. Jean de la Chapelle, *Cron. abbr.*, édit. de 1893, p. 108. — D. Cotron, *Chron.*, l. V, c. VI. — Suivant Jean de la Chapelle, on aurait jeté les reliques dans des puits.

(7) D. Cotron, *Chron.*, l. V, c. I. — Cet événement, qui semble avoir dépassé en atrocité les méfaits coutumiers

1



2



ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER

XII — *Retombées de voûtes*

Anscher fit recouvrir de plomb la basilique de Saint-Riquier et répara le cloître. Il avait encore commencé plusieurs édifices de pierre, lorsque la mort vint l'interrompre (1136) (1).

Rappelons que la charte communale de Saint-Riquier (1126) émane de lui (2).

Jean Ier, qui succéda à Anscher (1138-1142), était parent du roi Louis le Jeune. Il termina la restauration de l'église et la construction des bâtiments commencés par son prédécesseur. C'est d'ailleurs à peu près tout ce que l'on sait sur lui (3).

IV

Église actuelle.

Les abbés de la fin du XIIe siècle et du commencement du XIIIe ne semblent pas s'être occupés de nouvelles constructions, ou du moins les documents ne nous ont rien révélé à ce sujet.

L'activité constructive semble ne s'être réveillée que sous Gilles de Machemont (1257-1292). Originaire de Chevincourt (4), ancien chapelain du souverain pontife, très apprécié aussi bien de la cour de Rome que de celle de Paris, avec lesquelles il eut de fréquentes relations, Gilles de Machemont, durant sa prélature de trente-cinq ans, fit élever de somptueux édifices (5).

Sans parler du château de Drugy, auquel il fit exécuter des travaux considérables, non plus que de l'église Saint-Nicolas (6) qu'il fit déplacer et reconstruire à ses frais, à la suite d'une longue contestation avec les habitants, ni de ses autres fondations, nous ne prêterons attention qu'aux travaux qu'il entreprit dans l'église même de Saint-Riquier. Il y fit élever plusieurs chapelles, et notamment celle de Saint-André qu'il fit consacrer en 1274 par l'évêque d'Arras, et avec cela de superbes et vastes édifices, le tout à grands frais (7).

Lorsqu'il mourut (5 août 1292), il fut inhumé dans la chapelle Saint-Laurent vers l'entrée du cloître, devant le dortoir, dans un sarcophage de pierre d'un travail admirable (8).

Le cartulaire et l'inventaire des titres de Saint-Riquier mentionnent l'acquisition faite par Gilles de Machemont d'un certain nombre d'immeubles voisins de l'abbaye.

aux grands seigneurs de l'époque, eut un grand retentissement parmi les contemporains. Plusieurs chroniqueurs y font allusion. V. HÉNOCQUE, *Hist..... de S. Riquier*, t. I, p. 414. — V. acte à ce sujet de Thierry, év. d'Amiens et de Milo, év. de Térouanne (1131), dans *Spicil*, in-4°, t. XI, p. 328. — Acte de Simon, év. de Tournai (1131). Arch. de la Somme, Cartul. de S. Riquier, fol. 14 v°.

(1) D. COTRON, *loc. cit.*

(2) V. HÉNOCQUE, *Hist.... de S. Riquier*, t. I, p. 402.

(3) D. COTRON, *Chron.*, l. V, c. I. — JEAN DE LA CHAPELLE, *Cron. abbr.*, c. XLII, édit. Prarond, 1893, p. 213.

(4) Oise, arr. de Compiègne, cant. de Ribécourt.

(5) « Sumptuosa construxit ædificia ». D. COTRON, *Chron.*, l. VI, c. VIII.

(6) Elle avait été élevée jadis par Anscher de la Ferté. V. ci-dessus, p. 209.

(7) « Quædam sacella ecclesiæ sancti Richarii, præsertim capellam sancti Andreæ, quam consecrari curavit per Attrebatensem episcopum, anno 1274, aliaque superba et ampla ædificia, immensis sumptibus erexit ». D. COTRON, *Chron.*, l. VI, c. IX. — V. JEAN DE LA CHAPELLE, *Cron. abbr.*, c. XLVI, édit Prarond, 1893, p. 222.

(8) « Sepultus in capella beati Laurentii circa introitum claustri, et ante dormitorium, in lapidea theca mirabili artificio elaborata ». D. COTRON, *loc. cit.* — V. JEAN DE LA CHAPELLE, *Chron. abbr.*, c. XLVIII, édit. Prarond, 1893, p. 127.

Beaucoup de ces acquisitions semblent se rapporter au désir de débarrasser l'enclos de celle-ci, tout restreint qu'il était devenu, de constructions parasites, mais peut-être aussi furent-elles destinées à faire place à de nouveaux édifices (1).

Les travaux entrepris par Gilles de Machemont ne semblent pas avoir été continués par ses successeurs, absorbés qu'ils étaient en des luttes parfois violentes contre la commune.

Tout ce que nous savons, c'est que Pierre des Allouanges (1343-1361) construisit à neuf une chambre qu'on appela la *Basse Salle,* dans laquelle il fit sa demeure (2), mais il nous faut sauter jusqu'en plein xve siècle pour rencontrer un nouveau fait intéressant l'église elle-même.

En 1421, Armagnacs et Bourguignons guerroyaient en Picardie. Le seigneur d'Offémont et Poton de Saintrailles avaient repris Saint-Riquier qui, peu de temps auparavant, s'était rendu au roi d'Angleterre. Philippe le Bon accourut pour mettre le siège devant la ville. L'abbé Hugues Cuillerel, originaire de Poligny en Comté de Bourgogne, qui devait son abbaye à la faveur de Jean sans Peur, était un dévoué bourguignon. Il ne sut toutefois pas empêcher son abbaye et son église de souffrir considérablement de ce siège (3). Par la suite, Philippe le Bon lui donna cependant 40 francs pour l'aider à faire refaire le comble de l'église, et « couvrir une notable massonnerye piéça commencée » (4).

Avec Pierre le Prestre (1457-1480) commence une ère ininterrompue de travaux et d'embellissements, qui se poursuivit sous ses deux successeurs durant quatre-vingts ans, avec une constance que les accidents les plus imprévus, les situations en apparence les plus contraires à de telles entreprises, ne découragèrent jamais. On y saisit sur le vif la véritable fureur de luxe qui régna en France durant la dernière moitié du xve siècle et la première du xvie. Il semble que les abbés Pierre le Prestre, Eustache le Quieux et Thibaut de Bayencourt n'aient jamais eu de préoccupation qui leur tînt plus à cœur. Écrire l'histoire de leurs travaux d'art équivaut presque à faire leur propre biographie.

En prenant possession de l'abbaye de Saint-Riquier, Hugues Cuillerel avait amené avec lui de l'abbaye de Saint-Vigor de Bayeux, dont il était antérieurement

(1) En 1263, Gilles de Machemont acquiert un tènement « devant le portail du moutier Saint-Benoît ». *Cartul.* fol. 30. — En septembre 1264, une maison de pierre à la poterne de la cour Saint-Riquier, fol. 29 v°. — En 1265, une masure « en la cour Saint-Riquier, qui est la basse-cour », fol. 31 v°. — En décembre 1265, des droits sur un manoir joignant à la cour de Saint Riquier « qui est notre basse-cour », fol. 29 v°. — En 1278, deux maisons, l'une à la porte Héron, l'autre « joignant à nostre porte, qui deveroit être chelle qui est la première de nostre basse-cour, contre le jardin qui fut madame Ydde de Fransière », fol. 30. — En 1279, il obtient de la municipalité l'autorisation de « clore une petite ruelle qui se appelloit la cour St-Riquier, située entre nostre église et nostre grange, et enclore les maisons par nous acquises », fol. 28 v°. — En 1286, il acquiert un douaire sur une maison dans la basse-cour « en le rue de la Poterne », p. 30. — En 1288, une maison derrière les murs de l'église, en la rue St-Benoît, p. 30. — V. aussi *Invent.*, t. I, p. 134 et suiv.

(2) « Construxit cameram de novo quæ dicitur *la Basse Salle*, et in ea morabatur ». D. Cotron, *Chron.*, l. VII, c. iv. — J. de la Chapelle, *Cron. abbr.*, c. li, édit. Prarond, 1893, p. 234.

(3) D. Cotron. *Chron.*, l. VIII, c. iii. — Jean de la Chapelle, *Cron. abbr.*, c. lvi, édit. Prarond, 1893, p. 245.

(4) 25 mars 1448, v. s. Somme de 40 fr. délivrée à l'abbé de Saint-Riquier, « pour considéracion des grans dommaiges qui furent fais à l'église dudit Saint-Riquier, tant ou corps et à l'édifice d'icelle, comme autrement, au temps qu'il (le duc de Bourgogne) mist le siége devant la ville dudit lieu de Saint-Riquier, ... pour ycelle somme convertir et employer en achat de bois et merrien à édiffier, pour faire ung comble nécessaire en l'église de l'abbaye dudit Saint-Riquier, et couvrir une notable massonnerye piéça commencée ». La Fons Mélicocq, *Siège de Saint-Riquier et bataille de Mons en Vimeu*, dans *la Picardie*, t. III, p. 155.

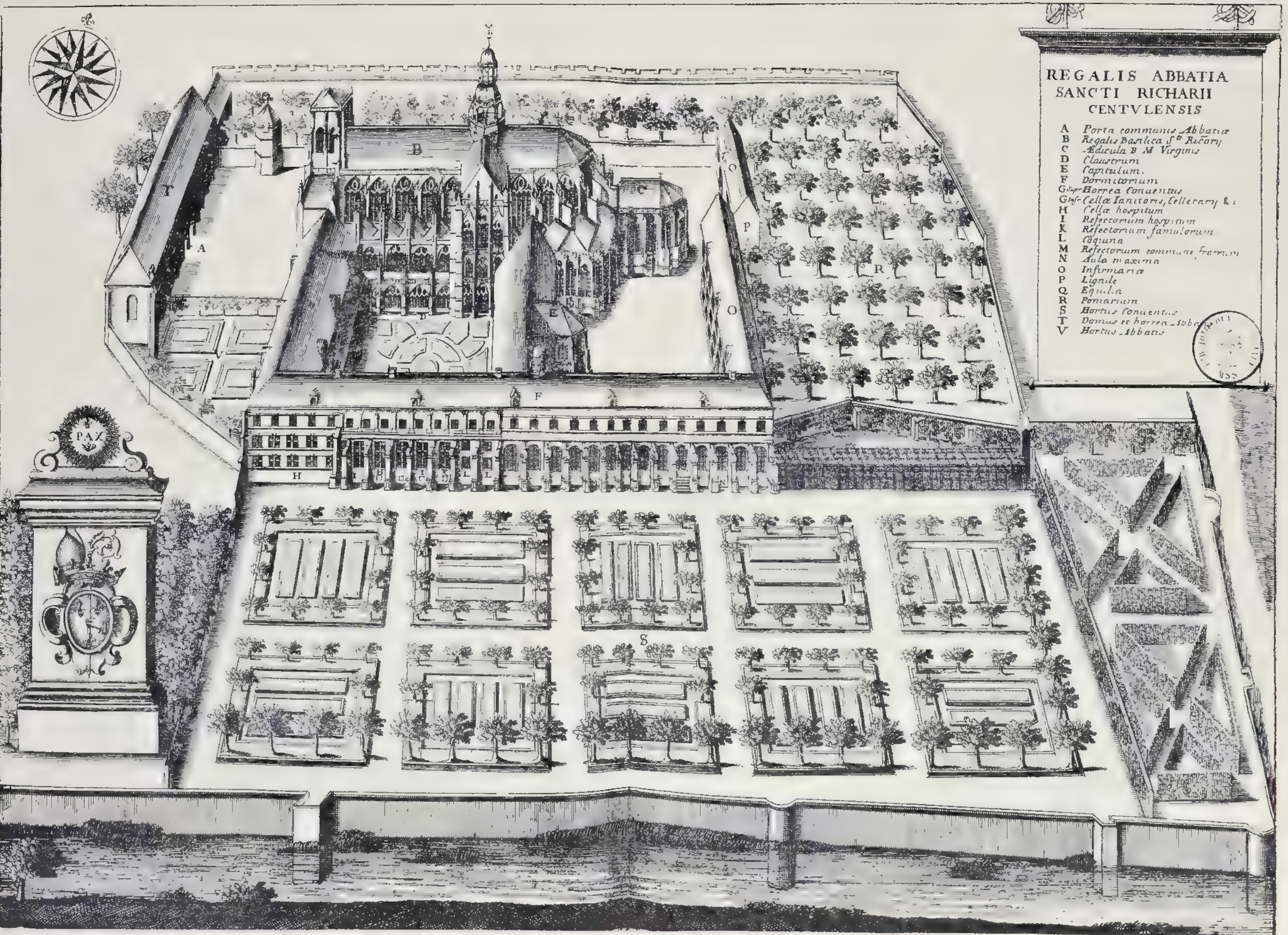


Fig. 4. — L'Abbaye de Saint-Riquier au xviiie siècle, d'après le *Monasticon Gallicanum* Bibl. Nat., ms. lat. 11820, pl. 29 0,391 × 0,535

prieur, un religieux nommé dom Nicolas Bourdon, normand d'origine, et qui, venu d'abord à Saint-Riquier comme chantre, devint par la suite prévôt de l'abbaye (1). A une haute intelligence, ce religieux joignait un remarquable talent de musicien et de compositeur, servi par une charmante voix de ténor (2). Il établit à Saint-Riquier une chapelle de cinq enfants de chœur. Pierre le Prêtre débuta parmi ceux-ci dans la vie monastique (3).

On sait que Pierre le Prestre a composé une chronique remontant à 1444 (4). Dans sa partie générale cette chronique n'est qu'une compilation des autres chroniques du temps, notamment de celles de Monstrelet et de Jean de Wavrin, mais il y a inséré sa propre biographie, document original et du plus haut intérêt (5).

Quoi qu'en dise l'abbé Hénocque, il était d'origine modeste. Né de Jean le Prestre, le 22 février 1418, v. s., au village de Vacquerie-le-Bouc, près d'Auxi-le-Château, Pierrotin le Prestre perdit son père de bonne heure. Jean, son frère aîné, qui semble avoir toujours eu beaucoup d'ambition pour lui, était serviteur de Jean IV, sire et ber d'Auxi. Il le recommanda à son maître qui, frappé sans doute de l'intelligence de l'enfant, s'intéressa à lui, et, après l'avoir « tenu aux escoles ..... tant audit Auxi, Hesdin, comme ailleurs », le présenta lui-même à l'abbé de Saint-Riquier, Hugues Cuillerel, pour lui faire donner l'habit de religieux (15 janvier 1438, v. s.). Après qu'il eût successivement rempli les fonctions de cevelier et de caritier de l'abbaye, son frère obtint l'appui du ber d'Auxi « son bon père », comme il appelle toujours d'une façon touchante, son protecteur (6), et même du duc de Bourgogne pour le faire autoriser par son abbé à aller étudier à Paris. Il en revint quatre ans après, avec le grade de bachelier en décret (1447-1451) (7).

A la mort de Nicolas Bourdon, avec lequel il était lié de la plus vive affection (8), et suivant le désir de celui-ci, Pierre le Prestre fut pourvu de son office de prévôt de l'abbaye (1452).

Trois ans après (1455) Hugues Cuillerel se trouvant trop âgé — il avait alors soixante-douze ans — bailla à son prévôt pour quatre ans le gouvernement de l'église et s'en alla demeurer à Paris, où il résidait d'ailleurs la plupart du temps. Moins de deux ans plus tard, il se démettait complètement de sa dignité au profit de celui-ci, moyennant une pension annuelle de 600 écus d'or (1457).

Sur ces entrefaites, le nouvel abbé tomba gravement malade au point d'être abandonné des docteurs en médecine et des apothicaires qu'on fit venir d'Amiens, d'Hesdin et d'Abbeville. Il se remit pourtant un peu, et on crut pouvoir lui donner la bénédiction abbatiale. Il la reçut le jour de la Toussaint 1457, des mains de Ferry

(1) Suivant dom Cotron (*Chron.*, l. VIII, c. III), il aurait aussi été prieur claustral, mais Pierre le Prestre ne le dit pas.

(2) Il avait été « en sa jonesse en la cour de plusieurs princes à gages en leurs chappelles et mesmes à la chappelle du Pape un espace ». PIERRE LE PRESTRE, *Chron.*, c. XXXVIII, édit. Belleval, p. 42.

(3) PIERRE LE PRESTRE, *Chron.*, chap. XXXVIII, p. 41. — JEAN DE LA CHAPELLE, *Chron. abbr.*, c. LXI, édit. Prarond, 1893, p. 256.

(4) Elle est précédée d'une chronologie très succincte remontant à saint Louis.

(5) Le manuscrit de la chronique de Pierre le Prestre est aujourd'hui à la bibliothèque d'Abbeville (ms. 84) : sa partie originale a été publiée par le marquis de Belleval, dans *Mémoires de la Société d'Emulat. d'Abbeville*, t. XIV, (1873-1876), p. 1.

(6) Jean IV, sire et ber d'Auxi, était un des principaux seigneurs de la cour de Bourgogne et un des hommes de confiance de Philippe le Bon. Il fut précepteur de Charles le Téméraire et plus tard son premier chambellan. V. la note de M. de Belleval. *Chron. de Pierre le Prestre*, dans *Mém. de la Soc. d'Emul. d'Abb.*, t. XIV, p. 95.

(7) Sans doute pour l'aider à vivre à Paris, Philippe le Bon l'avait nommé commis solliciteur du comté de Ponthieu en Parlement et au Châtelet, aux gages de 32 l. par an.

(8) « Il fu vrai père et amy audit dampt Pierre le Prestre, tant qu'il vesquit ». PIERRE LE PRESTRE, *Chron.*, c. XXXVIII.



EGLISE DE SAINT-RIQUIER

XXVI — Mur de clôture de la Trésorerie

de Beauvoir, évêque d'Amiens, dans l'église paroissiale de Notre-Dame hors des murs de Saint-Riquier, « là où il avoit falu mener, à cause que ladite église (de Saint-Riquier) est exempte dudit évesque et subjecte immédiatement au saint Siège apostolique; et à cette cause les religieux, abbé et convent de ce lieu ne lessent jamais nulz évesque d'Amiens en ladite église la messe chanter ». On eut beaucoup de peine à l'y traîner; durant la cérémonie, il se trouva mal et s'évanouit (1).

Il n'a pas été inutile de rappeler ces détails. Pierre le Prestre fut toute sa vie d'une santé délicate, et la maladie tint une place prépondérante dans son existence qu'elle ne contribua pas peu à compliquer, mais aussi parfois à servir.

Devenu abbé, Pierre le Prestre donna son office de prévôt à dom Jacques d'Haudrechies, natif d'Abbeville, religieux de grande valeur, qui devint son bras droit, et qui gouverna l'abbaye durant les maladies et les longues absences de l'abbé, en exécutant fidèlement ses ordres et en dirigeant les grands travaux entrepris par lui. « Il faut reconnaître, dit l'abbé Hénocque (2), que, sans Jacques d'Haudrechies, ses vastes projets d'amélioration n'auraient pas été réalisés ».

Disons tout de suite, qu'élevé à l'école d'Hugues Cuillerel, Pierre le Prestre fut un fervent partisan des ducs de Bourgogne, dont il était d'ailleurs l'obligé, comme nous l'avons vu. Durant les guerres de Louis XI contre Philippe le Bon et Charles le Téméraire, il fut contraint de prendre la fuite, ainsi que son ami Ferry de Beauvoir, évêque d'Amiens, et d'autres, chaque fois que le Roi redevenait maître du pays, ou même que la guerre s'en approchait (3). Il se réfugiait la plupart du temps à Saint-Omer, ville alors d'une grande prospérité, centre artistique très important. Il y fut presque toujours malade; mais on soupçonne que sa santé débile lui fut souvent un prétexte pour décliner les invitations du Roi, dont il n'avait sans doute pas tort de se méfier. De là, il gouvernait son abbaye comme il pouvait.

Plus occupé de politique que du soin de son monastère, où il ne paraissait presque jamais, Hugues Cuillerel, durant son long abbatiat (1411-1457), l'avait laissé tomber dans une ruine non seulement morale, mais aussi matérielle, car il n'y avait fait, dit Pierre le Prestre, « comme peu ou néant ouvrer » (4).

Au mois de mars qui suivit son élection, Pierre le Prestre « estant un petit revenu en santé », réunit ses religieux, les conseillers de son église, et, avec eux, son frère Jean et un autre de ses frères, nommé Hue, à qui il avait donné le bailliage de l'abbaye, « qui est un notable office, dit-il lui-même, et à bons gages ordinaires ».

Il y fut avisé aux moyens de « gouverner et remettre sus l'église et les maisons d'icelle, qui estoient fort à ruine ». On calcula ce qu'il fallait pour le gouvernement du couvent, la réparation de son vestiaire et ses autres nécessités, pour l'entretien du nouvel abbé avec la charge de ses pensionnaires, pour les charges foncières, les gages d'officiers et autres charges, afin de savoir au vrai ce dont on pourrait

(1) Pierre le Prestre, *Chron.*, c. lxviii et lxxvii, édit. Belleval, pp. 44 et suiv. — D. Cotron, *Chron.*, l. VIII, c. iii et iv. — Jean de la Chapelle, *Chron. abbr.*, c. lxii, édit. Prarond, 1893, p. 259.

(2) *Hist..... de Saint-Riquier*, p. 118.

(3) Un fait, prémédité ou non, lui avait attiré la rancune de Louis XI, qui ne le lui pardonna jamais. C'était au moment du rachat des villes dites de la Somme, en 1463. Louis XI avait mandé vers lui à Abbeville le clergé et la noblesse de la province, pour lui prêter serment de fidélité. L'abbé de Saint-Riquier le prêta, mais comme l'abbé de Corbie et plusieurs autres, il se crut dispensé d'en retirer à la chancellerie l'acte écrit, pour ne pas avoir à en payer les droits. Le temporel des défaillants fut saisi, et ils durent aller jusqu'à Bordeaux chercher leurs lettres de serment. Peu après, Louis XI étant venu inopinément à Saint-Riquier, l'abbé était alors dans une cense que l'abbaye possédait à Chevincourt près de Compiègne, et on persuada au Roi que celui-ci s'était absenté pour ne pas le voir. Averti en toute hâte, Pierre le Prestre revint précipitamment à Saint-Riquier, « mais il trouva le Roi parti ». Pierre le Prestre *Chron.*, chap. c, édit. Belleval, p. 53.

(4) Il avait pourtant dû faire couvrir les constructions de Gilles de Machemont. (V. ci-dessus, p. 212).

disposer pour les réparations. Depuis le commencement de l'abbatiat d'Hugues Cuillerel, aucuns comptes n'avaient été rendus. On créa dans ce but de nouveaux officiers, et, « pour ce que ledit Hue le Prestre estoit fort instruit en recepte, et qu'il avoit esté longtemps receveur d'Auxi, une grosse revenue, là où il s'estoit honnourablement gouverné, il fut ordonné lors par ledit abbé et son convent, recepveur de ladite église, pour le exercer avec le balliage » (1).

La saison étant propice, on se mit immédiatement à l'œuvre. Prenant lui-même la direction des travaux, Pierre le Prestre commença par faire paver toute l'église « de grands carrels de Hollande ». Il fit ensuite couvrir de tuiles et de plomb les parties qui en avaient le plus besoin, et exécuter quelques autres ouvrages (2).

En 1460, Pierre le Prestre fait travailler à la chapelle de la Vierge de la grande église. Il y fit faire un Sépulcre de sculpture polychromée, et, en même temps, un oratoire où il fit préparer le lieu de sa propre sépulture. La voûte de la chapelle fut couverte de peintures représentant les Miracles de Notre Dame. Des stalles y furent placées, ainsi qu'un retable d'autel, qui fut peint cinq ou six ans plus tard (3). De grandes sommes d'argent furent dépensées pour ces embellissements somptueux (4).

L'abbé pensionnaire, Hugues Cuillerel, mourut en 1462 au château de Drugy, où il s'était retiré. Il fut inhumé dans le chœur de l'église, devant le grand autel (5).

Les bâtiments de l'abbaye ne semblent pas avoir trop souffert des déprédations des Bourguignons qui s'y logèrent en août 1472 (6).

La nuit de l'an (1er janvier) 1472 v. s., s'étant trouvé fort malade dans la maison de refuge que l'abbaye possédait à Abbeville, Pierre le Prestre fit son testament : en même temps il faisait de nombreuses fondations et il donnait mille francs pour être employés en ornements pour la décoration de l'église de son abbaye. Incontinent, Jacques d'Haudrechies, en compagnie de Mathieu de Gand, prieur des Chartreux d'Abbeville, partit pour Bruges acheter des étoffes précieuses, qui furent taillées en vêtements sacerdotaux par un ouvrier nommé Pierre Fin, que Pierre le Prestre avait fait venir de Saint-Omer à Saint-Riquier (7).

La même année (1473), il fit réparer les grands murs de clôture de l'abbaye, vers la porte Saint-Jean, près de la maison du reclus de Molliens (8), la porte de la basse-cour, les murs du grand jardin et ceux du petit cloître (9). Empêché par la maladie, il confia la direction des travaux à dom Jacques d'Haudrechies (10).

Du temps où il n'était encore que prévôt de l'abbaye, il s'était fait élever, du

(1) Pierre le Prestre, *Chron.*, chap. lxxvii, édit. Belleval, p. 49

(2) *Ibid.* Il commença également à faire réédifier le château de Drugy « qui estoit fort à ruines ». *Ibid.* V. la curieuse description que Pierre le Prestre fait de ce château après sa restauration. *Ibid.*, chap. cxii, p. 5[illegible].

(3) En refaisant cet autel, on trouva dans l'ancien plusieurs reliques. D. Cotron, *Chron.*, l. VIII, c. iv. — Arch. de la Somme, Cartul. de S. Riq., fol. 26.

(4) « En cest an mil IIIIc et LX, l'abbé Pierre fist faire le Sépulcre qui est en la chappelle Nostre-Dame, tallier et paindre, et la place là où ledit Sépulcre est posé ; il fist faire pareillement l'oratoire en ladite chappelle, et soubz icelle oratoire, fist faire sa fosse pour le mettre quand il définira de cest siècle. Il fist pareillement paindre les Miracles de Nostre Dame qui sont en la voûte haut, et tost après fist faire les chayeles de laditte chappelle Nostre-Dame ; fist faire la table d'autel qui est en laditte chappelle, et, environ V ou VI ans après, le fist paindre comme elle est de présent. Lesquelz ouvrages, qui sont bien somptueux, coustèrent grans deniers ». Pierre le Prestre, *Chron.*, chap lxxxv, édit. Belleval, p. 51. — Jean de la Chapelle *Chron. abbr.*, c. lxxi, édit. Prarond, 1893, p. 262.

(5) Pierre le Prestre, *Chron.*, chap. xciv, édit. Belleval, p. 53.

(6) *Ibid.*, chap. clxxviii, p. 79.

(7) *Ibid.*

(8) *Ibid.*, ch. clxxix, p. 90.

(9) Jean de la Chapelle, *Chron. abbr.*, c. lxvii, édit. Prarond, 1893, p. 268.

(10) *Ibid.*

consentement d'Hugues Cuillerel, « ung bel hostel et riche, qui luy avoit cousté plus de mille livres; lequel il amoit, pour ce qu'il l'avoit fait faire à sa plaisance ». Cet hôtel était devenu trop petit pour y entretenir son état d'abbé; il entreprit donc d'y faire ajouter un nouveau bâtiment long de quatre-vingts à cent pieds, contre les grands murs du monastère, vers le Beffroi de la ville. Il y avait six cheminées de pierre « ouvrées de taille et de morlure bien richement; et si y avoit une moult riche montée (escalier) de pierre, pour servir à toutes les chambres »; celles-ci étaient ornées de verrières et de lambris de hucherie. Sa retraite à Saint-Omer ne lui permit pas de l'achever (1).

En 1475, en effet, la guerre menaçant le pays, l'abbé de Saint-Riquier, dans la crainte de tomber entre les mains de Louis XI, qui s'approchait en personne à la tête d'une armée, s'enfuit à Saint-Omer (2). Sur le conseil de son frère Jean, il y acheta une maison, près de la grande place de la ville (3).

Peu après (mai 1475), la ville de Saint-Riquier se rendit au Roi entre les mains du sire de Picquigny, vidame d'Amiens. Celui-ci s'empara des biens de ceux qu'il soupçonnait être partisans du duc de Bourgogne, et notamment de tous les objets mobiliers appartenant à Pierre le Prestre, « tant qu'il n'y laissa jusques à ung seul passet ne scabelle ». Il alla même jusqu'à faire « despendre les huys et fenestres du nouvel hostel que ledit abbé avoit fait faire, qui encoires n'estoit parfait » (4). Le lendemain de son départ, il envoya toutefois un trompette à Saint-Riquier, pour promettre aux habitants que ce qui leur avait été enlevé leur serait rendu, mais en leur recommandant d'être fidèles au Roi.

Le trompette n'avait pas plutôt quitté la ville, qu'un gentilhomme, nommé Jean de Courteville, arrivait d'Arras, accompagné de vingt à vingt-cinq lances, pour sommer les habitants, de la part du seigneur des Querdes, de se rendre au duc de Bourgogne. Après plusieurs « parlemens entre lesdits gens de guerre et ceulx de la ville », ceux-ci firent entrer Courteville avec sa compagnie, « firent sonner leurs cloches du beffroy et de l'église, alumèrent fus (feux) et firent grant chière, firent de nouvel serment au duc de Bourgogne, nonobstant qu'ils eussent fait par avant serment au Roy, qui en fut très mal content, et aussi furent les capitaines qui estoient à Amiens, comme ils leur monstrèrent ».

Environ trois semaines après, les Français étaient en force sous les murs de la ville, avec le bâtard de Bourbon, amiral de France, à leur tête. A leur approche, Courteville et ses gens s'étaient enfuis, laissant les habitants à eux-mêmes et sans aide. Ceux-ci laissèrent entrer les Français sans résister. La vengeance fut terrible. Nous ne pouvons que laisser la parole à Pierre le Prestre : « Et ledit jour, au soir, firent crier à son de trompe que tous ceulx de ladite ville fussent l'endemain, à six heures du matin, sur la hart, hommes, femmes et enfans, hors de la ville, à la porte Nostre-Dame, pour aller là où lesdits François les vouldroient mener, ce qu'ilz firent en grant doubte et cremeur, car ilz cuidoient tous morir. Et l'endemain, quant ilz furent tous assamblez, lesdits François les firent tous mener. et conduire jusques en la ville d'Amiens. Et quant ilz furent eslongiés environ d'une lieue, et que les François eussent pillé la ville à leur aise et plaisir, ilz boutèrent le feu dedans, qui estoit jour de lundy, et ardirent au net laditte ville, telement

(1) Pierre le Prestre, *Chron.*, chap. clxxix, édit. Belleval, p. 90.

(2) Il s'y était déjà réfugié de février à mai 1471, c'est-à-dire au moment de la reddition d'Amiens à Louis XI et du siège de cette ville par Charles le Téméraire.

(3) Avait-il dès lors perdu confiance dans la fortune du duc de Bourgogne?

(4) Pierre le Prestre, *Chron.*, chap. clxxxi, édit. Belleval, p. 99.

qu'il n'y demoura que l'hostel-Dieu, une maison auprès, appartenant au censier de Nœufville, nommé David Leschoppier, et l'hostel de Tipetot, appartenant à Hugues de Hesdin; brullèrent le comble du beffroy, et toutes les cloches, qui estoient bonnes et riches, furent fondues. En outre, en ung moment, brullèrent l'église dudit lieu de Saint-Riquier, le clochier et wit cloches, c'est asçavoir quatre grosses et quatre petites, qui estoient bonnes et excellentes et du meilleur son qu'il y en eût nulles ou pays, lesqueles furent toutes fondues. Avec ce, brullèrent tous les édifices que ledit abbé y avoit fait faire de son temps et aultres anciens ouvrages, comme la chambre du prévost, une chambre auprès, que ledit abbé avoit fait rédiffier, la chambre nommée des Guilles, la chambre de l'office de l'aumosne, la chambre de la recepte, qui toutes estoient joignans à l'ostel dudit abbé et à laditte église » (1).

Sans perdre courage, Pierre le Prestre ordonna tout aussitôt la restauration de son abbaye, qu'il dirigea du fond de son exil. Il fit d'abord refondre quatre grosses cloches et trois petites.

La maçonnerie de l'église, qui, certainement n'était pas voûtée, était « par dedens toute cauffourée (calcinée) du fu qui y avoit esté, tant à ceste fois comme aux précédentes passées ». Il entreprit de la faire refaire. Marché fut passé à cet effet avec trois maîtres maçons : Philippe de Bernay, maître maçon d'Abbeville (2), Jean le Febvre (3) et Jean Panier.

Il semble que l'on ait commencé par refaire, ou au moins par restaurer, le clocher. Durant les travaux, un échafaudage établi dans l'intérieur de celui-ci, mal établi et trop chargé, s'ouvrit et se fendit : deux des maître-maçons qui y travaillaient furent tués raides et deux autres furent grièvement blessés (4). L'année suivante (1476), Pierre le Prestre passa marché pour la charpenterie du comble de ce clocher, « lequel il fist faire à aguille (5), dont il n'y avoit jamais eu point, là où il y entra du bois sans nombre comme l'on puet voir » (6), puis il envoya, pour couvrir le susdit clocher et l'église, deux navires d'ardoises, qu'il fit venir de Dordrecht en Zélande (7).

Et Pierre le Prestre ajoute : « Quant laditte église de Saint-Riquier fu brullée, comme dit est par avant, il y avoit ung commencement d'église, c'est asçavoir cœur et croisye à laditte église, moult riche, et qui avoit esté fait passé trois cens ans : mais il sembloit aussi nouvel que s'il n'y eult que X ans. Par quoy ledit abbé emprint de le parmonter de machonnerie; et en marchanda à troiz maistres machons qui avoient refait ledit clochier; lesquelz y ouvrèrent une saison, et, n'eust esté les guerres, ilz l'eussent eu parfait en l'autre. Marchanda pareillement ledit abbé de faire les combles dudit cœur et de la croisie de carpentrie à ceulz qui avoient fait la carpentrie dudit clochier. Marchanda oultre de faire deux demy combles aux deux esles dudit clochier, qui y estoient fort nécessaires (8). Marchanda en oultre

(1) Pierre le Prestre, *Chron.*, c. clxxxi, édit. Belleval, p. 105. — Furent aussi brûlés les châteaux de Drugy et de la Ferté et tout le pays, depuis la Somme jusqu'à Hesdin, car l'invasion anglaise appelée par Charles le Téméraire menaçait. *Ibid*

(2) Philippe de Bernay semble avoir joui à Abbeville d'un certain renom comme maître maçon. En 1462, il exécuta pour l'échevinage de cette ville des travaux importants. (Arch. de la ville d'Abb., BB. 61, fol. 17 v°). — V. aussi E. Prarond, *Topogr. d'Abb.*, t. I, p. 38.

(3) Ce Jean le Febvre a-t-il quelque rapport avec un Jean le Febvre qui, en 1497, fut maître maçon de la ville de Lille? V. La Fons Melicoq, dans *Revue universelle des Arts*, t. XV.

(4) Pierre le Prestre, *Chron.*, chap. clxxxi, édit. Belleval, p. 113.

(5) C'est-à-dire en forme de flèche.

(6) Pierre le Prestre, *Chron.*, c. clxxx *(bis)*, édit. Belleval, p. 115.

(7) Il y avait 80 milliers et six cents d'ardoises, qui coûtèrent, avec les frais, 410 écus. *Ibid.*, p. 116.

(8) Nous avons vu ce qu'il devait falloir entendre par ces deux ailes du clocher. (V. ci-dessus, p. 184).



ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER

XXVII. Statues dans la clôture de la Trésorerie

de faire unes cayères au cœur de ladite nouvelle église, pour tant que les aultres avoient esté brullées. Tous lesquelz ouvrages se continuoient à toute diligence, n'eust esté la guerre qui survint » (1).

Il a paru indispensable de reproduire intégralement ce passage, qui, on le verra, a une très grande importance, et dans lequel tous les mots portent.

Dès la fin de la même année, Pierre le Prestre s'occupa de pourvoir son église d'un nouvel et riche mobilier. Il commanda à un ouvrier de Bruges, nommé Renault Van Vendout, quatre colonnes « de fin ouvrage de cuivre », deux traverses pour mettre les cierges, quatre anges, un candélabre à six branches, en forme d'arbre, pour mettre devant le grand autel, et une crosse pour suspendre le Saint-Sacrement, « de telle fachon qu'il y en a une au grant autel de l'église Saint-Bertin en Saint-Aumer ». Tout cet ouvrage devait peser de 3600 à 3700 livres, à 5 gros la livre. Il fit aussi exécuter par le même ouvrier un « aigle ewangillier », c'est-à-dire un lutrin en forme d'aigle, pour chanter l'évangile, pesant 433 livres, à 2 s. 6 d. la livre, et un lectionnaire soutenu par un personnage représentant Moïse (2).

Sur le candélabre à six branches les vers suivants étaient gravés :

Révérend Père en Dieu Pierre le Prestre
En son vivant humble abbé de cet estre
Moult appétant réparer son esglise
Qui par le guerre estoit lors en bas mise
Fist à Bruges faire ce candélabre
Qui si véez dreschier en fourme de abre
Quatre colompnes duisant au grand autel
Et quatre angles servans d'office tel
Puis deux travers tout d'un mesme stile
Une aygle aussi pour chanter l'Evangile
Ung Moyses aux lichonx asservy
Et une croche au Corpite *(sic)* Domini
Lesquels fist faire et accomplir du tout
Ledit abbé par Renault Van Vendout
Qui de fondre cuivre mestier estet
L'an quatre cens soixante et dix et sept
Dieux luy ottroit grâce à persévérer
Si bien qu'en fin puist son âme sauver
Amen (3).

Un ouvrier d'Ypres fit une horloge pour mettre dans le clocher, avec trois timbres pesant ensemble 557 livres (4).

Le maître-autel fut pourvu d'un retable sculpté et peint, représentant la Passion, « selon les VII heures du jour » (5). Les vers suivants rapportés par l'abbé Hénocque (6) donnent l'explication des sujets :

(1) *Ibid.*

(2) *Ibid.*, chap. CLXXX *bis*, p. 118. — Inscription du candélabre citée ci-dessous.

(3) Dom Cotron, *Chron.*, l. VIII, c. IV.

(4) « Trois petites cloches entonnées pour faire appeaux à ladite oreloge ». L'horloge coûta 40 l. et les trois timbres furent payés à raison de 2 s. 6 d. la livre. Pierre le Prestre, *Chron.*, c. CLXXX *bis*, édit. Belleval, p. 118.

(5) La sculpture coûta 40 l. « comprins le bac et les huisses », et la peinture, avec les autres menus frais, 24 l. de gros. *Ibid.* — Dom Cotron (l. VIII, ch. IV) dit qu'il dépensa 184 l. pour la table du maître-autel.

(6) *Hist..... de St-Riquier*, t. II, p. 145.

MATUTINA *ligat Christum qui vincula solvit,*
PRIMA *replet sputis, causam dat* TERTIA *mortis*
SEXTA *cruci nectit, latus ejus* NONA *bipartit;*
VESPERA *deponit; tumulo* COMPLETA *reponit.*

Matines et *Laudes* (1) rappellent donc l'arrestation du Christ au jardin des Oliviers, *Primes,* les crachats et autres outrages qu'il reçut, *Tierce,* la condamnation à mort; *Sexte,* la mort sur la croix, *None,* le percement du côté, *Vêpres,* la déposition, et *Complies,* la mise au tombeau.

Le chœur et la croisée furent dallés de carreaux noirs de Tournay de la carrière d'Anthoing, et blancs de Marquise, lesdits carreaux ayant chacun 13 pouces de côté (2).

Sa première provision d'ardoises ne suffisant pas, Pierre le Prestre en acheta encore à deux marchands de Saint-Omer, l'un appelé François Tudvincq, et l'autre, Jean Clais, deux navires de quatre milliers, plus un millier de bois d'Irlande, pour faire les stalles et lambrisser le chœur de l'église, etc. (3).

Il fit faire également des vêtements sacerdotaux « de brouderie de fleurs de lis et de roses », pour remplacer ceux qui avaient été perdus lors de la destruction de l'église (4).

Il fit faire enfin « ung tablet pour mettre desseurre sa sépulture, là où il y a ung image de Nostre Dame, et un angle, représentant la pourtraitture dudit abbé, un saint Jehan, saint Pol et Joseph, et au dehors ung saint Pierre et saint Riquier ». Il paya 30 l. pour le tout (5).

Après la mort du duc de Bourgogne (1477), Louis XI, devenu maître de la plus grande partie du pays de Picardie de la façon que l'on sait, donna les fruits de l'abbaye de Saint-Riquier à son médecin Angelo Cattho de Sopino. Les travaux de restauration furent arrêtés, et Pierre le Prestre, qui prétextait toujours de sa goutte pour demeurer à Saint-Omer, resta sans ressources (6).

Exposé, paraît-il, aux vexations des habitants dans la maison qu'il avait achetée, il se fit donner un pavillon dans les jardins de l'abbaye de Saint-Bertin, et il le fit accommoder à son usage pour y terminer ses jours (7).

C'est de là que, vers la fin de 1478, sentant bien que tout retour à Saint-Riquier lui était devenu impossible, il résigna son abbaye entre les mains d'Eustache le Quieux, son parent, lui-même religieux et aumônier de Saint-Riquier.

Cette nomination fut faite malgré le suffrage des religieux. Ceux-ci avaient désigné Jacques d'Haudrechies qui, depuis de longues années gouvernait le monastère en qualité de prévôt et de prieur. Celui-ci en conçut un vif ressentiment et mit obstacle à la prise de possession de l'abbaye par Eustache le Quieux jusqu'en 1481 (20 février 1480, v. s.), qu'il consentit à transiger (8).

(1) Les *Laudes* sont comprises avec les *Matines*, à la suite desquelles elles se disaient d'ordinaire sans interruption.

(2) « Acheta pareillement ledit abbé autant de carrel noir de Tournay, de la carrière d'Anthoing, qu'il lui en faloit pour le cuer et croisée de saditte église, dont il bailla pour erres au marchant, nommé Jaucquiart Roteleur, LX l. Et si acheta autant de carrel blanq à ung marchant de Marequise, lesdits carreaux de XIII paux d'escarrure; dont il bailla ès mains de l'abbé de Nostre-Dame de Boullongne XXXVI l.; lequel bailla pleisge pour ledit marchant ung sien parent nommé Symon Luselier; et Jehan Sterbocq, bourgois de Saint-Aumer, est respondant pour ledit Jauquiart Rotelleur ». PIERRE LE PRESTRE, *Chron.*, c. CLXXX *bis*, édit. Belleval, p. 119.

(3) PIERRE LE PRESTRE, *loc. cit.*

(4) PIERRE LE PRESTRE, *loc. cit.*

(5) PIERRE LE PRESTRE, *loc. cit.* — C'est sans doute le même dont parle dom Cotron (*Chron.*, l. VIII, c. IV), et qui aurait coûté 30 l.

(6) PIERRE LE PRESTRE, *Chron.*, c. CLXXXI *bis*, édit. Belleval, p. 153. — V. HÉNOCQUE, *Hist..... de St-Riquier*, t. II, p. 147.

(7) JEAN DE LA CHAPELLE, *Cron. abbr.*, édit. Prarond, 1893, p. 184.

(8) V. HÉNOCQUE, *Hist..... de St-Riquier*, t. II, pp. 150 et 156.



ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER

XVIII. Statue dans la clôture de la Trésorerie

Vers le même moment, Pierre le Prestre mourait (1) : il fut enterré, dans la chapelle de la Vierge de l'église abbatiale de Saint-Bertin.

Offert tout enfant à l'abbaye de Saint-Riquier, Eustache le Quieux avait étudié à Paris la grammaire, la philosophie, la théologie et le droit canon. Il était encore fort jeune lorsqu'il fut revêtu de la dignité abbatiale. Sa première préoccupation avait été de remettre la concorde parmi ses religieux et d'achever la restauration des bâtiments détruits par la guerre, lorsque le 5 août 1487, un immense incendie, dont nous ignorons la cause, réduisit en cendres à nouveau la ville et le monastère.

Sans perdre courage, Eustache le Quieux se mit immédiatement à l'œuvre pour réparer ces ruines, pour relever, dit dom Cotron, les édifices tombés, pour en élever de nouveaux auprès des anciens, et pour terminer d'une façon splendide, à grand travail et à grands frais, le bâtiment de l'église resté interrompu (2).

Le nom du maître-maçon de l'église de Saint-Riquier du temps d'Eustache le Quieux nous est révélé par un acte relatif à la cathédrale d'Amiens. Le 26 avril 1503, Nicolas (3) Lesveillié, maître-maçon des ouvrages de Saint-Riquier, fit partie avec Pierre Tarisel, maître-maçon de la cathédrale, et Jean le Pruvost, maître-maçon de l'église de Corbie, d'une commission chargée d'examiner un mouvement qui s'était produit dans les piliers du chœur de cette cathédrale, et d'aviser aux moyens d'y obvier (4).

Atteint lui aussi de la fièvre des constructions, Pierre d'Ostrel, abbé de Corbie, avait, en 1501, jeté par terre l'antique église de son abbaye, pour en élever une nouvelle dont il voulait faire une des plus belles et une des plus vastes du royaume (5), il avait donc dû lui aussi s'attacher un maître-maçon de valeur.

Sur ce seul document sommes-nous fondés à faire honneur à Nicolas Lesveillié de tous les travaux exécutés dans l'église de Saint-Riquier sous les abbés Eustache le Quieux et Thibaut de Bayencourt, et qui constituent la plus grande partie de l'église telle qu'elle est parvenue jusqu'à nous? La rapidité avec laquelle ces travaux ont été conduits, rendrait cette supposition assez vraisemblable, mais nous ne savons pas d'une façon certaine à quelle époque Nicolas Lesveillié a pris en main la direction des travaux de notre église, ni quand il l'a quittée. Aussi bien constaterons-nous une différence de manière très sensible entre la nef, élevée sous Eustache le Quieux, et la façade occidentale avec son clocher, œuvre de Thibaut de Bayencourt.

Si d'ailleurs le chapitre de la cathédrale d'Amiens a fait appel aux lumières de Nicolas Lesveillié et de Jean le Pruvost sur une question difficile, on est en droit de supposer qu'ils jouissaient d'une certaine réputation.

Le 28 avril 1507, Eustache le Quieux commanda des stalles à trois huchers

(1) Jour des Cendres 1480 v. s. Jean de la Chapelle, *Cron. abbr.*, édit. Prarond, 1893, p. 277.

(2) « Idem abbas, forti ac infracto animo tot ecclesiæ ac monasterii ruinas instaurare non destitit, labentia reconcinnare, nova veteribus adjicere ac intermissum inchoata egregio artificio ecclesiæ opus summo labore maximisque impensis promovere aggressus est ». D. Cotron, *Chron.*. l. ix, c. i.

(3) Et non *Jean*, comme l'appelle toujours Dusevel, et après lui l'abbé Hénocque.

(4) V. Georges Durand, *Monogr. de l'église cathédrale Notre-Dame d'Amiens*, t. I, p. 60. — En 1465, Tassin Lesveillié et Jehennin Lesveillié, maçons, travaillent aux remparts de la ville d'Amiens (Arch. de la ville d'Am., compte de 1464-65, CC 48, fol. 221 et suiv.). Appartenaient-ils à la même famille?

(5) Pierre d'Ostrel mourut en 1506 et ses vastes projets ne reçurent qu'un commencement d'exécution, sans pouvoir jamais être portés à leur perfection comme ceux des abbés de Saint-Riquier. — Les Le Prévost ou Le Pruvost sont une famille de maîtres-maçons d'Amiens. De 1398 à 1545, il dut y en avoir au moins trois du nom de Jean. Celui qui nous occupe semble avoir été le plus illustre. Il est souvent cité dans les archives de la ville d'Amiens.

d'Amiens : Adam, dont le nom de famille a été lu Debellomes par dom Cotron, mais qui certainement n'est autre qu'Adam d'Obellemer ou d'Obellemel (1), Bernard le Barbier (2), et Alexandre Huet (3), qui devait s'illustrer peu de temps après en attachant son nom aux magnifiques stalles de la cathédrale d'Amiens. Ces nouvelles stalles, faites en bois d'Illande, devaient être en tout semblables à celles de Saint-Lucien de Beauvais. Il devait y en avoir seize de chaque côté, entre les quatre gros piliers de la croisée, sur une longueur d'environ 35 pieds, plus sept de chaque côté, à l'entrée du chœur, le tout moyennant le prix de 900 livres. L'ouvrage devait être terminé dans un délai de quatre ans, et être amené par les ouvriers jusqu'à Pont-Remy, sans doute par la Somme; de là, les religieux devaient se charger du transport jusqu'à Saint-Riquier, qui n'en est que peu éloigné. Comme nous le verrons, Eustache le Quieux mourut avant qu'elles fussent mises en place (4).

Cependant Eustache le Quieux faisait élever une salle capitulaire voûtée sur croisée d'ogives, et, à côté, une salle voûtée de pierre. Dans le tympan de la porte de celle-ci, il fit sculpter la figure de saint Riquier; il se fit peindre lui-même agenouillé à la droite du saint, avec vingt-deux moines aussi à genoux, à sa gauche. Un dortoir pour les religieux fut élevé sur ces deux salles. Il construisit également, à l'extrémité du croisillon sud du transept, la salle du trésor voûtée sur croisées d'ogives, pour y conserver les reliques des saints, et, vis-à-vis, une tribune, magnifiquement ornées l'une et l'autre de statues et de sculptures (5).

Il fit aussi élever à l'orient de l'église la grande chapelle de la Vierge, aux voûtes élégantes : il la décora de statues de vierges en pierre et de vitraux peints (6). C'est alors que l'oratoire construit par Pierre le Prestre fut détruit (7).

(1) Le 9 mars 1500, v. s., Adam d'Obellemel, hucher, vend à Jean Hecquet, aussi hucher, ses droits sur une maison rue Mehaut Fournière à Amiens. (Arch. de la ville d'Am., FF, 23, fol. 34). En 1501, il fut reçu bourgeois de cette ville, sous le nom d'Adam d'Obelmer (Arch. de la ville d'Am., CC 79, fol. 64 v°). Le 3 avril, Pierre Hecquet, hucher, son beau-père, lui donne ainsi qu'à Colaye Hecquet, sa femme, qu'il venait sans doute d'épouser, la susdite maison de la rue Mehaut Fournière (Arch. de la ville d'Am., FF 26, fol. 156 v°). Cette rue, ainsi que le voisinage du Beffroi, étaient les quartiers habités de préférence par les huchers. Elle porte aujourd'hui le nom de rue des Huchers, qui s'est petit à petit substitué à celui de rue Mehaut Fournière, dans le courant du XVI[e] siècle.

(2) Bernard le Barbier, hucher à Amiens, était fils d'Etienne le Barbier, aussi hucher, beaucoup plus connu, et auquel il succéda en juillet 1501, en achetant de lui la devanture avec l'ouvroir de sa maison rue du Beffroi. Arch. de la ville d'Am., FF 24, fol. 8.

(3) V. Georges Durand, *Ernoul Boulin, Alexandre Huet*, etc., dans *Mémoires de l'Académie d'Amiens*, année 1908.

(4) « Anno 1507, die 28 aprilis, prædictus abbas Eustachius inter quatuor majores transversi hujus ecclesiæ columnas, sexdecim sedilia ex utroque latere quod ad triginta quinque pedes, vel circiter, extenditur, et septem sedilia in ingressu chori ex utroque pariter latere, fabricari curavit, omnino similia subselliis Sancti Luciani Bellovacensis, per Adamum Debellomes, Bernardum le Barbier, et Alexandrum Huet, toreutes lignarios Ambiani commorantes, ex lignis ab Islandia delatis, mediante nongentarum librarum pretio, cujus quidem fabricæ opus usque ad Pontem Remigii prædicti artifices subvectare debent; inde vero monachi usque ad Sanctum Richarium transferri curabunt. Prædicta autem sedilium fabrica infra quatuor annos ab ipsis toreutibus absolvenda promittitur. Verum hic abbas, morte preventus, ut infra, ista sedilia proprio in loco erigi non vidit ». D. Cotron, *Chron.*, l. IX, c. I. — Les stalles commandées par Pierre le Prestre (V. ci-dessus, p. 219) avaient-elles encore péri dans l'incendie de 1487, ou bien leur commande avait-elle été annulée par suite de la disgrâce de celui-ci et de sa mort ?

(5) « Capitulum in cameras decussatas digestum construi curavit, aulamque proximam fornicibus pariter decoratam ædificavit, ad cujus januæ supercilium lapideam sancti Richarii imaginem superponi, seque genuflexum a dextris, a sinistris vero viginti duos monachos pariter genuflexos jussit depingi, et super hec omnia dormitorium ubi fratres decumberent ædificari; thesauri officinam, ubi sanctorum reliquiæ asservantur, cameris decussatis distinctum construxit, ubi cernitur mirabilis Crucifixi imago quæ altioris fenestræ postem unico lapide constans efficit ». D. Cotron, *Chron.*, l. IX, cap. I. — « Nemo est qui non miretur odæi ac sacrarii fabricam divorum statuis ad nativum expressis, florum fructuumque excarpis elegantissimis decoratam ». *Ibid.*

(6) « Amplam beatissimæ Virginis Mariæ capellam ab orientali ecclesiæ plaga construxit, quam pulcherrimis sanctarum virginum imaginibus lapideis ad nativum expressis, vitreaminibusque diverso colore depictis, sed præsertim elegantissimis fornicibus exornavit ». D. Cotron, *Chron.*, l. IX, c. I.

(7) V. ci-dessus. « Illud autem oratorium aliquanto post tempore ob novam dictæ ecclesiæ a successore Eustachio restaurationem, destructum est et avulsum ». D. Cotron, l. VIII, c. IV.

Dans la chapelle voisine, dédiée à Saint-Pierre, Eustache le Quieux fit aussi placer plusieurs statues de saints, et notamment celle de saint Eustache, son patron entre un loup et un lion qui ravissent ses enfants, suivant la légende bien connue : les fenêtres de cette chapelle furent garnies de verrières représentant l'histoire du même saint (1).

Il fit enfin construire à grands frais les voûtes des bas-côtés, du chœur, du transept et de la grande nef de l'église. C'est durant l'exécution de ce travail qu'il mourut, on peut le dire, sur le chantier. Un jour que, pour activer le travail, il s'était assis près de l'échafaudage, un maçon, que sa présence trop assidue importunait sans doute, fit tomber une pierre à ses pieds pour lui faire peur, à ce qu'il prétendit. La pierre mal dirigée tomba sur la tête du prélat et lui fit une blessure qui tout d'abord parut légère, mais qui bientôt entraîna sa mort (avril 1411, v. s., avant Pâques). Le fait fut rappelé par une peinture appliquée au pilier voisin du lieu de l'accident; elle se voyait encore au XVIIe siècle (2).

Il fut inhumé au milieu de la nef de l'église, sous un tombeau élevé d'environ quatre pieds, orné d'images et de statues, et, entre autres, de la représentation du défunt, et cela par les soins de Thibaut de Bayencourt, son successeur. Celui-ci fit préparer son propre monument tout auprès (3). L'un et l'autre furent détruits par la chute de la voûte, à la suite de l'incendie de 1554, dont nous parlerons plus loin. Au XVIIe siècle, il ne subsistait plus du tombeau d'Eustache le Quieux que ce fragment d'inscription : « *Cy gist le corps de vénérable et religieuse personne ..... qui de ceste esglise fut grand réparateur. Obiit anno 1511, initio mensis aprilis, ante Pascha* » (4).

Entre autres ouvrages, Eustache le Quieux avait aussi fait couvrir d'une riche reliure d'argent le fameux évangéliaire sur vélin pourpre, la seule épave des splendeurs d'Angilbert qui soit parvenue jusqu'à nous (5). Sur un côté de la reliure était une image ciselée de saint Jean l'Evangéliste, avec de ses reliques (6). On lui devait enfin, à en juger par ses armes qui s'y trouvaient, une image d'argent de saint Winoc, haute d'environ un pied, contenant les reliques de ce saint personnage (7). Citons enfin une très précieuse chape de drap d'or, ornée d'orfrois et de broderies au point de plume, offerte par un religieux nommé dom Ange Lefèvre (8).

(1) « Sacellum adjacens sancto Petro dicatum pluribus sanctorum statuis ad nativum expressis, sed maxime sancti Eustachii cum duobus filiis a lupo et leone raptis egregio prorsus opere exsculpta decoravit, atque in illius sacelli vitreaminibus ejusdem sancti Eustachii gesta coloribus depictis exprimi curavit ». D. Cotron, *Chron.*, l. IX, c. I.

(2) « Amborum ecclesiæ laterum fornices quæque variæ ex diverso schemate exsculptæ spectantibus non mediocrem pariunt admirationem. Fornices camerasque presbiterii, transversi ecclesiæ et navis majori ex parte eleganti omnino arte decussatas, immensis sumptibus ædificavit, quod opus ut vegeret, cum juxta tabulatum assideret, structuræ muralis opifex quidam, metum se abbati velle incutere dicens, lapidem projecit, qui non ad pedes, ut putarat, sed super abbatis caput decidens, contuso aliquantulum cranio, leve, ut initio videbatur, vulnus inflixit, sed cerebrum brevi malo afficiens, mortem attulit, ut popularis fama et apposita columnæ juxta quam id accidit, ad rei memoriam pictura in hunc usque diem testificatur ». D. Cotron, *Chron.*, l. IX, c. I.

(3) Nous verrons qu'il n'y fut pas inhumé.

(4) « Sepulturæ mandatus est in media ejusdem ecclesiæ navi, sub tumulo a terra quatuor circiter pedibus extante, statuisque et imaginibus anaglyphice decorato, cum ejus effigie ad nativum expressa, quam ejus successor Theobaldus simul cum sua sepulchro supposuit, juxta eumdem Eustachium, sepultura, ... locum diligens, quamquam omnino aliter contigerit, ut infra dicetur, sepulchrum istud, lapidibus fornicum decidentibus, post basilicæ conflagrationem prorsus confractum est, unde hoc tantum apparet inscriptionis fragmentum », etc. D. Cotron, *Chron.*, l. IX, c. I.

(5) Il est actuellement, comme on le sait, à la bibliothèque d'Abbeville, mais la reliure d'argent n'existe plus. — V. ci-dessus, p. 193.

(6) D. Cotron, *Chron.*, l. IX, c. I.

(7) *Ibid.*

(8) *Ibid.*

* * *

Thibaut de Bayencourt (1511-1536), que les religieux de Saint-Riquier se hâtèrent d'élire à la place d'Eustache le Quieux, afin d'éviter la commende, fut encore plus épris de luxe et de somptueuses constructions que ses prédécesseurs.

Il s'empressa de continuer les travaux de l'église commencés par Eustache le Quieux, et notamment de terminer les murs et les voûtes de la nef ainsi que la tribune faisant face à la trésorerie. Il fit ensuite élever le portail et la tour luxueusement ornés de sculptures et de statues. Puis il fit monter la charpente : les poutres furent tirées des forêts voisines de Bray (1), et les solives du Beauvoisis. Le tout fut couvert de plomb. Des verrières, représentant des histoires du Nouveau Testament, garnirent les fenêtres. Le sol fut couvert d'un dallage de marbre noir et blanc et les stalles commandées par Eustache le Quieux furent mises en place. Au dire de dom Cotron, des figures d'hommes, d'animaux, des feuillages, des fleurs, des fruits et toutes sortes d'autres ornements y étaient répandus à profusion. Elles devaient être les sœurs de celles de la cathédrale d'Amiens, dont elles étaient non seulement contemporaines, mais encore avec lesquelles elles avaient un auteur commun, Alexandre Huet.

Thibaut de Bayencourt put enfin voir l'édifice entièrement terminé et présenter un ensemble tel, au dire de dom Cotron, que, dans toutes les provinces voisines, il ne s'en trouvait pas de plus élégant ni de plus complètement pourvu de ce qui était nécessaire à son ornementation (2).

Non content en effet de parfaire le gros œuvre de l'église, Thibaut de Bayencourt s'attacha à l'orner d'un somptueux mobilier : quatre grosses cloches d'une excellente harmonie placées dans la tour qui surmontait le grand portail; un orgue (3); une très précieuse suite de tapisseries ornées de ses armes et garnissant tout le pourtour du chœur (4).

Il plaça dans le trésor de somptueux vêtements sacerdotaux de soie et d'or (5) et plusieurs pièces d'orfèvrerie, entre autres :

1° Une grande châsse d'argent doré enrichie de pierres précieuses, en forme

(1) S'agit-il de Bray sur Somme ch.-l. de cant. du dép. de la Somme, qui appartenait effectivement à l'abbaye de Saint-Riquier? Cela semble mal s'accorder avec les mots « e vicinis sylvis » employés par dom Cotron (v. ci-dessous). Ne serait-ce pas plutôt Bray lès Mareuil (cant. d'Abbeville sud), localité très voisine de Saint-Riquier et également sur la Somme? Le latin prétentieux et embarrassé de dom Cotron n'est pas toujours très clair.

(2) Thibaut de Bayencourt « possessione adepta, monasterium curæ suæ creditum, censu, ædificiis, suppellectile tum sacra tum prophana, e plurimum auxit; prioris etenim ecclesiæ partis quam navim vulgo vocant, ab antecessoribus magnifice inceptæ muris ac propyleio cum turre campanaria singulari arte perfecto ad designatam altitudineme elatis, tectum cujus trabes e vicinis Brayo supra Summonam silvis, tygna vero de pago Bellovacensi advecta fuerant, plumbeis tabulis cooperuit; fornices venusta dispositione expansas fenestris solerti convenientia et proportione dimensis, vitreamina selectas ex veteri et novo Testamento historias vivis coloribus adumbrantia induxit, pavimentum denique albo et nigro marmore, odæum insculptis affabre ex polito lapide symulacris perspicuum, subsellia item a predecessore incepta variis hominum, belluarum, frondum, florum, fructuum et aliarum ejus generis rerum figuris anaglyphice decorata, et quicquid ad insignis ecclesiæ constructionem decusque conducit, tanta opera, tantoque artificio atque tanto sumptu absolvit, ut nulla in finitimis provinciis structura elegantior, nulla esset rebus ad ornatum necessariis instructior ». D. Cotron, *Chron.*, l. IX, c. II.

(3) En 1530, l'organiste, qui était un religieux du nom de *Jean Testu*, était cité dans l'acte de prestation de serment de frère Jacques Ternisien, religieux de l'ordre de Saint-Augustin, administrateur de l'Hôtel-Dieu de Saint-Riquier. D. Cotron, *Chron.*, l. IX, c. II (8 juillet 1530).

(4) « Quatuor campanas vastæ molis ad perfectam e perito fusore harmoniam effectas in campanaria turre super medium propylæum eminenti reposuit. — Pneumaticum organum. — Pretiosissimam auleorum seriem, quæ totum ecclesiæ chorum ambiret, contexi fecit suo stemmate gentilitio depictam ». D. Cotron, *Chron.*, l. IX, c. I.

(5) V. le détail dans D. Cotron, *Chron.*, l. IX, c. II.



ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER

XXIX. — *Trésorerie*

d'église, avec des figures de saints dans les entrecolonnements, pour y reposer le corps de saint Riquier. Elle portait la date de 1519.

2° Un buste de grandeur naturelle daté de 1524, aussi d'argent doré, orné de pierreries, supporté par deux anges, et au cou duquel on vit longtemps le collier de Saint-Michel de Jean de la Gruthuse, gouverneur de Picardie, grand ami de l'abbaye, où, comme nous le verrons, il reçut sa sépulture. Le chef de saint Riquier était renfermé dans ce buste.

3° La châsse de saint Vigor, évêque de Bayeux, en argent, garnie de figures ciselées représentant les gestes du saint. Elle fut faite aussi en 1524

4° De la même année encore, un buste d'argent renfermant le chef du même saint.

5° D'autres châsses de matières moins précieuses, mais d'un travail égal, pour y placer les reliques de plusieurs saints.

6° Des bâtons de chantres en argent surmontés de tourelles avec les statuettes de saint Riquier et de saint Thiébaut (1).

Dom Cotron (2) parle aussi d'un très précieux baldaquin en drap d'or, sans doute placé au-dessus du maître-autel.

L'abbaye et son église échappèrent heureusement à l'incendie qui, le 29 mai 1518, détruisit presque toute la ville de Saint-Riquier (3).

Tant de magnificences étaient moins causées par le zèle religieux que par l'amour du luxe et des plaisirs qui dévorait Thibaut de Bayencourt, comme beaucoup d'hommes de son temps. Négligeant la direction de son abbaye, s'il faut en croire dom Cotron, qui a vu des documents que nous ne possédons plus, il passait son existence au milieu des maçons, des tailleurs de pierre, des charpentiers, des serruriers, des peintres et des statuaires. Recherché dans sa mise, il portait des vêtements doublés de soie et d'hermine. On menait joyeuse vie dans l'abbaye : le relâchement y était complet, et l'abbé en avait perdu le respect dû à sa dignité. Un de ses moines alla jusqu'à le souffleter. Sur le conseil intéressé du confesseur de François Ier, le célèbre diplomate Claude Dodieu, évêque de Rennes, il résigna son abbaye au profit de celui-ci, moyennant une pension (1537), et il mourut deux ans après, le 2 juillet 1539, à Chevincourt, où il s'était retiré (4).

Avec Claude Dodieu, la commende s'établit à Saint-Riquier. C'en est fait pour longtemps des belles constructions et des richesses artistiques Une ère de misère, plus grande que jamais, recommence. Dom Cotron semble faire un crime à l'évêque de Rennes d'avoir obtenu des bulles d'excommunication et un édit royal contre ceux qui, à la mort de Thibaut de Bayencourt, auraient dévasté les biens de l'abbaye et se seraient emparés des vases sacrés, et autres objets d'or ou d'argent, des ornements précieux et des immeubles, et d'avoir poursuivi en justice Antoine de Bayencourt, neveu de l'abbé défunt, qui continuait à détenir le mobilier que son oncle avait emmené avec lui à Chevincourt, mais sans nous expliquer clairement ce qu'une pareille conduite pouvait avoir de répréhensible. On soupçonne que si Claude Dodieu réclama tous ces biens, ce ne fut pas pour en faire jouir le monastère. Ce qu'il y a de certain et ce qui nous intéresse surtout, c'est qu'il commença par

(1) D. Cotron, *Chron.*, l. IX, c. II.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*

dépouiller les châsses de leurs pierres précieuses, en les remplaçant par des fausses. Il s'empara également de la table d'argent doré du maître-autel (1), du bâton pastoral de l'abbaye estimé 1200 livres, de la précieuse suite de tapisseries que Thibaut de Bayencourt avait fait faire, d'un grand nombre de vases d'argent et de tout le mobilier que son prédécesseur avait laissé à Chevincourt (2).

Mais ce n'était pas assez que l'abbaye eût été dépouillée de la plupart des richesses dont Pierre le Prestre, Eustache le Quieux et Thibaut de Bayencourt l'avaient ornée : l'église elle-même, élevée par ceux-ci à grands frais et avec amour, était vouée à une ruine prochaine.

Durant la désastreuse campagne de Montmorency dans le nord de la France, Philippe, fils de Charles Quint, le futur Philippe II, s'empara de Saint-Riquier, le 14 septembre 1554. Sous prétexte que les français avaient brûlé l'abbaye du Mont-Saint-Eloi (3), il fit entièrement dévaster et brûler celle de Saint-Riquier. L'église, le chapitre, le dortoir, le réfectoire, le logis abbatial, une grande et élégante résidence que Claude Dodieu s'y faisait élever sur le côté sud du cloître (4) et qui était encore inachevée, tout fut la proie des flammes (5) : trois religieux furent faits prisonniers : les autres purent s'enfuir la nuit et à travers bois jusqu'à Abbeville. Mais la maison de refuge que l'abbaye possédait dans cette ville ne pouvait les contenir tous. Pour ne pas avoir à relever les bâtiments détruits, Claude Dodieu fit disperser, par ordre du Roi, tous les religieux dans divers monastères de France (6). Loin de songer à réparer ces ruines, il fit même extraire le plomb fondu pour en tirer profit (7).

Les moines revinrent pourtant peu après. Avec des branches d'arbres, de la paille et de l'argile, ils se construisirent des cabanes sur le côté oriental du cloître et contre les grands murs de l'abbaye restés debout : la chapelle de la Vierge, au chevet de l'église, et les deux chapelles voisines dédiées à saint Pierre et à saint Riquier, qui n'avaient pas souffert, furent isolés du reste de l'église par une clôture, pour y faire les offices conventuels : au lieu de stalles, on mit de mauvais bancs (8) dont les dossiers portaient ces inscriptions : d'un côté, *Dominus dedit, Dominus abstulit, sicut Domino placuit, ita factum est, sit nomen Domini benedictum;* de l'autre, *Soli Deo honor et gloria, Deo gratias; adjutorium nostrum in nomine Domini* (9).

(1) Nous ignorons quand et par qui ce riche retable avait été fait. Il était sans doute dû à la magnificence de Thibaut de Bayencourt. Dom Cotron en donne seulement cette description : « Tabula argentea majoris altaris deaurata, tredecim pedibus longa, alta vero septem pedibus, in cujus medio extabat Crucifixi imago, a lateribus autem gesta vitæ sancti Richarii anaglyphice repræsentata, ponderis vero centum quadraginta et unius marcarum et quinque unciarum argenti. — La table d'argent doré du maître-autel était longue de treize pieds, haute de sept. Au milieu était représenté en bosse le Crucifix; sur les côtés, l'histoire de saint Riquier. Elle pesait 141 marcs et 5 onces d'argent ». D. Cotron, *Chron.*, l. IX, c. IV.

(2) D. Cotron, *Chron.*, l. IX, c. III.

(3) V. Cardevacque, *Hist. de l'abb. du Mont-St-Eloi*, p. 87.

(4) Sur ce bâtiment v. aussi D. Cotron, *Chron*, l. IX, c. IV.

(5) « Burgundi, vindictæ animo permoti quod Franci Montis Sancti Eligii monasterium combussissent, reportato sancti Laurentii prælio, Philippo Caroli quinti imperatoris filio, duce Brabantiæ, etc., Centulam advolantes, tam speciosam et elegantem Sancti Richarii ecclesiam, capitulum, dormitorium, refectorium, domum abbatialem, totumque monasterium profano devastarunt incendio. Domicilium etiam quoddam eleganti arte ab ipso abbate inceptum ab australi parte claustri in proprios usus convertendum, priusquam absolveretur, concremarunt. Modo coquinæ ac refectorio inservit ». D. Cotron, *Chron*, l. IX, c. III.

(6) D. Cotron, *Chron.*, l. IX, c III.

(7) *Ibid.*

(8) En langage du temps, des *escames*.

(9) « Taguriolis quibusdam super orientali latere claustri et ad majores abbatiæ muros, ex argilla, paleis arborumque ramis utcumque compactis, et majori capella beatissimæ Virginis Mariæ, cum duobus sacellis adjacentibus, videlicet sancti Petri et sancti Richarii, simili schemate obturatis, cœnobitæ sancti Richarii huc reversi, ibidem

Peu de temps après, les grandes voûtes de la nef et du chœur de l'église, calcinées par le feu, laissées à découvert, puis délayées par les pluies, s'écroulèrent, brisant dans leur chute les tombes des abbés Eustache le Quieux et Thibaut de Bayencourt (1). Seules les voûtes du transept restèrent en place. Celles du chapitre, du réfectoire et des autres lieux réguliers tombèrent également (2).

Après la mort de Claude Dodieu (14 septembre 1558), les religieux se firent restituer, non sans peine, par ses héritiers, les pièces d'orfèvrerie que celui-ci avait emportées : la table d'argent du maître-autel, le bâton pastoral, la suite de tapisserie, douze vases d'argent, deux bassins et deux bénitiers de même métal, et d'autres objets (3).

Pour loger un peu mieux les moines, et principalement pour leur fournir un réfectoire et une cuisine, Charles d'Humières, évêque de Bayeux, successeur de Claude Dodieu, fit restaurer l'édifice que celui-ci faisait élever sur le côté sud du cloître au moment de l'incendie de 1554, auquel il n'avait pas échappé (4). Il fit aussi mettre sur la chapelle de la Vierge trois petites cloches « bien consonantes » (5). L'abbaye de Saint-Riquier ayant été assignée pour 8000 livres dans le subside de seize cent mille livres payables en six ans, accordées à Poissy, en 1561, par le clergé, pour subvenir aux besoins du trésor royal, on vendit, en 1564, le retable d'argent du maître autel (6) à Philippe du Quesnoy, orfèvre à Paris, pour le prix de 2336 l. 16 s., ou environ (7).

Mentionnons pour mémoire quatre panneaux sculptés datés, de 1587, représentant les douze articles du symbole, et inscrits au catalogue du musée de Cluny (n°s 764 à 767), où ils sont conservés comme provenant de Saint-Riquier (8).

Ce n'est qu'au commencement du XVIIe siècle, sous l'abbé commendataire Henri de la Chastre, comte de Nançay, (1588-1627) et Gaspard de Fontaine, son fiduciaire, que l'on songea à préserver d'une ruine totale les principaux édifices encore debout. Le cloître, du côté du chapitre et du logis abbatial, fut couvert en tuiles (1616) (9). En 1625 et 1626, Gaspard de Fontaine s'entendit au plus bas prix avec des charpentiers d'Abbeville, pour mettre une charpente couverte d'ardoises sur les voûtes du transept de l'église, qui, nous l'avons vu, ne s'étaient pas écroulées comme celles de la nef et du chœur (10); les bas-côtés reçurent aussi, un peu plus tard, vers 1629, des

usque modo divinum persolverunt officium, scamnis quibusdam vilibus loco sedilium ibidem appositis, in quarum dorsariis crepidinibus hæc inscriptio exarata est : *Dominus dedit* », etc. D. Cotron, *Chron.*, l. IX, c. III.

(1) V. ci-dessus.

(2) « Ecclesiæ fornices, navis præsertim et presbiterii, capituli pariter et refectorii aliorumque locorum regularium, necnon domus abbatialis, utpote tectis destitutæ, pluviis decidentibus, omnes collapsæ sunt ac pœnitus dirutæ, præter decussatas transversi cameras (vulgo *la croisée)* quæ superstites remanserunt, etsi non mediocriter imbrium copiis dissolutæ ». *Ibid*

(3) *Ibid.*

(4) V. ci-dessus. — « Id magnum et elegans ædificium quod a meridionali plaga claustri ejus prædecessor construebat novissimoque flammarum incendio fuerat concrematum, restaurari curavit, ut monachorum refectorio ac coquinæ aliisque officinis inserviret ». D. Cotron, *Chron.*, l. IX, c. IV.

(5) « Tres etiam parvas campanas in majori beatissimæ Virginis capella tono consonas reposuit ». *Ibid*

(6) V. ci-dessus.

(7) D. Cotron, *Chron.*, l. IX c. IV.

(8) V. Hénocque, *Hist..... de S. Riquier*, t. II, p. 214. — A. Boinet, *Notice sur quatre panneaux de bois sculpté*, etc., dans *Bull. de la Soc. des Ant. de Pic.*, t. XXII, 1904-1906, p. 327.

(9) « Latera claustri, tum ex parte capituli, tum domus abbatialis, tegulis operiri curaverat (Henricus de la Chastre) circa annum 1616 ». D. Cotron, *Chron.*, l. IX, c. IV.

(10) « Anno 1625, die 11 augusti, et iterum anno 1626, prædicti Gaspardi nomine, fabrica tignaria ac tectum transversi ecclesiæ apud Abbatis villam minori pretio licenti assignata fuerunt, ad quam reparationem octo circiter librarum millia impensa fuerunt, quæ suppeditavit prædictus Carolus (Henricus?) de la Chastre, anno 1626 et sequentibus ». D. Cotron, *Chron.*, l. X, c. I. — « Prædicti Henrici de la Chastre præcepto, transversum ecclesiæ, licet

toitures en tuiles. Tout ce travail coûta environ 8000 l. (1). Les voûtes des autres bâtiments, privées de couvertures, finirent par s'écrouler complètement (2), notamment un somptueux et élégant édifice tenant au logis abbatial du côté du midi (3).

Lorsque le cardinal de Richelieu devint abbé commendataire de Saint-Riquier, on espérait qu'un si puissant personnage relèverait les ruines de l'abbaye. Ses graves préoccupations politiques ne lui laissèrent que le temps d'en toucher les revenus. Par les soins du prieur claustral dom Jean Martin, son vicaire général, le monastère reprit cependant une certaine prospérité, mais on ne cite de lui d'autre travail que d'avoir fait placer sur l'autel de la Vierge un tableau représentant l'Assomption (4).

Moins illustre que son prédécesseur, l'abbé Charles d'Aligre (1645-1695), fils du chancelier Etienne d'Aligre (5), et appartenant à une famille d'une grande piété, prit plus au sérieux le bénéfice qui lui avait été conféré en commende à l'âge de douze ans. Il sut rendre à son abbaye une réelle splendeur matérielle et morale. Après avoir fait, en 1659 et 1660, embrasser aux religieux la réforme de Saint-Maur, non seulement il entreprit de relever l'église et les bâtiments claustraux de leurs ruines, mais encore il les enrichit d'un somptueux mobilier. Tous ces travaux, tous ces embellissements étaient énumérés dans une plaque commémorative en cuivre, placée jadis à l'entrée de la chapelle de la Sainte-Vierge, dont le texte nous a été conservé. L'abbé d'Aligre y était qualifié de nouvel Angilbert (6)

Dans ces travaux, l'abbé d'Aligre, presque toujours éloigné du monastère, fut considérablement secondé par les prieurs claustraux, notamment dom Louis Boudan et, après lui, dom Julien Hermand, qui les ordonnèrent et les dirigèrent sur place.

Après la mort de Richelieu, l'abbaye avait intenté un procès aux héritiers de celui-ci, pour recouvrer une somme de 30 000 l , provenant d'une vente de bois faite à Chevincourt et qu'il s'était appropriée. Elle finit par transiger pour une somme de 13 600 l. (7), qui, en 1665, fut employée à établir une charpente et une toiture sur le chœur de l'église, et probablement aussi à en reconstruire la voûte; car, sans le dire expressément, dom Cotron parle de maçons parmi les ouvriers qui donnèrent quittance sur cette somme (8).

imbribus ac pluviis ventorumque tempestatibus non mediocriter dissolutum, fabrica lignea et lithostibbiis scandulis coopertum est ». *Ibid* , l. IX, c. IV.

(1) « Ecclesiæ vero collateralia tegulis obtecta, circa annum 1629; ad quod opus octo librarum millia et amplius expendit ». *Ibid.*

(2) « Reliquorum vero ædificiorum fornices tectis destitutæ, penitus corruerunt ». *Ibid.*

(3) « Sumptuosum ac elegans ædificium domui abbatiali ex parte meridionali adjacens penitus collapsum est » *Ibid.*, l. X, c. II.

(4) *Ibid.*, l. V, c. II.

(5) Son petit-neveu, Etienne d'Aligre de Boislandry, fut intendant de Picardie de 1751 à 1754.

(6) « D. O. M. et illustrissimo abbati Carolo d'Aligre, Stephani cancellarii filio, regis a sanctioribus consiliis, Angilberto alteri, quod benedictinæ disciplinæ renovandæ curam adhibuit; violatam hostili furore basilicam restituit; argenteis æneisque vasis ac libris ornavit; altare marmore, tabulis argenteis, sacella picturis ditavit; chori sedilia, pulpitum palvimentumque construxit; capsam, cancellos, valvas, magnifice erexit; monasterii muros septumque ampliavit; horrea et abbatis hortum domumque ædificavit; perficiendis denique monachorum ædibus largam opem contulit. Tot beneficiorum acceptorum memores, prior et monachi Centulæ privatum singulis hebdomadis sacrum, cum annua, post exitum, solemni memoria, XIII kal. dec. anni MDCLXXXVIII statuere ». D. Martène et D. Durand, *Voyage littér. de deux religieux benédictins*, t. II, p. 175.

(7) D. Cotron, *Chron.*, l. X, c. II. — Ailleurs, dom Cotron dit 13 200 l. (l. X, c. III).

(8) « Expensa est in fabricam tignariam et tectum presbiterii hujus ecclesiæ, de cujus summæ 13 200 l. impensis exhibita sunt apochæ latomorum, fabrorum lignariorum, aliorumque opificum a prædicto domino Ludovico Boudan, anno 1668, præfatis dominis xenodochii Parisiensis administratoribus ». D. Cotron, *Chron.*, an. 1665, l. X, c. III.



EGLISE DE SAINT-RIQUIER

III _ *Trésorerie _ Les Trois morts et les Trois vifs._ Translation de saint Riquier*

Peinture murale

On restaura ensuite les couvertures du transept et des collatéraux, qui avaient souffert des grands vents (1).

Puis, en 1670-1671, le prieur dom Julien Hermand fit accommoder en sacristie un local convenable, qu'il fit daller en briques et garnir de lambris, d'armoires, de tableaux et d'une porte sculptée. Il y dépensa environ 1800 l. (2).

Dom Cotron ne dit rien de la voûte ni de la toiture de la nef, qui n'avaient pas dû être relevées depuis l'incendie de 1554, mais il est vraisemblable qu'elles ont été aussi rétablies du temps de l'abbé d'Aligre, peut-être après la mort de dom Cotron, arrivée en 1679.

On éleva de toutes pièces et avec luxe la troisième partie du bâtiment du dortoir (3), composée de trois étages : dans celui du milieu on établit la bibliothèque (4), au rez-de-chaussée, la salle des hôtes, la chapelle des infirmes. Un vieux bâtiment contigu fut affecté à la cuisine et au réfectoire. Au-dessus on construisit un dortoir, et le tout fut couvert d'ardoises. On y dépensa plus de 14 000 l. (fig. 4, lettre F) (5). Il faut y ajouter des greniers, le logis abbatial et son jardin, la reconstruction des murs du monastère et l'élargissement de leur enceinte (6).

A cette époque l'église s'enrichit aussi d'un certain nombre d'objets mobiliers, dont quelques-uns nous ont été signalés par dom Cotron : un encensoir d'argent avec sa navette, un ciboire de même métal, un parement, des courtines et, pour le tabernacle du maître-autel, un conopé en damas de soie cramoisi avec franges et galons, le tout offert en 1644 par l'abbé d'Aligre, à son avènement (7). En 1665, le prieur dom Louis Boudan fit l'acquisition de trois calices d'argent ciselés avec art, de deux burettes avec leur plateau de même métal, d'un soleil supporté par un ange, pour l'exposition du Saint-Sacrement (8) et d'un grand nombre de riches vêtements sacerdotaux, indépendamment des anciens qu'il fit raccommoder (9); deux ans plus tard, il faisait faire pour le maître-autel un parement et des courtines de soie de couleur blanche. En 1673, dom Cotron, devenu prieur, faisait refondre par un habile fondeur d'Amiens la grosse cloche qui s'était fêlée (10), et l'abbé d'Aligre offrait une paire de candélabres d'argent d'un élégant travail, pour servir aux acolytes (11).

Le dimanche 9 septembre 1685, l'abbé d'Aligre fit ouvrir en sa présence, et

(1) « Idem prior tecta transversi ecclesiæ ac collateralium omni ex parte ventorum tempestatibus diruta restaurare curavit ». D. COTRON, *Chron.*, l. X, c. III.

(2) « R. P. D. Julianus Hermand, tunc prior, locum in sacristiam commodum, fornice inferius constructa, aptari curavit, eamque laquearibus et armariis superius et inferius circumquaque ambiri, tabellis ornari et pavimentis lateritiis sterni fecit ac præ foribus decumanum ostium a toreutibus et sculptoribus fabricatum apponi. Ad hæc impensa est summa mille octingintarum circiter librarum ». D. COTRON, *Chron.*, l. X, c. III, p. 490. — En 1673, l'abbaye fut menacée par un vaste incendie qui détruisit plusieurs maisons de la ville, mais qui n'atteignit qu'une couverture provisoire en paille placée sur un des côtés de la tour de l'église, sans y causer d'autre dommage. D. COTRON, *Chron.*, l. X. c. III.

(3) Il avait été commencé sous Henri de la Chastre (1588-1627).

(4) Une grande quantité de livres furent achetés, et notamment la bibliothèque du sieur de Huppy, médecin à Abbeville, et celle du sieur Maurcier, maître des eaux et forêts dans la même ville. D. COTRON, *Chron*, l. X, c. III.

(5) D. COTRON, *Chron.*, an. 1665, l. X, c. III. — Pour tous ces travaux, l'abbé d'Aligre céda notamment une première fois aux religieux une somme de 65 069 l. 13 s., 4 d. (19 novembre 1688. (Arch. de la Somme, S. Riquier, Invent., t. I, p. 113), — puis 82 000 l. à prendre après son décès, sur sa succession (12 janv. 1693. — *Ibid.*).

(6) Inscription précitée.

(7) D. COTRON, *Chron.*, l. X, c. III.

(8) Ce soleil était en vermeil, si c'est le même qui est porté à l'inventaire des 4 et 5 mai 1790. (Arch. munic. de St-Riquier). HÉNOCQUE, *Hist..... de S. Riquier*, Pièces justific., t. II, p. 532.

(9) D. COTRON, *Chron.*, l. X, c. III.

(10) *Ibid.*

(11) Ils coûtèrent 640 l. D. COTRON, *Chron.*, l. X, c. III.

sous la présidence de son frère François d'Aligre, abbé de Saint-Jacques de Provins, la tombe d'Angilbert, devant l'entrée du chœur de l'église de Saint-Riquier. Les ossements furent retrouvés, accompagnés de deux plaques certifiant de leur identité et relatant l'ouverture du même tombeau par l'abbé Anscher de la Ferté, en 1129 (1). Moins réservé que l'abbé du moyen âge, qui s'était contenté de montrer au peuple les restes vénérables, mais en les renfermant tout aussitôt dans leur sépulture, l'abbé commendataire du XVIIe siècle n'hésita pas à les exhumer, à les placer solennellement dans une châsse préparée à cet effet, et à faire porter celle-ci « dans le trésor de ladite abbaye, où reposent les reliques des autres saints qui y sont », au chant du *Te Deum* (2).

Les objets dont nous venons de parler ont généralement disparu. D'autres, moins fragiles, sont parvenus jusqu'à nous.

Tout le dallage de l'église fut renouvelé; les portes d'entrées furent refaites en chêne sculpté.

Un riche entablement de marbre entoura le sanctuaire, au milieu duquel s'éleva un maître-autel de même matière, avec un crucifix et six chandeliers de cuivre ciselé et argenté : le chœur fut garni de stalles et les chapelles de boiseries en chêne sculpté; un lutrin de marbre et de bronze fut placé au milieu du chœur, auquel furent données pour clôture des grilles artistiques en fer forgé.

Pour servir de retables aux autels des chapelles absidales, l'abbé d'Aligre commanda des tableaux à plusieurs des meilleurs peintres français de son temps, entre lesquels il institua une sorte de concours.

Le fait est rapporté par d'Argenville (3) qui, parlant de Jean Jouvenet, s'exprime ainsi : « Il fut chargé en 1690 de faire un tableau d'autel pour l'abbaye de Saint-Riquier près d'Abbeville; il le fit en concurrence des meilleurs peintres de son tems, tels qu'Antoine Coypel, Hallé et les frères Boullongne : l'abbé de Saint-Riquier qui faisoit la dépense de ces tableaux, promit une médaille d'or de deux cens l. pour celui qui feroit le mieux. Cette victoire étoit réservée à Jouvenet. Ce tableau victorieux représente le Roi qui touche les écrouelles ».

Ces tableaux furent placés dans les retables des autels des chapelles du chevet : celui de Bon Boullongne, dans la chapelle Saint-Angilbert (III, pl. I, fig. 1) celui de Hallé, dans la chapelle Saint-Pierre (IX); celui de Coypel, dans la chapelle Saint-Jean-Baptiste (X); et celui de Jouvenet dans celle de Saint-Marcoul (VIII).

Ph. de Chennevières (4) remarque que l'inscription commémorative que nous avons citée (5) est datée de 1688 et semble faire allusion à nos tableaux : « *Sacella picturis ditavit* », tandis que plusieurs de ceux-ci sont datés de 1690, qui est bien l'année assignée par d'Argenville au concours. Il pense que seul le tableau de Paillet, qui n'est pas daté et que d'Argenville ne cite pas, pouvait avoir été fait dès 1688. Ne peut-on pas aussi admettre que, dès cette époque, le concours était déjà ouvert, mais qu'il ne fut clos qu'en 1690. Toujours est-il qu'il y a là un peu d'obscurité.

Nous avons vu que d'Argenville parlait des « frères Boullongne ». Ailleurs (6),

(1) Sur l'une des deux plaques était écrit : « Angilbertus abbas », et sur la seconde : « Anno ab incarnatione Domini MCXXVIIII, a domno Anschero, abbate, apertum est hoc sepulcrum S. Angilberti et corpus ejus adstant populo ostensum ac denuo clausum..... ». — V. ci-dessus, p. 210.

(2) Procès-verbal de la translation des reliques de saint Angilbert, déposé dans la châsse dudit saint et publié par l'abbé Hénocque, *Hist..... de S. Riquier*, t. II, p 523.

(3) *Abrégé de la vie des plus fameux peintres*, 2e édition, 1762, t. IV, p. 205

(4) *Les tableaux de l'abb. de S. Riquier, en Picardie*, dans la Revue l'*Artiste*, 5e série, t. V, 1151, p 115

(5) V. ci-dessus, p. 228.

(6) *Op. cit.*, p. 269.

il dit en effet que Louis de Boullongne avait peint pour l'abbaye de Saint-Riquier, « une belle *Annonciation*, en concurrence de son frère, de Jouvenet, de Hallé et d'Antoine Coypel ». Ce tableau de l'*Annonciation* n'existe plus. Peut-être était-il destiné à la chapelle de la Vierge (XI, pl. I, fig. 1).

Nous reviendrons plus en détail sur tous ces objets en décrivant le mobilier de l'église.

Ces travaux étaient à peine terminés au moment de la mort de l'abbé d'Aligre (20 mai 1695). Ce fut son successeur, Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix, qui, le 4 octobre de la même année, eut l'honneur de bénir la nouvelle décoration du chœur et le nouveau maître-autel (1).

Du temps de l'abbé Léon Molé (1708-1716), les religieux firent fermer les chapelles du chevet par des grilles ou « balustrades » exécutées par Charles Dufossé, marchand vinaigrier et serrurier à Abbeville (2). Les autels des chapelles Saint-Michel (I, pl. I, fig. 1) et Saint-Gervin (V), qui, sans doute n'avaient pas encore reçu de décoration, furent comme les autres ornés de tableaux par Louis Silvestre, en 1712 (3).

Le vaste incendie du 29 mars 1719, qui, sous l'abbatiat de Charles-François de Châteauneuf-Rochebonne, évêque de Noyon, réduisit en cendres tous les bâtiments claustraux et anéantit la bibliothèque et les archives du monastère, respecta l'église, qui n'eut à souffrir que de menus dégâts (4).

Durant le XVIIIe siècle, celle-ci continua encore à s'enrichir : sous le même abbé, on fit l'acquisition des orgues de l'abbaye de Chartreuve (5), qui furent remontées dans l'église de Saint-Riquier et remises en état par un facteur nommé Labour (6).

Sous l'abbatiat, de Guillaume de Sanzay (1745-1767), trois cloches vinrent s'ajouter à celle qui avait été refondue en 1673 (7). La plus grosse fut fondue en 1750, les deux autres, l'année suivante.

La première pesait 1800 l. et portait cette inscription : « En l'an 1751, j'ai été bénite et nommée Marie par haut et puissant seigneur messire Guillaume-Marie de Sanzay, prêtre, docteur de Sorbonne, abbé commendataire de l'abbaye royale de Saint-Riquier, archidiacre de Dunois et chanoine de l'église cathédrale Notre-Dame de Chartres ».

Sur la seconde, du poids de 1300 livres, on lisait : « En l'an 1751, j'ai été bénite et nommée Louise par haut et puissant seigneur messire Guillaume-Marie de Sanzay, prêtre, docteur de Sorbonne, archidiacre de Dunois, chanoine de Notre-Dame de Chartres, vicaire général de Monseigneur l'évêque de Chartres, abbé commandataire de l'abbaye royale de Saint-Riquier, et par haute et puissante dame Madame Louise-Elisabeth le Texier de Hautteville, épouse de haut et puissant

(1) 4 oct. 1695. Procès-verbal de la bénédiction du chœur et de la consécration du grand autel par Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix et abbé commendataire de Saint-Riquier, publ. par Hénocque, *Hist..... de S. Riquier*, t. II, p. 524.

(2) 5 février 1710. « Marché fait entre dom Gilles Gessart, celerier et procureur de cette abbaye, et Charles Dufossé, marchand vinaigrier et serrurier demeurant à Abbeville, concernant les balustrades, pour les petites chapelles de l'église de ladite abbaye de S. Riquier ». Arch. de la Somme, St-Riquier, Invent., t. I, p. 163.

(3) Signatures de ces tableaux. — V. ci-dessous.

(4) Procès-verbal de visite des bâtiments incendiés en 1719, dans Hénocque, *Hist..... de S. Riquier*, t. II, p. 525, et dans Lot, *Chron. d'Hariulf*, p. 309.

(5) Ordre de Prémontré, dioc. de Soissons, commune de Chéry-Chartreuve, Aisne.

(6) 30 août 1731. « Marché fait entre ladite abbaye et le sieur Labour, facteur d'orgues, par lequel ce dernier s'oblige de faire rendre dans ladite abbaye l'orgue qui se trouvait dans l'abbaye de Chartreuve, et de rétablir ensuite ce qui se trouveroit défectueux, moiennant 580 l., qui lui ont été paiés ». Arch. de la Somme, S. Riquier, Invent. t. I, p. 165.

(7) V. ci-dessus, p. 229.

seigneur Alexandre-Benoist de la Quenne, comte de Monchy, baron de Vismes, seigneur de Francières et autres lieux, sénéchal de Ponthieu ».

La troisième, qui pesait 900 livres, avait pour inscription : « En l'an 1751, j'ai été bénite et nommée Elisabeth par haut et puissant seigneur messire Guillaume-Marie de Sanzay, prêtre, etc., et par haute et puissante dame de Monchy ».

En réalité la bénédiction de ces cloches aurait été faite non par Guillaume de Sanzay lui-même, mais, on ne sait pour quelle raison, par le curé de Saint-Riquier. M. Lerminier, avocat à Abbeville, et sa sœur, remplacèrent les parrains et marraines, par procuration (1).

Avec le concours pécuniaire de Guillaume de Sanzay, les religieux auraient encore fait faire à Paris six chandeliers, une croix d'autel et une croix de procession, le tout en argent d'une valeur de 27 000 l., qui auraient servi pour la première fois le jour de la fête de saint Riquier (9 octobre) 1766. Ces ornements devaient en remplacer d'autres aussi en argent, qui, peu de temps auparavant (2), auraient été vendus pour subvenir aux besoins de l'Etat (3). L'abbé Hénocque (4) révoque en doute cette assertion, sous prétexte que nous possédons encore la garniture de cuivre (5) du maître-autel aux armes de l'abbé d'Aligre. Mais l'un n'empêche pas l'autre : les églises riches possédaient souvent deux garnitures, l'une en argent que l'on plaçait sur l'autel aux jours de fêtes seulement, et l'autre en cuivre argenté, pour l'ordinaire. Ce qui rend pourtant le doute de l'abbé Hénocque plus sérieux, c'est que l'inventaire des 4 et 5 mai 1790 n'en parle pas (6). Cette garniture aurait-elle été encore une fois vendue avant la Révolution ?

Nous en aurons fini avec ce qui fut fait dans l'église de Saint-Riquier dans le courant du XVIIIe siècle, quand nous aurons dit que les religieux de cette époque auraient fait enlever, pour voir plus clair, les vitraux de l'abbé Thibaut de Bayencourt (7). Leurs débris, au dire de l'abbé Hénocque, auraient été entassés dans les greniers de l'abbaye. « Quand on a vendu le monastère en 1791, ajoute-t-il, l'acquéreur retrouva ces vitraux et s'en débarrassa en les cédant à vil prix » (8).

En 1790, l'abbaye de Saint-Riquier subit le sort de toutes les institutions monastiques de France.

Au moment de l'établissement du culte constitutionnel, l'abbé Callé, curé de Saint Riquier, représenta au conseil général de la commune que les églises paroissiales Notre-Dame et Saint-Nicolas, sa succursale, exigeaient des réparations considérables, évaluées par Jean-Baptiste Malecot, architecte à Abbeville, à une somme de 9000 l. L'assemblée municipale, considérant, entre autres choses, « que l'église paroissiale de Notre-Dame, scituée au faubourg de ladite ville, lieu aquatique, malsain par sa

(1) E. PRAROND, *Hist de cinq villes et de trois cents villages*, 4e partie, *Saint-Riquier*, t. I, p. 305, d'après les mss. de Siffait.

(2) Sans doute en 1761, au moment de la crise financière qui suivit la guerre de Sept ans.

(3) PRAROND, *Hist. de cinq villes et de trois cents villages*, etc , 4e partie, *Saint-Riquier*, tome I, p. 263, d'après les mss. de Siffait.

(4) *Hist..... de S. Riquier*, t. II, p. 306.

(5) Qu'il croit, il est vrai, avoir été dorée, mais cela n'est guère probable.

(6) Arch. commun. de St-Riquier. HÉNOCQUE, *Hist..... de S. Riquier* (Pièces justific.), t. II, p. 529.

(7) Ces vitraux devaient pourtant, pour beaucoup, avoir passablement souffert du sac et de l'incendie de 1554 et de l'état d'abandon dans lequel l'église s'est trouvée par la suite.

(8) HÉNOCQUE, *Hist..... de S. Riquier*, t. II, p. 383.



EGLISE DE SAINT-RIQUIER

XXVI. Trésorerie — Les Trois morts et les Trois vifs — Translation de saint Riquier
Peinture murale

scituation, sera toujours sujette à des dégradations occasionnées annuellement et même plusieurs fois dans la même année, par des eaux sauvages, qui viennent laver ses murs, et sera toujours inaccessible en certain temps pour la majeure partie des paroissiens, qui se trouvent empêchés d'y arriver en plusieurs temps de l'année, à cause du limon que les eaux sauvages déposent à son entrée dans leurs débordements » (1), présenta une requête à l'administration départementale de la Somme, à l'effet d'être autorisé à conserver l'église de l'abbaye pour unique église paroissiale, ce qui lui fut accordé par arrêté du directoire du département, le 10 mai 1791 (2). En conséquence, l'église, y compris le tour d'échelle et la sacristie, fut réservée de la vente des bâtiments de l'abbaye, qui fut faite les 28 octobre et 12 novembre de la même année (3).

Un passage d'un curieux mémoire de M. Lefebvre du Grosriez à la commission de surveillance pour les travaux à exécuter à l'église de Saint-Riquier, du 28 novembre 1838, laisse entrevoir que, durant la période troublée, l'église aurait été sur le point d'être la victime de la fureur populaire, et aurait été sauvée par l'intervention du curé, l'abbé Callé, qui, malgré tout, avait conservé l'estime et la vénération de ses paroissiens (4).

Indépendamment du manque d'entretien qui fut la conséquence de la Révolution, la tempête du 18 brumaire an IX causa à l'église « un dommage et une dégradation effrayante » (5). Le conseil municipal, bien qu'une pétition d'une partie des habitants de la commune ait demandé la destruction de toute la partie orientale de l'église pour réparer la nef qui, seule, serait conservée (6), laissa le monument dans son entier, au prix des plus lourds sacrifices (7). On fut toutefois obligé de démonter le campanile en charpente, datant du XVIIe siècle, et qui s'élevait sur la toiture au milieu de la croisée du transept (8). Le transept, dont la maçonnerie avait été fortement ébranlée, dut être consolidé par des ancres de fer (9).

C'est aussi des premières années du XIXe siècle que daterait le petit clocheton de bois qui couronne d'une façon assez disgracieuse la tour occidentale de l'église (10).

Le 1er septembre 1817, le comte Albert Lezay-Marnézia, préfet de la Somme, écrivait à Cheussey, architecte du département, le priant de rédiger un projet de

(1) Délibér. du conseil général de la comm. de Saint-Riquier des 26 et 30 mars 1791. Arch. comm. de St-Riquier.

(2) 10 mai 1791. « Vu le mémoire du conseil général de Saint-Riquier, reçu aujourd'huy et non daté, la délibération dudit conseil du 26 mars, et le procès-verbal du 30 du même mois, le tout tendant à la conservation de l'église de l'abbaye de Saint-Riquier, pour unique église paroissiale, vu aussi l'avis du directoire du district d'Abbeville, dans l'état par lui donné pour la réduction des paroisses, ouy M. le procureur général syndic, les administrateurs composant le directoire du département de la Somme, considérant que, de toutes les églises de Saint-Riquier, celle de la cy-devant abbaye est la plus digne d'être conservée, qu'elle est la plus commode et la plus avantageuse par sa situation au centre de la ville, qu'elle est aussi la plus sollide, ont arrêté que ladite église ne sera pas mise en vente, et qu'elle sera conservée pour former la seule église paroissiale de Saint-Riquier ». Arch. de la Somme, L 104, fol. 168 v°.

(3) Arch. de la Somme, série Q. Ventes des biens nationaux. — V. Hénocque, *Hist. . . de S. Riquier*, t. II, p. 534.

(4) « Au milieu de nos discordes civiles, lorsque de toute part des cris de destruction étaient poussés, plus peut-être par l'ignorance que par l'impiété, l'ornement de votre cité malheureuse allait disparaître, quand, à la voix de votre vénérable pasteur, M. Callé, la foule, honteuse de son égarement, pardonna enfin à ce monument son origine, alors objet de proscription, et le chef-d'œuvre du Ponthieu fut sauvé ». Arch. de la Somme, série O, St-Riquier.

(5) Délib. du cons. munic. de St-Riquier, du 25 brum. an IX.

(6) Délibér. du cons. munic. du 27 thermidor an IX. Arch. commun. de St-Riquier.

(7) Lettre de M. Canu, maire, et de l'abbé Fricourt, curé, au préfet de la Somme, du 10 juill. 1860.

(8) Gilbert, *Descr. hist. de l'église ..... de S. Riquier*, p. 83.

(9) Bouthors, *Hist. de S. Riquier*, p. 331.

(10) Hénocque, *Hist..... de S. Riquier*, t. II, p. 375.

restauration pour l'église de Saint-Riquier. Cheussey se mit aussitôt à l'œuvre, et, le 12 mars suivant, il présentait au comte d'Allonville, successeur de M. Lezay-Marnézia, le résultat de son travail, accompagné d'un plan, de coupes et d'élévations (1).

Le mal parut plus grave qu'on ne l'avait cru jusqu'alors : quatre arcs boutants de la face latérale de la grande nef, à l'exposition du levant, étaient dégradés de telle sorte qu'ils n'offraient plus qu'une très faible résistance; cette ruine était en grande partie causée par l'enlèvement des tables de plomb qui les couvraient : le mur de ce côté avait en outre éprouvé un surplomb assez considérable. Les contreforts des extrémités des bras du transept, les arcs boutants de la face nord avaient encore subi des dégradations au moins aussi considérables. Seul, le grand portail était assez bien conservé, abstraction faite de quelques avaries aux couronnements des contreforts et de la grande tour. Les tables de plomb qui garnissaient les galeries ou terrasses étaient en partie enlevées, et celles qui subsistaient étaient en mauvais état. La couverture, tombant de vétusté en plusieurs points, laissait pénétrer l'eau dans toutes les parties de l'édifice.

Le montant de la réparation était évaluée à 68 250 francs, dépense qui pouvait être répartie sur six années.

Un travail aussi délicat ne pouvait être confié au premier adjudicataire venu : il convenait, pour le choix d'un entrepreneur, de s'entourer de toutes les garanties possibles de capacité, d'honnêteté et de solvabilité.

Cheussey terminait son rapport au préfet, en observant que l'acquéreur de l'ancien monastère s'était permis d'installer une étable à vaches immédiatement au-dessous de l'ancienne trésorerie servant alors de sacristie, c'est-à-dire dans la partie de l'ancien cloître du XIII[e] siècle, où la sacristie est actuellement installée. Il convenait de ne pas tolérer plus longtemps une pareille servitude qui ne pouvait être que très préjudiciable à l'édifice.

Le conseil des bâtiments civils, auquel le projet fut soumis, tout en louant le travail, trouva que les ouvrages proposés « ne produiraient qu'une restauration momentanée et provisoire, eu égard à l'état de délabrement de l'édifice ». Il estimait « qu'une restauration complète exigerait une dépense de 200 000 francs, environ », à laquelle il faudrait tôt ou tard arriver. Dans cet état de choses, et la dépense ne pouvant pas être supportée par le département, il s'agissait de décider si l'église de Saint-Riquier serait conservée comme monument d'architecture, ou simplement comme église paroissiale du bourg. « Dans le premier cas, il serait rendu compte par un devis détaillé de la dépense d'une restauration totale, complette et solide, du tems qu'elle exigerait et des frais que l'entretien annuel de l'édifice restauré occasionnera. Dans le second, on pourrait, ainsi que cela eut lieu pour Corbie, conserver des constructions ce qui est en meilleur état, pour en former une église paroissiale proportionnée à la population de la commune ». La question de démolir une partie de l'église revenait donc sur le tapis. Le ministre engageait en conséquence le préfet à soumettre l'affaire au conseil général (2).

Elle le fut en effet, et je crois qu'il ne sera pas sans intérêt de reproduire la délibération dans son entier.

« Un autre membre fait un rapport sur la restauration de l'église de Saint-Ricquier. M. Cheussey, architecte du département, qui a été sur les lieux et s'est occupé avec le plus grand soin de l'ensemble et des détails de cette grande entreprise, en

(1) Ces plan, coupes et élévations sont conservés dans le trésor de l'église de Saint-Riquier.

(2) 4 juin 1818. Lettre du ministre de l'intérieur au préfet de la Somme. Arch. de la Somme, série O, St-Riquier.

a évalué la dépense à 68 250 francs. Le conseil des bâtiments civils, qui fait l'éloge du travail de M. Cheussey, estime cependant que les ouvrages par lui proposés ne produiraient qu'une restauration momentanée et provisoire, et qu'une restauration complète exigerait une dépense d'environ 200 000 francs.

» La commission est portée à croire que l'erreur est du côté de ceux qui n'ont pas été sur les lieux et n'ont pas examiné les choses de si près, et est d'avis de voter la restauration du beau monument dont il s'agit, en y consacrant cette année 10 000 francs, conformément à la proposition de M. le préfet.

» L'architecte, invité à se rendre dans le sein du conseil, soutient qu'il n'a jamais eu l'intention de proposer une restauration momentanée et provisoire, mais une restauration complète et totale; il avoue que, en fait de restauration, on peut se tromper dans l'évaluation des dépenses, mais qu'il ne pense pas que celles dont il s'agit puissent, dans aucun cas, s'élever à plus de 80 000 ou 90 000 francs, pourvu qu'on ne diffère pas à les faire. Il estime que le monument pourrait être restauré en trois ans, avec la condition de payer les dépenses en six années, et qu'il serait très urgent de consacrer dès à présent 10 000 francs, avec lesquels, et l'assurance d'une somme pareille l'année prochaine, on pourvoirait immédiatement aux travaux de conservation les plus essentiels, sans s'écarter en aucune manière du plan général de restauration.

» Le conseil, après avoir entendu le rapport de sa commission et les observations de l'architecte, considérant que l'église de Saint-Ricquier mérite d'être conservée comme un des plus beaux monuments d'architecture que la France possède, adopte l'allocation de 10 000 francs proposée par M. le préfet, et demande l'autorisation de faire procéder immédiatement aux travaux de conservation les plus essentiels, ce qui donnera le temps d'éclaircir qui se trompe de l'architecte ou de MM. les membres du conseil des bâtimens civils » (1).

A la fin d'août, l'architecte Guy de Gisors, inspecteur général des bâtiments civils (2), envoyé par le gouvernement pour inspecter les travaux de restauration qui se faisaient à la cathédrale d'Amiens, fut chargé en même temps d'aller visiter celle de Saint-Riquier (3).

Dès le 13 septembre, il envoyait d'Abbeville au sous-secrétaire d'Etat un très curieux rapport dans lequel il est très intéressant de surprendre les sentiments d'un des hommes de l'art les plus éminents du commencement du XIX[e] siècle au sujet de l'architecture gothique, mais qui malheureusement échappe à l'analyse (4). Un second rapport daté du 5 octobre suivant, portait à peu près les mêmes conclusions (5).

Guy de Gisors ne semble pas avoir formulé d'objections sérieuses au projet de Cheussey, mais, par économie, et, suivant lui, pour ajouter à la solidité, il proposa une modification barbare, qui eut pour résultat de défigurer les piliers et les arcs boutants de la nef — il fallait bien qu'on mutilât et qu'on enlaidît quelque chose. — Cette modification consistait : « 1° à substituer aux arcades remplies de meneaux et de découpures, lesquelles arcades sont portées sur l'extrados des arcs boutans qui sont au-dessus des bas côtés de l'église, d'autres arcs boutans qui opposeroient à

(1) Séance du 20 juin 1818. Arch. de la Somme, série N. Délib. du Conseil général.

(2) Alexandre-Jean-Baptiste-Guy de Gisors fut un des premiers architectes français de l'époque de la Révolution, de l'Empire et de la Restauration. Il construisit, entre autres édifices, la salle de la Convention aux Tuileries, et celle du Conseil des Cinq Cents au Palais Bourbon, etc.

(3) Il alla également à Corbie.

(4) 13 septembre 1818. Rapport de Guy de Gisors au sous-secrétaire d'Etat du département de l'Intérieur. Arch. de la Commiss des Monum. hist.

(5) Arch. de la Somme, série O., S. Riquier.

l'écartement de la partie supérieure des murs latéraux une bien plus forte résistance que lesdites arcades et les plates bandes rampantes qui les surmontent; 2° substituer aux arcades rampantes qui lient les éperons butans à la partie supérieure du mur du côté droit de l'église, des murs pleins qui seroient élevés jusqu'au dessous des plates bandes rampantes portées aussi par de petites arcades remplies de meneaux. Sans contredit, M. le comte, de ma première proposition, si elle est adoptée, il résultera dans les ajustemens actuels des contreforts qui contrebutent extérieurement les voûtes de la nef de l'édifice, un changement qui détruira l'espèce de décoration que produisent les petites arcades remplies de meneaux et de découpures, mais si d'une part on considère que ces petites arcades, loin de décorer l'édifice, ne produisent, avec les aiguilles ou petites pyramides qui couronnent les contreforts, qu'un papillotage et une confusion d'autant plus désagréable à la vue, qu'il ne présente rien de symétrique, puisque le pourtour extérieur de cet édifice ne l'est pas lui-même, et si, d'autre part, on réfléchissoit que l'état actuel de ces ajustemens, qui sont de l'exécution la plus dispendieuse, exigeroit successivement, et sous peu d'années, leur reconstruction totale, on adoptera peut-être le moyen simple et économique que je propose et qui ne peut porter préjudice, en aucune manière, à l'ensemble de l'extérieur de l'édifice, qu'il consolideroit d'ailleurs d'une manière bien plus efficace et plus prompte.

» Quant à la seconde proposition, les avantages qu'on obtiendroit de son adoption, tant sous le rapport de la solidité que sous celui de l'économie, sont si palpables qu'elle me semble susceptible d'être mise en délibération, d'autant moins d'ailleurs qu'aucune considération d'art ne peut faire regretter les dispositions actuelles, qui ne présentent que des constructions additionnelles qui se trouvent à droite de l'édifice, sans être répétées à sa gauche.

» Le rapporteur ayant laissé à décider si l'on conserveroit ou non l'église dans son entier, la question a été mise aux voix, et la conservation de l'édifice a été votée à l'unanimité » (1).

Autrement dit, il fallait enlever aux arcs boutants les arcatures à jour qui séparaient l'arc boutant lui-même du chaperon supérieur formant canal pour l'écoulement des eaux, et remplacer ce chaperon par un second arc boutant; et de plus, supprimer et remplacer par des murs pleins, sur le flanc sud de la nef, les petits arcs boutants ajourés destinés à reporter sur les piles extérieures du cloître longeant l'église de ce côté, la poussée des grands arcs boutants sur les culées placées en porte à faux sur les doubleaux du cloître. Cette disposition ingénieuse avait pour but d'empêcher l'envahissement du cloître par la base des culées le long du bas côté : Guy de Gisors semble n'en avoir pas compris la raison d'être et l'avoir prise pour une bizarrerie moyenâgeuse contraire au bon goût, et, pour les gens de son époque, le « bon goût » voulait qu'une forme adoptée pour un côté fût nécessairement répétée de l'autre.

Les relevés de Cheussey montrent d'une façon suffisamment compréhensible l'état ancien, qui fut défiguré suivant les indications de Guy de Gisors.

Le projet de restauration ainsi modifié fut approuvé par le ministre de l'intérieur le 20 avril 1819. Il ne restait plus qu'à mettre les travaux en adjudication. Trois tentatives demeurèrent sans résultat. Vainement, avait-on, entre la seconde et la troisième, augmenté les prix et porté le total du devis de 68 250 fr. à 75 600 : il semble que les précautions que l'on avait cru devoir prendre pour assurer la capacité,

(1) Extrait d'un rapport de Guy de Gisors, du 5 octobre 1818. Arch. de la Somme, série O. St-Riquier.



EGLISE DE SAINT-RIQUIER

XVII — Trésorerie — Peintures murales

l'honnêteté et la solvabilité de l'adjudicataire, notamment en ce qui concernait le cautionnement à fournir, aient écarté les amateurs. De guerre lasse, on finit par s'entendre, le 30 juillet 1820, avec Etienne Bercioux, entrepreneur à Paris, entrepreneur des églises de cette ville, et qui, depuis 1816, exécutait les travaux de la cathédrale d'Amiens sous la direction de Cheussey (1).

Les travaux commencèrent aussitôt.

Nous ne pouvons guère les suivre d'année en année, non plus qu'entrer dans le détail des sommes pour lesquelles, depuis ce temps, l'Etat, le département et la commune (2) y ont participé, ni des pénibles négociations engagées parfois pour les obtenir. Qu'il nous suffise de les résumer.

On commença par reprendre entièrement à neuf quatre arcs boutants sur la face méridionale, en leur faisant subir la mutilation indiquée par Guy de Gisors; on remplaça également par des murs pleins les petits arcs boutants passant par dessus le cloître, on répara les grands contreforts aux extrémités du transept ainsi que les parties les plus mauvaises des murs; les glacis des arcs boutants furent garnis de lames de plomb; les couvertures réparées; la galerie à jour couronnant la grande tour, remise en état. On fit ensuite à la face nord un travail analogue à celui qui avait été exécuté à celle du sud.

On consolida dans le même goût les faces nord et sud du transept, en donnant à leurs contreforts les couronnements les plus bizarres et les plus disgracieux et en renforçant lourdement les grandes fenêtres centrales au nord et au sud (3).

Les voûtes, principalement celles des bas côtés et du croisillon sud, furent réparées (4).

Vers 1839, il se créa, comme cela avait déjà eu lieu pour différents monuments, une « commission de surveillance pour les travaux à exécuter à l'église de Saint-Riquier » (5). Celle-ci commença par faire une visite minutieuse de l'église, à la suite de laquelle M. Lefebvre du Grosriez rédigea, le 28 novembre 1839, un rapport détaillé sur les travaux les plus urgents à exécuter, mais sans indiquer les moyens pratiques d'y parvenir (6).

En même temps, H. Dusevel était nommé inspecteur des monuments historiques du département de la Somme (7). Son action sur l'église de Saint-Riquier ne paraît guère s'être exercée que par des lettres et des rapports sans grande portée.

Mentionnons en passant une restauration, qui n'a pas toujours été heureuse, exécutée en 1840 aux tableaux des XVIIe et XVIIIe siècles qui ornent les retables des chapelles (8).

(1) 30 juillet 1820. Adjudication à Etienne Bercioux des travaux de l'église de St-Riquier. Arch. de la Somme, série O, St-Riquier. — V. G. Durand, *Monogr. de la ..... Cath. ... d'Am.*, t. I, p. 162. — Ce fut le même entrepreneur, qui, sous la direction de l'architecte Godde avait opéré la démolition de la moitié orientale de l'église de Corbie. (Arch. de la Comm. des mon. hist.).

(2) Les faibles ressources de celle-ci ne lui ont jamais permis que d'apporter un appoint fort minime.

(3) Ce dernier travail, du moins pour le croisillon sud, fut exécuté en 1836 aux frais de la commune par Amable Mathurel, architecte à Abbeville. Arch. de la Somme, série O, St-Riquier (comptes). — La démolition de l'ancien chapitre et de la partie orientale du cloître par l'acquéreur des bâtiments de l'abbaye avaient, en particulier, gravement compromis la solidité du croisillon sud de l'église.

(4) A mentionner un projet d'établissement de paratonnerres présenté par Cheussey le 22 janvier 1830. Arch. de la Somme, série O, St-Riquier.

(5) De cette commission faisaient partie MM. Froissart, maire de Saint-Riquier, président; Padé, curé; Hiver, Lefebvre du Grosriez et Chamont. Arch. de la Somme, série O, St-Riquier.

(6) Rapport de M. Lefebvre du Grosriez, du 28 nov. 1839, et délibération de la commission de surveillance des 12 déc. 1839, 26 mars et 2 juillet 1840 et du 4 nov. 1841. Arch. de la Somme, série O, St-Riquier.

(7) Arrêtés des 25 oct. 1839 et 10 janv. 1862.

(8) Arch. de la comm. des Mon. hist.

* * *

Les choses en étaient là au moment de la réorganisation de la commission des monuments historiques, en 1840. L'église de Saint-Riquier fut portée sur la liste de classement provisoire par départements, qui fut alors arrêtée (1).

Le conseil de fabrique et le conseil municipal consultés sur les ressources dont ils pouvaient disposer pour concourir à son entretien, répondirent, le premier que ses ressources étant à peine suffisantes pour assurer les charges courantes, et que « l'église de Saint-Riquier étant un édifice aussi important et aussi considérable que les plus belles cathédrales du royaume, une pauvre fabrique de campagne ne pouvait se charger de son entretien (2); l'autre : « que l'entretien de conservation de son église monumentale est trop important pour qu'en principe l'Etat puisse vouloir y faire contribuer, dans une quotité quelconque; une commune aussi pauvre, et dont les charges locales sont presque au-dessus de ses ressources » (3).

Ces délibérations furent appuyées par la commission de surveillance de l'église de Saint-Riquier (4).

L'architecte Lion fut alors chargé par le ministère d'aller visiter l'édifice et d'indiquer les travaux qui y étaient le plus nécessaires. Le rapport qu'il adressa au ministre de l'intérieur à la suite de cette visite contient tout d'abord un blâme sévère, mais mérité, pour tous les travaux exécutés à l'église depuis le commencement du siècle, et notamment pour les mutilations qui avaient défiguré les contreforts de la nef et du transept. « Tous ces contreforts ainsi arrangés, dit-il, produisent l'effet le plus affreux que l'on puisse voir ». La couverture que l'on a donnée à la tour « est ce que l'on peut voir de plus singulier ». Les meneaux de plusieurs fenêtres ont été refaits différemment des anciens et d'un travail grossier. Il en veut particulièrement, et avec raison, au rejointoiement en ciment rouge à la brique pilée, si à la mode sous le premier empire, et auquel, tout comme la cathédrale d'Amiens, la façade de l'église de Saint-Riquier n'a pas échappé. « C'est horrible de voir ainsi ces sculptures bariolées ».

Les principales réparations demandées par Lion portaient principalement sur les couvertures, la maçonnerie de la façade occidentale et du transept, des rejointoiements à faire sur plusieurs points, des remèdes à apporter aux dégâts causés par les tirants de fer qu'on avait trop multipliés et qui étaient plus nuisibles qu'utiles, la consolidation des balustrades et des clochetons, la réparation de la chapelle de la Vierge à l'extérieur, l'amélioration de l'écoulement des eaux, la démolition de différentes constructions parasites le long des murs de l'édifice. « Il faudrait surtout, ajoutait-il en terminant, imprimer à ces travaux une direction en harmonie avec le style du monument, et ne pas les laisser ainsi abandonnés aux ouvriers du pays, car on finirait bientôt par ne plus rien conserver du style de ce bel édifice » (5).

Directement visé par ce rapport, Cheussey prétexta son âge qui ne lui laissait plus la force de remplir les formalités et les opérations exigées par la commission des monuments historiques, absorbé qu'il était d'ailleurs par ses fonctions d'architecte du département et de la ville d'Amiens, et il résigna ses fonctions d'architecte des monuments historiques, en faveur d'Herbault, son adjoint.

(1) Circul. minist. du 1er oct. 1841.

(2) 9 déc. 1841. Délib. de la fabr. de St-Riquier.

(3) 10 déc. 1841. Délib. du cons. munic. de St-Riquier.

(4) 20 décembre 1841. Lettre de M. du Grosriez au sous-préfet d'Abbeville.

(5) 5 sept. 1842. Rapport de M. Lion, architecte, au ministre de l'intérieur. Arch. de la Somme, série O, St-Riquier.

Il en fut décidé autrement. Daniel Ramée fut chargé de donner suite aux restaurations proposées par Lion (1).

Daniel Ramée présida à la reconstruction d'une grande partie du mur occidental du croisillon sud du transept, à la restauration de l'aile septentrionale de la façade occidentale et à celle de la première chapelle du chœur, au nord (2) (1847).

En 1852, on avait refait un contrefort sous la direction d'Aymar Verdier, qui, en 1850, avait succédé à Daniel Ramée, et on s'occupait de reconstruire les grands arcs boutants placés derrière le chevet de l'église. L'Etat y avait affecté un secours de 25 000 francs, indépendamment de la subvention annuelle du Conseil général (3). L'année suivante, on terminait les arcs boutants du côté sud, et on travaillait aux balustrades du grand comble (4); Verdier présentait un nouveau devis de travaux s'élevant à la somme de 30 936 francs (5).

Mais les fonds manquaient. L'Etat consentit à subvenir à la moitié de la dépense, à condition que le département et la commune feraient le reste. Après bien des difficultés, celle-ci finit par affecter une somme disponible de 5000 francs (6), aux travaux les plus urgents.

Ces travaux exécutés par M. Daullé, architecte du département consistèrent principalement en réparations à la couverture, aux galeries, aux corniches et aux contreforts.

En 1862, on établit des passerelles en bois sous la charpente, pour faciliter la circulation au-dessus des voûtes. Les fonds votés par le Conseil général y furent affectés.

La même année, l'assemblée départementale consacra une somme de 10 000 francs à d'autres travaux reconnus nécessaires, sur un devis de pareille somme dressé par l'architecte Daullé. Ils furent commencés vers le mois de septembre 1864, et consistèrent principalement en des réparations à la galerie qui règne à la base des combles, aux corniches, aux gargouilles et au couronnement d'un des contreforts de la chapelle de la Vierge.

Les années suivantes furent consacrées à d'autres menues réparations, au moyen de la subvention annuelle accordée par le conseil général (7).

Au commencement de l'année 1870, Daullé avait présenté un projet de restaurations plus importantes montant à 39 761 fr., pour lequel une subvention fut sollicitée de l'Etat, attendu l'insuffisance des ressources de la fabrique et de la commune.

Les événements de 1870-1871 interrompirent les négociations, qui ne furent reprises qu'au commencement de l'année 1872. Sur la demande de la commission des monuments historiques, Daullé rédigea de nouveaux devis plus détaillés et plus précis que le premier. Après une visite de l'église par l'architecte Edmond Duthoit, à la demande de la commission des monuments historiques (juillet 1873), ils furent approuvés par le préfet en décembre 1873 et durent être exécutés aux frais du département.

L'ouragan du 12 mars 1876 causa à l'église pour plus de 12 000 fr. de dommages, qui furent promptement réparés (8).

(1) *Ibid.* — 1843. Devis de 33 305 fr. Délib. impr. du Conseil général de la Somme, 1843, p. 124; 1844, p. 73, etc.

(2) Chapelle III, v. le plan, pl. I, fig. 1.

(3) Délib. impr. du Conseil général de la Somme, 1852. Rapp. du Préfet, p. 131 et délibér. du 23 août, p. 307.

(4) *Ibid.*, 1853. Rapp. du Préfet, p. 116. — Les travaux de sculpture consistant principalement en crochets aux pinacles des contreforts, furent exécutés par les frères Duthoit, sculpteurs à Amiens.

(5) Délib. impr. du Conseil général de la Somme, 1854. Rapp. du Préfet, p. 73. — Arch. de la Somme, série O. St-Riquier.

(6) Juill. 1860.

(7) Délib. impr. du Conseil général de la Somme.

(8) *Ibid.*

La même année, Edmond Duthoit était chargé par le ministre, sur la proposition de la commission des monuments historiques, de faire des relevés de l'église et de préparer un projet pour sa restauration (1). Mais celui-ci considérait que la réalisation de ces travaux n'était ni urgente ni prochaine, et qu'il convenait avant tout de solder ce qui avait déjà été exécuté, et notamment les réparations nécessitées par l'ouragan du 12 mars 1876 (2).

En dehors de la grosse réparation de 1820-1823, les sommes votées depuis lors par le Conseil général, presque annuellement — d'ordinaire un millier de francs par an, quelquefois plus — les subventions de l'Etat et la contribution de la commune, qui, réunies, représentaient une somme assez forte, mais qui, dépensées au fur et à mesure, étaient insuffisantes à assurer une restauration efficace et durable, s'étaient bien souvent évaporées en faux frais et en minimes raccommodages. Plusieurs fois, dans les derniers temps, la commission des monuments historiques s'en était plainte (3).

On décida alors la commune à assurer au moyen d'une contribution extraordinaire de deux centimes pendant dix ans, à partir de 1879, un fonds de réserve pour l'entretien de l'église. Les subventions du département furent de même accumulées, et, en 1881, on se trouva en possession d'une somme suffisante pour entreprendre des travaux sérieux (4).

Ils consistèrent principalement dans la réparation extérieure de plusieurs arcs boutants et de plusieurs travées, sur le détail desquelles il serait trop long et inutile de s'étendre davantage.

A la mort d'Edmond Duthoit (1889), la direction des monuments historiques de la Somme fut confiée à M. Danjoy.

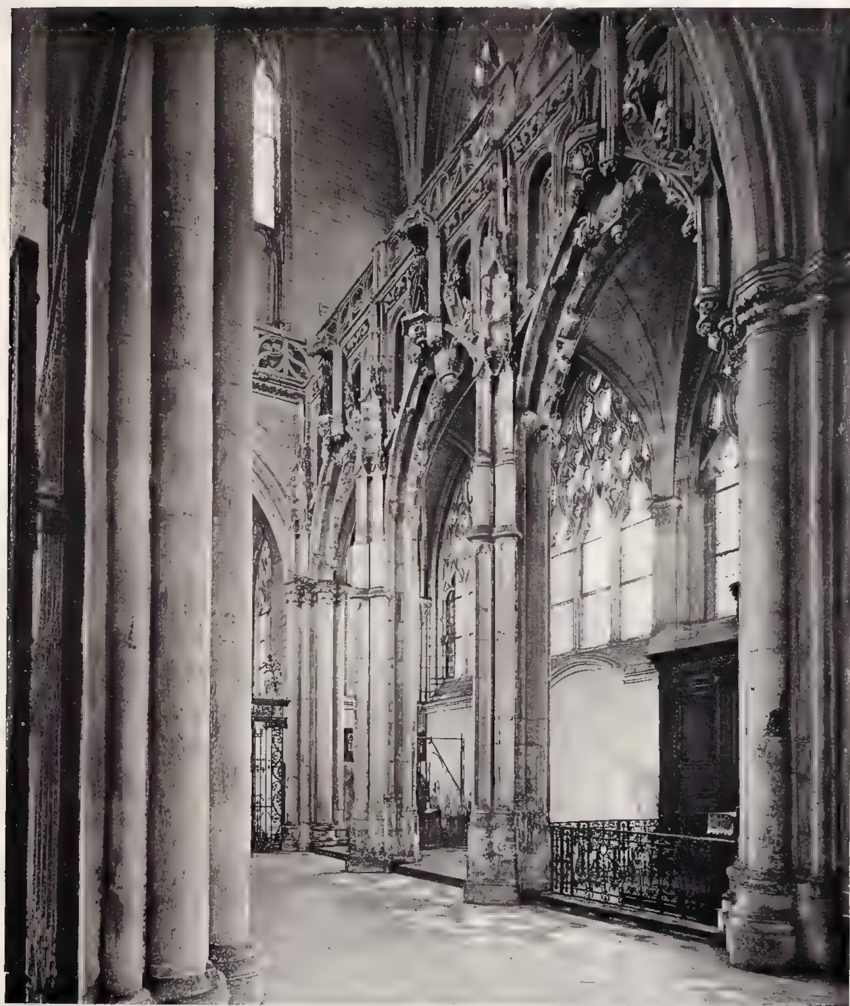
Celui-ci continua la restauration commencée par son prédécesseur dans les façades latérales des nefs et du transept, en attaquant successivement les parties qui en avaient le plus besoin (5).

En 1906, M. Hardion, architecte à Tours, fut appelé à succéder à M. Danjoy. Son court passage ne fut marqué que par une réparation à l'extérieur de la façade méridionale du transept, et il fut, peu de temps après, remplacé par M. Deneux, architecte à Paris (14 juin 1907).

Celui-ci, pour remédier au mauvais état des couvertures des bas côtés, du déambulatoire et des chapelles rayonnantes, qui avaient été, comme nous le verrons, faites après coup d'une façon à la fois disgracieuse et très défectueuse au point de vue de l'écoulement des eaux, ne trouva pas de meilleur moyen que de les remplacer par des terrasses en ciment armé.

Ce travail vient d'être exécuté (1909) pour tout le déambulatoire et les chapelles du chevet. Il sera continué sur les bas côtés de la nef.

(1) *Ibid.*
(2) 8 mars 1878. Lettre d'E. Duthoit au préfet. *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*
(5) La sculpture des corniches, des balustrades, des pinacles, fut exécutée par M. Chapot, sculpteur à Paris.



ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER

XXVIII. — Chapelle Saint-Michel



Fig. 5. — Plan de la ville de Saint-Riquier, d'après le cadastre.

Deuxième partie. — Description.

I

Généralités.

Par la beauté de ses proportions, par l'harmonie de ses lignes, par l'ampleur de ses vastes nefs, par la continuité et la simplicité de leur ordonnance générale, par l'aisance véritable qui règne dans tout leur ensemble, l'église de Saint-Riquier semblerait, au premier coup d'œil, bâtie d'un seul jet et sortie tout entière du cerveau d'un seul maître et non des moins habiles. Dès qu'on entre dans le détail, dès qu'on cherche à analyser ce magnifique ensemble, on demeure surpris, troublé, devant des différences d'époques, de mains, de manières, devant des anomalies, des reprises parfois inexplicables, qui en font un édifice aussi difficile à comprendre qu'ingrat à décrire.

Telle qu'elle nous est parvenue, comme d'ailleurs son histoire en témoigne, elle a été évidemment élevée en plusieurs fois, tantôt à des intervalles assez éloignés, tantôt au contraire, en des campagnes très rapprochées, mais cependant distinctes. Toutefois le parti général adopté par le premier maître de l'œuvre a toujours été scrupuleusement suivi jusqu'au bout.

Nous devons donc la prendre telle qu'elle se présente à nous, et puisqu'elle est homogène dans son ensemble et diverse dans le détail, nous commencerons

par en donner un aperçu général assez étendu, en le poussant jusqu'au point où commencent les nuances.

Nous tâcherons en même temps de dater chaque partie d'après les renseignements historiques que nous connaissons; mais nous serons parfois obligés de laisser des points d'interrogation, sans chercher à expliquer l'inexplicable.

Nous reprendrons ensuite chaque partie en détail.

L'église est orientée à l'est-nord-est, ou à peu près.

C'est une vaste basilique, dont la superficie peut entrer en comparaison avec celles des cathédrales de Noyon, de Soissons, de Tours, d'Auxerre (1).

Elle comprend (V. le plan, pl. I, fig. 1) six travées flanquées de bas côtés simples, un transept, dont chaque croisillon ne forme qu'une seule travée à peu près carrée, puis deux travées, la première égale à celles qui se trouvent en avant du transept, et l'autre plus courte, se terminant par un rond point en demi décagone. Au-delà du transept, les bas côtés se prolongent en un déambulatoire sur lequel s'ouvrent neuf chapelles. Les quatre chapelles — deux de chaque côté — correspondant aux deux travées droites, sont quadrangulaires, les cinq autres, au chevet de l'église, polygonales et rayonnantes. Celle du centre, beaucoup plus importante que les autres, comprend une partie droite très proéminente, terminée par un demi décagone; les quatre autres sont à cinq pans, mais d'une très faible saillie et comme aplaties.

Une grosse tour carrée s'élève dans œuvre sur la première travée de la nef, à l'occident.

La façade occidentale est percée de trois grandes portes (A, B, C) (2), qui sont les principales de l'édifice : celle du centre, sous la tour, et deux portes latérales, à l'extrémité de chacun des bas côtés. Il y a encore dans d'autres parties de l'édifice, de petites portes dont plusieurs ont été percées après coup suivant les besoins, et dont d'autres aussi sont aujourd'hui bouchées. Nous les signalerons au fur et à mesure qu'elles se présenteront dans la description de détail.

Quatre escaliers à vis conduisent dans les parties hautes. Deux sont renfermés dans des tourelles symétriques participant à l'ordonnance générale de la façade occidentale, à droite et à gauche de la tour (T, U). Ils ne montent que jusqu'à l'étage du beffroi. A partir de là, on n'accède à la partie supérieure de cette tour que par un seul escalier d'un plus petit diamètre, placé dans l'angle nord-ouest de celle-ci, un peu en arrière du premier. Un autre escalier est placé dans l'aisselle occidentale du croisillon nord du transept (Y). Le quatrième s'élève entre les deux chapelles rayonnantes (VII et IX) du même côté (Z).

L'église entière est voûtée en pierres sur croisées d'ogives, avec liernes, tiercerons, et parfois d'autres nervures accessoires.

La nef principale étant peu élevée relativement à sa largeur — ce qui, par parenthèses, ne contribue pas peu à lui donner de la profondeur — l'ordonnance

(1) Dimensions principales : longueur totale dans œuvre, du grand portail à l'extrémité de la chapelle de la Vierge : 90 m. — *Id.*, du grand portail au rond point : 66 m. 50. — Longueur totale hors œuvre : 96 m. 50. — Largeur de la nef d'axe en axe des piliers : 13 m. — *Id.*, des bas côtés : 6 m. 50. — Hauteur sous clef de la grande voûte : 24 m. 60. — *Id.*, des bas côtés : 10 m. 40. — Hauteur de la tour (maçonnerie) : 43 m. 50. — *Id.*, y compris la charpente et la croix : 48 m. 80.

(2) En règle générale, à moins d'indication contraire, les lettres et les chiffres renvoient au plan de l'église, pl. I, fig. 1.

générale (pl. II, III, IV, V, VI) ne comprend en élévation que deux étages : les grandes arcades correspondant aux bas côtés, et les fenêtres hautes. Il n'y a pas de triforium.

Les grandes arcades, en cintre brisé, sont percées dans des murs d'une assez forte épaisseur (1 m.). A 1 m. 30, environ, au-dessus de la pointe de ces arcades, règne un cordon qui coupe horizontalement l'ordonnance à un peu moins de la moitié de la hauteur totale du pavé à la clef des hautes voûtes. Une balustrade ajourée, posée sur ce cordon, forme une fausse galerie trop étroite pour livrer passage à un homme. A quelques centimètres au-dessus de cette balustrade se trouve l'appui des fenêtres hautes. Garnies de meneaux, celles-ci occupent presque tout — mais non pas tout — le reste de chaque travée. A peu près au tiers de la hauteur totale de la fenêtre, les meneaux sont coupés par une arcature horizontale simulant un triforium ajouré (1).

La première travée de la nef à l'occident, sur laquelle s'élève la tour, diffère par suite des autres. Il a fallu d'abord donner aux supports de cette tour une plus grande épaisseur. La travée est de plus coupée horizontalement à la hauteur de l'appui des fenêtres hautes par une voûte formant tribune, dont la puissante arcade a surtout pour but d'étrésillonner les deux piliers qui soutiennent la tour vers la nef (3 a, 4 a). Il y a un étage au-dessus de la travée du bas côté, à droite et à gauche.

Le long des bas côtés s'ouvrent de larges fenêtres à remplages qui, comme celles de la grande nef, ne remplissent pas absolument toute la largeur de la travée.

Le transept affecte une disposition assez particulière. Chacun des croisillons, avons-nous dit, ne forme qu'une seule travée. Celui du sud a une saillie à peu près égale à celle de la largeur du bas côté. La saillie du croisillon nord est un peu moins prononcée.

Le cloître établi le long du bas côté sud, se prolonge, non pas en dehors du transept, mais à travers, se confondant en quelque sorte avec lui. Il est en contre-bas d'environ 1 m. 80 (2) du sol de l'église, mais ses clefs de voûte s'élèvent à 2 m. 10 au-dessus du niveau de celui-ci. La quantité dont le croisillon sud fait saillie en dehors du bas côté est précisément de toute la largeur du cloître. On ne peut donc séparer la description de ce cloître de celle du reste de l'église, à laquelle il est intimement lié, aussi bien, comme nous le verrons, le long de la nef qu'au transept.

Sur la partie de cloître qui traverse le transept, on a établi une salle voûtée, servant de trésorerie, montant jusqu'à la hauteur de la voûte du bas côté : sa partie supérieure sert de tribune. Le mur qui sépare de l'intérieur de l'église le cloître et la trésorerie qui est au-dessus, a été richement décoré de sculptures. Vis-à-vis, dans la saillie du croisillon nord, on a établi, pour lui faire pendant, une tribune semblable, mais dont la partie inférieure, s'ouvrant sur l'intérieur de l'église par trois grandes arcades richement sculptées, elles aussi, forme chapelle.

Comme les bas côtés, les chapelles du chevet sont percées de fenêtres à meneaux.

Malgré la grande unité qui règne dans l'ordonnance générale de l'édifice, il n'est pas besoin d'en avoir fait un examen bien approfondi, pour y distinguer au moins

(1) Cette disposition de fenêtres hautes descendant jusqu'un peu au-dessus des grandes arcades, sans triforium, avec une galerie découverte à l'appui des fenêtres, a été fréquemment usitée dans les pays flamands aux XIVe et XVe siècles. (Cathédrale St-Jacques, St-Paul à Anvers; N.-D. de la Chapelle à Bruxelles; St-Bavon à Gand : N.-D. de la Dyle à Malines). On la rencontre aussi en Allemagne (St-Laurent à Nuremberg); en Normandie (St-Étienne-le-Vieux, St-Jean, à Caen), etc.; mais l'église de St-Riquier paraît en être un des plus anciens exemples.

(2) Le sol actuel du cloître doit être à environ 60 centimètres au-dessus du sol primitif.

deux styles, et par conséquent deux principales périodes de construction nettement tranchées.

Disons tout de suite qu'il ne subsiste absolument rien des constructions antérieures au XIIIe siècle.

Le transept tout entier, avec les travées de cloître qui en dépendent, sauf quelques remaniements, et les grandes arcades du chœur et du rond point, appartiennent sans conteste à la seconde moitié du XIIIe siècle : leur ornementation, leur mouluration ne permettent pas de s'y tromper.

Tout le reste de l'édifice : façade, tour, nef, bas côtés, étage supérieur du chœur, déambulatoire, chapelles rayonnantes, trésorerie, est du style gothique flamboyant le plus caractérisé.

Pouvons-nous dater ces différentes parties d'une façon plus précise?

Ce qui appartient au XIIIe siècle remonte très probablement au long abbatiat de Gilles de Machemont (1257-1292). Dom Cotron nous présente cet abbé comme ayant fait élever de nombreux et somptueux édifices; mais il ne nous en désigne que quelques-uns. Au sujet de l'église, il dit : « *Quædam sacella ecclesiæ Sancti Richarii, præsertim capellam Sancti Andreæ, quam consecrari curavit per Attrebatensem episcopum, anno 1274, aliaque superba et ampla ædificia immensis sumptibus erexit* ».

C'est vraisemblablement la partie de l'église reconstruite par celui-ci, que désignent ces mots « une notable massonnerye piéça commencée », que l'abbé Hugues Cuillerel avait fait couvrir vers 1448, avec l'aide pécuniaire de Philippe le Bon (1).

Rappelons-nous en outre qu'en 1460, Pierre le Prestre fit, non pas construire, mais orner la chapelle de la Vierge, en y établissant un sépulcre, un oratoire, des stalles et un retable d'autel (2).

Nous nous souvenons enfin qu'après avoir narré l'horrible incendie de la ville et de l'abbaye par ordre de Louis XI, en 1475, et les premiers travaux qu'il avait fait exécuter pour sa réparation, l'abbé Pierre le Prestre ajoute : « Quand ladite église de Saint-Riquier fu brullée, comme dit est par avant, il y avoit ung commencement d'église, c'est asçavoir le cœur et croisie à ladite église, moult riche, et qui avoit esté fait passé trois cens ans, mais il sembloit aussi nouvel que s'il n'y eult que X ans; par quoy ledit abbé emprint de le parmonter de machonnerie », etc. (3). Il ne peut être ici question que des constructions du XIIIe siècle en partie parvenues jusqu'à nous. Pierre le Prestre se trompe évidemment d'une centaine d'années, mais cela n'a rien de bien surprenant. Il a simplement voulu indiquer un long espace de temps (4).

Considérons d'autre part que la disposition du transept, un peu anormale, a été prévue dès sa première construction, au XIIIe siècle, comme nous le verrons, que le faux remplage qui orne la face ouest du petit mur 15 b c, sous la tribune, se retrouve identique sur la face est, vers la chapelle III, et enfin que celui-ci ne paraît avoir jamais été au contact de l'air extérieur (5); nous pourrons en conclure que des chapelles rayonnantes ont dû être construites dès le XIIIe siècle, en même temps

(1) V. ci-dessus, p. 212.

(2) V. ci-dessus, p 216 — C'est Pierre le Prestre lui-même qui nous donne ce renseignement. Il semble que s'il avait lui-même fait construire la chapelle de toutes pièces, il n'aurait pas manqué de le dire.

(3) *Chron.*, c. CLXXX *bis*, édit. Belleval, p. 116.

(4) C'est cette erreur de date qui a induit à tort l'abbé Hénocque (*Hist..... de S. Riquier*, t. II, p. 457) et après lui l'abbé Bouthors (*Hist. de S. Riquier*, p. 164) à attribuer à l'abbé Riquier II (1170-1176) les fondements ou tout au moins les premiers projets de l'église actuelle.

(5) Nous verrons au surplus que, dans les profils des nervures du déambulatoire actuel, il en est qui sont incontestablement du XIIIe siècle.



ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER

[illegible] — *Façade occidentale*

que le transept et les grandes arcades du rond point, et que ce sont sans doute ces chapelles que dom Cotron rapporte avoir été élevées par Gilles de Machemont. Remarquons que celle de la Vierge devait déjà avoir d'assez vastes dimensions pour que Pierre le Prestre ait pu la garnir notamment d'un Sépulcre, d'un oratoire et de stalles.

De tout ce qui précède, il résulte que Gilles de Machemont aura entrepris la reconstruction de l'église, non pas tout à la fois, mais, comme cela se faisait souvent, par morceaux. En possession du projet général, il aura fermé la nef vers l'est par une cloison ou par un mur provisoire, afin de pouvoir servir au culte pendant qu'on élevait le chœur et le transept, à la place de l'ancien chœur et du transept oriental qui furent abattus. Il aura commencé par élever les chapelles du chevet. La première de ces chapelles étant terminée en 1274, il l'aura fait consacrer par l'évêque d'Arras. Poursuivant ses travaux, il sera parvenu à élever le nouveau transept, le déambulatoire et tout au moins les grandes arcades du rond point.

Les choses devaient en être là au moment de sa mort (1292), mais ses successeurs les auront laissées dans cet état, et les constructions de Gilles de Machemont n'auront été couvertes qu'au xve siècle par Hugues Cuillerel (1448) (1). L'étage des fenêtres hautes et les voûtes du chœur n'existant sans doute pas, celui-ci aura reçu un comble provisoire à la hauteur du bas côté. Ce dut être à ce moment seulement que la clôture fermant la nef à l'est, fut abattue et les constructions du xiiie siècle livrées au culte.

Nous savons par Pierre le Prestre lui-même que ce « commencement d'église » n'eut pas à souffrir de l'incendie de 1475. La partie de l'église qui, comme il dit, fut « par dedens toute cauffourée », ne fut donc que la vieille nef romane, qui ne devait pas être voûtée. Ce qui prouve que cette nef a dû être soudée, au moins provisoirement, au transept du xiiie siècle, c'est que les jambages des fenêtres hautes de la nef contre le transept (11-13 a et 12-14 a), le long des piliers 13 a et 14 a, appartiennent encore au xiiie siècle et sont rongés par le feu, tandis que les autres, contre les piliers 11 a et 12 a, qui sont du xvie, sont intacts, ainsi que tout le reste de la nef à l'intérieur. Les premiers ont donc été touchés par l'incendie avant la construction de la nef actuelle.

Quand Pierre le Prestre dit qu'il entreprit de « parmonter de machonnerie » le susdit « commencement d'église », je crois qu'il faut comprendre qu'il entreprit de faire élever les fenêtres hautes et les grandes voûtes du chœur, que Gilles de Machemont avait dû laisser inachevées.

D'après ce qu'il dit lui-même, Pierre le Prestre dut n'avoir le temps que de restaurer le clocher et de commencer l'achèvement du chœur, lorsqu'il fut arrêté par la guerre et par les événements dont nous avons parlé.

Les travaux furent continués par Eustache le Quieux, qui lui succéda en 1480, et cela malgré un nouvel incendie arrivé en 1487.

Nous savons également que ce dernier reconstruisit la chapelle de la Vierge, telle qu'elle existe actuellement, avec les statues de vierges qui la décorent à l'intérieur et que, pour cela, l'oratoire élevé peu de temps auparavant par Pierre le Prestre dut être détruit; et enfin qu'il fit placer des statues et des vitraux dans la chapelle voisine dédiée à Saint-Pierre.

***

(1) V. ci-dessus, p. 212.

Si nous considérons le monument, nous constaterons que le transept en entier — excepté bien entendu la trésorerie et la tribune qui lui fait vis-à-vis — appartient aux constructions qui ont dû être élevées par Gilles de Machemont, au XIIIe siècle. Ici, il n'y a nulle difficulté.

Il n'en est pas de même pour le chœur. Seules les grandes arcades du rond point, avec les piliers qui les supportent et les sommiers de la voûte du déambulatoire, retombant sur ces piliers, peuvent remonter à cette époque. Ces piliers ont été l'objet d'un remaniement sur lequel je reviendrai plus en détail. Leurs chapiteaux, vers le déambulatoire surtout, ont été extrêmement abîmés, soit par le feu, soit par la gelée, soit par toute autre cause, et ont été raccommodés en plâtre (1). Il en est de même de la corniche intérieure qui passe sous l'appui des fenêtres, et qui, elle encore, date du XIIIe siècle.

Nous avons vu que le petit mur 15 b c conservait intacte sa décoration du XIIIe siècle vers la chapelle III (pl. XX). Au-dessus des voûtes des bas côtés, les murs du XIIIe siècle 15 a c, 16 a c du transept, étaient, avant la restauration de 1909-1910, absolument rongés par un violent incendie, sous l'appui des fenêtres surtout; de même la base des culées 17 b, 18 b, au-dessus des voûtes des bas côtés, sur leurs faces regardant le transept. Au contraire, toutes les fenêtres hautes et toutes les autres culées du chœur et du rond point étaient parfaitement intactes.

Les bizarres et disgracieuses toitures à pignons, qui couvraient naguère le déambulatoire et les chapelles (pl. IV, VIII), avaient été faites après coup : les pignons enserraient sans liaison les culées. Par la pauvreté de leur système de charpenterie et de leur couverture en tuiles plates, elles semblaient n'avoir été que des couvertures provisoires. Elles étaient posées de la façon la plus barbare et aussi mal agencées que possible avec les maçonneries. On ne s'était pas gêné pour entailler à tort et à travers les moulures qui ornaient les piédroits des fenêtres, afin d'y encastrer les pièces de bois. Cependant elles avaient dû être posées presque immédiatement après l'achèvement de la maçonnerie, car toute la partie de celle-ci, qui était abritée par ces toitures, non seulement ne portait aucune trace d'incendie, mais était comme neuve, et n'avait certainement jamais subi le contact de l'air extérieur. Enfin, faute de construction absolument inconcevable, le larmier des glacis des fenêtres hautes 15-17 a, 17-19 a, 19-21 a, etc., est légèrement plus bas que les chéneaux des chapelles absidales III, V, VII, IX, etc. Celui qui a construit les uns ne s'est pas occupé de la manière dont se comportaient les autres, et il ne s'est pas demandé comment il assurerait l'écoulement des eaux.

Toutes ces données sont bien difficiles à concilier avec les renseignements incomplets et imprécis que l'on peut tirer des documents écrits. Après avoir retourné la question dans tous les sens et m'être heurté chaque fois à des invraisemblances et à des impossibilités, j'ai fini, comme on dit, par donner ma langue aux chiens, et par laisser les choses dans l'indécision avec laquelle elles se présentent à nous.

Ce que l'on peut tenir pour certain, c'est que la chapelle de la Vierge, telle qu'elle existe actuellement, est l'œuvre d'Eustache le Quieux. Il doit en être de même des autres chapelles absidales, bien que dom Cotron dise seulement qu'Eustache le Quieux fit placer des statues et des vitraux dans la chapelle Saint-Pierre (chapelle IX), et que ces chapelles se raccordent assez mal avec celle de la Vierge; mais elles ont avec celle-ci une trop grande similitude de style pour ne pas être de la même main, et dom Cotron, parlant de faits dont il n'a été ni l'auteur ni le témoin, ne

(1) Toute la partie inférieure de ces piliers, au contraire, est intacte.

dit pas tout. Dans tous les cas, ce ne sont plus celles que Gilles de Machemont avait dû élever au XIIIe siècle.

Pourquoi Eustache le Quieux a-t-il reconstruit ces chapelles? Avaient-elles trop souffert de l'incendie de 1475 ou de celui de 1487, ou bien tout simplement, comme on ne regardait pas de son temps à le faire, les anciennes n'étaient-elles pas de son goût? Il faut nous résigner à l'ignorer.

Quant à l'étage des fenêtres hautes du chœur, je ne crois pas, avec les données que nous possédons, pouvoir dire exactement s'il appartient à Eustache le Quieux ou à Pierre le Prestre. Je le croirais plus volontiers de ce dernier, du moins dans ses parties basses, et d'un autre maître de l'œuvre (1), précisément à cause de l'erreur de niveau qui existe entre les glacis de ces fenêtres et les chéneaux des chapelles. Dans ce cas, l'incendie de 1487 n'aurait pas atteint les combles du déambulatoire. Mais, encore une fois, c'est loin d'être certain (2).

Les mêmes difficultés ne se présentent ni pour la nef avec ses bas côtés, ni pour la façade avec son clocher. Nous savons pertinemment, et dom Cotron est très explicite sur ces points, que les premiers sont l'œuvre d'Eustache le Quieux, et les seconds, celle de Thibaut de Bayencourt, son successeur (3). La vieille nef romane avait été calcinée par l'incendie de 1475 et Pierre le Prestre n'avait pas eu le temps de la reconstruire. Nous savons qu'il avait fait restaurer le clocher. Pourquoi Thibaut de Bayencourt a-t-il fait réédifier de fond en comble celui-ci ainsi que la façade? Ce clocher a pu avoir été de nouveau atteint par l'incendie de 1487, ou bien plutôt, l'ancienne façade romane et son clocher ont-ils semblé détonner avec le reste de l'église nouvellement reconstruit.

Bien que, dans sa plus grande partie et dans l'impression générale qui s'en dégage, l'église de Saint-Riquier soit de style gothique flamboyant, son plan et son ordonnance appartiennent donc sans conteste à la fin du XIIIe siècle. C'est au maître de l'œuvre de cette époque qu'il faut par conséquent faire honneur de ces belles proportions (4), de cette simplicité, de cette clarté, de cette tempérance majestueuse et élégante qui manquent d'ordinaire aux églises de la fin de l'époque gothique, et qui mettent la nôtre hors de pair parmi celles-ci (5).

A un peu plus d'un kilomètre de l'église de Saint-Riquier, vers le sud, entre la route d'Yaucourt et celle de Bussu, s'étendent de vastes carrières de pierre calcaire d'un beau grain, bien égal et sans nœuds, d'abord très tendre dans ses couches supérieures, mais devenant graduellement très dure à une certaine profondeur. Elles portent le nom de carrières de Saint-Pierre à Vaux. Les immenses galeries qui les sillonnent, naguère retrouvées, mais dont l'entrée est aujourd'hui bouchée, témoignent de l'énorme quantité de pierres qui en a été extraite. C'est généralement de cette pierre qu'est construite l'église de Saint-Riquier.

(1) Peut-être de Philippe de Bernay, Jean le Febvre et Jean Panier, à qui Pierre le Prestre s'est adressé pour la restauration de l'église après l'incendie de 1475. (V. ci-dessus, p. 218).

(2) Nous verrons que c'est tout à fait par erreur qu'on a cru lire la date de 1500 sur l'un des chapiteaux qui supportent les branches d'ogives du rond point.

(3) Rappelons-nous qu'en 1503, du temps d'Eustache le Quieux, Nicolas Lesveillié était maître-maçon des ouvrages de Saint-Riquier. V. ci-dessus, pp 221, 223, 224).

(4 En joignant les clefs de la grande voûte au pied des murs des bas côtés, on obtient à peu près un triangle équilatéral Est-ce un cas fortuit?

(5) Je ne parle bien entendu que des nefs, et non de la façade et du clocher, qui sont loin d'avoir ces qualités.

Le maître de l'œuvre du XIIIe siècle a choisi les bancs les plus durs; les tailles ont été faites au marteau. Pour économiser la main d'œuvre, ceux de la fin du XVe siècle et du XVIe, au contraire, se sont servis des couches tendres; ils se sont contentés de réserver pour les membres essentiels des pierres un peu plus résistantes, qui ont été finies à la griffe. Ils n'ont usé de la pierre dure que pour les gros piliers de la nef et pour les bases des dosserets des bas côtés.

Les bases des piliers du chœur et de la nef sont faites d'une pierre jaunâtre extrêmement dure.

Enfin, toute la maçonnerie repose sur plusieurs assises de grès qui est très abondant dans la région et notamment à côté des carrières dont nous venons de parler.

II

Constructions du XIIIe *siècle.*

Comme les constructions du XIIIe siècle, ainsi que nous l'avons vu, ont commandé l'ordonnance générale du reste de l'édifice — Pierre le Prestre nous laisse bien entendre que c'est d'elles qu'il est parti — force nous est de commencer par elles.

Le transept (pl. II, III, IV, V, VI. VII, VIII, IX, X, XX, XXXIII, XLI) appartient tout entier par son style, du moins dans son gros œuvre, à la seconde moitié du XIIIe siècle (1).

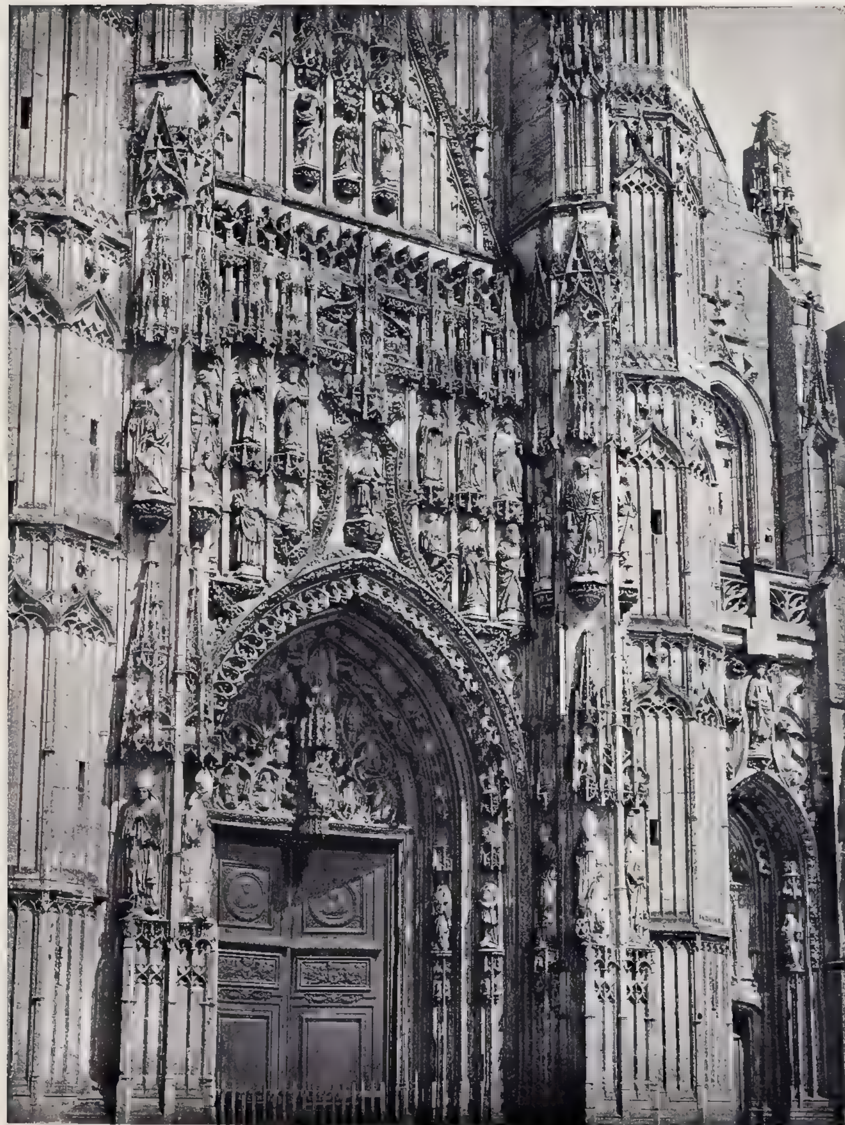
Il se distingue par un caractère assez original. Les profils de toutes ses parties moulurées sont tracés dans l'esprit général de l'époque, mais avec quelque chose de particulier, de personnel, qui les rend extrêmement intéressants. Les archivoltes et les nervures des voûtes comportent des tores déjà assez fins, d'autres plus gros garnis d'un méplat ou filet saillant, et des épannelages rectangulaires, tantôt aux arêtes abattues, tantôt creusés suivant leurs côtés par des canaux cylindriques (2).

La coupe ci-jointe (fig. 6) montre comment le cloître (3) et la trésorerie qui est au-dessus sont encastrés dans le croisillon sud du transept. Les trois travées de cette partie du cloître, qui occupe l'extrémité du même croisillon, sont certainement, par leur style, par leur mouluration et par la sculpture de leurs chapiteaux, antérieures de quelques années au reste du transept; mais dès lors la disposition de ce transept était prévue, et elles font partie intégrante de celui-ci.

(1) Je suis heureux de pouvoir accompagner ce travail de magnifiques relevés exécutés par M. Jean Hardion, architecte des monuments historiques (pl. II, III, IV).

(2) On retrouve des éléments de mouluration analogues dans le chœur de l'intéressante église voisine d'Ailly-le-Haut-Clocher, qui date à peu près de la même époque; de même aussi dans les fenêtres de la tour sud de Saint-Vulmer de Boulogne. — J'ai trouvé dans des caves de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle, à Boves, des ogives aux arêtes abattues avec un canal de ce genre au milieu de chacune des faces obliques. C'est un profil de nervures assez fréquent dans l'Est et en Allemagne : par exemple à la cathédrale de Saint-Dié, à Notre-Dame de Nuremberg, etc.

(3) Il ne subsiste de ce cloître que ces trois travées et celles qui bordent le bas côté sud de l'église. On peut le voir dans son entier dans la fig. 4. — La bibliothèque d'Abbeville en possède un plan du XVIIIe siècle, publié par HÉNOCQUE, *Hist.... de S. Riquier*, t. II, p. 440.



ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER

III. — *Grand portail*

Chacune de ces trois travées (pl. IX) est voûtée d'une croisée d'ogives simple, dont la clef est sculptée. Une de ces clefs est formée d'un bouquet de feuillages; les deux autres d'une tête feuillue, l'une empruntée à la feuille de chêne et l'autre à la feuille de vigne, le tout du meilleur style ornemental de la fin du XIII[e] siècle. Les profils très nerveux des doubleaux et des ogives (fig. 7) (1) comportent déjà les canaux dont nous venons de parler.



Fig. 6. — Coupe transversale du croisillon sud du transept.

Les arcades ouvrant du cloître sur le préau ont été disposées d'une façon assez particulière, pour pouvoir supporter le mur épais qui ferme le croisillon sud du transept. Elles sont formées (fig. 8) de deux arcs juxtaposés, sans liaison l'un avec l'autre et d'une mouluration très originale, mais toujours dans le même esprit que celle qui caractérise les parties de notre église élevées au XIII[e] siècle. L'arc intérieur B emboitait le remplage, qui, certainement fermait les baies du cloître. Lorsqu'on a supprimé ces remplages, on a garni l'intrados d'une doublure C reproduisant à peu près le même profil que l'intrados de l'arc A, mais en pierre tendre. A la travée qui est le plus à l'est (j k), et qui devait former l'angle du cloître, il y a un troisième arc faisant aujourd'hui saillie à l'extérieur, et qui, primitivement, servait d'arc doubleau à la première travée en retour d'équerre (2).



Fig. 7. — Profil des doubleaux et ogives du cloître.

Toutes ces archivoltes sont actuellement fermées en partie par de petits murs et en partie par des vitrages.

De ce côté, toutes les retombées se font sur des groupes de colonnettes, dont les chapiteaux sont à crochets épanouis, avec tailloirs polygonaux. Le style de ces chapiteaux est encore très voisin de celui des chapiteaux des chapelles rayonnantes

(1) M. Pinsard, architecte à Amiens, a relevé le même profil dans une cave, 5, rue du Bloc, à Amiens.

(2) Dans l'arcade j k, formant l'angle du cloître qui se retournait à l'est, il n'y a, bien entendu, jamais eu de

de la cathédrale d'Amiens, qui, comme nous le savons, doivent dater de 1240 à 1245,

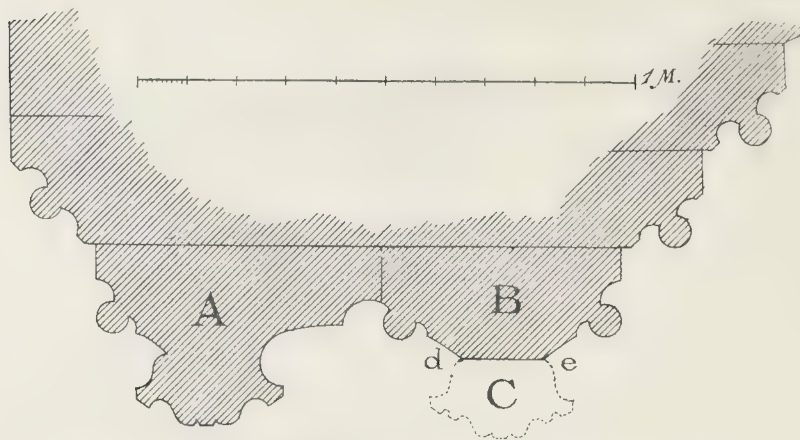


Fig. 8. — Profil de l'archivolte extérieure du cloître (XIII[e] siècle)



Fig. 9. — Ébrasement de la porte du cloître.

environ (1). L'abbatiat de Gilles de Machemont ne commença qu'en 1257, mais on fit assez longtemps de ces crochets épanouis. Dans tous les cas, nous n'avons pas la preuve que cette partie de l'édifice n'a pas été commencée sous le prédécesseur de celui-ci, Gautier II de Gaissart (1248-1257).

Le plancher actuel de ces travées de cloître servant de sacristie, lequel doit être à environ 60 centimètres au-dessous de l'ancien sol du transept, empêche de voir les bases de ces colonnettes (2).

Contre le mur septentrional, en 16 b c, les retombées se font sur des culs de lampe qui sont en parties masqués par des armoires modernes. Un de ces culs de lampe est formé de deux petits personnages d'un très bon style, mais il est devenu presque invisible.

Le long du mur 14-16 b, les doubleaux, les ogives et les formerets sont également reçus par des culs de lampe composés chacun de trois chapiteaux à crochets, que de petites têtes d'hommes terminent par en bas. Ils devaient être fort jolis, mais ils sont très frustes et cachés par les armoires de la sacristie.

remplage : l'arc intérieur A est profilé d'une seule pièce, comme l'arc extérieur B, et tout en pierre dure comme celui-ci.

(1) V. G. Durand, *Monogr. de la ..... Cath. d'Am.*, t. I, p. 33.

(2) A environ une dizaine de centimètres au dessous du plancher, il y a un dallage, mais qui n'est certainement pas le dallage primitif du cloître.

Au-delà du mur 14 b c, vers l'ouest, la continuation du cloître a été amorcée en arrachement dès le XIIIe siècle : cette amorce comprend les sommiers de la voûte et les colonnettes leur servant de supports en 14 b et 14 c. En ce dernier endroit, les profils du XIIIe siècle ont été conduits jusqu'au nu du contrefort qui est en retour d'équerre vers l'occident.

Une puissante arcade est percée dans le mur 14 b c, épais de 1m30. Elle a été bouchée au commencement du XIXe siècle, mais une partie de la maçonnerie dont elle est remplie, récemment dégagée, permet de voir qu'elle a été construite suivant le même système que les archivoltes ki, ij, jk, et qu'elle se compose de deux fortes archivoltes d'un profil analogue à celui de ces dernières et n'ayant pas plus de saillie que les doubleaux de la voûte; ces deux archivoltes sont séparées par une petite voûte en berceau.

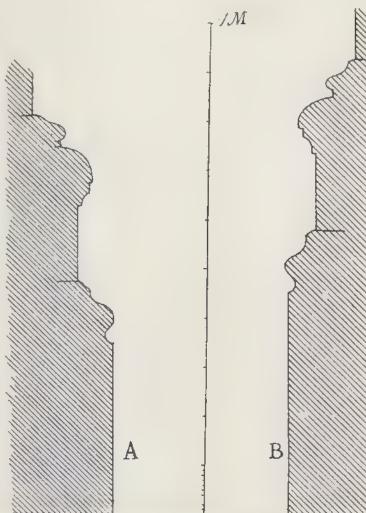


Fig. 10. — Profil des bases des grands piliers du transept

Dans la travée la plus orientale de celles qui sont sous le transept, une porte donne accès du cloître dans l'intérieur de l'église. Cette porte semble d'un style un peu plus avancé que le reste du cloître et ne paraît pas liée à la maçonnerie. Elle aurait donc été faite après coup, mais au bout d'un laps de temps fort court, peut-être lorsqu'on a élevé le transept. Il ne subsiste du XIIIe siècle que les piédroits et les corbeaux qui soutenaient son linteau ou son tympan. Les piédroits, qui sont en ébrasement (fig. 9), sont ornés à leur partie supérieure d'une arcature portée sur de petits culs de lampe et dont chaque arc est surmonté d'un gable. Une statue était très vraisemblablement ou devait être adossée à chacun de ces piédroits. Les corbeaux représentent chacun un ange à la chevelure bouffant sur les oreilles. Ils sont un peu frustes, principalement celui qui se trouve à gauche en entrant dans l'église

Le seuil de la porte était primitivement à 60 centimètres, au moins, au-dessous du sol actuel de l'église, et à 1 m. 20 environ au-dessus de l'ancien sol du cloître (1). Au XIIIe siècle, ou bien le dallage primitif de l'église devait n'être qu'à cette hauteur, et, dans ce cas, les socles des piliers du transept 13 a, 14 a, 15 a, 16 a, 13 b, 14 b, 15 b, 16 b, étaient beaucoup plus élevés qu'ils ne sont, ou bien, ce qui est encore moins vraisemblable, il y avait dans l'intérieur même de l'église plusieurs marches descendantes (2).

Lors des travaux exécutés sous Pierre le Prestre et sous Eustache le Quieux, le sol du transept fut rehaussé, ou bien on supprima les degrés qui descendaient de

(1) Il y a dans cette partie une sorte d'hésitation qui montre qu'elle n'a pas dû être faite d'un seul jet.

(2) Une fouille pratiquée sous le seuil de cette porte n'a fait rencontrer que des gravois de remplissage (1908). — Il se pourrait encore qu'après la construction du cloître, le niveau du sol de l'église ait été établi plus haut qu'il n'avait été prévu tout d'abord. Mais, dans ce cas, la porte communiquant du cloître dans l'église aurait dû être surélevée dès ce moment-là.

celui-ci et qui devaient être fort gênants et fort disgracieux. C'est alors que, la porte s'étant trouvée trop basse, on supprima son linteau et son tympan et qu'on remplaça son archivolte par un arc en plein cintre sans tympan, qui reçut vers l'église une ornementation moulurée fort simple, en style flamboyant. Le perron de pierre qui descendait dans le cloître dut alors être refait et augmenté de plusieurs marches (1).



Fig. 11. Chapiteaux du carré du transept.

Il a dû certainement s'écouler un intervalle de quelques années entre la construction de ces trois travées de cloître et l'achèvement du transept. Il y a en effet une légère avance dans le style de la sculpture ornementale de celui-ci.

Les bases des colonnes (pl. VI, XX, XXXIII, fig. 10) sont formées d'une petite moulure en talon renversé, synthèse du tore supérieur et du listel de la base attique, et d'un tore très aplati. Entre ces deux moulures, l'ancienne scotie est remplacée par un rang de pointes de diamants : par endroits, elle manque totalement. Le tore inférieur repose, en le débordant, sur un socle circulaire (2), auquel il se raccorde par un congé : ce socle est à deux ressauts réunis par une forte moulure en talon renversé.

Les tailloirs des chapiteaux, polygonaux pour la plupart, sont tous profilés en larmier, afin de dégager la naissance des arcades.

Les chapiteaux (pl. VII, X, XX, fig. 11) sont ornés de bouquets de feuillages découpés et chiffonnés, disposés sur deux rangs. Parmi les plantes dont les artistes se sont inspirés pour les composer, on peut reconnaître la vigne, le lierre, le chêne, l'ancolie, le trèfle, l'aubépine, le poirier avec ses fruits, et surtout l'érable.

Le carré du transept, aussi bien que les croisillons, sont voûtés sur croisées d'ogives, avec liernes et tiercerons.

Les profils de toutes les nervures de cette voûte : arcs triomphaux, ogives, formerets, liernes, tiercerons, sont tous tracés dans l'esprit de la fin du XIIIe siècle, et avec les mêmes éléments que l'on retrouve dans toute la mouluration de cette partie de l'église.

(1) Vers 1806, pour la plus grande commodité de la sacristie installée dans cette partie du cloître, on y établit un plancher, et on supprima le perron de pierre qui fut remplacé par une vulgaire montée en bois.

(2) Est-il besoin d'observer que ces socles circulaires sont surtout usités en Angleterre et en Normandie ? On en voit notamment dans la partie du XIVe siècle de l'église du Tréport, toute voisine de la Picardie. — Il ne sera pas non plus inopportun de rappeler que l'abbaye de Saint-Riquier possédait originairement en Angleterre des biens considérables qu'elle perdit durant la guerre de Cent Ans ?



ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER.

LXVI. — *Détail de la façade occidentale.*

Les quatre arcs triomphaux (fig. 12) sont formés chacun de deux ressauts principaux : l'un, le ressaut supérieur, coupé carrément, avec un canal creusé dans son côté vertical et un autre dans son côté horizontal, profil d'une grande originalité et assez rare. Le ressaut inférieur comprend deux tores, chacun entre deux gorges et une partie plate à pans coupés. Dans l'arc 14, 16 a, les deux ressauts sont taillés dans la même pierre. Il n'en est pas de même dans les trois autres, où ils constituent deux arcs distincts superposés. Ces quatre arcs triomphaux sont chargés par de petits murs qui disparaissent sous les combles.



Fig. 12. — Profil des arcs triomphaux du transept.

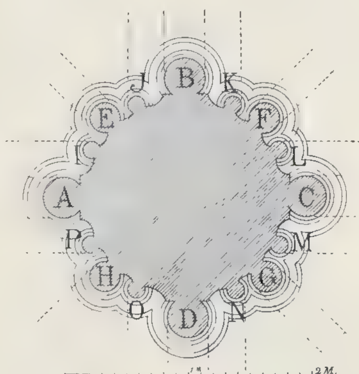


Fig. 13. — Section des grands piliers du transept.

Chacun des quatre gros piliers de la croisée présente un faisceau de seize colonnettes. Les quatre plus grosses, disposées en croix, correspondent (fig. 13) : A, aux arcs triomphaux transversaux 13-14, 15-16; B, aux arcs triomphaux longitudinaux 13-15 a, 14-16 a; C, aux derniers doubleaux des bas côtés 13 a b, 14 a b, 15 a b, 16 a b; et D, au départ des grandes arcades. Quatre autres colonnettes, de section un peu plus faible, placées sur la diagonale, reçoivent les retombées communes des ogives et des tiercerons de la nef, des bas côtés et du transept. Les huit autres, beaucoup plus ténues et intercalées entre les huit premières, correspondent aux ressauts supérieurs des grandes arcades et des arcs triomphaux.

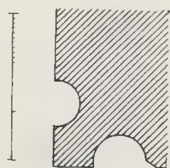


Fig. 14. — Profil des formerets de la grande voûte du transept.

Les petites colonnettes L et O reprennent sur la corniche qui règne au-dessus des grandes arcades, pour recevoir, la première, le formeret du croisillon, l'autre, celui de la nef.

Il est à remarquer que la base du pilier 15 a (fig. 10, en A), a, en hauteur, environ 10 centimètres de moins que celle du pilier 16 a (B).

Tout en bas du socle du pilier 15 a, en regardant vers le nord, on aperçoit avec peine une inscription gravée sur la pierre en capitales du XIIIe siècle, mais dont on ne peut plus lire qu'une partie. C'est une invocation pieuse. Nous eussions souhaité qu'elle fût plus instructive et qu'elle nous renseignât sur la date exacte de la construction de cette partie de l'édifice ou sur son auteur. On y lit seulement : ✠ AVE MARIA. Le reste est fruste et illisible.

Les formerets (fig. 14) ont un profil carré, à canaux, analogue à l'élément supérieur des arcs triomphaux. Ils retombent sur les colonnettes B, B' (fig. 15), dont le tailloir est posé carrément.

Ogives et tiercerons retombent à pénétration sur une seule et même colonnette d'angle A (fig. 15), au tailloir posé en bec. Leur départ est amorcé sur la même pierre que ce tailloir, qui est bien du XIIIe siècle Or ce départ (fig. 16) comprend très visiblement les trois tores à filet saillant dont chacun forme l'élément inférieur de l'ogive et des deux tiercerons. Il montre que le profil de ces nervures devait comporter, suivant la mode de la fin du XIIIe siècle, deux tores dans des gorges, en accompagnant un troisième plus gros et muni d'un filet saillant. Lorsque les nervures se dégagent, ce profil s'amollit; le tore à filet saillant est conservé, mais les deux tores dans des gorges qui devaient l'accompagner, ont fait place à une sorte de doucine (fig. 21) (1). L'époque n'est plus la même.

Rappelons que les colonnettes d'angles A, B, B' (fig. 15) ont leurs bases sur les tribunes.

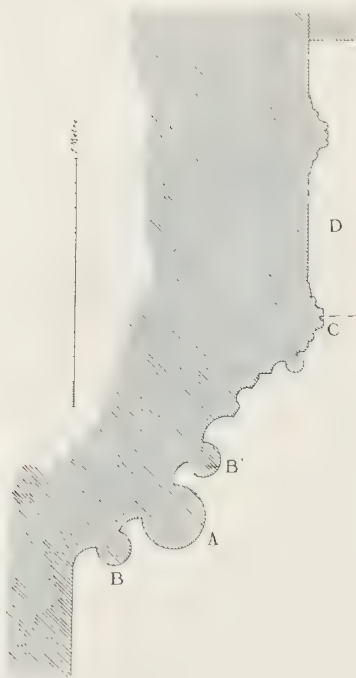


Fig. 15. — Section d'un des piliers d'angle du transept (13 c).

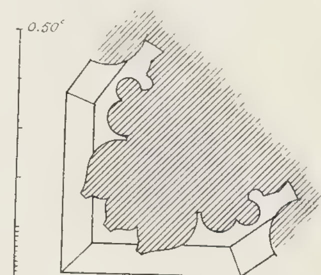


Fig. 16 — Section du sommier de départ des ogives et des tiercerons au carré du transept.

La fig. 17 montre l'arrangement des colonnes et le départ des nervures de la voûte dans les angles du transept.

Les clefs qui se trouvent aux rencontres des liernes avec les formerets sont sculptées de feuillages incontestablement dans le goût du XIIIe siècle et absolument dans l'esprit de tous les chapiteaux de cette partie de l'édifice, qui datent certainement de cette époque. Les autres clefs, au contraire, ne sont pas sculptées. D'un autre côté, la courbure de la voûte n'est pas concentrique à celle des quatre arcs triomphaux 13-14, 13-15 a, 15-16, 14-16 a; elle est un peu plus aiguë.

Qu'est-ce que tout cela signifie, sinon que les voûtes actuelles datent bien de l'abbatiat d'Eustache le Quieux, comme le dit d'ailleurs dom Cotron (2), mais que leur disposition avec liernes et tiercerons était prévue dès le XIIIe siècle? Au surplus,

(1) L'embryon des deux tores se perd assez gauchement dans cette doucine.
(2) V. ci-dessus, p. 223.

l'existence en France dans la seconde moitié du XIIIe siècle, de voûtes avec liernes et tiercerons sur de grandes surfaces, ne doit plus rien avoir de quoi surprendre, quand on sait pertinemment que celle du transept de la cathédrale d'Amiens est antérieure à 1269 (1). D'ailleurs de récents travaux sur l'origine de l'architecture flamboyante sont en train de singulièrement modifier les idées reçues jusqu'à présent sur ce sujet.

Au centre de la croisée, il y a un *oculus* pour le passage des cloches, ce qui prouve que dès le XVIe siècle, sinon dès le XIIIe, un campanile était prévu à cet endroit.



Fig. 17. – Colonnettes d'angles du transept sur la tribune (13c,

Les grandes arcades 13 a b, 15 a b, 14 a b, 16 a b, qui font communiquer les bas côtés et le déambulatoire avec le transept, ont un profil très intéressant (fig. 18), qui sera celui de toutes les grandes arcades de l'église, même de celles du XVIe siècle. Elles sont doublées : leur ressaut inférieur est le même que celui des grands arcs triomphaux de la croisée. L'autre est très particulier. Il est formé d'un tore à filet saillant entre deux gorges. Ce tore est taillé, non pas dans l'équarrissage formé par le prolongement du joint, mais en saillie sur celui-ci, ce qui donne au profil général une profondeur qu'on a peine à comprendre au premier abord. Une petite moulure en doucine couvre le joint entre les deux arcs. Ces arcades retombent d'une part sur les gros piliers de la croisée, de l'autre, sur des faisceaux de colonnettes symétriques à ceux-ci et de la même époque, bien entendu.

Le cordon (fig. 1) qui règne au-dessus des arcades, à l'appui des fenêtres hautes, est à deux assises. Une guirlande de roses de Provins d'un excellent style, charmant spécimen de la sculpture décorative de la seconde moitié du XIIIe siècle, est sculptée sur la première. L'assise supérieure est profondément moulurée en larmier. De minuscules têtes d'hommes et d'animaux sont jetées de distance en distance à travers cette moulure, formant un motif original et assez rare (2).

(1) Georges Durand, *Monogr. de la ..... cath. d'Amiens*, t. I, p. 283.

(2) On peut en rapprocher les délicieuses petites têtes qui semblent s'échapper de la gorge du linteau du portail

La balustrade au dessin flamboyant, qui est posée sur ce larmier (pl. VI), continue celle des tribunes et aura été placée lors de l'établissement de celles-ci au XVI[e] siècle. Nous ne saurions dire si le maître de l'œuvre du XIII[e] siècle avait prévu une balustrade à cet endroit.

Les grandes fenêtres orientales et occidentales des croisillons du transept sont percées non pas au milieu de ceux-ci, mais dans l'axe des bas côtés (pl. III, VI, fig. 6) : elles sont de la même largeur que ces derniers, de sorte que, dans toute la partie qui s'étend depuis ces fenêtres jusqu'à l'extrémité de chacun des croisillons, c'est-à-dire sur toute la profondeur des tribunes, (13 b c, 14 b c, 15 b c, 16 b c), il n'y a qu'un mur absolument nu (1).



FIG. 18. — Profil des grandes arcades.

Ces fenêtres sont, bien entendu, en cintre brisé, et assez aigu. La courbe du cintre est la même que celle des formerets 13 a c, 14 a c, 15 a c, 16 a c, contre lesquels elle s'appuie d'un côté. La moulure de l'archivolte, qui est d'un profil assez simple, se prolonge le long des piédroits (fig. 19). Le principal élément de cette mouluration est un tore, qui devient colonnette en descendant le long des jambages de la fenêtre. Un petit chapiteau sculpté de feuillages chiffonnés, au tailloir polygonal très mince et moins saillant que la corbeille du chapiteau, marque le passage de la partie cintrée à la partie verticale. La colonnette boudin repose sur une petite base dont le profil, encore bien caractéristique du XIII[e] siècle, est formé d'une petite moulure en talon posée, sans l'interposition d'une scotie, sur un tore aplati, qui déborde de toutes parts un petit socle quadrangulaire; de petites consoles font le raccord (fig. 20, en A).

Une moulure semblable encadre la fenêtre à l'extérieur, mais l'ébrasement étant beaucoup plus grand de ce côté, la différence a été remplie par une grande cannelure, dont la section forme une courbe qui n'est pas un arc de cercle.

Le remplage, dont la mouluration est encore à élément torique (fig. 20, en B), marque bien l'acheminement vers le dessin rayonnant. Il semble un peu plus classique que celui des fenêtres des plus anciennes chapelles de la nef de la cathédrale d'Amiens, qui datent des environs de 1290. Cependant les deux arcs secondaires sont déjà tracés avec les mêmes centres que l'archivolte de la fenêtre, et sont par suite

qui s'ouvre dans le transept de la cathédrale d'Auxerre. M. Camille Enlart (*Congrès archéologique de France, LXXI[e] session tenue à Avallon*, p. 622) date ce portail de l'occupation de cette ville par les Anglais de 1356 à 1370. J'avoue que j'ai peine à considérer ce portail comme aussi récent. Par son architecture, par sa statuaire, il semble d'une époque un peu plus rapprochée de celle du transept de Saint-Riquier. — V. aussi C. ENLART, *L'origine anglaise du style flamboyant*, dans *Bull. monum.*, t. LXX, p. 520; A. SAINT-PAUL, *L'architecture française et la guerre de Cent ans*, *ibid.*, t. LXXIII, p. 404.

(1) En 16 b c, à la hauteur des fenêtres hautes, ce mur porte une assez forte lézarde, qui s'est produite, paraît-il, lorsqu'on a démoli l'ancien chapitre et la partie du cloître de ce côté (v. ci-dessus, p. 237), ce qui a nécessité la réfection complète du contrefort 16 c. Il y a un tirant de fer le long de ce mur. L'appareil de celui-ci, qui est assez irrégulier, indique d'ailleurs des reprises beaucoup plus anciennes, paraissant indiquer que ce côté aurait toujours manqué de solidité



EGLISE DE SAINT-RIQUIER

XXVII. — *Porte latérale nord*

d'une acuité peu agréable. Ce défaut est racheté par une courbure plus élégante donnée aux deux petits arcs qui subdivisent ces derniers, et par la simplicité et le bel arrangement des trois roses à quatre lobes qui achèvent la découpure du remplage.

Les trois meneaux verticaux descendaient directement sur l'appui de la fenêtre, profilé en glacis surmonté d'un bourrelet, et placé à quelques centimètres plus haut que le cordon qui règne au-dessus des grandes arcades; sur cet appui on voit encore, à plusieurs de ces fenêtres, les départs de ces meneaux, avec les petites bases qui terminaient les tores dont ils étaient ornés. Elles sont semblables à celles des colonnettes boudins qui descendent le long des jambages (1).

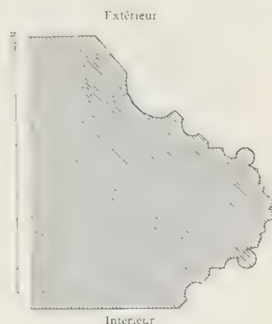


Fig. 19. — Profil des piédroits des fenêtres du transept (15 b).

Lors des travaux des xve et xvie siècles, les meneaux verticaux des quatre fenêtres ont été entièrement refaits suivant un profil prismatique extrêmement simple. En outre, pour harmoniser autant que possible ces fenêtres avec le parti qui fut alors adopté pour les autres fenêtres hautes que l'on faisait à neuf, on a coupé ces meneaux à un peu moins de la moitié de leur hauteur par une arcature en cintre brisé et redenté, mais qui, certainement n'existait pas au xiiie siècle. Les raccords sont très visibles dans les jambages de la fenêtre.

Les murs dans lesquels les grandes arcades sont percées étant fort épais, le maître de l'œuvre du xiiie siècle avait disposé à l'extérieur, sous l'appui des fenêtres, un chemin de ronde tel qu'on en voit généralement aux grandes églises de l'époque, par exemple à la cathédrale d'Amiens. Aux fenêtres 13 a b, 15 a b, 14 a b, 16 a b, les seules qui datent de cette époque, une sorte de rigole demi cylindrique tracée le long de ce chemin de ronde, avait pour but de recueillir les eaux de pluie qui fouettaient les fenêtres, et qui allaient s'écouler par de petites gargouilles placées en 13 b, 15 b, 14 b, 16 b. Le croquis ci-joint (fig. 22), pris avant la récente réparation de ces parties de l'église, qui, comme nous l'avons vu, avaient considérablement souffert du feu, rend assez bien compte de cette disposition (2).

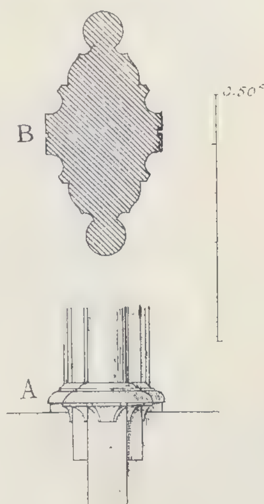


Fig. 20. — Profil et base des meneaux des fenêtres occidentales et orientales du transept.

Extérieurement, les murailles à l'est et à l'ouest du transept n'ont pas d'autre ornement que les fenêtres dont nous venons de parler : en 13 b c, 14 b c, 15 b c, 16 b c, elles sont nues comme à l'intérieur. Cependant en 15 b c et 16 b c, il y a une grande arcade aveugle (pl. VIII) dont on ne s'explique pas très bien l'utilité, car elle ne paraît pas à l'intérieur.

(1) Aux fenêtres 15 a b et 16 a b du moins. Aux fenêtres 13 a b et 14 a b, ces petites bases n'existent plus.

(2) Dans la réparation qui vient d'en être faite, on a remplacé toutes les pierres rongées par le feu, sans rétablir la rigole. Seuls les débris des gargouilles ont été conservés comme témoins.

Au-dessus, jusqu'à la base du pignon du grand comble, les susdits goussets sont ornés d'un étagement d'arcades aveugles très longues et très étroites, profilées en boudins.

Les deux contreforts intermédiaires, posés en bec, ont leurs deux faces visibles ornées de la même façon, dans toute leur partie du XIIIe siècle, c'est-à-dire jusqu'à la base du pignon. Au-dessus, le constructeur de la fin du XVe siècle ou du commencement du XVIe, les a ornés, sur leur face antérieure, d'un pinacle flamboyant posé également sur la diagonale. Ils sont aujourd'hui terminés par un simple talus.



Les deux étages qui forment la partie inférieure de ce côté, ont été très retouchés à l'extérieur à diverses époques, ce qui les rend difficiles à comprendre.

L'étage du rez-de-chaussée est formé des trois travées de cloître qui passent sous le transept, et qui devaient être à peu près de plain pied avec le sol extérieur, lequel, de ce côté, est d'environ 2 m. 25 plus bas que celui de l'église.

L'étage suivant est celui de la trésorerie.

Dans les deux travées les plus voisines de la nef, correspondant à la salle du trésor, au-dessus des baies du cloître, règne un cordon à deux assises (pl. XIX), l'une sculptée d'une alternance de crochets doubles et de bouquets de feuilles de chêne en refend, l'autre, moulurée en larmier et ornée de distance en distance de têtes minuscules, comme nous l'avons vu à la corniche intérieure au-dessus des grandes arcades sur les croisillons du transept (1). Quelques-unes de ces têtes sont feuillues. Une grande partie de ce larmier vient d'être refaite (1908). Au droit de chacune d'elles est un ressaut triangulaire, aujourd'hui sans objet, et dont on ne comprend pas très bien l'utilité première.

A ces deux mêmes travées on a jeté entre les contreforts de puissantes arcades dont les profils révèlent le XIIIe siècle. Ces arcades étaient sans doute garnies de remplages et servaient de fenêtres pour éclairer la trésorerie.

(1) V. ci-dessus, p. 255.



EGLISE DE SAINT-RIQUIER

XXXVIII – Detail de la porte laterale sud

Lors de la reconstruction ou de l'achèvement de celle-ci, sous l'abbé Eustache le Quieux, on a changé toute cette disposition. Les deux grandes baies ont été en partie bouchées à droite et à gauche, pour ne laisser place qu'à une étroite fenêtre au remplage flamboyant à un seul meneau vertical. Au-dessus, on a laissé visible la partie supérieure de l'arcade du XIIIe siècle. Entre l'appui de ces fenêtres et la corniche qui sépare cet étage de celui du cloître, on a accollé au mur une balustrade flamboyante.

La dernière travée vers l'est — la plus voisine du chœur, dans laquelle se trouve le palier de l'escalier du XVIIe siècle conduisant de l'intérieur de l'église à la trésorerie — diffère sensiblement des deux premières. Elle n'est marquée au-dessus du cloître que par une simple moulure en larmier d'une seule assise; son mur est presque entièrement nu et n'est percé que d'une minuscule fenêtre en plein cintre. Ce mur a d'ailleurs été fortement remanié, et il n'est pas certain que ce soit sa disposition primitive. Je croirais volontiers que, dans la pensée du maître de l'œuvre du XIIIe siècle, la salle de la trésorerie devait occuper les trois travées.



Fig. 25. — Profil des piliers d'angle et des piédroits des fenêtres de la chapelle I à l'intérieur (13 c).

Au croisillon nord, les trois vigoureuses arcades doublées, qui étrésillonnent la construction entre les contreforts, forment en même temps les archivoltes des fenêtres de la chapelle I, sous la tribune. Extérieurement, leur profil très sommaire leur communique une très grande apparence de force : les deux archivoltes en retraite l'une sur l'autre dont elles sont composées sont simplement chanfreinées. A l'intérieur, elles ont un profil très savant (fig. 25), dont l'élément principal est un gros tore à filet saillant, avec une combinaison de filets et de gorges. Tout en conservant l'ampleur du XIIIe siècle, ce profil présage certainement le système prismatique des siècles suivants. Toutes les moulures descendent verticalement le long des jambages, sans chapiteaux, et reposent sur de petites bases qui tournent déjà à la forme buticulaire. Dans cette archivolte, on a greffé d'une façon très visible le remplage flamboyant.

Extérieurement et intérieurement, le mur est nu jusqu'à l'appui des fenêtres. A cet endroit, règne un cordon mouluré. A l'extérieur, ce cordon, profilé en larmier, a été entièrement refait lors des dernières réparations de cette partie de l'église. A l'intérieur, largement profilé, il se prolonge le long des murs 13 b c, 15 b c, et se relève sous la fenêtre centrale pour former l'archivolte supérieure, seul reste d'une porte en arc bombé, aujourd'hui bouchée. Cette porte apparaît également à l'extérieur, sans aucune ornementation (1).

Au-dessus de ce cordon, en 13 b c, 15 b c, à l'intérieur, une fausse fenêtre cache la nudité du mur (pl. III). Chacune de ces fausses fenêtres est divisée en deux par un meneau vertical supportant deux arcs trilobés aigus. Au-dessus de chacun de ces arcs trilobés est un trèfle aux lobes arrondis, et, au-dessus, dans la pointe du formeret qui forme également l'archivolte de la fenêtre, un quatrefeuille aux lobes pointus. Un crochet est sculpté à l'extrémité de chaque redent. Il faut remarquer la maigreur du profil de ce remplage (fig. 26), qui est tracé suivant une section anguleuse, sans tore, et qui semblerait d'une époque plus avancée, si ce n'était le dessin du remplage lui-même et le style des parties avoisinantes.

(1) Avant les derniers travaux de restauration, elle n'était bouchée que d'un grossier moëllonnage, qui fut remplacé alors par un appareil un peu plus décent.

Dans la fausse fenêtre 15 b c, on aperçoit, au-dessus de la boiserie du XVIIe siècle qui forme le retable de l'autel, le haut d'un gable très aigu, orné de trèfles, garni de crochets sur ses rampants, et amorti par un épi. En regardant par-dessus la boiserie qui le cache en partie, on voit qu'il se détache du cordon mouluré qui court à la hauteur de l'appui des fenêtres, lequel se retourne à angle droit et à onglet pour recevoir ses retombées. On ne peut savoir si ce gable, qui fait partie de la construction, a été destiné à servir de retable à un autel ou à quelque autre accessoire. Aux quatre angles 13 b, 13 c, 15 b, 15 c, il y a des colonnettes avec chapiteaux à crochets aux abaques carrés, avec bases aux profils aplatis (1) et aux socles circulaires caractéristiques de tout le transept. Elles sont destinées à recevoir les retombées de la voûte de la chapelle. Deux culs de lampe à feuillages découpés, également du XIIIe siècle, existent entre les deux fenêtres pour les retombées intermédiaires (pl. XXXIII).



Fig. 26. — Profil du remplage des fausses fenêtres 13 b c, etc.

Les sommiers des nervures du XIIIe siècle existent encore sur ces culs de lampe et sur les colonnes d'angle 13 c et 15 c.

L'étage supérieur, correspondant à celui des fenêtres hautes, est marqué extérieurement, au nord et au sud, par un cordon en deux assises; la première sculptée, au sud, d'une alternance de crochets doubles et de feuilles de refend, au nord, d'une suite de feuilles de refend fort simples, prises chacune sur une pierre plus large que haute et d'un dessin très joli et très original. L'assise supérieure, profilée en larmier, est surmontée d'une balustrade flamboyante. Cordon et balustrade ont été presque entièrement refaits dans ces dernières années.

Ici encore, trois puissantes arcades réunissent les contreforts en formant les archivoltes d'autant de fenêtres dont les remplages, mais les remplages seulement, ont été refaits, au XVe ou au XVIe siècle, en style gothique flamboyant.

Les archivoltes de ces fenêtres ont une acuité qui détonne avec la courbe agréable des autres arcs de l'église, à quelque époque qu'ils appartiennent, et qui sont généralement en tiers point. Cette acuité est sans doute motivée par ce fait que l'archivolte des fenêtres extrêmes a dû suivre la courbe du formeret de la voûte en cet endroit, sans quoi ces fenêtres eussent été trop basses, et il aurait existé entre leur archivolte et le formeret une portion de mur en pointe d'un effet encore plus disgracieux. Donnant à ces deux fenêtres un amortissement aigu, il fallait le donner également à la fenêtre centrale. Leurs profils sont dans le même esprit que les autres moulures de cette partie de l'église, avec le tore et la cannelure demi-cylindrique entre deux filets, comme principaux éléments. A la différence des fenêtres occidentales et orientales, la mouluration des archivoltes se continue le long des jambages sans interruption, et notamment sans interposition de chapiteaux. Leur tore principal repose sur de petites bases passant du circulaire au polygonal d'une façon très curieuse, et débordant un petit socle polygonal à deux ressauts séparés par une moulure en baguette. On sent très bien dans ces bases le point de départ du passage à la base buticulaire (fig. 27).

Extérieurement, les archivoltes des fenêtres se perdent à pénétration dans les

(1) Dans ces bases, comme à celles des gros piliers de la croisée, la scotie est remplacée par un rang de pointes de diamants.

contreforts d, e, f, g, h, i, j, k, et seule la partie extrême de leur mouluration descend le long de ceux-ci (fig. 15, en D).

Le mur dans lequel ces fenêtres sont percées étant moins épais que celui dans lequel s'ouvrent les baies des étages inférieurs, la différence est rachetée par une petite galerie extérieure, protégée par une balustrade au dessin flamboyant, qui ne date que des travaux du XVIe siècle.

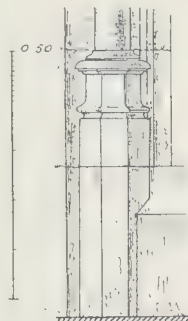


Fig. 27. — Bases des fenêtres septentrionales et méridionales du transept.

Dans les encadrements des fenêtres du XIIIe siècle, on a alors agencé des remplages flamboyants. L'arcature qui, comme dans toutes les autres, coupe celles-ci horizontalement, n'existait pas plus à l'origine qu'aux fenêtres occidentales et orientales 13 a b, 14 a b, 15 a b, 16 a b. Le raccordement en est encore plus visible qu'à ces dernières.

Au croisillon sud, les meneaux verticaux des deux fenêtres latérales se terminent sur de petites bases buticulaires posées sur de longs socles aux angles arrondis concaves. Il devait en être de même au croisillon nord, mais là, des reprises postérieures ont un peu dénaturé le tout. Toute la partie inférieure de ces trois fenêtres, en effet, et leurs appuis ont été fortement remaniés à diverses époques, et notamment au XIXe siècle. Elles sont, par en bas, en partie bouchées.

Au XIIIe siècle, l'appui de ces fenêtres était seulement à 27 centimètres du sol projeté de la tribune (1). Lorsqu'on a refait les remplages, au XVIe siècle, on a fait cet appui plein sur l'ancien talus du XIIIe, jusqu'à une hauteur d'environ 1 m. 50 au-dessus du sol projeté de la tribune.

Pour comble de malheur, les restaurateurs du commencement du XIXe siècle ont renforcé l'archivolte et les piédroits de la fenêtre centrale de la façon la plus barbare que l'on puisse imaginer (pl. II, IV, VI).

Dans les écoinçons entre les trois fenêtres, aux deux croisillons, il y a, à l'intérieur, des tabernacles sculptés assez élégants, qui datent, comme le reste, du XIIIe siècle (pl. VI). Leurs culs de lampe sont formés, au nord, de têtes grimaçantes, au sud, de petits personnages accroupis. Le tout est très fruste et très empâté de badigeon. Il manque un dais au croisillon sud. Les statues qu'ils devaient abriter n'existent plus ou n'ont peut-être jamais existé.

A l'extérieur, au-dessus de chacune des trois fenêtres est un gable triangulaire orné de crochets et surmonté d'un épi. Puis, sous le pignon, règne une corniche à deux assises, l'une sculptée de feuilles de refend — elle est en grande partie refaite — et l'autre profilée en larmier. Par dessus passe la balustrade qui fait le tour de l'édifice à la base du grand comble où l'épaisseur du mur forme à la fois chéneau et galerie de circulation.

Le dessin de cette balustrade, composé d'une suite de rosaces flamboyantes, exactement comme dans celle que nous retrouverons à l'intérieur de la nef, sous l'appui des fenêtres hautes, est fort lourd. Toutes deux doivent être attribuées aux travaux de l'abbé d'Aligre, d'autant plus qu'ici l'ancienne avait dû être plus qu'endommagée par l'incendie de 1554. Elle est cependant déjà, par endroits, en assez mauvais état et rongée par les pluies, les gelées et les vents de mer, si bien que, dans le chœur notamment, des parties considérables ont dû être refaites dans le courant du XIXe siècle.

(1) Le sol actuel, qui n'est pas dallé, est un peu plus bas, sur l'extrados même des voûtes.

* * *

L'escalier Y appartient encore, dans sa partie inférieure, aux constructions du xiii[e] siècle. Son bourdon a une base à socle rond semblable à celles des colonnettes du transept. A cette base, la scotie fait entièrement défaut, sans être remplacée par un rang de pointes de diamant. Ce bourdon est raccordé à la deuxième révolution de l'emmarchement par une petite arcade tréflée, aussi du xiii[e] siècle. Les marches sont d'une pierre dure, qui a fort bien résisté (1), tandis que les trois autres escaliers, beaucoup moins anciens, puisqu'ils remontent tout au plus au xv[e] siècle et même plutôt au xvi[e], construits en pierre tendre, sont tellement usés qu'ils en sont par endroits devenus dangereux. Tout le haut de cet escalier est en bois.

Sur les sommiers des premières grandes arcades 11-13 a et 12-14 a, on voit fort bien le raccord entre les parties du xiii[e] siècle et celles du xvi[e], et les anciens arrachements ; de même le long des jambages des fenêtres hautes, au-dessus de ces arcades, lesquels appartiennent encore au massif formé parles maîtres piliers 13 a, 14 a.

A la fenêtre haute 11-13 a, on a continué au xvi[e] siècle le profil du xiii[e], le long de l'archivolte. Il n'en a pas été de même à la fenêtre 12-14 a, dans laquelle le remplage flamboyant a été assez maladroitement emboîté. Il n'y a pas trace d'ogives ni de formerets du xiii[e] siècle vers la première travée de la nef, 11-12-13-14, et il est vraisemblable qu'on n'en avait pas amorcé de ce côté.

Les colonnettes destinées à recevoir les formerets existent toutefois : elles sont, ainsi que leurs chapiteaux, fortement rongées par un violent incendie (2). Les autres chapiteaux des piliers 13 a, 14 a, vers la nef, portent aussi des traces de feu, mais moins profondes.

Dans les murs des bas côtés, le raccord en arrachement des parties du xiii[e] siècle avec celles du xvi[e] est également très visible (3).

Contre le pilier 13 b, dans le bas côté nord, le formeret 11-13 b garde le profil du xiii[e] siècle jusqu'à la clef, ce qui se comprend aisément, puisque l'escalier Y, qui occupe la moitié de la travée vers le transept, est lui-même du xiii[e] siècle. Les sommiers de l'ogive 13 b-11 a, jusqu'au point où elle se dégage entièrement de l'arcade 13 a b, sont également du xiii[e] siècle. A partir de là, tous les profils de la travée 11 a b-13 a b appartiennent au xvi[e] siècle. En 13 b, les tiercerons, que, très certainement, le projet du xiii[e] siècle ne comportait pas, s'emmanchent tant bien que mal entre l'ogive et les formerets.

Contre le pilier 14 b, au contraire, les deux premiers sommiers de l'ogive appartiennent au xiii[e] siècle ; le sommier commun, à pénétration, de l'ogive et des tiercerons, du xvi[e] siècle, a été posé sur le second.

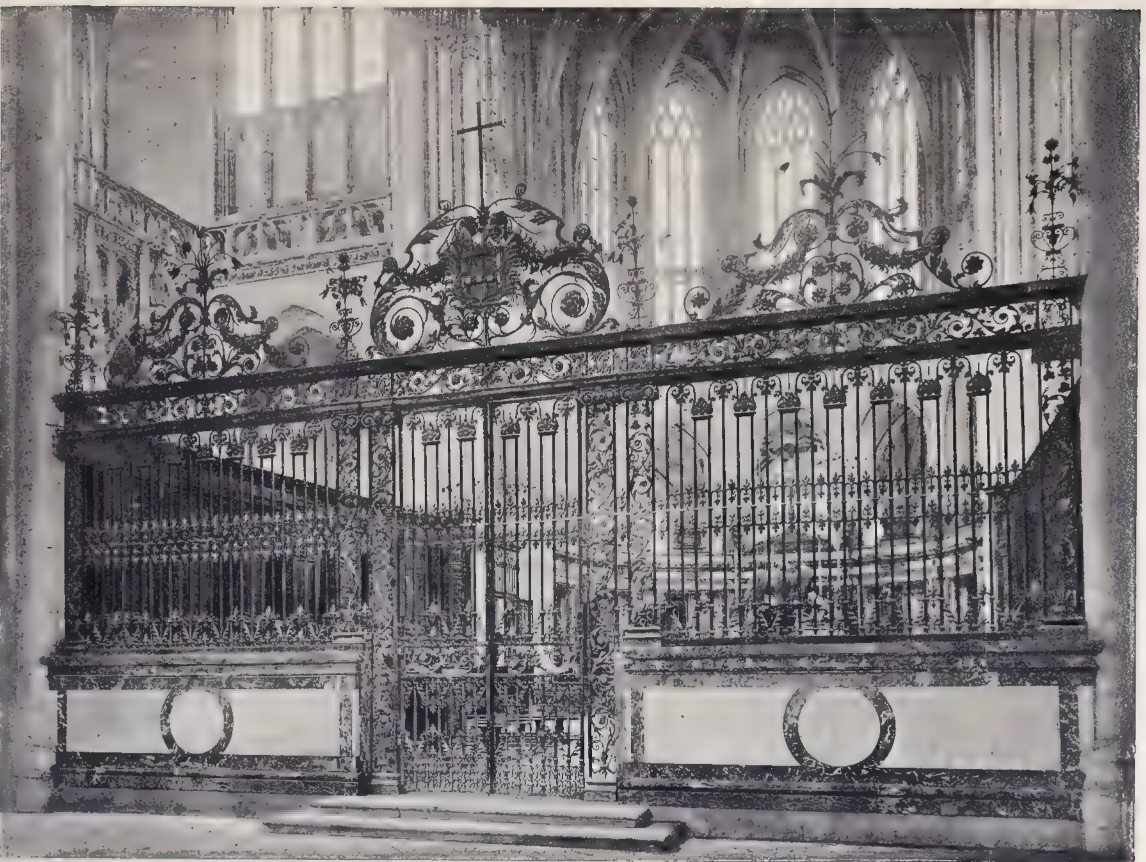
A l'est du transept, les grandes arcades et leurs supports appartiennent seuls à la seconde moitié du xiii[e] siècle.

(1) Quelques marches de cet escalier ont été faites avec d'anciennes dalles funéraires du xiii[e] siècle, retournées. On y voit encore gravés au trait des fragments d'architectures, de gisants, d'inscriptions, dont la seule présentant quelque importance est ainsi conçue :

CARBOVNIERS : IES... PRIIES POVR SAME.

(2) V. ci-dessus, p. 245.

(3) En 11-13 b, le long de l'escalier Y, l'appareil est plus bas d'assises.



ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER

XXIX — *Grille du chœur*

Il y a, dans la construction de ces supports, une irrégularité absolument inexplicable dans l'état de nos connaissances. Ces supports sont formés chacun d'un noyau cylindrique flanqué de colonnettes de divers diamètres et diversement disposées pour supporter les grandes arcades, les ogives et les doubleaux. Un peu au-dessous des chapiteaux placés à la retombée des grandes arcades, la disposition et le diamètre de ces colonnettes changent brusquement, sans que l'on sache pourquoi (pl. VII, XX) : les colonnettes partant des chapiteaux ne descendent pas jusque sur les bases : elles reposent sur des culs de lampe formés pour la plupart de têtes humaines d'une exécution assez médiocre, ou d'arrangements de feuillages; plusieurs sont inachevés. Leur style semble un peu en avance sur celui des chapiteaux, mais ils ne doivent pas être postérieurs au milieu du XIV[e] siècle.

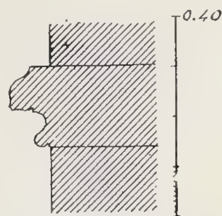


Fig. 28. — Profil des tailloirs des piliers du rond point.

Ce qui augmente la difficulté, c'est que les chapiteaux, ornés de bouquets de feuillages découpés, refouillés et chiffonnés, où on reconnaît la vigne, l'érable, le chêne, le persil, l'aubépine, etc., ne diffèrent pas sensiblement dans leur style de ceux du transept, et qu'ils semblent à peu près contemporains de ceux-ci; le profil des tailloirs (fig. 28) se compose d'un tore à filet saillant, d'une gorge et d'une baguette, tandis que les bases ont un profil tout différent, que l'on peut considérer comme un peu plus moderne.

Par endroits, la sculpture des chapiteaux est inachevée; ailleurs, elle semble fortement endommagée, soit par le feu, soit peut-être par une exposition prolongée à l'air et aux intempéries; elle est raccommodée en plâtre (1).

Il faut croire que les piliers du rond point auraient été commencés peu après l'achèvement du transept, mais par un autre maître de l'œuvre. Ces piliers montés jusqu'à une certaine hauteur, — peut-être y a-t-il encore là un changement dans la direction des travaux — on se serait aperçu que leur tracé se prêtait mal aux retombées des futures voûtes du chœur et du déambulatoire, et on l'aurait brusquement changé, sans faire la dépense de recommencer ce qui était déjà fait. Tout cela se serait passé dans un laps de temps assez court pour que la sculpture ornementale n'ait pas pu beaucoup évoluer, ou du moins pour que les chapiteaux du rond point aient pu être taillés par les artistes qui avaient fait ceux du transept. Ou bien plutôt n'y a-t-il pas eu une de ces reprises en sous-œuvre devant lesquelles, nous le savons, les maîtres-maçons du moyen âge ne reculaient pas?

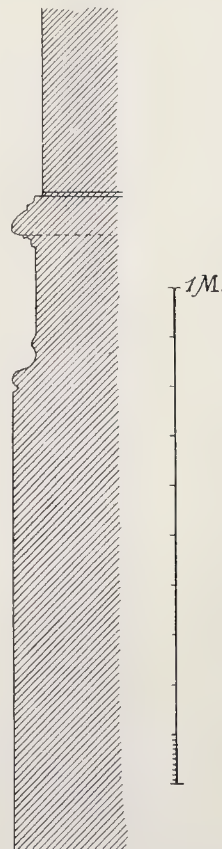


Fig. 29. — Profil des bases des piliers du rond point, sur le déambulatoire.

Les bases (fig. 29) ne se composent plus que d'un petit talon sur un tore, le tout très aplati, reposant, en

(1) V. ci-dessus, p. 246.

le débordant, sur un socle polygonal, auquel le tore inférieur de la base est raccordé par un cavet. Ce socle est fort élevé sur le déambulatoire; à peu près aux trois quarts de sa hauteur, il a un ressaut racheté par une sorte de talon renversé.

Cette disposition des bases marque très bien l'acheminement vers la base dite buticulaire, qui régnera à partir du XIVe siècle.

Les piliers 17 a et 18 a, qui répondent à des retombées plus importantes, ont leurs colonnettes disposées d'une autre façon que dans les suivants 19 a, 21 a, etc.



Fig. 30. — Section des piliers 17 a et 18 a du rond point.

A la partie inférieure de ces deux premiers piliers (fig 30) couverte dans la figure par des hachures, au noyau cylindrique s'appliquent :

1° En A, une seule colonnette, vers l'arc doubleau 17-18 a.

2° En B, une seule colonnette, vers les grandes arcades 17-19 a, 18-20 a.

3° En C, un groupe de trois colonnettes, une grosse et deux petites, vers le doubleau du déambulatoire.

4° En D, un groupe de trois colonnettes vers les grandes arcades 15-17 a, 16-18 a.

La partie supérieure, (indiquée en pointillé), présente une tout autre disposition. Tout d'abord, le diamètre du noyau cylindrique est un peu plus fort.

1° En A, il y a un groupe de trois colonnettes, une grosse et deux petites, pour recevoir l'arc doubleau 17-18 a et les ogives voisines.

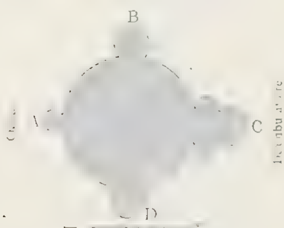


Fig. 31. — Section des piliers 19 a, 21 a, etc., du rond point.

2° En B, une seule colonnette, plus proéminente que la première, vers les grandes arcades 15-17 a et 16-18 a.

3° En C, une seule aussi, d'un plus fort diamètre, pour l'arc doubleau du déambulatoire.

4° En D, une seule également, plus proéminente que la première, vers les grandes arcades 15-17 a, 16-18 a.

5° Entre les colonnettes B et C d'une part, C et D de l'autre, on a ajouté des colonnettes de plus faible diamètre, pour recevoir les ogives du déambulatoire.

Aux piliers 19 a, 21 a, etc. (fig. 31), la section du noyau reste la même à la partie supérieure qu'à la partie inférieure.

La partie inférieure, couverte par des hachures, comprend :

1° En A, une mince colonnette recevant les branches d'ogives du rond point.

2° En B et D, une colonnette d'un diamètre un peu plus considérable, correspondant aux grandes arcades 17-19 a, 19-21 a, etc.

3° En C, un groupe de trois colonnettes, une grosse et deux petites, assez resserré et assez proéminent, destiné à recevoir le doubleau et les ogives du déambulatoire.

Autant que les décorations en marbre du XVIIe siècle permettent d'en juger, c'est sur ce seul groupe de colonnettes C seulement, indiqué en pointillé dans la figure, qu'a porté la modification dans la partie haute des piliers qui nous occupent. On l'a fait à la fois moins resserré et moins proéminent.

Les grandes arcades du rond point (15-17 a, 17-19 a, etc.) sont profilées exactement comme les arcades donnant sur le transept (15 b c, 16 b c, etc., fig. 18). En 17-19 a, 19-21 a, etc., comme leur diamètre est plus étroit, elles sont surhaussées, de manière à ce que leurs pointes soient maintenues à la hauteur de celles des autres arcades 15-17 a, 16-18 a, sans leur donner une acuité plus grande.

Au déambulatoire, les sommiers de toutes les nervures de la voûte existent dans leurs profils du XIIIe siècle à tous les piliers 15 a, 17 a, etc. Parfois ces sommiers ne sont qu'épannelés.

Les profils des doubleaux 17 a b et 18 a b sont semblables à celui de l'arc inférieur des grandes arcades (fig 18) : ils sont incontestablement du XIIIe siècle. Les autres ont un profil moins caractéristique, formé d'un tore à filet saillant accompagné de deux espèces de doucines (fig. 32). Les uns et les autres sont continués à peu près exactement jusqu'à la rencontre des piliers séparatifs des chapelles, datant du XVIe siècle, sur lesquels ils retombent à pénétration.

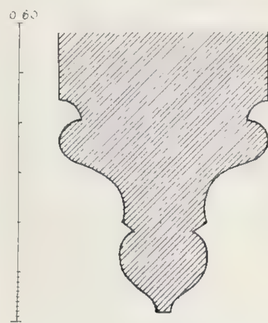


Fig. 32. — Profil des doubleaux du déambulatoire, travées 19 a b, 21 a b, etc.

Dans les ogives, on remarque deux profils principaux : le premier (fig. 33, A), composé de deux tores qui en accompagnent un troisième à filet saillant, est incontestablement du XIIIe siècle. L'autre (B), beaucoup plus allongé et plus mou, ne date que de l'époque de la construction des chapelles, au XVIe siècle : il est d'ailleurs semblable aux profils des nervures de celles-ci. L'un et l'autre sont employés dans les mêmes travées, et ils se rencontrent à une même clef qui a été taillée pour les recevoir tous deux. C'est une preuve de plus que le déambulatoire et les chapelles existaient déjà au XIIIe siècle : en reconstruisant le déambulatoire au XVIe, on se sera servi des anciens claveaux que l'on pouvait encore utiliser. On remarque en outre, dans cette voûte du déambulatoire, des remaniements dans le détail desquels il est impossible d'entrer.

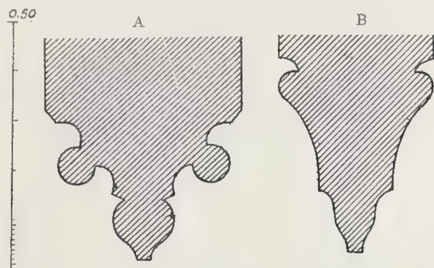


Fig. 33. — Profil des ogives du déambulatoire.

En 15 b c, sur la chapelle III, (pl. X, XX) le revers du mur du transept porte la même ornementation du XIIIe siècle en fausse fenêtre que sur la chapelle I. Il y a en outre à droite et à gauche de cette fausse fenêtre, des colonnettes à chapiteaux sculptés, également du XIIIe siècle, sur lesquels sont des sommiers d'ogives dont le profil est de la même époque, tout comme à la chapelle I (1).

Il est vraisemblable que le cordon mouluré, assez maigre, d'une seule assise, qui règne au-dessus des grandes arcades du chevet, sous les fenêtres hautes, appartient encore au XIIIe siècle (pl. XLI). Dans ce cordon, au droit des bases qui terminent

(1) V ci-dessus, p. 244. — Dans la chapelle IV, on ne peut rien voir d'analogue, parce que cette chapelle contient aujourd'hui l'escalier qui conduit à la trésorerie et que le mur 16 b c est percé d'une large ouverture qui date de l'époque du gothique flamboyant. Elle a été renforcée au commencement du XIXe siècle de la façon barbare que nous connaissons.

la moulure principale des encadrements des fenêtres, il y a une petite rosace à quatre feuilles sculptée. Ce cordon porte des traces d'incendie et il a été réparé en plâtre, comme les chapiteaux des gros piliers du rond point. Dans tous les cas, ce qui date de cette époque ne va pas plus haut.

Au sommet des piliers 15 a, 16 a du transept, les premières assises des ogives de la première travée qui suit (15-16-17-18) existent dans leur profil du XIIIe siècle, semblable à celui des ogives du déambulatoire (fig. 33, en A), jusqu'au point où leurs lits cessent d'être horizontaux. A partir de là commence le profil du XVe siècle, qui n'est qu'une déformation de celui du XIIIe. En 16 a, ces sommiers ne sont qu'épannelés.

On peut donc très facilement isoler la partie de cette église qui appartient au XIIIe siècle. C'est : 1° tout le transept, moins les voûtes, avec les arrachements sur la nef et sur le chevet; 2° l'escalier Y; 3° les grandes arcades du chevet, avec leurs supports et les arrachements de la voûte du déambulatoire.

III

Étage supérieur du chœur, déambulatoire et chapelles.

Tout l'étage supérieur du chœur, à partir de l'appui des fenêtres, est de style gothique flamboyant. C'est évidemment de lui, comme nous l'avons vu, que Pierre le Prestre veut parler lorsqu'il dit qu'à la suite de l'incendie de 1475, il « emprint de parmonter de machonnerie » le « commencement d'église » composé d'un chœur et d'une croisée (1). Dom Cotron attribue cependant à Eustache le Quieux la voûte du chœur, aussi bien que celles de la nef et du transept (2). Pierre le Prestre aurait donc seulement commencé à élever les hauts murs et les piliers du chœur au-dessus des grandes arcades sans avoir eu le temps de construire la voûte elle-même; ce qui ne serait pas surprenant, puisqu'il dit lui-même qu'il n'eut le temps d'y faire travailler qu'une saison (1476), et que, « n'eust esté les guerres, ilz l'eussent eu parfait en l'autre » (3).

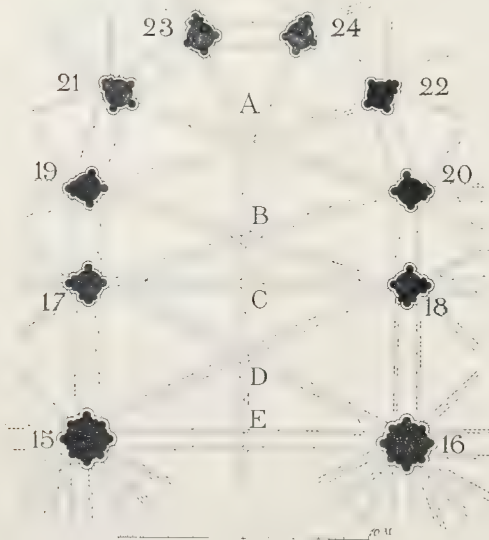


Fig. 34. — Voûte du chœur.

(1) V. ci-dessus, p. 245.
(2) V. ci-dessus, p. 223.
(3) V. ci-dessus, p. 218.



ÉGLISE DE SAINT RIQUIER

XL. — Les stalles

La balustrade qui règne sous l'appui des fenêtres, formant galerie découverte, est composée d'une suite de rosaces flamboyantes. Elle se continue tout le long de la nef. On ne peut la considérer comme appartenant aux constructions de Pierre le Prestre, ni même à celles d'Eustache le Quieux, tant elle est lourde et d'un dessin peu agréable, il y a, dans le transept, des témoins de l'ancienne, qui sont d'un tout autre caractère (pl. III, VI, XX) (1). Il faut donc supposer qu'elle aura été refaite du temps de l'abbé d'Aligre, comme celle qui court à l'extérieur à la base du grand comble et qui a exactement le même dessin (2). Cette balustrade s'arrête à chaque pilier, pour laisser passer les colonnettes qui supportent les nervures de la voûte.



Fig. 35. — Coupe transversale du chœur et du déambulatoire entre les piliers 17 et 19 (relevé par M. H. Deneux architecte).

Pour recevoir celles-ci, en effet, on a continué aux piliers 17 a, 18 a, les groupes de trois colonnettes, et, aux autres, la petite colonnette unique, amorcée dès le XIIIe siècle. On a couronné ces colonnettes par des chapiteaux très délicatement sculptés dans le goût de l'époque où ils ont été faits. Ce sont des feuillages découpés et frisés : chardons, choux frisés, artichauts, panais, vigne, etc. Leurs tailloirs sont polygonaux.

Le chapiteau 23 a porte une inscription en caractères gothiques, où Gilbert (3), et, après lui, l'abbé Hénocque (4) et autres ont cru voir une date, mais qui n'est en réalité, et très lisiblement, qu'une invocation :

in d̄no c̄fido *(in Domino confido).*

La travée 15-16-17-18 est voûtée d'une croisée d'ogives simples, avec une seule lierne dans l'axe longitudinal, laquelle se prolonge jusqu'à la clef A (fig. 34), au centre du rond point. De cette clef A partent les branches d'ogives retombant sur les colonnettes placées en avant des piliers 19 a, 21 a, 23 a, 24 a, 22 a, 20 a. Une

(1) V. ci-dessous.
(2) V. ci-dessous
(3) *Descr. histor. de l'église ..... de St-Riquier*, p. 118.
(4) *Hist..... de St-Riquier*, t. II, p. 165. — Ils ont lu : *An. Dni 1500* (anno Domini 1500). C'est ce qui les a induits à attribuer cette partie de l'église tout entière à Eustache le Quieux, ce qui n'est peut-être vrai qu'en partie.

branche feuillue assez simple. La même corniche se prolonge sur les faces orientales du transept.

Rappelons qu'au-dessus de cette corniche règne la balustrade qui fait galerie tout autour de l'édifice, à la partie supérieure de celui-ci (1).

La voûte du déambulatoire, dont les amorces du XIIIe siècle existent encore, est sur croisées d'ogives simples (2). Cependant, dans les travées tournantes 19-21 a b et suivantes, une lierne joint la clef de la voûte à celle de l'arcade ouvrant sur la chapelle. Les clefs de cette voûte ne sont pas sculptées.

En b, les retombées de cette voûte se font à pénétration sur les piliers 17 b, 19 b, etc., qui ne sont autres que le prolongement vertical, sans interposition de chapiteaux, de la mouluration prismatique, assez profondément refouillée, des arcades 17-19 b, etc. (pl. VII). Les principaux éléments de cette mouluration reposent sur un arrangement de petites bases buticulaires posées sur des socles fort élevés.

Les chapelles quadrangulaires III, IV, V, VI, sont voûtées sur croisées d'ogives simples, dont la clef n'est pas sculptée. Les quatre plus petites chapelles polygonales VII, VIII, IX, X, le sont également sur branches d'ogives. La clef commune à ces branches d'ogives est dépourvue de sculptures. Une lierne la réunit à la clef de la grande arcade qui sépare la chapelle du déambulatoire.

Dans ces huit chapelles, les ogives retombent sur des piédroits placés dans les angles, continuant verticalement, sans chapiteaux, la mouluration des ogives, qui est à profil prismatique. Leurs bases sont rendues invisibles par les boiseries dont toutes ces chapelles ont été garnies à la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe. Les formerets viennent se perdre dans ces piédroits.

Dans toutes ces chapelles, l'intervalle entre les piédroits de la voûte est occupé par une fenêtre au remplage flamboyant.

Chapelle III (Saint-Angilbert). — Le profil de la grande arcade, suivant laquelle cette chapelle s'ouvre sur le déambulatoire, est encore tout entier dans l'esprit du XIIIe siècle. Il est semblable à celui des doubleaux 17 a b, 18 a b. Lors de la reconstruction des chapelles, sous l'abbé Eustache le Quieux, les anciens sommiers du XIIIe siècle auront été laissés sur les chapiteaux du pilier 15 b, et leur profil continué au XVe ou au XVIe siècle. En 17 b, elle retombe à pénétration dans la pile de cette dernière époque.

Pour les ogives, on n'a pas continué les profils du XIIIe siècle, qui restent encore amorcés sur les colonnettes de cette époque en 15 b, 15 c, mais on leur a donné brusquement le profil prismatique du temps où elles ont été faites. Il n'y a pas de formerets.

La moitié du mur extérieur, en 15-17 c, est pleine, et occupée par la branche orientale du contrefort d'angle du transept (3). L'autre moitié est occupée par une fenêtre à remplage flamboyant, avec un seul meneau vertical.

(1) V. ci-dessus, p. 263.

(2) V. les profils de ces ogives, fig. 33, p. 267.

(3) On y voit très bien les arrachements de la partie qui remonte au XIIIe siècle et le raccord des constructions du XVIe. (V. pl. X).



ÉGLISE DE SAINT RIQUIER

XI. — Maître Autel

Cinq belles statues (1) debout, en pierre, abritées par de riches dais de même matière, de style flamboyant, le tout polychromé, garnissent le mur 15 b c et la partie pleine du mur 15-17 c (pl. X).

Chacun des culs-de-lampe, sur lesquels les statues sont placées, représente un angelot vu de face, tenant une banderole avec inscription en caractères gothiques noirs. Ces culs-de-lampe sont d'une exécution un peu moins bonne que celle des statues qu'ils supportent. Toute leur partie inférieure a été coupée pour faire place à la boiserie dont la chapelle a été garnie au XVII[e] siècle, de sorte que les inscriptions que portent les banderoles deviennent à peu près impossibles à lire. Elles donnaient les noms des personnages représentés dans les grandes statues.

1° La Véronique. Une femme richement costumée, portant deux robes, dont celle de dessus est beaucoup plus courte que l'autre, et une ceinture ornée de pendants. Sa coiffure est en forme de turban très compliqué. Elle tient devant elle un linge sur lequel est peinte une fort belle face du Christ.

2° Sainte Hélène, en costume d'impératrice : le manteau impérial est jeté sur un surcot richement brodé et gemmé; il est ramené devant le corps et maintenu par le bras droit. La tête de la sainte est enveloppée dans une petite coiffe, sur laquelle est posée une couronne fleurdelysée. Sa main droite est brisée; elle tient dans le bras gauche une grande croix, dont la partie supérieure manque.

3° Saint Benoît. Il est tonsuré et il a le visage rasé; la taille de ses cheveux est assez singulière. Très raides et très droits, ils retombent en calotte autour de la tête, avec deux échancrures sur les tempes Il est vêtu d'une robe et de la coule bénédictine, ample, en forme de cloche, à larges manches, en étoffe mince et souple, tombant jusqu'aux pieds, et qu'il relève de la main gauche, en formant avec elle des plis multiples et chiffonnés. Le capuchon, très vaste, retombe à plat sur les épaules (2). Cette coule relevée laisse voir le bas de sa robe, en montrant qu'il ne porte pas le scapulaire. Sous son bras gauche est un livre fermé : sa main droite est brisée.

4° Saint Vigor, évêque de Bayeux. Drapé dans une chasuble d'une étoffe déjà raide, coiffé de la mitre posée sur le bonnet pontifical à la romaine, les mains couvertes de gants ornés de glands, et revêtu des autres insignes pontificaux, il tient un monstre par une corde à nœuds enroulée autour du cou de celui-ci (3). Sa main gauche a disparu.

5° Saint Riquier. Il porte le costume princier : une robe longue, et une autre un peu plus courte, sur laquelle est jeté un ample manteau à collet, attaché sur l'épaule droite et relevé par la main gauche. Une chaîne orne ses épaules. Coiffé d'un chapeau aux bords retroussés, il a le visage jeune et imberbe. En qualité de futur abbé, il tient un livre fermé dans la main gauche; la droite est brisée.

Ces statues appartiennent certainement à l'époque de l'abbatiat d'Eustache le Quieux. Elles portent tous les caractères de la statuaire picarde, j'ose presque dire amiénoise, du premier quart du XVI[e] siècle, dont elles sont un magnifique spécimen : manque d'élancement dans les proportions, richesse et ampleur des vêtements, rondeur des têtes aux larges mâchoires, expressions de visages soignées et expressives, celles des hommes surtout.

(1) Haut., environ 1 m. 70, en moyenne

(2) Les bénédictins anglais portent encore ce vaste capuchon.

(3) Saint Vigor (VI[e] siècle) combattit victorieusement les derniers restes du paganisme en Neustrie. La légende lui attribue la destruction de plusieurs serpents

* * *

Chapelle V (Saint-Gervin). — Le mur 17-19 b est percé d'une fenêtre à remplage flamboyant, à trois meneaux verticaux. Les soufflets du remplage sont dépourvus de redents. Cette chapelle ne présente pas d'autre particularité : les deux murs 17 b c, 19 b c sont entièrement nus.

Chapelle VII (Saint-Benoît). — C'est la première des chapelles rayonnantes : il n'y a non plus rien de spécial à y signaler.

Chapelle IX (Saint-Pierre). — Les deux piliers 21 b et 23 b, ainsi que les murs 21 b c et 23 b c, sont ornés de tabernacles renfermant des statues debout (1). Ces tabernacles, gothiques encore quant à l'aspect général, ont leur ornementation dans le goût de la Renaissance, avec mélange d'éléments gothiques.

Pilier 21 b (pl. XI). Saint Pierre, en costume papal : aube, chape attachée par un morgant d'orfèvrerie, tiare sur la tête. Un des pans de sa chape est gracieusement ramené en avant, retenu par la main gauche; celle-ci tient en outre une clef et un livre fermé, la droite bénit. Le personnage a d'ailleurs le type traditionnel du prince des apôtres, avec la chevelure et la barbe crêpues.

Le motif principal du cul-de-lampe est un écu d'azur à trois fleurs de lys d'or, qui ont été martelées, mais dont les silhouettes sont encore bien visibles, timbré d'une couronne royale et tenu par deux animaux fantastiques au milieu d'enroulements de feuillages.

Pilier 20 b (pl. XII). Saint Riquier en costume d'abbé, vêtu de l'aube et de la chape au morgant d'orfèvrerie, la mitre en tête. Il a le visage rasé. On raconte que saint Riquier étant allé à Rome auprès du pape Jean III, celui-ci l'aurait envoyé près d'un anachorète dans une église située dans une île à l'embouchure du Tibre, et que là, saint Pierre lui étant apparu, lui aurait transmis le pouvoir de lier et de délier (2). C'est ce fait qu'on a voulu rappeler ici, en opposant saint Riquier à saint Pierre, et en lui mettant une clef dans une main. De l'autre main, il tient une crosse et un livre fermé. Les fleurs de lys en relief qui ornaient sa chape ont été martelées; la crosse est brisée. Son visage et sa main droite sont mutilés, comme si on lui avait lancé des pierres.

Au milieu du cul-de-lampe se trouve un écu aux armes de l'abbaye de Saint-Riquier : d'azur à trois fleurs de lys d'or, à un dextrochère tenant une crosse du même brochant sur le tout, outrepassant l'écu, et dont les pièces héraldiques ont également été mutilées, tenu par deux enfants nus parmi des enroulements de feuillages.

Ces deux statues sont polychromées, ainsi que leurs tabernacles.

Bien que le goût de la Renaissance domine dans les dais qui les abritent et dans les culs-de-lampe qui leur servent de supports, ces deux statues ont une très grande analogie de style avec celles que nous venons de voir dans la chapelle Saint-Angilbert (chapelle III), ce qui n'a d'ailleurs rien de bien surprenant, quand on sait que, pendant une période assez longue, les deux styles ont été employés

(1) Haut., environ 1 m. 50.

(2) Malbrancq, *De Morinis*, lib. II, p. 257.

concurremment et qu'un motif de style gothique flamboyant n'est pas nécessairement antérieur à un autre où la Renaissance règne sans partage.

Nous avons vu qu'Eustache le Quieux avait fait placer dans cette chapelle les statues de plusieurs saints (1). Celles que nous venons de décrire doivent être du nombre; mais celle de saint Eustache, la seule qui soit désignée par Dom Cotron, n'existe plus.

Par leur style, et aussi par une particularité qui ne peut laisser aucun doute, les statues (2) qui ornent actuellement l'intérieur de la chapelle ne peuvent remonter qu'à l'abbatiat de Thibaut de Bayencourt.

Contre le mur 21 b c, trois statues sont posées 1 et 2 (pl. XI).

Rang inférieur : 1° Un ermite à la chevelure et la barbe abondantes, tombant en tire-bouchons, les pieds nus, vêtu d'une tunique assez courte et drapé dans un manteau aux plis multiples et pressés, relevé sur le bras gauche, tient de la main du même côté un livre ouvert, dans lequel il semble lire; un bâton est appuyé sur son bras droit, et, de sa main, il semble présenter au Christ qui se trouve à côté de lui, un petit priant en costume de bénédictin, tonsuré, sans barbe, et enveloppé dans les plis bouillonnants d'une ample coule. On ne peut y voir autre chose que l'abbé Thibaut de Bayencourt présenté par saint Thiébaut, son patron.

2° Le Christ ressuscité. Il est presque entièrement nu; une draperie voltige autour de lui d'une façon assez gauche, pour venir à propos cacher les parties de son corps qu'on n'a pas voulu laisser voir. Sa barbe est courte; sa chevelure, partagée en deux par une raie au milieu du front, retombe sur ses épaules; ses mains et ses pieds portent les stigmates de la Passion. Il tient une grande croix dans son bras gauche, sa main droite s'appuie à la hanche d'une façon assez vulgaire.

Tout le bas des culs-de-lampe, sur lesquels ces deux statues sont posées, a été coupé pour faire place à la boiserie du xviie siècle. On voit encore à chacun d'eux un écu, dont les pièces héraldiques n'ont pas échappé au marteau révolutionnaire.

Rang supérieur : Le Sauveur du monde. Le Christ a les pieds nus, et se drape dans une tunique que relève agréablement un mouvement du bras gauche. La main gauche tient le globe du monde, l'autre bénit; elle est mutilée.

Le cul-de-lampe est orné de deux animaux fantastiques affrontés, au milieu de rinceaux, le tout d'un beau style et d'une grande élégance.

Les trois statues, qui décorent le mur 23 b c, sont disposées en sens inverse : 2 et 1 (pl. XII).

Rang inférieur : Saint Jacques le Majeur, en costume de pèlerin : longue barbe en tire-bouchons, chapeau garni de coquilles. Drapé dans un manteau jeté sur une tunique traînante, il tient un bourdon et un livre fermé.

Le cul-de-lampe a totalement disparu, pour faire place à la boiserie sur laquelle la statue est aujourd'hui placée.

Rang supérieur : 1° Saint Pierre. Vêtu d'une tunique courte qui laisse voir ses jambes nues, drapé dans un manteau, la barbe crêpue, il tient d'une main une clef, et de l'autre un livre ouvert qu'il appuie contre sa poitrine. Sa tête est penchée de côté avec affectation.

2° Saint Paul. Il est vêtu à peu près de la même manière; ses jambes nues sont encore plus visibles. Il s'appuie sur une énorme épée au fourreau; son front est chauve et sa barbe longue.

Les culs-de-lampe de ces deux dernières statues ne sont ornés que de rinceaux.

(1) V. ci-dessus, p. 223.
(2) Haut., environ 1 m. 70, en moyenne

Le style général de ces six statues, très remarquables elles aussi, est assez différent de celui des précédentes et même en général de celui de la région à cette époque, et il dénote un art plus avancé, mais aussi plus épuisé, moins primesautier : les proportions du corps sont plus sveltes, plus anatomiques, mais l'exécution est plus prétentieuse : les veines des mains et des pieds sont marquées avec une précision affectée : les visages à longues barbes plates, encadrés par de longues chevelures, font penser à un art qui n'est pas du pays. Faudrait-il chercher des analogies dans l'Allemagne du sud (1)?

Chapelle XI (Notre-Dame) pl. XIII). — La chapelle centrale, dédiée à la Vierge, diffère considérablement des autres chapelles absidales, et par ses dimensions et par sa richesse (2). Elle est à la fois plus haute, plus profonde et plus large, et elle forme à elle seule un charmant édifice d'une ordonnance élégante et de proportions agréables.

Comme les autres, elle fut construite par l'abbé Eustache le Quieux.

Pour lui donner plus de largeur, le maître de l'œuvre a très habilement triché sur la largeur et la forme des piles 23 b c et 24 b c, et sur leur écartement. La chapelle entière, qui mesure dans œuvre 9 m. 25 de largeur sur 15 m. 75 de profondeur, se compose de trois travées droites, et d'un chevet polygonal à cinq côtés, le tout couvert par deux voûtes à nervures multiples, dont l'une s'étend sur les deux premières travées droites, et l'autre, sur la troisième et sur le chevet.

Les nervures sont simplement moulurées et les clefs ne sont pas sculptées. Au commencement du XIX[e] siècle, on a appliqué sur ces clefs des médaillons circulaires en bois, où sont peints, d'une façon assez triviale, les emblêmes des litanies lauretaines.

Entre chaque travée, les moulures des nervures se pénètrent sans intermédiaire en un faisceau vertical, jusque sur des culs-de-lampe placés un peu plus haut que l'appui des fenêtres.

Ces culs-de-lampe sont sculptés de sujets à personnages, dont la plupart sont empruntés à l'histoire de la Vierge Marie. Ils ont conservé leur ancienne polychromie et leur ancienne dorure. Ceux qui se trouvent aux n[os] 25, 26, 27, 28 du plan sont plus importants que les autres; ils comportent des motifs d'ornement qui accompagnent le sujet à personnages : au-dessus et au-dessous, en 25 et 26, au-dessus seulement en 27 et 28. Nous les décrirons en commençant, comme toujours, par la gauche du spectateur.

23 b. Dans l'angle (pl. XIV, XIX). — Un homme à barbe noire vêtu d'une courte saye, aux chausses collantes, chaussé de houseaux, coiffé d'un chapeau ou

(1) M. André Michel a bien voulu me communiquer les photographies de trois statues d'apôtres du château de Blutenburg (Bavière), qui, sans être assurément de la même main, présentent avec les nôtres certaines analogies très remarquables, notamment dans la manière dont les barbes sont traitées et dans la raideur de certains plis.

(2) La gloire de l'église de Saint-Riquier n'aurait pas été complète, si l'on n'y avait trouvé quelque part la déviation chère aux archéologues de la vieille école et pour laquelle quelques-uns des modernes, et non des moindres, conservent encore quelque attachement. Aussi Gilbert a-t-il remarqué « dans l'arête de la voûte de cette chapelle, une déviation avec l'axe de la grande voûte de la nef et du chœur, qui la fait incliner de 7 à 8 pouces du côté du nord-est, mouvement dont on a cru jusqu'à présent devoir attribuer la cause principale à un préjugé pieux qui aurait pour but de rappeler l'inclinaison que prit la tête de Jésus-Christ au moment de l'expiration sur la croix ». (*Descr. de l'église de S. Riquier*, p. 104) Sur quoi l'abbé Hénocque n'a pas manqué de rencherir (*Hist. de S. Riquier*, t. II, pp. 366, 382). En réalité, la chapelle de la Vierge est parfaitement dans l'axe de l'église, et celle-ci ne présente aucune déviation.



ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER

XVII. — Croix et chandeliers du maître-autel

d'un bonnet velu, ayant à la ceinture une épée, au large fourreau de laquelle deux couteaux sont attachés, terrasse un lion dont il écarte la mâchoire avec ses mains. C'est très probablement Samson luttant contre le jeune lion qui se jetait sur lui (1), sujet affectionné des artistes de la fin du moyen âge (2).

25 (pl. XVIII). — Présentation de Marie au Temple. Un édifice aux fenêtres gothiques représente le Temple. Anne et Joachim s'avancent, suivant du regard la petite Marie qui gravit les marches du Temple, à la porte duquel le grand prêtre l'attend. Des curieux sont aux fenêtres.

Au-dessus du sujet principal règne un cordon formé d'un concert d'anges; au milieu, deux anges tiennent un écu d'argent (?) à la croix ancrée de gueules (3), ou plutôt d'azur, ou de sable; on voit encore en effet sur le rouge dont l'écu entier a dû être recouvert avant l'application des émaux, des traces d'une autre teinte bleue ou noire qui sera tombée. Nous verrons d'ailleurs qu'il a dû en être ainsi dans d'autres écussons dont l'identification et les émaux ne peuvent faire aucun doute. Les familles ayant une croix ancrée dans leurs armes sont extrêmement nombreuses. On peut citer cependant la famille de Gourlay, en Picardie, qui portait d'argent à la croix ancrée de sable. A la partie inférieure du cul-de-lampe est un enlacement de branchages aux feuilles découpées.

27 (pl. XV). — Annonciation. D'un édicule en style gothique flamboyant sort l'archange Gabriel tenant un bâton, autour duquel une banderole est enroulée. Il fléchit le genou devant Marie, agenouillée elle-même devant un prie-Dieu, sur lequel est posé un livre ouvert, et détournant la tête aux paroles de l'ange. Au-dessus de la tête de la Vierge est un ciel d'étoffe aux courtines troussées. Un vase de lis est placé sur le sol entre les deux personnages.

Le bandeau formant le couronnement du cul-de-lampe est formé de pampres enlacés, au milieu desquels est un écu barré d'or et de gueules, de six pièces, à une ombre de lion brochant de sable. Cette dernière pièce héraldique, assez rare, fait tout de suite penser aux armes de la famille bien connue de Trazégnies, qui portait bandé d'or et d'azur à une ombre de lion brochant de sable, à la bordure de gueules. Très probablement, comme nous venons de l'observer, le bleu posé sur la couche de rouge qui couvrait tout l'écu, sera tombé. Quant à l'absence de bordure et aux barres substituées aux bandes, c'est soit une brisure, soit une erreur du peintre.

La partie inférieure du cul-de-lampe est ornée d'un bâton écoté, autour duquel un ruban est enroulé. Il en est de même à tous les autres jusqu'au n° 28 inclus.

29 (pl. XVI). — Visitation. Au milieu d'un paysage agrémenté d'arbres et de manoirs à tourelles, Marie et Elisabeth sont debout, se posant réciproquement la main sur le ventre.

Au bas, est un écu de gueules, à trois fleurs de lis d'or, sur le tout, au dextrochère tenant une crosse du même. Ce sont bien les armes de l'abbaye, dans lesquelles, suivant l'observation que nous venons de faire, l'azur a disparu, laissant apparaître le premier fond rouge.

31 (pl. XVIII). — Nativité de Jésus. A l'abri d'une chaumière grossièrement construite, moitié en bois, moitié en maçonnerie, l'Enfant est étendu nu sur de la

(1) Jud. xiv, 5, 6.

(2) On le rencontre notamment à plusieurs reprises dans les stalles de la cathédrale d'Amiens (G. Durand, *Monogr. de la ..... Cath. d'Am.*, t. II, pp. 251, 256). — On peut y voir peut-être aussi Hercule tuant le lion de Némée, ou bien David, auquel un fait analogue à celui de Samson est arrivé ; mais dans ce cas on aurait probablement donné à David un costume de berger, comme on l'a fait dans les stalles de la cathédrale d'Amiens (*op. cit.*, p. 208).

(3) Dans les écussons qui figurent sur quelques-uns de ces culs-de-lampe, les pièces héraldiques ne sont pas sculptées, mais simplement peintes.

paille, réchauffé par le souffle du bœuf et de l'âne. Marie, joignant les mains, est à genoux devant lui. Joseph s'avance, tenant un cierge allumé dont il garantit la flamme avec sa main.

33 (pl. XIV). — Annonce de la naissance de Jésus aux bergers. Des moutons paissent dans la campagne, sous un ciel étoilé. Trois bergers, agenouillés ou assis, dont un tient une musette, regardent avec étonnement et crainte un ange qui apparaît, déroulant une banderole où est écrit en caractères gothiques : **Gloria in excel.**

34 (pl. XIX). — Adoration des Mages. Sous la même chaumière qu'au n° 31, Marie est assise, tenant sur ses genoux l'Enfant, qu'elle présente aux trois rois mages. Le premier de ceux-ci est agenouillé, offrant un hanap. Les deux autres debout préparent leurs présents. Joseph se tient près de la Vierge.

32 (pl. XVII). — Purification de Marie. Marie pose l'Enfant nu sur un autel qui occupe le centre de la composition. Près d'elle, une femme, coiffée d'un bourrelet, apporte deux colombes dans un panier. De l'autre côté de l'autel, le vieillard Siméon tourne ses regards vers l'Enfant.

Dans le bas est un écu de gueules, ou plutôt d'azur, toujours pour la même raison; au chevron d'or, accompagné de trois gerbes du même, armes d'Eustache le Quieux, qui, comme nous nous en souvenons (1), a fait élever la chapelle.

30 (pl. XVI). — Fuite en Égypte. Marie est assise sur un âne, l'Enfant dans ses bras; Joseph, un bâton à la main, conduit la caravane. Ils viennent de franchir la porte fortifiée d'une ville.

28 (Pl. XV). — Couronnement de Marie. La Vierge est assise entre Dieu le Père, coiffé de la tiare, et le Christ tenant le globe du monde, qui lui posent une couronne sur la tête. On ne voit pas le Saint-Esprit.

Le haut du cul-de-lampe est orné d'une guirlande de vigne, au milieu de laquelle est un écu écartelé, aux 1 et 4, d'or à la croix de sable, aux 2 et 3, d'azur au sautoir d'argent. Ce sont les armes de la famille de Bruges la Gruthuse, que nous retrouverons sur le tombeau de Jean de la Gruthuse (2). Il n'est pas surprenant, mais il est intéressant de constater que ce personnage, qui témoigna toujours une grande amitié pour l'abbaye de Saint-Riquier, et qui voulut s'y faire enterrer, a aidé Eustache le Quieux tout au moins dans la construction de la chapelle de la Vierge.

26 (pl. XVIII). — Un navire allant à la dérive au milieu d'une mer agitée : son mât est brisé. Deux passagers — la tête de l'un d'eux manque — semblent implorer Marie, qui, entourée d'un soleil et sortant d'un nuage, apparaît dans un ciel d'or étoilé de bleu. Sur le rivage, on aperçoit une porte de ville flanquée de deux tours rondes crénelées.

On n'a jamais bien pu expliquer ce sujet. Gilbert (3), qui y voit « Jésus-Christ marchant sur la mer au milieu de la tempête, pour rejoindre ses disciples placés dans une barque », ne l'avait certainement pas bien regardé. L'explication proposée par l'abbé Hénocque (4) de « Marie dans le ciel protectrice de l'Église, représentée par une barque, qu'une tempête secoue et fait entrer au port », est bien moderne. Il semble qu'on devrait plutôt y voir quelque miracle de la Vierge, célèbre dans une contrée si voisine de la mer. Malheureusement le nombre des miracles attribués à la Vierge par la piété populaire est infini. Ils ont été racontés, mais non pas

(1) V. ci-dessus, p. 222.
(2) V. ci-dessous.
(3) *Descr. de l'église de S. Riquier*, p. 108.
(4) *Hist..... de S. Riquier*, t. II, p. 400.

tous, par une foule de pieux auteurs. Les exemples de naufragés recourant à Marie ne sont pas rares. Peut-être celui que l'on voit ici est-il particulier à l'abbaye de Saint-Riquier ou à l'abbé Eustache le Quieux. La proximité pourrait faire penser à Notre-Dame de Boulogne, qui était particulièrement invoquée par les navigateurs en détresse. Le ciel étoilé montre que le fait a dû se passer la nuit.

Comme dans le cul-de-lampe placé vis-à-vis, le couronnement de celui-ci est formé d'un concert d'anges. Deux d'entre eux tiennent un écu dont les pièces héraldiques sont effacées, ce qui est fâcheux, car elles auraient peut-être pu mettre sur la voie du sujet représenté dans le cul-de-lampe. La partie inférieure de celui-ci est ornée d'enroulements de vigne.

24 b (pl. XIV, XIX). — Dans l'angle. Un homme luttant ou jouant avec un singe.

Sous ces culs-de-lampe est une suite de douze statues en pierre, posées aujourd'hui sur la corniche de la boiserie du XVIIe siècle, dont toute la partie inférieure de la chapelle est garnie jusqu'à l'appui des fenêtres. Il est plus que probable qu'à l'origine ces statues devaient être supportées par des consoles aussi en pierre et placées un peu plus bas, car leurs têtes viennent actuellement toucher les culs-de-lampe d'une façon assez disgracieuse. Bien plus, comme les deux culs-de-lampe 25 et 26, sont plus importants que les autres et descendent plus bas, les statues qui étaient là n'ont plus trouvé une place suffisante entre eux et la boiserie, et on les a remplacées par deux horribles magots qui ont la prétention de représenter saint Pierre et saint Paul. Ces deux images doivent provenir d'ailleurs, car elles semblent d'une époque antérieure au XVIIe siècle. Beaucoup plus mauvaises que les statues de saint André et de sainte Barbe, que nous rencontrerons dans la chapelle Saint-Marcou (chapelle VIII), elles ont cependant avec celles-ci certaines analogies, principalement dans la manière un peu étrange de traiter la chevelure. Toutes les autres sont des Vierges, ou du moins des saintes, faisant cortège à la Vierge Marie, patronne de la chapelle, dont l'image devait sans doute être sur l'autel (1).

La polychromie ancienne de la plupart de ces statues a été enlevée.

23 a (pl. XIV). — Cette statue a été restaurée et polychromée à neuf au XIXe siècle. C'est une femme de qualité richement vêtue, ayant sur sa robe un surcot orné de larges bandes brodées et un manteau dont elle ramène le pan droit en avant, avec la main gauche. Sur sa longue chevelure, qui tombe sur ses épaules, est posée une coiffe qui encadre carrément le visage. Un livre fermé est sous son bras gauche. Lors de sa restauration au XIXe siècle, comme on la prenait alors pour sainte Geneviève, à cause de l'agneau qui est à ses pieds, tendant la patte vers elle, on a terminé en forme de cierge l'objet brisé qu'elle tenait dans la main droite. Mais ce qui reste de cet objet ressemble beaucoup plus à la poignée d'une épée qu'à la partie inférieure d'un cierge. L'idée de faire de sainte Geneviève une gardeuse de moutons ne paraît pas, dit le P. Cahier (2), « antérieure à l'époque des *bergeries* dans la peinture. En somme, ce n'était pas la représentation acceptée dans l'art populaire avant le XVIIe siècle ». Ni Vincent de Beauvais, ni surtout la *Légende dorée,* qui, à l'époque qui nous occupe, était encore l'ouvrage classique sur la vie des saints et qui était entre toutes les mains, n'y font la moindre allusion. Dans tous les cas, le costume que porte notre statue ne ressemble guère à celui d'une bergère.

(1) Les statues de saintes ont environ 1 m. 70 de hauteur, en moyenne. — Celles de saint Pierre et de saint Paul n'ont pas plus d'un mètre.

(2) *Caractéristique des saints*, p. 135.

L'agneau et le glaive dont elle fut égorgée (1), sont les attributs bien connus de sainte Agnès. Nous avons vu qu'elle était revêtue du surcot. A l'époque qui nous occupe le surcot n'était plus porté que par les dames de la noblesse en costume d'apparat. Sainte Agnès était de famille noble.

25. — Saint Paul, tenant un livre, une épée et une banderole; c'est une des deux exécrables figures placées au XVIIe siècle aux endroits où les anciennes statues de saintes ne pouvaient plus entrer.

27 (pl. XV). — Sainte Marguerite. Elle a conservé la polychromie de sa tête et de ses mains. Elle porte une ample robe, sur laquelle est posée une ceinture d'où s'échappe une chaîne qui tombe verticalement sur le devant. Une petite croix est pendue à son cou. Elle est tête nue : sa longue chevelure, bouclée à rouleaux sur les oreilles, retombe sur le manteau dans lequel la sainte est drapée. Elle joint les mains et foule aux pieds un dragon, son attribut habituel (2).

29 (pl. XVI). — Une femme à robe traînante, drapée dans un manteau à la fois ample et raide. Une chaîne tombe de sa ceinture par devant. Elle est tête nue : sa chevelure, relativement courte, tombe néanmoins sur ses épaules. Le livre ouvert posé sur sa main gauche n'est pas un attribut suffisamment explicite pour permettre de l'identifier. L'objet qu'elle tenait de la droite la désignait sans doute d'une façon plus claire : il n'en subsiste qu'un fragment de tige assez mince, trop incomplet pour permettre d'en déterminer la nature. Gilbert (3) appelle cette sainte tout simplement sainte Marie, l'abbé Hénocque (4), Marie, mère de Cléophas. Cependant, suivant les usages du commencement du XVIe siècle, la chevelure flottante désignerait plutôt une vierge qu'une femme mariée (5). C'est d'ailleurs une des moins bonnes parmi les statues de saintes qui ornent la chapelle.

31 (pl. XVII). — Sainte Catherine. Elle porte les somptueux vêtements qu'à cette époque on avait coutume de donner à la patronne des jeunes filles. Le surcot à la bordure gemmée des dames de qualité indique qu'elle était fille de roi. Par dessus, est jeté un manteau dont elle ramène le pan gauche en avant avec la main droite. Un joyau pend à son cou. Sur sa longue chevelure qui retombe sur ses épaules, est posée une très riche coiffe en forme de bourrelet réticulé. Un livre fermé sous le bras droit, elle tient de la main gauche une petite roue dentelée, et, de la droite, une longue épée, dont elle appuie la pointe sur la tête de l'un de cinquante orateurs qu'elle confondit en présence de l'empereur (6), et qu'elle foule aux pieds. Ces attributs habituels de sainte Catherine sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'y insister. L'orateur est figuré par un petit personnage à la chevelure et à la barbe crêpues, somptueusement costumé, une chaîne sur les épaules, un turban sur la tête, une sorte de bâton court surmonté d'une pomme à la main. Il fait une grimace de douleur.

(1) *Leg. aur.*, *De sancta Agnete virgine*, p. 115.

(2) Le dragon qui lui était apparu dans sa prison, et que d'un signe de croix elle fit évanouir. *Leg. aur.*, *De sancta Margareta*.

(3) *Descr. de l'église de S. Riquier*, p. 108.

(4) *Hist..... de S. Riquier*, t. II, p. 399.

(5) J'ai rappelé ailleurs une délibération de l'échevinage d'Amiens, qui montre qu'à cette époque, la coiffure en cheveux était un signe de virginité. « Avoit dit que la fille dont on faisoit la feste pour son mariage n'estoit pas bonne fille et ne deveroit pas aller en cheveux à l'église à sondit mariage » 19 avril 1456. Arch. de la v. d'Am., BB 8, fol. 23 v°. V. G. Durand, *Monogr. de la ..... Cath. d'Am.*, t. II, p. 212. — Dom Cotron (*Chron.* l. IX, c. 1) dit positivement qu'Eustache le Quieux fit placer dans la chapelle des images de Vierges. (V. ci-dessus, p. 222). Des pénitentes comme la Madeleine ou la Jussienne ont pu à la rigueur être mises avec les Vierges, mais non pas une femme mariée.

(6) *Leg. aur. De sancta Catharina.*



ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER

XVIII – Lutrin

33 (pl. XIV). — C'est la seule statue de la série qui ait conservé son ancienne polychromie entière et à peu près intacte. Devant sa robe brune retombe une longue chaîne terminée par une boule et partant de la ceinture, que son manteau drapé, semé de motifs bleu et or, empêche de voir. Tête nue, les cheveux retombant sur les épaules, elle tient un petit livre ouvert, sur lequel elle semble méditer, sans autre attribut qui permette de l'identifier d'une façon certaine. Les auteurs qui ont vu dans la première statue (23 b) sainte Geneviève, ont appelé celle-ci sainte Agnès. Nous avons vu pourquoi la première devait être plutôt sainte Agnès que sainte Geneviève. Quant à celle qui nous occupe, à défaut d'attribut caractéristique, il nous semble impossible de lui donner un nom.

34. — La sainte qui se trouvait originairement en cet endroit a dû être détruite pour une cause et à une époque que nous ignorons. Elle a été remplacée par une figure de sainte Cécile, la tête couronnée et portant une harpe. La préoccupation évidente de son auteur de lui donner quelque chose d'archaïque et d'harmoniser autant que possible son style général avec celui des autres, fait qu'il est impossible de la dater.

32 (pl. XVII). — Sainte Marie Madeleine. Suivant l'habitude, l'élégance de sa mise rappelle qu'elle fut femme de plaisirs Son corset moule ses formes; les plis de sa robe ne commencent qu'à la ceinture qui est posée sur les hanches, un peu plus bas que la taille. Après avoir fait deux fois le tour du corps, la ceinture, en forme de gourmette et terminée par des boules, a ses deux bouts plusieurs fois noués sur le devant de la jupe dont ils font l'ornement. Un manteau est jeté sur ses épaules; sa tête est coiffée d'un bourrelet d'où s'échappe sa longue chevelure. Elle tient de la main gauche la boîte à parfums, dont elle a enlevé le couvercle de la droite.

30 (pl. XVI). — Sainte Marthe. Presque aussi élégamment costumée que sa sœur, elle porte la même robe au corset moulé et la ceinture posée sur les hanches. Elle est coiffée d'un bourrelet à peu près semblable, mais de ce bourrelet part un long et ample voile dans lequel elle se drape. Elle tient le « bénitoir » et le goupillon dont elle a aspergé la Tarasque qui se tord à ses pieds et qu'elle tient domptée et liée par une corde (1).

28 (pl. XV). — Sainte Marie l'Egyptienne, vulgairement appelée la Jussienne. Elle est presque nue; un ample manteau d'une épaisse étoffe laineuse et souple — le manteau de l'abbé Zosime, que celui-ci lui avait prêté pour cacher sa nudité, afin qu'elle pût se présenter devant lui? — est drapé autour d'elle avec une extrême habileté, de manière à s'harmoniser dans l'effet général avec les riches vêtements dont toutes les autres statues sont couvertes. Sa chevelure en désordre tombe sur ses épaules et sur son dos. Elle tient les trois pains qu'elle avait emportés avec elle dans le désert et qui avaient suffi à la nourrir durant quarante-sept ans.

26. — Saint Pierre (?) faisant vis-à-vis au saint Paul qui occupe le n° 25, et aussi laid que lui. Comme ce dernier, il tient une banderole. Sa main gauche est brisée.

24 b (pl. XIV). — Sainte Appoline. Elle a été polychromée à nouveau au XIX[e] siècle. Sur sa robe est une sorte de fausse jupe brodée, très courte, arrondie, raide et bordée d'un galon (2). Un étroit passement forme sa ceinture, attachée par une boucle d'orfèvrerie. Un manteau est jeté sur ses épaules. Une sorte de bourrelet est posé sur sa chevelure tombante. Elle tient d'une main un livre ouvert, et de l'autre les tenailles dont on lui arracha les dents.

(1) D'après la *Légende dorée (De sancta Martha)* elle aurait lié la tarasque avec sa propre ceinture.

(2) Un grand nombre des personnages des stalles et des clôtures du chœur de la cathédrale d'Amiens, mais principalement des hommes, portent une pièce de vêtement analogue

est posée sur sa longue chevelure bouclée. Il tient deux énormes clefs dans sa main droite (1) et un livre fermé sous son bras gauche. Cette statue, assez médiocre et assez banale, doit être d'une époque un peu plus avancée dans le XVI[e] siècle.

Un écu, mutilé comme les autres, et une banderole ornent le cul-de-lampe.





[illegible]

Dans les deux autres statues, contre le mur 20 b c, la pierre est laissée au naturel, sans peinture (fig. 37, n° 2). Bien que remontant au commencement du XVI[e] siècle, ces deux statues sont assez ordinaires.

3° Sainte Barbe. Elle est vêtue d'une robe à corset moulant le buste; une chaîne pend à sa ceinture; sur le tout est jeté un manteau dont elle ramène devant elle le pan gauche de la main droite, qui tient également un livre fermé. Elle est tête nue, sa chevelure retombant sur ses épaules. Une tour à plusieurs étages, attribut bien connu de sainte Barbe, s'élève à sa droite (2).

4° Saint André, apôtre. Sa tunique descendant à la cheville par des plis en tuyaux d'orgue, est retenue à la taille par une courroie à boucle; un manteau est drapé sur cette tunique. Il a le visage orné d'une forte barbe frisée, et le front chauve; mais de derrière la tête part une longue chevelure bouffant à droite et

(1) V. ci-dessus, p. 274.
(2) V. ci-dessus, p. 282.





Héliog Dujardin

EGLISE DE SAINT-RIQUIER

XLIV Châsse de saint Mauguille

à gauche d'une façon assez bizarre, pour ne pas dire maladroite; celle de sainte Barbe est à peu près traitée de la même façon. Il tient un livre ouvert dans sa main droite et la croix en X, son attribut habituel, dans la gauche (1).

Les culs-de-lampe soutenant ces deux statues n'étaient ornés chacun que d'un écusson, qui, comme tous les autres, ont été martelés.

Chapelle VI (Saint-André). — On ne remarque rien de particulier dans son architecture. Ce n'était d'ailleurs autrefois qu'un passage conduisant du chapitre ou plutôt de l'ancienne sacristie dans l'église, et qui ne fut converti en chapelle que dans le courant du XIXe siècle (2). On ne lui a donné le vocable de Saint-André que parce qu'on disposait d'un ancien tableau représentant ce saint, pour orner le retable de son autel (3).

Chapelle IV. — Le grand escalier de grès qui monte de l'église dans la trésorerie occupe entièrement cet emplacement. Cet escalier semble dater des travaux du XVIIe siècle, mais il est vraisemblable qu'antérieurement il y en avait déjà un à cet endroit.

La clef de voûte est sculptée d'une tête humaine barbue et chevelue.

On n'y voit pas trace d'architecture du XIIIe siècle; le mur 16 b c est percé d'une baie en cintre brisé, aux arêtes abattues, donnant accès à une petite salle qui précède la trésorerie proprement dite.

Il y a peu de chose à dire sur l'extérieur des chapelles absidales (pl. IV, VIII, LVIII) (3). Jusqu'à l'appui des fenêtres, le mur est nu, avec un soubassement en grès assez élevé, dont la faible saillie se raccorde au mur par une moulure très simplement profilée. Le bas du glacis des fenêtres se prolonge en une moulure formant larmier, qui court sans interruption, en contournant les contreforts.

Entre chaque travée, au droit de la retombée des voûtes, est un contrefort orné sur sa face antérieure d'un demi-pinacle posé en bec. A la chapelle de la Vierge, qui est plus élevée que les autres, il y a deux rangs de ces demi-pinacles.

La corniche supérieure des chapelles est profilée en moulures. Elle est surmontée d'une balustrade pleine, qui a été refaite au XIXe siècle.

Aux trois travées droites du côté sud, la corniche de la chapelle de la Vierge est simplement moulurée; dans le reste de la chapelle, elle porte un petit ornement sculpté, mais cette partie a été entièrement refaite au XIXe siècle. Au-dessus de cette corniche règne une balustrade découpée à jour, dans le goût flamboyant.

Ajoutons que la différence de hauteur entre la chapelle centrale et les autres est assez mal raccordée.

(1) Nous nous rappelons (v. ci-dessus, p. 211) qu'une des chapelles construites par Gilles de Machemont avait pour vocable Saint André. Y en aurait-il là quelque souvenir?

(2) V. Hénocque, *Hist..... de S. Riquier*, t. II, p. 404.

(3) V. ci-dessous.

(4) Depuis l'exécution de la pl. VIII, les laides toitures à pignons de pierre dont on avait couvert les chapelles latérales du chevet ent été enlevées. Nous avons fait exécuter la pl. LVIII, pour montrer combien ce chevet avait gagné à leur suppression. — V. ci-dessus, p. 246.

IV

Grande nef et Bas côtés.

Nous nous souvenons que la nef presque tout entière est l'œuvre de l'abbé Eustache le Quieux (1481-1511).

Les grandes arcades (pl. II, V, VI) sont peu aiguës et d'une forme agréable, comme d'ailleurs la plupart des arcs de l'église, à quelque époque qu'ils appartiennent. Elles sont à double rang de claveaux.

Chose assez extraordinaire, au milieu d'une architecture qui, historiquement aussi bien qu'archéologiquement, date des environs de l'an 1500, leur profil est exactement le même que celui des grandes arcades du chœur, qui remontent à la fin du XIIIe siècle (fig. 18). Ce fait peut cependant s'expliquer.

Les piliers 13 b, 14 b, appartiennent aux constructions du XIIIe siècle. Dès cette époque, les premiers sommiers des grandes arcades avaient été établis sur les éléments de ces piliers destinés à les recevoir. A la reprise des travaux de la nef, au XVe siècle, on les aura conservés, en continuant simplement jusqu'au bout leur courbure et leur mouluration.

Dans tous les cas, les arcades 13 a b, 14 a b, 15 a b, 16 a b, sur le transept, existaient, avec leur mouluration et leur courbure du XIIIe siècle, et le maître de l'œuvre du XVIe a eu le bon esprit de les reproduire.

Comme nous l'avons vu, la tour occidentale est dans œuvre et plus étroite que le vaisseau central. La suite des grandes arcades partant du mur occidental à droite et à gauche de ce clocher, il en résulte qu'à la première travée, ces grandes arcades confinent à celles qui supportent la tour; elles ne sont séparées de celle-ci que par un espace de quelques centimètres, rempli par une petite voûte en berceau (v. le plan, pl. I n° 1).

Les retombées des grandes arcades et des voûtes des collatéraux, du côté de la nef, jusqu'au transept, se font sur de gros piliers cylindriques flanqués de quatre demi-colonnes : deux pour les grandes arcades, une pour le doubleau du bas côté, et la quatrième correspondant aux retombées de la grande voûte (pl. I n° 1, III, V).

Cette forme de piliers n'est plus guère usitée non plus au XVIe siècle (1). Il est probable qu'ici encore on aura cherché à continuer les projets du XIIIe siècle. Il y a une recherche très remarquable de la restitution archéologique.

Les bases (pl. XXII) sont de profil buticulaire assez grossièrement taillé (2), d'une coupe peu gracieuse et qui semble, elle aussi, assez archaïque : c'est presque encore la base attique, dont la scotie aurait été remplacée par une surface cylindrique surélevée et raccordée aux deux tores supérieur et inférieur par des espèces de doucines.

Celles des colonnes engagées sont un peu moins hautes et d'une plus petite

(1) On retrouve bien encore à cette époque, par endroits, le souvenir du pilier cylindrique flanqué de colonnettes, mais le plus souvent d'une façon beaucoup moins franche; les colonnettes et leur raccord avec le pilier central ne formant ordinairement plus qu'une suite d'ondulations composées de courbes alternativement convexes et concaves, comme, par exemple, dans l'église de Davenescourt (Somme). Les piliers de celle d'Harbonnières (Somme) se rapprocheraient peut-être un peu plus des nôtres, mais leur section est plus indécise.

(2) La grossièreté de cette taille est certainement causée par l'extrême dureté de la pierre.

échelle que celles du gros pilier central, et, comme leur partie supérieure est à la même hauteur, celles de ces dernières descendent un peu plus bas que les premières. Toutes reposent sur un socle fort élevé, à deux étages. L'étage supérieur, arrondi, embrasse la forme du pilier et des quatre colonnettes dont il est flanqué. L'étage inférieur forme un polygone à douze côtés, dont huit sont concaves.

La fig. 38 montre le profil de ces bases : en A, celle du pilier central, en B, celle des colonnes engagées.

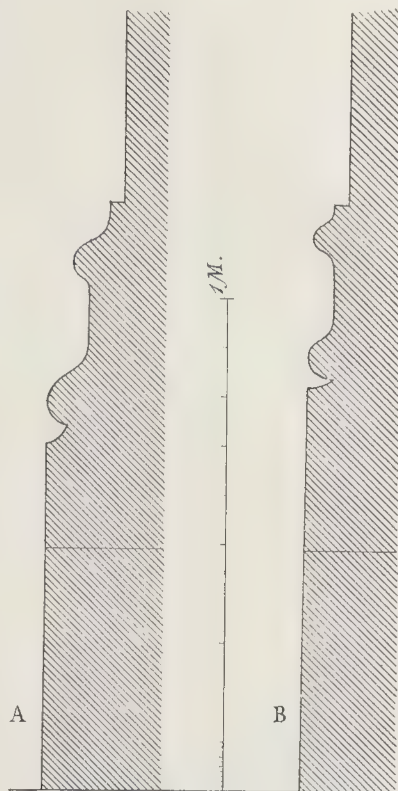


Fig. 38. Profil des bases des piliers de la nef.

A la retombée des grandes arcades, qui est aussi celle des voûtes des bas côtés, ces piliers sont couronnés par des chapiteaux sculptés de feuillages enroulés, très découpés, très refouillés, mais cependant d'un faire encore vigoureux, large et bien monumental. Ces feuillages sont parfois entremêlés de figures d'hommes ou d'animaux plus ou moins chimériques. Les tailloirs, peu épais, mais assez mollement profilés, sont polygonaux, aux côtés concaves. Les chapiteaux ressautent, mais sans changer de hauteur, sur les trois demi-colonnes correspondant aux grandes arcades et aux doubleaux des bas côtés. La quatrième, celle qui se trouve vers la nef, file sans interruption à travers le chapiteau, jusqu'à la corniche qui marque la hauteur de l'étage des fenêtres hautes.

Comme plusieurs de ces chapiteaux offrent des particularités intéressantes, nous les décrirons séparément. Il va sans dire que les noms de plantes que nous appliquerons à leur ornementation ne seront que très approximatifs, car, bien que le sculpteur ait imprimé à ses plantes une allure naturelle, il s'en faut de beaucoup qu'il se soit astreint à une exactitude botanique absolument rigoureuse.

Côté nord. — 3 a (pl. XXI). — Guirlande de chardons.

5 a. — Varechs et feuilles d'érable, parmi lesquels se joue un quadrupède dressé sur ses pattes de derrière.

7 a (pl. V). — Varechs et cep de vigne, sur lequel se promènent un serpent et un colimaçon. Ailleurs, un monstre à corps de lion et tête fantastique, à la gueule garnie d'une formidable denture, mordille les varechs.

9 a (pl. V). — Varechs à travers lesquels courent trois quadrupèdes monstrueux.

11 a (pl. V). — Varechs et vigne où rampe un colimaçon.

Côté sud (pl. XXII). — 2 a. — Feuillage très découpé, auquel il est très difficile de donner un analogue dans la nature, et à travers lequel se jouent des animaux fantastiques.

4 a. — Mélange de houblon, de chêne et de varech, dans lequel on remarque un dragon.

6 a. — Vers l'ouest, un enroulement de rubans est tenu par l'homme ailé, symbole de saint Mathieu, qui occupe le milieu du chapiteau de la demi-colonne de ce côté. Le reste du chapiteau est occupé par une guirlande de vigne, à travers laquelle on remarque plusieurs sujets :

Sur le chapiteau de la demi-colonne sud, il y a, une sirène tenant d'une main un peigne, et de l'autre un miroir.

Sur celui de la demi-colonne orientale, l'aigle, symbole de saint Jean l'Evangéliste, et, à côté, un homme nu, barbu, poursuivi par un autre homme habillé d'un saye et coiffé d'un chapeau à plumes.

Du côté de la nef, au nord-ouest, on voit un des sujets qui ont le plus exercé la verve satyrique de nos pères. Une femme, armée de sa quenouille, bat, en le tirant violemment par l'oreille, son mari, qui tient un trousseau de clefs. Nous retrouverons la même scène, reproduite peut-être par le même artiste, sur le mur de la trésorerie, vers l'intérieur de l'église.

8 a. — Des varechs, ou plutôt des chardons, à travers lesquels courent des animaux fantastiques, plus le lion et le veau ailés symboliques de saint Marc et de saint Luc; enfin un homme nu, la tête couverte d'une sorte de capuchon, jouant avec un petit quadrupède qui ressemble à un ourson.

10 a. — Varechs, chêne et autres branchages à frondaison découpée, où l'on aperçoit un centaure à tête humaine entourée d'une barbe en collier, muni de mains, avec l'arrière-train d'un quadrupède; un homme nu, armé d'une sorte de massue et jouant avec un chien; deux spadassins s'escrimant à travers les branches; un quadrupède à tête monstrueuse (1).

Vers l'ouest, contre le mur de façade, comme il a fallu percer des portes à cet endroit, pour donner accès aux escaliers en tourelles qui se trouvent juste sur le prolongement des grandes arcades, la première retombée de celles-ci, se fait, non sur des piédroits, mais sur de puissants culs-de-lampe, sculptés d'enroulements de feuillages dans le même style que ceux qui ornent les chapiteaux que nous venons de décrire (pl. XXI, XXV).

Vers l'est, les retombées extrêmes se font sur les gros piliers du transept, qui appartiennent aux constructions du XIII[e] siècle, et qui ont été décrites avec ce transept.

Le long du vigoureux cordon qui règne presque immédiatement au-dessus des clefs de ces arcades, est sculptée une guirlande de feuillages découpés et refouillés, dans le même esprit que les chapiteaux des maîtres piliers, mais avec moins de verve, une exécution moins soignée et un relief moins heureux. Ces feuillages remplissent d'une façon assez lourde l'épannelage du gros tore dans lequel ils sont pris et qu'ils suivent d'un peu trop près (pl. V, VI).

La vigne, le houblon, le chêne, le chou frisé, le varech, librement interprétés, et d'autres feuillages difficiles à nommer, y alternent un peu au hasard. Par endroits, des oiseaux becquettent les grappes de raisin; on y voit aussi deux oiseaux à longs cols enlacés l'un dans l'autre, un colimaçon, un quadrupède monstrueux. A maints endroits, cette guirlande, sans doute endommagée par suite de l'incendie de 1554, a été refaite, très vraisemblablement au XVII[e] siècle, par une main qui a essayé d'imiter le style gothique, mais dont la maladresse se trahit elle-même.

(1) Les piliers 5 a, 7 a, 9 a, 11 a, plus le gros pilier 15 a, ainsi que ceux qui leur font vis-à-vis, portent des croix de consécration avec leurs porte-cierges, en bois doré, du XVIII[e] siècle.





EGLISE DE SAINT-RIQUIER

Châsse de saint Léger

Une moulure en larmier règne au-dessus de cette guirlande.

Ce cordon sculpté serait-il un souvenir de celui de la cathédrale d'Amiens? Nous avons vu que le maître de l'œuvre du XIIIe siècle l'avait déjà prévu, et que celui du chœur ne l'avait pas reproduit.

Guirlande et moulure se retournent au-dessus de la demi-colonne correspondant aux retombées de la grande voûte, pour lui servir de chapiteau et de tailloir. Ces tailloirs sont polygonaux, aux côtés concaves. A partir du chapiteau du gros pilier, cette demi-colonne est accompagnée de deux minces colonnettes, ou plutôt de deux tores verticaux, sans bases ni chapiteaux.

La balustrade, qui règne au-dessus du cordon sculpté dont nous venons de parler, est la même que celle qui fait le tour du chœur au même endroit. Il faut donc lui appliquer ce que nous avons dit de celle-ci (1). A la nef, cette balustrade contourne d'une façon bizarre et naïve les chapiteaux des demi-colonnes correspondant aux doubleaux du vaisseau central, en épousant la concavité des côtés de leurs tailloirs. Mais, la preuve que cette balustrade ne date pas de la construction primitive, c'est qu'à cet endroit, les retombées verticales de la voûte, reposant sur ces chapiteaux, ont été grossièrement entaillées pour lui faire place.

Les retombées des nervures de la maîtresse voûte se trouvent à peu près à mi-hauteur des fenêtres hautes. Elles se font à pénétration dans des faisceaux de moulures descendant verticalement jusque sur le grand cordon qui règne au-dessus des arcades longitudinales.

Nous savons que cette voûte s'est écroulée peu après l'incendie de 1554, et qu'elle n'a été reconstruite que dans la seconde partie du XVIIe siècle par l'abbé d'Aligre. Mais les sommiers anciens tout au moins, et sans doute davantage, avaient dû rester adhérents aux murs, et l'architecte du XVIIe siècle n'a eu qu'à continuer les profils des nervures. Nous nous rappelons que cette voûte est sur croisée d'ogives, avec liernes et tiercerons. Les clefs ne sont pas sculptées, mais elles ne datent évidemment que de la restauration.

Le cintre brisé des fenêtres hautes et celui des formerets qui les encadrent sont un peu plus aigus que celui des grandes arcades et forment à peu près le triangle équilatéral.

Nous nous rappelons que ces fenêtres n'occupent pas exactement toute la largeur de la travée et que leurs archivoltes ne se confondent pas avec les formerets de la voûte. Ces archivoltes ont, à l'intérieur, un seul rang de claveaux. Leur mouluration, encore assez retardataire, bien que tournant fortement au prismatique, descend, sans intermédiaire, le long des jambages de la fenêtre, s'arrêtant brusquement et sans base sur l'appui en talus de celle-ci.

Le remplage, à quatre meneaux verticaux, reposant sans bases, comme les jambages, sur l'appui de la fenêtre, est d'un dessin flamboyant un peu monotone, ne variant guère d'une fenêtre à l'autre (2). Celui des fenêtres 7-9 a et 8-10 a, cependant, est composé de deux rangs de fleurs de lys.

Dans la petite portion de mur qui sépare l'archivolte du formeret, l'appareil suit la direction des claveaux; archivolte et formeret sont d'ailleurs concentriques.

(1) V. ci-dessus, p. 269.

(2) A la fenêtre 10-12 a, le remplage, aux profils lourds et maladroits, semble avoir été refait au XVIIIe siècle, ou au commencement du XIXe. Il s'emboîte d'ailleurs assez mal dans l'encadrement de la fenêtre. Nous verrons qu'à l'extérieur, tous les murs de la nef de ce côté ont considérablement souffert de l'incendie de 1554.

A la différence des fenêtres hautes du transept et du chœur, qui descendent à peu près jusqu'à la hauteur de la balustrade passant au-dessus des grandes arcades à l'intérieur, celles de la nef s'arrêtent sur un bahut qui a au moins 1 m. 50 de haut.

Les travées 3-5 a et 4-6 a, en partie envahies par les gros piliers 3 a et 4 a, qui supportent la tour, ont des fenêtres plus étroites, à un seul meneau vertical. Le reste du mur est plein.

Les collatéraux sont couverts de voûtes à nervures multiples, diversement disposées. En général, ces nervures ont un profil simple, qui est à peu près le même que celui des nervures du XVIe siècle du déambulatoire. La figure 39 donne celui des arcs doubleaux. Celui des autres nervures est absolument semblable, mais d'une plus faible section.



Fig. 39. — Profil des doubleaux des bas-côtés.

Dans les deux travées 1-3 a b et 3-4 a b, au bas côté nord (pl. XXI), des cordons à nœuds de saint François (1) sont sculptés le long de ces nervures, et, sur les clefs secondaires, des bouquets de feuillages ou des ornements flamboyants, au milieu desquels sont des écussons vides. La clef centrale n'est pas sculptée.

Dans les travées correspondantes 2-4 a b et 4-6 a b, au bas côté sud (pl. XXIII), la voûte est encore plus surchargée de sculptures. Il y a, le long des nervures, non seulement des cordons de saint François, mais aussi des guirlandes de feuillages. Toutes les clefs, dont plusieurs sont pendantes, sont également sculptées. Cette sculpture décorative, qui est de la même manière que celle de la façade occidentale, est d'une grande perfection d'exécution.

Une pareille débauche de sculpture, qui détonne un peu avec la simplicité relative et la retenue qui ne sont pas un des moindres charmes des nefs de Saint-Riquier, semble avoir été dépensée en pure perte, puisque ces deux travées, appuyées au pignon des bâtiments de l'abbaye, et n'ayant pas de fenêtres, sont la partie la plus obscure de l'église.

Il est très vraisemblable que ces voûtes ont été construites sous Thibaut de Bayencourt, par les artistes qui ont élevé le clocher et la façade occidentale, où la recherche de la richesse est évidente.

Dans les autres travées des bas côtés (pl. XXII), les nervures sont simplement moulurées, sans aucunes sculptures, pas même dans les clefs. Un grand nombre de celles-ci sont formées d'écussons dans lesquels il n'y a rien (2).

Le long des murs, les nervures des voûtes retombent sur des piédroits puissants, à moulures prismatiques continuant celles des arcs doubleaux, sans intermédiaire. Leurs bases, au profil buticulaire, sont beaucoup plus fines que celles des gros piliers (pl. III, V).

Au bas côté sud, les nervures obliques principales retombent à pénétration dans

(1) Sur le cordon de saint François et son succès dans l'art décoratif de la Renaissance française, v. notamment Léopold de Cherancé, *Saint-François d'Assise*. — P. Vitry, *Michel Colombe*, p. 196.

(2) Dans les través 6-8 a b et 10-12 a b, au bas côté sud, quelques nervures secondaires manquent. La voûte de ces travées a dû avoir été crevée à un certain moment, et, en la réparant, on n'a pas pris la peine de rétablir les nervures qui n'étaient pas nécessaires pour sa solidité; mais les sommiers de celles-ci existent encore sur les piédroits.

les piédroits; les autres sont reçues par de minuscules culs-de-lampe sculptés. Il n'en est pas de même au bas côté nord : là, toutes les nervures pénètrent dans les piédroits verticaux, sans aucun intermédiaire.

Contre le mur de la façade occidentale, les retombées se font seulement sur un cul-de-lampe sculpté, placé dans l'angle. Chacun de ces culs-de-lampe est formé d'un monstre d'un assez beau caractère. Vers le transept, les bas côtés se raccordent aux parties du XIIIe siècle.

Les archivoltes des fenêtres des collatéraux ont des profils d'un caractère prismatique plus accentué, plus précis, plus sûr, si j'ose ainsi parler, que ceux des fenêtres hautes. Ces profils descendent également sans intermédiaire le long des jambages, mais ils s'arrêtent sur de petites bases buticulaires, que l'on retrouve également au pied des meneaux. Nous nous rappelons que ces bases manquent aux fenêtres hautes.

Le remplage de ces fenêtres des bas côtés est, cela va sans dire, dans le goût flamboyant (pl. II, IV, V). Aux fenêtres 5-7 b, 7-9 b, 9-11 b, 6-8 b, 10-12 b, le dessin du remplage est le même. A la fenêtre 8-10 b, il se compose de trois fleurs de lys.

Les fenêtres 1-3 b, 3-5 b, 11-13 b et 12-14 b, voisines de la façade et du transept (pl. II, VI), sont plus petites que les autres. Le dessin de leur remplage est, naturellement, déterminé par leurs dimensions (1).

Dans la travée 11-13 a b, il y a une petite porte en arc surbaissé, surmontée d'une accolade à crochets sculptés, et qui est aujourd'hui bouchée. A côté, en est une autre, également surbaissé, mais sans aucune ornementation, et qui donne accès à l'escalier placé à cet endroit (Y) (2).

On voit, sous l'appui de la fenêtre 6-8 a b, un arc en anse de panier haut de 1 m. 45 du pavé de l'église à la clef, et large de 2 m. 20, assez semblable à une voussure destinée à recevoir un tombeau. Il n'a pour tout ornement qu'un petit tore sur son arête, et il est aujourd'hui bouché. Il ne paraît pas à l'extérieur. Son peu d'élévation, son absence de base, pourraient faire supposer que le sol de l'église a été surélevé depuis sa construction.

Le mur extérieur des bas côtés (pl. IV) est nu, sans autre ornementation que la moulure en talon qui marque la saillie du soubassement, le larmier qui court à l'appui des fenêtres et les encadrements de celles-ci. Ces encadrements, à moulures prismatiques, descendent verticalement de l'archivolte le long des jambages de la fenêtre, jusque sur le talus à l'appui de celle-ci. L'archivolte est entourée d'un rang de claveaux en saillie, profilé en larmier.

La corniche supérieure est à deux assises. La première est un gros quart de rond sculpté d'une guirlande de feuillages entremêlés d'animaux monstrueux, d'escargots et de têtes grimaçantes. La lourdeur et l'inhabileté de son exécution contrastent avec la perfection qui règne dans la sculpture décorative du reste de l'église. La seconde est profilée en larmier. Cette corniche, endommagée sans doute par l'incendie de 1554, a dû être raccommodée en plusieurs endroits. Dans les parties refaites, le quart de rond n'a souvent pas été sculpté.

Au-dessus, règne un bahut plein en pierre, qui protège la galerie de circulation en avant des toitures des bas côtés. Ce bahut ne date apparemment que du temps

(1) Nous avons vu que les travées 2-4 a b et 4-6 a b n'avaient pas de fenêtres, et pour quelle raison.

(2) Cette porte semble avoir été refaite.

où les toitures du bas côté furent refaites. Il y avait sans doute, antérieurement, une balustrade à jour, détruite, ou à peu près, par l'incendie de 1554; par économie on n'aura pas jugé à propos de la refaire, surtout dans cette partie de l'église qui était alors peu en vue (1).

La circulation dans cette galerie est assurée par des ouvertures pratiquées dans les culées des arcs boutants.

Les murs goutterots de la nef, à l'extérieur, n'ont également aucune décoration.

Le revers des formerets de la voûte ne paraît pas de ce côté. Les archivoltes des fenêtres hautes, qui n'ont qu'un rang de claveaux à l'intérieur, en ont deux à l'extérieur (2). Leur mouluration est dans le même sentiment archaïque qu'à l'intérieur. Ses profils comportent encore des plates-bandes, des doucines et des tores : ceux du rang inférieur de claveaux descendent, sans intermédiaire, le long des jambages de la fenêtre jusqu'à l'appui de celle-ci, dont ils sont séparés par de petites bases buticulaires

Ceux du rang supérieur, qui est en saillie et profilé en larmier, se retournent à angle droit à la naissance du cintre, pour venir buter dans les contreforts des arcs boutants. En 11 a, la retombée du rang supérieur de claveaux se fait sur un cul-de-lampe sculpté.

Extérieurement, l'ébrasement des fenêtres étant plus considérable qu'à l'intérieur, et les contreforts des arcs boutants étant plus épais que les faisceaux de moulures d'où sortent les retombées de la grande voûte, les fenêtres occupent de ce côté toute la largeur de la travée.

Nous avons vu, en décrivant l'intérieur, que, dans les travées 3-5 a, 4-6 a, la fenêtre haute était plus étroite que les autres, la moitié de ces travées étant bouchée par les gros piliers 3 a, 4 a, qui soutiennent la tour. A l'extérieur, le rang supérieur de claveaux de l'archivolte de la fenêtre, qui aurait dû occuper toute la travée, existe, ce qui tendrait à faire supposer que ces deux travées avaient été préparées, avant la construction de la tour, pour recevoir une large fenêtre, comme les autres, ou plutôt que l'on a voulu éviter de faire le mur goutterot de ces travées trop épais dans toute son étendue, d'autant qu'il se trouve en dehors des piliers qui soutiennent la tour.

Le haut du mur, au-dessus des fenêtres hautes, est garni d'une corniche très peu saillante et sommairement moulurée en larmier.

Cette corniche est surmontée de la balustrade de pierre ajourée qui règne tout autour de l'édifice, à la base du grand comble (3).

Du côté sud, les murs de la nef et des bas côtés, placés du côté des bâtiments de l'abbaye, ont considérablement souffert de l'incendie de 1554 : les pierres, notamment celles des encadrements des fenêtres hautes, sont toutes effritées. Au commencement du XIX[e] siècle, il a même fallu refaire les jambages de ces fenêtres, en même temps que les contreforts des arcs boutants (4). Sous l'inspiration sans doute de l'architecte de Gisors, on ne s'est pas donné la peine d'y reproduire les anciennes moulures : on s'est contenté de simples piédroits sommairement équarris, que l'on a raccordés avec les moulures de l'archivolte de la façon la plus barbare qu'il soit possible d'imaginer.

(1) Cependant les relevés de Cheussey portent à cet endroit une balustrade ajourée, formée d'une suite de rosaces flamboyantes. Mais on sait que ces relevés sont très inexacts, surtout pour le détail : la preuve, c'est qu'il a donné à la balustrade, qui règne à la base du grand comble, un dessin tout différent de celui qu'elle a en réalité.

(2) C'est probablement pour cette raison qu'à l'intérieur, la portion de mur entre l'archivolte de la fenêtre et le formeret est appareillée en claveaux. (V. ci-dessus, p. 289).

(3) V. ci-dessus, pp. 263, 272.

(4) V. ci-dessous.



ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER

XLII — *Retable en albâtre*

On a de même refait l'encadrement de la fenêtre 6-8 b du bas côté, sans moulures.

Dans toute la nef, des tirants de fer passent au-dessus de la clef de voûte de chaque travée.

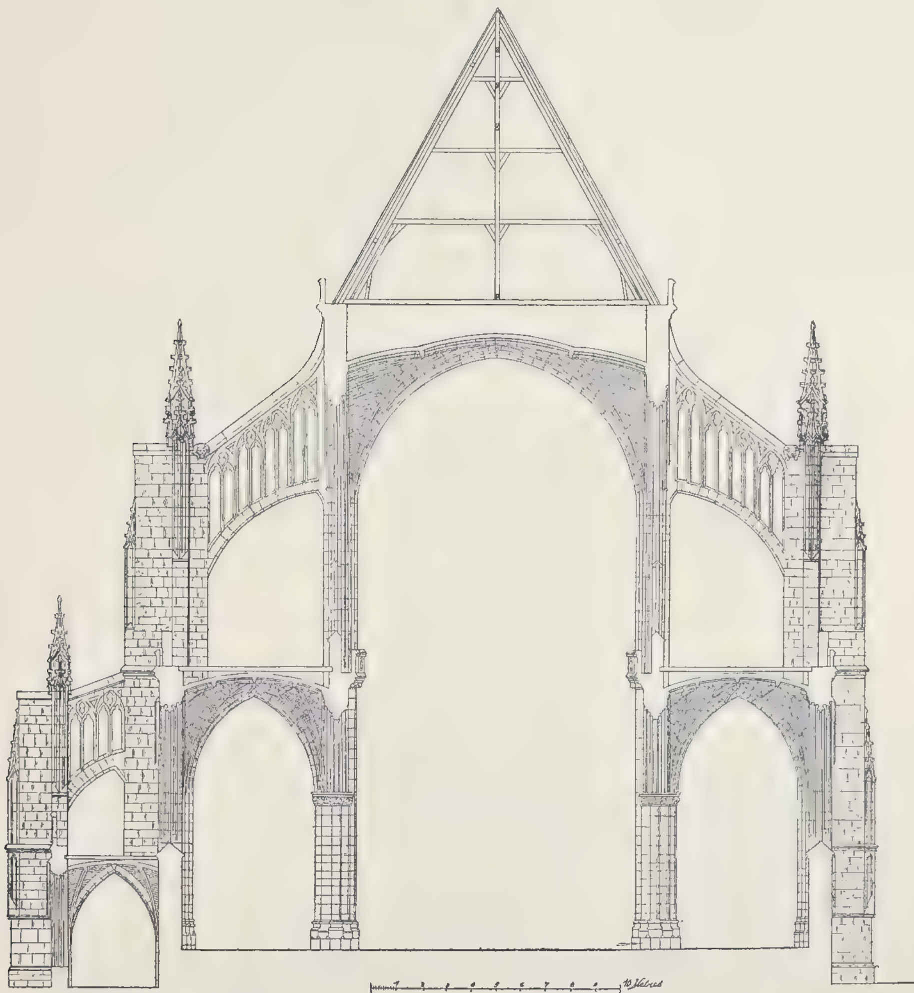


Fig. 40. — Coupe transversale de la nef, d'après Cheussey.

La coupe transversale exécutée par Cheussey en 1818 (fig. 40) peut nous donner une idée de l'ancienne disposition des arcs boutants dans son ensemble, sinon avec une exactitude rigoureuse de proportions et de détails. Ils étaient à peu près

semblables à ceux qui subsistent encore au chœur et au chevet, et qui ont été respectés par ceux qui les ont restaurés dans le courant du XIX[e] siècle.

Ces arcs boutants venaient s'appuyer sur de puissantes culées, qui sont en partie en porte-à-faux sur les doubleaux des bas côtés, et en partie faisant saillie à l'extérieur d'environ 1 m. 90. D'une médiocre épaisseur, celles-ci étaient renforcées à droite et à gauche par deux demi-pinacles et chargées à leur sommet par des pinacles sculptés.

Du côté nord, il y a, devant chaque culée, deux demi-pinacles l'un au-dessus de l'autre. Entre les deux est la gargouille de pierre rejetant les eaux des combles des bas côtés (1). Des talus se combinent avec les demi-pinacles, pour marquer les retraites successives des culées, qui diminuent de saillie au fur et à mesure qu'elles s'élèvent.

La présence du cloître, dont la continuation le long du collatéral sud a été élevée en même temps que lui, a fait donner aux culées de ce côté une disposition toute particulière.

La partie inférieure des culées de l'église vers l'extérieur a dû être, elle aussi, élevée en porte-à-faux sur les doubleaux du cloître, de sorte qu'elles étaient en double porte-à-faux vers l'intérieur et vers l'extérieur. Pour les maintenir en équilibre, on avait établi par dessus le cloître, à la hauteur de la voûte du bas côté, une volée d'arcs boutants semblables aux grands arcs boutants de la nef, mais d'une plus faible portée, et qui venaient buter sur de puissantes culées faisant une forte saillie à l'extérieur du cloître. Ces culées étaient elles-mêmes garnies de renforts à droite et à gauche et chargées par des pinacles sculptés; un demi-pinacle orne leur face antérieure. Les eaux des combles des bas côtés, après avoir traversé les grandes culées de la nef, passaient sur le chaperon des petits arcs boutants franchissant le cloître, et étaient rejetées par des gargouilles sculptées en haut des secondes culées (2). C'était en somme la reproduction de l'arrangement du côté nord, mais pour ainsi dire dédoublé par la présence de la seconde volée d'arcs boutants sur le cloître.

Ce système très habile devait produire un effet très pittoresque, Gisors n'y a rien compris, ou du moins il a affecté de n'y rien comprendre et de ne voir dans tout cela « qu'un papillotage et une confusion désagréable à la vue ».

Il a fait refaire purement et simplement les arcs boutants, sans même leur donner de chaperon, ce qui produit l'effet le plus bizarre; puis, supprimant l'arcature qui unissait cet arc boutant à son ancien chaperon-aqueduc, il a fait remplacer celui-ci par un second arc boutant surmonté cette fois d'un chaperon formant canal pour la conduite des eaux.

Ne soupçonnant pas l'utilité des pinacles qui, en chargeant le haut des culées, leur donnaient à la fois plus d'élégance et plus de stabilité, il les a également fait supprimer, ainsi que les gargouilles sculptées qui rejetaient les eaux du grand comble, amenées par les aqueducs des arcs boutants. Il a couvert les culées d'un simple chaperon creusé en caniveau, avec une ignoble gargouille en plomb, consolidée par une barre de fer.

De vulgaires contreforts vinrent également remplacer les demi-pinacles qui renforçaient les culées à droite et à gauche.

De l'ornementation ancienne des arcs boutants et de leurs culées, il ne laissa subsister que les pinacles posés en bec, qui ornent la face antérieure de celles-ci, mais sans prendre la peine de refaire leur couronnement, qui avait été abattu pour refaire la partie haute des culées (3).

(1) Dans le dessin, cette gargouille a été oubliée.

(2) Ces gargouilles ont été également omises dans le dessin.

(3) Toute la partie basse de la culée 11 b a été reprise en sous-œuvre jusqu'à la hauteur de la corniche du bas côté. On l'a refaite carrément et sans aucun ornement.

Le cloître n'a pas été mieux traité. Gisors en a fait purement et simplement supprimer les doubleaux et les petits arcs boutants passant au-dessus, et il les a fait remplacer par des murs pleins partant du sol, unissant les grandes culées à celles placées à l'extérieur du bas côté. Il est inutile de dire que les pinacles qui couronnaient ces dernières n'ont pas davantage trouvé grâce devant lui. Cette suite de murs fait de chaque travée du cloître autant de chambres communiquant les unes avec les autres par des portes étroites et imparfaitement couvertes par un mauvais toit en appentis. Les voûtes sont tombées et on n'en voit plus que les arrachements. J'ignore si elles existaient encore au commencement du XIXe siècle. Pourtant, dans ce cas là, Gisors ne se serait peut-être pas aperçu du porte-à-faux des grandes culées, et il aurait fallu qu'il les fît démolir pour établir ses murs. Il n'est question de rien de cela dans son rapport.

Peut-être les arcs doubleaux subsistaient-ils seuls entre les voûtes défoncées.

Toujours est-il qu'il ne reste aujourd'hui du cloître du XVIe siècle que les formerets tenant au mur du bas côté, et les grandes archivoltes extérieures sur le préau. Le remplage des archivoltes n'existe plus (1) : fidèle à son système économique, Gisors l'a fait remplacer par un mur plein.

On peut voir sur la planche III le résultat du *beau travail* de Gisors. Voilà comme les plus grands architectes du commencement du XIXe siècle traitaient l'architecture gothique.

Au-dessous des archivoltes du cloître, à l'extérieur, on voit encore l'ancienne balustrade flamboyante (2), mutilée par l'incendie de 1554, mais que l'abbé d'Aligre n'avait pas jugé bon de refaire. Très vraisemblablement celles qui jadis couraient le long du grand comble et de ceux des bas côtés avaient le même dessin.

V

Trésorerie et chapelle Saint-Michel.

Avant d'entreprendre la description de la façade occidentale élevée par Thibaut de Bayencourt, il nous faut revenir dans le transept, pour examiner en détail la trésorerie et la chapelle Saint-Michel (3), qui sont encore, pour la plus grande partie, l'œuvre d'Eustache le Quieux (4).

Trésorerie. — Le mur qui ferme la trésorerie vers l'intérieur de l'église (pl. XXVI) est couvert d'une riche ornementation comprenant trois grandes arcades aveugles en accolades, garnies à l'intrados de redents redentés et de crochets, à l'extrados. Quatre contreforts, composés de pinacles ingénieusement arrangés, séparent

(1) On l'aperçoit dans la vue de l'abbaye tirée du *Monasticon Gallicanum*. V. fig. 4.

(2) Elle a le même dessin que celle qui existe encore sous l'appui des fenêtres hautes du transept à l'intérieur (pl. III, VI, fig. 1).

(3) Chapelle I.

(4) V. ci-dessus, p. 222.

ces trois arcades. Les deux contreforts qui accompagnent l'arcade centrale descendent jusqu'au sol de l'église ; les deux autres, placés aux extrémités, contre les piliers 14 b et 16 b, ne descendent que jusqu'à mi-hauteur, ou environ, et reposent en porte-à-faux chacun sur trois corbeaux superposés en encorbellement et ornés de sujets sculptés, malheureusement en très mauvais état.

On y remarque :

En 16 b : 1° Deux levriers ayant des colliers aux cous, et jouant ensemble.

2° Un diable (?) entre deux femmes qui semblent se disputer. Il est à peine nécessaire de rappeler que les anciens auteurs satyriques français ne sont généralement pas tendres pour la femme qu'ils dépeignent volontiers comme un être volage, acariâtre et mal embouché. Les caricaturistes n'en avaient pas une meilleure idée.

3° Un sujet presque entièrement brisé : on n'y voit plus que des restes de pampres et un oiseau fruste.

En 14 b (pl. XXVIII) : 1° La plus grande partie du corbeau inférieur est détruite : on n'y voit plus qu'un homme accroupi, coiffé d'un chapeau aux bords retroussés. Ses bras sont cassés.

2° Une femme, sa quenouille à la main — sa tête est brisée — bat et piétine son mari, qui est étendu par terre. Il y a beaucoup d'animation et de vérité dans cette petite scène de ménage, si populaire, et que nous avons déjà rencontrée dans un chapiteau de la nef.

3° Le sujet dont ce troisième corbeau était orné a complètement disparu.

Entre les quatre contreforts (pl. XXVI), toute la partie inférieure du mur, jusqu'à la hauteur où commencent les encorbellements, est à peu près nue, à l'exception d'un soubassement mouluré, et d'une porte en plein cintre placée dans l'arcade la plus voisine du pilier 16 b, et faisant communiquer le cloître avec l'intérieur de l'église. Cette porte est très simple de ce côté; seule, une moulure terminée en accolade, sans crochets, garnit l'extrados de son archivolte.

Une moulure en larmier sépare cette partie inférieure d'un autre étage beaucoup plus orné. Là, des tabernacles, abritant de grandes statues (1) debout, occupent le milieu des trois grandes arcades. Il y en a trois dans l'arcade centrale, et un dans chacune des deux autres. Il faut remarquer la richesse et la grande originalité des culs-de-lampe sur lesquels les statues sont posées.

Arcade centrale (pl. XXVII). — 1° Saint Antoine. C'est un ermite à la barbe puissante. Par dessus sa robe, il porte un scapulaire et une chape qu'il retrousse de la main gauche; il est coiffé d'un bonnet. Sa main droite, tenant un chapelet, s'appuie sur un bâton en forme de béquille; de l'autre main, il tient un livre fermé. A ses pieds, un cochon assez mal venu, entouré par des flammes, lève vers lui une de ses pattes de devant, d'un air suppliant, rappelant à la fois la puissance attribuée à l'invocation de saint Antoine contre la maladie appelée vulgairement le *feu de saint Antoine*, et le privilège qu'avaient les hôpitaux des religieux de Saint-Antoine de Viennois de laisser divaguer leurs pourceaux dans les rues.

Le cul-de-lampe est orné de délicats enroulements de houblon sortant de la gueule d'un monstre.

2° (au centre). — Saint Sébastien. C'est un jeune homme imberbe, les cheveux coupés droit, la raie au milieu. Il est presque nu; une simple draperie est jetée sur ses épaules. Appuyé à une colonne, il tient une flèche.

(1) Haut., environ 2 m., en moyenne



ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER
XLVII. — Fonts baptismaux.

Le motif central du cul-de-lampe, auquel on a donné une très grande importance, consiste en un écu de France, à trois fleurs de lys, qui ont été enlevées à la Révolution, mais dont on voit encore fort bien la trace. L'écu est timbré d'une couronne royale, dont il ne reste qu'un fragment, et entouré du cordon de saint Michel. Il a pour tenants deux angelots d'une sculpture très soignée, et dont les draperies sont d'une extrême élégance.

3° Saint Roch. C'est un pèlerin, d'une assez belle expression, à la physionomie osseuse, ornée d'une barbe plate taillée en rond, à la bouche largement fendue. Son chapeau, rejeté sur la nuque et retenu par une gourmette, lui forme comme un nimbe autour de la tête. Ses chausses, retombant en plis nombreux sur ses chevilles, laissent voir la plaie de sa jambe léchée par un caniche à demi tondu qu'il montre du doigt. A côté de lui, un prêtre — à une beaucoup plus petite échelle — vêtu de l'aube et de l'étole croisée sur sa poitrine, met aussi sa main sur la plaie. Tout le haut du corps de ce dernier est brisé.

Le cul-de-lampe est également fort abîmé. On y voit encore des restes de pampres mordus par un quadrupède.

Saint Antoine, saint Sébastien, saint Roch, sont, comme on le sait, avec saint Adrien, les saints les plus communément invoqués contre la peste et la mort subite. De 1501 à 1504, la peste et la « maladie de Naples » ont ravagé la Picardie. Serait-ce une date ?

Arcade voisine du pilier 16 b. — Le tabernacle est occupé par une assez belle statue de la Vierge à l'Enfant (pl. XXVI) d'une époque beaucoup plus ancienne que celle durant laquelle cette partie de l'église a été construite, et qui doit remonter à la fin du XIIIe siècle.

Marie est tête nue, les cheveux tombant sur les épaules : elle est fortement cambrée en arrière, le ventre proéminent. Sa main droite portée en avant tenait sans doute un objet qui n'existe plus. L'Enfant, assis sur le bras gauche de sa mère, a les mains et la tête refaites (1). La figure de la Vierge, sommairement modelée, manque un peu de cette finesse qui fait le charme des belles Vierges de cette époque, telles que la Vierge dorée d'Amiens (2). Les draperies sont en revanche très belles et très élégantes : les plis de la robe, qui est traînante, se cassent en tombant à terre. Suivant une mode qui deviendra fréquente au XIVe siècle, le manteau est ramené par devant, son bord inférieur, retenu sur le bras, retombe en multiples spirales sous le bras gauche, afin d'amener une heureuse opposition entre ses plis concaves et les tuyaux verticaux de la robe. Près de la jambe gauche, les plis de celle-ci rentrent en produisant une profonde cavité, par dessus laquelle passe le bord du manteau, et qui forme à cet endroit un effet d'ombre extrêmement vigoureux, en accusant en même temps sous la robe les formes du corps.

Très vraisemblablement cette place a été ménagée pour y mettre cette statue, que, pour une raison ou pour une autre, on aura tenu à conserver. Elle remplit fort bien le tabernacle, sans être ni trop grande ni trop petite, et ce tabernacle semble avoir toujours été destiné à renfermer une statue de la Vierge, à en juger par le soleil et le croissant qui ornent son cul-de-lampe (3). On remarque en outre

(1) Les mains sont même refaites d'une façon fort peu habile, et la tête est très laide.

(2) Le nez est refait, ce qui ne contribue pas médiocrement à enlaidir ce visage.

(3) Il faut aussi observer qu'ici la Vierge Marie tient une place peu honorable, en comparaison de celle qui est occupée par les trois saints placés dans l'arcade centrale; mais, au commencement du XVIe siècle, on se souciait plus de l'effet décoratif que des convenances iconographiques.



dans ce cul-de-lampe, un écu aux armes de l'abbaye : à trois fleurs de lys d'or — celles-ci ont été martelées, mais on voit encore fort bien leurs silhouettes — au dextrochère tenant une crosse outrepassant l'écu. L'écu est tenu par deux chérubins nus, à quatre ailes déroulant une banderole. Au-dessous, un chérubin semblable tient la hampe de la crosse.

Arcade voisine du pilier 14b (pl. XXVIII). — La statue qui fait pendant à celle de la Vierge que nous venons de décrire, remonte certainement, elle aussi, à la fin du XIIIe siècle. C'est un religieux bénédictin, que l'on considère généralement comme une représentation de saint Riquier. Il a le visage rasé et porte une large tonsure ne laissant subsister qu'une mince couronne de cheveux. Son costume de bénédictin présente des différences notables avec celui des religieux du même ordre que nous avons déjà rencontrés et que nous rencontrerons encore, appartenant au commencement du XVIe siècle. Par dessus sa robe il porte le scapulaire, que n'ont pas ces derniers, et dont le capuchon vient s'emboîter dans celui de la coule. Cette coule elle-même n'a pas tout à fait la même coupe que celle du XVIe siècle. C'est toujours bien une longue cloche à larges manches et à capuchon, mais moins ample et d'une étoffe plus épaisse et plus ferme. Pour rompre la monotonie des plis, qui, sans cela, tomberaient verticalement jusqu'aux pieds, l'artiste l'a fait relever par le personnage, qui l'empoigne de la main gauche par le milieu, laissant voir ainsi le bas de la robe et du scapulaire; les plis rayonnent en étoile, mais ils restent droits ou à peu près, sans bouillonnements comme dans les autres. Le capuchon est de dimensions ordinaires, juste suffisantes pour enfermer la tête. Lorsqu'il est relevé, ce qui est le cas pour notre statue, loin de retomber à plat sur les épaules, sa visagière reste droite, remontant par derrière jusque vers l'occiput. Cette statue, au surplus,

n'est pas sans valeur. Le visage du saint, aux traits réguliers et distingués, est un beau type de moine du XIIIe siècle. Il a malheureusement le nez ébréché. Les mains sont également brisées.

L'existence de ces deux statues du XIIIe siècle, remployées par Eustache le Quieux, vient à l'appui de l'opinion précédemment émise, à savoir que les constructions de Gilles de Machemont auraient été plus considérables que ce qui nous en reste (1).

Des pampres furieusement contournés composent le cul-de-lampe; au milieu est un écu dont les pièces héraldiques ont été entièrement détruites, timbré d'une crosse et tenu par deux angelots. Au-dessous, il y a deux banderoles, sur l'une desquelles on aperçoit encore les restes d'une inscription en caractères gothiques peints en noir, presque entièrement effacés. On n'y distingue plus que le mot **Gracia**.

Une corniche sculptée de feuillages enroulés et une balustrade au dessin flamboyant, couronnent le tout, à la hauteur de la corniche et de la balustrade qui font le tour de l'église, devant l'appui des fenêtres hautes.



[illegible] Statue de Saint Riquier dans la Trésorerie

L'étage au-dessus de la travée du cloître la plus orientale sert de palier à l'escalier établi dans la chapelle IV pour accéder à la trésorerie. Il semble d'ailleurs inachevé. Il est couvert d'une voûte sur croisée d'ogives retombant sur des culs-de-lampe moulurés, dont quelques-uns sont agrémentés d'ornements sculptés assez abîmés. Une petite rosace orne la clef. Dans le mur extérieur est une archivolte en cintre brisé, dont le profil doit être du XIIIe siècle. Il devait y avoir là une fenêtre aujourd'hui bouchée.

Le mur occidental de ce palier est percé d'une porte fort simple qui donne entrée dans la trésorerie.

Celle-ci s'étend au-dessus des deux autres travées du cloître qui passent sous le transept. Elle comprend elle-même deux travées, couvertes chacune d'une voûte à nervures multiples que reçoivent des culs-de-lampe sculptés à feuillages découpés et refouillés : varechs, chardons, etc., dans le style de la sculpture d'ornement de la nef, mais d'une exécution plus fine. Les tailloirs polygonaux de ces culs-de-lampe ont leurs côtés concaves (pl. XXIX, XXX, XXXI, XXXII).

Il n'y a pas de clefs de voûtes. A leur place, on a accroché de petits écussons en bois découpé et peint, dont la plupart sont modernes et dénués d'intérêt. L'un d'eux pourtant paraît ancien. C'est un écu d'azur à trois fleurs de lys d'or, timbré d'une couronne royale.

Vers l'extérieur, chaque travée est percée d'une fenêtre à remplage flamboyant n'occupant qu'une partie du mur dont on a rempli le formeret datant du XIIIe siècle.

(1) V. ci-dessus, pp. 244 et 246.

Un autel devait se trouver devant la fenêtre i j (pl. XXIX). L'appui de cette fenêtre en formait le retable. Celui-ci est orné d'une sextuple arcature, sous chacune des arcades de laquelle devait se trouver une statuette, qui n'existe plus. Au-dessus, un grand crucifix est sculpté devant le meneau vertical de la fenêtre, ne faisant qu'un avec le remplage de celle-ci : la croix figure un tronc d'arbre écoté, autour duquel un ruban est enroulé. Ce Crucifix est cité par dom Cotron comme la principale curiosité de la trésorerie construite par Eustache le Quieux (1).

Aux deux côtés de la fenêtre, la Vierge et saint Jean (pl. XXIX, fig. 41) accompagnent Jésus en croix. Le style de ces deux statues (2), qui ne sont pas sans valeur, est assez particulier : leurs postures sont extrêmement mouvementées et pathéthiques; des draperies très amples et très épaisses les enveloppent de leurs plis abondants. Le manteau de la Vierge, orné de fleurs de lys en relief d'un dessin très élégant, est bordé d'un riche galon. Celui de saint Jean est également bordé d'un galon perlé et gemmé (3). Ce dernier personnage tient un livre fermé.

Les culs-de-lampe sur lesquels les deux statues sont placées sont composés de motifs macabres. Sous la Vierge, une tête de diable grimaçante, au milieu d'ossements humains; sous celle de saint Jean, un miroir tenu par deux squelettes drapés dans des linceuls.

Sur la droite, en regardant la fenêtre (fig. 41), il y a une piscine à deux cuvettes surmontée d'une accolade richement sculptée, se terminant elle-même par un sujet en demi-bosse, représentant un épisode bien connu de la vie de saint Eustache : le saint traversant un fleuve entre ses deux enfants placés sur l'une et l'autre rive et qu'un loup et un lion viennent enlever en même temps. Tout cela est arrangé d'une façon très ingénieuse, bien que la posture du saint soit un peu maniérée et dansante (4). Sous les pieds de saint Eustache est un cul-de-lampe orné d'un écu aux armes d'Eustache le Quieux : *au chevron accompagné de trois gerbes*.

De l'autre côté de la fenêtre est un saint en chape (5) — sa tête manque — posé sur un cul-de-lampe sculpté de varechs.

Le mur oriental (pl. XXIX) est occupé par une arcade aveugle ornée de crochets à son extrados, et dont l'intérieur devait contenir une sorte de remplage ou un système de redents, dont il ne reste plus que les attaches. Dans la gorge de la principale moulure qui encadre cette arcade, on lit ces mots en capitales de la Renaissance :

ORA PRO NOBIS BEATISZIME PATER RICHAR PATRONE (6).

Après le mot *Richar.*, on a figuré une gerbe de blé, qui est une des pièces des armoiries de l'abbé Eustache le Quieux.

Sous cette arcade est placée une très curieuse statue de saint Riquier (fig. 42) (7), remontant au commencement du XVI[e] siècle. Le saint, qui est debout, est représenté

(1) V. ci-dessus, p. 222, note 5.

(2) Haut., environ 80 centimètres.

(3) C'est à tort que l'abbé Hénocque (*Hist..... de S. Riquier*, t. II, p. 406) s'est refusé à reconnaître la Vierge et saint Jean dans ces deux personnages, sous prétexte qu'il avait cru voir une épée brisée pendue à la ceinture de saint Jean, et qui n'est autre que le bout de cette ceinture.

(4) Cette sculpture, dont l'explication est pourtant bien simple, a donné lieu, dans certaines descriptions de notre église, à beaucoup de divagations, sur lesquelles il n'est pas nécessaire de s'étendre. — V. à ce sujet CAHIER, *Caractéristiques des saints*, p. 7.

(5) Haut., environ 80 centimètres.

(6) Le mot *Patrone* a été refait en bois découpé, au XIX[e] siècle.

(7) Haut., 1 m. 50 environ.





EGLISE DE SAINT-RIQUIER

XLVIII – Sculptures en bois dans la Trésorerie

dans sa jeunesse; le visage imberbe, avec le costume princier rappelant la parenté royale que lui attribue la légende. Sa chevelure, longue par derrière et tombant en frange sur le front, est taillée à la mode de la première partie du règne de François I[er]. Il est coiffé d'un chapeau en forme de toque extrêmement riche, orné d'un ruban passé en coulisse ; ses bas de chausses moulent absolument ses jambes et ses chaussures en bec de cane et à crevés, sont celles d'un élégant. C'est tout ce que l'on voit de son costume séculier. Il est en effet entièrement couvert par dessus celui-ci de l'ample et longue coule bénédictine au capuchon retombant à plat sur les épaules et à larges manches, que nous avons déjà rencontrée (1), et qu'il relève légèrement, pour laisser voir le bas de la jambe gauche ; mais cette coule est ornée d'un semis de fleurs de lys et d'autres motifs en relief. On ne saurait dire si c'est pour faire honneur au saint qu'on lui a donné une coule aussi ornée, ou si les abbés de ce temps en portaient bien de semblables : nous savons en effet que Thibaut de Bayencourt, à l'abbatiat duquel appartient certainement notre statue. était extrêmement recherché dans sa mise, et qu'il portait des vêtements doublés de soie et d'hermine (2). Nous rencontrerons dans le portail occidental, construit par le même prélat, la statue d'un abbé dont la robe est faite d'une étoffe damassée. Par dessus cette coule, est posé le cordon de Saint-Michel, et le saint porte un livre fermé sous son bras droit, en signe de sa dignité abbatiale. L'idée d'avoir accouplé le costume princier avec la coule bénédictine est très originale (3).

A côté de cette arcade, tout à fait dans l'angle, est une petite statue de saint Fiacre en pierre, assez médiocre (4). Le saint est debout, en costume religieux, assez semblable à celui que porte le saint Antoine qui se trouve contre le mur de la trésorerie vers l'intérieur de l'église, tenant un livre fermé et la bêche avec laquelle il marqua d'un sillon les limites du terrain qui lui fut concédé. On sait que cette bêche, devenue son attribut habituel, l'a fait choisir comme patron par les jardiniers. La statue est posée sur un cul-de-lampe orné d'un écu de France (5) tenu par deux angelots.

La paroi septentrionale est entièrement couverte de peintures qui datent du commencement du XVI[e] siecle. Elles sont accompagnées de légendes en caractères gothiques. Le *Dit des trois morts et des trois vifs,* si populaire à la fin du moyen âge (6), occupe, en deux sujets, les lunettes des deux voûtes.

1 (Pl. XXX). — Trois jeunes cavaliers, élégamment costumés, sont en chasse et viennent de lâcher le faucon. Ils font un geste de terreur en voyant l'apparition des trois morts qui se manifeste à eux dans le sujet suivant. Au-dessous, on lit ces trois quatrains (7) :

Mon poure cœur de paour me tremble
quāt trois mortz ainsy voy ensamble
deffigurez hydeux divers
tous pourris et mēgietz de vers.

(1) V. ci-dessus, pp. 273, 283
(2) V. ci-dessus, p. 225.
(3) Les mains sont en grande partie refaites.
(4) Haut., environ 80 centimètres.
(5) Les fleurs de lys ont été martelées.
(6) Sur le *Dit des trois morts et des trois vifs* et les autres sujets macabres et sur leur succès à la fin du moyen âge, v. E. Male, *L'art religieux de la fin du moyen âge*, p. 374 et suiv.
(7) V. Anat. de Montaiglon, *Recueil de poésies françaises des XV[e] et XVI[e] siècles*, tome V, p. 60

Ostons du monde les plaisirs
maluais voloirs et faulx desirs
car de la mort tous les destrois
nous passerons ᵓme ces trois.

Il ny a point de desconfort
obeir nous fault a la mort
par quoy nous tous Ieñes et vieulx
aions la mort deuāt noz yeulx.

2 (Pl. XXXI). — Près d'une croix de cimetière s'avancent trois morts en décomposition et à demi décharnés, tenant l'un un dard, l'autre une faulx, le troisième une pelle : deux sont drapés dans des linceuls. Dans le lointain, on aperçoit des églises, des châteaux, etc. Les strophes suivantes servent de légende :

Nous vous denonchons tout pour voir
qu'ilz vous conuient mort Rechepuoir
telz cōme vous ung tāps noᵒ fumes
et telz seres cōme nous somes.

Vous qui estes outrecuidiez
plus briefvement que ne cuidiez
la mort en tout tāps voᵒ espie
pour vous oster du corps la vie.

O folles gens mal aduisees
qui estes du hault lieu priuees
penses a la mort trescertaine
et laschies la Ioye mondainne.

Au-dessous, se déroule l'histoire du recouvrement du corps de saint Riquier par Hugues Capet (1), en dix sujets, sous autant d'arcades en accolade surbaissée, portées par des colonnettes, et accompagnés chacun d'un quatrain.

1 (Pl. XXX). — Hugues Capet couché dans son lit et coiffé d'un bonnet de nuit, voit lui apparaître saint Valery, en dalmatique et chape, crossé et mitré.

Sainct wallery vīt ānūchier
a hue cappet le bon Roy
pour Rauoir le corps sāict Richier
que arnoul cōte prīt p desroy.

2. — Dans une cour, par dessus les murs de laquelle on aperçoit la campagne, avec une église et un château dans le lointain, Hugues Capet s'entretient avec ses conseillers.

Quāt ledit hue eut apar soy
considere la chose telle
dit a son conseil sur ma foy
Jay eu de sainct Richier nouuelle.

(1) V. ci-dessus, p. 200.

3. — Les messagers et les hérauts du roi en route vers le comte Arnould. A cheval, en costume civil et armés de lances, ils cheminent à travers une riante campagne.

Incontinēt a grand querelle
envoya hyraulx et messages
scauoir sil tenroit en tutelle
le corps sainct Richier a ses gages.

4. — La procession ordonnée par Arnould pour accompagner le corps de saint Riquier : un porte-croix, deux chapiers et le peuple sortent de la porte d'une ville.

Quāt le conte arnoul las oultrages
eut aux leur conclusion
manda par villes et villages
quon vint faire procession.

5. — A travers la campagne, le comte Arnould et un autre personnage portent la châsse de saint Riquier couverte d'une riche étoffe. Une procession les suit.

Luy meisme sans Rebellion
cōpaignyet honorablement
se mist en grand devotion
apportant le corps dignemēt.

6 (Pl. XXI). — Hugues Capet reçoit le corps de saint Riquier. Toujours au milieu de la campagne, la châsse est déposée à terre sur les bâtons du brancard, qui, repliés verticalement, lui servent de pieds. Arnould est agenouillé à côté, tandis que le roi prend la châsse entre ses mains Deux chapiers et le peuple assistent à la remise de la châsse.

Adont vint hue habilemet
Recheпuoir le corps precieulx
que ledit arnoul humblemēt
luy rendit sage et gratieulx.

7. — Hugues Capet rapporte la châsse à Centule. Le roi et un autre personnage portent la châsse sur leurs épaules, suivis d'un groupe de fidèles. Le clergé de Saint-Riquier, notamment deux enfants de chœur dont l'un porte la croix et l'autre un livre ouvert, et deux chapiers, sort d'une des portes de la ville et s'avance au devant des précieux restes.

Hue cappet moult fort Joyeulx
de la bonne Relation
rapporta le corps glorieulx
en Icelle Relligion.

8. — Croisés protégés par saint Riquier (1). Un navire, orné d'écussons de gueules

(1) « Eo tempore quo omnis terra festinabat venire in Jerusalem ut, ... contra impios Turcos ..... arma ferrent, ... fuit quædam trigeris . ... plena hominibus armatis », etc, *Miracula S. Ric. auct. Hariulfo, Mon. germ., SS.*, t. XV, p. 920. — « Navis plena hominibus diversarum nationum in mari naufragium faciens, et omnibus sanctis invocatis, ab iis nihil obtinuerunt. Invocato autem sancto Richario solo, subito tempestas cessat ». *Historia relationis*, dans *Acta SS. Boll.* April., t. III, p. 463.

à la croix d'argent, vogue sur la mer, dont le rivage est agrémenté de villes et de châteaux.

Moult de gens en peril estoyent
que sainct Richr vault p̄server
car en Iherusalem alloyent
par mer les thures suppediter.

9. — Au milieu d'une campagne, où s'élèvent plusieurs châteaux, on tire un homme d'un puits (1).

En ung puch le Jour sainct Richr
femme avecq homme tresbucha
lesquelz on fist tost rassaquier
et sans dangier on les trouua.

10. — Guérison du clerc qui avait avalé une arête de poisson (2). Dans l'intérieur d'une église, deux religieux et d'autres personnages sont en prières devant un autel entouré de courtines, dont le retable est surmonté d'une statue de saint Riquier en costume seigneurial ; le clerc est couché sur cet autel (3).

Dunne barecque sestrangla
ung clercq mengant au refroitoir
lequel soubit resuscita
sur lhostel cōme Il est a voir.

Au-dessous de ces dix sujets, une arcature en accolades est peinte en grisaille, dans les écoinçons de laquelle les animaux symboliques des quatre évangélistes alternent avec des bouquets de feuillage.

Contre la paroi occidentale à droite et à gauche du corps principal de l'armoire qui contient le trésor, on voit encore deux sujets peints sur le mur, du même style que les précédents et formant ensemble avec eux (pl. XXXII).

1. — Un religieux bénédictin est agenouillé devant saint Riquier en costume princier et couvert du manteau fleurdelysé, tenant les deux clefs qui lui servent d'attribut. La pièce où la scène se passe s'ouvre sur une sorte de galerie ou de cloître en style gothique flamboyant, et, d'un autre côté, sur une pièce que meuble un dressoir garni de vaisselle. Par la fenêtre, on aperçoit de vastes bâtiments pittoresquement arrangés. Au-dessous, on lit cette inscription :

Dōni philippi wallois thesaurarii ad
beatissimum patrem richariū deprecatio

Petripari rutilans virtute patrone richari
Pectora mellifluo nubila rore luis
Imbre rigando graues salubri p̄cor excute sordes
Ut queat excelsos spiritus ire lares.

(1) « Vir et mulier lapsi in profundum putei sicci existentis prope monasterium S. Richarii, ex eo sani et incolumes educti sunt ». *Ibid.* — Ce miracle et le suivant sont développés avec plus de détails dans la *Relatio S. Richarii* en vers, par l'abbé Ingelramne, dans *Acta SS. O. S. B.*, t. VII, p. 564.

(2) « Clericus in monasterio edens piscis glutivit aristam; et cum pene expiraret, invocato S. Richario, sanitatem recepit ». *Ibid.*

(3) « Jam fame expirans sanctam conscendit ad aram »
Relatio S. Richarii, loc. cit.



ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER

XIII — Saint Michel terrassant le démon

Tableau par Louis Silvestre

2. — Saint Marcou donnant au roi de France le pouvoir de toucher les écrouelles. Saint Marcou, en costume de bénédictin, la crosse à la main, touche le menton d'un roi de France en manteau fleurdelysé, couronné, orné du collier de Saint-Michel, et agenouillé près de lui. Un livre est ouvert sur un passet couvert d'une draperie verte; sur le mur de la pièce où la scène se passe, est accroché un tableau représentant le Christ souffrant, accompagné des instruments de la Passion, autrement dit le sujet si populaire à la fin du moyen âge sous le nom de « Christ de saint Grégoire » (1). Une porte fait communiquer la pièce où se passe la scène avec l'intérieur d'une église, vers l'autel de laquelle s'avance un bénédictin. Au-dessous on lit ces vers :

O marculphe tuis medicaris c̄m scrofulosis
Quos redigis peregre partibus īcolumes
Morbigeras scrofulas frāchorū rey patienti
Posse pari fruitur (te tribuente) medicus
Miraclis īgr qui tantis sepe coruscas
Astriferum merear sanus adire palum.

L'inscription qui accompagne le premier de ces deux sujets ne dit pas positivement que le trésorier Philippe soit le donateur de nos peintures, mais tout peut le laisser supposer, et notamment l'attitude qu'il s'y est fait donner à lui-même.

Philippe de Valois, d'Abbeville, religieux de Saint-Riquier, obtint en 1521 la charge de trésorier de l'abbaye (2). Nos peintures ne peuvent donc être que postérieures à cette date.

Si l'on compare ces peintures aux magnifiques tableaux du Puy d'Amiens de 1518 à 1521, qui leur sont absolument contemporains, on les trouvera, l'histoire de l'Invention de saint Riquier, surtout, d'une facture inférieure et même d'un caractère plus archaïque. Le *Dit des trois morts et des trois vifs* n'est cependant pas sans mérite et les trois morts notamment ont des gestes qui ne manquent ni d'aisance ni de vérité.

Au-dessus des deux derniers sujets que nous avons décrits et de l'armoire contenant le trésor qu'ils accompagnent, la lunette de la voûte est occupée par une peinture toute moderne, d'une tonalité assez sombre, et représentant un paysage rempli de ruines antiques, à la façon de Claude le Lorrain.

Ce paysage servait de fond à l'arrangement que l'abbé Padé avait fait dans cette partie de la trésorerie. Il y avait primitivement, au dire de Gilbert, entre les deux peintures du moine Philippe, « derrière une grande armoire qui vient d'être récemment enlevée ..... une porte avec chambranle surmonté d'ornemens de style gothique; ces ornemens ont été détruits et la porte murée depuis longtemps » (3).

Un peu avant 1835, en faisant de la trésorerie une chapelle en l'honneur de saint Joseph, et affectée à une confrérie d'ouvriers, l'abbé Padé avait imaginé « contre le vœu de la Commission des monumens », non seulement d'en déplacer le retable d'autel qui se trouve sous la fenêtre i j, et de le mettre à la place de la susdite armoire, mais de faire scier le crucifix sculpté dans les meneaux de cette fenêtre, et de desceller les statues de la Vierge et de saint Jean qui l'accompagnent, pour en surmonter cet autel (4). En 1862, tous ces objets ont réintégré leurs places

(1) V. E. Male, *L'art religieux de la fin du moyen âge*, p. 91.

(2) V. Hénocque, *Hist .... de S. Riquier*, t. II, p. 190.

(3) Gilbert, *Description historique de l'église de S. Riquier*, p. 135.

(4) Gilbert, *op. cit.*, p. 125. — V. aussi un rapport de l'architecte Lion au ministre de l'intérieur, du 5 septembre 1842. Arch. de la Somme, série O, S. Riquier. — Hénocque, *Hist..... de S. Riquier*, t. II, p. 406.

primitives, et on les a remplacés par une solide armoire en chêne, pour y renfermer le trésor.

Rappelons-nous que, comme la trésorerie elle-même, la tribune qui occupe l'extrémité du croisillon nord était prévue dès le XIII[e] siècle (pl. XXXIII). Sa voûte, sa devanture et les remplages de ses fenêtres au dessin flamboyant, sont seuls l'œuvre d'Eustache le Quieux et de Thibaut de Bayencourt (1).

C'est la partie inférieure de cette tribune qui forme la chapelle I, ou chapelle Saint-Michel.

Dans les nervures de la voûte, on a continué les profils indiqués par les sommiers subsistant du XIII[e] siècle, mais ils sont découpés avec plus de mollesse. Les clefs sont ornées d'écussons, dont les pièces héraldiques ont été détruites à la Révolution.

La devanture (pl. VI, XX, XXXIII) est d'une extrême richesse. Comme celle de la trésorerie, elle comprend trois grandes arcades; mais au lieu d'être pleines, comme de l'autre côté, celles-ci s'ouvrent sur les trois travées de la chapelle. En 13 b et 15 b, les retombées extrêmes ont été emmanchées sur les piliers du XIII[e] siècle. Les retombées intermédiaires se font sur de petites piles à profils prismatiques.

L'ordonnance générale est identique à chacune des trois travées. La grande arcade, en cintre brisé, est ornée à son intrados d'un double arrangement, très compliqué, de redents et de pendentifs, dont malheureusement la plupart sont brisés. Le long de l'extrados monte une accolade garnie de crochets, et, au sommet de l'arcade, cette accolade encadre un tabernacle. Le cul-de-lampe de celui-ci, extrêmement ornementé, descend en pendentif. Au milieu de son ornementation il y a un écusson dont les pièces ont été détruites à la Révolution. Ceux de droite et de gauche sont timbrés d'une crosse qui n'existe pas à celui du milieu. Les dais, sans doute terminés jadis par des clochetons, sont aujourd'hui brisés à leur sommet.

Chacun de ces tabernacles était destiné à recevoir une statue. Les statues qui s'y trouvent aujourd'hui, sauf peut-être celle du centre, ne sont pas celles qui devaient y être à l'origine.

Toutes trois sont debout et polychromées.

1 (En commençant à l'ouest). — Cette statue est en bois (2). C'est une sainte en costume de religieuse, vêtue d'une robe blanche, d'un scapulaire de même couleur, d'une chape et d'un voile noir, en un mot le costume des Dominicaines. Elle a sur la tête une couronne d'épines et elle tient un bâton, dont la partie supérieure est brisée, et qui peut bien avoir été la hampe d'une croix. La couronne d'épines est l'attribut bien connu et bien caractéristique de sainte Catherine de Sienne, du tiers ordre de Saint-Dominique, et qui fut une des femmes les plus illustres du moyen âge. Son histoire raconte que Jésus-Christ lui ayant donné à choisir entre une couronne d'or et une couronne d'épines, elle enfonça cette dernière sur sa tête (3).

2. — La statue du milieu est en pierre (4). C'est un personnage en costume civil d'apparat. Il porte un manteau bleu largement drapé, à collet d'hermine, et une chaîne d'or sur les épaules. Il tient son chapeau à la main. Serait-ce un saint Riquier?

(1) V. ci-dessus, pp. 222, 224, 258.
(2) Haut., environ 1 m. 50.
(3) On lui donne aussi parfois une croix pour marquer son amour de la souffrance et de la tribulation.
(4) Haut., environ 1 m. 50.

3. — Une Vierge à l'Enfant en pierre, paraissant dater du XIVe siècle (1). Beaucoup plus petite que les deux autres, elle est assez fruste et entièrement peinte en rouge. On voit sous ses pieds un reste de cul-de-lampe. Elle provient très certainement d'ailleurs.

Aux quatre retombées des trois arcades, s'élèvent des combinaisons de pinacles.

Les écoinçons sont garnis d'une profonde arcature aveugle, en plein cintre, au-dessus de laquelle règne une corniche à feuillages découpés de varechs, d'artichauts, etc., et une moulure en larmier, sur le prolongement de la grande corniche qui règne tout autour de l'église sous l'appui des fenêtres hautes. La balustrade flamboyante se continue également au-dessus de cette corniche.

VI

Façade occidentale et clocher.

Le mur de façade, la tour, et très probablement toute la travée dans laquelle elle se trouve, peut-être même encore les travées voisines des bas côtés, sont certainement l'œuvre de Thibaut de Bayencourt (1511-1536) (2), sans qu'on puisse dire exactement où finit celle d'Eustache le Quieux.

Y eut-il changement de maître de l'œuvre en même temps que d'abbé? C'est assez probable. Nous constaterons en effet dans les parties qui vont être décrites une manière très différente de celle du reste de l'église; nous n'en retrouverons plus les qualités de clarté, d'ampleur et de simplicité. Il en résulterait même que les voûtes des travées 2-4 b c, 4-6 b c devraient être attribuées à Thibaut de Bayencourt. C'est ce qui expliquerait leur extraordinaire richesse.

Bien que d'une époque déjà avancée, toute cette dernière partie de l'église appartient encore presque exclusivement au gothique flamboyant.

Les tours ont toujours été la pierre d'achoppement pour les constructeurs d'églises; mais la plus grande difficulté a toujours été de donner aux façades à une seule tour centrale un aspect satisfaisant, et, en somme, leur effet n'est jamais très heureux. Dans la solution de ce problème délicat — ne craignons pas de le dire tout de suite — le maître de l'œuvre de Thibaut de Bayencourt ne s'en est guère tiré à son honneur.

La tour occidentale, dans œuvre et à peu près carrée (pl. II, III), se trouve un peu plus étroite que la première travée de la nef, sur laquelle elle s'élève. Pour la porter, et en même temps pour faire communiquer facilement sa partie inférieure avec la nef et les bas côtés, il a donc fallu donner à cette première travée de la nef une disposition particulière, en la faisant reposer vers le nord, l'est et le sud, sur trois grandes arcades assez puissantes, d'une assez faible ouverture et portées sur des supports assez solides et assez bien étayés pour pouvoir résister à son poids.

Indépendamment de leur saillie extérieure, les deux piles occidentales ont encore été renforcées vers l'intérieur.

(1) Haut., environ 1 mètre.

(2) V. ci-dessus, pp. 224 et 247.

Vers l'est, les deux piles 3 a et 4 a, qui, du côté des collatéraux, ont conservé l'ordonnance des grands piliers de la nef, et qui sont restées sur le même alignement, ont été considérablement renforcées du côté de la nef, de manière à servir de supports aux trois puissantes arcades qui soutiennent la tour vers le nord, l'est et le sud. Ces trois arcades, placées exactement à la même hauteur que les arcades longitudinales, ont trois rangs de claveaux, et retombent à pénétration sur les piliers 1 a, 2 a, 3 a, 4 a. L'arcade orientale 3-4 a été remaniée au XVIII[e] siècle, sans doute lors du placement de l'orgue, et remplacée par un arc en anse de panier, décoré dans le style de l'époque où il a été fait.

Entre ces trois arcs et le mur occidental — percé par la porte principale — s'encadre une voûte sur croisée d'ogives avec liernes et tiercerons, ayant à son centre un *oculus* pour le passage des cloches. Les nervures de cette voûte sont simplement moulurées d'après les profils usités à la fin du gothique flamboyant; les clefs ne sont pas sculptées (1).

Cette voûte placée à la même hauteur que celles des bas côtés, et enserrée par quatre gros piliers qui en diminuent d'autant les ouvertures, forme une sorte de porche à l'entrée de la nef. Elle a aussi pour effet d'étrésillonner vigoureusement les deux piliers 3 a, 4 a, qui auraient pu avoir une tendance à boucler et à fléchir s'ils avaient monté sans interruption jusqu'à la hauteur de la maîtresse voûte.

Au-dessus, est une vaste tribune qui occupe le second étage de la tour ; elle s'ouvre sur la nef par une baie limitée par les deux gros piliers 3 a, 4 a, qui se prolongent jusqu'à une puissante arcade à deux rangs de claveaux, placée un peu plus bas que les doubleaux de la nef et concentrique à ceux-ci. Les moulures de cette arcade retombent à pénétration dans les gros piliers 3 a, 4 a, sans l'intermédiaire de chapiteaux.

Cette tribune est aussi voûtée sur croisée d'ogives, avec liernes et tiercerons et avec *oculus* pour les cloches. Mais, pour une raison qui nous échappe, alors que la voûte inférieure, la première que l'on devait voir en entrant, est traitée avec une extrême simplicité, celle-là est de la plus grande richesse (fig. 43). Toutes les nervures sont sculptées suivant un ornement d'un dessin très original, qui n'est déjà plus gothique, mais qu'on ne peut pas considérer comme de la Renaissance. Il est formé d'une suite de rosaces aux lobes aigus, au milieu de rubans croisés. Nous le retrouverons encore dans l'ornementation de la façade occidentale, à différents endroits. Les clefs étaient sculptées et pendantes : il n'en reste plus qu'une à peu près intacte.

Les retombées de cette voûte se font sur quatre colonnettes d'angle raccordées aux murs d'une façon un peu recherchée et prétentieuse, par des surfaces arrondies concaves. Ces colonnettes ont de fort beaux chapiteaux sculptés. Ceux qui sont vers la nef, sont formés de feuillages découpés; les deux autres, d'animaux fantastiques ingénieusement enlacés (fig. 44).

Une sorte de salle fermée se trouve au-dessus de la première travée de chacun des bas-côtés, à droite et à gauche de la tour.

Du côté nord, cette salle ne semble jamais avoir eu d'utilité : elle n'a d'autre couverture que son toit (2).

(1) Le formeret de la voûte, du XVI[e] siècle, qui existe encore derrière l'arcade en anse de panier 3-4, est légèrement déformé. Peut-être la réfection de cette arcade aura-t-elle été nécessitée par un fléchissement de l'ancienne.

(2) Le jour de la Pentecôte, 21 mai 1673, la toiture provisoire en chaume de cette salle fut brûlée dans un incendie qui consuma une grande partie des maisons de la rue Saint-Jean qui longe les murs de l'abbaye de ce côté. Cet accident ne fut pas considérable, pour l'église du moins, et la réparation des dégâts causés à celle-ci ne dépassa pas 500 l. V. Dom Cotron, *Chron.*, lib. X, cap. III, et lib. XI, cap. I.



ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER

Saint Angilbert recevant l'habit religieux

Tableau par Bon Boullongne

Celle qui est au sud, au contraire, contiguë au bâtiment de l'abbaye, est couverte d'une belle voûte sur croisée d'ogives simple, retombant dans les angles sur des culs-de-lampe sculptés de feuillages découpés d'un fort beau style et d'une excellente exécution (1), assez semblables à ceux qui reçoivent les retombées des grandes arcades et des voûtes des bas côtés en 1 a b et 2 a b, mais plus petits (2).

La salle n'est pas pavée.

La paroi 2-4 b est presque entièrement occupée par une grande arcade aveugle dans laquelle il y avait une petite porte, aujourd'hui bouchée, qui devait communiquer avec les bâtiments de l'abbaye.

Pour en finir avec cette travée, ajoutons que les deux gros piliers 3 a, 4 a (pl. XXIV) sont ornés chacun vers la nef, à droite et à gauche de l'arcade qui donne accès dans celle-ci, d'un riche tabernacle de pierre, renfermant une statue colossale (3). Les dais sont de style flamboyant, malheureusement très endommagés, peut-être par la chute des voûtes après l'incendie de 1554.

Ces statues ont pour supports des groupes de colonnes polygonales, torses et enlacées, avec bases au profil buticulaire et chapiteaux, dont les enroulements de feuillages profondément refouillés, mais à une échelle assez forte, sont dans le sentiment de la sculpture décorative de la nef. Elles sont montées sur des socles polygonaux en style de la Renaissance ornés d'écussons (4) dans des chapeaux de triomphe et de bustes en demi-relief (5), le tout d'une très grande finesse et d'une grande perfection d'exécution.

D'un côté (pilier 3 a) est une statue de saint Jacques le Majeur debout, barbu, les pieds nus, la panetière au côté. Ses deux mains sont brisées. Sa main droite et le bourdon (en bois) qu'elle tenait ont disparu il y a peu d'années (6).

La statue qui lui fait pendant, au pilier 4 a, représente saint Christophe, barbu, aux traits vigoureux, fortement musclé, presque nu, une courte draperie jetée sur ses épaules. Appuyé sur un bâton noueux, il traverse une rivière, en paraissant fléchir sous le poids de l'enfant Jésus, tenant le globe du monde, et qu'il porte sur son dos.

Si les colonnes supports et leurs chapiteaux, si, peut-être même, les dais semblent appartenir aux constructions d'Eustache le Quieux, il n'en est pas de même des statues et de leurs socles, qui sont certainement d'une époque beaucoup plus avancée. On voit très bien qu'elles ont été placées après coup. Le style des socles est d'une Renaissance assez avancée. Celui des statues l'est peut-être encore plus, et si l'on ne savait l'histoire de Saint-Riquier, on serait tenté de les dater de la seconde moitié du XVIe siècle. Mais elles ne doivent pas être postérieures à l'abbatiat de Thibaut de Bayencourt; elles ne le sont certainement pas à 1554, puisque, à dater de cette époque, cette partie de l'église a été en ruines et abandonnée pendant plus d'un siècle.

Ces statues, celle de saint Jacques surtout, sont d'ailleurs d'une facture assez ordinaire.

Les deux gros piliers 3 a, 4 a, se prolongent forcément jusqu'à la grande voûte et au delà, pénétrant celle-ci d'une façon brutale et peu gracieuse.

(1) L'angle 4 a étant occupé par une sorte de contrefort qui pénètre la voûte, il n'y a pas de cul-de-lampe à cet endroit.

(2) Cette voûte est en très mauvais état. On voit en outre des traces d'incendie dans l'angle 2 b et dans l'archivolte de la fenêtre.

(3) Haut., environ 2 m. 50.

(4) Les pièces héraldiques en ont été effacées. On voit cependant encore que chacun d'eux était sommé d'une crosse.

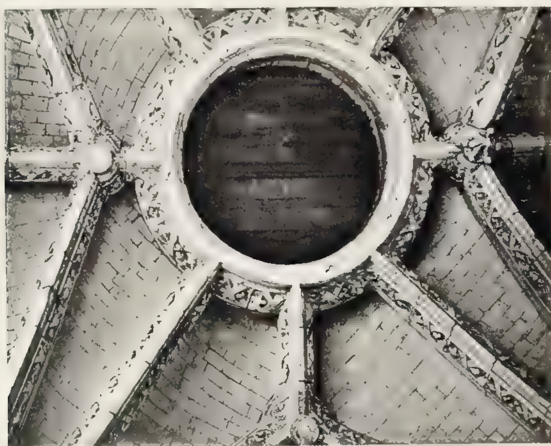
(5) Toutes les têtes ont été brisées.

(6) Thibaut de Bayencourt aurait fait, en 1484, le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle. V. Hénocque, *Hist..... de S. Riquier*, t. II, p. 172.

Dans le mur occidental, à peu près sur le prolongement de la ligne des arcades longitudinales, deux petites portes amorties par un arc surbaissé, surmonté d'une accolade à crochets, donnent accès aux escaliers T, U, qui montent à droite et à gauche de la tour (pl. XXV, 2).

Le revers des portes latérales reproduit, mais d'une façon plus simple, la disposition générale qu'elles ont à l'extérieur. Leur tympan est ajouré dans sa partie cintrée et garni d'une arcature aveugle dans sa partie inférieure, qui est pleine.

La façade occidentale (pl. XXIV) est surtout remarquable par l'extrême richesse



[illegible]

de son ornementation, richesse mal pondérée toutefois, qui ne fait que mieux ressortir l'insuffisance et, on peut le dire, la négligence de l'architecture.

L'ornementation semble avoir été jetée à tort et à travers pour attirer et éblouir le regard, sans souci de la ligne, de l'échelle, des proportions et de la logique. Découpures, arcatures, dais, pinacles, gables, faux fenestrages se pressent et se heurtent, les lignes sautent, montent, descendent, s'arrêtent, reprennent, se décrochent un peu à l'aventure. Rien ne paraît motivé : on a mis de la décoration, parce qu'on a voulu en mettre. Et encore certaines parties sont-elles trop nues à côté d'autres trop chargées. C'est une inquiétude perpétuelle qui ne parvient même pas à dissimuler la sécheresse de l'ensemble. La rareté des percés vient encore ajouter à la confusion. On dirait l'œuvre d'un homme préoccupé, ennuyé, sans inspiration, dont la main a jeté machinalement au hasard et sans goût des formes devenues trop familières.

C'est tellement une décoration en « tape à l'œil », si j'ose ainsi m'exprimer, de placage mensonger, sans liaison avec le reste, que, par économie, on a évité de la continuer sur les faces nord, est et sud de la tour. On a traité celles-ci

beaucoup plus chichement, sous prétexte qu'elles devaient être moins en vue, manque de sincérité rare dans l'architecture française et indigne d'elle.

Nous sommes loin de l'ample et noble simplicité des nefs : c'est peut-être l'indice le plus certain d'un changement de main. Nous sommes loin aussi, par exemple, de la belle et raisonnable ordonnance que présente encore la façade occidentale de l'église voisine et contemporaine de Saint-Vulfran d'Abbeville.

La sculpture décorative est encore presque tout entière, comme nous l'avons vu, dans le goût gothique. Si elle a été répandue sans grand discernement, il faut reconnaître qu'elle est en elle-même du meilleur goût et qu'elle a été exécutée avec une grande perfection par des ouvriers extraordinairement habiles à ciseler la pierre et à la couvrir d'ornements d'une extrême délicatesse. C'est du beau gothique





Fig. 44. — Chapiteaux de la tribune de l'orgue.

flamboyant français, retenu et presque calme, sans froideur, toujours distingué dans son exubérance même. La beauté et le fini du détail rachètent le décousu de l'ensemble.

Un coup d'œil sur les figures en rendra bien mieux compte que toute description, qui serait d'ailleurs beaucoup trop longue et fastidieuse. Ce sont en général tous les éléments habituels du gothique flamboyant et parfaitement connus : guirlandes de vigne, de chicorées et d'autres plantes aux feuillages refouillés, chiffonnés, pointus, profondément découpés, etc. On rencontre cependant par endroits quelques motifs d'une réelle originalité : la frise formée d'une suite de fleurettes frisées à quatre pétales, encadrées chacune par deux rubans qui s'entrecroisent que nous avons déjà rencontrée dans la voûte de la tribune de l'orgue (1); ou bien des crochets formés de monstres, à l'accolade de la porte latérale sud; une dentelle de pierre, en grande partie détruite, dans l'archivolte de la même porte; des culs-de-lampe à animaux judicieusement enlacés, mais placés trop haut à l'étage du beffroi de la tour, etc.

(1) Grand gable central et corniche qui court au-dessus de lui; cordon séparant la partie pleine de la partie ajourée dans le tympan de la porte latérale nord, etc. (pl. XXXV, XXXVIII).

La Renaissance n'apparaît que dans les arabesques qui remplissent le fond de l'arcature aveugle dont les tympans des portes latérales sont ornés (pl. XXXVII, XXXVIII), et dans des oves librement interprétées sur les socles des statues garnissant les deux piédroits de la porte centrale, à droite en entrant.

Pour plus de clarté, nous décrirons d'abord l'ordonnance architecturale extérieure de la façade, nous reviendrons ensuite sur la nombreuse statuaire qui la décore.

Dans cette façade, qui s'élève sur un parvis de cinq marches, les lignes verticales sont seules marquées. Elles le sont même trop, et leur multiplication ne fait qu'accentuer la disproportion et l'indécision de l'ordonnance générale.

Elles forment trois divisions accusées par les contreforts qui contrebutent les murs extérieurs des bas côtés et les angles de la tour.

Mais comme cette tour, placée dans œuvre, est à peu près carrée et plus étroite que la nef, ces contreforts ne se trouvent pas sur le prolongement des murs goutterots de la nef; ils sont plus rapprochés. D'un autre côté, les deux escaliers qui montent le long de ces contreforts, occupant plus que la différence de largeur entre la tour et la nef, mordent sur les deux ailes de la façade correspondant aux bas côtés et les rétrécissent d'autant : il en résulte une solution de continuité, fort désagréable; l'ensemble en devient étriqué, et, qui pis est, contrairement à la logique et aux bonnes traditions de l'architecture gothique, la division extérieure ne correspond plus à celle de l'ordonnance générale à l'intérieur.

La partie centrale correspondant à la tour comprend la porte principale, dont la voussure, peu profonde, n'a que deux archivoltes en retraite, garnies de sujets sculptés et retombant sur des piédroits ornés de statues; le tout est agrémenté par deux dentelles de pierre, l'une à l'extérieur et l'autre contre le tympan, et qui, pour obtenir plus de relief, sont placées, non pas verticalement, mais obliquement.

Cette porte était jadis partagée en deux par un trumeau, qui a été supprimé au XVII[e] siècle.

Une accolade brisée, à crochets, et terminée par un pinacle, surmonte la voussure : elle est accompagnée à droite et à gauche de deux rangées de statues dans des tabernacles.

Au-dessus de cet ensemble, une crête découpée et un larmier marquent une division horizontale ornée d'un gable triangulaire, richement sculpté et garni de crochets, brochant sur une arcature aveugle, et sous lequel se trouve un groupe de trois statues abritées par des dais.

Le gable traverse une corniche sculptée supportant une galerie garantie par une balustrade à jour, et se rattache au contrefort central de la tour dont nous allons parler. Cette galerie marque la hauteur de la base du grand comble, et, en même temps, l'étage du beffroi. Celui-ci est percé sur sa face antérieure de deux ouies en cintre brisé, séparées par un petit contrefort qui s'étend sur toute la hauteur de l'étage.

Le mur d'appui sous les ouies, qui est assez élevé, est orné d'une arcature aveugle d'un dessin assez simple. Des statues garnissent les jambages de ces ouies et le contrefort qui les sépare, à la même hauteur; des gables à crochets contournent et terminent leurs archivoltes; elles n'ont ni ébrasement ni remplage. Peut-être en avaient-elles originairement, qui auront été détruits par l'incendie de 1554, car tout l'intérieur de l'étage du beffroi est horriblement calciné, et les encadrements de ces ouies, vers l'intérieur, sont dans le plus déplorable état. Par une particularité assez



ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER

L'Invention du corps de saint Angilbert par saint Gervin

Tableau par Louis Silvestre

rare, au milieu du talus de chacune de celles-ci, un cul-de-lampe sculpté semble appeler une statue qui n'existe pas, ou qui n'existe plus. Les abat-sons, que les ouies n'étaient pas destinées à recevoir, empêchent de bien voir ces culs-de-lampe. Peut être formaient-ils la base du meneau central des ouies?

La distance assez grande qui sépare ces ouies de la corniche supérieure de la tour est tapissée d'une double arcature aveugle.

Les trois faces septentrionale, orientale et méridionale de la tour (pl. III et IV), tout en conservant l'ordonnance générale de celle de l'ouest, sont, comme nous l'avons dit, beaucoup plus simplement ornées.

Chacune d'elles est divisée en deux, comme la face occidentale, par un petit contrefort central. Seuls les contreforts sont ornés, dans leur hauteur, d'architectures flamboyantes, et les encadrements des ouies sont moulurés. Le reste des murs est entièrement nu. Sur la face sud (pl. IV), il y a deux ouies : la face nord n'en comporte qu'une sur sa partie la plus à l'est ; l'autre est occupée par la tourelle polygonale renfermant l'escalier à vis qui monte de l'étage du beffroi au sommet de la tour. Cette tourelle est couverte d'un petit dôme en pierre sculptée, peu aigu (1).

Les deux ouies de la face orientale (pl. III) sont plus courtes que les autres parce que la toiture de l'église, qui est très aiguë, monte jusqu'à plus de la moitié de la hauteur de l'étage du beffroi (2). Toute la pierre de ce côté de la tour a été calcinée par l'incendie de la toiture en 1554. Une grande lézarde existe entre l'archivolte de l'ouie qui se trouve le plus vers le sud et la corniche supérieure.

Une corniche sculptée portant une balustrade à jour au dessin flamboyant, avec de petits pinacles dans les angles, couronne la tour.

Nous ne savons comment cette tour était couverte avant 1554. L'abbé d'Aligre l'avait fait surmonter d'une toiture très plate, qui devait à peine se voir d'en bas (fig. 4). Le petit clocheton en bois, assez disgracieux, qui la couronne actuellement, ne date que des premières années du XIX[e] siècle (3).

Deux rangs de statues placées dans des tabernacles garnissent les deux grands contreforts d'angle de la tour, sur la façade occidentale, à leur partie inférieure, jusqu'à la naissance du gable qui occupe l'étage intermédiaire. Un échelonnement de pinacles couvre le reste.

En dehors de ces deux contreforts montent deux tourelles polygonales, renfermant les escaliers qui conduisent au clocher (T, U).

C'est dans ces tourelles surtout que notre maître de l'œuvre a été particulièrement mal inspiré. Visiblement gêné, il n'a su ni les dissimuler, ni les faire servir d'une façon agréable et intéressante à l'ordonnance générale. Elles viennent là mal à propos, comme un hors-d'œuvre, comme un accessoire indispensable, mais fâcheux, auquel il a bien fallu faire une place, au détriment du reste. Il n'a même pas su leur donner une décoration satisfaisante et liée avec celle des parties voisines. Il s'est contenté de les rayer verticalement, du haut en bas, par une mince et sèche arcature aveugle, interrompue de distance en distance et absolument au hasard par des accolades à remplages flamboyants et par des larmiers horizontaux. Cet étagement monotone, dont les lignes n'ont aucune liaison avec celles des autres parties de la façade, n'a même pas été judicieusement divisé : l'inégalité trop peu marquée entre les différents étages rend la division molle et indécise, sans rien enlever à sa monotonie.

(1) Il est en assez mauvais état.

(2) Il en a toujours été ainsi, car on voit encore le long de la tour les traces du solin primitif, rongé par l'incendie de 1554.

(3) V. ci-dessus, p. 233.

Ces tourelles ont de plus obligé le maître de l'œuvre à faire les portes latérales trop étroites, et celles-ci se trouvent comme comprimées, comme étriquées et trop loin de la porte centrale. A la hauteur de l'étage du beffroi, des pyramides sculptées, obtuses et manquant d'élancement, terminent les deux tourelles. Intérieurement, ces pyramides sont simplement évidées. Seul l'escalier U communique avec la cage du beffroi des cloches.

Intérieurement, l'escalier T et les parois de la tourelle qui le renferme, jusqu'à la hauteur du comble des bas côtés, ont énormément souffert de l'incendie de 1554. Il faut que cet escalier, qui est tout en pierre, ait été rempli de bois et d'autres matières combustibles, pour avoir pu être mis en un pareil état. Toujours est-il que, jusqu'à la hauteur ci-dessus indiquée, on a dû en refaire entièrement les marches et le noyau, et que ses parois intérieures ont dû être raccommodées, le tout en briques.

Cet escalier conduit seulement à la galerie supérieure qui fait le tour du grand comble à l'extérieur, sans communiquer avec le beffroi.

Chacune des ailes latérales correspondant aux bas côtés est percée d'une porte étroite (pl. XXXVII); nous avons vu pourquoi. Pour racheter la différence de hauteur entre ces portes et celle du centre, on a considérablement surélevé leur voussure et leur tympan, mais l'élancement qui en résulte ne fait qu'accentuer leur étroitesse.

Leur linteau, appareillé en anse de panier et très surbaissé, est amorti en accolade ornée de crochets, à la pointe de laquelle est placé un petit tabernacle renfermant jadis une statue, aujourd'hui absente à l'une et l'autre porte ; le tout se détache au milieu de l'arcature aveugle qui décore la partie inférieure du tympan. Le haut de ce tympan, dans le cintre, est ajouré par un remplage flamboyant vitré. Ce remplage, qui est à trois divisions, se raccorde mal avec l'arcature garnissant la partie pleine des tympans, qui en a quatre.

La voussure est à une seule retraite, dont l'archivolte est ornée d'une dentelle de pierre et de groupes sculptés. Des statues garnissent les piédroits.

Sur un fond simulant un remplage flamboyant aveugle, l'extrados de la voussure se prolonge en une sorte d'accolade renflée, ornée de crochets, et disposée de façon à former niche, pour y placer une statue. Celle-ci est abritée par un dais, qui vient couper une corniche sculptée et une balustrade flamboyante, marquant à peu près la hauteur des clefs de voûtes des bas côtés (1).

Logiquement, les deux ailes auraient dû s'arrêter là, puisque là finissaient les bas côtés, mais, soit qu'il ait craint qu'elles ne parussent écrasées par la hauteur de la tour, soit qu'il ait voulu épauler celle-ci un peu plus haut, soit pour l'un et l'autre motif, le maître de l'œuvre les a surmontées d'un second étage amorti par un demi-pignon assez aigu, qui vient rattraper la tour centrale un peu plus haut que la galerie marquant l'étage du beffroi. Mais là, il s'est trouvé à bout de ressources et son ardeur décorative s'est brusquement arrêtée. Il n'a su garnir le mur de cet étage que d'une fenêtre, dont le tympan plein porte un écusson aujourd'hui dépourvu de ses armoiries; ce tympan est supporté par une sorte de meneau ou plutôt de trumeau central assez mince, partageant la fenêtre en deux baies rectangulaires, qui sont aujourd'hui bouchées, mais qui certainement ne l'étaient pas à l'origine. L'archivolte de cette fenêtre est assez pauvrement entourée d'une accolade à crochets ; le reste est entièrement nu. Le chaperon du demi-pignon est orné de crochets et terminé à sa base par un pinacle. Tout ce couronnement a été refait du côté nord dans

(1) A l'aile septentrionale, le pinacle et la corniche ont étére faits au XIXe siècle, mais en attente et sans être sculptés.

le courant du xixe siècle. Le chaperon du côté sud a été rongé par l'incendie de 1554; le pinacle qui le termine a été refait, ou du moins consolidé d'une façon assez gauche, sans doute lors de la restauration de l'abbé d'Aligre.

Des murs parallèles à ceux-ci ont été élevés sur le prolongement de la face orientale de la tour : l'intervalle, fermé par un mur au nord et au sud (1) et couvert par un toit en appentis, forme une sorte de salle au-dessus de la première travée du bas côté, où l'on accède par les escaliers T et U (2).

La culée, ou plutôt le contrefort 3 b, qui correspond, non à un arc boutant, mais au mur 3 a b, qui ferme l'aile nord de la tour, diffère des autres. Ce contrefort est plus gros et plus saillant; sa saillie diminue au fur et à mesure qu'il s'élève, au moyen de trois talus superposés, jusqu'à la hauteur de la corniche du bas côté. Là, sa face antérieure est ornée d'un demi-pinacle. N'ayant pas été remanié comme les culées, au commencement du xixe siècle, il a conservé son couronnement, qui consiste en un pinacle sculpté d'une forme un peu trapue (fig. 45). Les pinacles surmontant les culées lui étaient-ils semblables? Cela n'est pas probable : ils étaient plus anciens, puisqu'ils remontaient à Eustache le Quieux, tandis que celui qui nous occupe appartient aux constructions de Thibaût de Bayencourt.

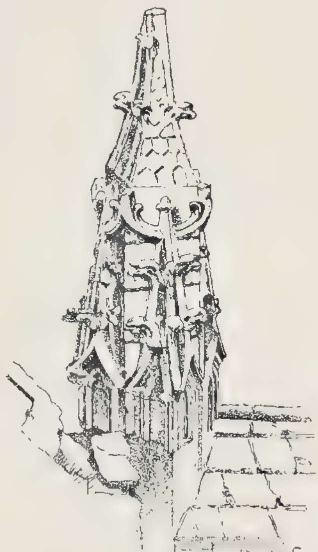

J. Harlin del.

Fig. 45 — Pinacle du contrefort 3 b.

(Arch. des Monum. hist.).

Ajoutons que ce contrefort est, lui aussi, muni d'une gargouille sculptée rejetant les eaux du grand comble, amenées par un aqueduc creusé dans le chaperon du demi-pignon 3 a b.

Du côté sud, qui s'appuie aux bâtiments de l'abbaye, le demi-pignon 4 a b a été refait du temps de l'abbé d'Aligre, et le pinacle placé sur le pilier 4 b, si tant est qu'il y en ait eu un, n'a pas été rétabli.

Le mur de la travée 1-3 b est un peu en retraite sur les autres, et son appareil est très inégal. Il doit y avoir une reprise à cet endroit (3).

La façade se termine à droite et à gauche par un contrefort sur le prolongement du mur extérieur des bas côtés. Chacun de ces contreforts est garni d'une statue dans un tabernacle et d'un clocheton.

Il est fort regrettable qu'une grande partie de la statuaire, qui achève l'ornementation de ce portail, ait été aussi abîmée, tant par l'effet des pluies et des vents de mer, qui ont par endroits complètement rongé la pierre, que par la main des hommes. Malgré quelques défaillances, elle n'est pas sans mérite. Quelques morceaux sont d'une réelle valeur.

(1) Au sud il est appuyé au pignon des bâtiments claustraux.

(2) L'intérieur de ces salles a été décrit ci-dessus, p. 308.

(3) Toute la partie basse de son parement extérieur, ainsi que le remplage de la fenêtre, ont été complètement refaits au xixe siècle.

On ne peut cependant s'empêcher d'y constater, sous une main généralement habile — sauf quelques exceptions — un art déjà épuisé, à bout de moyens, incapable de créer quelque chose d'original. Ce sont des types et des formules auxquels on était accoutumé depuis de longues années déjà, et que les artistes reproduisaient à satiété, presque sans y penser. Les physionomies n'ont d'ordinaire rien de vivant, de personnel; ce ne sont que des types conventionnels, de véritables têtes d'expression, comme les artistes se croiront obligés d'en donner aux personnages religieux, presque jusqu'à nos jours.

Dans cette statuaire elle-même, se révèle le besoin de faire riche dont la façade tout entière donne l'impression. Certaines statues, celles surtout qui sont le plus à portée de la vue, ont non seulement les somptueux vêtements chargés de broderies, de passementeries, de bijoux et d'accessoires de toutes sortes, si à la mode dans la première moitié du XVIe siècle, mais on aperçoit que l'artiste a figuré jusqu'au damassage et au brochage des étoffes. Rarement la recherche de l'effet de richesse a été portée aussi loin (1).

Suivant la mode du gothique flamboyant les grandes statues isolées ne sont pas toutes à la même échelle, et elles varient de hauteur selon la place qu'elles occupent Il en résulte souvent quelque chose de boiteux et de disparate peu agréable : ainsi par exemple les statues ornant les piédroits de la porte principale n'ont que la moitié de la hauteur de celles, toutes voisines, qui garnissent les grands contreforts.

Il est inutile de dire qu'il n'y a plus à chercher une grande pensée symbolique, théologique ou liturgique dans le choix des sujets sculptés qui ornent cette façade. Il n'y en a pas d'autre que la dévotion particulière de celui qui en a prescrit l'ordonnance ou même parfois celle des donateurs de telles ou telles statues, et que quelques vagues données traditionnelles, plus ou moins bien comprises.

Comme, dans cette façade, les divisions verticales sont les mieux marquées, nous les suivrons dans la description de la statuaire (2).

Partie centrale. (3). — 1. — Le tympan (pl. XXXV) est entièrement occupé par un *arbre de Jessé,* dont les meneaux forment un fenestrage à jour.

Au centre, sur le prolongement du trumeau, aujourd'hui détruit, un riche tabernacle abrite la figure de Jessé, vieillard à barbe épaisse et crépue, somptueusement costumé, coiffé d'une sorte de turban, vêtu d'une robe garnie d'un collet à bordure gemmée, serrée par une ceinture à boucle; une chaîne s'étale en deux rangs sur ses épaules. Assis dans un faldistoire, il est endormi, la tête appuyée sur son coude, dans une attitude qui rappelle celle du Pharaon songeant, dans les stalles de la cathédrale d'Amiens.

A ses pieds est un écu dont les pièces ont été effacées à la Révolution : il devait être aux armes de France, à trois fleurs de lys, car l'écu est entouré du collier de Saint-Michel. Il était timbré d'une couronne également mutilée.

Au-dessus du dais qui abrite Jessé, on voit l'image de la Vierge, debout au

(1) Dans la façade occidentale de l'église de Frémontiers (Somme), une statue de saint Eloi, à peu près de la même époque, porte également des damassages sur ses vêtements pontificaux.

(2) Pour préciser l'emplacement de chacun des sujets, je les ai indiqués par des numéros et par des lettres sur le schéma ci-joint (fig. 46).

(3) Correspondant à la tour.



ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER

L'Oblation de saint Maur et de saint Placide à saint Benoît

Tableau par Antoine Paillet

milieu d'un soleil, les pieds sur le croissant. Tête nue, la chevelure retombant sur les épaules, elle porte un manteau et une sorte de double jupe frangée par le bas et retroussée. L'enfant Jésus, entièrement nu, est presque couché sur le ventre, la tête

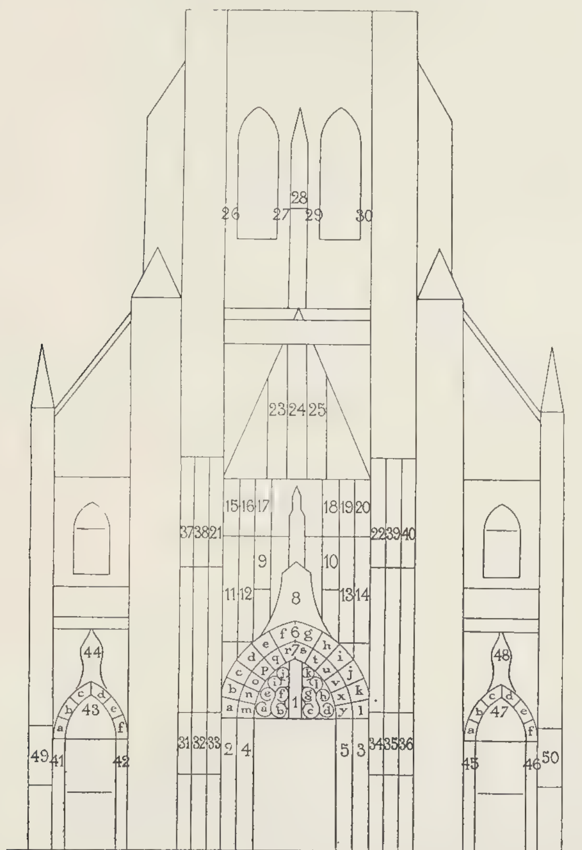


Fig. 46.

en avant, sur les bras de sa mère, et semble prendre quelque chose dans un vase que tient celle-ci.

Douze rois, six de chaque côté, sont disposés à travers les rameaux de l'arbre, qui remplit le reste du tympan. Tous sont agenouillés. La complication de leurs costumes est plus recherchée que jamais. Presque tous ont les vêtements longs.

a. — Grosse face rasée; coiffé d'une sorte de tiare de forme bizarre, il joint les mains.

b. — Barbu, et coiffé d'un turban surmonté d'une tiare.

c. — Imberbe, exceptionnellement couvert de vêtements courts, chapeau à enseigne sur la tête, sceptre à la main, il met un genou en terre et semble parler

au suivant. A-t-on voulu figurer François Ier, qui devait être encore jeune lors de la construction de ce portail? C'est assez vraisemblable, attendu l'usage où l'on était parfois de figurer le prince régnant dans les arbres de Jessé.

d. — David, barbu, coiffé d'un turban, chaussé de houseaux et tenant une harpe.

e. — Imberbe, agenouillé à deux genoux, et regardant en l'air, il porte sur la tête un bonnet fort bizarre en forme de casque à mèche.

f. — Barbu, coiffé d'une tiare, il étend les bras.

g. — Barbu, il porte un chapeau aux bords retroussés.

h. — Barbu, la tête découverte, il tient à la main son chapeau, ou sa couronne, qui est fruste.

i. — Barbu, il est coiffé d'une couronne surmontée d'une sorte de bonnet.

j. — Imberbe, il porte une couronne sur la tête.

k. — Sa tête couronnée, brisée, est placée à côté de son épaule.

l. — Imberbe, couronne en tête, il tient un sceptre.

A chacun des piédroits des deux principales archivoltes de la voussure, il y a une statue (1) posée sur un piédestal élevé, orné lui-même de statuettes.

2. — Piédroit extérieur, à gauche du spectateur. Personnage imberbe, au visage jeune, portant le costume royal : robe de dessus ou manteau en étoffe damassée ou diaprée, à collet de fourrure; robe de dessous fleurdelysée doublée de fourrures; couronne — brisée — en tête, le collier de Saint-Michel sur les épaules, un reste de sceptre dans la main droite, la gauche, qui est brisée, était posée horizontalement, comme si quelque chose avait été placé dessus. Serait-ce un modèle d'église, ou plutôt une couronne d'épines? Dans ce dernier cas, ne serait-ce pas saint Louis?

Statuettes :

Une femme (?) portant un scapulaire, et, par dessus, un manteau. La tête est brisée.

Un homme de guerre revêtu d'une armure. Il tenait dans sa main droite une épée nue, la lame en l'air. Un lion est à ses pieds. La tête, la main gauche, la la jambe droite et la lame de l'épée sont brisées. Ce doit être saint Adrien (2).

Un homme en costume civil court, tenant dans les deux mains des bâtons qui sont brisés, ainsi que la tête et les jambes.

3. (pl. XXXV). — Un homme en costume civil court, d'une très grande richesse : chausses collantes, robe courte d'étoffe diaprée, ornée de rubans posés horizontalement, à manches tailladées, et rattachée devant un pourpoint également diapré par des passementeries ressemblant à des brandebourgs ou à de grands lacets, manteau jeté sur les épaules, une épée au côté. La tête et la jambe gauche sont brisées.

Statuettes :

Une femme couverte d'amples vêtements. La tête et les mains sont brisées.

Une femme au corset collant et au manteau retombant sur les épaules, retenu par un cordon lâche. La tête et les mains sont brisées.

Une femme (?) dont la tête et les mains sont brisées.

4. — Un religieux bénédictin drapé dans son ample coule d'étoffe souple, au

(1) Haut. env. 1 m. 25.

(2) Saint Adrien fut un saint très populaire au xve siècle et au xvie, et principalement invoqué contre la peste et la mort subite Il reste encore de nombreuses images de lui en Picardie. On n'a jamais pu expliquer d'une façon absolument satisfaisante le lion qui lui est donné souvent comme attribut. M. E. Male, *L'Art religieux de la fin du M. A. en France*, p. 199, admet comme très plausible l'opinion proposée par le P. Cahier, que ce serait tout simplement le lion des armes de Flandre, pays où se trouve l'abbaye de Grammont, qui conservait les reliques de saint Adrien, et qui était un lieu de pèlerinage très fréquenté.

très large capuchon retombant sur les épaules (1). Il la relève de la main gauche, laissant voir sa robe, qui est d'étoffe diaprée; la même main tient un livre fermé. La tête et la main droite sont brisées.

Statuettes :

Une femme dont la ceinture retombe par devant en forme de cordon de saint François. Elle tient une palme dans la main droite et un agneau (?) très fruste, dans la gauche. La tête est brisée. Serait-ce sainte Agnès?

Une femme de qualité, vêtue de l'antique surcot échancré et d'un ample manteau. Dans sa main gauche on reconnaît les restes d'un livre ouvert; à ses pieds sont une roue brisée et un philosophe terrassé par elle; ce sont les attributs bien connus de sainte Catherine. La tête et la main droite sont brisées.

Une femme également en surcot et manteau drapé. On aperçoit à ses pieds les restes d'un quadrupède, lion ou monstre. La tête est brisée. Serait-ce sainte Marguerite?

5. (pl. XXXV). — Un abbé bénédictin, vêtu de la même façon que celui auquel il fait pendant (n° 4). Il tient une crosse et un livre ouvert; une mitre perlée est à ses pieds. Sa robe est d'étoffe unie. Sa tête est brisée.

Statuettes :

Un franciscain, les reins ceints d'une corde à nœuds et étendant les bras. Sa poitrine semble découverte; le long de celle-ci on aperçoit une grande traînée qui pourrait être du sang. A ses pieds sont quelques objets frustes, impossibles à distinguer, mais parmi lesquels quelque chose ressemble à une tête. La tête et les mains sont brisées. Serait-ce saint François marqué des stigmates?

Un franciscain, dont la tête et les bras sont brisés.

Un franciscain, dont la tête et les bras manquent également.

Douze groupes, séparés par des dais d'architecture, composent chacune des deux archivoltes de la voussure. Ils sont malheureusement tellement frustes, tant par l'action du temps que par des mutilations volontaires, qu'il est impossible, bien souvent, d'y reconnaître quelque chose; plusieurs manquent absolument ; aussi faut-il apporter une très grande prudence dans leur explication.

Les groupes de personnages ont été sculptés séparément et fixés entre les dais qui les séparent au moyen de crampons de fer, qui sont encore visibles aux endroits d'où les groupes ont disparu.

En réalité, ils représentent l'histoire de saint Riquier, dont les divers épisodes ont été très certainement empruntés à la légende merveilleuse et romanesque rejetée avec dédain dans les derniers siècles, et qui se trouvait dans la grande chronique manuscrite de Centule ou de Saint-Riquier de Clovis à l'année 1437, conservée jadis dans l'abbaye. Elle est aujourd'hui perdue : Jean de la Chapelle (2) et le P. Malbrancq (3) s'en sont beaucoup servis; ils n'en ont cependant pas absolument tout reproduit, et les emprunts qu'il lui ont faits, si larges qu'ils soient, ne suffiront pas à expliquer tous nos sujets.

6. — Cordon extérieur de la voussure.

a. — Un personnage vêtu d'une robe longue — un religieux? — derrière lequel s'en tient un autre richement costumé, au pourpoint orné de passementeries. Par derrière, on en distingue un troisième. Les têtes sont brisées, ainsi que tout le reste du groupe, sauf le buste d'un personnage moins la tête. Serait-ce l'arrivée de Caïdoc et de Frichor à Centule?

(1) V. ci-dessus, p. 273.

(2) *Cronica abbreviata*, édit. Prarond, 1893.

(3) *De Morinis*, 1639, in-4°, t. I.

b. — Groupe à moitié brisé. On n'y voit plus qu'un religieux et le même personnage au pourpoint orné de passementeries qui se trouve déjà dans le premier groupe. Leurs têtes manquent, ainsi que tout le reste du groupe.

c. — Un personnage en costume religieux — sa tête est brisée —, une bourse à la main, met une pièce de monnaie dans une sébille ou une tasse que lui présente un mendiant estropié appuyé sur une béquille; la jambe gauche de celui-ci est brisée. D'autres mendiants se pressent autour du premier personnage, à qui ils présentent leurs tasses. Ce très joli groupe, assez bien conservé, représente très vraisemblablement saint Riquier partant pour son premier voyage à Rome et distribuant son argent aux pauvres (1).

d. — Un pape debout, vêtu de la chape, la tiare en tête, la double croix à longue hampe à la main, assisté de deux cardinaux et de deux clercs, reçoit un personnage au visage jeune et imberbe, en costume religieux, agenouillé devant lui, les mains jointes. Le pape semble le toucher de la main. Il faut voir, sans doute ici saint Riquier reçu à Rome par le pape Jean III (2).

e. — Un baptême. Près d'une cuve baptismale en forme de calice, de style gothique flamboyant, se tient un évêque ou un pape en chape, tenant la hampe d'une crosse ou d'une double croix, dont la partie supérieure manque; à côté de lui sont le parrain, la marraine et un troisième personnage. Toutes les têtes sont brisées; le baptisé n'existe plus. C'est évidemment le baptême de saint Riquier par le pape (3).

f. — Groupe fruste. Toutes les têtes sont brisées.

g. — Groupe fruste. On y soupçonne cependant des personnages dans un bateau et d'autres qui semblent les attendre sur le rivage. C'est très probablement saint Riquier envoyé par un anachorète dans une île du Tibre (4).

h. — Groupe en assez mauvais état. On y distingue cependant, au premier plan, un autel, et, à côté, un évêque ou un pape *in pontificalibus*, tenant un fragment de crosse ou de double (ou triple) croix. Sa tête est brisée. Il est accompagné d'enfants de chœur et de clercs : devant lui est un personnage agenouillé de face. — Dans l'église de l'île, saint Pierre apparut à saint Riquier et lui conféra le pouvoir qu'il avait lui-même de lier et de délier (5).

i. — Un autel avec son retable, sur lequel un prêtre, un évêque ou un pape, dont la tête est brisée, célèbre la messe, assisté par un clerc. Le célébrant est retourné et donne à baiser un instrument de paix à un personnage agenouillé. Dans le fond, deux personnages semblent s'embrasser. Sur le côté, un livre est ouvert sur un épistolier. — Saint Pierre donna en outre à saint Riquier la communion et le baiser de paix (6).

j. — Deux personnages, dont les têtes sont brisées, ayant chacun un compagnon, se rencontrent à la porte d'une maison. — On peut y voir saint Riquier de retour à la maison paternelle et reçu par son père (7).

k. — Un pape en chape semble accueillir un personnage qui fléchit le genou devant lui. Derrière le pape, un ange apparaît; à côté de lui se tient un cardinal coiffé de son chapeau. — Saint Riquier fit à Rome un second voyage, dont le pape Pélage fut averti par un ange (8).

(1) Malbrancq, *De Morinis*, t. I, p. 256.
(2) Malbrancq, *De Morinis*, t. I, p. 256.
(3) Malbrancq, *De Morinis*, t. I, p. 257. — Jean de la Chapelle, *Chron. abbr.*, édit. Prarond, 1893, p. 11.
(4) Malbrancq, *De Morinis*, t. I, p. 257. — Jean de la Chapelle, *Chron. abbr.*, édit. Prarond.
(5) Malbrancq, *De Morinis*, t. I, p. 257. — Jean de la Chapelle, *Chron. abbr.*, édit. Prarond, 1893, p. 11.
(6) Malbrancq, *loc. cit.* — J. de la Chapelle, *loc. cit.*
(7) Jean de la Chapelle, *loc. cit.*
(8) Malbrancq, *De Morinis*, t. I, p. 261.



ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER

VIII Remise des clefs à saint Pierre

Tableau par Claude-Guy Hallé

l. — Groupe fruste, où l'on distingue à peine un bateau sur les flots et un groupe de personnages sur le rivage.

7. — Cordon intérieur de la voussure.

m. — Le sujet a complètement disparu.

n. — Groupe fruste. On y distingue encore un personnage agenouillé.

o. — Un personnage est couché dans un lit. Un autre, vêtu de longs vêtements, tenant un livre fermé, — la tête brisée — s'approche de lui, levant la main comme pour le bénir. Plusieurs personnages barbus assistent à la scène.

p. — Un prédicateur, dans une chaire sans abat-voix et posée sur le sol, prêche au milieu d'auditeurs, les uns debout, les autres assis. Au premier plan, une bonne dame, assise (1), paraît profondément endormie.

q. — Une sorte de pavillon est posé sur quelque chose qui ressemble à un tonneau et qui semble avoir abrité un objet qui n'existe plus. Tout autour, six personnages, dont un paraît ramasser par terre un objet qui pourrait avoir été une tête, exécutent une action difficile à comprendre. La tête manque à plusieurs de ces personnages.

r. — Une femme entourée de plusieurs personnages qui ont tous la tête brisée.

s. — Groupe fruste, au premier plan duquel on peut voir deux personnages agenouillés.

t. — Un cavalier, la tête enveloppée d'une sorte de capuchon et auquel un ange semble présenter un personnage qu'il porte et à qui la tête manque. Quatre autres personnages, dont un coiffé d'un chapeau à bords plats, complètent le groupe.

u. — Un cavalier somptueusement vêtu, dont le cheval est non moins somptueusement caparaçonné, accompagné d'un moine aussi à cheval. Une femme coiffée d'un couvre-chef posé carrément sur la tête, est agenouillée devant eux.

v. — Le sujet a complètement disparu.

x — Groupe très fruste. On y distingue à peine un lit sans ciel, accompagné d'un prie-Dieu (?). Un personnage semble vouloir se mettre dans ce lit : un autre, qui pourrait bien être une femme, est à côté de lui. Les têtes manquent.

y. — Le sujet a complètement disparu.

8 (pl. XXXVI). — Dans la partie supérieure de l'accolade brisée qui surmonte la voussure de la porte centrale, un cul-de-lampe orné d'un écu (2) aux armes de l'abbaye (3), tenu par deux angelots, porte une image de la Trinité, telle qu'on la représentait souvent au moyen âge et surtout à cette époque. Dieu le Père, sous la forme d'un vieillard à longue barbe et longue chevelure, vêtu de l'étole croisée et de la chape aux orfrois bordés dans le style de la Renaissance, est assis, ayant devant lui le Christ en croix, dont il soutient les bras avec ses mains. Sur sa tête est un objet fruste qui a pu être une colombe représentant le Saint-Esprit : à ses côtés sont deux angelots joignant les mains. Celui qui était à sa droite est brisé. La tête de Dieu le Père est fort belle et très soignée.

Les parties pleines, à droite et à gauche de l'accolade, sont occupées par deux priants et par dix apôtres. Les deux derniers apôtres sont placés sur le retour des deux grands contreforts qui soutiennent le clocher.

(1) Au commencement du xvi[e] siècle, il n'y avait pas encore de sièges dans les églises. Ceux qui voulaient s'asseoir pendant le sermon, apportaient le leur. On en faisait de légers et portatifs, destinés à cet usage. Les inventaires après décès de la ville d'Amiens, à cette époque, mentionnent souvent, dans les maisons, « une cayelle à porter ou sermon ». V. Arch. de la ville d'Am., FF 154 et suiv.

(2) Il est intact.

(3) A trois fleurs de lys 2 et 1, sur le tout, à un dextrochère tenant une crosse outrepassant l'écu.

9. — Un abbé priant. Il est vêtu de la chape, les mains jointes, une crosse dans les bras. Sa tête est extrêmement fruste, et on distingue à peine qu'il était mitré. Le cul-de-lampe sur lequel il est placé est un peu abîmé, mais on y peut toutefois reconnaître un écu à un chevron accompagné de trois gerbes, armoiries de l'abbé Eustache le Quieux, qui avait fait élever la plus grande partie de la nef, et dont Thibaut de Bayencourt, son successeur, n'a fait que terminer l'œuvre en construisant la façade.

10. — Un autre abbé priant, absolument semblable au précédent. Sa tête mitrée est presque aussi fruste; ses mains sont brisées. Les pièces de l'écu ornant le cul-de-lampe qui le supporte ne sont plus visibles, mais elles ne pouvaient être, comme M. Hénocque l'a supposé avec raison, que les armes de Thibaut de Bayencourt lui-même.

Tous les apôtres sont vêtus à l'antique, pieds nus, debout et barbus, saint Jean excepté. Il est à remarquer que saint Paul ne semble pas y figurer. Très peu ont des attributs permettant de les identifier d'une façon certaine.

11. — Saint Pierre. Le haut de sa tête est chauve, la barbe et les cheveux crépus. Il porte dans la main droite les clefs du ciel, et, dans la gauche, un livre qu'il tient entr'ouvert, en y passant le doigt. Sa tête est une des mieux conservées et certainement une des plus soignées et des plus belles. Elle a un caractère plus individuel que celles des autres.

12. — Saint Jacques le Majeur. Il porte les insignes du pèlerin : le bourdon, le chapeau orné de coquilles. Ses mains sont brisées.

13. — Saint Jean. Son visage jeune et imberbe est malheureusement très fruste; sa chevelure, bouclée, est bouffante à la façon des jeunes gens. Il tient dans la main gauche un calice d'où sort un dragon; sa droite est brisée.

14 — Saint André. Il porte dans la main gauche un livre renfermé dans une gaîne en forme de sac. Devant lui, est la croix en X, son attribut habituel, formé de deux bâtons écotés.

15. — Apôtre tenant les restes d'un bâton et un livre fermé.

16. — Apôtre dont la longue barbe est divisée en plusieurs mèches bouclées. Il tient un livre ouvert et une hache. La hache a été donnée comme attribut à saint Jude, à saint Mathias, à saint Mathieu. Par la place qu'il occupe, il est assez naturel de penser que c'est ce dernier qu'on a voulu représenter.

17. — Apôtre tenant horizontalement un objet difficile à comprendre et qui doit être incomplet. Serait-ce l'équerre, attribut de saint Thomas?

18. — Apôtre tenant un livre fermé et les restes d'un bâton rond.

19. — Apôtre ayant sous son bras gauche un livre fermé; sa main de ce côté manque. On ne lui voit pas d'autre attribut.

20. — Apôtre tenant un livre fermé dans sa main gauche; sa droite est brisée.

21. — Apôtre tenant un livre ouvert et une hampe ornée de nœuds, dont l'extrémité est brisée.

22. — Apôtre portant un livre fermé sous son bras gauche, et tenant une longue hampe, dont l'extrémité est brisée, mais où il reste un gland : c'était apparemment une hallebarde ou une pique, ce qui nous donne encore ici le choix entre saint Mathieu, saint Jude et saint Thomas, dont la lance est aussi assez souvent l'attribut (1).

Au centre du grand gable qui surmonte la rangée des apôtres, les trois grandes figures suivantes, placées dans des tabernacles, représentent le Couronnement de la Vierge (pl. XXXV) :

(1) V. Cahier et Martin, *Caractéristiques des Saints*. Art. *Lance*.

23. — Le Christ après sa résurrection, debout : il est barbu, presque nu, couvert seulement d'un manteau, et fait voir les plaies de ses mains.

24. — Marie assise, les mains jointes, la tête nue, la chevelure tombant sur ses épaules. Deux angelots tiennent au-dessus de sa tête une grande couronne royale, que domine le Saint-Esprit en forme de colombe.

25. — Dieu le Père, debout, vieillard à longue barbe, vêtu de l'aube, de l'étole croisée et de la chape, coiffé de la tiare et bénissant. Sa main gauche manque.

Ces trois statues peuvent compter parmi les plus belles de la façade : elles sont malheureusement placées un peu haut pour être bien vues.

Cinq statues ornent la tour, le long des piédroits des ouies et devant le petit contrefort qui sépare celles-ci (pl. XXXIV).

Placées à une très grande hauteur, elles semblent moins soignées que les autres. Tous les personnages sont debout.

26. — Adam. C'est un homme à forte barbe, entièrement nu, muni d'une simple feuille de vigne. Il montre du doigt Eve qui lui fait vis-à-vis.

27. — Eve. Comme son mari, elle est entièrement nue, à l'exception d'une feuille de vigne. Sa longue chevelure retombe sur ses épaules. Elle regarde le ciel, vers lequel elle semble tendre la pomme qu'elle tient dans sa main droite.

28. — Sur le contrefort central : saint Michel, terrassant le dragon. L'archange est couvert d'une armure de plates et tient un bouclier. C'est encore un souvenir de l'usage qui faisait dédier à saint Michel les lieux élevés, et notamment les tours des églises.

29. — Moïse, à longue chevelure et à longue barbe. Il est tête nue, mais on ne peut distinguer si ses cornes sont indiquées. Il porte une robe fort longue, par dessus laquelle est une tunique frangée par le bas. Il tient devant lui les tables de la loi.

30. — David. Il est barbu et porte le costume royal. Sa tunique, bordée d'un galon, descend jusqu'aux mollets, laissant voir ses pieds chaussés de houseaux en cuir mou, qui retombent en plis pressés sur les chevilles. Il est coiffé d'un chapeau et il joue de la harpe.

Contreforts. — A chacun des deux grands contreforts qui consolident la tour, à droite et à gauche de la porte centrale, il y a deux rangées de trois statues chacune, debout dans des tabernacles.

Rangée inférieure (pl. XXXV). — Elle comprend six évêques, ou tout au moins six prélats au visage rasé, mitrés, vêtus de la chape par dessus la dalmatique, la crosse à la main. Faute d'attributs suffisants ou tout au moins suffisamment bien conservés, il est à peu près impossible d'identifier la plupart de ces statues.

31. — Un évêque. Sa dalmatique simule une étoffe diaprée ou damassée, à grenades. Des broderies formant des arabesques Renaissance ornent les orfrois de sa chape : sa mitre est très richement brodée; la hampe de sa crosse, dont la volute manque, est ciselée. Il tient de la main droite un livre fermé. A ses pieds sont deux quadrupèdes extrêmement frustes. Seraient-ce les deux bœufs attributs de saint Fursy (1)?

(1) D'après la légende, saint Fursy, abbé de Lagny, se rendant en Angleterre, mourut à Mézerolles (Somme, arr. de Doullens). Deux compétiteurs se disputant ses restes, il fut décidé qu'ils seraient placés sur un chariot attelé de deux taureaux et qu'ils appartiendraient à celui sur le domaine duquel les taureaux s'arrêteraient. Un troisième prétendant étant survenu, on remplaça les taureaux par deux enfants de sept ans, qui amenèrent le char au Mont des Cygnes, à Péronne — V. Corblet. *Hagiographie du diocèse d'Amiens*, t. II, p. 232.

32. — Un évêque. Des raies de broderie ornent sa dalmatique. A ses pieds, une petite cuve où, sans doute, se trouvaient trois enfants, qui n'existent plus, permet de reconnaître presque à coup sûr saint Nicolas. Tout un côté de la statue est entièrement rongé par l'action de la pluie et des vents de mer. Sur la cuve, il y a un écu à la bande cantonnée de six billettes, trois en chef 2 et 1, et trois en pointe, posées en bande. Plusieurs familles picardes portent ces pièces dans leurs armoiries, et notamment la famille le Vasseur d'Abbeville, qui portait d'argent à la bande d'azur cantonnée de six billettes de gueules, trois en chef et trois en pointe, et dont plusieurs membres s'appelaient Nicolas, particulièrement Nicolas le Vasseur, qui fut échevin d'Abbeville en 1497 et 1499 et maieur en 1498 (1).



Fig. 47. — Statue d'évêque, au portail

33. — Un évêque. Un damassage à grenades est tracé sur sa dalmatique. A ses pieds est une sorte de reptile. C'est très vraisemblablement saint Vigor, évêque de Bayeux, dont l'église possède le corps (2), et qui, suivant la légende, aurait détruit plusieurs serpents (3).

L'ornementation du socle comporte trois statuettes :

a. — Elle manque entièrement.

b. — Un personnage relevant sa robe, les pieds dans l'eau et faisant un mouvement de la hanche. Tout le haut du corps manque. Malgré sa petite taille, il semble qu'on doive y reconnaître saint Christophe passant la rivière avec l'enfant Jésus sur les épaules, suivant la légende bien connue.

c. — Un diacre vêtu de la dalmatique, le manipule au bras, les mains jointes. La tête manque.

34. — Un évêque (fig. 47). Sa dalmatique est ornée d'orfrois formant une broderie quadrillée : le long des orfrois de sa chape courent des arabesques en style de la Renaissance. Il tient un livre fermé. Sa main gauche est brisée.

Comme le n° 33 qui lui fait pendant, il a son socle orné de statuettes.

(1) V. La Gorgue Rosny, *Recherches généalogiques sur les comtés de Ponthieu, de Boulogne, de Guines*, etc. T. III, p. 1474.

(2) V. ci-dessus, pp. 201, 273.

(3) Cahier, *Caractéristiques des Saints*, p. 327.



ÉGLISE DE SAINT RIQUIER

II — Baptême de Jésus-Christ par saint Jean Baptiste

Tableau par Antoine Coypel

a. — Saint Michel, couvert d'une armure de plates et d'un manteau, terrassant le dragon (?). La tête, la main et le pied gauche manquent.

b. — Personnage en costume civil du commencement du xvi[e] siècle : pourpoint à manches tailladées, ceinture, baudrier et épée. La tête et les jambes manquent.

c. — Un religieux, portant sur sa robe un scapulaire et s'appuyant sur une bêche. La tête manque. La bêche fait tout de suite penser à saint Fiacre, dont elle est l'attribut habituel (1).

35. — Un évêque. L'étoffe de sa dalmatique est à raies brodées. Deux monstres ou animaux très frustes sont à ses pieds. M. Hénocque a voulu voir dans ces deux animaux deux licornes, et il a fait de l'évêque saint Firmin le martyr. D'abord les deux animaux en question sont beaucoup trop détériorés pour qu'on puisse y reconnaître quoi que ce soit, et même des licornes moins que toute autre chose. En second lieu, si, dès cette époque, la ville d'Amiens avait pris deux licornes pour support de ses armes, je ne sache pas qu'on les ait jamais données comme attribut à saint Firmin, sous prétexte qu'il aurait été le premier évêque de cette ville. Le P. Cahier (2), qui cite la statue en question à l'article *Licorne*, se montre, avec beaucoup de raison, très sceptique sur cette attribution. En les regardant bien, il semble que ces deux animaux aient été plutôt des dragons.

36. — Un évêque. Sa dalmatique est ornée d'orfrois à quadrillages : un quadrillage forme également le fond des orfrois de sa chape; sur ce fond, des fleurs de lys se détachent en relief. Il tient dans sa main droite un livre fermé. A ses pieds est un petit priant imberbe, en costume royal : manteau à collet de fourrure, chapeau couronné. Il fait face au spectateur.

Rangée supérieure (pl. XXXV, XXXVI). — Le retour des deux contreforts (21, 22), est occupé par deux statues d'apôtres, qui ont été décrites précédemment avec les autres.

37. — Un évêque au visage rasé, vêtu de la dalmatique et de la chape, mitre en tête, crosse à la main. La volute de cette crosse est brisée. Il tient un livre ouvert.

38. — Un pape coiffé de la tiare, vêtu de la dalmatique et de la chape, tenant la hampe brisée d'une crosse, ou plutôt d'une double ou triple croix, et un livre ouvert, dont il présente le texte au spectateur. Dans l'état où il nous est parvenu, il ne semble pas avoir d'attribut.

39. — Un cardinal au visage rasé et fruste, vêtu de la *cappa magna* lui enveloppant la tête, qui est coiffée par dessus du chapeau cardinalice. Il tient la hampe d'une crosse ou plutôt d'une double croix, dont le sommet est brisé. Il caresse un lion debout à côté de lui. A ces attributs bien connus, il est impossible de ne pas reconnaître saint Jérôme. A ses pieds est un écu à un chevron accompagné de trois pièces frustes (3).

40. — Un évêque, dont le visage est très fruste, vêtu de la dalmatique et d'une chape aux orfrois brodés d'arabesques Renaissance. Il est mitré et crossé — la volute de la crosse est brisée — et il tient un livre ouvert.

Il ne semble pas avoir plus d'attribut que l'évêque qui porte le n° 37, mais la présence de saint Jérôme accompagné d'un pape et de deux évêques, ne peut

(1) V. ci-dessus, p. 301.

(2) *Caractéristiques des Saints*, p. 504.

(3) M. Hénocque y a vu les armes d'Eustache le Quieux (au chevron accompagné de trois gerbes); c'est probable, mais les trois pièces qui accompagnent le chevron sont absolument méconnaissables.

laisser aucun doute : ce sont bien les quatre grands docteurs de l'église latine : saint Jérôme, saint Grégoire le Grand, saint Ambroise et saint Augustin, bien que l'absence d'attributs distinctifs ne permette pas de distinguer ces deux derniers évêques l'un de l'autre.

Ailes latérales (1) — Porte du nord (pl. XXXVII). — Les piédroits sont ornés chacun d'une statue.

41. — Statue très abîmée d'un homme en très somptueux costume civil. Son pourpoint est orné de bandes obliques. Devant sa ceinture est un objet de forme rectangulaire ressemblant à un livre fermé, et difficile à expliquer. On ne peut plus distinguer son geste, ses bras étant brisés. On voit encore la main gauche qui relève son manteau. Un chien est assis à côté de lui. Un autre chien (?) semble lui lécher ou lui mordre le pied. On fait généralement de cette statue un saint Roch; mais ce n'est pas ainsi que l'on représente d'ordinaire ce personnage, à qui l'on donne un vêtement beaucoup plus simple de mendiant ou de pèlerin; de plus, saint Roch n'est jamais accompagné que d'un seul chien, lequel lèche, non pas le pied du saint, mais une plaie que celui-ci porte à la cuisse et qu'il montre du doigt (2).

42. — Le personnage qui lui fait face est évidemment saint Gilles. C'est un ermite barbu, coiffé d'un bonnet et caressant une biche (3). Cette statue est très fruste; un peu plus petite que celle qui lui fait pendant, elle a été grossièrement surélevée par des briques et par des carreaux de terre cuite.

43. — L'archivolte de la voussure est ornée de six groupes sculptés, malheureusement dans le plus pitoyable état, ce qui ne facilite pas leur explication.

a. — Un groupe de personnages, dont un seul a conservé sa tête. Il est barbu. Un autre semble vouloir se défaire de son manteau que son voisin l'aide à ôter. Un quatrième semble s'avancer vers les premiers, tenant à la main un bâton garni d'un nœud. Ce bâton, qui est brisé, pourrait bien être un bourdon de pèlerin.

b. — Deux personnages paraissant aller l'un vers l'autre. L'un d'eux tient son chapeau velu à la main. Tous deux ont la tête brisée.

c, d. — Groupes entièrement frustes et où il n'est plus possible de rien distinguer.

e. — Un religieux mort étendu sur une natte : un autre religieux se tient debout à ses pieds. Dans le haut de la composition, on croit apercevoir des anges. Toutes les têtes sont cassées.

f. — Un cercueil couvert d'un drap, et, en avant, les débris de deux personnages.

Doit-on voir dans ces différents sujets les événements qui ont précédé et accompagné la mort de saint Riquier? Leur mauvais état de conservation, la disparition de la grande chronique de Saint-Riquier, ne nous permettent rien de précis sur ce point.

Le petit tabernacle qui occupe le milieu du tympan est aujourd'hui dépouillé de la statuette qu'il abritait jadis.

44. — Au commencement du XIX[e] siècle, on voyait encore dans l'accolade renflée qui surmonte la porte, une statue que Gilbert (4) décrit ainsi : « une statue représentant saint Riquier revêtu du costume ordinaire aux gentilshommes de son temps, qui, suivant l'habitude des artistes du XVI[e] siècle, est celui de cette époque.

(1) Correspondant aux bas côtés.

(2) V. ci-dessus, p. 297.

(3) On connaît la légende de saint Gilles, qui, dans sa solitude, était nourri par une biche. Poursuivie par des chasseurs, la biche alla se réfugier près de lui, et il fut lui-même atteint de la flèche dirigée contre elle.

(4) *Description historique de l'église ..... de St-Riquier*, p. 79.

A ses pieds se voient un lion et un loup qui dévorent deux jeunes enfants. Ces figures, qui sont allégoriques, offriraient, suivant toute vraisemblance, le symbole de l'idolâtrie que saint Riquier contribua à détruire, et de l'enfance du christianisme qu'il établit dans cette contrée ». La statue n'existait déjà plus du temps de l'abbé Hénocque. Celui-ci soupçonne bien (1), et il aurait pu le faire d'une façon plus affirmative, que c'était non pas saint Riquier, mais saint Eustache, patron d'Eustache le Quieux. C'est en effet la façon bien connue et très fréquente de représenter saint Eustache, passant un fleuve entre ses deux enfants, qui, dans le même instant, sont ravis l'un par un lion et l'autre par un loup Nous l'avons déjà rencontrée dans la Trésorerie (2).

Porte sud. — Les piédroits sont ornés chacun d'une statue.

45. — Une femme richement costumée. Elle est fortement cambrée en arrière, le ventre porté en avant : sur sa fausse jupe ornée par en bas d'un très riche galon, s'étale une magnifique ceinture double, dont les deux rangs sont réunis par une sorte de lacet, et le rang inférieur, orné de bouffettes. Sa tête est brisée; on ne voit plus que le bas de sa chevelure, qui retombait sur ses épaules.

46 (pl. XXXVIII). — Une femme assez simplement vêtue, mais largement drapée dans un ample manteau. Elle a le buste moulé dans un corset. Elle tient un bénitier, ce qui pourrait faire reconnaître sainte Marthe; mais on ne voit pas trace de la tarasque. Sa tête est brisée.

47. — Les six groupes sculptés qui s'échelonnent le long de l'archivolte sont consacrés à l'histoire de la Vierge Marie, dont les principaux épisodes sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'y insister.

a. — Rencontre d'Anne et de Joachim à la Porte dorée. Une porte de ville flanquée de deux grosses tours rondes à créneaux et mâchicoulis. Devant cette porte, Anne et Joachim s'embrassent. Joachim, vêtu d'une longue robe, a son chapeau attaché sur l'épaule; une bourse est pendue à sa ceinture. Il semble affaissé par l'âge. Anne est très simplement vêtue, un voile sur la tête. Ce groupe est à peu près intact.

b. — Nativité de Marie. Anne est couchée dans un lit à ciel. Deux suivantes — la tête manque à l'une d'elles, et, à l'autre tout le haut du corps — font le geste de baigner l'enfant dans un baquet. L'enfant n'existe plus.

c. — Ce groupe est très fruste. Peut-être représentait-il les fiançailles de Marie.

d. — L'Annonciation. Marie est agenouillée devant un prie-Dieu; l'ange est debout devant elle. Les têtes manquent; tout le reste est en très mauvais état.

e. — Nativité de Jésus. A l'entrée d'une cabane, l'Enfant nu est couché dans la crèche. Marie et Joseph, dont les têtes sont brisées, sont agenouillés à ses côtés. Dans le fond, on aperçoit un chœur d'anges.

f. — L'Adoration des Mages. Marie est majestueusement assise sur un escabeau rustique à quatre pieds, à la porte de la cabane. Sa tête manque. Elle tient l'enfant — presque entièrement détruit — sur ses genoux. Un roi mage barbu est agenouillé devant lui, la tête découverte, son chapeau couronné dans une main, et présentant de l'autre un hanap dont il ne reste que le pied. Les deux autres rois mages, dont les têtes sont brisées, se tiennent debout par derrière.

48. — Dans la pointe de l'accolade, une statue représente une femme debout, très somptueusement costumée. Sur son corset qui lui moule le buste et les hanches

(1) *Hist..... de St-Riquier*, t. II, p. 379.

(2) V. ci-dessus, p. 300.

s'étale une magnifique ceinture retombant par devant en forme de chaîne. Un manteau est jeté sur ses épaules et élégamment ramené en avant des jambes. Une coiffure en forme de bourrelet est posée sur sa longue chevelure qui retombe sur ses épaules. Elle tient un gros cierge dans sa main droite; la gauche manque. C'est évidemment sainte Geneviève avec le cierge qu'elle tenait à la main lorsqu'elle était en prières et qui s'alluma spontanément (1).

Chacun des contreforts extrêmes de la façade est orné d'une grande statue dans un tabernacle sculpté :

49. — Sur une console et sous un dais, est une statue extrêmement fruste, dont la pierre est entièrement rongée par les pluies et par les vents de mer. On y distingue à peine que le personnage représenté avait les jambes nues et qu'il était drapé dans un manteau. Il tenait un objet qui a presque entièrement disparu. Sa tête est brisée. A ses pieds était un quadrupède, lion ou caniche. Dans l'état où se trouve cette statue, il paraît absolument impossible d'identifier le personnage qu'elle pouvait bien représenter.

50. — Cette statue n'est pas en beaucoup meilleur état que la précédente On peut toutefois y reconnaître à coup sûr sainte Anne assise apprenant à lire à Marie enfant. Les têtes manquent.

Les vantaux en chêne des portes datent du temps de l'abbé d'Aligre. Ceux de la porte centrale sont couverts de sculptures assez riches, mais d'une composition assez mauvaise. On voit sur l'un le buste du Christ, et sur l'autre celui de la Vierge, sculptés en bas relief dans des médaillons circulaires. On y voit aussi les armes de l'abbé d'Aligre et celles de l'abbaye, tenues, les premières par deux lions, les autres par deux anges à peu près nus, toutes deux timbrées de couronnes (2).

Ceux des portes latérales sont beaucoup plus simples.

VII

Couvertures.

Les combles et les couvertures ne remontent, bien entendu, qu'à l'époque de l'abbé d'Aligre.

Du grand comble, qui est couvert en ardoise, il y a peu de chose à dire.

Au centre de la croisée s'élevait jadis un campanile en bois couvert de plomb. Il était de forme octogonale et se composait de deux étages formant galeries à jour et surmontés d'une calotte terminée par une croix en fer. Au dire de Gilbert (3), il s'élevait à environ quatre-vingt pieds au-dessus du comble de l'église. A la suite de l'ouragan du 18 brumaire an IX, il fut supprimé (4). Le dessin du *Monasticon gallicanum* (fig. 4) peut en donner une idée suffisante.

(1) *Leg. aur. addit. De sancta Genovefa.* Il ne faut pas s'étonner de la richesse de son costume. La légende dorée ne dit nullement que sainte Geneviève ait été bergère, comme on le croit généralement aujourd'hui, mais au contraire qu'elle était née de parents « honestis ». V. ci-dessus, p. 279.

(2) Elles ont été mutilées à la Révolution; et de plus, les parties les plus saillantes, qui étaient appliquées à la colle, sont presque toutes tombées.

(3) *Description historique de l'église . ... de St-Riquier*, p. 83.

(4) V. ci-dessus, p. 233.



EGLISE DE SAINT RIQUIER

Saint Marcoul et Louis XIV touchant les écrouelles

Tableau de Jean Jouvenet

Ce campanile a dû contenir un certain nombre de cloches : outre l'*oculus* ménagé au centre de la voûte de la croisée pour servir de passage à celles-ci, cette voûte est percée vers cet endroit de sept passe-cordes.

La chapelle de la Vierge est également couverte en ardoises.

Originairement, chaque travée des bas côtés et du déambulatoire devait être couverte d'une toiture en pavillon à quatre pans, peu élevée, de manière à ne pas intercepter la lumière dans les fenêtres hautes, qui, nous nous en souvenons, descendent presque jusqu'à la hauteur des clefs de voûte du bas côté. Nous en avons d'ailleurs une preuve dans l'existence de gargouilles en pierre dans chaque culée à la hauteur de la corniche des collatéraux. Avec la façon dont les bas côtés ont été couverts par la suite, ces gargouilles n'eurent plus aucune utilité. Antérieurement, elles servaient à rejeter les eaux tombant dans la noue entre deux toitures sous l'arc boutant, et qui passaient dans un caniveau pratiqué à l'intérieur de la culée.

Ces bas côtés avaient reçu un mode de couverture assez barbare, dont le moindre inconvénient était de boucher une partie des fenêtres hautes de la nef et de dénaturer assez sensiblement l'aspect extérieur de l'édifice, sans parler de la difficulté qui en résultait pour l'écoulement des eaux.

Ces pignons de pierre avaient été établis non pas, comme on l'avait fait, par exemple à la cathédrale d'Amiens, dans l'axe de chaque travée, mais dans celui des arcs-boutants, de sorte que les deux rampants du pignon étaient à droite et à gauche de la culée. Sur ces pignons dont l'effet, au chevet surtout, était extrêmement disgracieux, on avait jeté des toitures couvertes en tuiles dont la poutre faîtière allait de la culée au contrefort sur lequel s'appuie l'arc-boutant. Entre deux toitures, sur les bas côtés, un appentis couvert de même, et dont on se demande l'utilité, puisqu'on avait pu s'en passer au déambulatoire, descendait de l'arcature qui partage horizontalement en deux les fenêtres hautes, dont toute la partie inférieure avait été bouchée. Les anciennes gargouilles en pierres pratiquées dans les culées de la nef étant devenues ainsi inutiles, l'écoulement des eaux entre deux toitures voisines se faisait par de misérables gargouilles en plomb placées au milieu de chaque travée.

Ces couvertures étaient devenues très mauvaises. On est en train de les remplacer par des terrasses en ciment armé, qui ont du moins l'avantage de dégager les fenêtres hautes. Ce travail est déjà exécuté sur tout le déambulatoire et les chapelles rayonnantes. Il va être poursuivi sur les bas côtés de la nef (1)

VIII

Accessoires et mobilier.

1° Ameublement de l'abbé d'Aligre.

Nous avons vu (2) qu'au XVIIIe siècle, l'abbé d'Aligre, après avoir relevé l'église de ses ruines, la dota d'un somptueux mobilier, qui fut complété par ses successeurs.

Comme ce mobilier a été exécuté pour former un ensemble, suivant une donnée générale scrupuleusement suivie, qu'il nous est parvenu à peu près au

(1) V. ci-dessus, p. 240

(2) V. ci-dessus, p. 228.

complet, et qu'il forme encore aujourd'hui presque tout l'ameublement de l'église, nous le décrirons séparément. Nous parlerons ensuite des quelques autres objets dignes d'intérêt qui n'en font pas partie.

Chœur.

Dans le sens liturgique du mot, c'est-à-dire en le comprenant comme l'enceinte réservée aux religieux et dans laquelle s'accomplissaient les cérémonies, le chœur s'étend jusqu'aux piliers occidentaux du transept (13 a, 14 a), englobant tout le carré de celui-ci.

Là, une magnifique grille en fer forgé (1) ferme le chœur, entre les piliers 13 a et 13 b, 13 a et 14 a, 14 a et 14 b. D'autres grilles occupent l'intervalle entre les piliers 15 a et 17 a, 16 a et 18 a, formant les portes latérales du chœur. Ces grilles échappent, bien entendu, à toute description, et une reproduction peut seule en donner une idée (pl. V, VI, XX, XXXIX).

Observons seulement que l'écusson, qui ornait le fronton central de la grille principale, a dû être enlevé à la Révolution. Il portait sans doute, soit les armes de l'abbaye, soit celles de l'abbé d'Aligre — le chiffre de celui-ci est répété six fois dans la frise de cette même grille. — L'abbé Padé fit mettre à la place un écu aux armes de Mgr de Chabons, évêque d'Amiens (1822-1837) (2). La modeste croix de fer qui surmonte ce fronton doit en remplacer une autre plus riche, qui aura aussi été abattue à la Révolution (3).

Le fronton de chacune des deux grilles latérales 15 a - 17 a et 16 a - 18 a est orné d'un écusson aux armes de l'abbé d'Aligre (4), qui a échappé à la destruction des emblêmes féodaux. Le dessin de ces deux grilles est un peu moins riche que celui de la grille principale.

D'autres grilles dormantes, encore plus simples, garnissent les intervalles laissés vides par l'ornementation du sanctuaire entre les piliers du rond point (5).

Les stalles (6) des religieux (pl II, VI, XL, XLII, XLIII) occupent toute la croisée du transept. Elles sont en chêne sculpté, d'une composition satisfaisante, et d'une parfaite exécution, mais d'un style un peu banal (7). Placées sur deux rangs, elles occupent les intervalles entre les piliers 13 a et 15 a, 14 a et 16 a, et se retournent face à l'autel, à droite et à gauche de l'entrée du chœur, derrière la grille.

Il y a en tout soixante-huit stalles, dont deux maîtresses stalles, à droite et à gauche de l'entrée du chœur, trente-huit stalles hautes et vingt-huit stalles basses.

Dans leur ornementation, on a souvent fait figurer des soleils. A-t-on voulu rappeler l'emblême de Louis XIV ou bien les armes de l'abbé d'Aligre (8)? Peut-être les deux.

Toutes les miséricordes sont en forme de cul-de-lampe, d'un dessin uniforme.

Des passages ménagés à travers les stalles basses, permettent d'accéder aux stalles hautes, et des rampes sculptées arrêtent toutes les extrémités. Les deux rampes qui

(1) « Cancellos, valvas, magnifice erexit ». Inscr. commémorat., v. ci-dessus, p. 228.

(2) D'azur au lion d'argent, à la fasce de sinople chargée de trois besants d'argent brochant sur le tout. — V. Hénocque, *Hist.. .. de St-Riquier*, t. II, p. 391.

(3) Il en fut de même, par exemple, pour la grille de l'entrée du chœur de la cathédrale d'Amiens.

(4) Burelé d'argent et d'azur, de dix pièces, au chef d'azur, chargé de trois soleils d'or.

(5) Malheureusement, faute d'entretien, ces grilles se détériorent de plus en plus.

(6) « Chori sedilia ..... construxit ». Inscr. commémorat. V. ci-dessus, p. 228.

(7) Pendant la Révolution, des vandales ont brutalement mutilé les couronnes, les fleurs de lys et les autres emblêmes héraldiques.

(8) Nous retrouverons encore le soleil à d'autres endroits des décorations de l'abbé d'Aligre.

avoisinent les deux maîtresses stalles, à l'entrée du chœur, sont surmontées chacune d'un lion luttant contre un autre animal. Des lions au repos couronnent toutes les autres rampes à travers les stalles basses. Les quatre rampes placées à droite et à gauche de l'entrée du chœur sont en outre décorées de bas reliefs représentant les quatre évangélistes écrivant leurs évangiles et accompagnés chacun de son animal symbolique (1). D'autres bas reliefs représentant saint Pierre et saint Paul garnissent également les deux rampes aux extrémités des stalles basses vers le sanctuaire.

Du même côté, la menuiserie des stalles hautes se continue à la partie inférieure des piliers 15 a et 16 a. Le panneau principal de cette menuiserie est sculpté en bas relief : du côté sud, saint Angilbert la tête ornée d'un nimbe, et Charlemagne en costume impérial, le globe à la main, devisant devant un édifice en ruines; du côté nord, les deux mêmes personnages devant un édifice terminé, que Charlemagne montre du doigt. On a évidemment voulu synthétiser dans ces deux sujets la restauration de l'abbaye par Angilbert encouragé par Charlemagne, avec peut-être l'idée de symboliser en même temps la nouvelle restauration entreprise par l'abbé d'Aligre (2).

Entre les piliers 13 a et 15 a, 14 a et 16 a, les stalles hautes sont surmontées d'un haut dossier également en menuiserie, dont la composition générale comprend un ordre ionique riche, à pilastres cannelés. Entre chaque pilastre est une archivolte en plein cintre, dont les piédroits encadrent un panneau plein et nu. Des motifs variés et fort jolis sont sculptés dans les tympans des archivoltes. Un emblême, généralement entre deux figures d'anges, forme le milieu de chacun d'eux. Du côté nord (3) : les armes de l'abbaye (4); le buste du Christ, sur la tête duquel les deux anges qui l'accompagnent posent une couronne de feuillage; un calice surmonté d'une hostie, avec des épis et des raisins figurés dans les rinceaux; une flamme à laquelle l'un des deux anges présente un cœur; une croix; la couronne d'épines tenue par les deux anges; une couronne royale (5). — Du côté sud : les armes de l'abbé d'Aligre (6), tenues par deux lions tenant la place des deux anges qui se trouvent dans les autres; le buste de la Vierge couronnée par les deux anges qui l'accompagnent; un ostensoir en forme de soleil; la lance et l'éponge de la Passion tenues par les deux anges; une mitre; le chiffre de l'abbé d'Aligre surmonté d'une couronne (7); un soleil accompagné de deux lions, est-ce l'emblême de Louis XIV ou celui de l'abbé d'Aligre?

Des couronnes (8) et des branchages (9) décorent le soubassement. Une suite de rinceaux entremêlés de fleurs de lys (10) court le long de la frise (11).

Ce haut dossier est adossé à un mur en pierres de taille simulant un ordre toscan à pilastres, fort nu et fort laid, du côté des croisillons du transept.

Entre les piliers 13 a et 14 a, le haut dossier n'a pas été continué. Tout l'intervalle au-dessus des stalles a été rempli par la grande grille dont nous avons parlé, afin de ne pas masquer la perspective de l'église.

(1) Aux stalles hautes, saint Luc et saint Marc; aux stalles basses, saint Jean et saint Mathieu.

(2) « Illustrissimo abbati Carolo d'Aligre .. .. Angilberto alteri ». Inscr. commémorat.; v. ci-dessus, p. 228.

(3) En partant de l'entrée du chœur.

(4) Les fleurs de lys ont été enlevées.

(5) Elle est mutilée.

(6) Elles sont mutilées.

(7) Le chiffre et la couronne sont mutilés.

(8) Elles sont mutilées.

(9) Houx, vigne, palmier, olivier, chêne, rosier, jasmin.

(10) Celles-ci sont mutilées.

(11) Les boiseries du chœur de l'église voisine d'Ailly-le-Haut-Clocher ne sont pas sans analogie avec les hauts dossiers des stalles de Saint-Riquier.

Au milieu de ce chœur se dresse un magnifique lutrin (pl. XLIII) (1). Sur un pied triangulaire en marbre de Rance, orné de motifs en bronze (2), trois petits génies à peu près nus, également en bronze, soutiennent l'aigle qui sert de pupitre.



Fig 52 — Le Christ de Girardon

Cet aigle, qui était, dit-on, primitivement en bronze et « modelé avec art », fut, dit Gilbert, « enlevé lors de la première Révolution et porté au musée des Monuments français » (3). Un aigle en bois assez bien sculpté le remplace.

(1) « Pulpitum ..... construxit ». Inscr. commémorat.; v. ci-dessus, p 228. — Haut 2 m. 70

(2) Plusieurs de ces motifs sont tombés

(3) Gilbert, *Descr. hist de l'église ..... de St-Riquier*, p. 120. — Je l'ai vainement cherché dans le catalogue de ce musée (Alexandre Lenoir, *Musée des Monuments français*, 6 vol. in-8°, an IX-1806, etc.). Dans tous les cas, il ne se trouve pas au musée de Cluny, comme le prétend l'abbé Bouthors (*Hist. de St-Riquier*, p. 286), qui a dû confondre



ÉGLISE DE SAINT RIQUIER

Le Martyre de Saint André

Tableau par Lepicié

La travée 15, 16, 17, 18 a été laissée vide, pour servir de dégagement entre les stalles des religieux et le sanctuaire.

Celui-ci est surélevé de cinq marches.

Question de style et de convenance mise à part, il faut convenir que le parti adopté par l'architecte de l'abbé d'Aligre est loin d'être heureux. Il a entouré le sanctuaire d'un ordre ionique en marbre de Rance rehaussé de marbre blanc, le tout surmonté de pots à feu. Mais comme, par une intention très louable, il n'a voulu ni masquer les chapiteaux des piliers gothiques du rond point, qui ne sont pas déjà placés très haut, ni boucher les grandes arcades, il a dû descendre son entablement fort bas, et ne placer de colonnes qu'au droit des piliers, par conséquent à des intervalles beaucoup trop grands. Il en résulte dans l'ensemble un aspect lourd, écrasé, disgracieux et brisant d'une façon tout à fait fâcheuse l'harmonie des lignes (1).

Des soleils en bronze ornent la frise au-dessus des colonnes.

Vers le déambulatoire, le revers de cet ensemble architectural est garni de menuiserie.

Sur l'entablement, dans la grande arcade centrale du rond point, au-dessus du maître autel, s'élève un grand crucifix (fig. 48) en chêne sculpté et peint (2), qu'une tradition constante et autorisée, bien qu'elle ne soit appuyée sur aucun document écrit, attribue au sculpteur François Girardon (3). C'est une fort belle pièce et de tous points digne du grand artiste. Je dirai plus, ce Christ présente les plus grandes analogies avec celui — bien authentiquement de Girardon — que conserve l'église Saint-Remy de Troyes. La tête, dont le type est à peu près le même, est penchée de la même façon, peut-être avec un peu plus de pathétique à Troyes qu'à Saint-Riquier : c'est la même manière de rendre les mains avec l'index levé, la même manière de placer les jambes, le genou gauche sous le droit, la même draperie flottant à droite.

Sous les six autres grandes arcades qui entourent le sanctuaire, l'entablement était surmonté de six châsses contenant les corps saints possédés par l'abbaye. Les anciennes (4), qui étaient pour la plupart en métaux précieux, ont disparu à la Révolution; les corps qu'elles renfermaient ont été replacés dans d'autres moins somptueuses, mais dont deux sont anciennes et intéressantes et seront décrites avec les meubles divers de l'église.

ce musée avec le musée des Monuments français dont parle Gilbert. — Au dire de Dusevel (*Eglises, châteaux beffrois*, t. II, p. 13), il aurait été brisé en 1793, « par un bon citoyen, qui voyait avec peine qu'on allait l'enlever et le porter à Abbeville »?

(1) Dupuis et Christophle ont été mieux inspirés dans la décoration du sanctuaire de la cathédrale d'Amiens.

(2) Haut. du Christ : 2 mètres.

(3) Prarond, *Histoire de cinq villes et de trois cents villages*, 4e partie, t. I, p. 308, d'après Traullé. — Gilbert, *Descr. histor. de l'église ..... de St-Riquier*, p. 123, — etc. L'inscription commémorative des travaux et des embellissements dus à l'abbé d'Aligre (v. ci-dessus, p. 228) n'y fait aucune allusion

(4) Parmi ces châsses : celle de *saint Riquier*, était « une belle grande châsse d'argent, très bien élabourée et faite en forme d'église, avec vitres. Dans cette châsse sont les corps de saintes Elevare et Sponsare, vierges et martyres..... La châsse d'argent en laquelle est le corps de *saint Vigor*, évesque de Bayeux..... Dans une autre châsse d'argent sont les corps de saint Caydoc et saint Adrian, autrement Fricorius, prestres hybernois, qui ont converti saint Riquier à la foy; ou au moins la plus grande partie, car ils ont une châsse aussy de ces saints au Trepport; et le corps de *saint Mauguil*. Une autre petite châsse d'argent, en forme de pavillon quarré, d'environ un pied et demi de hauteur, en laquele sont des reliques de saint Pierre, saint Paul, saint Tite, saint Timothée, sainte Pétronille et sainte Thècle. Une autre châsse de bois doré, dans laquelle sont plusieurs reliques incognues ». Lettre de dom Cotron à dom Mabillon, 27 janvier 1673, publ. dans Lot, *Hariulf*, p. 293. — La châsse de *saint Angilbert* était un don de l'abbé d'Aligre. « Capsam .... erexit ». Inscript. commémorat. V. ci-dessus, pp. 228 et 229. — L'abbé Hénocque prétend que la châsse en bois noir qui renferme actuellement le corps de saint Angilbert est la même que celle qui fut faite par l'abbé d'Aligre, moins les lames d'argent enlevées à la Révolution (*Hist..... de St-Riquier*, t. II, p. 293). Cependant cette châsse est exactement semblable à celle qui renferme le corps de saint Riquier : ni l'une ni l'autre ne porte de traces d'arrachements.

Dans l'entablement, sous chacune des châsses, un cartouche en bois sculpté et doré porte le nom du saint qu'elle renferme : S. RICHARIVS. — S. MADELGISILVS. — PLVRIVM SS. — S. ANGILBERTVS. — S. VIGOR ET C. — PLVRIVM SS. (1).

Dans la travée du milieu, sous le grand Christ, un cartouche semblable porte le mot : IESVS.

Le maître autel (2), exécuté très vraisemblablement en Italie, est un autel dit à la romaine. Il comprend trois panneaux de marbre blanc : une corbeille de fleurs et des têtes de chérubins sont sculptées dans celui du milieu (3); des chûtes de fleurs dans les deux autres. Ils sont séparés par deux grands panneaux en mosaïque de Florence. Seuls un tabernacle et un gradin peu élevés surmontent cet autel. Le tabernacle est d'une forme assez peu gracieuse; la porte, en cuivre ciselé et doré, figure l'Agneau couché sur le livre aux sept sceaux, sous un pavillon drapé. La pierre d'autel, qui doit être plus ancienne, est une grande dalle de pierre grise mesurant 3 mètres de long, sur 68 centimètres de large. Cet autel est élevé sur trois marches de marbre de Rance. Des marbres de diverses couleurs, parmi lesquels on a remployé quelques morceaux de porphyre rouge et vert provenant de l'ancien dallage d'Angilbert, forment un dessin en damassage sur le palier. Sur cet autel sont posés un Crucifix et six chandeliers (4) en cuivre ciselé et argenté (5), d'un très beau style, aux armes et au chiffre de l'abbé d'Aligre (pl. XLII). Une très jolie lampe (6) également en cuivre ciselé et argenté, au même chiffre (pl. XLI) est suspendue devant l'autel. Le fumivore de cette lampe figure une couronne royale fleurdelysée.

On conserve dans le trésor quelques objets de la même provenance et de la même époque, destinés au service du grand autel (pl. LVII) :

1° Un canon d'autel avec le *Lavabo* et l'*In principio,* dont le texte est gravé sur des lames d'argent, dans des cadres de cuivre ciselé et doré. Au milieu du canon, un bas relief en cuivre doré représente l'Agneau immolé, sur un autel surmonté des instruments de la Passion, et entouré de têtes d'anges sortant de nuages. Le revers des trois tableaux est en écaille.

2° Les ornements en cuivre doré et ciselé de la reliure d'un évangéliaire et d'un épistolier. Chacun d'eux se compose : pour le plat antérieur d'une grande plaque où est figurée en demi-bosse, dans l'une, le Crucifiement, et dans l'autre, les apôtres saint Pierre et saint Paul, le tout entouré d'un encadrement semblable à celui des canons; pour le plat postérieur, de quatre coins au chiffre de l'abbé d'Aligre et d'un écusson de milieu, sur lequel est figuré un abbé portant la crosse. Dans le courant du XVIIIe siècle, ces ornements ont été remontés sur la reliure en maroquin rouge de deux exemplaires du missel d'Amiens de 1752, sur le titre duquel est écrit à la main : *Ex libris monast. S. Richarii Centul. Catalogo inscriptis 1765 K* $\frac{1}{3}$.

3° Un bâton de chantre également en cuivre ciselé et doré, à l'effigie de saint Riquier, en chape, mitre et crosse, et dans l'ornementation duquel figurent des fleurs de lys et des soleils.

Près de l'autel, du côté de l'épître, est placée une crédence toute en marbre de Rance.

(1) S. Riquier, S. Mauguille, plusieurs saints, S. Angilbert, S. Vigor, plusieurs saints.

(2) « Altare marmore .... ditavit ». Inscr. commémorat., v. ci-dessus, p. 228.

(3) Sur la corbeille, le sculpteur s'est amusé à figurer très légèrement et d'une façon à peine visible la Fuite en Egypte.

(4) Haut. du Crucifix : 1 m. 70. — *Id.* des chandeliers : 92 centimètres.

(5) Je ne sais où l'abbé Hénocque a vu qu'ils étaient autrefois dorés *(Hist..... de St-Riquier,* t. II, p. 387). Cela n'est guère vraisemblable.

(6) Haut. totale, 3 mètres.

Le dallage du chœur et du sanctuaire (1) est formé de carreaux de marbre alternativement noirs et blancs.

Chapelles.

A l'exception de la chapelle actuelle de Saint-André (chapelle VI), qui, jadis, servait de passage, toutes les chapelles ont été meublées au temps de l'abbé d'Aligre (2) et de ses successeurs (3), d'une façon uniforme. Elles sont garnies jusqu'à l'appui des fenêtres par des boiseries en chêne sculpté, dont le motif principal est un ordre ionique à pilastres, motif adopté déjà pour le haut dossier des stalles du



Fig 49. — Clôture des chapelles.

chœur (4), avec lesquelles elles forment un ensemble. Celles-ci, cependant, sont traitées avec un peu plus de simplicité et n'ont de sculptures qu'aux chapiteaux des pilastres et le long de la frise (pl. VII, X, XX). On a donné un peu plus de richesse à celles de la chapelle centrale du chevet (chapelle XI — pl. XIII).

L'autel de cette dernière est à la romaine. Dans toutes les autres, le retable est pris dans la boiserie même : un tableau sur toile, et notamment un de ceux qui ont fait l'objet du concours dont nous avons parlé (5), occupe le milieu de ce retable. Un simple fronton le surmonte (pl. VII). Les autels eux-mêmes n'ont aucune décoration. Ils étaient destinés à être couverts par des parements d'étoffe. Ceux-ci n'ont été supprimés que dans ces derniers temps et remplacés par des menuiseries très vulgaires.

La clôture de chaque chapelle consiste en une balustrade en fer forgé à hauteur d'appui, d'un très joli dessin, datant de 1710 (pl. VII, XIII, XX, fig. 49) (6).

Pour soustraire les tableaux à l'action de l'humidité qui compromettait gravement leur conservation, on a pris naguère le parti, regrettable, mais nécessaire, d'en enlever plusieurs de leur place, pour les accrocher aux murs des chapelles.

Chapelle I. *Saint-Michel.* — La boiserie occupe seulement la travée la plus orientale de cette chapelle, vers le chœur, dans laquelle l'autel est appuyé au mur 15 b c.

(1) « Chori..... pavimentum..... construxit ». Inscr. commémor. V. ci-dessus, p. 228.
(2) Chapelles III, VII (probablement), VIII, IX, X, XI.
(3) Chapelles I, V.
(4) V. ci-dessus, p. 331.
(5) V. ci-dessus, p. 230. Il faut y ajouter ceux des chapelles I et V, placés seulement en 1710.
(6) V. ci-dessus, p 231

Le tableau (1) du retable (pl. XLIX) représente le patron de la chapelle, l'archange saint Michel, terrassant le dragon, par Louis Silvestre, 1712. Il est signé : *Silvestre pinxit 1712*. Cette peinture est une des plus défigurées par la restauration de 1840 (2).

La balustrade en fer forgé n'enferme également que cette seule travée, qui constitue la chapelle proprement dite.

Chapelle III. *Saint-Angilbert.* — Le tableau (pl. L) (3) par Bon Boullongne, est un de ceux qui avaient été mis au concours par l'abbé d'Aligre en 1690 (4). Il représente saint Angilbert recevant l'habit de religieux. Dans un édifice de style baroque, Symphorien, abbé de Saint-Riquier, en simple costume de religieux, passe à Angilbert la coule sur ses habits de soldat romain de fantaisie, en présence d'autres soldats et d'un enfant de chœur qui tient un cierge et un livre. La toile est signée : *Boullongne in. fec.*

Chapelle V. *Saint-Gervin.* — Le tableau (pl. LI) (5), peint par Louis Silvestre en 1712, représente l'invention du corps de saint Angilbert par l'abbé saint Gervin (6). A l'entrée du chœur de l'église, une fosse est ouverte, de laquelle des fossoyeurs retirent des ossements. Gervin, l'étole au cou, tient dans ses mains le crâne d'Angilbert qu'il examine avec attention, assisté de deux autres religieux et d'un enfant de chœur en aube tenant un cierge allumé. Un autre religieux assis dresse le procès-verbal de l'invention : on voit à côté de lui la pierre sépulcrale, sur laquelle ces mots sont écrits : REX, LEX, LUX, PAX. Ce tableau est signé : *Silvestre pinxit 1712.* La restauration qu'il a subie est fortement blâmée par Ph. de Chennevières (7).

Chapelle VII. *Saint-Benoît.* — Le tableau (pl. LII) (8) d'Antoine Paillet, bien qu'il ne soit ni daté ni mentionné par d'Argenville, doit être un de ceux que l'abbé d'Aligre avait mis au concours en 1690. Paillet n'avait pas la même notoriété que les auteurs des autres tableaux; c'est pourquoi, sans doute, d'Argenville, qui n'avait pas la prétention d'être complet, l'a passé sous silence. On y voit l'oblation de saint Maur et de saint Placide enfants à saint Benoît. A la porte du monastère de Subiaco, saint Benoît accueille les deux enfants agenouillés devant lui et présentés par leurs parents. Le tableau porte pour signature : *Paillet inv. et pinxit* (9).

Chapelle IX. *Saint-Pierre* (10). — Le tableau (pl. LIII) (11) du retable a été peint par Claude-Guy Hallé pour le concours institué en 1690 par l'abbé d'Aligre. Il représente, d'une façon assez banale, Jésus donnant à saint Pierre les clefs du ciel, en présence de cinq autres apôtres. Il est signé : *Hallé, 1690.* Ce tableau, que Ph. de Chennevières (12) trouve « peu harmonieux », manque d'originalité et de profondeur; il est un peu fait comme un carton de tapisserie (13).

(1) Haut. 1 m. 20; larg. 0 m. 80.
(2) V. PH. DE CHENNEVIÈRES, *Les Tableaux de l'abbaye de Saint-Riquier*, dans l'*Artiste*, 5e série, t. V, p. 115.
(3) Haut. 1 m. 50; larg., 1 mètre.
(4) V. D'ARGENVILLE, *Abrégé de la vie des plus fameux peintres*, 2e édit., t. IV.
(5) Haut., 1 m 48; larg., 0 m. 83.
(6) V. ci-dessus, p. 204.
(7) *Op. cit.*, p. 115.
(8) Haut. 1 m. 50; larg. 1 m. 05.
(9) Ce tableau, retiré de sa place primitive est aujourd'hui accroché au mur de la chapelle.
(10) Appelée aujourd'hui du *Sacré-Cœur*.
(11) Haut., 1 m 50; larg., 1 m. 05.
(12) *Op. cit.*, p. 115.
(13) Il est aujourd'hui accroché au mur de la chapelle Saint-Benoît (VII).



Héliog Dujardin

EGLISE DE SAINT-RIQUIER

LVII. — Le trésor

Chapelle XI. *Notre-Dame*. — C'est la chapelle centrale de l'abside. Nous savons par d'Argenville (1) que, lors du concours institué en 1690 par l'abbé d'Aligre, Louis Boullongne « avait peint, pour l'abbaye de Saint-Riquier, une belle *Annonciation*, en concurrence de son frère, de Jouvenet, de Hallé et d'Antoine Coypel ». Cette Annonciation était vraisemblablement destinée à la chapelle de la Vierge, mais il n'en reste plus trace.

L'autel, en lumachelle, est à la romaine.

Chapelle X. *Saint-Jean-Baptiste* (2). — Le Baptême du Christ (pl. LIV) (3) qu'Antoine Coypel a peint pour la chapelle Saint-Jean-Baptiste (4), aurait, paraît-il, balancé longtemps la victoire dans le concours institué par l'abbé d'Aligre. Philippe de Chennevières le trouve, avec raison, « peu digne d'un tel honneur, à moins toutefois que le lavage à cru qu'il a subi nouvellement, comme le Jouvenet et tous ses confrères, n'en ait encore plus altéré les glacis et les délicatesses » (5). Mais le manque de délicatesse n'est pas, semble-t-il, le seul défaut de ce tableau. Evidemment Coypel n'a pas été inspiré par le sujet qui lui fut imposé. Il ne s'est pas mis en frais pour la mise en scène; elle est d'une banalité indigne d'un artiste, qui, toujours un peu mondain, parfois un peu prétentieux, à su faire de la rencontre d'Eliézer avec Rebecca une idylle charmante, et déployer un luxe tout oriental dans la chambre d'Assuérus. Le sujet principal n'est pas plus heureux. D'un geste compassé, les yeux en coulisse, Jean-Baptiste verse l'eau sur la tête d'un Christ non moins poseur que lui. Dans le ciel, au milieu d'une volée de petits anges effrontés, apparaît un Père Eternel inénarrablement ébourriffé. Peut-être faut-il voir dans cette affectation l'influence du Bernin, avec lequel Coypel, étant à Rome, s'était lié d'amitié. La toile est signée *Coypel 1690* (6).

Chapelle VIII. *Saint-Marcou*. — Le tableau (pl. LV) (7) que Jean Jouvenet peignit pour le retable de cette chapelle, remporta, à juste titre, la médaille au concours de 1690.

L'abbaye de Saint-Riquier possédait un doigt de saint Marcou, qui était devenu le but d'un véritable pèlerinage. On sait que le corps de saint Marcou, abbé de Nanteuil, au diocèse de Coutances, avait été porté, au milieu du IXe siècle, par crainte des Normands, à Corbeny, au diocèse de Laon. Là, on éleva sous son invocation une église, où les scrofuleux allaient implorer leur guérison. On sait aussi que, suivant la tradition, saint Marcou aurait communiqué le don de guérir les écrouelles au roi Robert le Pieux, et que, depuis lors, tous les rois de France, jusques et y compris Charles X, avaient conservé la coutume de toucher les scrofuleux qui en attendaient leur guérison.

C'est ce double privilège de saint Marcou et du roi de France que, par une sorte de flagornerie, on a voulu rappeler dans le tableau qui nous occupe, en y figurant Louis XIV guérissant les scrofuleux en compagnie de saint Marcou. C'est le grand roi, en effet, qui, dans la composition, occupe la place d'honneur, et qui, par l'éclat de ses vêtements, attire l'œil tout d'abord, éclipsant, pour ainsi dire, la

(1) *Abrégé de la vie des plus fameux peintres*, 2e édit., t. IV, p. 215.

(2) Appelée aujourd'hui de *Saint-Joseph*.

(3) Haut., 1 m. 50; larg., 1 m. 05.

(4) V. D'Argenville, *Abrégé de la vie des plus fameux peintres*, 2e édit., t. IV, p. 205.

(5) Ph. de Chennevières, *Les Tableaux de l'abbaye de St-Riquier*, dans l'*Artiste*, 5e série, t. V, p. 114.

(6) Il est aujourd'hui accroché au mur de la chapelle Saint-Marcou (X).

(7) Haut., 1 m. 50; larg., 1 m. 05.

sombre coule du titulaire de la chapelle. Le roi, accompagné de courtisans et de gardes armés de hallebardes, est promené par le saint abbé au milieu des malades parmi lesquels il en touche un au front. Tout le monde, bien entendu, est habillé à la mode de 1690. Dans ses médiocres proportions, peu conformes aux habitudes du maître, qui a surtout laissé d'immenses toiles, c'est, au dire de Ph. de Chennevières, un des tableaux où brillent le plus ses qualités par la largeur et le fini, la richesse de ton, la transparence et l'harmonie, et qui serait digne à la fois du Louvre et de Versailles. Et, ajoute l'éminent critique d'art, « Jouvenet, que la fougue de sa brosse dévoua aux grandes machines, aurait peut-être acquis, sur des toiles de moindre proportion, une renommée différente, mais au moins égale. J'ai écrit autrefois que Jouvenet était un admirable peintre de chevalet, et qui traitait avec un charme merveilleux de pinceau et de sentiment les scènes familières. Je pensais alors aux deux tableaux de Paris que je viens de nommer (la *Messe de l'abbé Delaporte* et l'*Extrême-Onction*), à l'*Education de la Vierge* de Florence, à la *Bénédiction d'Esaü* et à l'*Ex-voto des deux malades* de Rouen. Le *Louis XIV* de Saint-Riquier, chef-d'œuvre en ce genre, ne m'en fait pas dédire » (1). En peignant de très grandes toiles, sur des sujets qui ne l'inspiraient que médiocrement, Jouvenet satisfaisait sans doute beaucoup moins ses goûts personnels que les commandes de ses clients. Le tableau est signé *Jouvenet p. 1690* (2).

2° Meubles divers.

Parmi les châsses actuellement placées sur l'entablement de marbre qui forme la décoration du sanctuaire (3), celle qui contient le corps de saint Mauguille et celle qui renferme celui de saint Vigor, sont anciennes et méritent d'attirer un instant l'attention. Toutes deux sont en bois sculpté et entièrement doré. Leur ornementation, dans le style de la Renaissance, permet de les dater du temps de Louis XII ou de François Ier.

La première (pl. XLIV) (4), celle de saint Mauguille, vaut mieux que l'autre, comme style et comme composition. Chacune de ses faces latérales est ornée de trois médailles séparées par des pilastres : la médaille du milieu renferme un amour, l'un joue de la flûte et du tambourin, l'autre, d'une sorte de trompette; une tête d'homme et une tête de femme, de profil et se regardant remplissent les deux autres médailles; une des deux têtes d'hommes est couronnée de lauriers; l'autre est coiffée d'un casque. Les deux pignons sont ornés de pilastres, d'ornements Renaissance, et d'une petite arcade en accolade, ornée de crochets, réminiscence du gothique flamboyant. De jolis rinceaux en style de la Renaissance sont jetés sur la toiture. La châsse repose sur quatre lions accroupis.

La seconde châsse (pl. XLV) (5), qui renferme les restes de saint Vigor, est garnie sur chacune de ses faces de quatre arcades en plein cintre, amorties en accolade, d'apparence encore gothique, sous lesquelles sont placées des statuettes. Plusieurs de ces statuettes, qui étaient sculptées séparément et attachées par des tenons, sont tombées. De chaque côté, sous la première arcade, à la gauche du spectateur, il y a une auréole rayonnante qui entourait une statuette aujourd'hui

(1) Ph. de Chennevières, *Les Tableaux de l'abbaye de St-Riquier*, dans l'*Artiste*, 5e série, t. V, p. 114.

(2) Il est aujourd'hui accroché au mur de la chapelle.

(3) V. ci-dessus, p. 333.

(4) Long. totale : 1 m. 05; larg., 0 m. 45; haut., 0 m. 70.

(5) Long., 1 m. 05; larg., 0 m. 40; haut., 0 m. 65.

disparue, et qui devait être une Notre-Dame au soleil, dont le culte était très répandu au XVIe siècle (1). Chacune des six autres arcades — trois de chaque côté — est partagée en deux et renferme deux figures d'apôtres d'un style déjà très avancé et dans des poses visant au mouvement et à l'effet. Parmi celles qui subsistent, on remarque : saint Pierre, tenant les clefs; saint Paul, une épée; saint Jean, un calice; saint Jacques, une épée; saint Barthélemy, un couteau. Dans chaque pignon, est une arcade en plein cintre, à accolade. Sous l'une d'elles, est un personnage en costume civil sculpté à part et rapporté comme les premiers (2). L'autre abrite deux personnages, un évêque en chape tenant une croix à hampe, et un diacre tenant le livre des Evangiles, le tout taillé en demi-bosse, à plein bois, et d'une facture encore toute gothique, qui contraste absolument avec le style bien plus moderne des autres statuettes dont cette châsse est ornée. Il est très probable que l'auteur de la châsse se sera procuré ces dernières toutes faites, tandis qu'il a exécuté de sa main le saint évêque titulaire de la châsse, et son compagnon, qu'il n'a pas pu trouver dans le commerce. La toiture se décompose en quatre panneaux carrés, sculptés d'ornements Renaissance. Les pieds ont disparu : ils ont été refaits d'une façon extrêmement barbare, en forme de chiens accroupis.

Il y a quelques années, on a placé dans le sanctuaire, près de l'autel, l'ancienne chaire abbatiale de la salle capitulaire, qui avait été conservée et qui servit longtemps de chaire au maître d'école de Saint-Riquier. C'est un vaste siège en chêne sculpté du XVIIe siècle, sur le haut dossier duquel sont les armes de l'abbaye : à trois fleurs de lys, au dextrochère tenant une crosse en pal. Celle-ci n'outrepasse pas l'écu. Celui-ci est timbré d'une couronne de comte, d'une crosse et d'une mitre.

Contre le mur 13 b c, sous la tribune (3), est accroché un assez curieux retable (pl. XLVI), composé de cinq bas reliefs en albâtre, séparés par quatre montants en chêne sculpté, le tout paraissant dater des environs de 1500, et réuni par un simple bâti en chêne, qui est moderne.

Les montants ont conservé leur peinture et leur dorure : les albâtres n'en portent plus que des traces.

Quatre de ces albâtres mesurent 42 centimètres de haut sur 25 de large; le cinquième, placé au milieu, porte 97 centimètres sur 35.

1° Nativité de Jésus. — Sous une chaumière à demi ruinée, l'enfant Jésus nu, le globe du monde dans la main gauche et bénissant de la droite, est étendu dans une sorte de corbeille en forme d'amande. La Vierge, qui porte une couronne sur sa longue chevelure, est agenouillée devant lui, les mains jointes. A côté d'elle se tient une femme coiffée d'un bourrelet posé sur un court voile, et tenant un objet dont la partie supérieure est brisée : Joseph, vêtu d'une longue robe, la bourse pendant à la ceinture, s'avance, son bonnet à la main : il tient dans son bras un long bâton crochu par en haut, d'une forme assez singulière. Le bœuf et l'âne mangent dans une crèche placée près de l'enfant, et qui ressemble à un autel. Dans le haut, un ange déroule une banderole.

(1) Les inventaires après décès de la ville d'Amiens, au XVIe siècle, portent assez souvent des mentions telles que celles-ci : « une ymage de Nostre Dame estant dedens un soleil (1518; FF 162). — « Ymage de Notre Dame au soleil » (1539; FF 222). — « Ymaige de Notre Dame dorée, ayant un soleil derrière, avec le tabernacle ». (1541 FF 229), — etc.

(2) Sa tête et ses bras sont brisés.

(3) Chapelle I.

2° Adoration des Mages. — Marie, dont la couronne est posée sur un court voile, est assise, ou plutôt à demi étendue, sous un dais d'étoffe drapée, le dos appuyé sur un coussin. Elle tient sur ses genoux l'enfant Jésus entièrement nu, qu'elle présente aux Rois Mages. Le premier s'avance fléchissant le genou, sa couronne à la main. Les deux autres sont debout, tenant l'un un coffret, l'autre, un hanap couvert, et montrant tous deux l'étoile qui apparaît dans le ciel. Deux personnages imberbes les accompagnent : l'un encapuchonné dans un chaperon, l'autre coiffé d'un chapeau : ils tiennent des bâtons à l'extrémité recourbée, un peu comme une crosse d'évêque. Joseph, toujours porteur du même bâton crochu, et la tête découverte, est endormi, accoudé sur un escabeau. Le bœuf et l'âne mangent dans la crèche comme au groupe précédent.

3° (sujet central). Crucifiement. — Le Christ, couronné d'épines, attaché à la croix surmontée du *titulus*, occupe le milieu de la composition (1). A ses côtés se dressent deux croix en forme de tau, où les larrons étaient attachés, mais ceux-ci ont disparu. Tout autour, se presse la foule des Juifs, des soldats, les uns à pied, les autres à cheval, des saintes femmes en pleurs. Au premier plan, Marie s'évanouit entre les bras de Jean; la Madeleine, richement costumée, coiffée d'un bourrelet à gourmette, serre la croix dans ses bras : à côté d'elle est le centurion à cheval (2). Dans le fond, on aperçoit une ville.

4° Mise au tombeau. — Jésus est mis dans un sépulcre en forme de sarcophage par Joseph d'Arimathie et par Nicodème, tous deux barbus et couverts de vêtements longs; l'un d'eux est coiffé du bonnet juif. La tête voilée, Marie s'approche soutenue par saint Jean; Marie, mère de Jacques, et Salomé, l'une coiffée d'un bourrelet et l'autre d'un voile et tenant un vase à parfums en forme de tour, l'accompagnent Au premier plan, la Madeleine, vêtue comme dans le groupe précédent, est assise par terre, tenant la main de Jésus.

5° La Résurrection. — Madeleine, Marie, mère de Jacques, et Salomé, vêtues comme ci-dessus, s'approchent du tombeau : la Madeleine tient un vase à parfums en forme de tour. Elles écoutent avec étonnement l'ange qui leur parle, assis sur le sépulcre, dont le couvercle gît à terre près de deux arbustes.

La raideur des personnages, la longueur des têtes, malgré l'époque avancée de la facture révélée par les costumes et certains arrangements, font aisément reconnaître dans ces bas reliefs des produits que l'industrie anglaise, favorisée par d'abondantes carrières d'albâtre (3), a répandus sur le continent pendant des siècles, et dont on retrouve encore çà et là d'assez nombreux spécimens.

Les quatre montants de bois mesurent chacun 65 centimètres de haut sur 12 de large. A l'encontre des bas reliefs qu'ils accompagnent, leur caractère bien français saute aux yeux, et il est inutile d'y insister. S'ils proviennent bien du même retable que les bas reliefs, ils montrent comment un artiste français a utilisé les albâtres venus tout faits d'Angleterre. Il est même regrettable que tout l'arrangement du retable ne nous soit pas parvenu.

Chacun d'eux porte une figurine debout dans un tabernacle, dont le cul-de-lampe est formé d'enroulements de chardons ou de varechs, et le dais d'architecture flamboyante.

1° Saint Jean-Baptiste. — Il est barbu et nu-tête Son corps est simplement enveloppé dans un ample manteau; il tient l'*Agnus Dei* sur sa main gauche; la droite est brisée.

(1) Son bras gauche est brisé.
(2) Sa tête et la jambe gauche de derrière du cheval sont brisées.
(3) Principalement dans la région avoisinant Nottingham, Stafford et Derby.



ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER

LVIII. Vue du chevet à l'extérieur.

État actuel (1910)

Dans le cul-de-lampe est un écu chargé de trois espèces de cloches de forme bizarre, munies de queues, dont seul un dessin peut rendre compte. Elles sont de couleur brune sur fond rouge, mais il se peut que les émaux ne soient pas exactement rendus (1).

2° Saint Pierre. — Barbu, vêtu de l'aube, de la dalmatique et d'une chape à chaperon, la tiare en tête, il devait tenir les clefs, mais celles-ci sont brisées. Il déroule en outre une banderole, où on lit peint en capitales noires sur fond blanc : S. PETRE.

3° Un roi imberbe, couronne en tête, vêtu d'une robe fleurdelysée à larges manches et à collet d'hermine. Il tient une banderole, qui est brisée, ainsi que ses mains.

4° Une reine portant une couronne royale sur sa chevelure flottante. Sa longue robe, à manches largement évasées, retroussée sur le côté, laisse voir une jupe de dessous d'une autre couleur. Sa main gauche est brisée : la droite tenait un objet dont la partie supérieure a disparu, peut-être un sceptre.

A côté du retable sont les jolis Fonts baptismaux (pl XLVII) rapportés de l'ancienne église paroissiale Notre-Dame, lorsqu'elle fut abandonnée et détruite au moment de la Révolution.

C'est une cuve en pierre calcaire jaunâtre, en forme de prisme hexagonal, en trois morceaux superposés Son ornementation est entièrement en style de la Renaissance des environs de 1520. Elle mesure 1 m. 18 de haut, sans son couvercle de bois.

Sa partie inférieure forme un socle mouluré. Au-dessus de celui-ci, chacune des faces est ornée d'un sujet en demi-bosse (2), posé sur un cul-de-lampe feuillu et surmonté d'un petit entablement. Sur chaque arête s'élève un pilastre dont la face est ornée d'arabesques de la Renaissance, avec chapiteaux composites, le tout portant un entablement général dont la frise est ornée d'un sujet sculpté sur chaque face : alternativement une tête humaine dans un chapeau de triomphe, et un écu à l'italienne, sans indication de pièces héraldiques, tenu par deux enfants nus.

Les sujets représentés sur les faces principales se rapportent à l'enfance de Jésus ; on y a ajouté le baptême du Christ commandé par la destination de l'objet.

1° Annonciation — Marie, tête nue, les cheveux retombant sur les épaules, est agenouillée, les mains jointes, devant un prie-Dieu, sur lequel est un livre ouvert. L'ange est debout devant elle, tenant un objet (un sceptre ?), dont la partie supérieure est brisée. Un vase de lis est posé à terre entre les deux personnages. Au-dessus de la tête de la Vierge, des livres sont rangés sur une tablette accrochée au mur.

2° Visitation. — Marie et Elisabeth, aux vêtements élégamment drapés, se prennent par la main. Leurs têtes sont brisées. Dans le fond, on voit une montagne plantée d'arbres, sur laquelle s'élève un château.

3° Nativité de Jésus. — Un toit de chaume abrite Marie et Joseph, qui sont agenouillés, les mains jointes, devant l'enfant. Celui-ci, entièrement nu, est couché dans une sorte de corbeille oblongue. Dans le fond, le bœuf et l'âne sont à peine indiqués. La tête de Joseph manque ; celle de la Vierge est à moitié brisée.

4° Les Bergers. — Un troupeau de moutons s'échelonne sur les flancs d'une montagne. Trois bergers, houlette en main, regardent avec étonnement l'ange qui apparaît dans le ciel, tenant une banderole Tout le sujet est assez fruste.

5° Adoration des Mages. — Sous la même chaumière que dans la scène de la Nativité, Marie tête nue, les cheveux tombant sur les épaules, tient sur ses genoux

(1) Faudrait-il y voir les trois fleurs d'ancolie, qui sont les armes de la famille de Bacouel ? Cette famille possédait un important domaine à Ailly-le-Haut-Clocher, près de Saint-Riquier.

(2) Les personnages ont de 0 m. 20 à 0 m. 21 de hauteur, environ.

l'enfant nu, qu'elle présente aux Rois Mages. Le premier agenouillé, sa couronne à ses pieds, offre un hanap découvert à l'Enfant qui y porte les mains. Les deux autres, debout, nu-têtes, tiennent des hanaps couverts. Dans le fond on aperçoit un personnage à peine indiqué et difficile à identifier. Est-ce Joseph? L'étoile est arrêtée sur le toit de chaume. Le tout est assez fruste.

6° Baptême de Jésus. — Le Christ, entièrement nu, est plongé jusqu'à la cheville dans l'eau du Jourdain. Sa tête et ses bras sont brisés. Jean, couvert d'une peau de chameau et d'un manteau drapé, lui verse l'eau sur la tête — sa main est brisée. — Un ange se tient debout de l'autre côté, joignant les mains; le Père Eternel paraît à mi-corps dans les nuages. Sujet également un peu fruste.

La sculpture de ce petit monument est d'un bon style et d'une exécution soignée, malgré peut-être un peu de rondeur et un manque de refouillé dans les sujets à personnages. Il faut dire que la plupart de ceux-ci sont plus ou moins frustes. Celui de la Visitation semble le meilleur. Il est malheureusement mutilé.

Dans le monumental et curieux couvercle en chêne sculpté qui recouvre la cuve, le gothique flamboyant se mêle encore à l'ornementation de la Renaissance : il en est même le caractère dominant.

C'est une pyramide à six pans, haute de 1 m. 60, environ. Sa partie inférieure est ornée d'un bâton écoté entouré d'un ruban, et d'une frise ornée d'arabesques de la Renaissance et de médailles : les effigies de celles-ci, qui étaient en forte saillie se sont toutes détachées. A chaque angle s'élève un léger clocheton gothique, qui se relie à la pyramide par une sorte d'arc-boutant dans le goût flamboyant. Des crochets gothiques hérissent les arêtes de la pyramide : ses faces sont sculptées d'ornements de la Renaissance, au milieu desquels est une médaille à l'effigie fortement saillante. Deux de ces effigies ont seules subsisté; deux autres se sont détachées; enfin deux faces entières ont dû être refaites au XVII[e] ou plutôt au XVIII[e] siècle. L'ornementation de la Renaissance y a été imitée gauchement.

Au sommet de la pyramide, un enfant à demi nu, fléchissant les jambes, tient le pied d'un objet dont la partie supérieure n'existe plus.

Un puissant bras de fer forgé, du XVII[e] ou du XVIII[e] siècle, attaché au sommet de la pyramide et manœuvrant sur des gonds scellés au mur, permet d'enlever le couvercle et de le remettre en place.

On vient d'accrocher au mur servant d'appui aux stalles du côté nord, vis-à-vis la chapelle Saint-Michel (chapelle I), deux tableaux sur bois, conservés jadis dans la trésorerie et qui, dans ces derniers temps, avaient été placés dans le presbytère.

Le premier (1) serait une assez belle peinture de la fin du XV[e] siècle ou du commencement du XVI[e], s'il n'avait été défiguré par ce à quoi on ne peut guère donner le nom de restauration. Quelques parties cependant sont intactes et de très bonne facture. C'est une Assomption. La Vierge, coiffée de la guimpe et les pieds sur le croissant, est enlevée par les anges dans le ciel où l'attend la Trinité entourée de la cour céleste. Dans le bas, les apôtres agenouillés tendent les bras vers elle. Cette composition rappelle assez la scène de l'Ascension dans les curieuses peintures provenant de la chartreuse d'Abbeville (2).

L'autre (3), moins ancienne d'environ un siècle, est un Crucifiement, au premier

(1) Haut., 1 m. 30; larg., 0 m. 60.

(2) V. EM. DELIGNIÈRES, *Notice sur plusieurs peintures inconnues de l'école flamande*, dans *Réunion des Sociétés des Beaux Arts des Départements*, 1898, fig.

(3) Haut., 0 m. 80; larg., 0 m. 84.

plan duquel sont le donateur et sa femme, agenouillés devant des prie-Dieu couverts de palliots à leurs armes, et entourés de leur famille. L'homme porte d'argent, à la bande d'azur, chargée d'une alternance d'étoiles et de croissants d'argent, accompagnée de deux flammes de gueules (1), avec cette devise : SPES MEA ALTISSIMVM REFVGIVM. Sur le prie-Dieu, on lit : ÆTATIS SUÆ 34 9 A S 1607. La femme porte parti au 1 du mari; au 2, d'azur à la bande d'argent (?) accompagnée de deux besants d'or, et a pour devise : EXPECTATIO MEA DOMINE, et, sur le prie-Dieu : ÆTATIS SUÆ 30 1608.

Dans la chapelle Saint-Pierre (chapelle IX), on vénère une sculpture en bois polychromée du commencement du XVIᵉ siècle d'un travail assez ordinaire, et représentant la Trinité sous la forme de Dieu le Père assis, ayant devant lui le Christ en croix et le Saint-Esprit en forme de colombe (2).

Dans celle de la Vierge (chapelle XI), on a placé deux grandes toiles envoyées par l'Etat. L'une (3), représentant l'apparition de la Vierge à sainte Philomène, par Ducornet, peintre sans bras, qui peignait avec ses pieds, et qui eut, de ce chef, son heure de célébrité (1847); l'autre, la Flagellation, d'après le Titien (1859). Au-dessus de l'autel, contre la fenêtre, se trouve une grande statue de la Vierge en pierre (4) exécutée par les frères Duthoit d'Amiens, et offerte en 1862 par la jeunesse du pays (5).

La place laissée vide par le tableau de Jean Jouvenet dans le retable de l'autel de la chapelle Saint-Marcou (chapelle VIII) laisse apercevoir une peinture murale, assez ordinaire d'ailleurs, du commencement du XVIIᵉ siècle, et représentant le Crucifiement.

Avant la Révolution, l'emplacement occupé aujourd'hui par la chapelle Saint-André (chapelle VI) n'était qu'un passage qui faisait communiquer l'église avec la salle du chapitre. Vers 1822, l'abbé Padé, curé de Saint-Riquier, l'accommoda en chapelle, en y plaçant un autel composé de morceaux anciens; dans le retable, il a fait encadrer un tableau (6) de Nicolas-Bertrand Lépicié, représentant le crucifiement de saint André, qui avait orné le retable du maître autel de l'ancienne église Saint-André d'Abbeville. Malgré ses dimensions moyennes, ce tableau serait, au dire de Ph. de Chennevières (7), le plus grand qui soit sorti de la main de ce maître, qui excellait surtout dans les portraits. Il sort un peu de ses habitudes; malgré une grande virtuosité dans les raccourcis et les poses académiques, on ne peut s'empêcher d'y constater une certaine banalité dans les figures et une absence complète de conviction. Ce tableau est signé : *Lépicié 1771*.

A différents endroits du déambulatoire, on a placé quelques petites statues provenant de l'ancienne église paroissiale Notre-Dame, les unes très médiocres, les autres exécrables. Parmi ces statues, méritent seulement d'être citées :

(1) Suivant les indications qui m'ont été obligemment fournies par nos collègues MM. Marcel Godet et Roger Rodière, le premier appartient à la famille le Camus (Boulonnais), qui portait « d'argent à la bande d'azur, chargée de trois étoiles et trois croissants montants d'or placés alternativement, cantonné au chef gauche et au quartier droit d'une flamme à trois rayons de gueules ». LA GORGUE ROSNY, *Recherches généalogiques sur les comtés de Ponthieu*, etc., t. I, p. 320. Dans le second, il faut voir non pas une bande, mais la moitié d'un chevron, armes de la famille de Parenty. Les deux priants ne peuvent être dans ce cas, qu'Antoine le Camus, sieur de la Bussoye et du Lucquet, échevin de Boulogne, qui vivait en 1610, et Marguerite de Parenty, sa seconde femme.

(2) Haut., 0 m. 75. — V. ci-dessus, p. 321.

(3) Haut., 3 m. 50; larg., 3 m.

(4) Haut., 2 m. environ.

(5) BOUTHORS, *Hist. de St-Riquier*, p. 12[illegible].

(6) Haut., 1 m. 80; larg., 1 m. 22.

(7) *Les Tableaux de l'abbaye de St-Riquier*, dans l'*Artiste*, 5ᵉ série, t. V, p. 115.

Contre le pilier 5 b, une statue du commencement du XVIe siècle, en bois polychromé (1), représentant saint Honoré, évêque d'Amiens, debout, *in pontificalibus*. A ses pieds est un écu parti : au 1, à un fourgon chargé de trois pains et accompagné de quatre pains; au 2, à deux broches à rôtir, accompagnées d'un plat long chargé de trois tartes. Ce sont très vraisemblablement les armes de la confrérie des boulangers-pâtissiers de Saint-Riquier.

Au pilier 21 a, un personnage debout, en pierre (2), vêtu d'un manteau royal fleurdelysé, son bonnet à la main. Cette statue doit dater du milieu du XVIe siècle. La tête a été refaite d'une façon très grossière.

Le buffet de l'orgue, placé dans la tribune, sous la tour, est bien celui de l'orgue qui fut acheté de l'abbaye de Chartreuve et remonté par le facteur Labour en 1731 (3). C'est un buffet avec positif en chêne sculpté, du commencement du XVIIIe siècle, sans grand intérêt. L'instrument a été à peu près renouvelé en 1854 par les frères de l'abbaye de Valloire. Très ordinaire d'ailleurs, il a vingt-neuf jeux sur trois claviers à main et un pédalier (4).

Sépultures. — Des quelques monuments funéraires que l'église renfermait jadis, aucun, ou à peu près, n'a survécu aux dévastations du monastère et aux restaurations de l'abbé d'Aligre.

On voit seulement, entre les deux piliers 19 a et 21 a, vers le déambulatoire, le soubassement très mutilé du somptueux monument qui avait été élevé sur la sépulture de Jean de Bruges, seigneur de la Gruthuse et autres lieux, chambellan du Roi et lieutenant général en Picardie, décédé à Abbeville en 1512, et qui avait voulu se faire inhumer dans l'abbaye de Saint-Riquier, à laquelle il avait toujours porté le plus vif intérêt (5).

Nous n'avons pas à nous étendre davantage sur ce personnage, qui fut un des plus considérables de son époque (6).

Le soubassement de son tombeau est formé d'une grande pierre noire de Belgique posée debout entre les deux piliers (7). On y voit encore les armes du défunt (écartelé, aux 1 et 4 à la croix; aux 2 et 3, au sautoir) (8), sculptées, entourées du cordon de Saint-Michel, et répétées trois fois, entre quatre petits culs-de-lampe : des crampons que l'on voit encore étaient sans doute destinés à maintenir des ornements de bronze aujourd'hui disparus. Le long de la moulure supérieure, une rainure marque le logement d'une inscription sur une lame de cuivre. Une plaque carrée de même métal, portant l'inscription suivante en caractères gothiques en relief, a été encastrée par l'abbé d'Aligre dans la menuiserie qui garnit le revers de l'entablement de marbre faisant le tour du sanctuaire :

(1) Haut., 1 m. 15.

(2) Haut., environ 1 mètre.

(3) V. ci-dessus, p. 231. — Par derrière on lit ces mots gravés sur le mur : *1732, Louis Labour, facteur d'orgues*

(4) On en trouvera une description détaillée dans L. PETIT, *Guide du touriste dans l'église de Saint-Riquier*, p. 21. — V. aussi HÉNOCQUE, *Hist .... de St-Riquier*, t. II, p. 384.

(5) Il avait épousé en premières noces Marie d'Auxi, fille de Jean d'Auxi, le bienfaiteur de l'abbé Pierre le Prestre, et que celui-ci appelait son « bon père » (v. ci-dessus, p. 214). — Nous avons vu que Jean de la Gruthuse avait dû aider Eustache le Quieux dans la construction de la chapelle de la Vierge (v. ci-dessus, p. 278).

(6) V. HÉNOCQUE, *Hist..... de St-Riquier*, t. II, p. 173

(7) Hauteur, 1 m.; longueur, 2 m. 25.

(8) Jean de Bruges portait : écartelé aux 1 et 4, d'or à la croix de sable; aux 2 et 3, de gueules au sautoir d'argent.



SAINT-RIQUIER
Cour intérieure de l'Hospice



SAINT-RIQUIER
Vue extérieure de l'Hospice

Messire jehan de Bruges
prince de stenneuse seigneur
de la grutuse etc chevalier
de lordre gouverneur
et lieutenāt general du Roy
es pais de picardie et
capitaine de c̄et hōmes
darmes trespassa a Abbeville
en lan mil v^c et vii et fust
grand et redoubte seigne^r.

En 1908, des fouilles pratiquées sous le sanctuaire, ont mis à découvert un caveau voûté en berceau bombé, construit certainement au XVIIe siècle, du temps de l'abbé d'Aligre, avec des matériaux de démolition, dont certaines pierres portaient sur leur parement des traces de peintures simulant une tapisserie à ramages, de deux dessins différents. Ce caveau carré, de 2 m. 13 de côté, sur environ 2 m. 50 de profondeur au-dessous du dallage du sanctuaire, renfermait le corps de Jean de la Gruthuse, dans un cercueil de plomb posé sur trois barres de fer. A côté étaient les fragments d'un vase à parfums en terre, assez grossier, datant vraisemblablement du XVIIe siècle, et une lame de plomb (1) où on lisait cette inscription en capitales romaines :

MESSIRE IEAN DE BRVGES PRINCE DE || STEWEVSE SEIGNEV^R DE LA GRVTHVSE || CHEVALIER DE LORDRE ET LIEVTENANT || GENERAL DV ROY ES PAYS DE PICARDIE || TRESPASSA A ABBEVILLE EN LAN MIL V^C || ET XII.

Tout au bas, on lisait aussi en lettres capitales romaines, mais beaucoup moins bien tracées : NOTA QVE CETTE INSCRIPTION EST || (un mot illisible) COPPIE EN 1681.

De cette mention, corroborée par la forme des caractères de l'inscription, de l'orthographe *Jean* pour *Jehan*, tel qu'on n'aurait pas manqué de l'écrire en 1512, de *Steweuse* pour *Stenneuse* (2), mis en regard du style général, qui est archaïque et bien conforme aux habitudes des environs de l'an 1500, il résulte que la susdite inscription est une copie faite en 1681, lors des travaux de l'abbé d'Aligre, sur une autre datant de l'inhumation du personnage et retrouvée alors avec son corps (3).

Nous ne dirons rien des autres tombeaux jadis renfermés dans l'église, aujourd'hui disparus, et sur lesquels, d'ailleurs, nous n'avons, pour ainsi dire, aucuns renseignements (4).

(1) Long., 0 m. 300; larg., 0 m. 125.

(2) L'inscription primitive était très vraisemblablement en gothique, et le copiste du XVIIe siècle aura pris les deux *n* pour deux *v*.

(3) Le tout a été remis en place.

(4) Sans parler des personnages inhumés dans l'édifice antérieur à l'église actuelle, nous pouvons citer : Gilles de Machemont, abbé, mort en 1292 (v. ci-dessus, p. 211) ; Hugues Cuillerel, abbé, mort en 1462 (v. ci-dessus, p. 216) ; la sépulture que l'abbé Pierre le Prestre, mort en 1480, v. s., s'était fait préparer dans la chapelle de la Vierge, où il ne fut pas inhumé, et qui fut détruite par son successeur (v. ci-dessus, pp. 216, 221) ; Eustache le Quieux, abbé, mort en 1511, v. s. (v. ci-dessus, p. 223) ; le monument que l'abbé Thibaut de Bayencourt s'était fait élever de son vivant, mais où il ne fut pas placé (v. ci-dessus p. 223) ; dom Jean de Lessau, prieur claustral et vicaire général de l'abbé commendataire Claude Dodieu, mort en 1562, et qui fut inhumé devant la chapelle Saint-Jean-Baptiste qu'il avait fait garnir de bancs de bois (D. Cotron, l. IX, c. III).

Des inscriptions modernes marquent, dans le dallage, l'emplacement de quelques-uns d'entre eux.

Devant l'entrée principale du chœur, on voit encore l'inscription que l'abbé d'Aligre fit placer en 1685 sur la tombe vide d'Angilbert (1). C'est une dalle en marbre blanc, carrée, de 67 centimètres de côté, et posée en losange. On y lit :

CORPUS ‖ SANCTI ANGILBERTI ‖ HIC RECONDITUM ANNO $\overline{\text{DNI}}$ DCCCXLII ‖ ELEVATUM EST NONO SEPTEMBRIS | MDCLXXXV.

Une fouille faite naguère en cet endroit a mis au jour, entre les deux gros piliers du chœur, à une profondeur d'environ 1 m. 20 au-dessous du dallage actuel de celui-ci, un cercueil de pierre. Ce cercueil, si c'est bien celui qui a contenu les restes d'Angilbert, n'était certainement plus tel qu'il avait été disposé par l'abbé Ribbodon, lorsqu'en 842, il fit transférer les restes de celui-ci dans l'intérieur de la basilique (2). Il portait des traces évidentes de toutes les visites dont il a été l'objet depuis que saint Gervin l'a une première fois mis à découvert au xie siècle (3), en passant par l'ouverture du tombeau faite en 1129 par l'abbé Anscher (4) et la dernière, qui eut lieu en 1685, lorsque l'abbé d'Aligre en fit retirer le corps d'Angilbert pour le placer dans une châsse et l'exposer à la vénération des fidèles (5), sans parler des autres moins solennelles qui ont pu avoir lieu, et dont l'histoire ne parle pas.

Le cercueil est en pierre calcaire tendre, très grossièrement taillée au marteau. Ses parois n'ont pas plus de 55 millimètres d'épaisseur. Il a la forme d'un parallélipipède rectangle, mesurant 60 centimètres de hauteur, sur 57 de large, et 1 m. 40 seulement de longueur totale, ce qui est absolument insuffisant pour contenir un corps humain, car il n'est pas à croire qu'Angilbert ait été un nain. Il faut dire que ce cercueil est brisé en deux par le milieu; mais la cassure de l'une des deux parties ne coïncide pas avec celle de l'autre, et les intervalles qui en résultent ont été bouchés vaille que vaille avec des cailloux. Le cercueil n'est donc plus dans son entier. Le fond de ce cercueil, qui est en pierre dure, a également été remanié. Inutile de dire qu'il était vide. On y a seulement trouvé une ardoise recouvrant une lame de plomb longue de 36 centimètres sur 27 de large, sur laquelle était gravée cette inscription en capitales du xviie siècle :

ANNO . AB . INCARNATIONE . $\overline{\text{DNI}}$ M . D . C . LXXXV . DIE . NONA . SEPTEMBRIS . DOMINVS . FRANCIS^{CVS} ‖ DALIGRE . ABBAS . S^{TI} . IACOBI . PRV ‖ VINIENSIS . RELIQVIAS . S^{TI} ANGILBERTI . ABBATIS . CENTV | LENSIS . EX . HOC . TVMVLO . LEVAVIT . PRESENTE . CLARISSI^{MO} ‖ VIRO . CAROLO . DALIGRE . EIVS | FRATRE . EIVSDEMQVE . COENO^{BII} | ABBATE . COMMENDATARIO ‖ AC . RESTAVRATORE . PIISSIMO ‖ ET . OMNIBVS . MONACHIS.

Au revers, on lisait ces mots :

ANNO . $\overline{\text{DNI}}$. M . D . C . LXXXII | RELIQVIAE . EIVSDEM . S^{TI} ‖ REPERTÆ . SVNT . A . F | IOANNE . DARCOVRT (6).

(1) V. ci-dessus p. 229
(2) V. ci-dessus, p. 196.
(3) V. ci-dessus, p. 204.
(4) V. ci-dessus, p. 210
(5) V. ci-dessus, p. 229.
(6) Cette inscription a été remise en place.

Il résulte de cette inscription que la sépulture aurait été trouvée par un religieux nommé dom Jean Darcourt, trois ans avant la translation solennelle faite par les abbés d'Aligre.

Le cercueil était recouvert par deux dalles de pierre posées bout à bout, qui n'étaient certainement pas non plus sa fermeture primitive. La première est une pierre calcaire brute, sans intérêt, et qui a été laissée en place.

L'autre (fig. 50), beaucoup plus intéressante, est une très belle pierre tombale en granit, dont il manque malheureusement les deux bouts, et qui ne doit remonter qu'à l'époque romane. C'est une dalle épaisse de treize centimètres, en forme de trapèze, c'est-à-dire que ses deux plus grands côtés ne sont pas parallèles, la dalle, comme on les faisait souvent alors, étant plus large à la tête qu'aux pieds. Dans son état actuel, elle ne mesure plus que 89 centimètres de long, sur 62 dans sa plus grande largeur et 53 dans sa plus petite. Ses côtés sont profilés suivant une gorge concave accompagnée d'un filet. Un motif très simple, d'un beau style, traité en méplat, mais très fermement taillé dans une pierre aussi dure, orne sa partie supérieure. C'est une croix pattée d'une forme très élégante, montée sur une hampe ornée de larges feuilles d'eau vues de profil (1). Un ornement absolument semblable, moins la croix, est taillé dans une pierre tombale en pierre de Marquise, provenant de Saint-Léonard (2) et conservée au musée de Boulogne sur Mer. Elle a été publiée par M. Camille Enlart (3) qui la date des environs de 1170 à 1180.

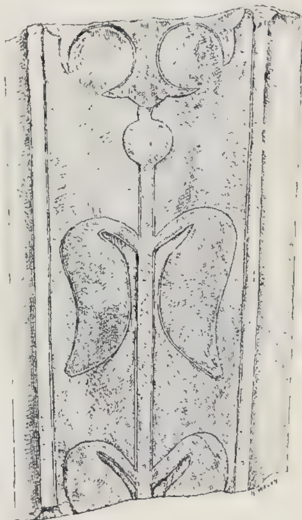


Fig. 50. — Pierre tombale.

Au milieu de la nef, entre les piliers 5 a et 6 a, on voit encore l'inscription que l'abbé d'Aligre fit placer sur l'emplacement du tombeau de l'abbé Eustache le Quieux, détruit à la suite de l'incendie de 1554 (4). C'est une dalle de marbre blanc, de mêmes dimensions que les dalles de pierre dont est fait le pavé de l'église, c'est-à-dire ayant 33 centimètres (un pied) de côté. On y a gravé ces mots :

✠ ¦ HIC ¦ IACET ¦ D EUSTACHIUS ‖ LE QUIEUX ABBAS ‖ QUI OBIIT ‖ ANNO D̄N̄I ‖ 1511.

Dans le déambulatoire (travée 22-24 a b), un carreau du dallage porte l'épitaphe de dom Mathieu Lartisien, mort en 1764, cellerier de l'abbaye, moine exemplaire

(1) Cette pierre tombale est actuellement déposée dans la chapelle Saint-Michel (chapelle I). — La même fouille a mis au jour d'autres cercueils de pierre peu intéressants et « l'épaisse muraille » dont parle l'abbé Hénocque (*Hist. ... de St-Riquier*, t. II, p. 384) ; c'est tout simplement un mur de soutènement construit avec des matériaux de démolition et qui ne date très vraisemblablement que des travaux de l'abbé d'Aligre. Sur une des pierres, on voyait encore des traces de peintures paraissant dater de la seconde moitié du xv[e] siècle. On l'a démontée et placée dans la trésorerie.

(2) Pas-de-Calais, arr. de Boulogne.

(3) *Monuments religieux de l'architecture romane et de transition dans la région picarde*, p. 48.

(4) V. ci-dessus, p. 223.

mais opiniâtrement attaché aux doctrines jansénistes, auxquelles d'ailleurs avaient adhéré à peu près tous ses confrères (1). L'exception faite en sa faveur, car ordinairement les autres sépultures de moines dans l'église ne portent pas leur nom, montre la haute considération dont il jouissait. Cette épitaphe est ainsi conçue :

✠ HIC IACET D. M. LARTISIEN || DE HAC DOMO || BENE MERITUS || OBIIT XVII DECEMB. ANNI MDCCLXIV.

Ajoutons qu'on ne peut pas fouiller le sol de l'église, sans rencontrer des sépultures, et notamment un grand nombre de corps renfermés dans des cercueils en pierre.

Dans la travée 6-8 a b du bas côté sud, un assez grand nombre de carreaux du dallage, placés sans ordre, portent de simples dates, toutes du XVIIIe siècle. La plupart proviendraient, paraît-il, du cloître (2). Quelques dalles semblables se rencontrent également dans le déambulatoire.

Du XIXe siècle, nous n'avons à mentionner qu'une longue inscription sur marbre blanc placée en 1838 derrière le dossier des stalles, du côté sud, par l'abbé Padé, curé de Saint-Riquier, à la mémoire de Mgr de Gallien de Chabons, évêque d'Amiens, bienfaiteur de l'église et du petit séminaire (3), et une dalle de granit gravé qui, dans le déambulatoire, derrière le maître autel, recouvre les restes du même abbé Padé, mort en 1858 et transféré dans l'église le 25 novembre 1888.

Trésor (pl. LVII). — Nous nous sommes étendus un peu longuement sur le trésor de l'église de Saint-Riquier au IXe siècle, sur lequel nous possédons des documents assez complets. Nous nous rappelons qu'une seule pièce de ce trésor est parvenue jusqu'à nous (4). On comprendra sans peine que des objets aussi fragiles, aussi tentants pour la cupidité, aient suivi les vicissitudes de l'abbaye elle-même et que ce trésor ait été plusieurs fois détruit, plusieurs fois renouvelé. Au XVIIe siècle il était encore assez considérable et il renfermait un certain nombre d'objets qui ne devaient manquer ni de valeur ni d'intérêt. Dom Cotron nous en a laissé une description qui a été en partie reproduite et en partie analysée par l'abbé Hénocque (5), et sur laquelle il ne semble pas nécessaire de revenir.

En 1862, comme nous l'avons vu (6), une forte armoire a été établie contre le mur occidental de la trésorerie, et on y a renfermé un certain nombre d'objets précieux possédés par l'église, pour en former un petit trésor. Plusieurs de ces objets ont une réelle valeur artistique et archéologique. Les plus intéressants ont été reproduits et décrits notamment dans l'*Album archéologique* de la Société des Antiquaires de Picardie. Nous ne décrirons donc les objets composant ce trésor que très sommairement.

1. — Une plaque (fin du XIIe siècle) formée de sujets sculptés en demi-bosse, en os, où l'on voit encore des traces de dorures, et appliqués au moyen de clous de cuivre sur une planche de chêne peinte en rouge, qui leur sert de fond. Cette

(1) Sur le jansénisme à Saint-Riquier, v. HÉNOCQUE, *Hist. .. de St-Riquier*, t. II, p. 285.
(2) V. BOUTHORS, *Hist..... de St-Riquier*, p. 436.
(3) V. HÉNOCQUE, *Hist.... de St-Riquier*, t. II, p. 304.
(4) V. ci-dessus, p. 190.
(5) *Hist.... de St-Riquier*, t. II, p. 252.
(6) V. ci-dessus, p. 305.



SAINT-RIQUIER

Chapelle de l'hospice

planche, creusée par derrière, a dû toujours être destinée à servir de reliquaire, mais les reliques qui s'y trouvent aujourd'hui, collées sur une étoffe de soie, ont dû y être placées à une époque moderne. Son ornementation comprend deux sujets superposés, encadrés par des bordures couvertes soit par des inscriptions, soit par un ornement courant. Le sujet supérieur représente le Christ en croix entre la Vierge et saint Jean, accompagné du soleil et de la lune, avec cette inscription en vers léonins :

QVID MATER DEVS ES SVM CVR ITA PENDES
NE GENVS HVMANVM TENDAT AD INTERITVM (1).

Dans le compartiment inférieur, on voit les saintes femmes au tombeau, avec cette inscription :

QVEM LAPIS HIC TEXIT MORTEM VICIT MORIENDO
CREDITE SVREXIT INFERNI CLAVSTRA PRENENDO (2).

Du côté droit, la tranche de la planche de chêne est couverte d'une plaque d'os décorée d'un ornement courant en méplat; de l'autre côté, elle est cachée par des plaques d'écaille (3).

2. — Christ en cuivre (XIIe siècle) (4). C'est un Christ détaché d'une croix, qui n'existe plus. Le Christ, barbu, est couronné et vêtu d'une sorte de jupon court, dont les draperies sont rendues d'une façon très curieuse. Il a les bras étendus horizontalement, les deux pieds posés l'un à côté de l'autre sur le *suppedaneum*. La physionomie est pleine de caractère (5).

3. — Reliquaire en forme de monstrance, en cuivre doré (XIII[e] siècle) (6). Ce très joli objet, qui peut compter parmi les meilleures productions qui nous restent de l'orfèvrerie du commencement du XIII[e] siècle, se compose d'une custode octogonale ajourée, qui devait certainement contenir un tube de cristal. Cette custode, qui se rattache à un pied circulaire par un nœud décoré de petits médaillons bombés en argent niellé, et par une partie évasée s'épanouissant en un bouquet de vigne, est surmontée d'un couvercle pyramidal à huit pans, qui se termine par un pommeau ovoïde orné de nielles sur ses faces et d'une pomme de pin à son sommet. A droite et à gauche, deux tourelles cylindriques, à jour, garnies de créneaux et couronnées de toits coniques se terminant en pommes de pin, se rattachent au nœud par deux élégantes volutes ornées de feuilles de vigne. Sur le pied s'épanouissent six pétales de lis regravés à feuilles d'acanthe : tout autour sont appliqués six médaillons bombés en argent niellé, portant des sujets à personnages (7). Deux de ces médaillons ont disparu.

4. — Reliquaire en cristal et cuivre doré (XIII[e] siècle) (8). Ce reliquaire, qui doit être contemporain du précédent, est d'une exécution moins parfaite. Il se compose d'un gros morceau de cristal de roche creux, à huit faces irrégulières et légèrement renflé vers son milieu, d'une forme un peu ovoïde. Il est monté sur un pied circulaire en cuivre doré, posé sur trois griffes d'animaux et orné de fleurons

(1) On comprend que ces deux vers sont un dialogue entre Jésus et sa mère : « Quid, mater? — Deus es? — Sum. — Cur ita pendes? — Ne genus », etc.
(2) *Sic*, pour *premendo?*
(3) V. l'*Album*.
(4) Haut., 0 m. 185.
(5) Don de M. le chanoine Motte, curé actuel de Saint-Riquier.
(6) Haut., 0 m. 250.
(7) V. l'*Album*.
(8) Haut., 0 m. 245.

gravés au burin et de six plaques en argent niellé, plates et circulaires. Deux ont disparu. Parmi celles qui subsistent, trois sont ornées de feuillages ornemanisés; sur la quatrième, qui est assez médiocre, est représenté un abbé en chasuble, tenant la crosse, mais non mitré, et portant un objet qui ressemble au museau d'un animal. Ce pied est séparé du vase de cristal par un nœud décoré de godrons d'une matière noirâtre et luisante, entremêlés de motifs en cuivre doré. Le vase de cristal est serti entre deux cercles de cuivre doré réunis par deux montants et par deux anses. Il est surmonté d'un couvercle pyramidal bas, à huit côtés ornés de quatre plaques d'argent niellé à personnages. Une petite boucle de cristal, surmontée d'un bouquet de quatre pommes de pin, forme le couronnement (1).

5. — Reliquaire en cristal et cuivre doré (fin du XIII[e] siècle ou commencement du XIV[e]) (2). Un tube de cristal gravé est enchâssé horizontalement entre deux fortes bates de cuivre et surmonté par deux branches courbes, qui se réunissent à une petite boule formant l'unique couronnement de l'objet. Le tout se rattache à un pied circulaire très simple, par une tige coupée dans son milieu par un nœud orné de deux rangées de pétales de lis (3).

6. — Deux plaques en cuivre émaillé (XIII[e] siècle). Ces deux plaques, dont l'une est carrée et l'autre triangulaire, devaient recouvrir l'une des extrémités d'une châsse en bois (4). La première représente le Christ en croix entre la Vierge et saint Jean. Sur les bras de la croix, deux anges apparaissent, sortant de nuages. Au milieu de la seconde, est un ange à mi-corps, sortant de nuages, et dont les ailes éployées viennent se réunir, en se croisant, au-dessus de sa tête. Le Christ entier et les têtes de tous les autres personnages sont en demi-bosse; tout le reste est en taille d'épargne. Le tout est très fortement usé par le frottement, laissant apparaître partout le cuivre rouge : c'est à peine si, par endroits, on aperçoit encore quelques traces de dorure (5).

7. — Boule chauffe-mains en cuivre ciselé et doré (XIII[e] siècle) (6). C'est une sphère percée de petits trous et s'ouvrant en deux à charnière, dans laquelle est disposée une petite coupe destinée à recevoir un charbon ardent, et suspendue de telle façon qu'elle ne peut jamais se renverser de quelque côté que l'on tourne l'objet (7). Une combinaison de cercles et d'étoiles est gravée sur la surface de la sphère. Sur le haut du couvercle, est un anneau de suspension (8).

8. — Double croix, en cuivre doré, montée sur une âme en bois (9). Cet objet, composé, à une époque qui semble assez moderne, avec des pièces de diverses provenances, paraît à peu près dénué d'intérêt. On l'appelle vulgairement la croix de saint Eloi. Une relique de la vraie croix y était jadis renfermée (10).

9. — Un évêque en chape et en mitre, assis et feuilletant un livre, statuette en chêne des environs de 1500 (11)

(1) V. l'*Album*.
(2) Haut., 0 m. 195.
(3) V. l'*Album*.
(4) Haut. totale, 0 m. 300.
(5) V. l'*Album*. — Don de M. Fricourt, ancien curé de Saint-Riquier.
(6) Diamètre, 0 m. 125.
(7) C'est un système analogue à celui de la suspension de la boussole marine dite de Cardan
(8) Il semble superflu de réfuter l'opinion qui veut faire remonter cette boule à l'époque d'Angilbert, sous prétexte que l'inventaire du trésor de cette époque porte ces mots « Poma aurea III ». V. ci-dessus, p. 191. Par son ornementation, cet objet est bien du XIII[e] siècle.
(9) Haut., 0 m 285.
(10) V. Henocque, *Hist..... de St-Riquier*, t. II, p. 413.
(11) Haut., 0 m. 230.

10. — La Fuite en Egypte, médaillon assez médiocre en chêne sculpté en demi-bosse, du milieu du xvie siècle (1).

11. — Deux médaillons circulaires en chêne sculpté en demi-bosse et se faisant pendant (2), du milieu du xvie siècle (pl. XLVIII). Chacun d'eux est entouré d'une couronne d'épines. Dans le premier, on voit la présentation de Jésus au Temple, et dans le second, la mise au tombeau. Ils sont l'un et l'autre d'une assez bonne facture. On ne s'étonnera pas de voir mis en parallèles deux sujets qui, au premier abord, semblent n'avoir l'un avec l'autre que des relations très lointaines, quand on se rappellera ces paroles que saint Luc mit dans la bouche de Siméon, s'adressant à Marie au moment de la purification : « Le glaive de cet enfant percera ton âme » (3). Dans la représentation de la mise au tombeau qui nous occupe, en effet, Marie penchée sur le corps de son fils, occupe le centre de la composition (4).

12. — Carillon d'autel en cuivre (xviie ou xviiie siècle).

13. — Christ en ivoire sur une croix de bois (xviiie siècle) (5).

14. — Vierge. Statuette en bois doré, avec des ornements d'argent appliqués sur le pied (xviiie siècle) (6).

15. — Quatre cadres en argent montés sur bois et contenant des reliques (xviie ou xviiie siècle) (7).

16. — Chasuble en velours cramoisi, avec orfrois à fond d'or, brodés à personnages au point de plume, sous des architectures flamboyantes (xvie siècle; monture moderne).

17. — Chasuble en velours cramoisi, dont les orfrois ont été faits avec des anciens orfrois de dalmatiques, à personnages, sous des architectures (xvie siècle; monture moderne) (7).

18. — Chaperon en velours cramoisi, brodé d'or, avec sujet de milieu représentant le couronnement de la Vierge, brodé en soie (xviie siècle).

19. — Très riche voile de calice en taffetas rouge, brodé en soie, argent et or (xviie siècle).

20. — Quatre autres voiles moins riches, également brodés en soie, argent et or : deux rouges, un blanc et un violet (xviie et xviiie siècles).

21. — Une aube en dentelle flamande, à grands motifs réunis par des barrettes (début du xviiie siècle) (9).

22. — *La Mer des histoires*. Imprimé, petit in-fol., gothique. Manquent la reliure et les feuillets I à XII, CXCI et suivants (10).

A quoi il faut ajouter les deux missels, les canons d'autel et le bâton de chantre de l'abbé d'Aligre, décrits plus haut avec la garniture du maître autel.

Le fond de l'armoire a été tapissé par la tenture de cuir orné qui garnissait celui de l'armoire qui contenait précédemment le trésor. Son dessin est à grands ramages, rouge velouté, sur fond d'or et d'argent et paraît remonter au xviie siècle.

* * *

(1) Don de M. Fricourt, ancien curé de Saint-Riquier.
(2) Diamètre de chacun : 0 m. 470.
(3) « Tuam ipsius animam pertransibit gladius ». Luc. II, 35.
(4) Don de M. Fricourt, ancien curé de Saint-Riquier.
(5) Haut., 0 m. 70. — Legs de M. Boutté, ancien vicaire de Saint-Riquier.
(6) Haut., 0 m. 80.
(7) Haut., 0 m. 285; larg., 0 m. 185.
(8) Cette chasuble provient de la collection de M. l'abbé Dairaine (Hénocque, *Hist.... de St-Riquier*, t. II, p. 414).
(9) Hauteur de la dentelle : 0 m. 64.
(10) Haut., 0 m. 330; larg., 0 m. 205.

Cloches. — Toutes les cloches de l'église abbatiale ont disparu à la Révolution.

En retraçant l'histoire de l'église de Saint-Riquier, j'ai rappelé ce que l'on savait de plus important à leur sujet.

L'église en possède actuellement trois.

La plus grosse provient de l'ancienne église Sainte-Catherine d'Abbeville. Au mois de septembre 1791, à l'instigation de l'abbé Callé, curé, les paroissiens de Saint-Riquier avaient obtenu, en échange de leurs cloches, l'autorisation d'en prendre, parmi celles de Sainte-Catherine, un poids égal. S'étant plusieurs fois, à cet effet, présentés à Abbeville, et ayant toujours été éconduits, ils arrivèrent un beau jour, sans prévenir personne, avec des voitures, descendirent « lestement » du clocher de Sainte-Catherine, une cloche qu'ils ramenèrent en toute hâte à Saint-Riquier. Poursuivis par le district d'Abbeville, ils finirent par s'arranger en fournissant en métal de cloches le surplus du poids de celle qu'ils avaient enlevée. L'évaluation fut faite par Pierre Siffait fils, maître chaudronnier à Abbeville (1).

Cette cloche pèse 1500 kilogrammes et donne le mi. Elle porte cette inscription :

PHILIPPE ET FLORENTIN CAVILLIER, FONDEURS A CARRÉPUITS PRÈS ROYE.

DEUM LAUDO, PLEBEM VOCO, DEFUNCTOS PLORO, DEMONES FUGO, FESTA DECORO.

ME CATHARINAM VOCAVERUNT D. ANT. DE LATTRE PASTOR HUJUS ECCLESIÆ ET D[NA] ANNA BELLART VIDUA H. ADR. RICOUART S[R] DE GUIBERMESNIL, BRUCAMPS, ETC., RECEVEURS ET MARGUILLIERS EN CHARGE, LES SIEURS ISIDORE GAMBET, BRIDOUX, LEBEL, 1760.

Les deux autres sont beaucoup plus petites et en complet désaccord avec la première et l'une avec l'autre. L'une mesure à peu près 80 centimètres de diamètre, sur 60 centimètres de haut et donne le sol. Elle porte cette inscription :

✝ PHILIPPE SIFFAIT ET LOUIS LE GUAY M'ONT FAIT EN L'ANNÉE 1716 POUR L'ABBAYE DE SAINT-RIQUIER.

L'autre, qui a 65 centimètres de diamètre sur 55 centimètres de haut, donne le ré. Son inscription est ainsi conçue :

✝ J'AI ÉTÉ FONDU LE 10 JUILLET 1734.

Tout en haut du clocher se trouvent les trois timbres de l'horloge, aujourd'hui hors d'usage.

Le plus gros, qui mesure 56 centimètres de diamètre, sur 40 centimètres de haut et donne le sol, porte cette inscription : S[T] RIQUIER 1698, accompagnée d'un écu à trois fleurs de lys et d'une image du Sauveur.

Le second porte les mêmes ornements, avec la date de 1698, mesure 39 centimètres de diamètre, sur 32 centimètres de haut, et donne le si.

Le troisième, qui donne le ré, mesure 26 centimètres de diamètre, sur 22 centimètres de hauteur, sans inscription ni effigies (2).

(1) Délibération du district d'Abbeville des 27 septembre 1791 et 13 janvier 1792 Arch. de la Somme, série L.

(2) Ces derniers renseignements m'ont été obligeamment communiqués par notre collègue M. l'abbé Boquet.

NOTA. — Depuis l'impression de presque tout ce travail, des substructions intéressantes ont été trouvées, sur les utiles indications de notre collègue M. Marcassin, notaire à Saint-Riquier. Elles ne sont pas suffisantes pour permettre de se prononcer dès maintenant à leur sujet, mais elles pourront servir de point de départ à de nouvelles recherches qui feront l'objet, quand il en sera temps, d'un mémoire spécial.





SAINT-RIQUIER

Chapelle de l'hospice

Saint Nicolas et Saint Augustin, statues par Pfaffenhofen.

ÉDIFICES DIVERS.

Après sa magnifique église, les quelques monuments que la ville de Saint Riquier conserve encore de son ancienne splendeur ne mériteront pas de nous arrêter longuement, et nous nous contenterons de les signaler sommairement, en renvoyant le lecteur, pour le détail, aux ouvrages spéciaux sur Saint-Riquier, et notamment à la grande histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier par l'abbé Hénocque.

L'Abbaye.

Une gravure du *Monasticon gallicanum,* reproduite ci-dessus (fig. 4), nous montre les bâtiments de l'abbaye, tels qu'ils avaient été rétablis par l'abbé d'Aligre.

Nous nous rappelons que ces bâtiments furent la proie des flammes en 1719, et restaurés peu après.

Acquis comme biens nationaux, la plupart, et les plus remarquables, furent détruits à la Révolution. Il ne subsiste que le logis abbatial (la partie antérieure du bâtiment marqué T dans la fig. 4) et le corps de logis bâti sur le prolongement de la façade occidentale de l'église, qui contenait la porterie, le salon de réception, les archives, les bureaux du receveur et du cellerier et les logements des hôtes (fig. 4, en G). Ce sont des constructions du XVIIe siècle, à peu près dénuées d'intérêt.

Convertis en petit séminaire en 1824, et considérablement augmentés par la suite, ces bâtiments sont inoccupés depuis 1906.

Le Beffroi.

Cet unique témoin des anciennes franchises municipales de Saint-Riquier et des luttes acharnées entre les moines et les bourgeois subsiste encore, bien que dénaturé par des appropriations modernes, et se dresse fièrement au haut de la grande place et au bas de la rue de l'Hôpital, dont il termine d'une façon pittoresque la perspective.

La commune de Saint-Riquier avait été établie par un acte de Louis le Gros que nous ne possédons plus, mais auquel il est fait allusion dans un acte de l'abbé Anscher de la Ferté de l'an 1126, rendu à la suite d'une contestation entre la commune et lui (1). Une nouvelle charte ou ordonnance de paix fut donnée à la commune par Philippe-Auguste, en 1189 (2).

Le beffroi aurait été reconstruit à l'endroit où il se trouve actuellement en 1283, parce que l'ancien était trop près de l'abbaye (3).

Tel qu'il se comporte actuellement, c'est une grosse tour carrée, complètement isolée, construite en grande partie en grès, et, pour le reste, en pierre calcaire,

(1) *Rec. des Ordonn.*, t. IX, pp. XXXIV et 84.
(2) *Rec. des Ordonn.*, t. IV, p. 548
(3) V. E. Prarond, *Hist. de cinq villes et de trois cents villages*, 4e partie, *St-Riquier*, tome I, p. 296.

accompagnée à son sommet de quatre tourelles, une à chacun des angles. Il a été remanié à diverses époques, percé d'ouvertures modernes, et ne conserve absolument plus rien d'ancien à l'intérieur. Sa couverture a été exécutée peu de temps avant la Révolution, par ordre du comte d'Artois (1). Rien ne peut permettre de le dater même approximativement.



Saint-Riquier
Le Beffroi

Les Remparts.

On peut voir par le plan du cadastre (fig. 5) que les remparts, les fossés, les tours et les portes de la ville de Saint-Riquier existaient encore presque en entier au commencement du XIXe siècle. Depuis lors, les habitants ayant tout fait, comme dit E. Prarond (2) « pour que leur vieille ville ressemble dorénavant tout à fait à un village », presque tout a été démoli (3).

Les débris de trois tours rondes, notamment de la tour Margot, assez pittoresquement placée à l'angle nord-est de la ville, quelques pans de murs, et quelques restes de fossés à moitié comblés, voilà tout ce qui subsiste.

L'Hotel-Dieu (4).

Les origines de l'hôtel-Dieu de Saint-Riquier sont inconnues. Il est déjà mentionné en 1199. En 1201, l'abbé Riquier III l'autorisa à avoir une chapelle.

Les bâtiments, tels qu'ils existent aujourd'hui, ont été construits de 1688 à 1704. D'une élégante simplicité, ils ne manquent pas d'un certain caractère architectural. Il faut mentionner notamment la façade en briques de la grande salle des malades sur la rue de l'Hospice; la cour entourée d'un cloître en briques et pierres, et surtout la chapelle. Celle-ci n'a été élevée que de 1717 à 1719 et consacrée le 11 août de l'année suivante par Pierre Sabatier, évêque d'Amiens (5).

Sa décoration n'a été complétée qu'en 1753 par un autel monumental orné de

(1) V. *Le Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie*, t. I, p. 239.

(2) *Hist. de cinq villes et trois cents villages*, St-Riquier, t. I, p. 288.

(3) Sur les anciens remparts de Saint-Riquier, v. Hénocque, *Hist..... de St-Riquier*, t. III, p. 2, pl.

(4) V. Hénocque, *Hist..... de St-Riquier*, t. III, p. 413.

(5) Comptes de l'hôtel-Dieu de 1717-18, 1718-19, 1719-20. — Dans le chapitre relatif à la reconstruction de la chapelle, on peut relever les articles suivants : « Baillé à plusieurs gressiers de Vinacourt, 200 l. — Baillé au sculteur, 50 l. — A d'autres maçons et tailleurs de pierre, pour ouvrages distingués, 210 l. 14 s. — Payé aux ouvriers d'Airaines, pour le prix de trois cent trente-deux verges de fer, pour servir aux vitres, 44 l. 4 s. — Payé au sieur Jacques de Bray, serrurier à Amiens, pour le prix de douze chandelliers de fer, qui sont aux douze croix de l'église, 60 l. — Payé au sculteur de Heucourt, 249 l. 12 s — Payé au sieur Muset, peintre à Amiens, 191 l. », — etc.

statues, le tout en bois sculpté, exécuté par Pfaffenhofen dit Pfaff (1), et pour lequel celui-ci toucha la somme de deux mille cinq cent trente-six l., par des peintures de



Saint-Riquier
Hôtel-Dieu
Anges adorateurs par Pfaffenhofen

Parrocel, par de magnifiques grilles en fer forgé et d'autres accessoires artistiques (2).

Cette chapelle de forme oblongue, à une seule nef, est encore voûtée sur croisée d'ogives retombant sur des pilastres ioniques.

(1) Simon-Georges-Joseph, né à Vienne (Autriche) en 1715, fils de « Jean, chevalier, baron de Pfaffenhofen, libre et immédiat du saint empire romain, conseiller aulique, secrétaire intime de S. M. impériale et apostolique », appartenait à l'une des plus illustres familles de l'Autriche En 1750, âgé de 35 ans, il eut un duel dans lequel il tua son adversaire. Obligé de s'expatrier, et il vint, on ne sait par quel hasard, s'établir à Saint-Riquier. Ses biens ayant été confisqués, il fut obligé de travailler pour vivre. Il avait, dans sa jeunesse, appris la sculpture. Il s'y appliqua et y acquit rapidement une grande habileté. Peu de temps après, il épousa la fille de Nicolas-François Hourdel, notaire à Saint-Riquier, puis il alla s'établir à Abbeville, mais, après la mort de sa femme en 1773, il revint à Saint-Riquier pour ne plus le quitter. Il mourut le 17 juillet 1784 à Avallon (Yonne), où il se trouvait on ne sait pourquoi, car il habitait toujours Saint-Riquier. Il était alors figuriste du comte d'Artois. Pfaffenhofen n'a pas joui de son temps de la notoriété que lui aurait valu son talent; peut-être préféra-t-il rester dans l'ombre à cause de son origine; seuls quelques amateurs éclairés surent l'apprécier comme il le méritait. Les principales œuvres qui subsistent de lui sont des sculptures religieuses à l'abbaye de Valloires, à Saint-Vulfran d'Abbeville et à l'Hôtel-Dieu de Saint-Riquier, et deux ravissantes Vénus, au musée Hohenzollern, dans le château de Monbijou, à Berlin. — Sur Pfaffenhofen, v. Ch. Wignier de Warre, *Notice sur la vie et les œuvres du sculpteur Pfaff*, dans *Mémoires de la Société d'Emulation d'Abbeville*, t. XIX, 1894-97, p. 237. — Wignier de Warre, *Généalogie du sculpteur Pfaff, sa vie, ses œuvres*. — P Vitry, *Deux statuettes françaises du sculpteur Pfaff*, dans *Revue de l'art ancien et moderne*, 1898, p. 155. — E. Delignières, *L'Abbaye de Valloires en Picardie et les œuvres du sculpteur Pfaff*. V. aussi une communication de M. Pierre Dubois, dans *Bull. de la Soc. des Ant. de Pic.*, 1910, p. 409.

(2) « Au sieur Pfaff, sculpteur, pour les ouvrages de l'église, 2536 l. — Pour les pavés et marches de l'église, 657 l., 19 s. — Pour deux tables de marbre pour servir de crédences, 52 l. — Pour tableaux de l'autel et celui de la porte,

Mais elle est surtout intéressante par les œuvres d'art dont elle est décorée.

L'autel de Pfaff, qui est à la romaine, est accompagné de deux fort jolis anges adorateurs, le tout entièrement doré. Au-dessus, contre le chevet plat de la chapelle, s'élève un immense retable couronné par un fronton en plein cintre, accompagné de deux anges tenant des torches et agrémenté d'une gloire au milieu de laquelle un ange tient une croix et un autre, un calice. Au milieu du retable est un grand tableau signé *Parrocel* (1), représentant Jésus assis sur un monticule, guérissant les paralytiques. A droite et à gauche de ce tableau s'élèvent deux grandes statues, l'une de saint Nicolas, patron de l'hospice, et l'autre de saint Augustin, patron des religieuses. Le premier, vêtu de l'aube, de l'étole et de la chape, coiffé de la mitre, semble lire dans un livre, qu'il tient ouvert devant lui. Le second, également mitré et drapé dans une ample chasuble à l'antique par-dessus l'aube et l'étole, tient un très gros livre fermé dans sa main gauche et lève la droite pour bénir. On dit qu'un maréchal-ferrant du pays, nommé Maurice Grare, aurait posé pour lui (2). Son type semble avoir en effet quelque chose d'un peu plus individuel que celui du saint Nicolas. Malgré les airs inspirés et emphatiques, malgré les gestes outrés qui font tourbillonner les vêtements comme s'ils étaient emportés par une bourrasque — ce qu'à la suite du Bernin on considérait alors comme la plus parfaite expression du sentiment religieux, — on ne peut méconnaître dans ces deux statues l'œuvre d'un artiste consommé : on y admirera surtout la perfection des visages et des mains, la véritable maîtrise avec laquelle sont traitées les draperies, où l'on sent jusqu'aux moindres frisonnements de l'étoffe.

Deux médaillons en bas relief placés en dehors du retable, terminent l'ensemble. L'un représente Jésus guérissant un malade, peut-être la belle-mère de saint Pierre ; l'autre, Jésus recevant l'hospitalité chez Marthe et Marie. L'un et l'autre pèchent un peu par la composition, dont le moindre défaut est de manquer de clarté.

Au-dessus de la porte d'entrée, un tableau sur toile d'un certain mérite, mais non signé (3), fait pour la place qu'il occupe, représente Jésus guérissant un malade.

Les grilles en fer forgé, qui sont fort belles, sont ornées des armes de Louis-François-Gabriel d'Orléans de la Motte, évêque d'Amiens (4).

Chateau de la Ferté (5).

Sous les murs mêmes de l'abbaye, dans une boucle formée par le confluent du Scardon et du ruisseau de la Malvoisine (fig 5), s'élevait l'antique château de la Ferté lès Saint-Riquier, chef-lieu d'une très importante seigneurie, indépendante

825 l., 9 s. (le compte ne donne pas le nom du peintre. mais nous verrons que le tableau de l'autel est signé *Parrocel*). — Pour une petite glace à l'autel, 20 l. — Pour un Christ, 52 l., 1 s. — Pour les deux grilles, tant du sanctuaire que du chœur, et celle de la sacristie, 2290 l. 8 s. — Pour les chandeliers de l'autel, 1060 l. ». — En somme ces embellissements ne coûtèrent pas moins de 7493 l., 17 s. Compte de l'hôtel-Dieu de St-Riquier de 1752 53.

(1) Ce tableau ne peut être que de Joseph Ignace-François Parrocel : Charles mourut en 1752 à 84 ans. C'est certainement lui que François Parrocel dut envoyer à l'exposition de l'académie de Saint-Luc tenue aux Augustins le 20 février 1751, au catalogue de laquelle il est ainsi désigné : « Par M. Parossel, ..93. Un autre tableau représentant Notre-Seigneur qui guérit les Paralytiques. Ce tableau sera exposé dans le courant du mois ».

(2) V. Wignier de Warre, *Généalogie du sculpteur Pfaff, sa vie, ses œuvres.*

(3) L'article du compte de l'hôtel-Dieu précité peut faire supposer qu'il est également de Parrocel.

(4) De gueules, au lion d'argent, à la fasce du même, brochant sur le tout, au chef d'or chargé d'une aigle éployée de sable

(5) Sur le château et la seigneurie de la Ferté, v. notamment : E. Prarond, *Hist de cinq villes et de trois cents villages. St-Riquier*, t. I, p. 321. — Hénocque, *Hist..... de St-Riquier*, t. III, p. 451.





SAINT-RIQUIER

Chapelle de l'hospice

Bas-reliefs par Pfaffenhofen

de l'abbaye et tenue du comté de Ponthieu. Par leur situation même, ce château et ses seigneurs ont joué un rôle considérable non seulement dans l'histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier, mais encore dans celle du comté de Ponthieu.

Leur origine se perd dans la nuit des temps.

Il semble que, tout d'abord, les seigneurs de la Ferté aient pris le titre de *senior, seniorator,* et que ce titre soit devenu par la suite leur nom patronymique. On peut les suivre depuis la fin du XIe siècle. Au XIIIe siècle, après 1220, la seigneurie de la Ferté passa à la famille de Roye, puis à celles de Châtillon (1315-1467), de Roncherolles (1467-1739), du Chastelet (1739-1766), de Pestre. En 1819, le comte de Pestre vendit la propriété de la Ferté à Mlle Buteux de Franqueville.

Un peu avant 1856, des restes assez considérables et intéressants de l'ancien château subsistaient encore, ainsi qu'un dessin des frères Duthoit (1) peut en donner une idée. Depuis lors, ils ont été détruits pour faire place à une habitation moderne. Il n'y subsiste plus d'ancien que les restes d'une tour ronde et une porte en cintre surbaissé et sculpté, des environs de l'an 1600.

Chateau de Drugy (2).

La terre de Drugy, toute voisine de Centule (3), appartenait de toute ancienneté à l'abbaye de Saint-Riquier.

Au XIIIe siècle, l'abbé Gilles de Machemont (1257-1292), entre autres édifices somptueux, dit Jean de la Chapelle, fit élever à Drugy un château flanqué de quatre grosses tours et de huit petites (4). Suivant une note de dom Grenier rapportée par Prarond (5), le château de Drugy aurait été élevé dès 1217. Les travaux de Gilles de Machemont auraient donc été une reconstruction ou un agrandissement.

Nous ne pouvons nous étendre sur l'histoire de ce château, qui fut assez mouvementée, comme toute celle de la région.

Disons seulement qu'il fut l'objet d'une restauration considérable de la part de l'abbé Pierre le Prestre (1457-1480), qui y fit élever notamment trois grandes tours et huit tourelles, en en renouvelant la maçonnerie et la charpenterie (6).

Ruiné par les guerres et les ravages du temps, le château Drugy fut presque entièrement reconstruit par les religieux en 1755.

Les bâtiments qui en subsistent, disposés autour d'une cour centrale, et affectés aujourd'hui à usage de ferme, ne présentent qu'un intérêt très médiocre. Aucun d'eux, sauf une certaine partie des murs extérieurs, très indifférents d'ailleurs, ne paraît antérieur aux travaux du XVIIIe siècle. On montre cependant une salle dans laquelle la tradition du pays veut que Jeanne d'Arc prisonnière ait été enfermée durant une

(1) Publ. dans Hénocque, *Hist..... de St-Riquier*, t. III, p. 506. — Il en existe aussi, paraît-il, des dessins dans les collections de Saint-Amand et Macqueron à Abbeville.

(2) V. Prarond, *Hist. de cinq villes et de trois cents villages, St-Riquier*, t. I, p. 381. — Hénocque, *Hist..... de St-Riquier*, t. III, p. 165.

(3) A environ un kilomètre.

(4) « Fecit ædificare multa magna et sumptuosa ædificia. videlicet castellum de Drugiaco, in quo composuit quatuor magnas turres et octo parvas ». Jean de la Chapelle, *Chron. abbr.*, édit. Prarond, 1893, p. 124.

(5) *Hist. de cinq villes et de trois cents villages, St-Riquier*, t. I, p. 385.

(6) « Castellum vero de Drugiaco, magno labore et diligentia, lathomiis et carpentationibus, cum militibus *(alias* ambitibus), magna turri et aliis duobus pariter et octo turriculis optime instructis et contextis, sumptuose reparare inchoavit et omnes hujus castelli cameras et cœtera quæ huic loco necessaria erant, divitiose et excellentissime reparavit ». J. de la Chapelle, *Chron. abbr.*, édit. Prarond 1893, p. 167.

nuit, alors qu'elle fut transférée d'Arras à Rouen (1430). Le passage de Jeanne d'Arc au château de Drugy est attesté par Jean de la Chapelle qui en fut le témoin oculaire (1).

La partie du château qui passe pour avoir abrité la Pucelle, est une sorte de tour polygonale assez vaste (2), sans étage, faisant saillie à l'un des angles du château, mal raccordée avec les murs extérieurs de celui-ci, qui sont certainement plus anciens qu'elle à cet endroit. Elle est garnie extérieurement de contreforts d'angles et deux de ses côtés sont percés chacun d'un petit œil-de-bœuf ovale. Elle est voûtée d'une sorte de coupole très plate, polygonale comme la tour elle-même, et soutenue par sept branches d'ogives retombant sur des pierres simplement équarries et formant corbeaux. Les ogives sont à section quadrangulaire, à pans coupés. La construction et la taille de la pierre de cette tour ne permettent pas de la faire remonter antérieurement au XVIIe siècle, mais il se peut qu'elle en remplace une plus ancienne, dont on aura cherché à reproduire l'aspect général, à cause précisément du souvenir qui s'y rattachait. Au-dessus de la porte, sur une plaque de marbre noir, on lit cette inscription :

A JEANNE D'ARC ‖ PRISONNIERE A DRUGY EN 9bre 1430 | LA SOCIETE D'EMULATION D'ABBEVILLE | A FAIT ELEVER CE MARBRE COMMEMORATIF | 4 9bre 1904 ‖ J. VAYSON, PRESIDENT ‖ T. DE CLERMONT-TONNERRE, SECRETAIRE ‖ F. WIGNIER, TRESORIER.

(1) « Et ut ducerent eam in civitatem Rothomagensem et ibidem decolaretur (*alias* declaretur) et igne concremaretur, dormivit et pernoctavit in castello de Drugy ; et in eodem castello viderunt eam dominus Nicolaus Bourdon, præpositus, dominus Joannes Capellani, eleemosynarius, et plures alii religiosi hujus ecclesiæ ». JEAN DE LA CHAPELLE, *Chron. abbr.* édit. Prarond 1893, p. 153.

(2) Environ 8 mètres de diamètre.

GEORGES DURAND.



TABLE DES NOTICES

CONTENUES EN CE VOLUME

ARRONDISSEMENT D'ABBEVILLE

CANTON DE GAMACHES

Notices par MM. Ph. des Forts et R. de Guyencourt

CANTON DE CRÉCY

Notices par MM. R. Rodière, Ph. des Forts et l'abbé Armand

CANTON DE MOYENNEVILLE

Notices par M. H. Macqueron

CANTON D'AILLY-LE-HAUT-CLOCHER

Notices par MM. R. de Guyencourt, Am. de Francqueville et G. Durand

TABLE

DES

ILLUSTRATIONS, PLANCHES ET PLANS

LISTE DES PLANCHES HORS TEXTE

TOME IV (Fascicule N° 1)







